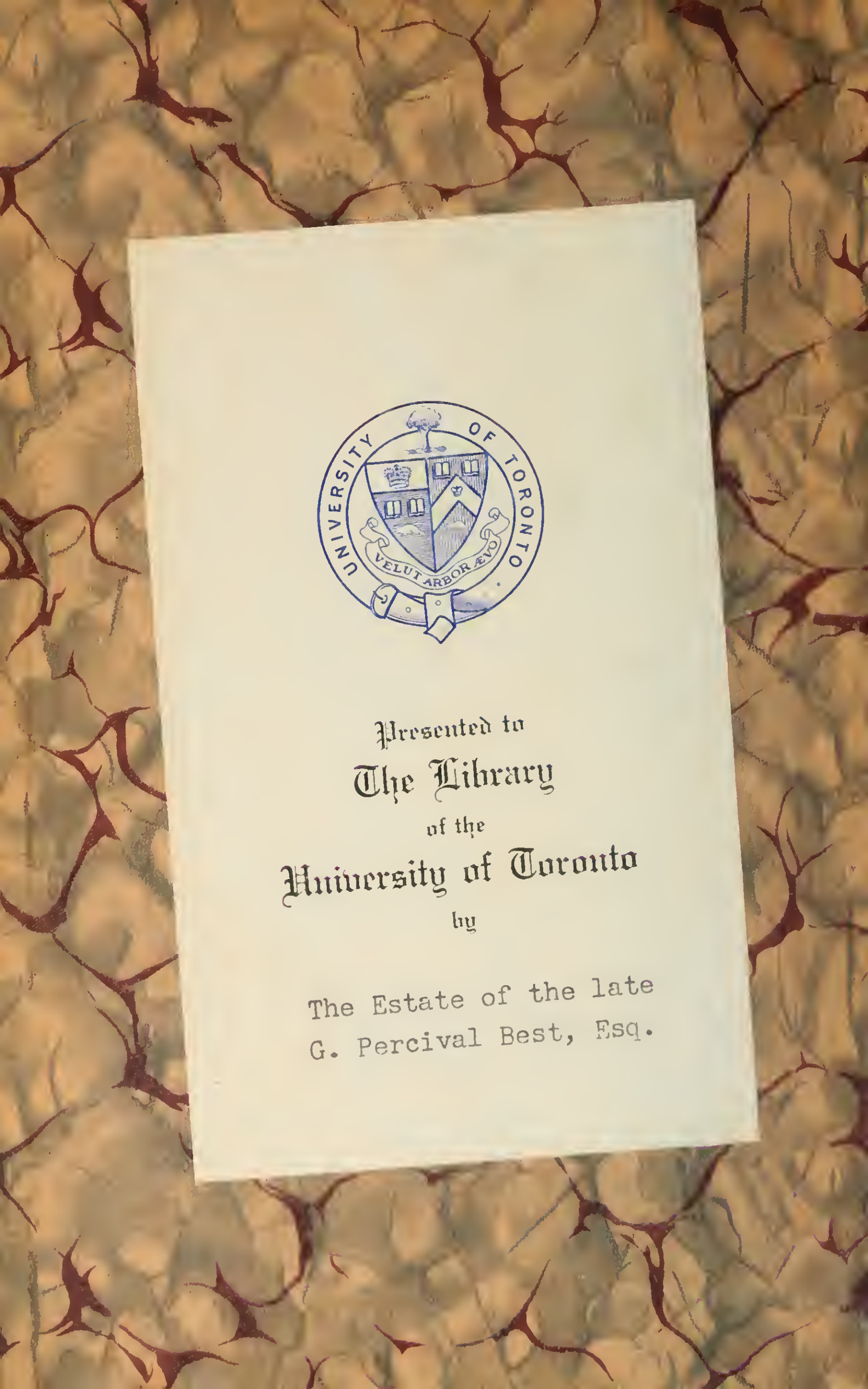



UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO
Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by
The Estate of the late
G. Percival Best, Esq.



[illegible]
[illegible]

MONTAIGNE

Journal de Voyage

PUBLIÉ PAR

LOUIS LAUTREY

DEUXIÈME ÉDITION REVUE



HACHETTE & Cie

MONTAIGNE

Journal de Voyage

OUVRAGES DE M. LOUIS LAUTREY

La Chanson naïve, poésies, in-18 jésus (Lemerre). . . Un vol.

Daphnis et Chloé, pastorale en vers. . . . . Un vol.

Saint François d'Assise, poème en dialogues . . . . . Un vol.

Aïssé, comédie en vers . . . . Un vol.

Polycrate, tyran de Samos, drame en vers . . . . Un vol.

Les Remords de Racine, drame en vers, préface de M. Émile Boutroux . . . . Un vol.

MONTAIGNE

Journal de Voyage

PUBLIÉ
AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES, UNE TABLE DES NOMS PROPRES ET LA TRADUCTION DU TEXTE ITALIEN DE MONTAIGNE

PAR

LOUIS LAUTREY

DEUXIÈME ÉDITION REVUE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

INTRODUCTION

I

NOTES SUR LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS DU *JOURNAL* DE MONTAIGNE ET SUR CETTE ÉDITION NOUVELLE

Cet ouvrage fut publié pour la première fois en 1774, cent quatre-vingt-deux ans après la mort de l'auteur, sous le titre suivant : *Journal du Voyage de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne en* 1580 *et* 1581. Avec des Notes par M. de Querlon. A Rome, Et se trouve à Paris, Chez Le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques, au Grand-Corneille.

L'éditeur était Meusnier de Querlon (1702-1780), littérateur, journaliste, employé à la Bibliothèque du roi dès l'année 1727, et auteur, entre autres ouvrages, d'un roman : *Psaphion, ou la Courtisane de Smyrne.* Il dédia à Buffon le *Journal* de Montaigne. Voici comme il raconte, dans un *Discours préliminaire*, la découverte et la publication du manuscrit.

« M. *Prunis*, Chanoine régulier de Chancelade en Périgord, parcouroit cette Province pour faire des recherches relatives à une histoire du Périgord qu'il a entreprise. Il arrive à l'ancien Château de Montaigne, possédé par M. le Comte *de Segur de la Roquette*[1], pour en visiter les archives, s'il s'y en trouvoit. On lui montre un vieux coffre qui renfermoit des papiers condamnés depuis long-tems à l'oubli ;

1. Descendant de Montaigne.

on lui permet d'y fouiller. Il découvre le Manuscrit original des *Voyages de Montaigne*, l'unique probablement qui existe...

« Ce Manuscrit forme un petit *volume in-folio* de 278 pages... Une partie du Manuscrit (un peu plus du tiers) est de la main d'un domestique qui servoit de Secrétaire à Montaigne, et qui parle toujours de son maître à la troisiéme personne ; mais on voit qu'il écrivoit sous sa dictée, puisqu'on retrouve ici toutes les expressions de Montaigne, et que même en dictant il lui échappe des égoïsmes qui le décèlent. Tout le reste du Manuscrit où Montaigne parle directement et à la premiere personne, est écrit de sa propre main, (on a vérifié l'écriture) ; mais, dans cette partie, plus de la moitié de la Relation est en Italien. Au surplus, s'il s'élevoit quelques doutes sur l'authenticité du Manuscrit, il est déposé à la Bibliotheque du Roi, pour y recourir au besoin[1]. Ajoutons, pour l'exactitude, qu'il manque au commencement un ou plusieurs feuillets qui paroissent avoir été déchirés[2]...

« Pour pouvoir donner cet ouvrage au public, il falloit commencer par le déchiffrer : et en avoir une copie lisible. Le Chanoine de la Chancellade en avoit fait une ; il avoit même traduit toute la partie Italienne ; mais sa copie étoit très-fautive, il y avoit des omissions dont le sens souffroit assez fréquemment, et sa traduction de l'Italien étoit encore plus défectueuse. On a donc travaillé d'abord à transcrire le Manuscrit plus exactement, sans en omettre ni en changer un seul mot. Cette premiere opération n'étoit pas sans difficulté, tant par la mauvaise écriture du domestique qui tint la plume jusqu'à Rome, que par le peu de correction de Montaigne lui-même, qui, dans ses *Essais* ne nous laisse pas ignorer sa négligence sur ce point[3]. Ce qui

---

1. Ce manuscrit est depuis longtemps perdu.

2. Meusnier de Querlon dit plus loin, dans sa première note sur le texte : « Il manque deux pages du Manuscrit formant le premier feuillet, qui paroît avoir été déchiré fort anciennement, puisque le Livre a été trouvé en cet état. »

3. « Les mains, je les ay si gourdes, que je ne sçay pas escrire

rendoit les deux écritures encore plus difficiles à lire, c'étoit principalement l'ortographe qui ne peut être plus bisarre, plus désordonnée et plus discordante qu'elle l'est dans tout le Manuscrit. Il a fallu de la patience et du tems pour vaincre ces difficultés. Ensuite la nouvelle copie a été bien collationnée et vérifiée sur l'original; M. *Capperonnier* lui-même [1] y a donné les plus grands soins [2]...

« La partie de ce Journal qui devoit coûter le plus de peine étoit sans doute l'Italien de Montaigne encore plus difficile à lire que le texte François, tant par sa mauvaise ortographe, que parce qu'il est rempli de licences, de patois différens et de gallicismes. Il n'y avoit gueres qu'un Italien qui pût bien déchiffrer cette partie, et la mettre en état d'être entendue. M. *Bartoli*, Antiquaire du Roi de Sardaigne, et nouvellement élu Associé Étranger de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, se trouvoit heureusement à Paris pendant qu'on imprimoit le premier volume; il voulut bien se charger de ce travail. Il a donc non-seulement transcrit de sa main toute cette partie, mais encore il y a joint des notes grammaticales, comme nous en avons faites sur le texte François, et même quelques notes historiques : ensorte que tout l'Italien est imprimé d'après sa copie. C'est sur cette même copie et sur les nombreuses corrections, qu'il a faites encore à la traduction de M. *Prunis*, que nous avons rédigé la nôtre, sans trop nous asservir à la lettre, ce qui l'auroit pu rendre ridicule. Si dans le reste du Journal, toutes les expressions du texte François

---

seulement pour moy; de façon, que ce que j'ay barbouillé, j'ayme mieux le refaire que de me donner la peine de le démesler et relire. » *Essais* (1580), liv. II, ch. XVII.

« J'escrits mes lettres tousjours en poste, et si precipiteusement, que quoy que je peigne insupportablement mal, j'ayme mieux escrire de ma main, que d'y en employer un'autre, car je n'en trouve point qui me puisse suivre, et ne les transcrits jamais. » *Essais* (1588), liv. I, chap. XXXIX.

1. « Garde de la Bibliothèque du Roi. »

2. Querlon parle ensuite de ses notes, dont plusieurs appartiennent, dit-il, « à M. *Jamet* le jeune, homme de lettres fort instruit, de qui nous avons reçu de grands secours ».

ont été soigneusement conservées ; si l'on a même porté le scrupule jusqu'à représenter l'ortographe du premier écrivain, et celle de Montaigne, c'est pour ne pas laisser soupçonner la plus légere altération dans l'impression de l'ouvrage, où l'on ne s'en est permis en eftet aucune [1]. »

Le libraire Le Jay donna de ce *Journal* trois éditions à la fois en 1774 [2], puis une quatrième, et, l'année suivante, une cinquième. La plus belle est en un volume in-4° grand papier, de LIV-416 pages, qui se vendait en feuilles 18 livres, relié 21 livres. Une autre est en 3 volumes in-12 petit papier, comptant CXXXVI-214, 323 et 461 pages, qui se vendaient en feuilles 4 livres 10 sols, reliés 7 livres 10 sols. Une troisième, en 2 volumes in-12 grand papier, de CVIII-324 et 601 pages, se vendait en feuilles 5 livres, reliée 6 livres. Ces trois éditions sont ornées d'un portrait

---

1. L'abbé Prunis, ou de Prunis, avait découvert le manuscrit en 1770 ou peut-être l'année avant. Le « chevalier de Segur », qui le lui avait remis pour le publier en lui demandant un reçu, le lui retira plus tard et le confia à Meusnier de Querlon : de quoi l'abbé se plaignit amèrement dans une « Lettre adressée aux Auteurs du Journal des Beaux-Arts et des Sciences » et insérée dans ce *Journal*, 1774, t. V, p. 328-339 : « J'emporte l'ouvrage, dit-il, je le déchiffre, je le transcris, j'y mets des notes ; M. d'Alembert, à qui je fis part de ma bonne fortune, voulut bien encourager mon travail par différentes Lettres qu'il m'écrivit en Province. L'ouvrage fut annoncé dans les Journaux ; le Public l'attendoit avec impatience, et je fis le voyage de Paris pour le donner à l'impression... Et cependant l'ouvrage s'est imprimé, et moi, j'attends depuis deux ans à Paris avec une patience inimitable, réduit en ce moment à demander au moins, et mon reçu et ma copie, que je ne puis obtenir.

« Tel est le prix que j'ai reçu de quatre années de travaux, de peines et de soins. Le Libraire, qui ne savoit auquel entendre, fit part de son embarras à M. de Querlon ; il lui demanda conseil. Soyez tranquille, mon ami, c'est moi qui ferai revivre [Montaigne... M. Battory (Bartoli) traduira la partie de l'italien ; M. Zamet (Jamet) fera des notes ; et, tranquille dans mon Cabinet, je prendrai modestement le titre d'Editeur : quant au véritable Auteur de la découverte, j'avancerai qu'il n'a su ni lire, ni copier, ni traduire, et parlà je justifierai l'indispensable nécessité de me choisir. »

2. *Année littéraire*, 1774, t. II, p. 289 et suivantes.

de Montaigne[1]. La quatrième, en 2 volumes in-12, qui parut la même année, porte cette note : « Nous avons jugé plus convenable de le retrancher [le texte italien] dans cette nouvelle édition, et de n'en donner que la traduction : il ne faisoit que grossir inutilement l'ouvrage. » L'édition de 1775 est en 3 volumes petit in-12, de XCII-252, 225 et 248 pages.

Dans une phrase citée plus haut de son *Discours préliminaire*, Meusnier de Querlon nous apprend que Bartoli « se trouvoit heureusement à Paris pendant qu'on imprimoit le premier volume ». La première édition était donc en plusieurs volumes ; c'est probablement celle en 2 vo-

1. Un « Avis intéressant Sur les Voyages de Michel de Montaigne, nouvellement recouvrés », portant un permis d'imprimer du 5 septembre 1772, annonce ces trois éditions du *Journal* et met en souscription celle in-4° au prix de 12 livres en feuilles. (Il y a deux exemplaires de ce prospectus à la Bibliothèque Nationale, dans la collection Payen.) On y lit ceci : « Le véritable portrait de MONTAIGNE, bien différent de celui qui est à la tête du MONTAIGNE de Londres, sera gravé par M. *de Saint-Aubin* de l'Académie Royale de Peinture, d'après l'original peint à Rome, pendant le séjour que MONTAIGNE y fit, et il sera mis à la tête des Voyages. M. le Marquis de Segur, qui l'a entre les mains, a bien voulu le communiquer, pour le faire graver. » Si Montaigne s'était fait peindre à Rome, n'aurait-il pas noté cela dans son *Journal?* L'*Avis* promettait que cet ouvrage serait « sûrement prêt vers le mois de Mars prochain » (1773).

Le Dr Payen a collé en tête de son exemplaire in-4° du *Journal* une lettre que Meusnier de Querlon écrivait le 27 octobre 1772 à Grosley, « Avocat au Parlement à Troyes en Champagne ». Elle se termine ainsi : « Les Voyages de Montaigne en Italie et dans une partie de l'Allemagne sont actuellement sous presse et *fervet opus*, car il y en a deja plus de six feuilles d'imprimées. Cette Edition me coute beaucoup de recherches et de travail; cependant j'ay deja fait plus de la moitié des Notes dont l'ouvrage sera necessairement herissé ; Notes explicatives des vieux mots, ou des tours particuliers de Montaigne que tout le Monde n'entendroit pas, Notes Géographiques, historiques, etc. Si vous aviez fait un petit voyage a Paris je vous aurois montré le Manuscrit original et l'écriture naive (c'est a dire a peu pres detestable) du bon Montaigne. Je lis maintenant tout cela, comme les Impressions du Louvre. » Le bonhomme se flattait un peu.

lumes in-12 (avec le texte italien) [1]. Cela d'ailleurs importe peu : les trois premières éditions ont été imprimées sur la même copie ; elles sont également originales et également incorrectes [2].

Montaigne en écrivant n'employait ni accents ni ponctuation. Il ne mettait guère de majuscule qu'au commencement des phrases. Son orthographe était extrêmement capricieuse. Voici un billet de lui au maréchal de Matignon, fidèlement reproduit au tome IV des *Essais* de la collection Lemerre, p. 329 :

« Monseignur ceus de ce cartier qui estoint alles vers le roy de nauarre sont de retour despuis deus iours Ie ne les ai pouint ueus mais ils n'ont raporte que l'inclination a la paix suiuant ce que ie uous ai escrit et n'onts rien de noueau sauf un' assamblee generale et extraordinere qui se faict lundi a s. foi de plusieurs ministres Si une grande compaignie de diuerse sorte de ians et de sexes se rant demein ceans come ie l'atans ie vous ferai part de ce que i'y apranderai etc. »

Tel est l'aspect que présenterait le *Journal de voyage*, très exactement recopié et imprimé. Il est évident que le copiste y a ajouté la ponctuation, souvent à contre-sens, beaucoup trop d'accents, beaucoup de majuscules, et, comme le manuscrit était peu lisible, il a estropié un grand nombre de mots. L'impression a été très peu soignée : si l'on compare entre elles les cinq éditions anciennes, on y trouve des variantes en nombre infini. Ainsi, dans les premières pages : n'estoint, n'estoient ; trope, troupe ; mesme, même ; equipage, équipage ; cinquiesme, cinquiéme ; faux-

---

1. Il y a dans la Collection Payen deux exemplaires de cette édition. L'un d'eux (le n° 386) renferme deux cartons que l'autre n'a pas. Un de ces cartons corrige une faute de l'autre exemplaire, où une note relative au temple de Bâle était mal placée. L'édition in-4° a la même faute ; l'édition en 3 vol. in-12 petit papier ne l'a plus.

2. Les deux autres éditions semblent avoir été imprimées aussi sur cette copie, mais avec plus de négligence : aussi fournissent-elles plusieurs bonnes leçons, aux passages qui n'ont pas été rajeunis par le correcteur.

bourg, faubourg; audelà les pons, audelà des pons, au-delà des pons; entourné, entouré; estoit, étoit; Huguenots, huguenots; avecq', aveq'; monstrent, montrent; sale, salle; antien, ancien; mylieu, milieu; sulemant, seulemant, seulement, etc. Dans une même édition, suivant le caprice du copiste, du compositeur ou du correcteur, ici l'orthographe est archaïque, là elle est rajeunie; on rencontre des pages où les accents sont clairsemés, et d'autres où ils sont prodigués, même les accents circonflexes, à peu près inconnus de Montaigne [1].

Il fallait donc d'abord établir un texte se rapprochant le plus possible de la copie faite par les premiers éditeurs, et pour cela choisir entre les variantes celle qui présentait l'orthographe la plus ancienne et la plus conforme soit à la prononciation gasconne de Montaigne, soit à l'orthographe des éditions des *Essais* corrigées par lui. Supprimer ensuite les accents circonflexes, tous les accents graves (excepté sur les mots à, là, voylà, où...), et la plupart des accents aigus. Là où les éditions originales ne donnent pas le même mot, imprimer à part la variante rejetée. Enfin recueillir tantôt d'une édition, tantôt d'une autre, quelque mot ou membre de phrase qui manque dans les autres [2].

Cela fait, le lecteur se trouvait encore à chaque page arrêté et rebuté par des phrases bizarres, obscures ou inintelligibles. Les fautes sautaient aux yeux, très faciles parfois à corriger, car le copiste était manifestement peu versé dans la langue du XVI[e] siècle. C'était des noms propres ou des noms communs mal déchiffrés, une mauvaise ponctuation, ou des notes de la main de Montaigne écrites en marge ou en interligne que l'on avait introduites dans le texte à tort

1. Il n'y en a que trois ou quatre dans les *Essais :* naîfvement (liv. I, ch. XXXVII), lâche (liv. III, ch. II), et au mot latin *mansuevêre* (ibid.). On lit aussi : vous vîtes, dans une lettre du 10 juin 1568. Montaigne écrivait *lache* sans accent ou avec un accent aigu sur l'*a*, ou bien *lasche*.

2. On ne pouvait songer ni à rendre au texte son aspect primitif : c'était à plaisir le rendre illisible; ni à corriger l'orthographe et la ponctuation d'après les règles que suivaient les premiers éditeurs des *Essais :* ces restaurations ne sont plus à la mode.

ou à une mauvaise place. Il suffira de quelques exemples pour montrer que tout éditeur avait le droit et le devoir de corriger le texte des éditions originales même lorsqu'il semble conforme à la copie [1]. Les premiers éditeurs impriment, p. 103, « une ville nommée Sonchem » pour « une ville nommée Bouchorn » ; p. 156, « le seigneur Hortimato » pour « le seigneur Fortunato » ; p. 170, « le sieur de Millau, fils de M. de Salignac » pour « le sieur de Millac, fils de M. de Salagnac » ; p. 466, « Montu » pour « Monluc ». On s'étonne d'apprendre, p. 106, que les Allemands « desdeingnent les truites, et n'en mangent que le foye » ; il fallait lire « le froye », c'est-à-dire le frai. On lit, p. 141 : « M. de Montaigne disoit s'agreer fort en ce detroit... et n'y trouvions incommodité que de la plus espesse et insupportable poussiere que nous eussions jamais santy, qui nous accompaigna en tout cet entredeus des montaignes. Dix heures aprés, M. de Montaigne disoit que *c'estoit la lune de ses tretes...* » « Parce que, nous explique Meusnier de Querlon, cette poussiere obscurcissant le jour, ne lui laissoit, ainsi que la lune, que ce qu'il falloit de clarté pour se conduire. » Glose ingénieuse ; mais il valait mieux imprimer : « Dix heures aprés (M. de Montaigne disoit que *c'estoit là l'une de ses tretes*)... » On lit, p. 88 : « L'usage en est fort antien (des eaux de Bade), et duquel Tacitus faict mantion ; il en chercha tant qu'il peut la maitresse source... » On peut mettre un point avant *il*, qui désigne Montaigne lui-même, et non pas Tacite comme le croyaient les précédents éditeurs. Montaigne en relisant son *Journal*, soit dans le cours du voyage, soit après son retour, l'avait surchargé de notes, pour le compléter, l'expliquer ou le corriger, ainsi qu'il faisait sur son exemplaire des *Essais*. Le copiste a introduit toutes ces notes (hormis une seule) dans le texte [2], où elles sont quelquefois aisées à reconnaître, soit par

---

1. Le texte défectueux des éditions originales est reproduit au bas de la page. Quand la correction me paraît moins sûre et moins nécessaire, je me contente de la proposer en note.

2. Il en a mis quelques-unes entre crochets.

l'orthographe qui diffère de celle du secrétaire[1], soit parce que Montaigne s'exprime à la première personne, ou bien lorsqu'il parle de choses qu'il n'a vues que plus tard, ou bien encore parce que ces notes ne sont pas insérées à leur vraie place. Ainsi, p. 396, on lit, en italien : « Les murs (du Campo-santo) pleins de peintures antiques. Entre autres de Gondi, Florentin, auteur de cette maison. » La place de cette dernière phrase était plus loin, après les suivantes : « Les nobles de cette cité (Pise) avaient leurs sépulcres sous ce corridor, à couvert. Il y a les noms et armes des familles, jusqu'au nombre de 400. Entre autres de Gondi, etc. »

Pour le texte italien de Montaigne, il y avait à faire le même travail : rétablir la copie de Bartoli le plus exactement possible, grâce aux variantes des éditions originales ; puis retrouver les mots qu'il avait mal lus, modifier la ponctuation lorsqu'elle faussait le sens, et remettre à leur vraie place les annotations. Mais il fallait bien se garder de corriger les barbarismes et les solécismes, car notre voyageur ne prétendait pas savoir le pur toscan. « Je conseillois, dit-il[2], en Italie à quelqu'un qui estoit en peine de parler Italien, que pourveu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre, sans y vouloir autrement exceller, qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche, Latins, François, Espagnols, ou Gascons, et qu'en y adjoustant la cadence et terminaison Italienne, il ne faudroit jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou Thoscan, ou Romain, ou Venetien, ou Piemontois, ou Napolitain, et de se joindre à quelqu'une de tant de formes. » C'est une phrase qu'il faut toujours avoir à la pensée en traduisant ces notes de Montaigne. Sur la fin de son séjour en Italie, il s'évertua, mais en vain, pour apprendre à parler plus correctement[3]. Son italien n'est que du latin, du français,

---

1. Le secrétaire écrit : being, Guascogne, point ; Montaigne : bein, Gascouigne, pouint, etc.

2. *Essais* (1588), liv. II, ch. XII.

3. *Journal*, p. 418. — Il n'avait « eu loisir, pour etre tousjours en compagnie de François, de faire nul apprentissage qui vaille ». *Journal*, p. 493.

ou du gascon, mal déguisé, souvent plus obscur à des Italiens qu'à des lecteurs familiers des *Essais*[1]. La traduction nouvelle qui l'accompagne recherche et emploie autant que possible, sans être un pastiche, les tournures et les mots surannés de Montaigne : elle est ainsi moins élégante, mais beaucoup plus fidèle, et elle contraste moins avec le reste du *Journal*.

Pour ne pas importuner le lecteur au milieu de chaque phrase, j'ai renvoyé à la fin du volume une liste des principales variantes des éditions originales. Cette liste ne comprend pas les variantes de ponctuation ou d'orthographe, ni les fautes d'impression évidentes (parmi lesquelles je range presque toutes les omissions de mots ou de phrases).

Il y a dans les éditions originales des fautes qui reviennent fréquemment et que je ne signale qu'une fois (comme *nous vismes* pour *nous vinsmes*, *lieus* pour *lieues*). Le premier éditeur avait ajouté au texte en beaucoup d'endroits, pensant l'éclaircir ou le corriger, des mots en italique ou entre parenthèses ; je les ai rejetés presque tous en note. Il a distingué partout l'*u* du *v*, et l'*i* du *j*, excepté dans quelques mots très rares : *Zuingle* pour *Zvingle*, *tousiours* pour *tousjours*, *poure* pour *povre*, etc. J'ai suivi le même système, afin de rendre la lecture plus commode, même dans les citations des *Essais* ou des auteurs du XVIe siècle.

Il est à croire que, pour épargner le papier, le manuscrit du *Journal* était excessivement compact. Dans les éditions

---

1. Il était inutile de noter les fautes d'italien de Montaigne. Elles sont trop nombreuses, et il est parfois difficile de savoir si tel ou tel mot a été forgé par lui, ou s'il le tient d'un patois de Lucques ou d'ailleurs. En voici quelques-uns qui semblent porter sa marque : *piggioni*, pigeons, pour *piccioni ; migrena*, migraine, pour *emicrania ; massepano*, massepain, pour *marzapane ; in faccione*, en façon, pour *in sembianza ; cielo*, ciel, dais, pour *baldacchino ; barbi*, chevaux barbes, pour *barberi ; criado*, domestique, mot espagnol ; *toaillie*, nappes (touailles), pour *tovaglie ; succara*, sucre, pour *zucchero ; levoratto*, levreau, pour *lepratto ; fiffari*, fifres, pour *piffari ; officiero*, pour *ufficiale*... Il change souvent le genre des mots ; il conjugue les verbes à sa mode ; ses tournures sont plus françaises qu'italiennes : mais tout cela ne l'empêchait pas de bien se faire entendre.

originales le texte français (surtout la partie écrite par le secrétaire et surtout dans l'édition qui me paraît la plus ancienne) n'a presque point d'alinéa ; l'italien en a un grand nombre. Je suis revenu à la ligne partout où le sens le demandait ; et je n'ai pas toujours conservé les coupures du texte italien, car elles sont du fait de Bartoli. Pour la table des matières et le titre courant j'ai divisé le *Journal* en quatorze parties.

Grâce au peu de soin des premiers éditeurs, cette œuvre posthume de Montaigne ne fut pas accueillie comme elle aurait dû l'être. Grimm (ou Diderot), dans sa *Correspondance littéraire* de mai 1774, déclare que ce n'est « qu'un itinéraire sec et froid... Si vous ôtez de deux volumes tout au plus une vingtaine de pages, le reste ne méritait pas mieux d'être conservé que la vieille lampe d'Epictète [1]. » Et il se rejette dans un chaleureux éloge des *Essais*. Les générations suivantes ne se montrent guère moins dédaigneuses. Stendhal[2] reproche à notre voyageur d'avoir manqué du sentiment des arts, contre lequel « l'esprit français, l'*esprit* par excellence... est un préservatif sûr ». Chateaubriand lui fait le même reproche; mais il le cite fréquemment dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. J.-J. Ampère le lit avec plaisir et, dans ses *Portraits de Rome à différents âges*[3], en copie plusieurs pages, entre autres celle sur les ruines de Rome, bien qu'il la trouve déclamatoire. Sainte-Beuve, plus pénétrant, consacre un article à ce *Jour-*

---

1. Paris, Furne, 1830, t. VIII, p. 333. Nos philosophes préféraient les idées générales aux petits faits bien observés. Ils étaient choqués de ce pèlerinage de Montaigne à Lorette, et des louanges qu'il donne aux Jésuites. Et puis l'éditeur leur était antipathique. Le *Journal* fait-il allusion aux églises que les Huguenots venaient de démolir en France, Querlon insinue en note : « Les Apôtres de la Tolérance ne s'empresseront pas de vérifier ce fait, qui doit un peu les gêner, surtout écrit de la main de Montaigne. » Et Grimm se fâche : « On peut avoir le droit d'écrire des platitudes, mais peut-on pardonner une méchanceté si bête et si noire? »

2. *Promenades dans Rome* (1828), Paris, 1883, t. II, p. 237.

3. *La Grèce, Rome et Dante*, Paris, Didier, 1850, p. 136.

nal[1], qui, selon lui, « n'a rien de curieux littérairement ; mais moralement, et pour la connaissance de l'homme, il est plein d'intérêt ». Ce n'est peut-être pas encore assez dire.

Les différents éditeurs de Montaigne ne crurent pas devoir joindre aux *Essais* et aux *Lettres* du moraliste ce *Journal de voyage* qui en est le complément nécessaire. Eloi Johanneau demanda à Louis Aimé-Martin sur ce *Journal* une notice qui en renferme quelques passages : Paris, Lefèvre, 1818, 5 volumes in-8°. Amaury-Duval ne cite « que peu de morceaux de cette production informe » : Paris, Chasseriau, 1820-1823, 6 volumes in-8°. J.-V. Leclerc donne aussi une notice sur ce voyage : Paris, Lefèvre, 1826, 5 volumes in-8°. Seul, à ma connaissance, Buchon le réimprima dans les *Œuvres* de Michel de Montaigne : Panthéon littéraire, Paris, Lefèvre, 1836, 1 volume grand in-8° à deux colonnes. Il reproduit simplement le texte et les notes de Querlon, et ne donne que la traduction de la partie écrite en italien.

L'Inventaire de la collection Payen, dressé par Gabriel Richou (Paris, Techener, 1878), mentionne trois traductions du *Journal* : une allemande (Halle, Hendel, 1777-1779, 2 vol. in-8°), « très-inexacte attribuée à J.-H. Frédéric Ulrich » ; une autre, qui ne comprend que le voyage en Suisse, et qui a paru dans *Helvetischer Almanach*... (Almanach suisse pour l'année 1800, Zurich, in-32) ; et une traduction anglaise, par William Hazlitt, des *Essais*, des *Lettres* et du *Journal* (Londres, Templeman, in-8°, 2° édit. 1845).

Enfin il a paru en 1889 à Città di Castello une édition du *Journal*, donnée par M. le professeur Alessandro d'Ancona, de Pise, sous le titre suivant : *L'Italia alla fine del secolo XVI. Giornale del viaggio di Michele de Montaigne in Italia nel* 1580 *e* 1581. Il y ajouta en 1895 un *Index alphabétique*, le tout faisant un volume in-8° de LV-719 pages. M. d'Ancona avait sous les yeux trois des éditions anciennes. Ce qui fait le prix de ce volume et justifie

1. *Nouveaux Lundis* (1862), t. II, Montaigne en voyage.

son titre, ce sont les notes (en italien), pleines d'érudition et d'humour, extrêmement copieuses, envahissant parfois toute la page. Elles comprennent une partie des notes de Meusnier de Querlon, et de nombreux passages des *Essais* qui éclairent ou complètent le *Journal*. Mais elles abondent surtout en renseignements de toute nature sur les villes et régions d'Italie visitées par Montaigne, et en citations souvent fort curieuses d'anciens voyageurs, chroniqueurs et écrivains. Naturellement il manque à cet ouvrage la traduction du texte italien de Montaigne. Il s'adresse particulièrement à des Italiens amateurs d'histoire locale.

Pour la présente édition je laisse de côté presque toutes les notes de Meusnier de Querlon, la plupart très sommaires, insignifiantes ou inexactes. J'emprunte à M. d'Ancona un assez grand nombre des siennes, ou plutôt l'essentiel de ces notes : de peur d'étouffer le récit de Montaigne j'ai dû négliger maint détail intéressant que les curieux trouveront dans l'édition italienne. Parmi les notes nouvelles, une partie a pour objet la restitution du texte ; d'autres expliquent les mots ou locutions que leur ancienneté rend obscures. Des notes assez longues sont consacrées aux personnages que notre voyageur a fréquentés. Je cite de préférence nos écrivains du XVI[e] siècle qui ont fait le voyage d'Italie : Commynes, Rabelais, Monluc, Joachim du Bellay, Brantôme. Le *Courtisan* de Castiglione, l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne, les *Mémoires* de la reine Marguerite, la *Satyre Menippée*, les *Journaux* de l'Estoile, l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, et surtout les *Lettres* de Paul de Foix, qui fut nommé ambassadeur à Rome pendant le séjour de Montaigne, m'ont fourni beaucoup de renseignements. Le président de Brosses, ce Bourguignon pétillant d'esprit et de verve, magistrat et cavalier, curieux, érudit et amoureux de l'antiquité comme Montaigne, ne pouvait connaître l'existence du *Journal* ; il le confirme ou le contredit à l'occasion dans ses *Lettres*. Mais, comme c'est Montaigne lui-même que l'on cherchera ici, la meilleure et la plus sûre illustration de ces notes prises au jour le jour se trouve dans les *Essais*. J'en ai multiplié les passages, en indiquant la date de l'édition où

ils ont paru pour la première fois. Ainsi le lecteur discernera mieux l'état d'esprit du moraliste à la veille de son départ pour Rome, et le profit qu'il a retiré de ce long voyage, les idées nouvelles, les impressions et les souvenirs qu'il en a rapportés et dont il a voulu faire part au public.

II

CAUSES DU VOYAGE DE MONTAIGNE

« L'an du Christ 1571 et de son âge le trente-huitième, la veille des calendes de mars (28 février), au jour anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, depuis longtemps dégoûté de la servitude des cours, et des charges publiques, se retirant plein de santé dans le giron des doctes Vierges, où calme et sans nul souci il franchira enfin ce peu qui lui reste d'une carrière dont il a parcouru déjà la plupart, souhaitant seulement que les destins lui donnent d'achever ces demeures et douces retraites héréditaires, il les a consacrées à sa liberté et tranquillité et loisir. » Ainsi parle l'inscription latine que Montaigne fit peindre dans le cabinet attenant à sa librairie, lorsqu'il renonça à l'ambition sur le conseil de ses bons amis du temps passé.

Cette librairie, située au second étage d'une tour isolée, était une retraite encore plus intime, le seul coin soustrait « à la communauté et conjugale et filiale et civile ». Notre philosophe y passait presque toutes ses journées, se plongeant dans de vastes lectures, ou feuilletant « à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues [1] ». Puis il rêvait, il jouait avec sa chatte, il se promenait de long en large pour éveiller ses pensées, et, quand le dieu s'emparait de lui, il dictait fougueusement ses « songes », toutes sortes de réflexions entremêlées de libres confidences qui composèrent pêle-mêle les deux premiers livres des *Essais*. Il peignait ainsi, à touches de plus en plus précises et indiscrètes, son portrait, ce portrait magique où chacun de nous croit se reconnaître.

Or, moins de dix ans après la date de cette inscription, après ce vœu solennel de retraite et de repos, Montaigne

1. *Essais* (1588), liv. III, ch. III.

entreprenait un long voyage, qui dura dix-sept mois et qui aurait duré beaucoup plus longtemps, qui l'aurait entraîné peut-être, après un long séjour à Venise et à Naples, jusqu'en des pays barbares « à Cracovie ou vers la Grece par terre », si son élection imprévue à la mairie de Bordeaux ne l'eût rappelé en France. Comment s'était-il dégoûté si vite de ses livres, du château paternel et de la vie de famille ? Pourquoi n'y avait-il pas trouvé la tranquillité et le bonheur que son imagination s'était forgés ? Il y était venu l'âme encore « pleine de satisfaction, et de feste ». Mais il n'était pas fait pour la solitude[1]. Les guerres de religion qui ensanglantaient les environs, et une douloureuse maladie qui ruina pour toujours sa santé troublèrent bientôt presque tous ses loisirs d'inquiétudes et de mélancolie. C'est pour s'en distraire, et dans l'espoir de puiser du soulagement aux eaux les plus fameuses de l'Europe, qu'il se mit en route, poussé d'ailleurs par

... le desir de voir et l'humeur inquiete.

Montaigne avait pu croire les guerres de religion terminées par l'édit de Saint-Germain (1570), très favorable aux Réformés. Mais tous les événements qui endormirent la défiance de leurs chefs, l'alliance avec l'Angleterre d'Elisabeth, les projets de guerre au Pays-Bas contre les Espagnols, le mariage d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, excitèrent la colère des Catholiques et aboutirent au massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), suivi de massacres à Toulouse et à Bordeaux : la retraite de Montaigne fut encore une fois « au moyeu des troubles ». Le duc d'Anjou (le futur Henri III) assiégea vainement La Rochelle, et le roi dut accorder à ses sujets rebelles une nouvelle paix (1573), qui n'empêcha pas une sixième guerre d'éclater l'année suivante.

Une armée royale, commandée par le duc de Montpensier, vint combattre La Noue dans le Poitou. Montaigne s'y rendit en volontaire ; car, depuis qu'il avait résigné son

---

1. « Je n'ai rien si enemi, à ma santé, que l'ennui et oisifveté. » *Journal*, p. 263. « ... De melancholie, qui est ma mort... » *Ibid.*, p. 264. Voy. *Essais* (1580), liv. II, chap. VIII, 2e phrase.

office de conseiller au parlement de Bordeaux, il n'était plus que « soldat et Gascon[1] ». Il aimait la vie des camps. « La compagnie de tant d'hommes vous plaist, nobles, jeunes, actifs : la veuë ordinaire de tant de spectacles tragiques : la liberté de cette conversation, sans art, et une façon de vie, masle et sans ceremonie : la varieté de mille actions diverses : cette courageuse harmonie de la musique guerriere, qui vous entretient et eschauffe, et les oreilles, et l'ame : l'honneur et noblesse de cet exercice : son aspreté mesme et sa difficulté... Vous vous conviez aux rolles, et hazards particuliers, selon que vous jugez de leur esclat, et de leur importance : [soldat volontaire]...[2] » De son camp de Sainte-Hermine, le duc de Montpensier l'envoya porter des instructions écrites au parlement de Bordeaux, peut-être pour l'avertir d'une entreprise que les Huguenots faisaient sur la ville de Blaye. Montaigne prononça un long discours « en la Chambre du Conseil », le 11 mai 1574. Puis il retourna sans doute à l'armée. On

---

1. Montaigne, qui a « la bouche si effrontee », juge certains de ses gestes trop réservés : « J'y souffre plus de contrainte que je n'estime bien seant à un homme, et sur tout à un homme de ma profession. » *Essais* (1580), liv. I, chap. III. Quand il doit parler en public, il aime « aussi cher ne rien dire qui vaille, que de montrer estre venu preparé pour bien dire : chose messeante, sur tout à gens de ma profession... [*Simpliciora militares decent.*] » *Essais* (1588 et 1595), liv. III, chap. IX. Il ne faut pas s'étonner que la veuve de Montaigne ait fait coucher sur sa tombe son effigie armée de toutes pièces : il s'était exercé longtemps « aux courvées de la guerre ». Il s'était défait de son état de conseiller au parlement « pour suivre les armes », comme le dit son contemporain La Croix du Maine (*Les Bibliothèques Françoises*, Paris, 1772, t. II, p. 130). Brantôme cependant trouvait qu'il y avait mauvaise grâce : « ... Nous avons veu des conseillers sortir des courtz de parlement, quitter la robe et le bonnet carré, et se mettre à traisner l'espée, et les charger de ce collier (de l'ordre de Saint-Michel) aussitost, sans autre forme d'avoir faict guerre, comme fit le sieur de Montaigne, duquel le mestier estoit meilleur de continuer sa plume à escrire ses *Essays* que de la changer avec un' espée qui ne luy siéoid si bien. » Edit. Lud. Lalanne, t. V, p. 92.

2. *Essais* (1588 et 1595), liv. III, chap. XIII.

ignore s'il prit part aux campagnes des années suivantes[1].

« La liberté et l'oysiveté, » ses « maistresses qualitez », étaient « diametralement contraires » à l'ambition[2]. Il avait la parole trop franche, l'esprit trop libre, et trop de désintéressement, pour se donner corps et âme à un parti. Aussi se voyait-il suspect aussi bien aux Ligueurs qu'aux Huguenots. « Au Gibelin j'estois Guelphe, au Guelphe Gibelin[3]. » Il se réfugiait dans sa librairie. « C'est la retraitte à me reposer des guerres. J'essaye de soustraire ce coing, à la tempeste publique, comme je fay un autre coing en mon ame[4]. » Pour cela il ne comptait guère sur la force des murailles de sa maison. « Elle n'est close à personne, qui y heurte. Il n'y a pour toute provision, qu'un portier, d'ancien usage et ceremonie : qui ne sert pas tant à defendre ma porte, qu'à l'offrir plus decemment et gratieusement[5]. » Et pourtant « le lieu où je me tiens, disait-il, est tousjours le premier et le dernier, à la batterie de nos troubles : et où la paix n'a jamais son visage entier[6] ». Montaigne se trouvait donc, lui et sa famille, « hors la protection des loix », à la merci de ses voisins ou de la première bande qui passait par là. « ... Tout homme François, soit en particulier, soit en general, se voit à chaque heure, sur le poinct de l'entier renversement de sa fortune[7]. » « Je me suis couché mille fois chez moy, imaginant qu'on me trahiroit et assommeroit cette nuict là[8]... » Il estimait « à un

---

1. Il fit du moins plusieurs absences depuis sa retraite et avant son voyage. « Je n'y mets la main (aux *Essais*), que lors qu'une trop lasche oysiveté me presse, et non ailleurs que chez moy. Ainsin il s'est basty à diverses poses et intervalles, comme les occasions me detiennent ailleurs par fois plusieurs moys. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

2. *Essais* (1595), liv. III, chap. IX.

3. *Essais* (1588), liv. III, chap. XII.

4. *Essais* (1595), liv. II, chap. XV.

5. *Essais* (1595) liv. II, chap. XV.

6. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

7. *Essais* (1588), liv. III, chap. XII.

8. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

merveilleux chef d'œuvre, et exemplaire, » que sa demeure fût restée « vierge de sang, et de sac, soubs un si long orage, tant de changemens et agitations voisines[1] ». Chaque jour il détestait ces brigandages. « Je vois, non une action, ou trois, ou cent, mais des mœurs, en usage commun et reçeu, si farouches, en inhumanité sur tout et desloyauté, qui est pour moy la pire espece des vices, que je n'ay point le courage de les concevoir sans horreur[2]. » On n'est pas surpris de l'entendre, lorsqu'il voyage en Allemagne, se mutiner contre la France, et mépriser « son païs, qu'il avoit à haine et à contrecœur[3] ».

Sa santé, naguère « allegre et bouillante », ne l'inquiétait pas moins que les déchirements de sa patrie. Il était « cheu tout à coup », à l'âge de 44 ou 45 ans[4], « d'une tres-douce condition de vie, et tres-heureuse, à la plus douloureuse, et penible, qui se puisse imaginer ». Il se voyait « aux prises » avec la colique néphrétique, « la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle, et la plus irremediable », maladie dont son père était mort « merveilleusement affligé d'une grosse pierre, qu'il avoit en la vessie ». Avant son voyage Montaigne en avait « desja essayé cinq ou six bien longs accez et penibles ».

Il s'était rendu, pour la combattre, aux eaux des Pyrénées. « Je fus premierement à Aigues-Caudes, de celles la je n'en sentis nul effet, nulle purgation apparente : mais je fuz un an entier aprez en estre revenu sans aucun ressentiment de colique, pour laquelle j'y estoy allé. Dépuis je fus

---

1. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

2. *Ibid.*

3. *Journal*, p. 107.

4. La colique le surprit 45 ans après sa naissance, ou plutôt après sa conception (*Essais*, liv. II, chap. XXXVII), qui avait précédé sa naissance de 11 mois : il en aurait donc subi la première attaque vers la fin de mars 1577. — Mais on ne saurait fixer une date aussi précise. Ne dit-il pas, à la page suivante : « d'avoir vescu sain quarante sept [1588 : quarante six] ans pour ma part, n'est-ce pas assez ? » *Essais* (1595).

a Banieres, celles cy me firent vuyder force sable, et me tindrent le ventre long temps apres fort lâche. Mais elles ne me garantirent ma santé que deux mois : car apres cela j'ay esté tresmal traicté de mon mal[1]. »

« Les accés, disait-il encore, me reprennent si souvent, que je ne sens quasi plus d'entiere santé. » Ayant la haine et le mépris de la médecine, il n'avait un peu d'espoir que dans les eaux thermales « par ce que c'est une potion naturelle, simple, et non mixtionnée, qui au moins n'est point dangereuse, si elle est vaine... Il ne leur faut pas oster aussi qu'elles n'esveillent l'appetit et ne facilitent la digestion, et ne nous prestent quelque nouvelle alegresse, si on n'y va du tout abatu de forces. Mais moy je n'y ay esté ny ne suis deliberé d'y aler que sain et avecques plaisir[2]. » « Qui n'y apporte, ajoutait-il à son retour d'Italie, assez d'allegresse, pour pouvoir gouster le plaisir des compagnies qui s'y trouvent, et jouyr des promenades et exercices, à quoy nous convie la beauté des lieux, où sont communément assises ces eaux, il perd sans doubte la meilleure piece et plus asseurée de leur effect[3]. »

Outre le désir d'éprouver la force bienfaisante des eaux les plus renommées, il sentait un besoin quelque peu maladif de changer de place. « Je sçay bien, avouait-il plus tard, qu'à le prendre à la lettre, ce plaisir de voyager, porte tesmoignage d'inquietude et d'irresolution[4]. » « Je courrois d'un bout du monde à l'autre, chercher un bon an de tranquillité plaisante et enjouee, moy, qui n'ay autre fin que vivre et me resjouyr[5]. » «... Je sçay bien ce que je fuis, mais non pas ce que je cherche[6]. »

La curiosité insatiable de son esprit l'aiguillonnait encore.

---

1. *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII. Il avait fait aussi une saison aux eaux thermales de Preissac (près Dax) et de Barbotan (département du Gers). *Journal*, p. 353.

2. *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

3. *Essais* (1582), liv. II, chap. XXXVII.

4. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

5. *Essais* (1588), liv. III, chap. V.

6. *Essais* (1588). liv. III, chap. IX.

A force de relire ses livres préférés, il les épuisait; il voulait quitter pour quelque temps Sénèque et Plutarque, et converser avec des vivants, avec des hommes d'autres pays. Son imagination se plaisait « plus des choses estrangeres que des nostres ». « Les polices, disait-il, les mœurs loingtaines me flattent, et les langues[1]. » « J'estime tous les hommes mes compatriotes... Le voyager me semble un exercice profitable. L'ame y a une continuelle exercitation, à remarquer des choses incogneuës et nouvelles. Et je ne sçache point meilleure escole, comme j'ay dict souvent, à façonner la vie, que de luy proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, [fantasies, et usances] : et luy faire gouster une si perpetuelle varieté de formes de nostre nature[2]. » Il avait recommandé en effet aux jeunes gens « la visite des pays estrangers... pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons : et pour frotter et limer nostre cervelle contre celle d'autruy[3]... »

Quelle est la contrée qui l'attirait davantage? Lorsqu'il nous affirme qu'il fût allé plus volontiers à Cracovie ou vers la Grèce « que de prendre le tour vers l'Italie », et qu'il souhaitait peu de voir Rome, attendu « qu'elle estoit connue d'un chacun, et qu'il n'avoit laquais qui ne leur peust dire nouvelles de Florence et de Ferrare[4] », c'est une boutade contre ses compagnons de route.

On sait que jusqu'à l'âge de six ans le latin fut sa langue maternelle. « Le premier goust » qu'il eut aux livres lui vint « du plaisir des fables de la Metamorphose d'Ovide ». « Dés ma premiere enfance, dit-il, la poësie a eu cela, de me transpercer et transporter[5] ». « ... J'enfilay tout d'un train Vergile en l'Æneide, et puis Terence, et puis Plaute, et des comedies Italiennes[6]. » A douze ans, il jouait son

---

1. *Essais* (1595), liv. II, chap. XVII.
2. *Essais* (1588 et 1595), liv III, chap. IX.
3. *Essais* (1580), liv. I, chap. XXV.
4. *Journal*, p. 155.
5. *Essais* (1588), liv. I, chap. XXXVI.
6. *Essais* (1580), liv. I, chap. XXV.

rôle dans les tragédies latines représentées au collège de Guyenne. Ainsi élevé au giron des muses antiques, Rome était vraiment sa seconde patrie. Quelle admiration passionnée il professait pour ses héros ! « Le soing des morts nous est en recommandation. Or j'ay esté nourry des mon enfance, avec ceux icy. J'ay eu cognoissance des affaires de Rome, long temps avant que je l'aye euë de ceux de ma maison. Je sçavois le Capitole et son plant, avant que je sceusse le Louvre : et le Tibre avant la Seine... J'ay attaqué cent querelles pour la deffense de Pompeius, et pour la cause de Brutus... Parquoy je ne sçauroy revoir si souvent, l'assiette de leurs rues, et de leurs maisons, et ces ruynes profondes jusques aux Antipodes, que je ne m'y amuse... Ce seroit ingratitude de mespriser les reliques, et images de tant d'honnestes hommes, et si valeureux lesquels j'ay veu vivre et mourir : et qui nous donnent tant de bonnes instructions par leur exemple, si nous le sçavions suyvre[1]. »

L'Italie lui présentait d'autres souvenirs, ceux des expéditions françaises. Il en cherchera les traces à Sienne et à Montalcin. Son père, qui était revenu en France à l'âge de 33 ans « apres avoir eu longue part aux guerres delà les monts », se plaisait sans doute à raconter ses campagnes ; il en avait « laissé un papier journal de sa main suyvant poinct par poinct ce qui s'y passa, et pour le publiq et pour son privé[2]. » Montaigne, s'il ne parlait qu'un italien de sa façon, lisait du moins couramment et avec grand plaisir Boccace ou l'Arioste, et tous les poètes de la Renaissance « formés à l'air de cette bien antique, naifve et pure poësie ». A la cour de Catherine de Médicis il avait hanté beaucoup d'Italiens. Il avait même autrefois nourri « un page Gentil-homme Italien », qu'une bande de Catholiques lui avait tué, le prenant pour un Huguenot ; « et fut estainte en luy une tresbelle enfance, et pleine de grande esperance[3] ».

---

1. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.
2. *Essais* (1595), liv. II, chap. II.
3. *Essais* (1588), liv. II, chap. V.

Son envie de connaître l'Italie était donc bien naturelle. Il avouait une « faim extreme de voir » Venise. « Il disoit qu'il n'eust sçeu arrester ny à Rome, ny ailleurs en Italie en repos, sans avoir reconnu « cette ville. Il la trouvait « sans compareson » plus belle que Florence[1]. Ce qu'il en admirait surtout, c'était « la liberté de la police ». « Il combattoit ceus qui lui comparoint la liberté de Rome à celle de Venise[2]. » On sait la prédilection de La Boëtie pour cette glorieuse république : « S'il eust eu à choisir, il eust mieux aymé estre nay à Venise qu'à Sarlac ; et avec raison[3] ». Après un séjour d'une semaine à Venise, qu'il pensait « revoir à loisir », Montaigne se dirigea vers la partie des Catons et des Scipions[4]. Pour la dernière traite il partit « trois heures avant le jour, tant il avoit envie de voir le pavé de Rome[5] ». C'est à la capitale du monde et à « son sepulcre », qu'il consacre les plus belles pages, vraiment éloquentes, du *Journal*. Il ne se lassait pas d'en contempler les ruines, et dans son enthousiasme il employait tous ses « cinq sans de nature pour obtenir le titre de Citoyen Romein[6] ».

Ce long voyage une fois résolu, Mme de Montaigne ne pouvait guère s'y opposer. On lui faisait entendre « que l'amitié a les bras assez longs, pour se tenir et se joindre, d'un coin de monde à l'autre » ; « que la continuation de se voir, ne peut representer le plaisir que lon sent à se des-

---

1. *Journal*, p. 172 et 194.

2. *Journal*, p. 207.

3. *Essais* (1580), liv. I, chap. XXVII.

4. Plusieurs années après son retour, il caressait encore le rêve d'un long séjour à Venise. Ainsi, pendant les états de Blois (oct. 1588) : « Il étoit des amis particuliers du President de Thou et le pressoit tous les jours de songer sérieusement à l'ambassade de Venise qu'on lui destinoit... Lui-même avoit dessein d'aller à Venise ; et pour l'y engager davantage, il lui promettoit de ne le point quitter pendant tout le séjour qu'il y feroit. » *Mémoires de la Vie de J.-A de Thou*, Bâle, 1742, XI, 103, cités par E. Courbet, dans la *Notice* de son édit. des *Essais*.

5. *Journal*, p. 204.

6. *Journal*, p. 266.

prendre, et reprendre à secousses[1] »; et qu'une femme ne doit pas « avoir les yeux si gourmandement fichez » sur son mari[2]. Le dommage qui pourrait venir de l'absence du père de famille n'était pas considérable, attendu son « insuffisance aux occupations du mesnage »; il se trouverait fort heureux de lui laisser « tout le gouvernement en main[3] ». Montaigne ne manquait pas de raisons meilleures. Son état de santé, « les souspirs de *sa* cholique », bien que n'apportant « plus d'esmoy à personne[4] », l'autorisaient à chercher au loin des eaux et des bains plus salutaires. Et pour voyager en Italie, il avait un excellent prétexte : un vœu fait par lui et sa femme à Notre-Dame de Lorette. La grâce qu'ils lui avaient demandée, c'était, je pense, la vie et la santé de leur fille Léonor. De cinq petites filles qu'ils avaient eues, quatre étaient mortes deux mois, sept semaines, trois mois et un mois après leur naissance[5]. Léonor, la deuxième, née le 9 septembre 1571, était délicate, « d'une complexion tardive, mince et molle[6] » : ils avaient sans doute craint de la perdre comme les autres. Montaigne fit donc fabriquer, par un orfèvre de Bordeaux ou d'ailleurs, un « vœu » qu'il nous décrit ainsi : « un tableau dans lequel il y a quatre figures d'arjant attachées : cele de Notre-Dame, la miene, cele de ma fame, cele de ma fille », avec leur nom, en latin, « insculpé sur l'arjant... et sont toutes de ranc à genous... et la Notre-Dame au haut au devant[7] ». Et il se chargea de l'appendre lui-même aux parois de la sainte maisonnette.

---

1. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

2. *Essais* (1595), *ibid.*

3 et 4. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

5. Th. Malzevin, *Michel de Montaigne, son origine, sa famille*, p. 184. Leur cinquième fille, née le 16 mai 1577, était morte âgée d'un mois. Une sixième et dernière, nommée aussi Léonor, vint au monde le 21 février 1583, après le retour de Montaigne, et vécut seulement quelques jours. Voy. Payen, *Documents inédits...*, n° 3, 1855.

6. *Essais* (1588), liv. III, chap. V.

7. *Journal*, p. 286.

Avant de quitter sa librairie, Montaigne mit en lumière les *Essais* de ses « facultés naturelles », en deux livres. Chaque livre forma un volume in-8°, les deux volumes imprimés par Millanges, à Bordeaux, en caractères différents : ce qui montre qu'ils furent imprimés à la fois, en toute hâte. L'avis « Au lecteur » est daté du 1er mars 1580.

L'impression achevée, plus rien ne retenait Montaigne en sa retraite. Il y avait fait « des reserves notables » d'argent, ce qui lui permettait de prendre le plaisir d'un « voyage de grande despence », « avec equippage non necessaire seulement, mais aussi honneste [1] ». C'est le roi qui lui donna le signal du départ : le 15 juin, il déclara « tout haut, en son Conseil, que sa résolution estoit d'assiéger promptement la Fère », ville surprise par les Huguenots à la fin de novembre, « et qu'il entendoit que tous ses bons serviteurs y marchassent en diligence, et montrassent par effect l'envie qu'ils avoient tousjours protesté avoir à son service [2] ». Notre « soldat et Gascon », en sa qualité de « chevalier de l'ordre du Roy » et de « Gentilhomme ordinaire de sa chambre », ne pouvait rester sourd à l'appel de son maître. Il partit le 22 juin, pour servir dans l'armée du siège en volontaire.

---

1. *Essais* (1588), liv. I, chap. XL, et (1595) liv. III, chap. IX.

2. L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, édit. Brunet, Champollion..., t. I, p. 363.

III

MONTAIGNE AU SIÈGE DE LA FÈRE

« . . Nul d'entre nous ne se peut vanter, quelque voyage qu'il face à son souhait, qu'encore au départir de sa famille, et de ses amis, il ne se sente frissonner le courage : et si les larmes ne luy en eschappent tout à faict, au moins met-il le pied à l'estrié d'un visage morne et contristé[1]. » Telle fut sans doute l'attitude de notre voyageur, qui ne comptait pas revoir les siens avant deux ans, trois ans peut-être. Les retrouverait-il sains et saufs ?

Pour le moment la guerre ne menaçait pas leur foyer. Elle semblait devoir s'éteindre bientôt : un tiers à peine des Réformés avait agréé la prise d'armes d'Henri de Navarre. Les environs demeuraient assez paisibles. Aubigné, qui croyait surprendre le château de Blaye, venait d'être repoussé par les habitants, le 17 juin[2]. Trois jours après, le maréchal de Biron était sorti de Bordeaux, allant rassembler ses troupes à Marmande. Bientôt maître de la campagne, il escarmouchait aux portes de Nérac, où résidait la reine de Navarre, et il insultait ses murailles d'un coup de canon. Montaigne ne se souciait pas de servir dans cette armée, contre le Béarnais qui l'avait fait, lui aussi, gentilhomme de sa chambre. « ... Je vois chercher (la guerre) plus volontiers, disait-il, où elle est le plus esloingnee de mon voisinage[3]. » Il n'avait d'ailleurs en tête que son voyage, et le chemin le plus sûr passait à Paris.

---

1. *Essais* (1580), liv. I, chap. XXXVII.

2. A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, édit. de Ruble, t. VI, p. 30.

3. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

Avant de se rendre sous les murs de la Fère (ou après avoir quitté le siège), il se montra à la cour et présenta au roi ses *Essais* fraîchement imprimés. Henri III ayant déclaré que l'ouvrage lui plaisait beaucoup, Montaigne repartit : « Sire, il faut donc nécessairement que je plaise à Votre Majesté, puisque mon livre lui est agréable, car il ne contient autre chose qu'un discours de ma vie et de mes actions[1]. »

Il put assister, s'il le voulut, aux premières opérations du siège, qui eurent lieu le 7 juillet. Le maréchal de Matignon y commandait, homme de guerre prudent et fin politique, nommé l'année suivante lieutenant-général de Guyenne, puis maire de Bordeaux après Montaigne, et qui trouva toujours dans notre philosophe l'aide la plus dévouée contre les Huguenots et contre les Ligueurs. Ce siège n'offrait pas de bien grandes difficultés, « tant pour la belle saison... que par l'abondance de toutes choses, comme aussi n'ayans à craindre aucun secours ni courses du dehors ; aussi l'appelloit-on le siège de velours[2] ».

Le 18 juillet, les Huguenots firent des sorties où furent blessés La Valette, mignon du roi, et Arques, depuis duc de Joyeuse. Le 2 août, « le seingneur de Grammont, gentilhomme gascon, jeune seingneur de grande espérance et valeur, eust le bras emporté d'une mousquetade[3]... dont le Roy fust fort désplaisant. On disoit à la Cour que c'estoit une mauvaise beste que ceste Fère-là, de dévorer ainsi tant de mignons[4] ».

Philibert de Gramont mourut, quatre jours après, de sa blessure. Montaigne était son compatriote et son ami[5].

---

1. La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, Paris, 1584, in-f°, f. 329 r°, cité par Paul Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, t. I, p. 285.

2. A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. VI, p. 55.

3. Ou plutôt d'un coup de canon.

4. L'Estoile, t. I, p. 367. On jouait sur le mot latin *fera*.

5. « Augustus 6. — L'an 1580 mourut au siege de la Fere Mons[r] de Gramont qui m'estoit fort amy, qui avoit ete frappé d'un coup de piece 4 jours auparavant moi etant aud[t] siege. » Note manus-

C'est à la « comtesse de Guissen », sa femme, à « cette grande Corisande d'Andoins », qu'il venait de dédier « vingt et neuf sonnets d'Estienne de la Boetie [1] ». Aussi voulut-il se joindre à ceux qui lui rendaient les derniers devoirs, sa présence au camp n'étant pas indispensable. « Je fus, dit-il, entre plusieurs autres de ses amis, conduire à Soissons le corps de monsieur de Grammont, du siege de la Fere, où il fut tué. Je consideray que par tout où nous passions, nous remplissions de lamentation et de pleurs, le peuple que nous rencontrions, par la seule montre de l'appareil de notre convoy : car seulement le nom du trespassé n'y estoit pas cogneu [2]. »

On ignore si Montaigne retourna ensuite au siège de la Fère. Mais il n'en attendit pas la capitulation, qui fut conclue le 12 septembre [3]. Nous le retrouvons à Beaumont (sur Oise), où le rejoignit le jeune seigneur d'Estissac, qui devait faire sous sa conduite le voyage de Rome. C'est de là qu'ils se mirent en route le 5 septembre après dîner.

---

crite de Montaigne sur un exemplaire des *Ephemerides* de Beuther. Philibert de Gramont était gouverneur de Bayonne et sénéchal de Béarn.

1. *Essais* (1580), liv. I. chap. XXVIII.

2. *Essais* (1588), liv. III, chap. IV.

3. Aubigné seul la date du 31 août.

IV

COMPAGNONS DE VOYAGE DE MONTAIGNE

Montaigne, qui se vantait d'être « d'une famille fameuse de pere en fils, et exemplaire en cette partie de la concorde fraternelle[1] », s'appliquait à lui-même ce vers d'Horace :

et ipse
Notus in fratres animi paterni[2].

Il emmenait avec lui son plus jeune frère, Bertrand-Charles de Montaigne sieur de Matecoulon, lequel n'avait que vingt ans, étant né le 20 août 1560[3]. Ce jeune homme l'accompagna partout dans ce voyage. A tous les bains où l'on s'arrêtait, il buvait des eaux comme s'il avait eu aussi la gravelle[4]; et il admirait sans doute la grosseur et la forme des pierres que faisait monsieur son frère aîné. Celui-ci, retournant en France, le laissa à Rome « dans une jolie petite chambre... avec 43 écus d'or, avec quoi il comptait pouvoir rester là et apprendre l'escrime pendant cinq mois de temps[5] ». On sait qu'il prouva bientôt son adresse. « ... Mon frere sieur de Matecolom, fut convié à Rome, à seconder un Gentil-homme qu'il ne cognoissoit guere, lequel

---

1. *Essais* (1580), liv. I, chap. XXVII.

2. *Ibid.* (1588).

3. Malvezin, p. 153. Il portait le nom d'une maison noble qu'il reçut bientôt pour sa *légitime*.

4. *Journal*, p. 340.

5. *Journal*, p. 466.

estoit deffendeur, et appellé par un autre. En ce combat, il se trouva de fortune avoir en teste, un qui luy estoit plus voisin et plus cogneu (je voudrois qu'on me fist raison de ces loix d'honneur, qui vont si souvent choquant et troublant celles de la raison). Apres s'estre desfaict de son homme, voyant les deux maistres de la querelle, en pieds encores, et entiers, il alla descharger son compaignon. Que pouvoit il moins ? devoit-il se tenir coy, et regarder deffaire, si le sort l'eust ainsi voulu, celuy pour la deffence duquel, il estoit là venu ? Ce qu'il avoit faict jusques alors, ne servoit de rien à la besongne : la querelle estoit indecise. La courtoisie que vous pouvez, et certes devez faire à vostre ennemy, quand vous l'avez reduict en mauvais termes, et à quelque grand desadvantage, je ne vois pas comment vous la puissiez faire, quand il va de l'interest d'autruy, où vous n'estes que suivant, où la dispute n'est pas vostre. Il ne pouvoit estre ny juste, ny courtois, au hazard de celuy auquel il s'estoit presté. Aussi fut-il delivré des prisons d'Italie, par une bien soudaine et solemne recommandation de nostre Roy. Indiscrette nation. Nous ne nous contentons pas de faire sçavoir nos vices, et folies, au monde, par reputation : nous allons aux nations estrangeres, pour les leur faire voir en presence. Mettez trois François aux deserts de Lybie, ils ne seront pas un mois ensemble, sans se harceler et esgratigner. Vous diriez que cette peregrination, est une partie dressée, pour donner aux estrangers le plaisir de nos tragedies : et le plus souvent à tels, qui s'esjouyssent de nos maux, et qui s'en moquent. Nous allons apprendre en Italie à escrimer : [et l'exerçons aux despends de nos vies, avant que de le sçavoir[1]]. »

Brantôme, dans son « Discours sur les duels[2] », nous fait un récit assez dramatique de cette rencontre. Plusieurs, dit-il, prétendent « qu'il est fort de besoin d'avoir des seconds » dans un duel ; « tout ainsi qu'il y a force autres qui ne veulent point de seconds, desquels arrive force inconvénients que je ne veux m'amuser exprimer, sinon un,

---

1. *Essais* (1588 et 95), liv. II, chap. XXVII.

2. Brantôme, édit. Lalanne, t. VI, p. 322.

arrivé par exemple faict à Rome, du temps du pape Grégoire dernier, entre deux autres gentilshommes françois qui estoient la Villate, le baron de Saligny, et Matecolom et Esparezat, gascon et escuyer de la grande escuyerie du roy[1]. Ils s'assignèrent le combat à quatre mille de Rome. Esparezat, auteur de la querelle[2], se batit contre la Villate son adversaire ; Matecolom second d'Esparezat, se battit contre le baron de Salligny ; et chascun s'estant mis à part assez loing de l'autre de quelques trente pas, après avoir faict leur devoir advint que Matecolom le premier tua son ennemy, et voyant que son second Esparezat estoit long à tuer le sien, encore qu'il fust fort jeune garçon (ainsi que dist Francisco tireur d'armes : *Qu'erano puti*[3], comme estoit aussi Salligny) s'en vint ayder à Esparezat, et tous deux tuèrent la Villate, je crois non pas sans grand'peine, encores que le jeune homme crioit qu'il n'y avoit raison de se mettre deux sur un. Matecolom réplicquoit : « Que sçay-je aussi ? quand tu aurois tué Esparezat tu me viendrois à tuer si tu pouvois, et me viendrois donner de l'affaire où je ne m'y veux mettre plus que j'y suis et en puis sortir. » Et voylà comment alla ce combat... »

Il est bien probable que c'est durant ce voyage, quelque temps après le départ de son mentor (15 octobre 1581), que Matecoulon s'engagea dans ce duel[4]. L'amitié que Paul de

---

1. Esparezat était sans doute un des fils de Jean de Durfort, chevalier, baron de Bajaumont, de Gimat et d'Esparsac (le P. Anselme).

2. Ou plutôt « deffendeur », comme dit Montaigne.

3. Que c'était des enfants.

4. Lud. Lalanne, d'après le P. Anselme (t. VII, p. 158, de l'édit. de 1733), le date du 6 juin 1583, ce qui prolonge un peu trop le séjour du jeune homme à Rome, et ne concorde peut-être pas avec cette réflexion de Montaigne : « Nous allons apprendre en Italie à escrimer : et l'exerçons aux despends de nos vies, avant que de le sçavoir. » — Du reste la phrase du P. Anselme manque de netteté : « Louis de Saligny, baron de Rousset, nâquit le 29. juillet 1565 et mourut à Rome d'une blessure qu'il avoit reçûë dans un combat particulier le 6. juin 1583. » Il semble que ce soit la date de sa mort et non celle de la rencontre.

Foix, l'ambassadeur du roi, professait depuis longues années pour Montaigne, dut hâter sa délivrance et son retour au pays. Il y demeura désormais paisible, devint gentilhomme ordinaire de la chambre d'Henri IV, épousa en 1591 Charlotte d'Eymar, nièce d'un président au parlement de Bordeaux, qui lui donna une fille unique, et il survécut dix ans au moins à son glorieux frère.

On pense généralement que le sieur de Caselis, l'autre compagnon de voyage de Montaigne, était ce Bernard de Cazalis, écuyer, seigneur de Freyche, qui venait d'épouser, il n'y avait pas un an, sa plus jeune sœur, Marie de Montaigne[1]. Mais il quitta la compagnie à Padoue, et s'arrêta en pension dans cette ville, sans un seul laquais, comme un écolier en droit ou comme s'il voulait suivre « les escoles d'escrime, du bal, de monter à cheval[2] ». Ce devait être un tout jeune homme, sans femme et sans état, peut-être un parent de Bernard de Cazalis. Ce dernier, il est vrai, perdit sa femme de bonne heure, on ne sait en quelle année : il mariait en 1600 une fille qu'il avait eue d'un second mariage. Si c'est lui vraiment qui alla étudier à Padoue, on peut supposer qu'il était déjà veuf de Marie de Montaigne.

Charles d'Estissac, qui fit ce voyage accompagné d'un gentilhomme, M. du Hautoy[3], et de plusieurs domestiques, était fils de cette dame d'Estissac à laquelle Montaigne avait dédié son chapitre « De l'affection des peres aux enfants ».

Louise de la Béraudière, jadis fille d'honneur de Catherine de Médicis, et appelée à la cour « la belle Rouet », y

---

1. Le 28 septembre 1579. Malvezin, p. 162. — La première phrase du *Journal* mentionne un écuyer avec lequel Montaigne « depescha en poste » Matecoulon pour visiter un certain comte grièvement blessé : c'était un écuyer de ce seigneur qui nous est inconnu.

2. *Journal*, p. 164 et 170.

3. Le *Journal* nomme toujours M. du Hautoy en dernier lieu, et ne donne sur lui aucune indication. C'était un gentilhomme lorrain, s'il faut en croire le premier éditeur. « M. le Comte du Hautoy, ajoute-t-il, qui vit actuellement en Lorraine est de cette famille. » Simple supposition. — La terre du Hautoy, selon M. d'Ancona, faisait partie du duché de Bar, bailliage de Pont-à-Mousson.

avait été la maîtresse d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et lui avait donné un fils, Charles de Bourbon, qui devint archevêque de Rouen. Brantôme, son cousin, l'avait aimée et chantée dans ses vers [1]. Elle était veuve, depuis 1565, de Louis de Madaillan, seigneur de Lesparre, baron d'Estissac, gouverneur du pays d'Aunis, et de la Rochelle. « ... Parmy vos autres grandes qualitez, lui dit Montaigne [2], celle de l'amitié que vous avez montrée à vos enfans, tient l'un des premiers rengs. Qui sçaura l'aage auquel Monsieur d'Estissac [vostre mari] vous laissa veufve, les grands et honorables partis, qui vous ont esté offerts, autant qu'à Dame de France de vostre condition, la constance et fermeté dequoy vous avez soustenu tant d'années et au travers de tant d'espineuses difficultez, la charge et conduite de leurs affaires, qui vous ont agitée par tous les coins de France, et vous tiennent encores assiegée, l'heureux acheminement que vous y avez donné, par vostre seule prudence ou bonne Fortune : il dira aisément avec moy, que nous n'avons nul exemple d'affection maternelle en nostre temps plus exprez que le vostre. Je louë Dieu, Madame, qu'elle est si bien employée : car les bonnes esperances que donne de soy Monsieur d'Estissac [vostre fils], asseurent assez que quand il sera en aage, vous en retirerez l'obeïssance et reconnoissance d'un tres-bon fils. Mais d'autant qu'à cause de son enfance, il n'a peu remerquer les extremes offices qu'il a receu de vous en si grand nombre, je veux, si ces escrits viennent un jour à luy tomber entre-mains, lors que je n'auray plus ny bouche ny parole qui le puisse dire, qu'il reçoive de moy ce tesmoignage en toute verité... qu'il n'est Gentil-homme de France, qui doive plus à sa mere qu'il fait, et qu'il ne peut donner à l'advenir plus certaine preuve de sa valeur, et de sa vertu, qu'en vous reconnoissant pour telle. »

Au mois de janvier de cette année 1580, pendant que s'imprimaient les *Essais*, ou peu de temps avant, cette maîtresse femme s'était remariée avec Robert de Combaut, premier

---

1. Brantôme, édit. Lalanne. *passim*.

2. *Essais* (1580), liv. II, chap. VIII.

maître d'hôtel d'Henri III. Pour ce mariage, le roi avait accordé à son favori les revenus de l'évêché de Cornouailles (Quimper) ; ce qui fit décocher sur eux cette épigramme :

Pour espouser Rouet avoir un évesché,
N'est-ce pas, à Combaud, sacrilége pecché,
Dont le Peuple murmure et l'Eglise souspire?
Mais quand de Cornouaille on oit dire le nom,
Digne du mariage on estime le don,
Et, au lieu d'en pleurer, chacun n'en fait que rire[1].

Peut-être que Montaigne, toujours fidèle à ses amitiés, pensait à Mme de Combaut, lorsqu'il écrivait ceci, plusieurs années après : « J'en ay veu, desquelles la reputation a esté long temps interessee par injure, s'estre remises en l'approbation universelle des hommes, par leur seule constance, sans soing et sans artifice : chacun se repent et se desment, de ce qu'il en a creu. De filles un peu suspectes, elles tiennent le premier rang entre les dames de bien et d'honneur[2]. »

Quoi qu'il en soit, elle était heureuse de confier à un tel gouverneur son fils, qu'elle envoyait sans doute « en l'escole de l'escrime à Rome ». Charles d'Estissac emportait des lettres du roi et de la reine-mère qui le recommandaient au duc de Ferrare comme devant « s'arrêter quelque temps en Italie, et se livrer cependant aux plus vertueux et honnêtes exercices qui s'y font chaque jour[3] ». C'était le dernier rejeton mâle d'une très ancienne famille de l'Agénois, qui avait reçu en héritage le nom et les armes d'Estissac ; Geoffroi d'Estissac, évêque de Maillezais, le protecteur et l'ami de Rabelais, était son grand-oncle[4]. Montaigne, petit-fils de marchand, bien qu'il fût chevalier de l'ordre du roi, et qu'il portât ordinairement « l'image de sainct Michel tout en or pur ou esmaille, pendu avecqu'un ruban noir[5] »,

1. L'Estoile, t. I, p. 350.
2. *Essais* (1588), liv. III, chap. v.
3. *Journal*, p. 178. Il était sans doute aussi recommandé au pape.
4. *Dict.* de Moreri.
5. Brantôme, t. V, p 99.

cédait le pas à ce jeune homme dans les cérémonies, par exemple pour « baiser les pieds au Pape[1] ». Il n'en restait pas moins le seul maître de choisir la route et le logis, de séjourner ou de repartir, le guide un peu capricieux, l'orateur et le chef de la petite troupe.

Charles d'Estissac dut hanter les écoles dès son arrivée à Rome, où Grégoire XIII l' « admonesta... à l'estude et à la vertu[2] ». On peut supposer pourtant qu'il suivit Montaigne à Lorette et à Lucques[3]. Il fut de ces gentilshommes qui tinrent compagnie jusqu'à la première poste au maire de Bordeaux lorsqu'il partit pour la France[4].

De même que Matecoulon, il ne tarda pas à mettre en pratique sa science de l'escrime. Il se fit tuer le 8 mars 1586 « sur le chemin d'entre Monrouge et Vaugirard[5] », dans un duel que nous raconte encore Brantôme[6]. Le baron de Biron et le sieur de Carancy « chefs de la querelle » avaient pris pour seconds et tiers, l'un les sieurs de Lognac et de Genissac, l'autre Estissac et La Bastye. Ces gentilshommes « braves et vaillans... pour servir leur amy ou par gayeté de cœur... s'en voulurent faire de feste et s'entre-battre, bien qu'aucuns fussent amis et parlassent avant souvent ensemble. Ils s'allèrent bravement battre sans faire nul bruit, à une lieue de Paris, dans beaux champs pour n'irriter le roy qui estoit et ne vouloit point ces combats. Ce fut pour un bon matin qu'il neigeoit à outrance, sans appréhender le mauvais temps. Nul ne vid le commencement ny la fin, tant ils conduisirent secrettement leur entreprise, sinon quelques pauvres gens passans. La fortune fut si bonne pour M. le baron et ses deux confidans, que chascun

1. *Journal*, p. 210.

2. *Journal*, p. 212.

3. Montaigne n'en parle pas ; mais voyez, p. 311 : « Messere Tadeo Rospigliosi... me pria à disner le landemein, et tous les autres qui etions de compaignie. » Et, p. 315, il lui faut « huit lits » aux bains de la Villa.

4. *Journal*, p. 466.

5. L'Estoile, t. II, p. 329.

6. *Discours sur les duels*, t. VI, p. 315.

tua bravement son homme et l'estendit mort par terre. Aucuns dirent que M. le baron de Biron plus vaillant, prompt et soudain de la main, despescha son homme le premier, et alla ayder aux autres; en quoy il fit très bien...[1] »

Ce siècle faisait bon marché de la vie humaine. Notre philosophe rencontra bientôt en Italie le jeune Millac, qui y fut tué en duel, et peut-être aussi Millaud d'Alègre, celui qui devait tuer en 1583 le baron de Viteaux pour venger son père assassiné : il avait trop d'occasions de maudire « nos vices, et folies ».

Avec leur bravoure et toutes leurs bonnes qualités, ces jeunes gens n'étaient pas les compagnons de voyage que Montaigne aurait choisis. Il s'en est plaint quelquefois. Sans doute ils n'avaient « rapporté du college que la haine des livres, comme fait quasi toute nostre noblesse[2] ». Mais où trouver des compagnons qui eussent les mêmes goûts que lui? Les hommes, disait-il, « ausquels ma condition me mesle plus ordinairement, sont pour la pluspart, gens qui ont peu de soing de la culture de l'ame, et ausquels on ne propose pour toute beatitude que l'honneur, et pour toute perfection, que la vaillance[3] ». « C'est une rare fortune, mais de soulagement inestimable, d'avoir un honneste homme, d'entendement ferme, et de mœurs conformes aux vostres, qui aime à vous suivre. J'en ay eu faute [extreme], en tous mes voyages... Nul plaisir n'a saveur pour moy sans communication. Il ne me vient pas seulement une gaillarde pensée en l'ame, qu'il ne me fasche de l'avoir produite seul, et n'ayant à qui l'offrir... Mais il vaut mieux encore estre seul, qu'en compaignie ennuyeuse et inepte[4].»

Les longues traites à cheval semblaient interminables à ces jeunes gens. Ils écoutaient, par déférence, avec un peu de surprise ou d'ennui, les réflexions du philosophe,

---

1. Claude, sœur aînée de Charles d'Estissac, porta cette seigneurie dans la maison de La Rochefoucauld.

2. *Essais* (1580), liv. I, chap. xxv.

3. *Essais* (1580), liv. II, chap. xvii.

4. *Essais* (1588), liv. III, chap. ix.

mais ils n'étaient point curieux ; ils avaient hâte d'arriver à l'hôtellerie, et d'être installés à Rome, avec des amis de leur âge. Ils murmuraient lorsque leur guide « ou recevant l'advertissemant de quelque chose digne de voir, ou chanjant d'avis selon les occasions, » leur faisait faire quelque détour. « ... Le plesir qu'il prenoit à visiter les païs inconnus, lequel il trouvoit si dous que d'en oublier la foiblesse de son eage et de sa santé, il ne le pouvoit imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retrete . »[1] Passant de ville en ville et de contrée en contrée, Montaigne ne manquait pas de matière à nourrir sa curiosité : il lui manquait seulement une compagnie agréable, « étant forcé de goûter ces biens seul et sans communication[2] ».

---

1. *Journal*, p. 154.
2. *Journal*, p. 416.

V

ANALYSE DU *JOURNAL*

Montaigne, en partant de Beaumont, se dirige vers l'Allemagne ou sur Plombières, dans le dessein de voir tout à loisir les « villes épandues autour de cette route ». La petite troupe dont il était le chef comptait au moins six cavaliers, dont cinq maîtres. Ils faisaient leurs longues traites au pas ; ce qui permettait à cinq ou six laquais de les suivre à pied ou de les devancer, avec le mulet portant les coffres [1].

Son premier gîte est Meaux, où on lui montre la sépulture d'Ogier le Danois. Il cherche dans l'église d'Epernay celle du maréchal Strozzi, et il y rencontre un jésuite espagnol, Maldonat, malade comme lui de la pierre, qu'il interroge longuement sur les eaux de Spa. A Châlons il est servi en vaisselle d'argent. Il apprend, à Vitry-le-François, deux histoires mémorables : celle d'une fille qui avait vécu déguisée en homme, et celle d'une autre fille qui en faisant un saut avait changé de sexe. De là il voulait visiter d'une part Saint-Dizier et Joinville, de l'autre Toul, Metz et Nancy, mais un accès de colique l'arrête dans un petit village et l'oblige à « gaigner les beings de Plombieres en diligence ». Il voit en passant à Domrémy la maisonnette où est née « cette fameuse pucelle d'Orleans ». Près de Mirecourt, il visite le couvent des religieuses nobles de Poussay, où « il n'y a nulle obligation de virginité ». On

---

1. Montaigne vendit sans doute ses chevaux à Rome ; il en acheta d'autres à son retour, à Lyon. En Italie, il voyageait sur des chevaux de louage.

leur refuse l'entrée dans Epinal parce qu'ils avaient passé par Neufchâteau, « où la peste avoit été il n'y a pas long temps ». Arrivé à Plombières le 16 septembre dans l'aprèsdîner, il y séjourne onze jours pleins, boit tous les matins une grande quantité d'eau, se baigne cinq fois, et ne rend que deux petites pierres. Il fait copier tout au long les ordonnances du bailli de Vosges pour la police des bains. « Selon l'humeur de la nation » et selon la sienne aussi, il fait peindre pour son hôtesse « un escusson de ses armes en bois », qu'elle attache « à la muraille par le dehors ».

Partant de là, il visite la doyenne de l'abbaye de Remiremont, qui lui avait envoyé à Plombières « des artichaus, perdris, et un barril de vin » ; moyennant quoi « la compagnie de ces dames lui dona procuration de leurs affaires à Rome ». Plus loin, afin de voir les mines d'argent de Bussang, il s'enfonce « bien deux mille pas dans le creus d'une montaigne ». Il quitte, bientôt après, le pays « du langage françois ».

A Mulhouse, « belle petite ville du quanton de Basle », « il print un plesir infini à voir la liberté et bonne police de cette nation ». Il ne s'arrête qu'un jour et demi à Bâle. Suivant la coutume des villes allemandes d'honorer tous les étrangers de qualité, « la seigneurie » leur envoya « de leur vin, avec une longue harangue qu'on leur fit estant à table, à laquelle M. de Montaigne respondit fort longtemps ». Il visita plusieurs savants, entre autres le médecin Félix Plater et le jurisconsulte François Hotman, et il « jugea qu'ils estoint mal d'accord de leur religion ». Il vit opérer d'une hernie un petit enfant. Sa curiosité s'éveillait de plus en plus devant ces mœurs étrangères. Lui qui dans son ménage ignorait « dequoy le levain servoit à faire du pain », il examine en chemin et note les plus petites choses : les poêles, les vitres, les lits de plume, la préparation de la choucroûte, les diverses façons de tirer l'eau d'un puits ou de faire tourner la broche, etc.

Il séjourne aux bains de Bade du dimanche soir 2 octobre au vendredi matin, boit un bon nombre de verres d'eau et ne prend qu'un bain. Le confortable des bains particuliers l'étonne, ainsi que le luxe de son logis, où « il s'est veu pour un jour trois cens bouches à nourrir ». Il remarque là

que les catholiques « y sont beaucoup plus tandus et devotieux » parce qu'ils sont environnés de protestants.

Laissant de côté Zurich où sévit la peste, il longe en amont le Rhin dont il décrit le « grand sault » et gagne Schaffouse. Il invite à souper les bourgmestres, qui font profession d'être Français de cœur ; mais il apprend d' « un homme sçavant du païs » que, hormis quelques riches, les habitants ne sont « guierre affectionnés à notre Cour ».

Passant de Suisse en Allemagne, Montaigne s'arrête à Constance. Un de leurs valets s'y querelle avec le guide ou truchement qu'ils avaient pris à Bâle ; l'affaire va même devant le prévôt du lieu. Désormais Montaigne est réduit à parler sa langue maternelle, le latin : aussi dans chaque ville recherchera-t-il d'abord soit les Jésuites, soit les ministres ou docteurs protestants, ailleurs un maître d'école, pour apprendre d'eux les choses rares et notables. Il ne manque pas de leur parler théologie, et rien ne l'amuse comme de constater une différence d'opinions entre les sectateurs de Zwingle ou de Calvin et ceux de Luther.

Il traverse le lac de Constance, allant à Ravensbourg ; mais il est « convié par le beau jour » de faire un détour sur Lindau. Comme il se laisse partout servir à la mode du pays, la cuisine allemande lui paraît « d'un si bon goust », qu'il regrette de n'avoir pas amené un cuisinier « pour l'instruire de leurs façons ». Il regrette aussi de n'avoir pas un valet allemand ou « la compaignie de quelque Gentilhomme du païs », et d'avoir négligé de mettre en ses coffres un Munster, le Baedecker du temps. Il consent à se couvrir au lit d'une couette allemande « et chaude et legiere ». « Il preferoit les commodités de ce païs-là sans compareson aux Franceses, et s'y conforma jusqu'à y boire le vin sans eau. »

Il part de Lindau « pour voir certaines belles villes d'Allemaigne ». Arrivé à Wangen, il change de dessein et tourne « tout-court vers Trante ». Il visite Isny et Kempten, deux petites villes impériales toutes luthériennes : néanmoins « l'Église catholicque y est servie tres solemnellement »; il regarde bénir un mariage « à l'Église des Luteriens ». Plus loin, revenant à son premier désir, il reprend le chemin d'Augsbourg.

Il y entre le samedi soir 15 octobre, et repart le mercredi, après avoir vu plusieurs églises catholiques ou luthériennes (et dans une de celles-ci un baptême), de belles maisons des banquiers Fugger et un bal qu'ils donnaient, et des bâtiments publics remarquables. Montaigne, « pour aucunes raisons, avoit voulu qu'on s'y contrefit, et qu'on ne dict pas leurs conditions ». « Le corps de la ville » leur envoya présenter « quatorze grands vesseaus pleins de leur vin... par sept serjans vestus de livrées », honneur qu'ils rendaient aux « barons et chevaliers ». Là il arriva un ennui à notre philosophe. Il s'était promené seul par la ville tout le dimanche, et, dans une église, « ayant un froit extreme... il avoit, sans y panser, le mouchoer au nés ». On lui rapporta « que les jans de l'Église, avoint trouvé cete contenance estrange. Einsin il encourut le vice qu'il fuioit le plus, de se rendre remercable par quelque façon ennemie du goust de ceus qui le voioient. » A son logis il laissa de nouveau un écusson de ses armes.

De là, renonçant à voir Ulm et le Danube parce que l'hiver s'avançait, il prend par Munich le grand chemin de l'Italie et s'engouffre « dans le vantre des Alpes ». La vallée de l'Inn lui présente « le plus agreable païsage qu'il eust jamais veu ». Il s'arrête à Innsbruck, où il ne peut « baiser les meins » à l'archiduc d'Autriche : le prince, qui « ne voïoit pas volontiers les François », s'étant fait celer deux fois dans la journée. « Cete fredur... offença un peu » notre philosophe ; il dut se contenter de voir souper les deux fils de ce prince. Il fit le lendemain une traite de dix heures malgré un accès de colique d'où sortit « une pierre de moienne grosseur ». Néanmoins ce passage du col du Brenner lui fut très agréable. Il s'émerveillait de la bêtise des voyageurs qui l'avaient averti « que l'entredeus des Alpes... étoit plein de difficultés, les meurs des homes estranges, chemins inaccessibles, logis sauvages, l'air insuportable ». Et sur le point d'entrer « au langage italien », il écrivit à François Hotman qu'il abandonnait l'Allemagne « à grand regret ». On y souffrait « come ailleurs de l'exaction des hostes ». « Tout le demourant lui sambloit plein de commodité et de courtoisie, et surtout de justice et de sureté. »

Montaigne ne trouve plus à Trente « les graces des villes d'Allemaigne » ; il n'y admire que l'intérieur du château : « c'est le mieus meublé et peint et enrichi et plus logeable qu'il est possible de voir ». Il regrette en poursuivant sa route « non sulemant la neteté des chambres et meubles d'Allemaigne et leurs vitres, mais encore leurs poiles » et leurs couettes. A ses compagnons, qui ne visaient qu'à Rome et se plaignaient de ses détours, il répondait qu'il n'avait « nul project que de se promener par des lieus inconnus... Il disoit aussi qu'il lui sambloit estre à-mesmes ceus qui lisent quelque fort plesant conte, d'où il leur prent creinte qu'il vieigne bientost à finir, ou un beau livre : lui de mesme prenoit si grand plesir à voïager, qu'il haïssoit le voisinage du lieu où il se deust reposer. » Toute cette page est charmante d'allégresse.

Après une excursion au lac de Garde, il entre en Italie et il arrive à Vérone le matin de la Toussaint. « L'Arena » était « le plus beau bastimant qu'il eust veu en sa vie. » Il fait ensuite, par Vicence et Padoue, un détour sur Venise, qu'il trouve « autre qu'il ne l'avoit imaginée, et un peu moins admirable ». Il n'y séjourne qu'une semaine ; mais il comptait bien « la revoir à loisir, et n'estimoit rien cete visite ».

En repassant à Padoue, M. de Caselis « s'y arresta en pansion » sans doute comme écolier. Aux « escoles d'escrime, du bal, de monter à cheval... il y avoit plus de çant Jantilshomes François », affluence fâcheuse, car « cete societé les acoustume aus mœurs et langage de leur nation, et leur oste le moïen d'acquerir des connoissances étrangieres ». De là, en explorant sur sa route plusieurs bains dont il goûte les eaux, Montaigne se rend à Ferrare, où il va « baiser les meins au Duc » ; son *Journal* ne fait pas mention du Tasse, qu'il trouve à l'hôpital Sainte-Anne « en si piteux estat » ; il va ensuite à Bologne, où il voit jouer de bons comédiens. Il voulait gagner directement Lorette, puis Rome. « Mais un Alemant lui dict qu'il avoit esté volé des banis sur le duché de Spolete. Einsin il print à droite vers Florance... parmy les montaignes plus difficiles qu'en nulle autre part de ce voïage » ; il y arriva le 22 novembre, après avoir longuement visité Pratolino, une villa toute

neuve du Grand-duc, ses jardins et ses fontaines. Il assiste à Florence « au disner du grand Duc » ; il admire des « statues excellentes, de l'ouvrage de Michel Ange » à l'église Saint-Laurent, le clocher du Dôme, les jardins de Castello ; du reste il part, le surlendemain de son arrivée, en se demandant « pourquoy cete ville soit surnommée belle par priviliege ». Il visite pieusement Sienne et Montalcin, où « on meintient la memoire des François en si grande affection, qu'on ne leur en faict guiere souvenir que les larmes ne leur en viennent aus yeux, la guierre mesmes leur samblant plus douce, avec quelque forme de liberté, que la paix qu'ils jouissent sous la tyrannie ».

Enfin il entre à Rome le 30 novembre par la porte *del Popolo*, et il loue bientôt un appartement où il s'installe pour un long séjour. Il ne note plus presque chaque soir tout ce qu'il a vu ou entendu, mais de temps en temps ce qui l'a frappé davantage. La première impression ne fut pas excellente : on lui prit à la douane « pour les visiter » tous les livres qu'il avait dans ses coffres, et entre autres les deux tomes des *Essais*, qu'on ne lui rendit que le 20 mars, « chatiés selon l'opinion des Docturs Moines », censure dont il ne devait pas tenir compte.

Il y avait à Rome trop de Français : « il ne trouvoit en la rue quasi personne qui ne le saluoit en sa langue » ; mais dans cette foule il était heureux de fréquenter quelques savants hommes : l'ambassadeur du roi, M. d'Abein, qui lui était « fort amy de longue mein » ; Paul de Foix, le successeur de ce dernier, avec qui Montaigne était lié peut-être plus étroitement; le futur cardinal d'Ossat ; Muret, son ancien précepteur domestique; le cardinal de Sens, Pelevé. Ces personnages, et d'autres encore, lui firent part de leur expérience et lui donnèrent toutes facilités pour observer Grégoire XIII, le Sacré Collège, la cour papale, et ses fêtes : la messe de Noël, les stations du carême, la semaine sainte, « l'aumosne des pucelles » etc., toutes cérémonies « plus magnifiques que devotieuses ». Il baise les pieds au pape le 29 décembre. Il voit une exécution à mort, une circoncision juive, « le Quaresme-prenant » avec des courses de « vieillards tout nuds », un « combat de la barriere... le jour du Jeudy-Gras », un exorcisme qu'il raconte en détail

et non sans sourire, les flagellants du vendredi saint. Il visite le Vatican, sa librairie et ses galeries de statues antiques, les églises et les vignes, fait une excursion à Ostie, une autre à Tivoli, va entendre force sermons et discussions de théologie, et va voir aussi les courtisanes, comme il avait fait à Venise, « pour les ouïr deviser et participer à leurs subtilités ». Il regrettait seulement de n'avoir pas réussi, quoi qu'il y eût « emploïé d'art et de souin », à entrer dans la familiarité de quelques gentilshommes romains et de leurs femmes.

Son principal amusement était « d'étudier Rome », la Rome antique. Il se faisait lire le soir « diverses cartes et livres... et le jour alloit sur les lieus mettre en pratique son apprantissage ». Mais « on ne voïoit rien de Rome que le ciel sous lequel elle avoit esté assise ». « Le monde, ennemi de sa longue domination... en avoit enseveli la ruine mesme. » « ... Les bastimans de cete Rome bastarde, qu'on aloit asteure atachant à ces masures antiques... lui faisoint resouvenir propremant des nids, que les moineaux et les corneilles vont suspandant en France aus voutes et parois des eglises que les Huguenots viennent d'y demolir. »

Quand il eut obtenu, à sa grande joie, « le titre de Citoyen Romein », il quitta Rome, le 19 avril 1581, allant faire son pèlerinage à Lorette. Ce premier séjour avait duré plus de quatre mois et demi. « Les douceurs de la demure de cete ville s'estoint de plus de moitié augmentées en la praticant. »

Suivant une belle route élargie et réparée par le pape, il traversa la vallée de Spolète, « qui est la plus bele pleine entre les montaignes qu'il est possible de voir ». Ils étaient montés sur des chevaux de louage ; le « vetturin » qui, d'après le marché, nourrissait aussi les voyageurs, hâtait leurs journées et les faisait traiter si mesquinement, que notre philosophe, perdant patience, lui donna un bon soufflet, « qui est un grand excés selon l'usage du païs ». Montaigne fit ses pâques dans la maison de la Vierge à Lorette, où l'on avait cloué son « vœu ». Il y rencontra un jeune Parisien favorisé récemment d'un miracle, et il tira « de sa bouche et de tous les siens » toutes les circonstances de cette guérison.

Après avoir accompli son vœu et dépensé « prés de 50 bons escus » en cire, images, patenôtres ou *agnus Dei*, Montaigne se demanda s'il partirait pour Naples, car il désirait faire ce voyage. Mais à cause d'un fort accès de colique qu'il avait subi en chemin, il résolut d'aller tout droit aux bains de Lucques. Ainsi, ne se détournant guère que pour reconnaître quelques vestiges de l'antiquité, il passa par Ancône, Urbin, dont il visita le château, Florence, Prato, Pistoïa, s'arrêta trois jours à Lucques, ville libre, et arriva le 7 mai au bain de la Villa, qui en est à quelques lieues.

La première saison qu'il fit à ces bains dura un mois et demi, jusqu'au 21 juin. Son logis était commode, le paysage agréable ; Montaigne admirait beaucoup la façon de cultiver les montagnes en gradins jusqu'à la cime ; il y faisait quelques promenades quand ses reins le lui permettaient. Malheureusement il trouvait là peu de distractions, peu de choses nouvelles et de gens à observer. Le journal, qu'il écrivit bientôt en italien, nous parle longuement de sa santé. Il y était plus attentif dans cette solitude, et il se repentait de n'avoir pas noté plus en détail, pour se mieux soigner à l'avenir, les observations qu'il avait faites aux autres bains. Il rapporte donc chaque jour et sans rien omettre le nombre de verres d'eau qu'il boit, les bains et douches qu'il prend, et tous les effets qu'il en éprouve. Il nous rappelle souvent ce « Gentilhomme, qui ne communiquoit sa vie, que par les operations de son ventre... C'estoit son estude, ses discours. Tout autre propos luy puoit [1]. » Nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre, ce *Journal* n'étant pas écrit pour nous. Bien entendu, Montaigne se soignait à sa guise, « contre les regles de cete contrée », au grand scandale des médecins. Et ces pauvres gens se virent obligés une fois de l'appeler à leur consultation et de le prier « d'entendre leurs opinions et controverses », parce que leur malade, un jeune seigneur italien, neveu d'un cardinal, « était résolu de s'en tenir du tout

---

1. *Essais* (1588), liv. III, chap. IX. — Il raconte par exemple d'une façon épique la prise d'un clystère.

à son jugement » ! Notre Gascon en riait dans sa barbe. Le grand événement de la saison fut un bal qu'il donna sur la place, un dimanche, avec des prix qu'il distribua aux danseuses ayant meilleure grâce[1]. Ce bal fut suivi d'un souper où il invita une paysanne illettrée qui improvisait en vers.

Du 21 juin au 14 août, Montaigne fait une excursion en Toscane. Il séjourne dix jours à Florence, où il voit, pour la Saint-Jean, des processions, des mascarades, et une course de chars qui, lui rappelant les courses antiques, lui plaît davantage que tout autre spectacle. Il visite encore plusieurs palais, et il confesse à la fin que c'est justice de nommer Florence la belle. A Pise, qu'il ne connaissait pas, il s'arrête vingt-quatre jours, admirant beaucoup le dôme, le campanile, le baptistère et surtout le Camposanto. Il y hante familièrement une troupe de comédiens, prend part à la loterie des hardes de l'un d'eux et envoie du poisson aux dames. Ensuite il se promène dans Lucques et ses environs pendant dix-huit jours, mais sans pouvoir jouir à son gré de la compagnie des habitants, car ils sont tous, jusqu'aux enfants, occupés sans cesse à leurs affaires.

Sa deuxième saison aux bains de la Villa fut moins agréable et plus courte que la première ; elle dura du 14 août au 11 septembre. On l'accueille avec tant de caresses qu'il lui semble rentrer en son château. Mais il ressent une très douloureuse attaque de gravelle, qui lui inspire des réflexions sur la mort, et un mal de dents et de tête non moins cruel. Aussi désirait-il finir sa cure d'automne à d'autres bains, soit sur le chemin de Rome, soit sur le chemin de Venise. Ce qui le retenait à la Villa, c'est qu'il y attendait des lettres de sa famille, dont il n'avait pas de nouvelles depuis quatre mois.

Le 7 septembre, on lui remet une lettre de Bordeaux, datée du 2 août, qui lui apprend que, la veille de ce jour, il a été nommé maire à l'unanimité par le Corps de ville.

---

1. Il y a là un mot qui prouve que Montaigne pensait à faire lire aux siens quelques passages de son *Journal :* « car il faut [vous] avertir que... », p. 341.

Peut-être, avec cette nouvelle inattendue, reçoit-il d'autres lettres des siens. Avant de quitter les bains de la Villa, il fait clouer dans sa chambre ses armes peintes sur toile, pour introduire en Italie cette coutume allemande. Il se dirige vers Rome sans trop se hâter, s'arrête une semaine à Lucques, passe par Sienne et Viterbe, visitant des châteaux de cardinaux, et plusieurs bains où il avait quelque envie de se soigner, et il arrive à Rome le 1er octobre.

Il y trouve une lettre des Jurats de Bordeaux « qui le priaient fort de les aller trouver ». « Messieurs de Bordeaux, disait-il plus tard, m'esleurent Maire de leur ville, estant esloigné de France ; et encore plus esloigné d'un tel pensement. Je m'en excusay. Mais on m'apprint que j'avois tort; le commandement du Roy s'y interposant aussi [1]. » C'est sans doute Paul de Foix, l'ambassadeur de France, qui l'avertit dès lors que l'intention du roi était qu'il acceptât cette charge. En effet Henri III, ayant appris que notre philosophe s'en était excusé, et le croyant toujours en Italie, lui fit écrire la lettre suivante, datée du 25 novembre [2]: « Monsieur de Montaigne, pour ce que j'ay en estime grande vostre fidellité et zellée devotion à mon service ce m'a esté plaisir d'entendre que vous ayez esté esleu maior de ma ville de Bourdeaulx, ayant eu tres agreable et confirmé ladicte eslection et d'autant plus vollontiez qu'elle a esté sans brigue et en vostre lointaine absence. A l'occasion de quoy mon intention est, et vous ordonne et enjoincts bien expressement que sans delay ne excuse reveniez au plus tost que la presente vous sera rendue, faire le deu et service de la charge où vous avez esté si legitimement appellé. Et vous ferez chose qui me sera tres agreable, et le contraire me desplairoit grandement, priant Dieu, monsieur de Montaigne, qu'il vous ayt en sa saincte garde. »

---

1. *Essais* (1588), liv. III, chap. x.

2. Grün, *La vie publique de Michel Montaigne*, p. 209. Cette lettre, découverte par Buchon, était adressée « A monsieur de Montaigne... estant de present à Rome ». Elle alla peut-être à Rome, peut-être seulement jusqu'à Lyon, d'où elle ne put parvenir à Montaigne que plusieurs jours après le 30 novembre, date de son retour chez lui.

Il fallait au roi dans ce poste douteux un homme sûr, loyal, sans ambition, qui ne penchât ni du côté des Ligueurs, ni du côté des Huguenots. Le maréchal de Biron, maire de Bordeaux depuis quatre ans, intriguait pour se faire élire une troisième fois ; mais il était un obstacle à la pacification de la Guyenne, car il s'était attiré, tant par ses succès militaires que par son orgueil, la haine implacable du roi et de la reine de Navarre : aussi favorisait-il secrètement la Ligue[1]. Montaigne connaissait bien les hommes et les choses de sa province et de la cour ; il dut se résigner à quitter l'Italie sans avoir vu Naples, sans avoir séjourné à Venise : grand sacrifice au bien public.

Il part le 15 octobre, seul avec ses valets, traverse Sienne, Lucques, Sarzane, renonce à gagner Gênes parce qu'il craignait la mer et que la route de terre était dangereuse, et aussi parce qu'il ne songeait plus qu'au retour, se détourne à peine pour voir Pavie et la Chartreuse, ne s'arrête qu'un jour à Milan, et par Turin, le Mont-Cenis et Chambéry arrive à Lyon le 8 novembre et s'y repose une bonne semaine : la ville lui plut beaucoup. Enfin passant à Clermont et à Limoges, à travers la neige, « les orages et vans fredureus et pluies », et trouvant la longueur du chemin de plus en plus ennuyeuse, il rentre le 30 novembre 1581 dans son château, qu'il avait quitté « 17 mois 8 jours » auparavant. « Ayant vu les cités de beaucoup d'hommes, et connu leur esprit », Montaigne pouvait s'écrier avec le poète[2] :

> Heureux qui comme Ulysse, a fait un beau voyage,
> Ou comme cestuy là qui conquit la toison,
> Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
> Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Tel est ce *Journal* que notre voyageur écrivit pour soi-même, pour suppléer à son défaut de mémoire, et un peu aussi pour en amuser sa femme ou quelques amis. C'était suivre l'exemple de son père : on sait qu'il avait tenu de

---

1. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, t. II. p. 47.
2. *Les Regrets* de J. du Bellay, sonnet XXXI.

sa main un journal de ses campagnes en Italie ; dans son ménage, « il ordonnoit à celuy de ses gents, qui luy servoit à escrire, un papier journal, à inserer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les memoires de l'histoire de sa maison : tres-plaisante à veoir, quand le temps commence à en effacer la souvenance... Usage ancien, — ajoute Montaigne, — que je trouve bon à rafraichir, chacun en sa chacuniere : et me trouve un sot d'y avoir failly [1]. »

Il prit souvent plaisir à feuilleter ses notes de voyage, si pleines d'observations précises, et il en enrichit à plusieurs fois les deux premiers livres des *Essais*, en puisant aussi dans ses souvenirs. L' « edition seconde reveuë et augmentée » qu'il publia en 1582, recueillait déjà : sa visite au Tasse, qui lui avait inspiré « plus de despit encore que de compassion », l'exécution de Catena à Rome, le nom de Marc-Antoine Muret placé parmi ses « precepteurs », les artifices des courtisanes italiennes, et surtout l'éloge du bain, de la boisson des eaux thermales, et la diversité des usages que l'on suit aux bains de France, d'Allemagne et d'Italie, d'où il conclut de nouveau « la confusion et incertitude » qui se voit en la médecine. Dans l'édition de 1588, et dans l'édition posthume de 1595, un grand nombre d'additions rappellent son voyage ; on en retrouvera ici la plupart. Il y fait aussi des allusions fréquentes dans son troisième livre, paru en 1588 : deux chapitres sont comme le développement de plusieurs passages du *Journal* et pourraient lui servir d'introduction ou d'appendice ; c'est le chapitre IX, « De la vanité », où il expose la raison de ses voyages, le plaisir et le profit qu'il y trouve, où il exalte la Rome antique et reproduit sa bulle de bourgeoisie romaine ; et le chapitre XIII, « De l'experience », où il parle surtout de sa santé et de ses goûts particuliers à table et ailleurs.

Quel voyageur admirable que ce malade « semant ses pierres et graviers sur les routes [2] » ! quelle vaillance et quelle bonne humeur, quelle curiosité toujours en éveil,

1. *Essais* (1595), liv. I, chap. XXXIV.

2. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*.

quel souci scrupuleux de se plier à tous les usages des pays étrangers, de ne choquer personne, quel désir de tout comprendre, de parler à chacun son langage et « de ramener tousjours ceux, avec qui *il* confere, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux [1] » ! A l'entendre rapporter tout ce qu'il a vu ou entendu, on sent qu'il s'est « defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances [2] ». Ses descriptions sont d'une netteté merveilleuse. Les cérémonies, les costumes, les grottes et les fontaines, toutes les ingénieuses machines, il en a remarqué le moindre détail. S'il ne fait pas de belles phrases à propos d'un tableau ou d'une statue, ce n'est pas qu'il en goûte médiocrement la beauté. Il paraît avoir reconnu le génie de Michel-Ange, le seul sculpteur que l'on puisse opposer aux Grecs. Mais les considérations esthétiques étaient loin d'être à la mode, et les artistes beaucoup moins illustres que les princes et cardinaux qui les faisaient travailler. Et puis ces œuvres d'art récentes, statues, fresques ou monuments, n'avaient pas encore le charme des siècles lointains, d'une civilisation abolie. Quand il parle des débris de l'antiquité, des ruines de Rome, c'est alors que les souvenirs, les pensées, les images abondent dans sa bouche, et que l'on peut dire que « c'est la gaillardise de l'imagination, qui esleve et enfle les parolles [3] ». On le voit aussi toujours sensible à la beauté de la campagne, même durant ses accès de colique. Les paysages qu'il dessine au courant de la plume, et dont il exprime fortement, sans couleur et sans effusions lyriques, le caractère essentiel, sont fort agréables : ainsi la vallée de l'Inn, ou la traversée des Apennins après Foligno.

Mais c'est principalement les hommes, leurs croyances, leurs coutumes et leurs « polices » qu'il se plaît à observer : voilà son véritable sujet, « merveilleusement vain, divers, et ondoyant [4] ». Et entre tous les hommes, celui qu'il con-

---

1. *Essais* (1580), liv. I, chap. XVI.
2. *Essais* (1595), liv. I, chap. XX.
3. *Essais* (1588), liv. III, chap. V.
4. *Essais* (1580), liv. I, chap. I.

naissait le plus à fond, Michel de Montaigne en personne. En tête de ce journal intime on pourrait écrire cette phrase : « Je me presente debout ; et couché ; le devant et le derriere ; à droite et à gauche ; et en touts mes naturels plis [1]. » Ou encore cette autre : « S'il advenoit que mes humeurs pleussent, et accordassent à quelque honneste homme... tout ce qu'une longue cognoissance et familiarité, luy pourroit avoir acquis en plusieurs années, il l'a veu en trois jours dans ce registre, et plus seurement et exactement [2]. » Et quel honnête homme ne prendrait plaisir à voyager par des pays si divers, si beaux ou si curieux, dans un siècle si passionné, si raffiné et si barbare, en compagnie de ce grand et charmant écrivain, de celui que Sainte-Beuve appelle « le Français le plus sage qui ait jamais existé » ?

Louis Lautrey.

Cousance (Jura), le 17 février 1906.

---

1. *Essais* (1588), liv. III, chap. viii.
2. *Essais* (1588), liv. III, chap. ix.

JOURNAL DE VOYAGE

... Monsieur de Montaigne depescha Monsieur de Mattecoulon en poste avec ledit escuyer, pour visiter ledit Conte, et trouva que ses playes n'estoint pas mortelles[1]. Audit BEAUMONT[2], M. d'Estissac se mesla à la trope pour faire mesme voyage, accompaigné d'un jantil'home, d'un valet de chambre, d'un mullet, et à pied d'un muletier et deux lacquais, qui revenoit à nostre equipage pour faire à moitié la despense.

Le lundy cinquiesme de Septembre 1580, nous partimes dudit Beaumont apres disner et vinsmes tout d'une trete souper à

MEAUX, qui est une petite ville, belle, assise sur la riviere de Marne. Elle est de trois pieces. La ville et le fauxbourg sont en deça de la riviere, vers Paris. Audelà les pons, il y a un autre grand lieu qu'on nomme le Marché, entourné de la riviere et d'un tres beau fossé tout autour, où il y a grande multitude d'habitans et de maisons. Ce lieu étoit autrefois tres bien fortifié de grandes et fortes murailles et tours; mais en nos seconds troubles Huguenots, parce que la pluspart des habitans de ce lieu estoit de ce party,

1. On ignore qui est ce comte blessé.

2. Probablement Beaumont-sur-Oise.

on fit demolir toutes ces fortifications[1]. Cet endroit de la ville soutint l'effort des Anglois, le reste estant tout perdu ; et en recompense tous les habitans dudit lieu sont encore exempts de la taille et autres impositions. Ils monstrent sur la riviere de Marne une isle longue de deux ou trois cent pas qu'ils disent avoir esté un cavalier jetté dans l'eau par les Anglois, pour battre ledit lieu du Marché avec leurs engins, qui s'est ainsi fermy avecq' le temps[2].

Au fauxbourg, nous vismes l'abbaïe de saint Faron, qui est un tres vieux battimant où ils montrent l'habitation d'Ogier le Danois et sa sale[3]. Il y a un antien refectoire, à tout[4] des grandes et longues tables de pierre d'une grandeur inusitée, au mylieu duquel sourdoit, avant nos guerres civiles, une vifve fonteine qui servoit à leur repas. La pluspart des religieus sont encore gentil'homes. Il y a entre autres choses une tres vielle tumbe et honnorable, où il y a l'effigie de deux chevaliers étandus en pierre d'une grandeur extraordinere. Ils tiennent que c'est le corps de Ogier le Danois et quelqu'autre de ces Paladins. Il n'y a ni inscription ni nulles armoiries; sulemant il y a ce mot en latin,

---

1. Les seconds troubles furent terminés par la paix de Longjumeau (1568). On fit un massacre des protestants de Meaux le 25 août 1572, lendemain de la Saint-Barthélemy.

2. Cavalier, amas de terre commandant les fortifications d'une place. — Henri V, roi d'Angleterre, ayant mis le siège devant Meaux le 6 octobre 1421, avec au moins 20 000 combattants, prit d'assaut la ville et s'y logea, « et tantost après gaigna une petite ysle assez près du Marchié, en laquelle il fit asseoir plusieurs grosses bombardes ». Les assiégés, qui s'étaient retirés dans le Marché, repoussèrent un assaut, mais furent forcés de se rendre le 10 mai 1422. Meaux et le Marché furent repris en 1439 par le connétable de Richemont, qui avait mis « une bastille en l'isle ». Monstrelet, édit. Douët d'Arcq, t. IV et V.

3. C'est une abbaye de Bénédictins fondée vers 660.

4. Avec.

qu'un Abbé y a fait mettre il y a environ cent ans, *que ce sont deux heros inconnus qui sont là enterrés.* Parmy leur thresor, ils monstrent des ossemans de ces chevaliers. L'os du bras depuis l'espaule jusques au coude est environ de la longeur du bras entier d'un homme des notres de la mesure commune, et un peu plus long que celuy de M. de Montaigne. Ils monstrent aussi deux de leurs espées qui sont environ de la longeur d'une de nos espées à deux mains, et sont fort detaillées de coups par le tranchant[1].

Audit lieu de Meaux, M. de Montaigne fut visiter le Thresorier de l'Eglise saint Estienne nommé Juste Terrelle, home connu entre les sçavans de France, petit home vieux de soixante ans, qui a voïagé en Egipte et Jerusalem et demeuré sept ans en Constantinople, qui lui monstra sa librerie et singularités de son jardin[2]. Nous n'y vismes rien si rare qu'un abre de buy espandant ses branches en rond, si espois et tondu par art, qu'il samble que ce soit une boule tres polie et tres massive de la hauteur d'un homme.

De Meaux où nous disnames le mardy nous vinsmes coucher à

CHARLY, sept lieues. Le mercredy apres disner vinsmes coucher à

---

1. « Devant les colonnes avancées qui formaient une sorte de péristyle autour de la tombe d'Ogier et de Benoît son compagnon de guerre, on distinguait les statues de Roland, d'Aude, la fiancée de Roland, d'Olivier et d'un prélat qui semblait bénir l'union d'Aude et de Roland. » Ce monument avait été « exécuté certainement avant le XIIe siècle ». Une des épées, acquise par l'archéologue de Longpérier, « pourrait remonter au Xe siècle ». P. Paris, dans l'*Hist. littér. de la France*, t. XX, 690, et t. XXII, p. 659, cité par A. d'Ancona.

2. Juste Terrelle avait acheté pour François Ier en Orient des manuscrits grecs, dont quelques-uns font partie de la Bibliothèque nationale. Nommé trésorier de la cathédrale de Meaux en 1564, il mourut en 1590 et fut enterré dans cette église. A. d'Ancona.

DORMANS, sept lieues. Le landemein qui fut jeudy matin vinsmes disner à

ESPRENEI[1], cinq lieues. Où estans arrivés, MM. d'Estissac et de Montaigne s'en allarent à la messe, comme c'estoit leur coutume[2], en l'eglise Nostre Dame; et parce que ledit seigr. de Montaigne avoit veu autrefois, et lorsque M. le Mareschal de Strossi fut tué au siege de Teonville qu'on avoit apporté son corps en laditte eglise, il s'enquit de sa sepulture, et trouva qu'il y estoit enterré sans aucune montre ny de pierre, ny d'armoirie, ny d'epitaphe, vis à vis du grand autel; et nous fut dit que la reine l'avoit ainsi faict enterrer sans pompe et ceremonie, parce que c'estoit la volonté dudit Mareschal[3]. L'evesque de Renes de la maison des

---

1. Epernay.

2. Le jeudi.

3. Le maréchal Strozzi fut tué d'un coup de mousquet au siege de Thionville, le 20 juin 1558. Il était cousin de Catherine de Médicis. « Les plus rares hommes que j'aye jugé, par les apparences externes... c'ont esté, pour le faict de la guerre, et suffisance militaire, le Duc de Guyse, qui mourut à Orleans, et le feu Mareschal Strozzi. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XVII. « On recite de plusieurs chefs de guerre, qu'ils ont eu certains livres en particuliere recommandation, comme le grand Alexandre, Homere... Mais le feu Mareschal Strossy, qui avoit pris Cæsar pour sa part, avoit sans doubte bien mieux choisi : car à la verité ce devroit estre le breviaire de tout homme de guerre, comme estant le vray et souverain patron de l'art militaire. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXIV. « Pour plus grande preuve que j'aye jamais veu de mondict sieur le mareschal, nous dit Brantôme (t. II, p. 241), de son sçavoir, ç'a esté les *Commantaires* de Cæsar qu'il avoit tournées de latin en grec, et luy-mesmes escrites de sa main, avec des commantz latins, aditions et instructions pour gens de guerre, les plus belles que je vis jamais, et qui furent jamais escrites. » On sait que Strozzi était chrétien à peu près comme Jules César. Lorsqu'il fut blessé à mort, le duc de Guise « luy remémorant le nom de Jésus : « Quel Jésus, dist-il, mort-Dieu! venez-vous me ramentevoir icy? Je regnie Dieu. Ma feste est finie. » Et redoublant le prince son exhortation, luy dist qu'il pensast en Dieu, et qu'il seroit aujourdhuy devant

Hanequins à Paris, faisoit lors l'office en laditte eglise de laquelle il est abbé[1] : car c'estoit aussi le jour de la feste de N. Dame de Septemb.

M. de Montaigne accosta en ladite eglise apres la messe M. Maldonat, Jhesuite duquel le nom est fort fameux, à cause de son erudition en theologie et philosophie, et eurent plusieurs propos de sçavoir ensamble lors et l'apres dinée au logis dudit sieur de Montaigne, où ledit Maldonat le vint trouver[2]. Et

---

sa face. « Mort-Dieu ! respondit-il, je seray où sont tous les aultres qui sont morts depuis six mille ans. » Le tout en langage italien... » *Mémoires* de Vieilleville, liv. VII, chap. II.

1. Aymar Hennequin, archevêque de Reims en 1594, grand ligueur, mort en 1596.

2. Jean Maldonat (Maldonado), jésuite espagnol, né en 1534, fit ses études à Salamanque, et il y enseigna la philosophie, la théologie et le grec avant d'entrer dans la Société de Jésus, dont il prit l'habit à Rome en 1562. A Paris, l'année suivante, au collège de Clermont que les Jésuites venaient d'obtenir, il fut professeur de philosophie, puis de théologie. On l'envoya soutenir quelques disputes contre des ministres calvinistes à Poitiers et à Metz. Dans ce dernier voyage, il s'arrêta à Sedan, sur la prière du duc de Montpensier qui s'efforçait en vain de faire abjurer le protestantisme à sa fille, la duchesse de Bouillon. Les leçons de Maldonat attiraient une foule d'auditeurs; mais deux affaires fâcheuses y mirent fin. D'abord il fut accusé de captation d'héritage, accusation qu'Antoine Arnauld rappelait en ces termes, lorsqu'il plaidait en 1594 pour l'Université contre les Jésuites : « Rien n'en sort, tout y entre, et *ab intestat*, et par les testamens qu'ils captent chacun jour, mettans d'un costé l'effroi de l'Enfer en ces esprits proches de la mort, et de l'autre leur proposans le Paradis ouvert à ceux qui donnent à la Societé de Jesus : comme fit Maldonat au President de Montbrun S. André, tirant de lui tous ses meubles et acquests par une confession pleine d'avarice et d'imposture, de laquelle M. de Pibrac appella comme d'abus en pleine audience. » Pourtant le parlement le déclara innocent de ce crime. En 1574, la Faculté de théologie de Paris l'accusa d'hérésie parce qu'il enseignait, contrairement à la croyance de la Faculté, « qu'il n'était point de foy que la Sainte Vierge eut été conçue sans peché originel ». Il comparut au tribunal de Pierre de Gondi, évêque de Paris, qui, approuvant

entre autres choses, parce qu'il venoit des beings d'Aspa qui sont au Liege, où il avoit esté avec M. de Nevers, il lui conta que c'estoint des eaus extrememant froides, et qu'on tenoit là que les plus froides qu'on les pouvoit prendre c'estoit le meilleur. Elles sont si froides qu'aucuns qui en boivent en entrent en frisson et en horreur; mais bientost apres on en sent une grande chaleur en l'estomach. Il en prenoit pour sa part cent onces; car il y a des gens qui fournissent des verres qui portent leur mesure selon la volonté d'un chacun. Elles se boivent non seulement à jeun, mais encore apres le repas. Les operations qu'il recita sont pareilles aus eaux de Guascogne. Quant à lui, il disoit en avoir remarqué la force pour le mal qu'elles ne lui avoint pas faict, en ayant beu plusieurs fois tout suant et tout esmeu. Il a veu par experience que grenouilles et autres petites bettes qu'on y gette se meurent incontinent; et dit qu'un mouchouer qu'on mettera audessus d'un verre plein de ladite eau, se jaunira incontinent. On en boit quinze jours ou trois sepmaines pour le moins. C'est un lieu auquel on est tres bien accommodé et logé [1], propre contre toute obstruction et gravelle. Toutefois ny M. de Nevers ny lui n'en estoint

---

sa doctrine, excommunia le doyen et le syndic de la Faculté (1575). Maldonat, retiré à Bourges, étudia en repos dans le collège de la Société, et écrivit un *Commentaire sur les quatre Evangiles*. Il fut appelé à Rome par Grégoire XIII pour travailler à l'édition de la Bible grecque, et il y mourut en 1583. Il avait écrit plusieurs ouvrages de théologie, imprimés après sa mort. *Dict.* de Bayle. Montaigne le retrouva à Rome.

1. Dans ses *Mémoires* (édit. Guessard, p. 109), la reine de Navarre, Marguerite de Valois, qui y fit un voyage en 1577, sous prétexte de guérir un érysipèle, dit au contraire : « Les eaues de Spa n'estants qu'à trois ou quatre lieues de là (de Liège), n'y ayant aupres qu'un petit village de trois ou quatre meschantes petites maisons, madame la princesse de La Roche-sur-Yon fust conseillée par les medecins de demeurer à Liege, et d'y faire apporter son eaue, l'asseurant

devenus guieres plus sains. Il avoit avec lui un maistre d'hostel de M. de Nevers, et donnarent à M. de Montaigne un cartel imprimé sur le sujet du different qui est entre MM. de Montpansier et de Nevers, affin qu'il en fut instruit et en peut instruire les gentil'hommes qui s'en enquerroint[1].

Nous partimes de là le vendredy matin et vinsmes à

CHAALONS, sept lieuës. Et y logeasmes à la Couronne qui est un beau logis, et y sert-on en vesselle d'argeant, et la pluspart des lits et couvertes sont de soie. Les communs battimans de toute cette contrée sont de croye, coupée à petites pieces quarrées, de demi pied ou environ, et d'autres de terre en gason de mesme forme.

Le lendemein nous en partimes apres disner, et vinsmes coucher à

VITRI LE FRANÇOIS, sept lieues. C'est une petite ville assise sur la riviere de Marne, battie depuis trente cinq ou quarante ans, au lieu de l'autre Vitri qui fut bruslé[2]. Ell'a encore sa premiere forme bien proportionnée et plaisante, et son milieu est une grand place quarrée des plus belles de France.

---

qu'elle auroit aultant de force et de vertu estant portée la nuict, avant que le soleil fust levé. »

1. Au mois de mai précédent, le duc de Montpensier avait rapporté au duc d'Anjou, frère du roi, quelques mots dédaigneux pour ce prince dits par le duc de Nevers. Ce dernier lui envoya un démenti. « Le dimanche 12e juin, le duc de Nevers, adverti que le duc de Montpensier estoit aux environs d'Orléans avec douze ou quinze cens chevaux et vouloit venir à Paris pour y démesler leur querelle, s'en alla ou fist semblant d'aller aux baings à Plombieres (lisez : à Spa), se retirant sagement et à point, selon la maxime qui dit : *Vir fugiens denuo pugnabit.* » L'Estoile, t. I, p. 360 et 362; Brantôme, t. V, p. 23.

2. Vitry-le-François fut fondé en 1545 par François Ier, qui lui donna son nom, l'année après l'incendie, par Charles-Quint, de Vitry-en-Perthois ou Vitry-le-Brûlé, à une lieue de là.

Nous apprimes là trois histoires memorables. L'une que madame la douairiere de Guise de Bourbon, aagée de quatre vingt sept ans, estoit encor' vivante, et faisant encor' un quart de lieuë de son pied[1].

L'autre, que depuis peu de jours il avoit esté pendu à un lieu nommé Montirandet[2], voisin de là, pour telle occasion : Sept ou huit filles d'autour de Chaumont en Bassigni complottarent, il y a quelques années, de se vestir en masles, et continuer ainsi leur vie par le monde. Entre les autres, l'une vint en ce lieu de Vitry soubs le nom de Mary, guaignant sa vie à estre tisseran, jeune homme bien conditionné et qui se rendoit à un chacun amy. Il fiança audit Vitry, une femme qui est encor vivante ; mais pour quelque desacord qui survint entre eux, leur marché ne passa plus outre. Depuis estant allé audit Montirandet, guaignant tousjours sa vie audit mestier, il devint amoureux d'une fame laquelle il avoit épousée, et vescut quatre ou cinq mois avecque elle avec son contentement, à ce qu'on dit ; mais ayant esté reconnu par quelcun dudit Chaumont, et la chose mise en avant à la justisse, elle avoit esté condamnée à estre pendue : ce qu'elle disoit aymer mieux souffrir que de se remettre en estat de fille, et fut pendue pour des inventions illicites à supplir au defaut de son sexe[3].

L'autre histoire, c'est d'un homme encore vivant nommé Germain, de basse condition, sans nul mestier

---

1. Antoinette de Bourbon, veuve de Claude de Lorraine, duc de Guise, mourut le 20 janvier 1583 à quatre-vingt-neuf ans. Elle avait eu onze enfants, entre autres François de Guise le Balafré, les cardinaux de Lorraine et de Guise, et Marie, reine d'Ecosse, mère de Marie Stuart. Ils étaient tous morts, sauf une fille, abbesse de Saint-Pierre de Reims.

2. Montier-en-Der.

3. Supplir : suppléer.— Henri Estienne conte une histoire semblable, dans son *Apologie pour Hérodote*, édit. Ristelhuber, t. I, p. 178.

ni office, qui a esté fille jusques en l'aage de vingt deux ans, veuë et connuë par tous les habitans de la ville, et remarquée d'autant qu'elle avoit un peu plus de poil autour du menton que les autres filles; et l'appeloit-on Marie la barbue. Un jour faisant un effort à un sault, ses utils virils se produisirent, et le cardinal de Lenoncourt, evesque pour lors de Chalons, lui donna nom Germain. Il ne s'est pas marié pourtant; il a une grand' barbe fort espoisse. Nous ne le sceumes voir, parce qu'il estoit au vilage. Il y a encore en cette ville une chanson ordinaire en la bouche des filles, où elles s'entr'advertissent de ne faire plus de grandes enjambées, de peur de devenir masles, comme Marie Germain. Ils disent qu'Ambroise Paré a mis ce conte dans son livre de Chirurgie, qui est tres certin, et ainsi tesmoingné à M. de Montaigne par les plus apparens officiers de la ville[1].

Dela nous partismes dimenche matin apres desjeuné, et vinsmes d'une trete à

BAR, neuf lieues. Où M. de Montaigne avoit esté

---

1. « Passant à Vitry le François je peu voir (c'est-à-dire : j'aurais pu voir) un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé Germain en confirmation, lequel tous les habitans de là ont cogneu, et veu fille, jusques à l'aage de vingt deux ans, nommée Marie. Il estoit à cette heure là fort barbu, et vieil, et point marié. Faisant, dit-il, quelque effort en saultant, ses membres virils se produisirent : et est encore en usage entre les filles de là, une chanson, par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes enjambees, de peur de devenir garçons, comme Marie Germain. Ce n'est pas tant de merveille que cette sorte d'accident se rencontre frequent : car si l'imagination peut en telles choses, elle est si continuellement et si vigoureusement attachée à ce subject, que pour n'avoir si souvent à rechoir en mesme pensée et aspreté de desir, elle a meilleur compte d'incorporer, une fois pour toutes, cette virile partie aux filles. » *Essais* (1588), liv. I, chap. xx, avec quelques corrections postérieures. Ambroise Paré raconte le même fait avec des détails curieux dans son ouvrage *Des Monstres et Prodiges* (*Œuvres complètes*, édit. Malgaigne, t. III, p. 19), cité par A. d'Ancona.

autresfois[1], et n'y trouva de remerquable de nouveau que la despense estrange qu'un particulier prestre et doyen de là a employé et continue tous les jours en ouvrages publiques. Il se nomme Gilles de Treves; il a bati la plus sumptueuse chapelle de marbre, de peintures et d'ornemens qui soit en France, et a bati et tantost achevé de mubler la plus belle maison de ville qui soit aussi en France, de la plus belle structure, la mieux compassée, étoffée, et la plus labourée d'ouvrages et d'anrichissemans, et la plus logeable : de quoy il veut faire un colliege, et est apres à le doter et mettre en trein à ses despens[2].

De Bar, où nous disnames le lundi matin, nous nous en vinsmes coucher à

Mauvese[3], quatre lieues. Petit village où M. de Montaigne fut arresté, à cause de sa colicque, qui fut aussi

---

1. « Je vis un jour à Barleduc, qu'on presentoit au Roy François second, pour la recommandation de la memoire de René Roy de Sicile, un pourtraict qu'il avoit luy-mesmes fait de soy. Pourquoy n'est-il loisible de mesme à un chacun, de se peindre de la plume, comme il se peignoit d'un creon? » *Essais* (1580), liv. II, chap. xvii. Montaigne, après le sacre de François II à Reims (18 septembre 1559), avait suivi la cour à Bar-le-Duc. Le roi, dominé par les Guises, céda la souveraineté du duché de Bar au duc de Lorraine, son beau-frère : « Voulez-vous que je vous die, foy de gentilhomme? (répétait-il souvent;) je ne fays point tant de bien à ces princes lorrains que je devroys; car, quand je pense que le roy Louys XI[e] les a expoliez des duchez d'Anjou et contez de Provance, et autres leurs vrays héritages, et qu'on leur retient, j'en ay charge de conscience. » Brantôme, éd. Lalanne, t. IV, p. 272.

2. Gilles de Trèves, mort en 1582, fit bâtir en 1551 une chapelle magnifiquement décorée dans l'église collégiale de Saint-Marc, et, par testaments datés de 1573 et 1581, fonda le collège qui fut dirigé par les Jésuites jusqu'à la Révolution. A. d'Ancona.

3. Edit. orig. : Mannese (Manois, selon A. d'Ancona). — Il faut plutôt lire Mauvese, pour Mauvages (Mauvaiges, prononcé à la paysanne Mauvèdze), village qui se trouve à deux lieues (de France) à l'ouest de Vaucouleurs.

cause qu'il laissa le dessein qu'il avoit faict de voir Toul, Metz, Nancy, Jouinville et St. Disier, comm' il avoit deliberé, qui sont villes épandues autour de cette route, pour gaigner les beings de Plombieres en diligence[1].

De Mauvese, nous partismes mardi au matin et vinsmes disner à

VAUCOULEUR, une lieuë de là et passames le long de la riviere de Meuse dans un village nommé Donremy sur Meuse, à trois lieuës dudit Vaucouleur. D'où estoit natifve cette fameuse pucelle d'Orleans, qui se nommoit Jane Darc ou Dullis[2]. Ses descendans furent annoblis par faveur du roi, et nous monstrarent les armes que le roi leur donna, qui sont d'azur à un' espée droite couronnée et poignée d'or, et deux fleurs de lis d'or au coté de ladite espée; de quoy un receveur de Vaucouleur donna un escusson peint à M. de Caselis. Le devant de la maisonnette où elle naquit est toute peinte de ses gestes ; mais l'aage en a fort corrompu la peinture. Il y a aussi un abre le long d'une vigne qu'on nomme l'abre de la Pucelle, qui n'a nulle autre chose à remerquer.

---

1. « Mais en ces voyages vous serez arresté miserablement en un caignart, où tout vous manquera. La plus-part des choses necessaires, je les porte quant et moy. Et puis, nous ne sçaurions eviter la Fortune, si elle entreprend de nous courre sus. Il ne me faut rien d'extraordinaire, quand je suis malade. Ce que Nature ne peut en moy, je ne veux pas qu'un bolus (bol) le face. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX. — C'est avant de partir de Vitry que Montaigne avait dû renoncer à voir Saint-Dizier et Joinville. De Bar il voulait peut-être gagner Toul, et de là Metz ou Nancy. La phrase est sans doute altérée.

2. Charles VII anoblit au mois de décembre 1429 Jeanne d'Arc et sa famille; ses deux frères prirent le nom de du Lys, qu'ils transmirent à leurs descendants. L'arbre *de la Pucelle* était un hêtre, appelé l'*Arbre des Dames* (des Fées). — Edit. orig. : Jane Day ou Dallis.

Nous vinsmes ce soir coucher à

NEUFCHASTEAU, cinq lieuës. Où en l'eglise des Cordeliers il y a force tumbes anciennes de trois ou quatre cens ans de la noblesse du païs, desqueles toutes les inscriptions sont en ce langage : *Cy git tel qui fut mors lors que li milliaires courroit per mil deux cens etc.* M. de Montaigne vit leur librairie où il y a force livres, mais rien de rare, et un puis qui se puise à fort grands seaus en roullant avec les pieds un plachié de bois qui est appuyé sus un pivot, auquel tient une piece de bois ronde à laquelle la corde du puis est attachée[1]. Il en avoit veu ailleurs de pareils. Joingnant le puis, il y a un grand vaisseau de pierre eslevé audessus de la marselle[2] de cinq ou six pieds, où le seau se monte ; et sans qu'un tiers s'en mesle, l'eau se renverse dans ledit vaisseau, et en ravalle quand il est vuide. Ce vaisseau est de telle hauteur que par icelui avec des canaus de plomb, l'eau du puis se conduit à leur refectoire et cuisine et boulangerie, et rejallit par des corps de pierre eslevés en forme de fonteines naturelles.

De Neufchasteau où nous desjunasmes le matin, nous vinsmes soupper à

MIRECOURT, six lieuës. Belle petite ville où M. de Montaigne ouyt nouvelles de M. et Mad. de Bourbonne qui en sont fort voisins[3].

Et lendemein matin apres des-juner alla voir à un

---

1. Cette description est un peu obscure. Au lieu de *plachié* il faut peut-être lire : planchié, ou plateau.

2. Margelle.

3. *Edit. orig.* : M. et Mad. de Bourbon. — Erard de Livron, baron de Bourbonne, et Gabrielle de Bassompierre, sa femme. Ils pouvaient être au château de Haroué, à environ cinq lieues de Mirecourt. Une de leurs filles, Yolande, née le 5 août 1581, fut passionnément aimée du maréchal de Bassompierre, cousin-germain de sa mère. *Mémoires* de B., édit. de Chantérac, *passim*.

quart de lieue de là, à quartier de [1] son chemin, les religieuses de Poussay. Ce sont religions [2] de quoi il y en a plusieurs en ces contrées-là establies pour l'institution des filles de bonne maison. Elles y ont chacune un benefice pour s'en entretenir de cent, deux cens ou trois cens escus, qui pire, qui meilleur, et une habitation particuliere où elles vivent chacune à part soi. Les filles en nourrice y sont reçues. Il n'y a nulle obligation de virginité, si ce n'est aus officieres, comme abbesse, prieure et autres. Elles sont vestues en toute liberté, comme autres damoiselles, sauf un voile blanc sus la tete, et en l'eglise pendant l'office un grand manteau qu'elles laissent en leur siege au cueur. Les compaignies y sont reçues en toute liberté, chez les religieuses particulieres qu'on y va rechercher, soit pour les poursuivre à espouser, ou à autre occasion. Celles qui s'en vont peuvent [3] resigner et vendre leur benefice à qui elles veullent, pourveu qu'elle soit de condition requise. Car il y a des seigneurs du païs qui ont cette charge formée [4], et s'y obligent par serment de tesmoingner de la race des filles qu'on y presente. Il n'est pas inconvenient qu'une seule religieuse ait trois ou quatre benefices. Elles font au demeurant le service divin comme ailleurs. La plus grand part y finissent leurs jours et ne veullent changer de condition [5].

Delà nous vinsmes soupper à

---

1. En s'écartant de.

2. Monastères.

3. Var. : pouvent. Il y avait peut-être : pouvant.

4. Peut-être : formele.

5. La reine Marguerite (*Mémoires*, p. 100) visita une semblable « religion » à Valenciennes. « Le bal estant finy, nous allasmes ouyr vespres aux chanoinesses, en leur eglise appelée Sainte-Vaudrud, qui est un ordre de filles de bonne maison, de quoy nous n'avons point en France. Ce sont toutes damoiselles, que l'on y met petites, pour faire profiter leur mariage (leur dot) jusques à ce qu'elles soient

Espiné[1], cinq lieuës. C'est une belle petite ville sur la riviere de Moselle où l'entrée nous fut refusée d'autant que nous avions passé à Neufchasteau, où la peste avoit été il n'y a pas long temps.

Lendemein matin nous vinsmes disner à

Plommieres[2], quatre lieuës. Depuis Bar-le-Duc les lieues reprennent la mesure de Guascogne, et vont s'allongeant vers l'Allemaigne, jusques à les doubler et tripler enfin[3].

Nous y entrasmes le vendredy 16e de Septemb. 1580 à deux heures apres midy. Ce lieu est assis aux confins de la Lorreine et de l'Allemaigne dans une fondriere, entre plusieurs collines hautes et couppées, qui le serrent de tous costés. Au fond de cette vallée naissent plusieurs fonteines tant froides naturelles, que chaudes : l'eau chaude n'a nulle senteur ny goust, et est chaude tout ce qui s'en peut souffrir au boire, de façon que M. de Montaigne estoit contraint de la remuer de verre à autre. Il y en a deux seulement de quoy on boit. Celle qui tourne le cul à l'orient et qui produit le being qu'ils appellent le being de la reine, laisse en la bouche quelque goust doux comme de

---

en aage de se marier. Elles ne logent pas en dortoirs, mais en maisons separées, toutesfois toutes dans un enclos, comme les chanoines; et en chaque maison il y en a trois ou quatre, cinq ou six jeunes avec une vieille, desquelles vieilles il y en a quelque nombre qui ne se marient point, ny aussy l'abbesse. Elles portent seulement l'habit de religion le matin, au service de l'eglise, et l'apres-disnée à vespres; et soudain que le service est faict, elles quictent l'habit, et s'habillent comme les aultres filles à marier, allants par les festins et par les bals librement comme les aultres : de sorte qu'elles s'habillent quatre fois le jour. »

1. Epinal.

2. Plombières.

3. Panurge explique à Pantagruel (chap. XXIII) « pourquoy les lieues de France sont tant petites » et « les lieues de Bretaigne, de Lanes, d'Allemaigne et aultre pays plus esloignez, si grandes ».

regalisse sans autre deboire, si ce n'est que, si on s'en prent garde fort attentifvement, il sembloit à M. de Montaigne qu'elle rapportoit je ne sçay quel goust de fer. L'autre qui sourd du pied de la montaigne opposite, de quoi M. de Montaigne ne but qu'un seul jour, a un peu plus d'aspreté, et y peut-on decouvrir la saveur de l'alun.

La façon du païs, c'est seulement de se beingner et se beingner deux ou trois fois le jour. Aucuns prenent leur repas au being, où ils se font communement ventouser et scarifier[1], et ne s'en servent qu'apres s'estre purgés. S'ils boivent, c'est un verre ou deux dans le being. Ils treuvoint estrange la façon de M. de Montaigne, qui sans medecine precedente en beuvoit neuf verres, qui revenoint environ à un pot, tous les matins à sept heures; disnoit à midy; et les jours qu'il se beingnoit, qui estoit de deux jours l'un, c'estoit sur les quatre heures, n'arrestant au being qu'environ une heure. Et ce jour là il se passoit volontiers de soupper.

Nous y vismes des hommes gueris d'ulceres, et d'autres de rougeurs par le corps. La coustume est d'y estre pour le moins un mois. Ils y louent beaucoup plus la seison du printemps en May. Ils ne s'en servent guiere apres le mois d'Aoust, pour la froideur du climat; mais nous y trouvasmes encore de la compaignie, à cause que la secheresse et les chaleurs avoint esté plus grandes et plus longues que de coustume[2].

Entre autres, M. de Montaigne contracta amitié et

---

1. Inciser superficiellement la peau.

2. « La saison de les prendre est tout le Printemps, qui faut commencer en May; outre ledit temps, le Juin, l'Aoust, Septembre et quelque fois my Octobre. » *Abbrege de la propriéte des bains de Plommieres*, de J. le Bon, Paris, 1576. Réimprimé par Louis Jouve, Epinal, 1869.

familiarité avec le seigneur d'Andelot, de la Franche-Conté, duquel le pere estoit grand escuyer de l'empereur Charle cinquiesme, et lui premier mareschal de camp de l'armée de Don Jouan d'Austria, et fut celui qui demeura gouverneur à St. Quintin lorsque nous la perdismes[1]. Il avoit un endroit de sa barbe tout blanc et un costé de sourcil; et recita à M. de Montaigne que ce changement luy estoit venu en un instant, un jour estant ches lui plein d'ennui pour la mort d'un sien frere que le duc d'Albe avoit faict mourir comme complice des Contes d'Eguemont et de Hornes[2]; qu'il tenoit sa teste appuyée sur sa main par cet endroit, de façon que les assistans pensarent que ce fut de la farine qui lui fut de fortune tumbée là. Il a depuis demeuré en cette façon.

Ce being avoit autrefois été frequenté par les Allemans seulement; mais depuis quelques ans ceux de la Franche-Conté et plusieurs François y arrivent à grand foule. Il y a plusieurs beings, mais il y en a un grand et principal basti en forme ovalle d'un' antienne structure. Il a trente-cinq pas de long et quinze de large. L'eau chaude sourd par le dessoubs à plusieurs surgeons, et y faict on par le dessus escouler de l'eau froide pour moderer le being, selon la volenté de ceux qui s'en servent. Les places y sont distribuées par les

---

1. Le seigneur d'Andelot-en-Montagne ou Andelot-sur-Salins (Jura), fils de Jean d'Andelot qui, à la bataille de Pavie, lutta corps à corps avec François Ier. — Une armée espagnole, commandée par le duc de Savoie, qui venait de battre le connétable de Montmorency, prit Saint-Quentin d'assaut le 27 août 1557; la ville fut rendue au traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559). Don Juan d'Autriche gouverna le Pays-Bas, ou plutôt il y guerroya de 1576 à 1578, jusqu'à sa mort. C'est là sans doute que le sr d'Andelot servit sous ses ordres.

2. C'est le 5 juin 1568 que les comtes d'Egmont et de Hornes furent décapités à Bruxelles.

costés avec des barres suspendues, à la mode de nos equiries, et jette on des ais par le dessus pour eviter le soleil et la pluye. Il y a tout autour des beings trois ou quatre degrés de marches de pierre à la mode d'un theatre, où ceux qui se beingnent peuvent estre assis ou appuyés. On y observe une singuliere modestie, et si est indecent aux hommes de s'y mettre autrement que tous nuds, sauf un petit braiet, et les fames sauf une chemise [1].

Nous logeames à l'Ange qui est le meilleur logis, d'autant qu'il respond aux deux beings. Tout le logis où il y avoit plusieurs chambres ne coustoit que quinze solds par jour. Les hostes fournissent partout du bois pour le marché; mais le païs en est si plein qu'il ne couste qu'à coupper. Les hostesses y font fort bien la cuisine. Au temps de grand presse ce logis eut cousté un escu le jour, qui est bon marché. La nourriture des chevaus à sept solds. Tout'autre sorte de despence à bonne et pareille raison. Les logis n'y sont pas pompeus, mais fort commodes; car ils font, par le service de force galeries, qu'il n'y a nulle sujection d'une chambre à l'autre. Le vin et le pain y sont mauvais.

C'est une bonne nation, libre, sensée, officieuse. Toutes les loix du païs sont religiusement observées. Tous les ans ils refreschissent dans un tableau audevant du grand being, en langage Allemand et en langage François, les lois cy-dessoubs escrites.

---

1. « Le matin on se met au bain... L'homme y entre avec des maronnes ou brayes, la femme avec sa chemise d'assez grosse toile; la trop deliee decouvriroit ce que le bain ne veut voir. On se baigne pesle mesle, tous ensemble d'alegresse joyeuse. Les uns chantent, les autres jouent d'instruments; les autres y mangent, autres y dorment, autres y dancent de maniere que la compagnie ne s'y ennuye point, ny jamais n'y trouve le temps long. » *Abbrege*... de J. le Bon, p. 30. Cité par P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, t. II, p. 8.

Claude de Rynach, chevalier, seigneur de St. Balesmont, Montureulz en Ferrette, Lendacourt, etc., conseillier et chambellan de nostre souverain seigneur monseigneur le Duc etc. et son Bally de Vosges .

Sçavoir faisons, que pour le repos asseuré et tranquillité de plusieurs dames et autres personnages notables affluans de plusieurs regions et païs en ces beings de Plommieres, avons, suivant l'intention de son Altesse, statué et ordonné, statuons et ordonnons ce que s'ensuit :

Sçavoir est, que l'antienne discipline de correction pour les fautes legieres demeurera es mains des Allemands, comme d'antienneté ; ausquels est enjoint faire observer les cerimonies, status et polices desquelles ils ont usé pour la decoration desdits beings et punition des fautes qui seront commises par ceus de leurs nations, sans exception de personnes, par forme de rançon, et sans user d'aucuns blasphemes et autres propos irreverens contre l'eglise catholicque et traditions d'icelle.

Inhibition est faite à toutes personnes, de quelle qualité, condition, region, et province qu'ils soient, se provocquer de propos injurieus et tendans à querelle, porter armes esdits beings, donner desmanty, ny mettre la main aus armes, à peinne d'estre punys griefvement, comme infracteurs de sauve-guarde, rebelles et desobeissans à Son Altesse.

Aussi à toutes filles prostituées et impudicques d'entrer ausdits beings ny d'en approcher de cinq cens pas, à peine du fuët des quattre carres[1] desdits beings. Et sur les hostes qui les auront reçeues ou recelés, d'emprisonnemant de leurs personnes et d'amande arbitraire.

1. Aux quatre angles ou coins.

Soubs mesme peinne est defendu à tous user envers les dames, damoiselles et autres fames et filles, estans ausdits beings, d'aucuns propos lascifs ou impudiques, faire aucuns attouchemens deshonnestes, entrer ny sortir desdits beings irreveremmant contre l'honnesteté publique.

Et parceque par le benefice desdits beings, Dieu et nature nous procurent plusieurs guerisons et soulagemans, et qu'il est requis une honneste mundicité et pureté, pour obvier à plusieurs contagions et infections que s'y pourroint engendrer; est ordonné expressemant au maistre desdits beings, prendre soingneuse garde et visiter les corps de ceux qui y entreront, tant de jour que de nuict, les faisant contenir en modestie et silence pendant la nuict, sans bruict, scandal, ny derision. Que si aucun personnage ne lui est à ce faire obeissant, il en face prompte delation au magistrat pour en faire punition exempleiremant.

Au surplus est prohibé et defendu à toutes personnes venans de lieus contagieus, de se presenter ny approcher de ce lieu de Plommieres, à peine de la vie; enjoingnant bien expressemant aus mayeurs et gens de justice d'y prendre soingneuse garde, et à tous habitans dudict lieu de nous donner billets, contenans les noms et surnoms et residence des personnes qu'ils auront receus et logés, à peine de l'emprisonnemant de leurs personnes.

Toutes lesquelles ordonnances cy dessus declarées ont esté cejourdhui publiées audevant du grand being dudit Plommieres, et copies d'icelles fichées tant en langue françoise qu'allemande, au lieu plus proche et plus apparent du grand being; et signé de nous Bally de Vosges. Donné audit Plommieres le 4e. jour du mois de Mai l'an de grace Notre Seigneur mil cinq cens...

Le nom du Bally.

Nous arrestames audict lieu depuis ledict jour 16e[1]. jusques au 27e. de Septembre. M. de Montaigne beut onze matinées de ladicte eau, neuf verres huict jours, et sept verres trois jours, et se beingna cinq fois. Il trouva l'eau aysée à boire et la randoit tous-jours avant disner. Il n'y connut nul autre effect que d'uriner. L'appetit, il l'eut bon; le sommeil, le ventre, rien de son état ordinaire ne s'empira par cette potion. Le sixiesme jour il eut la colicque tres vehemente, et plus que les siennes ordineres, et l'eut au costé droit, où il n'avoit jamais senty de doleur q'une bien legiere à Arsac, sans operation[2]. Cette ci lui dura quattre heures, et en sentit evidemmant l'operation et l'ecoulement de la pierre par les ureteres et bas du ventre. Les deux premiers jours, il rendit deux petites pierres qui estoint dedans la vessie et depuis par fois du sable. Mais il partit desdicts beings estimant avoir encore en la vessie et la pierre de la susdite colicque, et autres petites, desquelles il pensoit avoir senty la descente. Il juge l'effect de ces eaus et leur qualité pour son regard fort pareilles à celle de la fontaine haute de Banieres où est le being. Quant au being, il le trouve de tres douce temperature; et de vray les enfans de six mois et d'un an, sont ordinairement à grenouiller dedans. Il suoit fort et doucement. Il me commanda, à la faveur de son hostesse, selon l'humeur de la nation, de laisser un escusson de ses armes en bois, qu'un pintre dudit lieu fit pour un escu, et le fit l'hostesse curieusemant attacher à la muraille par le dehors[3].

---

1. Edit. orig. : 18e.

2. Arsac, village du Médoc, au nord-ouest de Bordeaux, appartenant à Thomas de Beauregard, frère de Montaigne, par suite de son mariage avec Jaquette d'Arsac, belle-fille de La Boëtie. Th. Malvezin, p. 137.

3. « Je porte d'azur semé de trefles d'or, à une pate de lyon de mesme, armée de gueules, mise en face. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XLVI.

Ledit jour 27e de Septembre, apres disner, nous partimes et passames un païs montaigneus, qui retentissoit partout soubs les pieds de nos chevaus, comme si nous marchions sur une voute; et sembloit que ce fussent des tabourins qui tabourdassent autour de nous et vinsmes coucher à

Remiremont, deux lieues. Belle petite ville et bon logis à la Licorne; car toutes les villes de Lorrene (c'est la derniere) ont les hostelleries autant commodes et le tretemant aussi bon qu'en nul endroit de France.

Là est cette Abbaïe de relligieuses si fameuse, de la condition de celles que j'ay dittes de Poussai. Elles pretendent, contre M. de Lorrene, la souveraineté et principauté de cette ville[1]. MM. d'Estissac et de Montaigne les furent voir soubdain apres estre arrivés, et visitarent plusieurs logis particuliers, qui sont tres beaus et tres bien meublés. Leur abbesse estoit morte, de la maison d'Inteville, et estoit on apres la creation d'une autre, à quoi pretendoit la sœur du conte de Salmes[2]. Ils furent voir la doïene qui est de la maison de Lutre, qui avoit faict cet honneur à M. de Montaigne, d'envoyer le visiter aux beings de Plombmieres, et envoïer des artichaus, perdris, et un barril de vin[3].

---

1. Elles prétendaient la tenir en fief du Saint-Empire, et s'intitulaient « humbles abbesses et souveraines de Remiremont »; pourtant, le 13 juillet 1566, elles avaient reconnu le duc de Lorraine pour « leur souverain seigneur ». *Histoire de Lorraine* par dom Calmet, Nancy, 1745, t. V, p. 741.

2. Renée de Dinteville était morte le 3 mai 1580. Barbe de Salm, fille du comte Jean de Salm, avait été élue en 1578 coadjutrice de la précédente. Elle était abbesse de l'abbaye du Lis, d'où elle fut transférée à Remiremont en 1586. *Gallia Christiana*, t. XIII, 2e partie. p. 1413. — Dans une lettre du 30 octobre 1581, Paul de Foix, ambassadeur de France à Rome, fait mention de « la Dame de Salm Abbesse » de Remiremont (le nom y est imprimé fautivement Salin).

3. Marguerite de Ludre fut élue coadjutrice le 9 octobre 1580. *Gallia Christiana, ibid.*

Ils apprindrent là, que certeins villages voisins leur doivent de rente deux bassins de nege, tous les jours de Pentecouste; et à faute de ce, une charrette attelée de quatre beufs blancs. Ils disent que cette rante de nege ne leur manque jamais; si est qu'en la saison que nous y passames les chaleurs y estoint aussi grandes qu'elles soint en nulle saison en Guascogne. Elles n'ont qu'un voile blanc sur la teste et audessus un petit loppin de crépe. Les robes, elles les portent noires de telle etoffe et façon qu'il leur plaist, pendant qu'elles sont sur les lieux; ailleurs, de couleur; les cotillons à leur poste, et escarpins et patins; coeffées au dessus de leur voile. Comme les autres, il leur faut estre nobles de quatre races du coté de pere et de mere[1]. Ils prindrent congé d'elles des le soir.

Lendemein au point du jour, nous partismes de là. Comme nous estions à cheval, la doïenne envoïa un gentil'homme vers M. de Montaigne, le priant d'aller vers elle, ce qu'il fit; cela nous arresta une heure. La compagnie de ces dames lui dona procuration de leurs affaires à Rome. Au partir de là, nous suivimes longtems un tres beau et tres plaisant vallon, coutoiant la riviere de Moselle et vinsmes disner à

Bossan[2], quatre lieues. Petit meschant village, le dernier du langage françois, où MM. d'Estissac et de Montaigne revetus de souquenies[3] de toile qu'on leur préta, allarent voir des mines d'argent, que M. de Lorrene a là bien deux mille pas dans le creus d'une montaigne. Apres disner, nous suivimes par les montaignes où on nous monstra, entre autres choses, sur

---

1. Edit. orig. : de leur voile, comme les autres. Il leur faut... — Les autres : les religieuses de Poussay.

2. Bussang; ses eaux minérales ne sont connues que depuis le XVIIe siècle.

3. Edit. orig. : souguenies.

des rochers inaccessibles, les aires où se prennent les autours, et ne coutent là que trois testons du païs, et la source de la Moselle ; et vinsmes soupper à

TANE[1], quatre lieuës. Premiere ville d'Allemaigne, sujette à l'Empereur, tres belle.

Lendemein au matin, trouvames une belle et grande plene flanquée à main gauche de coutaus pleins de vignes, les plus belles et les mieux cultivées, et en telle estandue, que les Guascons qui estoint là, disoint n'en avoir jamais veu tant de suite. Les vendanges se faisoint lors : nous vinsmes disner à

MELHOUSE[2], deux lieues. Une belle petite ville de Souisse, du quanton de Bale. M. de Montaigne y alla voir l'eglise ; car ils n'y sont pas catholiques. Il la trouva, comme en tout le païs, en bonne forme ; car il n'y a quasi rien de changé, sauf les autels et images qui en sont à dire[3] sans difformité. Il print un plesir infini à voir la liberté et bonne police de cette nation, et son hoste du Reisin [qui leur servoit à boire,] revenir du conseil de laditte ville, et d'un palais tres magnifique et tout doré, où il avoit presidé, pour servir ses hostes à table [et estre pansionnere du Roy à trois cens escus par an, il y a plus de vint ans] ; et un home sans suite et sans authorité avoit mené quattre enseignes de gens de pied contre le service du roy, sous le Casemir en France[4]. Lequel

---

1. Thann.

2. Mulhouse, jadis ville impériale, entra en 1526 dans la Confédération des villes suisses, et se donna à la France en 1798.

3. Qui y manquent.

4. Jean-Casimir, comte palatin, troisième fils de Frédéric III, électeur palatin, duc de Bavière, amena en 1568 aux Huguenots, commandés par le prince de Condé, trois mille lansquenets et six mille cinq cents reitres ; il se retira après la paix de Longjumeau (23 mars). Il revint en 1576 jusqu'à la paix dite de Monsieur (6 mai) ; puis il se décerna, dit-on, dans son pays les honneurs du triomphe. Brantôme, t. I, p. 324.

seigneur[1] lui recita à table, sans ambition et affectation, sa condition et sa vie : lui dit entre autres choses, qu'ils ne font nulle difficulté, pour leur religion, de servir le roy contre les huguenots mesmes; ce que plusieurs autres nous rendirent en notre chemin, et qu'à notre siege de la Fere il y en avoit plus de cinquante de leur ville; qu'ils epousent indifferemment les fames de notre religion au prestre, et ne les contreignent de changer.

Delà apres disné nous suivimes un païs beau, plein[2], tres fertile, garny de plusieurs beaus villages et hostelleries, et nous rendismes à coucher à

Basle, trois lieues. Belle ville de la grandeur de Blois ou environ, de deux pieces ; car le Rein traverse par le milieu sous un grand et tres large pont de bois.

La seigneurie fit cest honneur à MM. d'Estissac et de Montaigne que de leur envoyer par l'un de leurs officiers de leur vin, avec une longue harangue qu'on leur fit estant à table, à laquelle M. de Montaigne respondit fort long-temps, estans descouvers les uns et les autres, en presence de plusieurs Allemans et François qui estoint au poisle avecques eus[3]. L'hoste leur servit de truchement. Les vins y sont fort bons.

---

1. Edit. orig. : et un home sans suite et sans authorité, qui leur servoit à boire, avoit mené... en France, et estre pansionnere du Roy à trois cens escus par an, il y a plus de vint ans. Lequel seigneur... — Il y avait là, je crois, deux notes mal placées, concernant l'hôte du Raisin, et non pas le seigneur qui entretient Montaigne à table. Ce dernier n'était pas un valet qui servait à boire. Et comment pouvait-il faire campagne contre le roi, s'il en était pensionnaire? L'hôte, qui présidait le conseil de la ville, recevait une pension du roi comme beaucoup de personnages en Suisse (v. p. 89, et aux additions).

2. Plain.

3. « Je ne me tiens pas bien en ma possession et disposition : le hazard y a plus de droit que moy : l'occasion, la compaignie, le branle mesme de ma voix, tire plus de mon esprit, que je n'y

Nous y vismes de singulier la maison d'un medecin nommé Fœlix Platerus, la plus pinte et enrichie de mignardises à la Françoise qu'il est possible de voir; laquelle ledit medecin a batie fort grande, ample et sumptueuse [1]. Entre autres choses, il dresse un livre de simples qui est des-ja fort avancé; et au lieu que les autres font pindre les herbes selon leurs coleurs, lui a trouvé l'art de les coler toutes naturelles si propremant sur le papier, que les moindres feuilles et fibres y apparoissent, come elles sont, et il feuillette son livre, sans que rien en eschappe; et monstra des simples qui y estoint collés, y avoit plus de vint ans. Nous vismes aussi et ches luy et en l'escole publique des anatomies entieres d'homes mors qui se tiennent.

Ils ont cela que leur horologe dans la ville, non pas au fauxbourg [2], sone tousjours les heures d'une heure avant le temps. S'il sone dix heures, ce n'est à dire que neuf : parce, disent-ils, qu'autrefois une tele faute fortuite de leur horologe [3] preserva leur ville d'une antreprise qu'on y avoit faite. *Basilee* s'appelle non du mot grec, mais parceque *base* signifie *passage* en Allemant [4].

Nous y vismes force gens de sçavoir, come Grineus, et celui qui a faict le *Theatrum*, et ledit medecin (Pla-

---

trouve lors que je le sonde et employe à part moy. Ainsi les paroles en valent mieux que les escrits, s'il y peut avoir chois où il n'y a point de prix. » *Essais* (1588), liv. I, chap. x. Les villes d'Allemagne rendaient cet honneur à tous les étrangers de qualité.

1. Félix Plater, né et mort à Bâle (1536-1614), y enseigna plus d'un demi-siècle la médecine, et publia, entre autres ouvrages, un traité *De la structure et usage des parties du corps humain* (1585).

2. Edit. orig. : au fauxbourgs. — C'est « la petite Basle », sur la rive droite du Rhin.

3. Edit. orig. : de leur horologe fortuite...

4. « Quelques uns, dit S. Münster, ont pensé que la ville de Basle fust ainsi appellée a cause d'un passage qui estoit en ce lieu là... il avoit plus de raison de l'appeller Passel que Basel. » En effet, le mot allemand est *pass*.

terus), et François Hottoman [1]. Ces deux derniers vindrent soupper avec Messieurs, lendemein qu'ils furent arrivés. M. de Montaigne jugea qu'ils estoint mal d'accord de leur religion, pour les responses qu'il en receut : les uns se disans Zvingliens, les autres Calvinistes, et les autres Martinistes; et si fut averty que plusieurs couvoint encore la religion romene dans leur cœur. La forme de donner le sacremant, c'est en la bouche communément : toutefois tend la main qui veut, et n'osent les ministres remuer cette corde de ces differences de religions.

Leurs eglises ont au dedans la forme que j'ay dict ailleurs. Le dehors est plein d'images et les tumbeaux antiens entiers, où il y a prieres pour les ames des trespassés. Les orgues, les cloches, et les crois des clochiers, et toute sorte d'images aus verrieres y sont en leur entier et les bancs et sieges du cœur. Ils mettent les fons baptismaus à l'antien lieu du grand autel, et font bastir à la teste de la nef un autre autel pour

1. Il y avait plusieurs savants du nom de Grynaeus : Samuel Grynaeus (1539-1599), professeur d'éloquence, puis de jurisprudence à Bâle; et les quatre fils qu'avait laissés Thomas Grynaeus, professeur de grec et ministre protestant, cousin-germain de Samuel : Théophile, Simon, Jean-Jacques et Tobie, « qui se distinguérent par leur Savoir ». *Dict.* de Bayle. — Théodore Zwinger (1533-1588), auteur du *Theatrum vitae humanae*, professa le grec, la morale et la médecine théorique. — François Hotman (Hotomanus), un des plus savants jurisconsultes du XVI[e] siècle, né en 1524 à Paris, embrassa tout jeune la Réforme, se retira à Lausanne, où il enseigna les Belles-Lettres, puis à Strasbourg, où on lui offrit une chaire de jurisprudence, à la cour du roi de Navarre qui le chargea d'une mission diplomatique en Allemagne et le nomma conseiller d'Etat. Etant professeur à Bourges, il échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, sauvé, dit-on, par ses écoliers, et il se réfugia à Genève, et à Bâle, où il enseignait le droit; il y mourut en 1590. Dans un de ses ouvrages, la *Franco-Gallia*, il essaie de démontrer que le véritable souverain est le peuple. *Dict.* de Bayle. Montaigne lui écrivit de Bozen, avant de quitter l'Allemagne.

leur cene : celui de Basle est d'un tres beau plan. L'eglise des Chartreus, qui est un tres beau bastimant, conservée et entretenue curieusemant[1] ; les ornemans mesmes y sont et les meubles : ce qu'ils alleguent pour tesmoingner leur fidelité, estant obligés à cela par la foy qu'ils donnarent lors de leur accord. L'Evesque du lieu qui leur est fort ennemi, est logé hors de la ville en son diocese, et maintient la plus-part du reste en la campaigne en la religion antienne, et il jouit de bien 50 000 livres de revenu de la ville, et se continue l'election de l'evesque[2].

Plusieurs se pleinsirent à M. de Montaigne de la dissolution des fames et yvrogneries des habitans. Nous y vismes tailler un petit enfant d'un pauvr'home pour la rupture[3], qui fut treté bien rudemant par le Chirurgien. Nous y vismes une tres belle librerie publicque sur la riviere et en tres belle assiette. Nous y fumes tout le lendemein, et le jour apres y disnames et prinsmes le chemin le long du Rhin deux lieues ou environ ; et puis le laissames sur la main gauche suivant un païs bien fertile et assés plein[4].

Ils ont une infinie abondance de fonteines en toute cette contrée : il n'est village ny carrefour où il n'y en aye de tres belles[5]. Ils disent qu'il y en a plus de trois cens à Basle de conte faict. Ils sont si acoustumés aus galeries mesmes vers la Lorrene, qu'en toutes les maisons ils laissent entre les fenestres des chambres hautes des portes qui respondent en la rue, attendant

---

1. Soigneusement.

2. Les évêques de Bâle résidaient à Porrentruy.

3. Hernie.

4, Plain.

5. « Ces fontaines, qui sont élevées et taillées en colonne ou en obélisque, et coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornements de la Suisse. » J.-J. Rousseau.

d'y faire quelque jour des galeries. En toute cette contrée, depuis Espiné, il n'est si petite maison de village qui ne soit vitrée, et les bons logis en reçoivent un grand ornemant, et au dedans et au dehors, pour en estre fort accommodés[1], et d'une vitre ouvrée en plusieurs façons. Ils y ont aussi foison de fer et de bons ouvriers de cette matiere : ils nous surpassent de beaucoup, et en outre il n'y a si petite eglise, où il n'y ait un horologe et quadran magnifiques. Ils sont aussi excellens en tuillieres, de façon que les couvertures des maisons sont fort embellies de bigarrures de tuillerie plombée en divers ouvrages, et le pavé de leurs chambres ; et il n'est rien plus delicat que leurs poiles qui sont de potterie. Ils se servent fort de sapin et ont de tres-bons artisans de charpenterie ; car leur futaille est toute labourée et la pluspart vernie et pinte. Ils sont sumptueux en poiles, c'est-à-dire, en sales communes à faire le repas. En chaque sale, qui est tres-bien mublée d'ailleurs, il y aura volantiers cinq ou six tables equipées de bancqs, là où tous les hostes disnent ensemble, chaque trope en sa table. Les moindres logis ont deux ou trois telles sales tres belles. Elles sont fort persées et richement vitrées ; mais il paroist bien qu'ils ont plus de souyn de leurs disners que du demeurant : car les chambres sont bien aussi chetifves. Il n'y a jamais de rideaus aux licts, et tousjours trois ou quatre licts tous joingnans l'un l'autre, en une chambre ; nulle cheminée, et ne se chauffe-t'on qu'en commun, et aus poiles : car ailleurs nulles nouvelles de feu, et treuvent fort mauvais qu'on aille en leurs cuisines. Estans tres mal propres au service des chambres : car bien heureux qui peut avoir un linceul blanc, et le chevet à leur mode n'est jamais couvert

---

1, Edit. orig. : accommodées.

de linceul, et n'ont guiere autre couverte qu'une d'une coite, cela bien sale. Ils sont toutefois excellans cuisiniers, notamment de poisson. Ils n'ont nulle defense du serein ou du vent que la vitre simple, qui n'est nullement couverte de bois, et ont leurs maisons fort percées et cleres, soit en leurs poiles, soit en leurs chambres, et eus ne ferment guiere les vitres mesmes la nuit.

Leur service de table est fort different du nostre. Ils ne se servent jamais d'eau à leur vin, et ont quasi raison : car leurs vins sont si petits, que nos gentilshommes les trouvoint encore plus foibles que ceux de Guascongne fort baptisés, et si ne laissent pas d'estre bien delicats[1]. Ils font disner les valets à la table des maistres, ou à une autre voisine quant et quant eus[2] : car il ne faut qu'un valet à servir une grande table, d'autant que chacun ayant son gobelet ou tasse d'argent en droit[3] sa place, celuy qui sert se prend garde de remplir ce gobelet aussitost qu'il est vuide, sans le bouger de sa place, y versant du vin de louin à tout un vaisseau d'estain ou de bois qui a un long bec. Et quant à la viande, ils ne servent que deux ou trois plats au coupon[4] ; ils meslent diverses viandes ensamble bien apprestées et d'une distribution bien esloingnée de la nostre, et les servent par fois les uns sur les autres, par le moyen de certains instrumens de fer qui ont des longues jambes. Sur cet instrument il y a un plat et audessoubs un autre. Leurs tables sont

---

1. « La forme de vivre plus usitée et commune, est la plus belle. Toute particularité, m'y semble à eviter : et haïrois autant un Aleman qui mist de l'eau au vin, qu'un François qui le boiroit pur. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

2. En même temps qu'eux.

3. Devant.

4. A chaque service.

fort larges et rondes, et carrées, si qu'il est mal aysé d'y porter les plats. Ce valet dessert ayséemant ces plats tout d'un coup, et en sert[1] autres deux, jusques à six ou sept tels changemans. Car un plat ne se sert jamais que l'autre n'en soit hors ; et quant aux assietes, comme ils veulent servir le fruit, ils servent au milieu de la table, apres que la viande est ostée, un panier de clisse[2] ou un grand plat de bois peint, dans lequel panier le plus apparent jete le premier son assiete et puis les autres : car en cela on observe fort le rang d'honneur. Le panier ce valet l'emporte ayséemant, et puis sert tout le fruit en deux plats, comme le reste, pesle mesle, et y meslent volentiers des rifors[3], comme des poires cuites parmi le rosti. Entre autres choses, ils font grand honneur aus ecrevisses, et en servent un plat tousjours couvert par priviliege, et se les entrepresentent : ce qu'ils ne font guiere d'autre viande. Tout ce païs en est pourtant plein, et s'en sert à tous les jours, mais ils l'ont en delices. Ils ne donnent point à laver[4] à l'issue et à l'entrée ; chacun en va prandre à une petite eguiere attachée à un couin de la sale, comme ches nos moines. La pluspart servent des assietes de bois, voire et des pots de bois et vesseaux à pisser, et cela net et blanc ce qu'il [est] possible[5]. Autres sur les assietes de bois y en ajoutent d'étain jusques au dernier service du fruit, où il n'en y a jamais que de bois. Ils ne servent le bois que par coustume ; car là mesme où ils le servent ils donnent des gobelets d'argent à boire, et en ont une quantité infinie.

1. Edit. orig. : et on sert.
2. D'osier.
3. Raiforts, radis noirs.
4. De l'eau pour se laver les mains.
5. Edit. orig. : ce qu'il possible. Corrigé par A. d'Ancona.

Ils netoyent et fourbissent exactement leurs meubles de bois, jusques aus planchiers des chambres. Leurs lits sont eslevés si hauts, que communéemant on y monte par degrés, et ont quasi par-tout des petits licts audessoubs des grands. Com'ils sont excellans ouvriers de fer, quasi toutes leurs broches se turnent par ressors ou par moyen des poids, comme les horologes, ou bien par certenes voiles de bois de sapin larges et legieres qu'ils logent dans le tuïau de leurs cheminées, qui roulent d'une grande vitesse au vent de la fumée et de la vapeur du feu, et font aler le rost mollemant et longuemant: car ils assechissent un peu trop leur viande [1]. Ces molins à vent ne servent qu'aus grandes hostelleries où il y a grand feu, comme à Bade. Le mouvemant en est tres uni et tres constant. La pluspart des cheminées depuis la Lorrenne ne sont pas à nostre mode; ils eslevent des foyers au milieu ou couin d'une cuisine, et amployent quasi toute la largeur de cette cuisine au tuïau de la cheminée. C'est une grande ouverture de la largeur de sept ou huict pas en carré qui se va aboutissant [2] jusques au haut du logis. Cela leur donne espace de loger en un andret leur grand voile qui chez nous occuperoit tant de place en nos tuïeaus, que le passage de la fumée en seroit empesché. Les moindres repas sont de trois ou quatre heures pour la longeur de ces services; et à la verité ils mangent aussi beaucoup moins hativement que nous et plus seinement [3]. Ils ont grande abon-

1. « En toutes celles qui le peuvent souffrir, je les ayme peu cuittes. Et les ayme fort mortifiées : et jusques à l'alteration de la senteur, en plusieurs. Il n'y a que la dureté qui generalement me fasche... » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

2. C'est-à-dire : qui se va étrécissant; v. le dict. de Godefroy.

3. « La presse des plats. et des services me desplaist, autant qu'autre presse. Je me contente aisément de peu de mets; et hay

dance de toutes sortes de vivres de cher et de poisson et couvrent fort sumptueusement ces tables, au moins la nostre. Le vendredy on ne servit à personne de la cher, et ce jour là ils disent qu'ils n'en mangent pouint volantiers. La charté pareille qu'en France autour de Paris. Les chevaus ont plus d'avoine d'ordinere qu'ils n'en peuvent manger.

Nous vinsmes coucher à

HORNES[1], quatre lieues. Un petit village de la duché d'Austriche.

Lendemein qui estoit dimenche, nous y ouymes la messe, et y remerquay cela que les fames tiennent tout le costé gauche de l'eglise et les homes le droit, sans se mesler. Elles ont plusieurs ordres de bancs de travers les uns apres les autres de la hauteur pour se seoir. Là elles se mettent de genous et non à terre, et sont par consequent come droites; les homes ont outre cela davant eus des pieces[2] de bois de travers pour s'appuyer, et ne se mettent non plus à genous que sur les sieges qui sont davant eux. Au lieu que nous joingnons les mains pour prier Dieu à l'eslevation, ils les escartent l'une de l'autre toutes ouvertes, et les tiennent ainsi eslevées jusques à ce que le pres-

---

l'opinion de Favorinus, qu'en un festin, il faut qu'on vous desrobe la viande où vous prenez goust, et qu'on vous en substitue tousjours une nouvelle : et que c'est un miserable soupper, si on n'a saoullé les assistans de crouppions de divers oyseaux; et que le seul beque-figue merite qu'on le mange entier. » « Les longues tables [m'en-nuyent, et] me nuisent : car soit pour m'y estre accoustumé enfant, à faute de meilleure contenance, je mange autant que j'y suis. » « Il y a de l'indecence, outre ce qu'il nuit à la santé, voire et au plaisir, de manger goulument, comme je fais. Je mors souvent ma langue, par fois mes doigts, de hastiveté. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

1. On a peut-être mal lu le nom de ce village de Hornes (Horn), qu'il faut chercher dans les environs de Wittnau, en Suisse.

2. Edit. orig. : de pieces.

tre monstre la paix. Ils presentarent à MM. d'Estissac et de Montaigne le troisiesme banc des homes, et les autres au dessus d'eus furent apres sesis par les homes de moindre apparence, come aussi du costé des fames il nous sambloit[1] qu'aus premiers rangs ce n'estoit pas les plus honorables. Le truchement et guide que nous avions pris à Basle, messagier juré de la ville, vint à la messe avec nous, et montroit à sa façon y estre avec une grande devotion et grand desir.

Apres disner, nous passames la riviere d'Arat à Broug[2], belle petite ville de MM. de Berne, et delà vinsmes voir une abbaïe que la reine Catherine de Honguerie donna aus seigneurs de Berne l'an 1524, où sont enterrés Leopold, archiduc d'Austriche, et grand nombre de gentilshomes qui furent deffaits avec lui par les Souisses l'an 1386. Leurs armes et noms y sont encore escris, et leurs despouilles maintenues curieusemant. M. de Montaigne parla là à un seigneur de Berne qui y commande, et leur fit tout monstrer. En cette abbaïe il y a des miches de pain toutes prettes et de la souppe pour les passans qui en demandent, et jamais n'en y a nul refusé, de l'institution[3] de l'abbaïe.

Delà nous passames à un bac qui se conduit avec une polie de fer attachée à une corde haute qui traverse la riviere de Reix[4] qui vient du lac de Lucerne, et nous randismes à

Bade, quatre lieues, petite ville et un bourg à part où sont les beings. C'est une ville catholicque sous la protection des huict cantons de Souisse, en laquelle il

---

1. Edit. orig. : fames. Il nous sambloit...

2. La rivière d'Aar à Brugg. Près de cette ville étaient inhumés, dans l'abbaye de Kœnigsfelden, Léopold, duc d'Autriche, et soixante gentilshommes tués avec lui à la bataille de Sempach (1386).

3. Edit. orig. : refusé de l'institution...

4. La Reuss.

s'est faict plusieurs grandes assemblées de princes. Nous ne logeames pas en la ville, mais audit bourg qui est tout au bas de la montaigne le long d'une riviere, ou un torrent plustot nommé Limaq [1], qui vient du lac de Zuric.

Il y a deux ou trois beings publicques decouvers, de quoi il n'y a que les pauvres gens qui se servent. Les autres en fort grand nombre sont enclos dans les maisons, et les divise t'on et depart en plusieurs petites cellules particulieres, closes et couvertes [2] qu'on loue avec les chambres : lesdites cellules les plus delicates et mieux accommodées qu'il est possible, y attirant des veines d'eau chaude pour chacun being.

Les logis tres magnifiques. En celui où nous logeames, il s'est veu pour un jour trois cens bouches à nourrir. Il y avoit encore grand compaignie, quand nous y estions, et bien cent septante licts qui servoint aux hostes qui y estoint. Il y a dix sept poiles et onze cuisines, et en un logis voisin du nostre, cinquante chambres meublées. Les murailles des logis sont toutes revestues d'escussons des gentils hommes qui y ont logé.

La ville est au haut audessus de la croupe, petite et tres belle comme elles sont quasi toutes en cette contrée. Car outre ce qu'ils font leurs rues plus larges et ouvertes que les nostres, les places plus amples, et tant de fenestrages richemant vitrés par tout, ils ont telle coutume de peindre quasi toutes les maisons par le dehors, et les chargent de desvises qui rendent un tres plesant prospect : outre ce que il n'y a nulle ville où il n'y coule plusieurs ruisseaux de fonteines, qui sont eslevées richemant par les carrefours, ou en bois

1. La Limmat.

2. Edit. orig. : et ouvertes...

ou en pierre. Cela faict parétre leurs villes beaucoup plus belles que les Françoises.

L'eau des beings rend un odeur de soufre à la mode d'Aigues caudes[1] et autres. La chaleur en est moderée comme de Barbotan[2] ou Aigues caudes, et les beings à cette cause fort dous et plesans. Qui aura à conduire des dames qui se veuillent beingner avec respect et delicatesse, il les peut mener là ; car elles sont aussi seules au bein, qui samble un tres riche cabinet, cler, vitré, tout au tour revetu de lambris peint, et planché tres propremant ; à tout des sieges et des petites tables pour lire ou jouer si on veut etant dans le bein. Celui qui se beingne, vuide et reçoit autant d'eau qu'il lui plaict ; et a-t'on les chambres voisines chacune de son bein. Les proumenoers[3] beaus le long de la riviere, outre les artificiels d'aucunes galeries. Ces beings sont assis en un vallon commandé par les costés de hautes montaignes, mais toutefois pour la pluspart fertiles et cultivées. L'eau au boire est un peu fade et molle, come une eau battue[4], et quant au goust elle sent au souffre ; elle a je ne scay quelle picure de salure. Son usage à ceus du païs est principalemant pour ce being, dans lequel ils se font corneter[5] et seigner si fort, que j'ay veu les deux beings publicques parfois qui sembloint estre de pur sang. Ceus qui en boivent à leur coutume, c'est un verre ou deux pour le plus. On y arréte ordinairement cinq ou six sepmaines, et quasi tout le long de l'esté ils sont frequentés. Nulle autre nation ne s'en ayde, ou fort peu que l'Allemande ;

1. Les Eaux-Chaudes, dans la vallée d'Ossau (Basses-Pyrénées).

2. Hameau de Cazaubon, département du Gers.

3. Edit. orig. : bein, les proumenoers...

4. Eau qu'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre. Littré.

5. Ventouser.

mais ils y viennent à fort grandes foules. L'usage en est fort antien, et duquel Tacitus faict mantion[1]. Il en chercha tant qu'il peut la maistresse source et n'en peut rien apprendre; mais de ce qu'il samble, elles sont toutes fort basses et au niveau quasi de la riviere. Elle est moins nette que les autres eaus que nous avons veu ailleurs, et charrie en la puisant certenes petites filandres fort menues. Elle n'a point ces petites etincelures qu'on voit briller dans les autres eaus souffrées, quand on les reçoit dans le verre, et comme dit le seigneur Maldonat, qu'ont celles de Spa.

M. de Montaigne en beut lendemein que nous fumes arrivés, qui fut lundi matin, sept petits verres qui revenoint à une grosse chopine de sa maison; landemein cinq grands verres qui revenoint à dix de ces petits; et pouvoint faire une pinte. Ce mesme mardy à l'heure de neuf heures du matin, pendant que les autres disnoint, il se mit dans le bein, et y sua depuis en estre sorty bien fort dans le lict. Il n'y arresta qu'une demy heure; car ceus du païs qui y sont tout le long du jour à jouer et à boire, ne sont dans l'eau que jusqu'aus reins; lui s'y tenoit engagé jusques au col, estandu le long de son bein[2].

Et ce jour partit du bein un seigneur Souisse, fort bon serviteur de notre couronne, qui avoit fort entretenu M. de Montaigne tout le jour precedant des

---

1. Tacite, *Histoires*, liv. I, chap. LXVII. « Cecina (l'an 69 de notre ère) lève le camp, ravage le pays, livre au pillage un lieu qui, à la faveur d'une longue paix, s'était accru en forme de ville, et dont les eaux renommées par leur agrément et leur salubrité, attiraient une foule d'étrangers. » *Traduction* Burnouf. — Edit. orig. : mantion ; il... — *Il* désigne Montaigne, que l'on verra partout chercher les sources des eaux thermales.

2. « Le boire n'est aucunement receu en Allemaigne. Pour toutes maladies, ils se baignent, et sont à grenouiller dans l'eau, quasi d'un soleil à l'autre... » *Essais* (1582), liv. II, chap. XXXVII.

affaires du païs de Souisse, et lui montra une lettre que l'ambassadeur de France, fils du president de Harlay[1] lui escrivoit de Solurre où il se tient, lui recommandant le service du roi pendant son absence, etant mandé par la Reine[2] de l'aller trouver à Lion, et de s'opposer aus desseins d'Espaigne et de Savoïe. Le Duc de Savoïe qui venoict de deceder[3], avoit faict alliance il y avoit un an ou deux avec aucuns cantons, à quoy le Roy avoit ouvertemant resisté, allegant que lui estant des-ja obligés, ils ne pouvoint recevoir nulles nouvelles obligations, sans son interest : ce que aucuns des cantons avoint gousté, mesme par le moyen dudit Sr. Souïsse, et avoint refusé cette alliance. Ils reçoivent à la verité le nom du Roy en tous ces quartiers là, avec reverence et amitié, et nous y font toutes les courtoysies qu'il est possible. Les Espaignols y sont mal.

Le trein de ce Souisse estoit quatre chevaus. Son fils qui est desja pensionnere du Roy, come le pere, sur l'un, un valet sur l'autre, une fille grande et belle sur un autre, avec une housse de drap et planchette à la françoyse[4], une male en croppe et un porte bonnet

1. Edit. orig. : du Harlay (*Achilles*). — Charles de Harlay, baron de Dolot, fut employé en diverses négociations en Allemagne, Pologne et Suisse, et mourut en 1617 sans avoir été marié. (Le P. Anselme, VIII, 799). Il était fils de Christophe de Harlay, président à mortier au parlement de Paris, mort en 1573. C'est par erreur que l'éditeur a cru qu'il s'agissait d'Achille de Harlay. Le fils unique du grand président fut bien ambassadeur, mais en Angleterre, et il était né au plus tôt en 1569.

2. La Reine-mère, Catherine de Médicis.

3. Emmanuel-Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin, beau-frère de Henri II, mort le 30 août 1580.

4. « ... (Catherine de Médicis) estoit fort bien à cheval et hardie, et s'y tenoit de fort bonne grâce. ayant esté la première d'avoir mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y estoit bien plus belle et apparoissante que sur la planchette. » Brantôme, t. VII, p. 345.

à l'arçon, sans aucune fame avec elle; et si estoint à deux grandes journées de leur retrete, qui est une ville où ledit sieur est gouverneur. Le bon homme sur le quatriesme.

Les vestemans ordinaires des fames me samblent aussi propres que les nostres, mesme l'acoustremant de teste qui est un bonnet à la coquarde[1] ayant un rebras[2] par derriere, et par devant, sur le front, un petit avancemant : cela est anrichi tout au tour de flocs de soye ou de bords de forrures; le poil naturel leur pand par derriere tout cordonné. Si vous leur ostés ce bonnet par jeu, car il ne tient non plus que les nostres, elles ne s'en offencent pas, et voiés leur teste toute à nud. Les plus jeunes, au lieu de bonnet, portent des guirlandes sulemant sur la teste. Elles n'ont pas grande difference de vestemens, pour distinguer leurs conditions. On les salue en baisant la main et offrant à toucher la leur. Autremant, si en passant vous leur faites des bonnetades et inclinations, la pluspart se tiennent plantées sans aucun mouvemant, et est leur façon antienne. Aucunes baissent un peu la teste, pour vous resaluer. Ce sont communéemant belles fammes, grandes et blanches.

C'est une tres bonne nation mesmes[3] à ceus qui se conforment à eux. M. de Montaigne, pour essayer tout à faict la diversité des meurs et façons, se laissoit partout servir à la mode de chaque païs, quelque difficulté qu'il y trouvat[4]. Toutefois en Souisse il disoit

1. Edit. orig. : à la cognarde. — Le bonnet à la coquarde était de forme plate, entourée de larges bords tailladés, ornés de plumes et portant une enseigne ou médaille.

2. Retroussis.

3. Surtout.

4. « La diversité des façons d'une nation à autre, ne me touche que par le plaisir de la varieté. Chaque usage a sa raison. Soyent des

qu'il n'en souffroit nulle, que de n'avoir à table qu'un petit drapeau d'un demy pied pour serviette, et le mesme drapeau, les Souisses ne le deplient pas sulemant[1] en leur disner, et si ont force sauces et plusieurs diversités[2] de potages; mais ils servent tousjours autant de cueillieres de bois, manchées d'argent, come il y a d'homes[3]. Et jamais Souisse n'est sans cousteau, duquel ils prennent toutes choses et ne mettent guiere la main au plat.

Quasi toutes leurs villes portent au dessus des armes particulieres de la ville, celes de l'Empereur et de la maison d'Austriche: aussi la pluspart ont esté demambrées dudict archiduché par les mauvais mesnagiers de cette maison. Ils disent là que tous ceus de cette maison d'Austriche, sauf le Roy Catholique, sont reduits à grande povreté, mesmemant l'Empereur qui est en peu d'estimation en Allemaigne[4].

L'eau que M. de Montaigne avoit beu le mardy, lui avoit faict faire trois selles et s'estoit toute vuidée avant mydy. Le mercredy matin, il en print mesme mesure que le jour precedent. Il treuve que, quand il

---

assietes d'estain, de bois, de terre : bouilly ou rosty; beurre, ou huyle, de noix ou d'olive, chaut ou froit, tout m'est un... [Quand j'ay esté ailleurs qu'en France : et que, pour me faire courtoisie, on m'a demandé, si je vouloy estre servi à la Françoise, je m'en suis mocqué, et me suis tousjours jetté aux tables les plus espesses d'estrangers.] » *Essais* (1588 et 95), liv. III, chap. IX.

1. Edit. orig. : par sulemant.

2. Edit. orig. : diversité.

3. « Je disnerois sans nape : mais à l'Alemande sans serviette blanche, tres-incommodéement. Je les barbouille plus qu'eux et les Italiens ne font : et m'ayde peu de cullier, et de fourchete. Je plains qu'on n'aye suyvy un train, que j'ay veu commencer à l'exemple des Roys : Qu'on nous changeast de serviette, selon les services, comme d'assiette. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

4. Rodolphe II (1552-1612), empereur d'Allemagne en 1576.

se faict suer au bein, le lendemein il faict beaucoup moins d'urines, et ne rend pas l'eau qu'il a beu; ce qu'il essaya aussi à Plommieres. Car l'eau qu'il prant lendemein, il la rend colorée et en rend fort peu, par où il juge qu'elle se tourne en aliment soudain, soit que l'evacuation de la sueur precedente le face, ou le june; car lorsqu'il se beignoit, il ne faisoit qu'un repas : cela fut cause qu'il ne se beigna qu'une fois.

Le mercredy, son hoste acheta force poissons; ledict seigneur s'enqueroit pourquoi c'estoit. Il lui fut respondu, que la pluspart dudit lieu de Bade mangeoint poisson le mercredy par religion : ce qui lui confirma ce qu'il avoit ouy dire, que ceus qui tiennent là la religion catholique, y sont beaucoup plus tandus et devotieux par la circonstance de l'opinion contrere. Il discouroit ainsi que : Quand la confusion et le meslange se faict dans mesmes villes, et se seme en une mesme police, cela relache les affections des hommes. La mixtion se coulant jusques aus individus, com' il advient en Auspourg et villes imperiales; mais quand une ville n'a qu'une police (car les villes de Souisse ont chacune leurs lois à part et leur gouvernement chacune à part soy, ny ne dependent en matiere de leur police les unes des autres, leur conjunction et colligance, ce n'est qu'en certenes conditions generales), les villes qui font une cité à part et un corps civil à part entier, à tous les mambres[1], elles ont de quoy se fortifier et se meintenir; elles se fermissent sans doubte et se resserrent et se rejouingnent par la secousse de la contagion voisine.

Nous nous applicames incontinant à la chaleur de leurs poiles, et est nul des nostres qui s'en offençat. Car depuis qu'on a avalé une certene odeur d'air qui

---

1. Avec tous ses membres.

vous frappe en entrant, le demurant c'est une chaleur douce et eguale. M. de Montaigne, qui couchoit dans un poile, s'en louoit fort, et de santir[1] toute la nuict une tiedeur d'air plaisante et moderée. Au moins on ne s'y brusle ny le visage ny les botes, et est on quitte des fumées de France. Aussi là où[2] nous prenons nos robes de chambre chaudes et fourrées entrant au logis, eus au rebours se mettent en pourpoint, et se tiennent la teste descouverte au poile, et s'habillent chaudement pour se remettre à l'air[3].

Le jeudy il beut de mesme: son eau fit operation et par devant et par derriere, et vuidoit du sable non en grande quantité; et meme il les trouva plus actives que autres qu'il eust essayées, soit la force de l'eau, ou que son corps fut ainsi disposé; et si en beuvoit moins qu'il n'avoit faict de nulles autres, et ne les rendoit point si crues comme les autres.

Ce jeudy il parla à un ministre de Zurich et natif de là, qui arriva là, et trouva que leur religion premiere

---

1. Var. : eins de santir...

2. Edit. orig. : là, où... — Au lieu que.

3. « Un Allemand me feit plaisir à Auguste (Augsbourg), de combattre l'incommodité de nos fouyers, par ce mesme argument, dequoy nous nous servons ordinairement à condamner leurs poyles. Car à la verité, cette chaleur croupie, et puis la senteur de cette matiere reschauffée, dequoy ils sont composez, enteste la plus part de ceux qui n'y sont experimentez. A moy non. Mais au demeurant, estant cette chaleur egale, constante et universelle, sans lueur, sans fumée, sans le vent que l'ouverture de nos cheminées nous apporte, elle a bien par ailleurs, dequoy se comparer à la nostre... Cestuy-cy, m'oyant louër les commoditez, et beautez de sa ville : qui le merite certes : commença à me plaindre, dequoy j'avois à m'en eslongner. Et des premiers inconveniens qu'il m'allega, ce fut la poisanteur de teste, que m'apporteroient les cheminées ailleurs. Il avait ouï faire cette plainte à quelqu'un, et nous l'attachoit, estant privé par l'usage de l'appercevoir chez luy. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

estoit Zvinglienne : de laquelle ce ministre lui disoit qu'ils estoint approchés de la Calvinienne, qui estoit un peu plus douce. Et interrogé de la prédestination, lui respondit qu'ils tenoint le moyen entre Genesve et Auguste, mais qu'ils n'empeschoint pas leur peuple de cette dispute. De son particulier jugement il inclinoit plus à l'extreme de Zvingle et la haut louoit, come celle qui estoit plus approchante de la premiere Chrestienté.

Le vendredy apres desjuné, à sept heures du matin, septiesme jour d'Octobre, nous partimes de Bade ; et avant partir, M. de Montaigne beut encore la mesure desdites eaus : ainsy il y beut cinq fois. Sur le doute de leur operation, en laquelle il treuve autant d'occasion de bien esperer qu'en nulles autres, soit pour le breuvage, soit pour le being, il conseilleroit autant volantiers ces beings que nuls autres qu'il eut veus jusques lors : d'autant qu'il y a non seulemant tant d'aysance et de commodité du lieu et du logis, si propre, si bien party, selon la part que chacun en veut, sans subjection ny ampeschemant d'une chambre à autre, qu'il y a des pars pour les petits particuliers et autres pour les grands, beings, galeries, cuisines, cabinets, chapelles à part pour un trein, et au logis voisin du nostre, qui se nome la Cour de la ville, et le nostre la Cour de derriere (ce sont maisons publicques appertenantes à la seigneurie des cantons, et se tiennent par locateres), les maistresses chambres ont toutes des poiles. Il y a audit logis voisin encore quelques cheminées à la françoise[1].

1. Edit. orig. : et autres pour les grands beings, galeries, cuisines, cabinets, chapelles à part pour un trein, et au logis voisin du nostre, qui se nome la cour de la ville, et le nostre la cour de derriere, ce sont maisons publicques appertenantes à la seigneurie des cantons, et se tiennent par locateres. Il y a audit logis voisin encore quel-

L'exaction du payement est un peu tyrannique, come en toutes nations, et notamment en la nostre, envers les estrangiers. Quatre chambres garnies de neuf licts, desqueles les deux avoint poiles et un being, nous coustarent un escu par jour chacun des maistres ; et des serviteurs, quatre bats, c'est à dire, neuf solds, et un peu plus pour chaque ; les chevaux six bats, qui sont environ quatorze solds par jour ; mais outre cela ils y adjoustarent plusieurs friponneries, contre leur costume.

Ils font gardes en leurs villes et aux beins mesmes, qui n'est qu'un village. Il y a toutes les nuicts deux sentinelles qui rondent autour des maisons, non tant pour se garder des ennemis, que de peur du feu ou autre remuemant. Quand les heures sonnent, l'un d'eux est tenu de crier à haute voix et pleine teste à l'autre, et luy demander quelle heure il est ; à quoy l'autre respond de mesme voix nouvelles de l'heure, et adjouste qu'il face bon guet. Les fames y font les buées[1] à descouvert, et en lieu publicque dressant pres des eaux un petit fouier de bois où elles font chauffer leur eau, et les font meilleures, et fourbissent aussi beaucoup mieux la vaisselle qu'en nos hostelleries de France. Aux hostelleries chaque chamberiere a sa charge et chaque valet.

C'est un mal'heur que, quelque diligence qu'on fasse, il n'est possible que des gens du païs, si on n'en rencontre de plus habiles que le vulgaire, qu'un estrangier soit informé des choses notables de chaque lieu, et ne sçavent ce que vous leur demandés. Je le dis à propos de ce que nous avions esté là cinq jours avec toute la curiosité que nous pouvions, et n'avions oui parler de ce que nous trouvames à l'issue de la

---

ques cheminées à la françoise. Les maistresses chambres ont toutes des poiles. — Var. : et autres pour les grands. Beings...

1. Lessives.

ville. Une pierre de la hauteur d'un home qui sembloit estre la piece de quelque pilier, sans façon ny ouvrage, plantée à un couin de maison pour paroitre sur le passage du grand chemin, où il y a une inscription latine que je n'eus moyen de transcrire ; mais c'est une simple dedicace aus empereurs Nerva et Trajan.

Nous vinsmes passer le Rhin à la ville de Keyserstoul[1] qui est des alliées des Souisses, et catholique ; et delà suivimes ladite riviere par un tres beau plat païs, jusques à ce que nous rencontrames des saults, où elle se rompt contre des rochiers, qu'ils appellent les catharactes, comme celles du Nil. C'est que audessoubs de Schaffouse le Rhin rencontre un fond plein de gros rochiers, où il se rompt, et au dessoubs dans ces mesmes rochiers il rencontre une pante d'environ deux piques de haut, où il faict un grand sault, escumant et bruiant estrangement. Cela arreste le cours des basteaus et interrompt la navigation de laditte riviere. Nous vinsmes soupper d'une trete à

Schaffouse, quatre lieues. Ville capitale de l'un des cantons des Souisses de la religion que j'ay susdict, de ceux de Zurich. Partant de Bade, nous laissames Zurich à main droite où M. de Montaigne estoit deliberé d'aller, n'en estant qu'à deux lieues ; mais on lui rapporta que la peste y estoit.

A Schaffouse nous ne vismes rien de rare. Ils y font faire une citadelle qui sera assés belle. Il y a une bute à tirer de l'arbalestre, et une place pour ce service, la plus belle, grande et accommodée d'ombrage, de sieges, de galeries et de logis, qu'il est possible ; et y en a une pareille à l'hacquebute. Il y a des moulins d'eau à sier bois, comme nous en avions veu plusieurs ailleurs, et à broyer du lin et à piller du mil. Il y a aussi un abre de la façon duquel nous en avions veu

1. Kaiserstuhl.

d'autres, mesme à Bade, mais non pas de pareille grandeur. Des premieres branches, et plus basses, ils se servent à faire le planchier d'une galerie ronde, qui a vint pas de diametre ; ces branches, ils les replient contre-mont, et leur font embrasser le rond de cette galerie, et se hausser à-mont, autant qu'elles peuvent. Ils tondent apres l'abre, et le gardent de jetter[1] jusques à la hauteur qu'ils veulent donner à cette galerie, qui est environ de dix pieds. Ils prennent là les autres branches qui viennent à l'abre, lesqueles ils couchent sur certennes clisses pour faire la couverture du cabinet, et depuis les plient en bas, pour les faire joindre à celles qui montent contre mont, et remplissent de verdure tout ce vuide. Ils retondent encor apres cela l'abre jusques à sa teste, où ils y laissent espandre ses branches en liberté. Cela rend une tres belle forme et est un tres bel abre. Outre cela, ils ont faict sourdre à son pied un cours de fontene qui se verse audessus du planchier de cette galerie.

M. de Montaigne visita les Bourguemaistres de la ville, qui, pour le gratiffier avecques autres officiers publiques, vindrent soupper à nostre logis, et y firent presenter du vin à M. d'Estissac et à lui. Ce ne fut sans plusieurs harangues cerimonieuses d'une part et d'autres. Le principal Bourguemaistre estoit gentil'homme et nourri page ches feu M. d'Orleans, qui avoit desja tout oblié son françois[2]. Ce canton fait profession d'estre fort nostre, et en a donné ce tesmoingnage recent, d'avoir refusé à nostre faveur la confederation que feu M. de Savoïe recherchoit avec les cantons, de quoy j'ay faict cy dessus mention.

Le samedy 8e. d'Octobre, nous partismes au matin à

1. De pousser des branches.

2. Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier (1522-1545).

huit heures, apres desjuné, de Schaffouse, où il y a tres bon logis à la Couronne. Un homme sçavant du païs, entretint M. de Montaigne ; et entre autres choses, de ce que les habitans de cette ville ne soint, à la verité, guierre affectionnés à notre Cour ; de maniere que toutes les deliberations où il s'etoit trouvé touchant la confederation avec le Roy, la plus grande partie du peuple estoit toujours d'avis de la rompre : mais que par les menées d'aucuns riches, cela se conduisoit autremant. Nous vismes au partir, un engin de fer que nous avions veu aussi ailleurs, par lequel on souleve les grosses pierres, sans s'y servir de la force des hommes pour charger les charretes[1].

Nous passames le long du Rhin, que nous avions à notre mein droite, jusques à Stain[2], petite ville alliée des cantons, de mesme religion que Schaffouse (si est ce qu'en chemin, il y avoit force croix de pierre)[3], où nous repassames le Rhin sur un autre pont de bois, et coutoyant la rive, l'aïant à notre main gauche, passames le long d'une autre petite ville, aussi des alliées des cantons catholicques[4]. Le Rhin s'espand là en une merveilleuse largeur[5], come est notre Garonne davant Blaye, et puis se resserre jusques à

Constance, quatre lieues, où nous arrivames sur les quatre heures.

C'est une ville de la grandeur de Chalons, apertenant à l'Archiduc d'Austriche, et catholicque, parce qu'elle a esté autrefois, et depuis trente ans, possedée par les Lutheriens, d'où l'Empereur Charles V[e] les

1. Peut-être une grue.

2. Stein.

3. Edit. orig. : que Schaffouse. Si est ce... de pierre, où...

4. Probablement Steckborn.

5. C'est le lac Inférieur (Untersee) de Constance.

deslogea par force[1]. Les Eglises s'en sentent encores aus images[2]. L'Evesque, qui est Gentilhome du païs et Cardinal, demeurant à Rome, en tire bien quarante mille escus de revenu [3]. Il y a des chanoinies, en l'Eglise Nostre Dame, qui valent mille cinq cens florins, et sont à des Gentilshomes. Nous en vismes un à cheval[4], venant de dehors, vetu licentieusement comme un home de guerre ; aussi dit-on qu'il y a force Luteriens dans la ville.

Nous montasmes au clochier qui est fort haut, et y trouvames un homme attaché pour santinelle, qui n'en part jamais quelque occasion qu'il y ait, et y est enfermé. Ils dressent sur le bord du Rhin, un grand batimant couvert, de cinquante pas de long et quarante de large ou environ ; ils mettront-là douze ou quinze grandes roues, par le moyen desqueles ils esleveront sans cesse grande quantité d'eau, sur un planchié qui sera un estage audessus, et autres roues de fer en pareil nombre, car les basses sont de bois, et releveront[5] de mesme de ce planchier à un autre audessus. Cett'eau, qui estant montée à cette hauteur, qui est environ de cinquante piés, se degorgera par un grand et large canal artificiel, se conduira dans leur ville, pour y faire moudre plusieurs moulins. L'artisan qui conduisoit cette maison, seulement pour sa main[6],

---

1. Charles-Quint avait mis Constance au ban de l'empire en 1548.

2. Il faut peut-être mettre un point après « et catholicque » et une virgule après « par force ».

3. Le Cardinal de Saint-Ange, Marco Sitico Altemps (1533-1595), de la famille des comtes de Hohenems, dont le château est dans le Vorarlberg, non loin du lac de Constance. A. d'Ancona.

4. Un chanoine.

5. Il faut peut-être lire : la releveront...

6. C'est-à-dire : l'architecte, uniquement pour son travail...

avoit cinq mille sept cens florins, et fourni outre cela de vin. Tout au fons de l'eau, ils font un planchier fermé[1] tout au tour, pour rompre, disent-ils, le cours de l'eau, et affin que dans cet estuy elle s'endorme, affin qu'elle s'y puisse puiser plus ayséemant. Ils dressent aussi des engeins, par le moyen desquels on puisse hausser et baisser tout ce rouage, selon que l'eau vient à estre haute ou basse.

Le Rhin n'a pas là ce nom : car à la teste de la ville, il s'estand en forme de lac, qui a bien quatre lieues d'Allemaigne de large, et cinq ou six de long. Ils ont une belle terrasse, qui reguarde ce grand lac en pouinte, où ils recueillent les marchandises; et à cinquante pas de ce lac, une belle maisonnette où ils tiennent continuellemant une santinelle ; et y ont attaché une cheine par laquelle ils ferment le pas de l'antrée du port [2], ayant rangé force pals qui enferment de deux costés cete espace de lac, dans lequel espace se logent les bateaus et se chargent. En l'Eglise Nostre Dame, il y a un conduit, qui, au dessus du Rhin, se va rendre au fauxbourg de la ville.

Nous reconnumes que nous perdions le païs de Souisse, à ce que un peu avant que d'arriver à la ville, nous vismes plusieurs maisons de gentil'homes[3]; car il ne s'en voit guieres en Souisse. Mais quant aus maisons privées, elles sont et aus villes et aus champs, par la route que nous avons tenu, sans compareison plus belles qu'en France, et n'ont faute que d'ardoises, et notament les hosteleries, et meilleur traitemant; car ce qu'ils ont à dire[4] pour nostre service, ce n'est pas

---

1. Edit. orig. : ferme...
2. Edit. orig. : du pont...
3. Des maisons fortes ou châteaux.
4. Ce qui leur manque.

par indigence, on le connoit assés au reste de leur equipage; et n'en est point où chacun ne boive en grands vaisseaux d'argent, la pluspart dorés et labourés, mais ils l'ont à dire [1] par coustume. C'est un païs tres fertile, notament de vins.

Pour revenir à Constance, nous fumes mal logés à l'Aigle, et y receumes de l'hoste un trait de la liberté et fierté barbare Alemanesque, sur la querelle de l'un de nos homes de pied avec nostre guide de Basle. Et parce que la chose en vint jusques aus juges, ausquels il s'alla pleindre, le Prevot du lieu, qui est un Gentilhome italien, qui est là habitué et marié, et a droit de bourgeoisie il y a longtemps, respondit à M. de Montaigne, sur ce qu'on l'enqueroit, si les domestiques serviteurs dudit seigneur seroint crus en tesmoingnage pour nous : il respondit que oui, pourveu qu'il leur donnat congé, mais que soudain apres il les pourroit reprendre à son service [2]. C'étoit une subtilité remercable.

Lendemein qui fut Dimenche, à cause de ce desordre, nous arrestames jusques apres disner, et changeames de logis au Brochet, où nous fumes fort bien. Le fils du Capitene de la ville, qui a esté nourri page chez M. de Meru [3], accompaigna tous-jours Messieurs à leur repas et ailleurs; si ne sçavoit-il nul mot de françois. Les services de leurs tables se changent souvent. On leur donna là, et souvent depuis, apres la nappe levée, d'autres nouveaus services parmy les verres de vin : le premier, des *canaules*, que les Guas-

---

1. Edit. orig. : sont à dire...

2. Les domestiques de Montaigne pouvaient ainsi jurer qu'ils n'étaient point à son service : « c'est la doctrine des restrictions mentales ».

3. Charles de Montmorency, seigneur de Méru, le troisième fils du connétable Anne de Montmorency, était colonel général des Suisses.

cons appellent[1]; apres, du pain d'espice, et pour le tiers un pain blanc, tandre, coupé à taillades, se tenant pourtant entier; dans les descoupures, il y a force espices et force sel jetté parmy et audessus aussi de la croute du pain.

Cette contrée est extresmement pleine de Ladreries, et en sont les chemins tout pleins[2]. Les gens de village servent au des-juner de leurs gens de travail, des fouasses fort plattes, où il y a du fenouil, et au dessus de la fouasse des petits lopins de lard hachés fort menus et des gosses d'ail. Parmi les Alemands, pour honorer un home, ils gaignent tousjours son costé gauche, en quelque assiete qu'il soit; et prennent à offense de se mettre à son costé droit, disant que pour deferer à un home, il faut lui laisser le costé droit libre, pour mettre la main aux armes.

Le dimenche apres disner nous partimes de Constance; et apres avoir passé le lac à une lieue de la ville, nous en vinsmes coucher à

Smardorff[3], deux lieues, qui est une petite ville Catholicque, et logeames à l'enseigne de Coulogne[4], à la poste qui y est assise pour le passage d'Italie en Alemaigne, pour l'Empereur. Là, come en plusieurs autres lieus, ils remplissent les paillasses de feuilles de certein abre qui sert mieus que la paille et dure plus longtemps. C'est une ville entournée d'un grand païs de vignes, où il croit de tres bons vins.

Le lundy 10 d'Octobre, nous partismes apres des-juner : car M. de Montaigne fut convié par le beau jour

---

1. *Canaulo*, gâteau en forme de couronne, en Gascogne. Frédéric Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*.

2. Pleins de lépreux.

3. Markdorf.

4. Edit. orig. : à l'enseigne de Coulogne, et logeames...

de changer le dessein d'aller à Ravesbourg[1] ce jour-là, et se destourna d'une journée pour aller à Linde[2]. M. de Montaigne ne des-junoit jamais; mais on lui apportoit une piece de pein sec qu'il mangeoit en chemin, et estoit par fois eidé des reisins qu'il trouvoit, les vendanges se faisant encores en ce païs-là, le païs estant plein de vignes, et mesmes autour de Linde. Ils les soulevent de terre en treilles, et y laissent force belles routes pleines de verdure, qui sont tres-belles. Nous passames une ville nommée Bouchorn[3], qui est Imperiale Catholicque, sur la rive du lac de Constance; en laquelle ville toutes les marchandises d'Oulme, de Nuremberg[4] et d'ailleurs se rendent en charrois, et prennent delà la route du Rhin par le lac. Nous arrivasmes sur les trois heures apres midy à

Linde, trois lieues, petite ville assise à cent pas avant dans le lac, lesquels cent pas on passe sur un pont de pierre : il n'y a que cette entrée, tout le reste de la ville estant entourné de ce lac. Il a bien une lieue de large, et au delà du lac naissent les montaignes des Grisons. Ce lac et toutes les rivieres de là autour sont basses en hiver, et grosses en été, à cause des neges fondues.

En tout ce pays les fames couvrent leur teste de chappeaus ou bonnets de fourrure, come nos calotes; le dessus, de quelque fourrure plus honeste, come de gris[5], et le dedans d'eigneaus; et ne coute un tel bonnet que trois testons[6]. La fenetre qui est au

---

1. Ravensburg.

2. Lindau.

3. Edit. orig. : Sonchem. — C'est Buchhorn, aujourd'hui Friedrichshafen.

4. Ulm et Nürnberg.

5 Ou *petit-gris*, fourrure d'un écureuil du Nord qui a le dessus du corps gris et le ventre blanc.

6. Edit. orig. : trois testons : et le dedans d'eigneaus.

devant de nos calotes, elles la portent en derriere, par où paroit tout leur poil tressé. Elles sont aussi volantiers chaussées de botines ou rouges ou blanches, qui ne leur siesent pas mal[1].

Il y a exercice de deux Religions. Nous fumes voir l'Eglise catholicque batie l'an 866, où toutes choses sont en leur entier, et vismes aussi l'Eglise de quoi les Ministres se servent. Toutes les villes Imperiales ont liberté de deux Religions Catholicque et Luteriene, selon la volanté des habitans. Ils s'appliquent plus ou moins à cele qu'ils favorisent. A Linde il n'y a que deus ou trois Catholicques, à ce que le prestre dit à M. de Montaigne. Les prestres ne laissent pas d'avoir leur revenu libre et de faire leur office, come aussi des Noneins qu'il y a. Ledit sieur de Montaigne parla aussi au Ministre, de qui il n'apprint pas grand chose, sauf leur haine[2] ordineire contre Zvingle et Calvin. On tient qu'à la verité il est peu de villes qui n'ayent quelque chose de particulier en leur creance ; et sous l'autorité de Martin qu'ils reçoivent pour chef, ils dressent plusieurs disputes sur l'interpretation du sens ez escrits de Martin[3].

Nous lojames à la Couronne, qui est un beau logis. Au lambris du poile il y avoit une forme de cage de mesme le lambris, à loger grand nombre d'oiseaus ; ell'avoit des allées suspenduës et accommodées de fil d'arechal[4], qui servoint d'espace[5] aus oiseaus, d'un

1. Siéent; qui ne leur vont pas mal.

2. Edit. orig. : sauf le haine.

3. « J'ay veu en Allemagne, que Luther a laissé autant de divisions et d'altercations, sur le doubte de ses opinions, et plus, qu'il n'en esmeut sur les escritures sainctes. Nostre contestation est verbale. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

4. Laiton.

5. *Spatium*, lieu de promenade.

bout à l'autre du poile. Ils ne sont meublés ny fustés[1] que de sapin qui est l'abre le plus ordinere de leurs forests ; mais ils le peignent, vernissent et nettoyent curieusemant, et ont memes des vergettes de poil[2] de quoi ils époussetent leurs bancs et tables. Ils ont grande abondance de chous-cabus[3], qu'ils hachent menus à tout un instrumant expres, et ainsi hachés[4] en mettent grande quantité dans des cuves à tout du sel, de quoi ils font des potages tout l'hiver. Là M. de Montaigne essaïa à se faire couvrir au lict d'une coite, come c'est leur cotume et se loua fort de cet usage, trouvant que c'estoit une couverture et chaude et legiere. On n'a à son avis à se plaindre que du coucher pour les homes delicats; mais qui porteroit un materas qu'ils ne connoissent pas là, et un pavillon dans ses coffres, il n'y trouveroit rien à dire[5] : car quant au tretemant de table, ils sont si abondans en vivres, et diversifient leur service en tant de sortes de potages, de sauces, de salades (come hors de nostre usage ils nous ont presanté des potages faicts de couins; d'autres de pommes cuites taillées à ruelles sur la souppe, et des salades de chous-cabus. Ils font aussi des brouets, sans pein, de diverses sortes, come de ris, où chacun pesche en commun, car il n'y a nul service particulier)[6], et cela d'un si bon goust, aus bons logis, que à

1. Boisés.

2. Epoussettes, brosses composées de soies de sanglier.

3. Chous pommés dont on fait la choucroute.

4. Edit. orig. : haché.

5. « Vous faites malade un Alleman, de le coucher sur un matelas : comme un Italien sur la plume. et un François sans rideau et sans feu. L'estomach d'un Espagnol, ne dure pas à nostre forme de manger, ny le nostre à boire à la Souysse. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

6. Edit. orig. : salades, come hors de notre usage. Ils nous ont... en commun, (car il n'y a nul service particulier), et cela...

pene nos cuisines de la noblesse francese lui sembloint comparables; et y en a peu qui ayent des sales si parées. Ils ont grande abondance de bon poisson qu'ils melent au service de chair; ils y desdeingnent les truites et n'en mangent que le froye[1]; ils ont force gibier, becasses, levreaux, qu'ils acoutrent d'une façon fort esloingnée de la nostre, mais aussi bonne au moins. Nous ne vismes jamais des vivres si tendres com'ils les servent communéemant. Ils meslent des prunes cuites, des tartres de poires et de pommes au service de la viande, et mettent tantost le roti le premier et le potage à la fin, tantost au rebours. Leur fruict, ce ne sont que poires, pommes qu'ils ont fort bonnes, noix et formage. Parmi la viande, ils servent un instrumant d'arjant ou d'estein, à quatre logettes, où ils mettent diverses sortes d'épisseries pilées et ont du cumin ou un grein semblable, qui est piquant et chaut, qu'il meslent à leur pein, et leur pein est la pluspart faict avec du fenouil. Apres le repas ils remetent sur la table des verres pleins et y font deux ou trois services de plusieurs choses qui esmeuvent l'alteration.

M. de Montaigne trouvoit à dire trois choses en son voïage : l'une, qu'il n'eut mené un cuisinier pour l'instruire de leurs façons et en pouvoir un jour faire voir la preuve chez lui; l'autre qu'il n'avoit mené un valet Allemand, ou n'avoit cherché la compaignie de quelque Gentilhomme du païs : car de vivre à la mercy d'un belitre de guide, il y santoit une grande incommodité; la tierce, qu'avant faire le voyage, il n'avoit veu les livres qui le pouvoint avertir des choses rares et remarcables de chaque lieu, ou n'avoit un *Munster*, ou quelque autre dans ses coffres[2]. Il meloit à la

1. Le frai. — Edit. orig. : le foye.

2. Il y a dans la collection Payen un *Munster* qui porte au bas

verité à son jugement un peu de passion du mespris de son païs qu'il avoit à haine et à contrecœur pour autres considerations; mais tant y a qu'il preferoit les commodités de ce païs-là sans compareson aux Franceses, et s'y conforma jusqu'à y boire le vin sans eau. Quant à boire à l'envi, il n'y fut jamais convié que de courtoisie et ne l'entreprit jamais[1].

La cherté en la haute Allemaigne est plus grande qu'en France; car à nostre conte l'home et cheval despanse pour le moins par jour un escu au soleil[2]. Les hostes content en premier lieu le repas à quatre, cinq ou six *bas* pour table d'hoste[3]. Ils font un autre article de tout ce qu'on boit avant et apres ces deux repas, et les moindres colations; de façon que les Alemans partent communéemant le matin du logis sans boire. Les services qui se font apres le repas et le vin qui s'y emploïe, en quoi va pour eus la principale despance, ils en font un conte avec les colations. A la verité, à voir la profusion de leurs services, et notammant du

---

du frontispice la signature de Montaigne; c'est *La Cosmographie universelle, contenant la situation de toutes les parties du monde*, etc. par Sebast. Monstere.

1. Il l'entreprit au moins une fois, peut-être à Augsbourg. « Autresfois estant en lieu, où c'est discourtoisie barbaresque, de ne respondre à ceux qui vous convient à boire : quoy qu'on m'y traitast avec toute liberté, j'essaiay de faire le bon compaignon, en faveur des Dames qui estoyent de la partie, selon l'usage du pays. Mais il y eut du plaisir : car cette menasse et preparation, d'avoir à m'efforcer outre ma coustume, et mon naturel, m'estoupa de maniere le gosier, que je ne sçeuz avaller une seule goute : et fus privé de boire, pour le besoing mesme de mon repas. Je me trouvay saoul et desalteré, par tant de breuvage que mon imagination avoit preoccupé. » *Essais* (1588), liv. II, chap. XVII.

2. L'écu au soleil, ou écu-sol, portait un petit soleil au-dessus de la couronne royale; il était d'or et valait au XVIe siècle de 50 à 90 sols.

3. Le *batz* était une monnaie de cuivre saucée d'argent.

vin, là-mesmes où il est extrememant cher et apporté de païs loingtain, je treuve leur cherté excusable. Ils vont eux mesmes conviant les serviteurs à boire, et leur font tenir table deux ou trois heures. Leur vin se sert dans des vaisseaus come grandes cruches, et est un crime de voir un gobelet vuide qu'ils ne remplissent soudein, et jamais de l'eau, non pas à ceus mesmes qui en demandent, s'ils ne sont bien respectés[1]. Ils content apres, l'avoine des chevaus, et puis l'estable, qui comprend aussi le foin. Ils ont cela de bon qu'ils demandent quasi du premier mot ce qu'il leur faut, et ne guaigne-t-on guiere à marchander. Ils sont glorieux, choleres et yvrognes; mais ils ne sont, disoit M. de Montaigne, ny trahistres, ny voleurs.

Nous partimes delà apres desjeuner, et nous randimes sur les deux heures apres midy à

VANGUEN[2], deux lieues, où l'inconveniant du mulet de coffres, qui se blessoit, nous arresta par force, et fumes contreins de louer une charrete pour le lendemein, à trois escus par jour; le charretier qui avoit quatre chevaus, se nourrissant de là. C'est une petite ville imperiale qui n'a jamais voulu recevoir compaignie d'autre religion que catholicque, en laquelle se

1. « Or l'yvrongnerie entre les autres, me semble un vice grossier et brutal... Aussi la plus grossiere nation de celles qui sont aujourd'huy, c'est celle là seule qui le tient en credit... Mon goust et ma complexion est plus ennemie de ce vice, que mon discours... [Les Allemans boivent quasi esgalement de tout vin avec plaisir. Leur fin c'est l'avaller, plus que le gouster... Leur volupté est bien plus plantureuse et plus en main... Boire à la Françoise à deux repas, et modereement, c'est trop restreindre les faveurs de ce Dieu... Anacharsis s'estonnoit que les Grecs beussent sur la fin du repas en plus grands verres qu'au commencement. C'estoit, comme je pense, pour la mesme raison que les Alemans le font, qui commencent lors le combat à boire d'autant.] » *Essais* (1580 et 1595), liv. II, chap. II.

2. Wangen.

font les faulx, si fameuses qu'on les envoïe vendre jusques en Lorrene.

Il en partit lendemein qui fut le mercredy au matin 12 d'Octobre, et tourna tout-court vers Trante par le chemein le plus droit et ordinere et nous en vinsmes disner à

Isne[1], deux lieues, petite ville Imperiale et tres plesammant disposée.

M. de Montaigne, come estoit sa coustume, alla soudein trouver un docteur theologien de cette ville. pour prendre langue, lequel docteur disna avec eux, Il trouva que tout le peuple estoit luterien, et vit l'Eglise luteriene qui a esté usurpée, come les autres qu'ils tiennent es villes imperiales, des eglises catholiques. Entr'autres propos qu'ils eurent ensamble sur le sacremant, M. de Montaigne s'avisant[2] qu'aucuns Calvinistes l'avoint averty en chemein, que les Luteriens mesloint aux antiennes opinions de Martin, plusieurs erreurs estranges, come l'*Ubiquisme*, maintenant le corps de Jesus-Christ estre partout com'en l'hostie[3] ; par où ils tomboint en mesme inconveniant de Zvingle, quoi que ce fut par diverses voïes : l'un par trop espargner la presance du corps, l'autre pour la trop prodiguer : car à ce conte le sacremant n'avoit nul priviliege sur le corps de l'Eglise, ou assemblée de trois homes de bien ; et que leurs principaux argumans estoint que la divinité estoit inseparable du corps, par quoi la divinité estant partout, que le corps l'estoit aussi. Secondemant, que Jesus-Christ devant estre tous-jours à la dextre du pere, il estoit partout,

---

1. Isny.

2. Var. : s'avisa. — Il faut peut-être lire : l'avisant.

3. Il y avait une secte de Luthériens, nommés Ubiquistes ou Ubiquitaires. qui admettait que le corps de Jésus-Christ est present dans l'eucharistie en vertu de sa divinité présente partout.

d'autant que la dextre de Dieu, qui est sa puissance, est partout. Ce Docteur nioit fort de parolle cet'imputation, et s'en defendoit come d'une calomnie; mais par effect, il semble à M. de Montaigne qu'il ne s'en couvroit guiere bien.

Il fit compagnie à M. de Montaigne à aler visiter un monastere tres-beau et somptueux[1], où la messe se disoit, et y entra et assista sans tirer le bonnet, jusques à ce que MM. d'Estissac et de Montaigne eussent faict leurs oraisons. Ils alarent voir dans une cave de l'Abaïe une pierre longue et ronde sans autre ouvrage, arrachée, come il semble, d'un pilier, où en lettres latines fort lisables cette inscription est : *que les Empereurs Pertinax et Antoninus Verus ont refaict les chemins et les ponts, à unze mille pas de Campidonum*, qui est Kempten, où nous alames coucher[2]. Cette pierre pouvoit estre là come sur le chemein du rabillage ; car ils tiennent que ladicte ville d'Isne n'est pas fort antienne. Toutefois ayant reconnu les avenues dudit Kempten d'une part et d'autre, outre ce qu'il n'y a nul pont, nous ne pouvions reconnetre nul rabillage digne de tels ouvriers. Il y a bien quelques montaignes antrecoupées, mais ce n'est rien de grande manufacture.

KEMPTEN, trois lieues, une ville grande come Sainte-Foi[3], tres belle et peuplée et richemant logée. Nous fumes à l'Ours, qui est un tres beau logis. On nous y servit de grands tasses d'arjant de plus de sortes, (qui n'ont usage que d'ornemant, fort labourées et semées d'armoiries de divers Seigneurs), qu'il ne s'en

1. Abbaye de bénédictins.

2. Cette inscription se trouve au musée d'Augsbourg : voir Mommsen, *Corpus Inscr.*, III, n. 5987. A. d'Ancona.

3. Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), sur la Dordogne, près du château de Montaigne.

tient en guiere de bones maisons. Là se tesmoingna ce que disoit ailleurs (M. de Montaigne), que ce qu'ils oblient du nostre, c'est qu'ils le méprisent; car aïant grand'foison de vesselle d'estain, escurée com'à Montaigne, ils ne servirent que des assiettes de bois, tres-polies à la verité et tres-belles. Sur les sieges en tout ce païs, ils servent des cussins pour se soir, et la plus-part de leurs planchiers lambrissés sont voutés com'en demy croissant, ce qui leur donne une belle grace. Quant au linge de quoy nous nous pleignions au commencemant, onques puis nous n'en eumes faute, et pour mon maistre je n'ay jamais failli à en avoir pour lui en faire des rideaus au lict; et si une serviette ne lui suffisoit, on lui en changeoit à plusieurs fois.

En cette Ville, il y a tel Marchand qui faict traficque de çant mille florins de toiles. M. de Montaigne, au partir de Constance, fut alé à ce canton de Souisse, d'où viennent les toiles à toute la Crestienté, sans ce que, pour revenir à Linde, il y avoit pour quatre ou cinq heures de traject du lac[1].

Cete Ville est Luterienne, et ce qu'il y a d'estrange, c'est que, com'à Isne, et là aussi l'Eglise catholicque y est servie tres-solemnellement : car le lendemein qui fut jeudy matin, un jour ouvrier, la Messe se disoit en l'Abbaye hors la Ville, com'elle se dict à Nostre Dame de Paris le jour de Pasques, avec Musicque et Orgues, où il n'y avoit que les Religieus. Le peuple, audehors des Villes imperiales, n'a pas eu cette liberté de changer de religion. Ceus-là vont les festes à ce service. C'est une tres belle Abbaïe. L'Abbé la tient

---

1. C'était le canton d'Appenzell, et la ville et abbaye de Saint-Gall. « Les bourgeois font grand faict de toilles de lin, et il y a entre eux des gentz fort ingenieux et marchantz, sachantz plusieurs langues, la marchandise desquelz se porte presque par toute la Chrestienté. » S. Munster.

en titre de principauté, et lui vaut cinquante mille florins de rante. Il est de la maison d'Estain[1]. Tous les Religieux sont de necessité jantilshomes. Hildegarde, fame de Charlemaigne, la fonda l'an 783, et y est enterrée et tenue pour Sainte[2]; ses os ont été déterrés d'une cave où il estoint, pour etre enlevés en une chasse.

Le mesme jeudy matin, M. de Montaigne ala à l'Eglise des Luteriens, pareille aus autres de leur secte et huguenotes : sauf qu'à l'endret de l'Autel, qui est la teste de la Nef, il y a quelques bancs de bois qui ont des accoudoirs audessous[3], afin que ceus qui reçoivent leur cene, se puissent mettre à genous, com'ils font. Il y rancontra deux Ministres vieus, dont l'un preschoit en Alemant à une assistance non guiere grande. Quand il eut achevé, on chanta un psalme en Alemant, d'un chant un peu esloingné du nostre. A chaque verset il y avoit des orgues qui ont esté mises freschemant, tres-belles, qui respondoint en musique; autant de fois que le precheur nomoit Jesus-Christ, et lui et le peuple tiroint le bonnet. Apres le sermon, l'autre Ministre s'alla mettre contre cet autel le visage tourné vers le peuple, aïant un livre à la mein, à qui s'ala presenter une jeune fame, la teste nue et les poils espars, qui fit là une petite reverance à la mode du païs, et s'arreta là seule debout : tantost apres un garson, qui estoit un artisan, à tout une espée au costé, vint aussi se presanter et mettre à coté de cete fame. Le Ministre leur dict à tous deux quelques mots à l'oreille, et puis commanda que chacun dit le patenostre, et apres se mit à lire dans un livre. C'estoint certenes regles pour les jans qui se marient, et les

1. De Stein.

2. Hildegarde, troisième femme de Charlemagne, de 771 à 783.

3. Peut-être : audessus.

fit toucher à la mein l'un de l'autre, sans se baiser.

Cela faict, il s'en vint, et M. de Montaigne le print; ils devisarent long tamps ensamble; il mena ledit sieur en sa maison et étude, belle et bien accommodée; il se nome Johannes Tilianus, Augustanus[1]. Ledit sieur demandoit une confession nouvelle, que les Luteriens ont faite, où tous les docteurs et princes qui la soutiennent, sont signés; mais elle n'est pas en latin[2]. Com'ils sortoint de l'eglise, les violons et tabourins sortoint de l'autre costé qui conduisoint les mariés. A la demande qu'on lui fit, s'ils permettoint les danses? il respondit, pourquoi non? A cela : pourquoi aus vitres et en ce nouveau batimant d'orgues, ils avoint faict peindre Jesus-Christ et force images? que ils ne defandoint pas les images, pour avertir les homes, pourveu que l'on ne les adorat pas. A ce : pourquoi donq ils avoint osté les images antiennes des Eglises? que ce n'estoint pas eus, mais que leurs bons disciples les Zvingliens, incités du malin esperit, y estoint passés avant eus, qui avoint faict ce ravage, come plusieurs autres : qui est cete mesme response, que d'autres de cete profession avoint faicte audict sieur; mesme le docteur d'Isne, à qui quand il demanda s'il haïssoit la figure et effigie de la croix, il s'écria soudein : comant serois-je si atheiste de haïr cette figure si heureuse et glorieuse aus Crestiens! que c'estoit des opinions diaboliques. Celui là memes dict tout détrouséemant en dinant, qu'il aimeroit mieux ouir çant messes, que de participer à la cene de Calvin.

Audict lieu on nous servit des lievres blancs[3]. La

1. D'Augsbourg.

2. La première Confession d'Augsbourg avait été rédigée par Mélanchthon en 1530.

3. « ... Nous voyons par experience, les femmes envoyer aux

ville est assise sur la riviere d'Isler[1]; nous y disnames ledict Jeudy, et nous en vinmes par un chemin montueus et sterile, coucher à

FRIENTEN[2], quatre lieues, petit village catholicque, come tout le reste de cette contrée, qui est à l'Archiduc d'Austriche.

J'avois oblié de dire sur l'article de Linde, qu'à l'antrée de la ville il y a un grand mur qui tesmoingne une grande antiquité, où je n'aperceu rien d'escrit[3]. J'antan que son nom en Alemant signifie *vieille muraille*, qu'on m'a dict venir de là.

Le vendredy au matin, quoique ce fut un bien chetif logis, nous n'y laissames pas d'y trouver force vivres. Leur costume est de ne chauffer jamais ny leurs linceuls pour se coucher, ny leurs vestemans pour se lever, et s'offencent si on alume du feu en leur cuisine pour cet effect, ou si on s'y sert de celui qui y est; et est l'une des plus grandes querelles que nous eussions par les logis. Là memes, au milieu[4] des montaignes et des forets, où dix mille pieds de sapin ne coustent pas cinquante sols, ils ne vouloint permettre non plus qu'ailleurs que nous fissions du feu.

---

corps des enfans, qu'elles portent au ventre, des marques de leurs fantasies : tesmoin celle qui engendra le More... Des animaux il en est de mesmes : tesmoing les brebis de Jacob, et les lievres, que la neige blanchit aux montaignes. » *Essais* (1580), liv. I, chap. xx.

1. Iller.

2. Pfronten.

3. « Il y a là encore une tour bien forte, fort ancienne et à demy ruinée, bastie de cailloux quarrez, du costé droict, par lequel on entre à pied dedans la ville, appellée vulgairement le mur des payens, laquelle rend tesmoignage que cest ouvrage a esté basty par l'industrie de Tibere Neron, lequel son parastre avoit là envoyé en ambassade, et non point de l'invention des barbares. » *Cosmographie* de Sebastian Munster, p. 596.

4. Edit. orig. : Là, memes au milieu.

Vendredy matin nous en partimes et reprimes à gauche le chemin plus dous, abandonnant le santier des montaignes qui est le droit vers Trante. M. de Montaigne estant d'avis de faire le detour de quelques journées, pour voir certaines belles villes d'Allemaigne, et se repantant de quoi, à Vanguen, il avoit quitté le dessein d'y aler, qui estoit le sien premier, et avoit pris cet'autre route. En chemin nous rencontrames, come nous avions faict ailleurs en plusieurs lieux, des moulins à eau, qui ne reçoivent l'eau que par une goutiere de bois qui prand l'eau au pied de quelque haussure, et puis eslevée bien haut hors de terre et appuyée, vient à degorger sa course par une pante fort drette qu'on lui donne au bout de cette goutiere, et vinmes disner à

FRIESSEN[1], une lieue : c'est une petite ville catholicque apertenante à l'Evesque d'Auguste[2] : nous y trouvasmes force gens du trein de l'Archiduc d'Austriche qui estoit en un chateau voisin de là avec le Duc de Baviere[3].

Nous mismes là sur la riviere de Lech, les coffres et moi avec d'autres, pour les conduire à Augsbourg sur un *floton*[4], qu'ils noment : ce sont des pieces de bois jointes ensamble qui s'estandent quand on est à port.

Il y a là une Abbaïe : on y montra à Messieurs un calice et un'estole, qu'on tient en reliquere, d'un seint qu'ils noment Magnus, qu'ils disent avoir esté fils d'un Roi d'Escosse et disciple de Colombanus. En faveur de ce Magnus, Pepin fonda ce monastere, et l'en fit premier Abbé, et y a ce mot escrit au haut de

---

1. Füssen.

2. D'Augsburg. *Augusta Vindelicorum.*

3. Au château de Hohenschwangau, à trois kilomètres de Füssen.

4. *Floss*, ou *Floesse*, train de bois. V. p. 157, l. 12, où il faut peut-être lire *flosses*.

la nef, et au-dessus dudict mot des notes de musicque pour lui donner le son : *Comperta virtute beati Magni fama, Pipinus Princeps locum quem Sanctus incoluit regia largitate donavit*[1]. Charlemaigne l'enrichit depuis, come il est aussi escrit audict monastere.

Apres disner, vinmes les uns et les autres coucher à

CHONGUEN[2], quatre lieues, petite ville du Duc de Baviere, et par consequent exactemant catholicque : car ce Prince, plus que nul autre en Allemaigne, a maintenu son ressort pur de contagion, et s'y opiniatre.

C'est un bon logis à l'Estoile, et de nouvelle cerimonie; on y ranjea les salieres en une table carrée de couin en couin, et les chandeliers aus autres couins, et en fit-on une croix S. André. Ils ne servent jamais d'œufs, au moins jusques lors, si ce n'est durs, coupés à quartiers dans des salades qu'ils y ont fort bones, et des herbes fort fresches; ils servent du vin nouveau, communéemant soudein apres qu'il est faict; ils battent les bleds dans les granges à mesure qu'ils en ont besouin, et battent le bled du gros bout du fleau.

Le samedy alames disner à

LANSPERGS[3], quatre lieues, petite ville audit Duc de Baviere, assise sur ladite riviere de Lech, tres-belle pour sa grandeur, ville, fauxbourg et chateau. Nous y arrivasmes un jour de marché, où il y avoit un grand nombre de puple, et au milieu d'une fort grande place une fonteine qui élance par çant tuieaus l'eau à une pique de hauteur, et l'esparpille d'une façon tres arti-

---

1. « Ayant appris de la renommée la vertu du bienheureux Magnus, le prince Pépin combla de largesses royales le lieu habité par le Saint. » Cette inscription pourrait bien être en vers, comme le dit une note manuscrite du docteur Payen :

Compertâ famâ Magni virtute beati..

2. Schongau.

3. Landsberg.

ficielle, où on contourne les tuieaux là où l'on veut. Ilya une tres belle Eglise, et à la ville et au fauxbourg qui sont contre mont une droite coline, com'est aussi le chateau.

M. de Montaigne y alla trouver un Colliege de Jesuites qui y sont fort bien accommodés d'un batimant tout neuf, et sont aprés à batir une belle Eglise[1]. M. de Montaigne les entretint, selon le loisir qu'il en eut. Le conte de Helfestein commande au chateau. Si quelqu'un songe autre religion que la Romene, il faut qu'il se taise.

A la porte qui separe la ville du fauxbourg, il y a une grande inscription latine de l'an 1552, où ils disent en ces mots que *Senatus Populusque* de cete vile, ont bati ce monumant à la memoire de Guillaume et de Louys freres, Ducs *utriusque Boiariæ*[2]. Il y a force autres devises en ce lieu mesmes, come cetecy : *horridum militem esse decet*, *nec auro cœlatum*, *sed animo et ferro fretum;* et à la teste : *cavea stultorum mundus*[3]. Et en un autre andret fort apparent, des mots extraits de quelque historien latin, de la victoire que le Consul Marcellus perdit contre un Roi de cete nation : *Carolami Boiorumque Regis cum Marcello Cos. pugna qua eum vicit*[4], etc. Il y a plu-

---

1. Le collège des Jésuites venait d'être fondé, en 1576, par le comte de Helffenstein. A. d'Ancona.

2. Guillaume IV, né en 1493, fut duc de Bavière de 1508 à 1550; son frère Louis, né en 1495, était duc de Landshut (Basse Bavière), et il mourut en 1545.

3. « Il convient qu'un soldat soit rude, non pas couvert d'or ciselé, mais fort de courage et de fer. » — « Le monde est un public de fous. »

4. « Le combat dans lequel Carolam, roi des Boïens, vainquit le consul Marcellus, etc. » Allusion à un fait rapporté par Tite-Live, XXXIII, 36; l'an 196 avant l'ère chrétienne, « un roitelet des Boïens, nommé Carolam, » surprit une armée romaine commandée

sieurs autres bones devises latines aus portes privées. Ils repeingnent souvent leurs viles, ce qui leur donne un visage tout fleurissant, et à leurs Eglises; et com' à point nomé à la faveur de nostre passage, depuis trois ou quatre ans, elles estoint quasi toutes renouvelées où nous fumes; car ils mettent les dates de leur ouvrage. L'horologe de cete vile, comme d'autres plusieurs de ce païs-là, sone tous les quarts d'heures, et dict-on que celui de Nuremberch sone les minutes.

Nous en somes partis apres disner, par une longue pleine de pascage fort unie, come la pleine de la Beausse, et nous rendismes à

AUGSBOURG, quatre lieues, qui est estimée la plus belle ville d'Almaigne, come Strasbourg la plus forte[1].

Le premier appret étrange, et qui montre leur propreté, ce fut de trouver à notre arrivée les degrés de la vis[2] de notre logis tout couverts[3] de linges, par dessus lesquels il nous falloit marcher, pour ne salir les marches de leur vis qu'on venoit de laver et fourbir, come ils font tous les samedis; nous n'avons jamais aperçeu d'araignée, ni de fange en leurs logis[4]; en aucuns il y a des rideaux pour estandre au devant de leurs vitres, qui veut. Il ne se trouve guiere de tables aus chambres, si ce n'est celes qu'ils attachent au pié de chaque lict qui pandent là à tout des gons, et se haussent et baissent, come on veut. Les pieds des licts sont élevés de deux ou trois pieds au dessus du corps

---

par Marcellus. Après le combat, où furent tués Sempronius Gracchus et Junius Silanus, « les Boïens, peuple bientôt dégoûté de la fatigue, se dispersèrent de tous côtés dans les bourgs et les villages ». A. d'Ancona.

1. « C'est la plus excellente ville de tout l'empire Romain tant en richesses qu'en beauté. » S. Munster.

2. Escalier tournant en spirale.

3. Edit. orig. : couvert.

4. Edit. orig. : en leur logis.

du lict, et souvent au niveau du chevet[1]; le bois en est fort beau et labouré; mais notre noyer surpasse de beaucoup leur sapin. Ils servoint là aussi les assietes d'estein tres luisantes, au dessous de celes de bois par dedein; ils metent souvent contre la paroy a coté des licts, du linge et des rideaux, pour qu'on ne salisse leur muraille en crachant. Les Alemans sont fort amoureus d'armoiries : car en tous les logis, il en est une miliasse que les passans jantils-homes du païs y laissent par les parois, et toutes leurs vitres en sont fournies. L'ordre du service y change souvent; ici les ecrevisses furent servies les premieres, qui partout ailleurs se servoint avant l'issue, et d'une grandeur estrange. En plusieurs hosteleries, des grandes, ils servent tout à couvert. Ce qui fait si fort reluire leurs vitres, c'est qu'ils n'ont point des fenestres attachées à nostre mode, et que leurs chassis se remuent quand ils veulent, et fourbissent leurs verrieres fort souvent.

M. de Montaigne, le landemein qui estoit dimenche, matin, fut voir plusieurs Eglises, et aus Catholicques qui sont en grand nombre, y trouva partout le service fort bien faict. Il y en a six Luteriennes et seize Ministres; les deux des six sont usurpées des Eglises Catholicques, les quatre sont batties par eux. Il en vit une ce matin, qui samble une grand'sale de Colliege : ny images, ny orgues, ny crois[2]. La muraille chargée

---

1. C'est-à-dire : souvent les bois de lit sont aussi élevés aux pieds qu'à la tête.

2. « Que ceux qui nous ont voulu bastir ces annees passees, un exercice de religion, si contemplatif et immateriel, ne s'estonnent point, s'il s'en trouve, qui pensent, qu'elle fust eschappée et fondue entre leurs doigts, si elle ne tenoit parmy nous, comme marque, tiltre, et instrument de division et de part, plus que par soy-mesmes. » *Essais* (1588), liv. III, chap. VIII. « Je laisse à part les autres arguments qui s'employent à ce subject. Mais à peine me feroit on accroire, que la veuë de noz crucifix, et peinture de ce piteux

de force escris en Alemant, des passages de la bible; deux cheses[1], l'une pour le Ministre, et lors il y en avoit un qui prechoit, et au dessous une autre où est celui qui achemine le chant des psalmes. A chaque verset ils atendent que celui-là donne le ton au suivant; ils chantent pesle mesle, qui veut, et couvert qui veut. Apres cela un Ministre qui estoit dans la presse, s'en alla à l'autel, où il leut force oresons dans un livre, et à certenes oresons, le peuple se levoit et joingnoit les meins, et au nom de Jesus-Christ faisoit des grandes reverances. Apres qu'il eut achevé de lire descouvert, il avoit sur l'autel une serviette, une eguiere et un saucier où il y avoit de l'eau; une fame suivie de dix ou douze autres fames lui presanta un enfant emmailloté, le visage découvert. Le Ministre à tout ses doits print trois fois de l'eau dans ce saucier, et les vint lançant sur le visage de l'enfant et disant certenes paroles. Ce faict, deux homes s'aprocharent et chacun d'eus mit deus doigs de la mein droite sur cet enfant : le Ministre parla à eus, et ce fut faict. M. de Montaigne parla à ce Ministre en sortant. Ils ne touchent à nul revenu des eglises, le Senat en public les païe; il y avoit beaucoup plus de presse en cette eglise sule, qu'en deux ou trois Catholicques. Nous ne vismes nulle belle fame; leurs vetemans sont fort differans les uns des autres; entre les homes il est mal

---

supplice, que les ornements et mouvements ceremonieux de noz eglises, que les voix accommodées à la devotion de nostre pensée, et cette esmotion des sens n'eschauffent l'ame des peuples, d'une passion religieuse, de tres-utile effect. » *Essais* (1595), liv. II, chap. XII. « Il n'est... ame si revesche, qui ne se sente touchée de quelque religieuse reverence, à considerer cette vastité sombre de noz eglises, la diversité d'ornemens, et ordre de noz ceremonies, et ouyr le son devotieux de noz orgues, et l'harmonie si douce, posée, et religieuse de noz voix. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XII.

1. Chaires.

aysé de distinguer les nobles, d'autant que toute façon de jans portent leurs bonets de velours, et tous des espées au costé.

Nous estions[1] logés à l'enseigne d'un abre nomé *linde*[2] au païs, joingnant le palais des Foulcres[3]. L'un de cete race mourant quelques années y a, laissa deux millions d'escus de France vaillant à ses heritiers; et ces heritiers, pour prier pour son ame, donnarent aus Jesuites qui sont là trente mille florins contans, de quoi ils se sont tres bien accommodés[4]. Laditte maison des Foulcres est couverte de cuivre. En general les maisons sont beaucoup plus belles, grandes et hautes qu'en nulle ville de France, les rues beaucoup plus larges; il l'estime de la grandeur d'Orleans.

Apres disner, nous fumes voir escrimer en une sale publicque où il y avoit une grand'presse, et païe-t-on à l'antrée, com'aus bateleurs, et outre cela les sieges des bancs. Ils y tirarent au pouignard, à l'espée à deus mains, au baton à deus bouts, et au braquemart[5]; nous vimes apres des jeus de pris à l'arbaleste et à l'arc, en lieu encore plus magnifique que à Schafouse.

De là à une porte de la ville par où nous étions antrés, nous vimes que sous le pont où nous etions passés, il coule un grand canal d'eau qui vient du dehors de la ville, et est conduit sur un pont de bois au dessous de

---

1. Edit. orig. : costé; nous estions...

2. Tilleul.

3. Les Fugger, illustre famille de banquiers, ayant pour auteur Jean Fugger, qui s'établit comme tisserand à Augsbourg vers 1368. Rabelais disait de Philippe Strozzi (*Lettre* du 30 décembre 1535) : « Apres les Fourques de Auxbourg en Almaigne il est estimé le plus riche marchand de la Chrestienté. »

4. C'est-à-dire, avec quoi ils se sont bâti un logis très commode (depuis 1573).

5. Bâton à deux bouts, ferré à chaque bout; braquemart, courte épée à lame large et aiguë.

celui sur lequel on marche, et au dessus de la riviere qui court par le fossé de la ville[1]. Ce canal d'eau va bransler certenes roues en grand nombre qui remuent plusieurs pompes, et haussent par deux canaus de plomb l'eau d'une fontene qui est en cet endret fort basse, en haut d'une tour, cinquante pieds de haut pour le moins. Là elle se verse dans un grand vesseau de pierre, et de ce vesseau par plusieurs canaus se ravale en bas, et de là se distribue par la ville, qui est par ce sul moyen toute peuplée de fontenes. Les particuliers qui en veulent un doit pour eus, il leur est permis, en donnant à la vile dix florins de rente ou deux cents florins une fois païés. Il y a quarante ans qu'ils se sont ambellis de ce riche ouvrage.

Les mariages des Catholicques aus Luteriens se font ordineremant, et le plus desireus subit les lois de l'autre ; il y a mille tels mariages : nostre hoste estoit Catholique, sa fame Luterienne. Ils nettoïent les verres à tout une espousette de poil ammanchée au bout d'un baton. Ils[2] disent qu'il s'y treuve de tres beaus chevaus à quarante ou cinquante escus.

Le corps de la ville fit cet honneur à Messieurs d'Estissac et de Montaigne de leur envoïer presanter à leur souper, quatorze grands vesseaus pleins de leur vin, qui leur fut offert par sept serjans vetus de livrées, et un honorable officier de la ville qu'ils conviarent à souper : car c'est la coustume, et aus porteurs on faict donner quelque chose ; ce fut un escu qu'ils leur firent donner. L'Officier qui souppa avec eus dict à M. de Montaigne, qu'ils estoint trois en la ville ayant charge d'ainsi gratifier les estrangiers qui avoint quelque qualité, et qu'ils estoint à cette cause en souin de

---

1. Le Lech, dont ce canal est dérivé.

2. Edit. orig. : baton ; ils...

sçavoir leurs qualités, pour suivant cela, observer les cerimonies qui leur sont dues : ils donnent plus de vins aus uns que aus autres. A un Duc, l'un des Bourguemaistres en vient presanter : ils nous prindrent pour barons et chevaliers. M. de Montaigne, pour aucunes raisons, avoit voulu qu'on s'y contrefit, et qu'on ne dict pas leurs conditions, et se promena sul tout le long du jour par la ville; il croit que cela mesme servit à les faire honorer davantage[1]. C'est un honeur que toutes les villes d'Allemaigne leur ont faict.

Quand il passa par l'Eglise Notre-Dame, ayant un froit extreme, (car les frois commençarent à les picquer au partir de Kempten, et avoint eu jusques lors la plus heureuse seson qu'il est possible), il avoit, sans y panser, le mouchoer au nés, estimant aussi qu'einsi sul et tres-mal accommodé, nul ne se prandroit garde de lui. Quand ils furent plus apprivoisés avec lui, ils lui dirent que les jans de l'Eglise, avoint trouvé cete contenance estrange. Einsin[2] il encourut le vice qu'il fuioit le plus, de se rendre remercable par quelque façon ennemie du goust de ceus qui le voioient; car entant qu'en lui est, il se conforme et range aus modes du lieu où il se treuve, et portoit à Auguste un bonet fourré par la ville.

Ils disent à Auguste, qu'ils sont exempts, non des

1. En ne se donnant pas pour gentilshommes, ils pensaient peut-être esquiver les « vesseaus » de vin et les harangues. — Un littérateur anglais, Saint-John, a trouvé qu'avant le siège de Thionville en 1558 « les chroniques du temps constatent la présence à Augsbourg d'un agent politique secret, pensionné par le gouvernement français pour lui adresser d'utiles révélations. Cet agent est par elles désigné sous le nom du « sieur de Montanus ». *Revue Britannique*, 1859, II, 101, citée par A. d'Ancona. On ne voit pas bien Montaigne dans ce rôle d'espion.

2. Edit. orig. : Enfin...

souris, mais des gros rats, de quoy le reste de l'Allemaigne est infecté ; et là dessus content force miracles, attribuant ce priviliege à l'un de leurs evesques qui est là en terre ; et de la terre de sa tumbe, qu'ils vendent à petits lopins come une noisete, ils disent qu'on peut chasser cete vermine, en quelque region qu'on la porte.

Le lundy nous fumes voir en l'Eglise Notre-Dame la pompe des noces d'une riche fille de la ville, et lede, avec un facteur des Foulcres, Venitian : nous n'y vismes nulle belle fame. Les Foulcres qui sont plusieurs, et tous tres-riches, tienent les principaux rengs de cete ville là. Nous vismes aussi deus sales en leur maison, l'une haute, grande, pavée de mabre ; l'autre basse, riche de medailles antiques et modernes, avec une chambrette au bout. Ce sont des plus riches pieces que j'aye jamais veues. Vous vismes aussi la danse de cet' assemblée : ce ne furent qu'*Alemandes* [1] : ils les rompent à chaque bout de champ, et ramenent seoir les dames qui sont assises en des bancs qui sont par les costés de la sale, à deus rangs, couverts de drap rouge : eus ne se meslent pas à elles. Apres avoir faict une petite pose, ils les vont reprendre : ils baisent leurs meins [2], les dames les reçoivent sans baiser les leurs, et puis leur metant la mein sous l'aisselle, les embrassent et joingnent les joues par le costé, et les dames leur metent la mein droite sur l'espaule. Ils dansent et les entretiennent, tout decouvers, et non fort richemant vetus.

Nous vismes d'autres maisons de ces Foulcres en autres endrets de la ville, qui leur est tenue de tant de despances qu'ils amploïent à l'embellir : ce sont

---

1. Danse à trois temps qui ressemble à la valse.

2. Les hommes se baisent leurs propres mains.

maisons de pleisir pour l'esté. En l'une nous vismes un horologe qui se remue au mouvemant de l'eau qui lui sert de contre pois. Là meme deus grands gardoirs de poissons, couvers, de vint pas en carré, pleins de poisson[1]. Par tout les quatre costés de chaque gardoir il y a plusieurs petits tuiaus, les uns droits, les autres courbés contre-mont : par tous ces tuiaus, l'eau se verse tres plesammant dans ces gardoirs, les uns envoiant l'eau de droit fil, les autres s'élançant contremont à la hauteur d'une picque. Entre ces deux gardoirs, il y a place de dix pas de large planchée d'ais; au travers de ces ais, il y a force petites pouintes d'airain qui ne se voyent pas. Cependant que les dames sont amusées à voir jouer ce poisson, on ne faict que lacher quelque ressort : soudein toutes ces pouintes elancent de l'eau menue et roide jusques à la teste d'un home, et ramplissent les cotillions des dames et leurs cuisses de cette frecheur. En un autre endret où il y a un tuieau de fontene plesante, pendant que vous la regardez, qui veut, vous ouvre le passage à des petits tuieaus imperceptibles qui vous jettent de cent lieus l'eau au visage à petits filets, et là il y a ce mot latin :

Quæsisti nugas, nugis gaudeto repertis[2].

Il y a aussi une voliere de vint pas en carré, de douze ou quinze pieds de haut, fermée par tout d'areschal bien noué et entrelassé; au dedans dix ou douze sapins, et une fontene : tout cela est plein d'oiseaus. Nous y vismes des pigeons de Polongne, qu'ils appel-

---

1. « ... J'ay veu des gardoirs assez, où les poissons accourent, pour manger, à certain cry de ceux qui les traictent. » *Essais* (1588) liv. II, chap. XII.

2. « Tu cherchais des bagatelles, en voici : réjouis-toi. »

lent d'*Inde*, que j'ai veu ailleurs : ils sont gros, et ont le bec come une perdris[1]. Nous vismes aussi le mesnage d'un Jardinier, qui prévoïant l'orage des froidures, avoit transporté en une petite logette couverte, force artichaus, chous, létues, epinars, cicorée et autres herbes qu'il avoit ceuillis, come pour les manger sur le champ, et leur mettant le pied dans certene terre, esperoit les conserver bones et freches deus ou trois mois; et de vray, lors il avoit çant artichaus nullemant fletris, et si les avoit ceuillis il y avoit plus de six sepmenes. Nous vismes aussi un instrumant de plomb courbe, ouvert de deus costés et percé[2]. L'ayant[3] une fois rampli d'eau, tenant les deus trous en haut, on vient tout soudein et dextrement à le renverser, si que l'un bout boit dans un vesseau plein d'eau, l'autre dégoutte au dehors : ayant acheminé cet escoulement, il avient, pour eviter le vuide, que l'eau ramplit tousjours le canal et dégoutte sans cesse. Les armes des Foulcres, c'est un escu mi-party : à gauche, une flur de lis d'azur en champ d'or; à drete une flur de lis d'or à champ d'azur, que l'Empereur Charles V leur a données en les anoblissant.

Nous alames voir des jans qui conduisoint de Venise au Duc de Saxe, deus autruches; le masle est plus noir et a le col rouge, la femelle plus grisarde, et pondoit force œufs. Ils les menoint à pied, et disent que leurs betes se lassoint moins qu'eus, et leur echapoient[4] tous les coups; mais ils les tiennent atachés par un colier qui les sangle par les reins au dessus des cuisses, et à un autre au dessus des espaules, qui entournent

---

1. Pigeons polonais, à bec épais et court.

2. C'est un siphon.

3. Edit. orig. : (Si), l'ayant...

4. Var. : echapeoint. Il faut peut-être lire : echaperoint.

tout leur corps, et ont des longues laisses par où ils les arrestent ou contournent à leur poste [1].

Le mardy, par une singuliere courtoisie des Seigneurs de la ville, nous fumes voir une fausse-porte qui est en ladite ville, par laquelle on reçoit à toutes heures de la nuict quiconque y veut antrer, soit à pied, soit à cheval, pourveu qu'il die son nom, et à qui il a son adresse dans la ville, ou le nom de l'hostellerie qu'il cherche. Deus hommes fideles, gagés de la ville, president à cet'entrée. Les gens de cheval païent deux bats pour entrer, et les gens de pied un. La porte qui respond au dehors, est une porte revestue de fer : à coté, il y a une piece de fer qui tient à une cheine, laquelle piece de fer on tire ; cette cheine par un fort long chemin et force détours, respond à la chambre de l'un de ces portiers, qui est fort haute, et bat une clochette. Le portier de son lit en chemise, par certein engin qu'il retire et avance, ouvre cette premiere porte à plus de cent bons pas de sa chambre. Celui qui est entré se trouve dans un pont de quarante pas ou environ, tout couvert, qui est au dessus du fossé de la ville; le long de ce pont est un canal de bois, le long duquel se meuvent les engins qui vont ouvrir cette premiere porte, laquelle tout soudein est refermée sur ceus qui sont entrés. Quand ce pont est passé, on se trouve dans une petite place où on parle à ce premier portier, et dict-on son nom et son adresse. Cela oui, celui-ci, à tout une clochette, avertit son compaignon qui est logé un etage au dessous en ce portal, où il y a grand logis; cetui-ci avec un ressort, qui est en une galerie joingnant sa chambre, ouvre en premier lieu une petite barriere de fer, et apres, avec une grande roue, hausse le pont-levis, sans que de tous ces mou-

1. A leur gré.

vemans on en puisse rien apercevoir : car ils se conduisent par l'espois[1] du mur et des portes, et soudein tout cela se referme avec un grand tintamarre. Apres le pont, il s'ouvre une grand'-porte, fort espesse, qui est de bois et renforcée de plusieurs grandes lames de fer. L'estrangier se trouve en une salle, et ne voit en tout son chemin nul à qui parler. Apres qu'il est là enfermé, on vient à lui ouvrir une autre pareille porte; il entre dans une seconde salle où il y a de la lumiere : là il treuve un vesseau d'airain qui pand en bas par une cheine; il met là l'argent qu'il doit pour son passage. Cet arjant se monte à mont par le portier : s'il n'est contant, il le laisse là tranper jusques au lendemein[2]; s'il est satisfait, selon la costume, il lui ouvre de meme façon encore une grosse porte pareille aus autres, qui se clot soudein qu'il est passé, et le voilà dans la ville. C'est une des plus artificielles choses qui se puisse voir; la Reine d'Angleterre[3] a envoïé un Ambassadeur expres pour prier la Seigneurie de descouvrir l'usage de ces engins : ils disent qu'ils l'en refusarent. Sous ce portal, il y a une grande cave à loger cinq cens chevaus à couvert pour recevoir secours, ou envoïer à la guerre sans le sceu du commun de la ville.

Au partir de là, nous alames voir l'eglise de Sainte-Croix qui est fort belle. Ils font là grand feste du miracle qui avint il y a pres de cent ans, qu'une fame n'aïant voulu avaler le corps de Notre Seigneur, et l'ayant osté de sa bouche et mis dans une boite, enveloppé de cire, se confessa, et trouva-t-on le tout changé en cher : à quoy ils alleguent force tesmoin-

---

1. Par l'épais. — Edit. orig. : par les pois, par le pois.

2. « Hierosme de Prague... ayant trempé un an dans un cachot. » Aubigné, *Histoire universelle*, t. I, p. 194.

3. Élisabeth.

gnages, et est ce miracle escrit en plusieurs lieus en latin et en alemant. Ils montrent sous du cristal, cete cire, et puis un petit lopin de rougeur de cher. Cete eglise est couverte de cuivre, come la maison des Foulcres, et n'est pas là cela fort rare; l'eglise des Luteriens est tout joingnant cete-cy; com'aussy ailleurs ils sont logés et se sont batis, come dans les cloitres des eglises Catholicques. A la porte de cete eglise, ils ont mis l'image de Notre-Dame tenant Jesus-Christ, avecques autres Saints et des enfans, et ce mot : *Sinite parvulos venire ad me*, etc.

Il y avoit en nostre logis un engin de pieces de fer qui tomboint jusques au fons d'un puis fort profond à deus endrets, et puis par le haut un garçon branslant un certein instrument, et faisant hausser et baisser, deus ou trois pieds de haut, ces pieces de fer, elles alloint batant et pressant l'eau au fons de ce puis l'une apres l'autre, et poussant de leurs bombes l'eau, la contreingnent de rejallir par un canal de plomb qui la rand aus cuisines et partout où on en a besoin. Ils ont un blanchisseur gagé à repasser tout soudein ce qu'on a noircy en leurs parois. On y servoit des pastés et petits et grans, dans des vesseaus de terre de la coleur et entieremant de la forme d'une croute de pasté; il se passe peu de repas où on ne vous presante des dragées et boites de confitures; le pein le plus excellant qu'il est possible; les vins bons, qui en cete nation sont plus souvent blancs; il n'en croit pas autour d'Augsbourg, et les font venir de cinq ou six journées de là. De çant florins que les hostes amploïent en vin, la Republique en demande soixante, et moitié moins d'un autre home privé qui n'en achete que pour sa provision. Ils ont encore en plusieurs lieus la coutume de metre des parfums aus chambres et aus poiles.

La ville estoit premieremant toute Zvinglienne. Depuis, les Catholicques y estant rapelés, les Luteriens

prindrent l'autre place ; ils sont asture plus de Catholicques en authorité, et beaucoup moins en nombre. M. de Montaigne y visita aussi les Jesuites, et y en trouva de bien sçavans.

Mercredy matin 19 d'Octobre, nous y desjunames[1]. M. de Montaigne se pleignoit fort de partir, estant à une journée du Danube, sans le voir, et la ville d'Oulm, où il passe, et un bein à une demie journée au delà qui se nome Sourbronne[2]. C'est un bein, en plat païs, d'eau freche qu'on échauffe pour s'en servir à boire ou à beigner : ell'a quelque picqure au goust qui la rand agreable à boire, propre aus maus de teste et d'estomach ; un bein fameux et où on est tres magnifiquemant logé par loges fort bien accommodées, come à Bade, à ce qu'on nous dict : mais le tamps de l'hyver se avançoit fort, et puis ce chemin estoit tout au rebours du nostre, et eut fallu revenir encore sur nos pas à Auguste : et M. de Montaigne fuïoit fort de repasser mesme chemin. Je laissai un escusson des armes de M. de Montaigne au devant de la porte du poile où il étoit logé, qui estoit fort bien peint, et me cota deux escus au peintre, et vint solds au menuisier[3]. Elle est beignée de la riviere de Lech, *Lycus*. Nous passames un tres-beau païs et fertile de bleds et vinsmes[4] coucher à

1. A Augsbourg. — Edit. orig. : sçavans; mercredy matin...

2. Sauerbrunnen est un nom commun, qui signifie source d'eau minérale acide. Montaigne ne parle pas de Sauerbrunn, ville de Bohême, mais d'une autre ville d'eaux beaucoup plus proche : peut-être de Giengen, qui est à 9 ou 10 lieues d'Ulm. — Edit. orig. : et d'un bein...

3. Les armes étaient peintes sur bois.

4. Edit. orig. : et vismes. Cette faute est fréquente, le secrétaire ou Montaigne laissant au bout de leur plume le petit trait qui représentait *n* ou *m*.

Broug[1], cinq lieues, gros village en tres belle assiete, en la duché de Bavieres, catholicque.

Nous en partimes lendemein qui fut jeudy 20 d'octobre, et apres avoir continué une grand'pleine de bled, (car cete contrée n'a point de vins) et puis une prairie autant que la veue se peut étandre, vinsmes disner à

Munich, quatre lieues, grande ville environ come Bourdeaus, principale du duché de Bavieres, où ils ont leur maistresse demure sur la riviere d'Yser[2], *Ister. Elle* a un beau chateau et les plus belles écuieries que j'aye jamais veues en France ny Italie, voutées, à loger deus cens chevaus[3]. C'est une ville fort catholicque, peuplée, belle et marchande.

Depuis une journée au dessus d'Auguste, on peut faire estat pour la despense à quatre livres par jour home et cheval, et quarante solds home de pied, pour le moins. Nous y trouvames des rideaus en nos chambres et pouint de ciels, et toutes choses au demeurant fort propres ; ils netoïent leurs planchiers à tout de la sieure de bois qu'ils font bouillir. On hache partout en ce païs là des raves et naveaux avec meme souin et presse, com'on bat les bleds ; sept huict hommes ayant en chaque mein des grands couteaus y battent avec mesure dans des vesseaus, come nos treuils[4] : cela sert, come leurs chous cabus, à mettre saler pour l'hiver. Ils ramplissent de ces deus fruits là, non pas leurs jardins, mais leurs terres aus chans, et en font mestives[5].

---

1. Bruck. — Edit. orig. : Brong.

2. L'Isar.

3. C'est une note de Montaigne. — Edit. orig. : écueiries. *Elle* est un mot ajouté par le premier éditeur.

4. Pressoirs. — Edit. orig. : sept *ou* huict...

5. Moissons.

Le Duc qui y est à presant, a epousé la sur de M. de Lorene, et en a deux enfans males grandets, et une fille. Ils sont deux freres en mesme ville; ils estoint allés à la chasse, et dames et tout, le jour que nous y fumes[1].

Le vendredy matin nous en partimes, et au travers des forets dudit Duc, vismes un nombre infiny de betes rousses à tropeaux, come moutons, et vinsmes d'une trete à

Kinief[2], chetif petit village, six lieues, en ladite duché.

Les Jesuites qui gouvernent fort en cete contrée, ont mis un grand mouvemant, et qui les faict haïr du peuple, pour avoir faict forcer les prestres de chasser leurs concubines, sous grandes peines; et à les en voir pleindre, il samble qu'antienemant cela leur fuct si toleré qu'ils en usoint come de chose legitime, et sont encore aprés à faire là-dessus des remontrances à leur Duc[3].

Ce sont là les premiers eufs qu'on nous eut servy en Allemaigne en jour de poisson, ou autremant, sinon en des salades, à quartiers. Aussi on nous y servit des gobelets de bois à douëlles[4] et cercles, parmi plusieurs d'arjant. La damoiselle d'une meson de jantil'home qui estoit en ce village, envoïa de son vin à M. de Montaigne.

---

1. Guillaume V, né en 1548, duc de Bavière du 24 octobre 1579, se retira en 1596 dans la Chartreuse de Ratisbonne, où il vécut trente ans. Il avait épousé Renée de Lorraine, morte en 1602. Leurs deux fils aînés Maximilien et Philippe étaient nés en 1573 et 1576 ; leur fille Marie-Anne, née en 1574, fut impératrice. — Le frère du duc, Ferdinand, né en 1550, se mésallia en 1588 et commença la branche des comtes de Wartenberg. (Moreri.)

2. Probablement Icking.

3. Voy. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, t. II, p. 5 et suiv.

4. Petites douves.

Le samedy bon matin, nous en partismes ; et apres avoir rancontré à notre mein droite, la riviere Yser [1], et un grand lac au pied des mons de Baviere [2], et avoir monté une petite montaigne d'une heure de chemin [3], au haut de laquelle il y a une inscription qui porte qu'un Duc de Baviere avoit faict percer le rochier il y a cent ans ou environ, nous nous engoufframes tout à faict dans le vantre des Alpes, par un chemin aysé et comode et amusémant entretenu, le beau temps et serein nous y aydant fort [4]. A la descente de cette petite montaigne, nous rancontrames un tres beau lac d'une lieue de Guascogne de longueur et autant de largeur, tout entourné de tres hautes et inaccessibles montaignes [5] ; et suivant toujours cete route, au bas des mons, rancontrions par fois de petites pleines de preries tres-plesantes, où il y a des demures [6], et vinsmes coucher d'une trete à

MITEVAL [7], petit village au duc de Baviere, assez bien logé le long de la riviere d'Yser. On nous y servit les premieres chataignes que on nous avoit servi en Alle-

---

1. Ou plutôt la Loisach.

2. Le Kochelsee, qui a 6 kilomètres de long et 4 de large, et qui se prolonge par le Rohrsee et des marécages.

3. Le col du Kesselberg, qui atteint 861 mètres d'altitude.

4. Sainte-Beuve, dans les *Nouveaux Lundis* (Montaigne en voyage), citant cette phrase, souligne *amusémant* et dit : « C'est le secrétaire de Montaigne qui écrit, mais qui visiblement s'inspire de ses impressions et se teint de son langage. » Il est probable qu'il faut lire : curieusemant entretenu ; et du reste le secrétaire n'écrivait que sous la dictée de Montaigne.

5. Le Walchensee, qui a 7 kilomètres de long et 5 de large, à 802 mètres d'altitude, est dominé au N.-O. par le Herzogstand, haut de 1731 mètres, mais fort accessible.

6. Il faut lire peut-être : de preries, où il y a des demures tres-plesantes.

7. Mittenwald. — Edit. orig. : MITEVOL.

maigne, et toutes crues. Il y a là une étuve en l'hostellerie où les passans ont acoutumé de se faire suer, pour un bats et demy. J'y allai, cependant que Messieurs soupoint. Il y avoit force Allemans qui s'y faisoint corneter et seigner.

Lendemein dimanche matin 23 d'octobre, nous continuames ce santier entre les mons, et rancontrames sur icelui une porte et une meison qui ferme le passage[1]. C'est l'antrée du païs de Tirol, qui appertient à l'Archiduc d'Austriche : nous vinsmes disner à

SECFELDEN[2], petit village et Abbaïe, trois lieues, plesante assiete : l'eglise y est assez belle, fameuse d'un tel miracle. En 1384, un quidam, qui y est nomé es tenans et aboutissans, ne se voulant contanter le jour de Pasques, de l'hostie commune, demande la grande[3], et l'ayant en la bouche, la terre s'entrouvrit sous luy, où il fut englouty jusques au col, et s'ampouigna au couin de l'autel ; le prestre lui osta cete ostie de la bouche. Ils montrent encor le trou, couvert d'une grille de fer, et l'autel qui a reçeu l'impression des doigts de cet home, et l'ostie qui est toute rougeastre, come des gouttes de sang. Nous y trouvames aussi un ecrit recent, en latin, d'un Tirolien qui ayant avalé quelques jours auparavant un morceau de cher qui lui étoit arreté au gosier, et ne le pouvant avaler ny randre par trois jours, se voua, et vint en cete eglise où il fut soudein guery.

Au partir de là, nous trovames en ce haut où nous etions, aucuns beaux vilages ; et puis etans devalés une descente de demie heure, rancontrames au pied

1. Défilé de Scharnitz. Le fort a été rasé en 1805 par les Français.

2. Seefeld.

3. La grande hostie, qui est consommée par le prêtre.

d'icelle une belle bourgade bien logée, et au dessus sur un rochier coupé, et qui samble inaccessible, un beau chasteau[1] qui comande le chemin de cete descente qui est étroit et antaillé dans le roc. Il n'y a de largeur qu'un peu moins[2] qu'il n'en faut à une charrete commune, come il est bien ailleurs en plusieurs lieus entre ces montaignes : en maniere que les charretiers qui s'y ambarquent ont accoutumé de retrecir[3] les charetes communes d'un pied pour le moins.

Delà nous trouvames un vallon d'une grande longueur, au travers duquel passe la riviere d'Inn, qui se va randre à Vienne dans le Danube[4]. On l'appelle en latin *Ænus*. Il y a cinq ou six journées par eau d'Insprug jusques à Vienne. Ce vallon sambloit à M. de Montaigne, represanter le plus agreable païsage qu'il eut jamais veu; tantot se reserrant, les montaignes venant à se presser, et puis s'eslargissant asteure de nostre costé, qui estions à mein gauche de la riviere, et gaignant du païs à cultiver et à labourer dans la pante mesmes des mons qui n'estoint pas si droits, tantot de l'autre part; et puis decouvrant des pleines à deus ou trois estages l'une sur l'autre, et tout plein de beles meisons de jantil'homes et des eglises. Et tout cela enfermé et emmuré de tous cotés de mons d'une hauteur infinie.

Sur notre coté nous découvrimes dans une montaigne de rochiers, un crucifix, en un lieu où il est impossible que nul home soit alé sans artifice de quel-

---

1. Fragenstein.

2. Edit. orig. : longueur (Var. : longeur) un peu moins...

3. Edit. orig. : retenir.

4. L'Inn se jette dans le Danube à Passau, qui est à moitié chemin d'Innsbruck à Vienne.

ques cordes, par où il se soit devalé d'en haut. Ils disent que l'Empereur Maximilien, aieul de Charles V, alant à la chasse, se perdit en cete montaigne, et pour tesmoingnage du dangier qu'il avoit echappé, fit planter cete image[1]. Cete histoire est aussi peinte en la ville d'Augustė, en la salle qui sert aus tireurs d'arbaleste.

Nous nous rendismes au soir à

InspruG[2], trois lieues. Ville principale du conté de Tirol, *Ænopontum* en latin. Là se tient Fernand, Archiduc d'Austriche[3] : une tres-belle petite ville et tres-bien bastie dans le fond de ce vallon, pleine de fonteines et de ruisseaus, qui est une commodité fort ordinere aus villes que nous avons veu en Allemaigne et Souisse. Les meisons sont quasi toutes batties en forme de terrasse.

Nous logeasmes à la Rose, tres-bon logis : on nous y servit des assietes d'estein. Quant aux servietes à la Francese, nous en avions des-ja eu quelques journées auparavant. Autour des licts il y avoit des rideaus en aucuns; et pour monstrer l'humeur de la nation, ils estoint beaus et riches, d'une certene forme de toile, coupée et ouverte en ouvrages, courts au demeurant et etroits, some de nul usage pour ce à quoy nous nous en servons, et un petit ciel de trois doigts de large, à tout force houpes. On me dona pour M. de Montaigne des linceuls, où il y avoit tout au tour quatre doigts de riche ouvrage de passemant blanc. Come en la pluspart des autres villes d'Allemaigne, il

---

1. Sur le rocher de la Martinswand. Cette aventure lui arriva, dit-on, en 1493.

2. Innsbruck, en latin *Œnopontum*.

3. Ferdinand, second fils de l'empereur Ferdinand Ier, et neveu de Charles-Quint, comte de Tyrol, marquis de Burgau, né en 1529, mort en 1595.

y a[1] toute la nuict des jans qui crient les heures qui ont soné, parmi les rues. Partout où nous avons esté ils ont cete coutume de servir du poisson parmi la cher; mais non pourtant au contrere, aus jours de poisson, mesler de la cher, au moins à nous[2].

Le lundy nous en partismes cotoïant ladite riviere d'Inn à notre mein gauche, le long de cette belle pleine; nous allames disner à

HALA[3], deux lieues, et fimes ce voïage seulemant pour la voir. C'est une petite ville comme Insprug, de la grandeur de Libourne ou environ, sur ladite riviere, que nous repassames sur un pont. C'est delà où se tire le sel qui fournit à toute l'Allemaigne, et s'en faict toutes les sepmeines neuf çans peins, à un escu la piece. Ces peins sont de l'épesseur d'un demy muy, et quasi de cete forme ; car le vesseau qui leur sert de moule est de cete sorte. Cela apertient à l'Archiduc : mais la despense en est fort grande. Pour le service de ce sel, je vis là plus de bois ensamble que je n'en vis jamais ailleurs; car sous[4] plusieurs grandes poiles de lames de fer, grandes de trente bons pas en rond, ils font bouillir cet'eau salée, qui vient là de plus de deus grandes lieues, de l'une des montaignes voisines, de quoy se faict leur sel. Il y a plusieurs belles eglises, et notamment celle des Jesuites, que M. de Montaigne visita, et en fit autant

---

1. Edit. orig. : blanc, come... d'Allemaigne. Il y a...

2. « Je suis friand de poisson, et fais mes jours gras des maigres : et mes festes des jours de jeusne. Je croy ce qu'aucuns disent, qu'il est de plus aisée digestion que la chair. Comme je fais conscience de manger de la viande, le jour de poisson : aussi fait mon goust, de mesler le poisson à la chair. Cette diversité me semble trop eslongnée. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

3. Hall.

4. Au lieu de *sous*, il faut lire *à tout*, ou *dans*.

à Insprug d'autres[1] qui sont magnifiquemant logés et accommodés.

Apres disner revismes encore ce coté de riviere, d'autant qu'une belle maison où l'Archiduc Fernand d'Austriche se tient est en cet endroit[2], auquel M. de Montaigne vouloit baiser les meins, et y estoit passé au matin ; mais il l'avoit trouvé empesché au Conseil, à ce que lui dit un certein Conte. Apres disner, nous y repassames, et le trouvames dans un jardin, au moins nous pansames l'avoir entreveu ; si est-ce que ceus qui alarent vers lui pour lui dire que Messieurs estoint là et l'occasion, rapportarent qu'il les prioit de l'excuser, mais que lendemein il seroit plus en commodité ; que toutefois s'ils avoint besouin de sa faveur, ils le fissent entendre à un certein Conte Milanois. Cete fredur, joint qu'on ne leur permit pas sulemant de voir le chasteau, offença un peu M. de Montaigne ; et come il s'en pleignoit ce mesme jour à un Officier de la maison, il lui fut respondu que ledit Prince avoit respondu, qu'il ne voïoit pas volontiers les François, et que la Maison de France estoit ennemie de la sienne[3].

Nous revinsmes à

HISPROUG[4], deux lieues. Là nous vismes en une eglise, dix-huit effigies de bronse tres-belles des Princes et Princesses de la Maison d'Austriche[5].

---

1. Edit. orig. : à Insprug; d'autres...

2. Le château d'Ambras, du XIII[e] et du XVI[e] siècles, à une lieue d'Innsbruck.

3. Sentiments fort naturels : il n'en était pas moins l'oncle de la reine Elisabeth, veuve de Charles IX.

4. Edit. orig. : HISPRONG, ISPRNUG.

5. Le sarcophage en marbre de l'empereur Maximilien I[er], dans l'église des Franciscains, est surmonté de sa statue de bronze et entouré de statues colossales en bronze, qui sont aujourd'hui au nombre de 28.

Nous allasmes aussi assister à une partie du souper du Cardinal d'Austriche et Marquis de Burgaut, enfants dudit Archiduc, et d'une concubine de la ville d'Auguste, fille d'un marchand, de laquelle ayant eu ces deux fils et non autres, ils l'espousa pour les legitimer; et cete mesme année ladite fame est trespassée[1]. Toute la Cour en porte encore le dueil. Leur service fut à peu-pres come de nos Princes; la salle estoit tandue et le dais et cheses de drap noir. Le Cardinal est l'ainé, et crois qu'il n'a pas vint ans. Le Marquis ne boit que du bouchet[2], et le Cardinal du vin fort meslé. Ils n'ont point de nef[3], mais sont au demourant[4], et le service des viandes à nostre mode. Quand ils viennent à se soir, c'est un peu loing de table, et on la leur approche toute chargée de vivres; le Cardinal au dessus : car leur dessus est tousjours le costé droit.

Nous vismes en ce palais[5] des jeus de paulme et un jardin asses beau. Cet Archiduc est grand batisseur, et deviseur de telles commodités. Nous vismes chez lui dix ou douze pieces de campaigne, portant come un gros œuf d'oïe[6], montées sur roues, le plus dorées et enrichies qu'il est possible, et les pieces mesmes toutes dorées. Elles ne sont que de bois, mais la bouche est couverte d'une lame de fer, et tout le dedans doublé de mesme lame. Un seul home en peut porter une au

1. Philippine Welser, épouse morganatique de Ferdinand II. André, leur fils aîné (1557-1600), cardinal en 1576; Charles, le cadet (1560-1618).

2. Boisson faite d'eau, de sucre et de cannelle.

3. Vase allongé contenant le couvert d'un prince.

4. Edit. orig. : à demourant.

5. Var. : *en* ce palais. — Il est possible que *en* ait été ajouté par le premier éditeur.

6. Lançant une balle de la grosseur d'un gros œuf d'oie.

col, et leur faict tirer non pas si souvant, mais quasi aussi grans coups que de fonte[1].

Nous vismes en son chasteau aus champs, deus beufs d'une grandeur inusitée, tout gris, à la teste blanche, que M. de Ferrare lui a donné ; car ledit Duc de Ferrare a espousé une de ses seurs, celui de Florance l'autre, celui de Mantoue une autre[2]. Il en avoit trois à Hala, qu'on nomoit *les trois Reines ;* car aus filles de l'Empereur on done ces titres là, come on en appelle d'autres Contesses ou Duchesses, à cause de leurs terres ; et leur donne-t-on le surnom des Royaumes que jouit l'Empereur. Des trois, les deus sont mortes ; la troisiesme y est encore, que M. de Montaigne ne sceut voir[3]. Elle est renfermée come religieuse, et a là recueilly et estably les Jesuistes.

Ils tiennent là que ledit Archiduc ne peut pas laisser ses biens à ses enfans, et qu'ils retournent aus successeurs de l'Empire ; mais ils ne nous sceurent faire entandre la cause, et ce qu'ils disent de sa fame, d'autant qu'elle n'étoit point de lignée convenable ; puisqu'il l'espousa[4], et chacun tient qu'elle étoit legitime, et les enfans, il n'y a pas d'apparance. Tant y a qu'il faict grand amas d'escus, pour avoir de quoi leur donner.

Le mardy nous partismes au matin et reprimes notre chemein, traversant cete pleine, et suivant le santier des montaignes. A une lieue du logis montames une petite montaigne d'une heure de hauteur, par un chemin aysé. A mein gauche, nous avions la veue de plusieurs

1. Que si elles étaient de bronze.

2. Barbe, Jeanne et Eléonore : cette dernière vivait encore.

3. Marguerite et Hélène, mortes en 1567 et 1574 ; Madeleine, abbesse de Hall, ne mourut qu'en 1580.

4. Edit. orig. : convenable, puisqu'il l'espousa ; et... — *Puisqu'il l'espousa* tombe sur la proposition principale : *il n'y a pas d'apparance.* Au lieu de *d'autant qu'elle,* il fallait peut-être lire autrechose, comme *obiectant qu'elle...*

autres montaignes, qui, pour avoir l'inclination plus étandue et plus molle, sont ramplies de villages, d'eglises, et la pluspart cultivées jusques à la cime, tres-plesantes à voir pour la diversité et varieté des sites. Les mons de mein droite étoint un peu plus sauvages, et n'y avoit qu'en des endroits rares, où il y eut habitation. Nous passames plusieurs ruisseaus ou torrans, aiant les cours divers; et sur nostre chemin, tant au haut qu'au pied de nos montaignes, trouvames force gros bourgs et villages, et plusieurs belles hostelleries, et entr'autres choses deus chasteaus et mesons de jantilshomes sur notre mein gauche.

Environ quatre lieues d'Isbroug[1], à notre mein droite, sur un chemin fort étroit, nous rancontrames un tableau de bronze richemant labouré, ataché à un rochier, avec cete inscription latine : Que l'Empereur Charles cinquiesme revenant d'Espaigne et d'Italie, de recevoir la couronne imperiale, et Ferdinand, Roi de Honguerie et de Boheme, son frere, venant de Pannonie, s'entrecherchans, apres avoir été huit ans sans se voir, se rencontrarent en cet endroit, l'an 1530, et que Ferdinand ordonna qu'on y fit ce memoire, où ils sont represantés s'embrassant l'un l'autre[2]. Un peu apres, passant audessous d'un portal qui enferme le chemin, nous y trouvames des vers latins faisant mantion du passage dudict Empereur, et logis en ce lieu là, ayant prins le Roy de France et Rome[3].

M. de Montaigne disoit s'agréer fort en ce détroit, pour la diversité des objects qui se presantoint, et n'y

---

1. D'Innsbruck. — Edit. orig. : d'Isbourg.

2. L'inscription existe encore, dans le défilé nommé Pass Lueg. A. d'Ancona.

3. La bataille de Pavie, où François Ier rendit son épée à Lannoy, fut livrée le 24 février 1525. Rome fut prise par le connétable de Bourbon, tué à l'assaut, le 6 mai 1527.

trouvions incommodité que de la plus espesse et insupportable poussiere que nous eussions jamais santy, qui nous accompaigna en tout cet entredeus des montaignes[1]. Dix heures aprés (M. de Montaigne disoit que c'estoit là l'une de ses tretes : il est vrai que sa coustume est, soit qu'il aye à arrester en chemin ou non, de faire manger l'avoine à ses chevaus, avant partir au matin du logis), nous[2] arrivames, et lui, tousjours à jun, de grand nuict à

STERZINGUEN[3], sept lieues. Petite ville dudit conté de Tirol, assés jolie, audessus de laquelle, à un quart de lieue, il y a un beau chateau neuf.

On nous servit là les peins tous en rond, sur la table, jouins l'un à l'autre. En toute l'Allemaigne, la moustarde se sert liquide et est du goust de la moustarde blanche de France. Le vinaigre est blanc partout. Il ne croit pas du vin en ces montaignes, oui bien du bled en quasi assez grand'abondance pour les habitans; mais on y boit de tres bons vins blancs. Il y a une extreme sureté en tous ces passages, et sont extrememant frequentés de marchands, voituriers et charretiers. Nous y eusmes, au lieu du froid, de quoy on decrie ce passage, une chaleur quasi insupportable. Les fames de cete contrée portent des bonnets de drap, tout pareils à nos toques, et leurs poils tressés et pandans comme ailleurs. M. de Montaigne rancontrant une jeune belle garse, en un'Eglise, lui demanda si elle ne sçavoit pas parler latin, la prenant pour un escolier. Il y avoit là des rideaus aus licts, qui estoint de grosse toile teinte en rouge, mi-partie par le travers de quattre en quattre

1. Le col du Brenner, à 1370 mètres d'altitude, le point de passage le plus bas des grandes Alpes.

2. Edit. orig. : Dix heures aprés, M. [de] Montaigne disoit que c'estoit la lune de ses tretes : il est vrai... du logis. Nous...

3. Sterzing.

dois ; l'une partie estant de toile pleine[1], l'autre les filets tirés. Nous n'avons trouvé nulle chambre ny salle, en tout nostre voyage d'Allemaigne, qui ne fut lambrissée, etant les planchiers fort bas.

M. de Montaigne eut cette nuict la colicque deus ou trois heures, bien serré à ce qu'il dit lendemein, et ce lendemein à son lever fit une pierre de moienne grosseur, qui se brisa ayséemant. Elle estoit jaunatre par le dehors, et brisée, au dedans plus blanchatre. Il s'estoit morfondu le jour auparavant et se trouvoit mal. Il n'avoit eu la colicque depuis celle de Plommieres. Cete-ci lui osta une partie du soupçon en quoy il estoit, que il lui etoit tumbé audit Plommieres, plus de sable en la vessie qu'il n'en avoit randu, et creignoit qu'il s'y fust arresté là quelque matiere qui se print et colat ; mais voiant qu'il avoit rendu cete-ci, il trouve raisonnable de crere qu'elle se fut attachée aus autres, s'il y en eut eu. Des le chemin il se pleignoit de ses reins, qui fut cause, dict-il, qu'il alongea cete trete, estimant estre plus soulagé à cheval, qu'il n'eut esté ailleurs[2]. Il apella en cette Ville le maistre d'école, pour l'entretenir de son latin ; mais c'etoit un sot de qui il ne put tirer nulle instruction des choses du païs.

Lendemein apres desjuner, qui fut mercredy 26 d'Octobre, nous partimes de là par une pleine de la largeur d'un demy quart de lieue, ayant la riviere de Aïsoc à nostre coté droit[3] ; cete pleine nous dura environ deus lieues, et audessus des montaignes voisines, plusieurs

---

1. Edit. orig. : plein.

2. «... Il (mon mal, la colique) faict son jeu à part, et me laisse faire le mien ; ou il ne tient qu'à faute de courage. En sa plus grande esmotion, je l'ay tenu dix heures à cheval. Souffrez seulement, vous n'avez que faire d'autre regime. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

3. L'Eisach.

lieus cultivés et habités et souvent en lieus[1], dont nous ne pouvions aucunemant diviner les avenues. Il y a sur ce chemin quattre ou cinq chateaus. Nous passames apres la riviere sur un pont de bois, et la suivimes de l'autre costé. Nous trouvames plusieurs pioniers qui acoutroint les chemins, sulemant parce qu'ils estoint pierreux environ come en Perigort. Nous montames apres, au travers d'un portal de pierre, sur un haut, où nous trouvames une pleine d'une lieue ou environ, et en decouvrions, de là la riviere, une autre de pareille hauteur ; mais toutes deus steriles et pierreuses ; ce qui restoit le long de la riviere audessous de nous, c'est de tres-belles preries. Nous vinmes souper d'une trete à

BRIXE [2], quatre lieues. Tres-belle petite ville, au travers de laquelle passe cete riviere, sous un Pont de bois : c'est un Evesché. Nous y vismes deus tres belles Eglises, et fumes logés à l'Aigle, beau logis. Sa pleine n'est guiere large ; mais les montaignes d'autour, mesmes sur nostre mein gauche, s'étandent si mollemant qu'elles se laissent testonner et peigner jusques aus oreilles. Tout se voit ramply de clochiers et de villages bien haut dans la montaigne, et pres de la ville, plusieurs belles maisons tres plesammant basties et assises.

M. de Montaigne disoit : Qu'il s'etoit toute sa vie meffié du jugemant d'autruy sur le discours des commodités des païs estrangiers, chacun ne sçachant gouster que selon l'ordonnance de sa coustume et de l'usage de son village, et avoit faict fort peu d'estat des avertissemans que les Voiageurs lui donnoint : mais en ce lieu, il s'esmerveilloit encore plus de leur betise, aïant, et notamant en ce voïage, oui dire que l'entredeus des

1. Edit. orig. : et souvent entiers, — Var. : souvent entiers.
2. Brixen.

Alpes en cet endroit etoit plein de difficultés, les meurs des homes estranges, chemins inaccessibles, logis sauvages, l'air insuportable. Quant à l'air, il remercioit Dieu de l'avoir trouvé si dous, car il inclinoit plustot sur trop de chaud que de froit; et en tout ce voïage, jusques lors, n'avions eu que trois jours de froit et de pluïe environ une heure; mais que du demourant s'il avoit à promener sa fille, qui n'a que huit ans, il l'aimeroit autant en ce chemin, qu'en une allée de son jardin; et quant aus logis, il ne vit jamais contrée où ils fussent si drus semés et si beaus, aïant tous-jours logé dans belles villes bien fournies de vivres, de vins, et à meilleure raison[1] qu'ailleurs.

Il y avoit là une façon de tourner la broche qui estoit d'un engin à plusieurs roues; on montoit à force une corde autour d'un gros vesseau de fer. Elle venant à se debander, on arrestoit son reculemant, en maniere que ce mouvement duroit pres d'une heure, et lors il le failloit remonter : quant au vent de la fumée, nous en avions veu plusieurs. Ils ont si grande abondance de fer, qu'outre ce que toutes les fenestres sont grillées et de diverses façons, leurs portes, mesmes *les* contre fenestres[2], sont couvertes de lames de fer. Nous retrouvasmes là des vignes, de quoy nous avions perdu la veue avant Auguste. Icy autour, la pluspart des maisons sont voutées à tous les etages; et ce qu'on ne sçait pas faire en France, de se servir de tuile creux à couvrir des pantes fort etroites, ils le font en Allemaigne, voire et des clochiers. Leur tuile est plus petit et plus creux, et en aucuns lieus platré sur la jouinture.

Nous partimes de Brixe lendemein matin, et rencontrames cete mesme valée fort ouverte, et les couteaux la pluspart du chemin enrichis de plusieurs belles mai-

1. A meilleur compte.

2. Contrevents.

sons. Aïant la riviere d'Eysoc sur notre mein gauche, passames au travers une petite Villette, où il y a plusieurs Artisans de toutes sortes, nomée Clause[1] : de là vinsmes disner à

COLMAN[2], trois lieues, petit village où l'Archiduc a une maison de pleisir. Là on nous servit des gobelets de terre peinte parmy ceus d'arjant, et y lavoit-on les verres[3] avec du sable blanc ; et le premier service fut d'une poile bien nette, qu'ils mirent sur la table à tout un petit instrumant de fer, pour l'appuyer et lui hausser la quë. Dans cete poile, il y avoit des œufs pochés au burre.

Au partir de là, le chemin nous serra un peu, et aucuns rochiers nous pressoint, de façon que le chemin se trouvant etroit pour nous et la riviere ensamble, nous etions en dangier de nous chocquer, si on n'avoit mis entr'elle et les passans, une barriere de muraille, qui dure en divers endroits plus d'une lieue d'Allemaigne. Quoyque la pluspart des montaignes qui nous touchoint là, soint des rochiers sauvages, les uns massifs, les autres crevassés et entrerompus par l'ecoulemant des torrans, et autres ecailleus qui envoyent au bas pieces infinies d'une étrange grandeur (je croy qu'il y faict dangereux en tems de grande tourmente), come ailleurs nous avons aussi veu[4] des forets entieres de sapins, arrachées de leur pied et amportans avec leur cheute des petites montaignes de terre, tenant à leurs racines : si est-ce que le païs est si peuplé, qu'au-dessus de ces premieres montaignes, nous en voyions d'autres plus hautes cultivées et logées, et avons aprins

1. Klausen.

2. Kolmann.

3. Peut-être : les vitres.

4. Edit. orig. : grandeur, je croy qu'il y faict dangereux en tems de grande tourmente, come ailleurs. Nous avons aussi veus...

qu'il y a audessus des grandes et belles pleines qui fournissent de bled aus villes d'audessous, et des tres riches laboureurs et des belles meisons. Nous passames la riviere sur un Pont de bois, de quoy il y en a plusieurs, et la mismes à notre mein gauche. Nous descouvrimes, entr'autres, un Chateau à une hauteur de montaigne la plus eminente et inaccessible qui se presantat à notre veue, qu'on dict etre à un Baron du païs, qui s'y tient et qui a là haut, un beau païs et belles chasses. Audelà de toutes ces montaignes, il y en a tous-jours une bordure des Alpes : celles-là, on les laisse en paix, et brident l'issue de ce detroit, de façon qu'il faut tousjours revenir à nostre canal et ressortir par l'un des bouts. L'Archiduc tire de ce conté de Tirol, duquel tout le revenu consiste en ces montaignes, trois çans mille florins par an ; et a mieus de quoi de là, que du reste de tout son bien. Nous passames encore un coup la riviere sur un Pont de pierre, et nous rendismes de bonne heure à

Bolzan [1], quatre lieues [2]. Ville de la grandeur de Libourne, sur ladite riviere, assés mal plesante au pris des autres d'Allemaigne ; de façon que M. de Montaigne s'ecria, qu'il connoissoit bien qu'il commançoit à quiter l'Allemaigne : les rues plus estroites, et point de belle place publicque. Il y restoit encore fonteines, ruisseaus, peintures, et verrieres.

Il y a là si grande abondance de vins, qu'ils en fournissent toute l'Allemaigne. Le meilleur pein du monde se mange le long de ces montaignes. Nous y vismes l'Eglise qui est des belles. Entre autres, il y a des orgues de bois ; elles sont hautes, pres le Crucifix, davant le grand Autel ; et si [3] celui qui les sone se

---

1. Bozen ou Bolzano.
2. Edit. orig. : lieus, — De même en plusieurs endroits.
3. Et pourtant.

tient plus de douze pieds plus bas au pied du pilier où elles sont attachées, et les soufflets sont audelà le mur de l'Eglise, plus de quinze pas derriere l'Organiste, et lui fournissent leur vent par dessous terre. L'ouverture où est cete ville n'est guiere plus grande que ce qu'il lui faut pour se loger ; mais les montaignes, memes sur notre mein droite, etandent un peu leur vantre et l'alongent.

De ce lieu M. de Montaigne escrivit à François Hottoman, qu'il avoit veu à Basle : Qu'il avoit pris si grand plesir à la visitation d'Allemaigne, qu'il l'abandonnoit à grand regret, quoyque ce fut en Italie qu'il aloit : que les Estrangiers avoint à y souffrir come ailleurs de l'exaction des hostes ; mais qu'il pensoit que cela se pourroit corriger, qui ne seroit pas à la mercy des guides et truchemans qui les vandent et participent à ce profit. Tout le demourant lui sambloit plein de commodité et de courtoisie, et surtout de justice et de sureté.

Nous partimes de Bolzan le vendredy bon matin, et vinmes donner une mesure d'avoine et desjuner à

Brounsol[1], deux lieues. Petit village audessus duquel la riviere d'Eysock, qui nous avoit conduit jusques là, se vient mesler à celle d'Adisse[2], qui court jusques à la mer Adriatique, et court large et paisible, non plus à la mode de celles que nous avions rancontré parmy ces montaignes audessus[3], bruiantes et furieuses. Aussi cete pleine, jusques à Trante, commance de s'alargir un peu, et les montaignes à baisser un peu les cornes en quelques endrets ; si est-ce qu'elles sont moins fertiles par leurs flancs que les precedantes. Il y a quel-

1. Branzoll ou Bronzolo.

2. L'Etsch ou Adige.

3. Edit. orig. : montaignes, audessus...

ques marets, en ce vallon, qui serrent le chemin, le reste tres aysé et quasi tous-jours dans le fons et plein.

Au partir de Brounsol, à deux lieues, nous rencontrames un gros bourg où il y avoit fort grande affluence de peuple, à cause d'une foire[1]. Delà un autre village bien basti, nomé Salorne[2], où l'Archiduc a un petit Chateau, à notre mein gauche, en étrange assiete, à la teste d'un rochier. Nous en vinsmes coucher à

TRANTE, cinq lieuës. Ville un peu plus grande que Aagen, non guieres plesante, et ayant du tout perdu les graces des villes d'Allemaigne : les rues la pluspart etroites et tortues.

Environ deux lieuës avant que d'y arriver, nous étions entrés au langage Italien. Cete ville est my partie en ces deus langues, et y a un quartier de ville et Eglise, qu'on nome des Allemans, et un precheur de leur langue[3]. Quant aus nouvelles religions, il ne s'en parle plus depuis Auguste. Elle est assise sur cete riviere d'Adisse. Nous y vismes le dome, qui samble estre un batimant fort antique[4], et bien pres de là, il y a une tour quarrée, qui tesmoingne une grande antiquité[5]. Nous vismes l'Eglise nouvelle, Notre Dame, où se tenoit notre Concile[6]. Il y a en cete Eglise des orgues qu'un home privé y a données, d'une beauté

---

1. Peut-être Auer.

2. Salurn ou Salorno, à la limite des pays de langue allemande et de langue italienne. Son château, en ruine. est sur une aiguille de rocher. — Edit. orig. : Solorne.

3. Il y avait alors au moins trois autres églises paroissiales et une dizaine de monastères, où on ne parlait qu'italien. A. d'Ancona.

4. C'est une basilique romane.

5. *La Torre di Piazza.*

6. L'église Sainte-Marie-Majeure, où se tint le Concile de Trente (1545-1563).

excellente, soublevées en un batimant de mabre, ouvré et labouré de plusieurs excellentes statues, et notamment de certins petits enfans qui chantent[1]. Cete Eglise fut batie, com'elle dict, par *Bernardus Clesius, Cardinalis*, l'an 1520, qui estoit Evesque de cete ville et natif de ce mesme lieu[2].

C'estoit une ville libre et sous la charge et empire de l'Evesque. Depuis, à une necessité de guerre contre les Venitiens, ils apelarent le Conte de Tirol à leurs secours, en recompense de quoy il a retenu certene authorité et droit sur leur ville[3]. L'Evesque et luy contestent, mais l'Evesque jouit, qui est pour le presant le Cardinal Madruccio.

M. de Montaigne disoit, qu'il avoit remerqué des Citoyens qui ont obligé les villes de leur naissance, en chemin, les Foulcres à Auguste, ausquels est deu la pluspart de l'ambellissemant de cete ville : car ils ont ramply de leurs Palais tous les carrefours, et les Eglises de plusieurs ouvrages, et ce Cardinal Clesius : car outre cete Eglise et plusieurs rues qu'il redressa à ses despans, il fit un tres beau batimant au chateau de la ville[4]. Ce n'est pas au dehors grand chose, mais au dedans c'est le mieus meublé et peint et enrichi et plus logeable qu'il est possible de voir. Tous les lambris dans le fons ont force riches peintures et devises ; la bosse fort dorée et labourée ; le planchier de certene

1. La *cantoria* des orgues est une œuvre remarquable du sculpteur Vincenzo Vicentino, sorti, à ce qu'il semble, de l'école de Tullio Lombardo. A. d'Ancona.

2. Bernard Clesius ou de Closs, évêque de Trente depuis 1514, cardinal en 1530, mourut subitement, à l'âge de 55 ans, en allant prendre possession de l'évêché de Brixen, en 1539.

3. Ces guerres contre les Vénitiens ont eu lieu dans la seconde moitié du xv[e] siècle ; mais dès le xii[e] les comtes de Tyrol exerçaient le droit d'avouerie sur l'église de Trente. A. d'Ancona.

4. *Castello del Buon Consiglio.*

terre. durcie et peinte come mabre, en partie accommodé à nostre mode, en partie à l'Allemande, avec des poiles. Il y en a un entr'autres faict de terre brunie en airein, faict à plusieurs grands personnages, qui reçoivent le feu en leurs mambres, et un ou deus d'iceus pres d'un mur, rendent l'eau qui vient de la fontene de la court fort basse audessous : c'est une belle piece. Nous y vismes aussi, parmy les autres peintures du planchier, un triomphe nocturne aus flambeaus, que M. de Montaigne admira fort[1]. Il y a deux ou trois chambres rondes ; en l'une, il y a un'inscription, que ce Clesius, l'an 1530, etant envoyé au coronnemant de l'Empereur Charles V, qui fut faict par le Pape Clemant VII, le jour de St. Mathias, Ambassadur de la part de Ferdinand, Roy de Hongrie et Boëme, Conte de Tirol, frere dudit Empereur, lui estant Evesque de Trante, il fut faict Cardinal ; et a faict mettre autour de la Chambre et pendre contre le mur[2], les armes[3] et noms des Jantilshomes qui l'accompagnarent à ce voïage, environ cinquante, tous vassaus de cet Evesché, et Contes ou Barons[4]. Il y a aussi

---

1. Ce plafond était un Triomphe de César.

2. Peut-être faut-il lire : et pindre...

3. Armoiries.

4. Quelques années après, Rabelais avait vu ce cardinal à Rome, où Charles-Quint l'avait fait appeler, avec un cortège aussi magnifique. « Le cinqe. de ce moys (de février 1536) arriva icy par le commandement de l'Empereur le Cardinal de Trente *Tridentinus* en Alemagne, en gros train et plus sumptueux que n'est celuy du Pape. En sa compagnie estoient plus de cent Alemans vestus d'une parure scavoir est de robbes rouges avec une bande jaulne, et avoient en la manche droicte en broderie figuré une jarbe de bled liée alentour de laquelle estoit escrit *unitas*. J'entends qu'il cherche fort la Paix et appoinctemens par toute la Chrestienté, et le Concile en tous cas. » *Lettre* du 15 fév. 1536.

une trappe en l'une des chambres [1], par où il pouvoit se couler en la ville, sans ses portes. Il y a aussi deux riches cheminées. C'étoit un bon Cardinal. Les Foulcres ont bati, mais pour le service de leur posterité [2]; cetui-ci pour le public : car il y a laissé ce chateau meublé de mieux de çant mille escus de meubles, qui y sont encore, aus Evesques successeurs ; et en la bourse publicque des Evesques suivans, çant cinquante mille talers en arjant contant, de quoy jouissent sans interest du principal [3]; et si ont laissé son Eglise Nostre-Dame imparfaicte, et lui assés chetifvemant enterré. Il y a entr'autres choses plusieurs tableaus au naturel et force Cartes. Les Evesques suivans ne se servent d'autres meubles en ce chateau, et y en a pour les deus sesons d'hiver et d'esté, et ne se peuvent aliener.

Nous somes asture [4] aux milles d'Italie. desquels cinq mille [5] reviennent à un mille d'Allemaigne; et on conte vingt-quatre heures faict, par jour, sans les mi partir [6]. Nous logeames à la Rose, bon logis.

---

1. Edit. orig. : l'une des *dites* chambres.

2. Montaigne n'avait donc pas entendu parler à Augsbourg de la Fuggerei. « L'an 1510, les Focquers tout seulz ont fondé plus de cent habitations aux faulxbourgs de sainct Jaques, semblant à une petite ville, et les ont ordonnez à des pauvres citoyens, gens de bien, gaignantz honnestement leur vie avec peine et labeur. » *Cosmographie* de Sebastian Munster, p. 682.

3. Dont ils ne dépensent que les intérêts.

4. A cette heure.

5. Cinq mille pas.

6. « Les Italiens comptent 24 heures de suite, depuis un soir jusqu'à l'autre. La 24e heure sonne une demie-heure après le coucher du soleil, c'est-à-dire, à la nuit tombante, et lorsqu'on commence à ne pouvoir lire qu'avec peine. Si la nuit dure 10 heures et le jour 14, on dit que le soleil se leve à 10 heures, et qu'il est midi à 17 heures. » Lalande, *Voyage d'un François en Italie dans les années* 1765 *et* 1766, Préface. Cité par Meusnier de Querlon. — Edit. orig. : faict, partout, sans...

Nous partimes de Trante, samedy apres disner, et suivimes un pareil chemin dans cete vallée eslargie, et flanquée de hautes montaignes inhabitées, aiant laditte riviere d'Adisse à notre mein droite. Nous y passames un Chateau de l'Archiduc, qui couvre le chemin, come nous avons trouvé ailleurs plusieurs pareilles clotures qui tiennent les chemins sujects et fermés ; et arrivames, qu'il estoit desja fort tard, (et n'avions encore jusques lors tasté de serein, tant nous conduisions regléement notre voïage), à

Rovere[1], quinze milles. Ville apertenant audict Archiduc.

Nous retrouvames là, quant au logis, nos formes, et y trouvames à dire, non sulemant la neteté des chambres et meubles d'Allemaigne et leurs vitres, mais encore leurs poiles ; à quoy M. de Montaigne trouvoit beaucoup plus d'aisance qu'aus cheminées. Quant aus vivres, les escrevisses nous y faillirent ; ce que M. de Montaigne remerquoit, pour grand'merveille, leur en avoir esté servi tous les repas, depuis Plommieres, et pres de deux çans lieues de païs. Ils mangent là, et le long de ces montaignes, fort ordinairemant des escargots beaucoup plus grands et gras qu'en France, et non de si bon goust. Ils y mangent aussi des truffes qu'ils pelent, et puis les metent à petites leches[2] à l'huile et au vinaigre, qui ne sont pas mauvaises. A Trante on en servit qui estoint gardées un an. De nouveau, et pour le goust de M. de Montaigne, nous y trouvames force oranges, citrons, et olives[3]. Aus licts, des rideaus

---

1. Rovereto.

2. Tranches minces.

3. Comme on le verra plus loin, Montaigne aimait *les salades* (d'oranges) *au sucre*. Sa femme avait le même goût : « Voz citrons et voz oranges me sont venus fort à propos ; je vous en remercie tres humblement ; vous me faictes tousjours très de bien, » écrit-

découpés, soit de toile ou de cadis[1], à grandes bandes, et ratachés de louin à louin. M. de Montaigne regrettoit aussi ces licts qui se mettent pour couverture en Allemaigne. Ce ne sont pas licts tels que les notres, mais de duvet fort delicat, enfermé dans de la futene bien blanche, aus bons logis. Ceus de dessous en Allemaigne mesme, ne sont pas de cete façon, et ne s'en peut-on servir à couverture sans incommodité.

Je croy à la verité que, s'il eut été sul avec les siens, il fut allé plustot à Cracovie ou vers la Grece par terre, que de prendre le tour vers l'Italie; mais le plesir qu'il prenoit à visiter les païs inconnus, lequel il trouvoit si dous que d'en oublier la foiblesse de son eage et de sa santé, il ne le pouvoit imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retrete. Là où[2] il avoit accoutumé de dire, qu'apres avoir passé une nuict inquiette, quand au matin il venoit à se souvenir qu'il avoit à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levoit avec desir et allegresse. Je ne le vis jamais moins las ny moins se pleingnant de ses doleurs, ayant l'esperit, et par chemin et en logis, si tandu à ce qu'il rancontroit, et recherchant toutes occasions d'entretenir les Etrangiers, que je crois que cela amusoit son mal. Quand on se pleingnoit à luy de ce que il conduisoit souvent la troupe par chemins divers et contrées, revenant souvent bien pres d'où il étoit party (ce qu'il faisoit, ou recevant l'advertissemant de quelque chose digne de voir, ou chanjant

---

elle, vers 1620, au révérend père feuillant Marc-Antoine; et une autre fois : « Je vous mersie très humblement de tant de bien et d'honneur que vous me faictes et de vos bonnes oranges, quy me servent à me donner de l'apetit. » *Inventaire de la collection Payen*... par G. Richou, Paris. Téchener, 1878.

1. Serge grossière de laine.

2. Edit orig. : Là, où... — Au lieu que.

d'avis selon les occasions), il respondoit, qu'il n'aloit, quant à luy, en nul lieu que là où il se trouvoit, et qu'il ne pouvoit faillir ny tordre sa voïe, n'aïant nul project que de se promener par des lieux inconnus; et, pourveu qu'on ne le vit pas retumber sur mesme voïe, et revoir deus fois mesme lieu, qu'il ne faisoit nulle faute à son dessein[1]. Et quant à Rome, où les autres visoint, il la desiroit d'autant moins voir, que les autres lieus, qu'elle estoit connue d'un chacun, et qu'il n'avoit laquais qui ne leur peut dire nouvelles de Florence et de Ferrare. Il disoit aussi qu'il lui sambloit estre à-mesmes ceus qui lisent quelque fort plesant conte, d'où il leur prent creinte qu'il vieigne bientot à finir, ou un beau livre : lui de mesme prenoit si grand plesir à voïager, qu'il haïssoit le voisinage du lieu où il se deut reposer, et proposoit plusieurs desseins de voïager à son eise, s'il pouvoit se randre seul.

Le dimenche au matin, aïant envie de reconnoitre le lac de Garde, d'où il vient fort excellant poisson, et qui est fameus en ce païs là[2], il loua trois chevaus

---

1. « Mais en tel aage, vous ne reviendrez jamais d'un si long chemin. Que m'en chaut-il? je ne l'entreprens, ny pour en revenir, ny pour le parfaire. J'entreprens seulement de me branler, pendant que le branle me plaist, [et me proumeine pour me proumener]... Mon dessein est divisible par tout, il n'est pas fondé en grandes esperances : chasque journee en faict le bout. » « S'il faict laid à droicte, je prens à gauche : si je me trouve mal propre à monter à cheval, je m'arreste. Et faisant ainsi, je ne vois à la verité rien, qui ne soit aussi plaisant et commode que ma maison... Ay-je laissé quelque chose à voir derriere moy, j'y retourne : c'est tousjours mon chemin. Je ne trace aucune ligne certaine, ny droicte ny courbe. Ne trouve-je point où je vay, ce qu'on m'avoit dict ? comme il advient souvent que les jugemens d'autruy ne s'accordent pas aux miens, et les ay trouvez plus souvent faux : je ne plains pas ma peine : j'ay apris que ce qu'on disoit n'y est point. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

2. Edit. orig. : le lac de Garde, qui est fameus en ce païs là, et d'où il vient fort excellant poisson. — Cette phrase « qui est

pour lui et les seigneurs de Caselis et de Mattecoulon, à vingt B.[1] la piece; et M. d'Estissac en loua deus autres pour lui, et le Sr. du Hautoy : et sans aucun serviteur, laissant leurs chevaus en ce logis[2] pour ce jour, ils s'en alarent disner à

Torbolé, huict milles. Petit village de la jurisdiction de Tirol. Il est assis à la teste de ce grand lac; à l'autre costé de cete teste, il y a une villette et un chasteau, nomé la Riva[3], là où ils se firent porter sur le lac, qui est cinq milles aler et autant à revenir, et firent ce chemin avec cinq tireux[4], en trois heures ou environ. Ils ne virent rien audit la Riva, que une tour qui samble estre fort antienne[5], et, par rancontre, le seigneur du lieu, qui est le seigneur Fortunato Madruccio, frere du Cardinal, pour cet'heure, Evesque de Trante[6]. Le prospect du lac contre bas, est infini ; car il a trente cinq milles de long. La largeur et tout ce qu'ils en pouvoint decouvrir, n'estoit que desdits cinq milles. Cete teste est au conté de Tirol, mais tout le bas d'une part et d'autre, à la seigneurie de Venise, où il y a force beles Eglises et tout plein de beaus parcs d'oliviers, orangiers, et autres tels fruitiers. C'est un lac suject à une extreme et furieuse agitation, quand il y a orage. L'environ du lac, ce sont montaignes

fameus en ce païs là » est une note qui sûrement ne s'appliquait pas au lac de Garde : Montaigne connaissait bien ce lac et la péninsule *Sirmio* de Catulle.

1. Batz. Le batz valait de 13 à 17 centimes.

2. Edit. orig. : en ce logis (à Rovere).

3. Riva.

4. « Tireurs d'aviron. » *Essais*, liv. III, chap. 1.

5. Reste d'un château des Scaliger.

6. Le baron Fortunato Madruccio était capitaine du château de Riva, qui appartenait aux Princes-Evêques de Trente. Il eut souvent affaire avec la Seigneurie de Venise, parce qu'il favorisait les bannis. A. d'Ancona. — Edit. orig. : Hortimato.

plus rechignées et seches que nulles autres du chemin que nous eussions veues, à ce que lesdits sieurs rapor-toint; qu'au partir de Rovere, ils avoint passé la riviere d'Adisse, et laissé à mein gauche le chemin de Verone, et etoint antrés en un fons où ils avoint trouvé un fort long village et une petite vilette; que c'estoit le plus aspre chemin qu'ils eussent veu, et le prospect le plus farouche, à cause de ces montaignes qui ampeschoint ce chemin.

Au partir de Torbolé, revindrent souper à

ROVERE, huict milles. Là, ils mirent leurs bahus sur de ces *Zatté*[1], qu'on appelloit *flottes* en Allemaigne, pour les conduire à Verone sur laditte riviere d'A-disse, pour un fleurin; et j'eus la charge landemein de cette conduite. On nous y servit à soupper des œufs pochés pour le premier service, et un brochet, parmy grand foison de toute espece de cher.

Landemein, qui fut lundy matin, ils en partirent grand matin; et suivant cete valée assés peuplée, mais guieres fertile et flanquée de hauts monts escailleus[2] et secs, ils vindrent disner à

BOURGUET[3], quinze milles. Qui est encore du conté de Tirol : ce conté est fort grand. A ce conte, M. de Montaigne s'informant si c'estoit autre chose que cete valée que nous avions passée, et le haut des montai-gnes qui s'estoint presantées à nous : il lui fut res-pondu, qu'il y avoit plusieurs tels entredeus de mon-taignes aussi grands et fertiles et autres belles villes, et que c'estoit comm'une robe que nous ne voyons que plissée; mais que si elle estoit epandue, ce seroit un

---

1. Leurs coffres sur de ces trains de bois... — Il faut peut-être lire : leurs bagues (bagages).

2. Edit. orig. : esceuilleus...

3. Borghetto.

fort grand païs que le Tirol. Nous avions tous-jours la riviere à nostre mein droite.

Delà, partant apres disner, suivimes mesme sorte de chemin jusques à Chiusa [1], qui est un petit fort que les Venitiens ont gaigné, dans le creus d'un rocher sur cete riviere d'Adisse, du long duquel nous descendismes par une pente roide de roc massif, où les chevaus assurent mal-ayséemant leurs pas, et au travers dudict fort où l'estat de Venise, dans la jurisdiction duquel nous etions antrés, un ou deux milles apres estre sortis du Bourguet, entretient vingt cinq soldats.

Ils vindrent coucher à

VOLARNE [2], douze milles. Petit village et miserable logis, come sont tous ceus de ce chemin jusques à Veronne. Là, du chateau du lieu, une Damoiselle, fille, seur du seigneur absant, envoya du vin à M. de Montaigne.

Lendemein matin ils perdirent du tout les montaignes à mein droite, et laissoint louin à coté de leur mein gauche, des collines qui s'entretenoint. Ils suivirent longtemps une plene sterile, et puis approchant de laditte riviere, un peu meilleure et fertile de vignes juchées sur des abres, come elles sont en ce païs là ; et arrivarent le jour de Tousseints avant la messe à

VERONE, douze milles. Ville de la grandeur de Poitiers, et ayant einsin une cloture vaste sur ladite riviere d'Adisse qui la traverse, et sur laquelle ell'a trois pons. Je m'y randis aussi avec mes bahus. Sans les *boletes de la sanita* [3], que ils avoint prinses à Trante, et confirmées à Rovere, ils ne fussent pas antrés en la ville, et si n'estoit nul bruit de dangier de

---

1. Dans ce défilé est Rivoli, sur une colline de la rive droite.

2. Volargne.

3. *Le bollette della sanità*, les bulletins de la santé.

peste; mais c'est par coutume, ou pour friponner quelque quatrin qu'elles coutent[1].

Nous fumes voir le dome où il trouvoit la contenance des homes etrange, un tel jour, à la grand messe; ils devisoint au chœur mesmes de l'Eglise, couverts, debout, le dos tourné vers l'Autel, et ne faisant contenance de panser au service que lors de l'elevation. Il y avoit des orgues et des violons qui les accompagnoint à la messe. Nous vismes aussi d'autres Eglises, où il n'y avoit rien de singulier, ny, entre autres choses, en ornemant et beauté des fames.

Ils furent, entre autres, en l'Eglise Saint George, où les Allemans ont force tesmoingnages d'y avoir esté, et plusieurs ecussons. Il y a, entre autres, une inscription, que[2] certeins Jantilshomes Allemans, aiant accompaigné l'Empereur Maximilian à prandre Verone sur les Venitians, ont là mis je ne scay quel ouvrage sur un Autel[3]. Il remerquoit cela, que cete seigneurie meintient en sa ville les tesmoingnages de ses pertes; come aussi elle meintient en son entier les braves sepultures des pauvres seigneurs de l'Escale. Il est vray que nostre hoste du Chevalet, qui est un tres-bon logis, où nous fumes superfluemant tretés de vivres[4] au conte d'un quart plus qu'en France, jouit pour sa

---

1. *Quattrino*, le quart d'un *baiocco*, environ 2 centimes.

2. Edit. orig. : inscription. *portant* que.

3. Dans la petite église Saint-George, aujourd'hui Saint-Pierre martyr, on remarque au-dessus du grand autel une fresque du Falconetto, représentant un Père Eternel, diverses figures, et deux chevaliers allemands agenouillés, avec une inscription où on lit encore le nom de Maximilien. Vérone s'était donnée à cet empereur en 1509. A. d'Ancona.

4. Edit. orig. : tretés, où vîmes... — C'est ainsi qu'à Fano Montaigne dira : Nous y fumes tres bien tretés de pein, de vin et de poisson.

race de l'une de ces tumbes[1]. Nous y vimes le Chasteau[2], où ils furent conduits partout par le Lieutenant du castellan. La seigneurie y entretient soixante soldats; plus, à ce qu'on lui dit là mesmes, contre ceus de la ville, que contre les etrangiers.

Nous vismes aussi une relligion de Moines, qui se noment Jesuates de Saint Jerosme[3]. Ils ne sont pas Prestres ny ne disent la messe ou preschent, et sont la pluspart ignorans, et font etat d'etre excellans distillateurs d'eaus nafes[4], et pareilles eaux, et là et ailleurs. Ils sont vetus de blanc, et petites berretes blanches, une robe enfumée par dessus; force beaus jeunes hommes. Leur Eglise fort bien accommodée, et leur refectoire, où leur table estoit des-ja couverte pour souper. Ils virent là certenes vieilles masures tres antiennes du temps des Romeins, qu'ils disent avoir esté un amphitheatre[5], et les rapiecent[6] avec autres pieces qui se découvrent audessous. Au retour delà, nous trouvames qu'ils nous avoint parfumé leurs cloitres et nous firent antrer en un cabinet plein de

---

1. Les tombeaux des Scaliger, seigneurs de Vérone aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Quant à l'hôte du *Chevalet*, ce n'est qu'un vantard, comme le pense M. A. d'Ancona.

2. *Castello S. Pietro.*

3. Cet ordre, institué par S. Jean Colombini de Sienne en 1363, approuvé par le pape Urbain V en 1367, année de la mort de leur fondateur, fut supprimé en 1668 par le pape Clément IX sur la demande de la république de Venise. On les appela d'abord Jésuates parce qu'ils avaient toujours à la bouche le nom de Jésus; mais le peuple les appelait les Pères de l'eau-de-vie. Ils n'avaient de monastères qu'en Italie, comme Montaigne le remarque plus loin, bien qu'ils se fussent établis en 1425 à Toulouse. *Dict.* de Moreri.

4. Eau de naffe, eau de fleurs d'oranger distillées.

5. Restes d'un théâtre antique en hémicycle.

6. Edit. orig. : raprisent.

fioles et de vesseaus de terre, et nous y parfumarent.

Ce que nous y vismes de plus beau et qu'il disoit estre le plus beau batimant qu'il eut veu en sa vie, ce fut un lieu qu'ils appellent l'Arena. C'est un amphiteatre en ovale, qui se voit quasi tout entier, tous les sieges, toutes les votes[1] et circonferances[2], sauf la plus extreme de dehors : somme qu'il y en a assez de reste pour decouvrir au vif la forme et service de ces batimans. La seigneurie y fait employer quelques amandes des criminels, et en a refaict quelque lopin ; mais c'est bien louin de ce qu'il faudroit à la remettre en son antier, et doute fort que toute la ville vaille ce rabillage. Il est en forme ovale ; il a quarante trois degrés de rang[3] d'un pied ou plus de haut chacun, et environ six cens pas de rondeur en son haut[4]. Les Jantilshomes du païs s'en servent encore pour y courre aus joutes et autres plesirs publiques.

Nous vismes aussi les Juifs, et il fut en leur Sinagogue et les entretint fort de leurs serimonies. Il y a des places bien belles et beaus marchés. Du chateau qui est haut, nous decouvrions dans la pleine Mantoue qui est à vint milles à mein droite de notre chemin. Ils n'ont pas faute d'inscriptions ; car il n'y a rabillage de petite goutiere, où ils ne facent mettre, et en la ville et sur les chemins, le nom du Podesta, et de

---

1. Voûtes.

2. Edit. orig. : circonferance.

3. De suite. — Edit. orig. : de rangs.

4. L'Arena, construite sous Dioclétien, a 455 mètres de tour. « C'estoit aussi belle chose à voir, ces grands amphitheatres encroustez de marbre au dehors, labouré d'ouvrages et statues, le dedans reluisant de rares enrichissemens... Tous les costez de ce grand vuide, remplis et environnez depuis le fons jusques au comble, de soixante ou quatre vingts rangs d'eschelons, aussi de marbre, couvers de carreaux, où se peussent renger cent mille hommes, assis à leur aise... » *Essais* (1588), liv. III, chap. VI.

l'Artisan[1]. Ils ont de commun avec les Allemans qu'ils ont tous des Armoiries, tant marchans qu'autres ; et en Allemaigne, non les villes sulemant, mais la pluspart des Bourgs ont certenes armes propres.

Nous partimes de Verone, et vismes, en sortant, l'Eglise de Notre-Dame des miracles, qui est fameuse de plusieurs accidens étranges, en consideration desquels on la rebastit de neuf, d'une tres belle figure ronde[2]. Les clochiers de là, sont couvers en plusieurs lieus de brique couchée de travers. Nous passames une longue pleine de diverse façon, tantost fertile, tantost autre, ayant les montaignes bien louin à nostre mein gauche, et aucunes à droite, et vinsmes, d'une trete, souper à

VINCENZA, trante milles. C'est une grande ville, un peu moins que Verone, où il y a tout plein de palais de noblesse[3].

Nous y vismes lendemein plusieurs Eglises, et la foire qui y tenoit lors, en une grande place, plusieurs boutiques qui se batissent de bois sur le champ pour cet effect.

---

1. « Quand ces ametes (petites âmes) naines, et chetives, s'en vont embabouynant : et pensent espandre leur nom, pour avoir jugé à droict un affaire, ou continué l'ordre des gardes d'une porte de ville : ils en montrent d'autant plus le cul, qu'ils esperent en hausser la teste. Ce menu bien faire, n'a ne corps ne vie. Il va s'esvanouyssant en la premiere bouche : et ne se promeine que d'un carrefour de ruë à l'autre... Le marbre eslevera vos titres tant qu'il vous plaira, pour avoir faict rapetasser un pan de mur, ou descroter un ruisseau public : mais non pas les hommes, qui ont du sens. » *Essais* (1588), liv. III, chap. x.

2. Eglise de la *Madonna di Campagna*, ronde à l'extérieur, octogonale à l'intérieur et surmontée d'une coupole; son plan est attribué à Sanmicheli, mort en 1559; elle fut achevée en 1586. A. d'Ancona.

3. Plusieurs palais de Vicence (*Vicenza*) venaient d'être construits par Palladio.

Nous y vismes aussi des Jesuates qui y ont un beau Monastere, et vismes leur boutique d'eaus, de quoy ils font boutique et vente publicque, et en eusmes deus de senteur pour un escu : car ils en font des medecinales pour toutes maladies. Leur fondateur est [P. Urb.] S. Jan Colombini, Jantilhome Sienois, qui le fonda l'an 1367[1]. Le Cardinal de Pelveo est pour cette heure leur protecteur [2]. Ils n'ont des Monasteres qu'en Italie, et y en ont trante. Ils ont une tres-belle habitation. Ils se foitent, disent-ils, tous les jours : chacun a ses chenettes en sa place de leur Oratoire, où ils prient Dieu sans vois, et y sont ensamble à certenes heures[3].

Les vins vieus failloint deja lors, qui me metoit en peine à cause de sa colique, de boire ces vins troubles, autremant bons toutefois. Ceus d'Allemaigne se faisoint regretter, quoy qu'ils soint pour la pluspart aro-

---

1. *P. Urb.* veut dire pape Urbain : c'est une note de Montaigne que j'ai mise entre crochets. V. p. 160, note 3.

2. Nicolas de Pellevé ou Pelvé (1518-1594), créature du cardinal de Lorraine, archevêque de Sens en 1563, cardinal en 1570, fut un des chefs de la Ligue. Il souscrivit en 1585 la bulle de Sixte-Quint, qui déclarait Henri III et le futur Henri IV indignes de la couronne. Il devint en 1592 archevêque de Reims. La *Satyre Menippée* lui fait prononcer une belle harangue, latine et française, entrelardée de mots italiens, après quoi « un petit maistre ès arts » improvise ce quatrain à sa louange :

> Les frères ignorants ont eu grande raison
> De vous faire leur chef, monsieur l'illustrissime :
> Car ceux qui ont ouy vostre belle oraison
> Vous ont bien recogneu pour ignorantissime.

Montaigne dîna à Rome chez le cardinal de Sens, et visita avec lui ses Jésuates. « J'ay pris plaisir de voir en quelque lieu, des hommes par devotion, faire vœu d'ignorance, comme de chasteté, de pauvreté, de pœnitence... [Et est richement accomplir le vœu de pauvreté, d'y joindre encore celle de l'esprit.] » *Essais* (1588 et 1595), liv. III, chap. XII. — Edit. orig. : de Pelneo.

3. Plusieurs traits des frères Fredons du *Cinquiesme livre* de Rabelais semblent s'appliquer aux Jésuates ; on sait « qu'ils ne chantoient que des aureilles ».

matisés, et ayent diverses santeurs qu'ils prennent à friandise, mesmes de la sauge, et l'apelent vin de sauge, qui n'est pas mauvais, quand on y est accoutumé ; car il est au demurant bon et genereus.

Delà nous partimes Judy apres disner, et par un chemin tres-uni, large, droit, fossoyé des deus pars [1], et un peu relevé, aïant de toutes pars un terroir tres-fertile, les montaignes come de coutume, de louin à nostre veuë, vinsmes coucher à

Padoue, dix-huit milles.

Les hostelleries n'ont nulle compareson, en nulle sorte de tretemant, à ceus d'Allemaigne [2]. Il est vrai qu'ils sont moins chers d'un tiers, et approchent fort du pouint de France.

Elle est fort vaste, et à mon avis, a bien sa cloture [3] de la grandeur de Bordeaus pour le moins. Les rues étroites et ledes, fort peu peuplées, peu de belles maisons : son assiete fort plesante, dans une pleine descouverte, bien louin tout au tour.

Nous y fusmes tout le lendemein, et vismes les escoles d'escrime, du bal, de monter à cheval, où il y avoit plus de çant Jantilshomes François ; ce que M. de Montaigne contoit à grand incommodité pour les jeunes homes de nostre païs qui y vont, d'autant que cete societé les acoustume aus mœurs et langage de leur nation, et leur ote le moïen d'acquerir des connoissances étrangieres [4]. L'Eglise S. Anthoine lui samble

---

1. Edit. orig. : de deus pars.

2. Aux logis d'Allemagne.

3. Edit. orig. : Elle est bien fort vaste, et à mon avis, a sa cloture. — Var. : Elle est bien, fort vaste.

4. « Où qu'ils aillent, ils se tiennent à leurs façons, et abominent les estrangeres. Retrouvent ils un compatriote en Hongrie, ils festoient cette avanture : les voyla à se r'alier; et à se recoudre ensemble; à condamner tant de mœurs barbares qu'ils voyent. Pourquoy non barbares, puis qu'elles ne sont Françoises? Encore

belle; la voute n'est pas d'un tenant, mais de plusieurs enfonçures en dome. Il y a beaucoup de rares sculptures de marbre et de bronse. Il y regarda de bon œuil le visage du Cardinal Bembo qui montre la douceur de ses mœurs, et je ne sçay quoy de la jantillesse de son esprit[1]. Il y a une salle, la plus grande, sans piliers, que j'aïe jamais veu, où se tient leur justice[2]; et à l'un bout est la teste de Titus Livius maigre, raportant un home studieus et melancholicq, antien ouvrage auquel il ne reste que la parole[3]. Son epitaphe aussi y est, lequel ayant trouvé, ils l'ont ainsi élevé pour s'en faire honneur, et avecques raison[4]. Paulus le Jurisconsulte y est aussi sur la porte de ce Palais; mais il juge que ce soit ouvrage recent[5]. La maison qui est au lieu des antienes Arenes n'est pas indigne d'estre veue, et son jardin[6]. Les Escoliers y vivent à bonne raison à sept

---

sont ce les plus habilles, qui les ont recognuës, pour en mesdire. La pluspart ne prennent l'aller que pour le venir. Ils voyagent couverts et resserrez, d'une prudence taciturne et incommunicable, se defendans de la contagion d'un air incogneu. » *Essais* (1588, liv. III, chap. IX.

1. Le cardinal Bembo (1470-1547), célèbre humaniste. A propos d'un de ses ouvrages italiens, *Gli Azolani*, dialogues sur l'amour, Montaigne disait plus tard : « Dieu leur doint bien faire : si j'estois du mestier, je traiteroy l'art le plus naturellement que je pourrois. Laissons là Bembo et Equicola. » *Essais* (1588), liv. III, chap. V. — Edit. de 1595 : «... je naturaliserois l'art, autant comme ils artialisent la nature. »

2. Le *Salone* du palais *della Ragione*, datant de 1420, qui est voûté en bois et qui a 81 m. 50 de long et 27 de large.

3. Auquel il ne reste à dire, à désirer, que la parole.

4. Tite-Live est né, dit-on, à Abano, dont Montaigne visita les bains quelques jours après. La pierre tumulaire est celle d'un affranchi de sa famille.

5. Julius Paulus, jurisconsulte romain, préfet du prétoire sous Alexandre Sévère.

6. C'est probablement le palais Dalsemanini, plus tard Foscari, démoli vers 1830. A. d'Ancona.

escus pour mois, le métre, et six le valet, aus plus honnestes pansions.

Nous en partimes le samedy bien matin, et par une tres-belle levée le long de la riviere[1], aïant à nos cotés des pleines tres-fertiles de bleds et fort ombragées d'abres, entre semés par ordre dans les champs, où se tiennent leurs vignes, et le chemin fourny de tout plein de belles mesons de plesances, et entre autres d'une maison de ceus de la race Contarene, à la porte de laquelle il y a un'inscription que le Roy y logea revenant de Poloigne[2], nous nous randismes à

La Chaffousine[3], vingt milles, où nous disnames. Ce n'est qu'une hostellerie, où l'on se met sur l'eau pour se rendre à Venise. Là abordent tous les bateaus le long de cete riviere. Avec des engeins et des polies, que deus chevaus tournent à la mode de ceus qui tournent les meules d'huile, on emporte[4] ces barques à tout des roues qu'on leur met au dessous, par dessus un planchier de bois pour les jetter dans le canal qui se va randre en la mer, où Venise est assise.

Nous y disnames, et nous estans mis dans une gondole, vinsmes souper à

Venise, cinq milles.

Lendemein qui fut Dimenche matin, M. de Montaigne vit M. du Ferrier Ambassadur du Roi, qui lui fit fort bonne chere, le mena à la Messe, et le retint à disner avec lui[5]. [Ce vieillard, qui a passé septante

1. La Brenta.

2. Henri III logea au palais Contarini à Mira le 1er août 1574, dit l'inscription. A. d'Ancona. — Edit. orig. : de Poloigne. Nous...

3. Cà Fusina, ou Fusina.

4. Edit. orig. : de cete riviere, avec des engeins... d'huile. On emporte...

5. Arnaud du Ferrier, né à Toulouse vers l'année 1505, mort en octobre 1585. Reçu docteur en droit à Padoue, il professa à Bourges, puis à Toulouse, où il eut peut-être Montaigne pour élève. Président aux

cinq ans, à ce qu'il dit, jouit d'un eage sein et enjoué. Ses façons et ses discours ont, je ne sçay quoi, de scholastique, peu de vivacité et de pouinte. Ses opinions panchent fort evidammant, en matiere

---

enquêtes au parlement de Paris, bien que s'étant compromis en 1559 avec le conseiller Anne du Bourg comme « fauteur des hérétiques », il fut envoyé ambassadeur du roi près le concile de Trente (1562), où il se montra si hostile à la cour de Rome qu'il dut se retirer à Venise ; il y fut à deux reprises nommé ambassadeur. « Le président du Ferrier, raconte Brantôme (t. III, p. 102), si longtemps arresté ambassadeur à Venise... s'en alloit quelquesfois faire des leçons publiques aux escolles à Padoue ; ce qui desrogeoit fort à sa charge et authorité de son roy, qui ne le trouva bon, et ne lui fit bonne chère à son retour... » Lorsqu'il revint d'ambassade (1582), du Plessis-Mornai l'engagea à se convertir au protestantisme, disant : « Et donc est il point desormais temps de penser a sa conscience? à ces bons propos que vous m'avés autrefois tenus à Venize? à ceste resolution tant de fois repetée et de bouche et par lettres, de faire ouverte profession de la verité, de si long-temps connue, si long-temps recelée? — Et si vivement l'en pressa, qu'il tira parole de luy, qu'il se declareroit ; ne taisant pas toutefois qu'il eust bien voulu estre payé auparavant de quatorze mil escus qui luy estoient deubs de son Ambassade. » (*Vie du Plessis Mornai*, citée par Bayle.) Bientôt il abjura le catholicisme, et Henri de Navarre le nomma son chancelier. « M. de Montagne certes, ne se pouvoit saouler de dire à M. du Plessis ; Vous avés gaigné une bataille sur nous, par l'appel de cest homme, honorant en luy une vertu que nous avons mesprisée. » (*Ibid.*) Montaigne, comme intermédiaire entre le roi de Navarre et le maréchal de Matignon, eut souvent affaire avec « le bon home presidant Ferrier » ; il en parle dans ses lettres au maréchal ; ainsi, le 12 février 1585 : « J'ai veu... mr Ferrier malade à Ste Foi, qui se resout de me venir voir un jour de cete semmeine. Je ne m'atan pas qu'il y vieigne et me samble atandu son eage l'avoir laissé en mauves estat. » C'est sûrement à lui qu'il faisait allusion dans ce passage : « Et celuy qui se confessant à moy, me recitoit, avoir tout un aage faict profession et les effects d'une religion damnable selon luy, et contradictoire à celle qu'il avoit en son cœur, pour ne perdre son credit et l'honneur de ses charges : comment patissoit-il ce discours en son courage? De quel langage entretiennent ils sur ce subject, la justice divine? » *Essais* (1595), liv. I, chap. LVI. — Edit. orig. : M. de Ferrier.

de nos affaires, vers les innovations Calviniennes[1].]

Le Lundy M. d'Estissac et lui y disnarent encores. Entre autres discours dudict Ambassadeur, celui-là lui sambla estrange, qu'il n'avoit commerce avecq nul home de la ville, et que c'étoit un'humeur de jans si soupçonneuse que, si un de leurs Jantilshomes avoit parlé deus fois à lui, ils le tienderoint pour suspect[2]; et aussi cela, que la ville de Venise valoit quinze çans mille escus de rante à la Signeurie[3].

Au demeurant les raretés de cete ville sont assés connuës. Il disoit l'avoir trouvée autre qu'il ne l'avoit imaginée, et un peu moins admirable[4]. Il la reconnut, et toutes ses particularités, avec extreme dilijance. La police, la situation, l'arsenal, la place de S. Marc, et la presse des peuples etrangiers, lui samblarent les choses plus remercables.

Le Lundy à souper, 7 de Novembre[5], la Signora Veronica Franca, janti fame Venitiane, envoïa vers lui pour lui presanter un petit livre de Lettres qu'elle

---

1. Ces trois phrases que j'ai introduites dans le texte et mises entre crochets sont, dit l'Edit. orig., une « Note du Manuscrit, de la propre main de Montaigne ».

2. « Le métier d'ambassadeur est assez triste ici; ils n'ont de ressource que celle de vivre ensemble, et ne peuvent absolument voir aucun noble, auxquels il est défendu, sous peine de mort, d'entrer chez eux. Ceci n'est point comminatoire, et l'on a vu un noble exécuté à mort, seulement pour avoir traversé la maison d'un ambassadeur, sans parler à personne, pour aller voir en secret sa maîtresse. » Le Président de Brosses, lettre XV.

3. « On dict que le tribut que la seigneurie leve sur le vin, le sel, l'huyle, et autres choses, monte a deux millions, cest à dire, vingt fois cent mille ducatz, outre les tributz, cens, et rentes qu'elle leve des citez qui luy sont subjettes. » S. Munster.

4. « Ces belles villes, Venise et Paris, alterent la faveur que je leur porte, par l'aigre senteur, l'une de son maraits, l'autre de sa boue. » *Essais* (1588), liv. I, chap. LV.

5. Edit. orig. : 6 de novembre.

a composé ; il fit donner deus escus audict home[1].

Le Mardy apres disner il eut la colicque qui lui dura deus ou trois heures, non pas des plus extremes à le voir, et avant souper il randit deus grosses pierres l'une apres l'autre.

Il n'y trouva pas cete fameuse beauté qu'on attribue aus Dames de Venise, et si vid les plus nobles de celles qui en font traficque ; mais cela lui sambla autant admirable que nulle autre chose, d'en voir un tel nombre, comme de cent cinquante ou environ, faisant une dépense en meubles et vestemans de princesses ; n'ayant autre fons à se meintenir que de cete traficque et plusieurs de la noblesse de là mesme, avoir des courtisanes à leurs despens, au veu et sceu d'un chacun[2]. Il louoit pour son service une gondole, pour jour et nuict, à deus livres, qui sont environ dix sept solds, sans faire nulle despense au barquerol[3]. Les vivres y sont chers come à Paris; mais c'est la ville du monde où on vit à meilleur conte, d'autant que la suite des valets nous y est du tout inutile, chacun y allant tout sul; et la despense des vetemans de mesmes, et puis qu'il n'y faut nul cheval[4].

---

1. Veronica Franco, née à Venise vers l'année 1546, abandonna en 1574 *l'onorato mestiere* de courtisane, et mourut en 1591. Henri III l'avait visitée à son retour de Pologne. Elle avait fait imprimer en 1575 des *Terze Rime*, et tout fraîchement des *Lettere Famigliari a diversi*, dédiées par une lettre du 2 août 1580 au cardinal Louis d'Este. Il y a encore quelques poésies d'elle éparses dans les Recueils du temps. A. d'Ancona. — « Ce sont grands imprimeurs de lettres, que les Italiens, j'en ay, ce crois-je, cent divers volumes. Celles de Annibale Ca o me semblent les meilleures. » *Essais* (1588), liv. I, chap. XXXIX.

2. Un *Catalogue* des plus honorées et fameuses courtisanes de Venise, imprimé vers 1574, en compte 215. A. d'Ancona.

3. De l'italien *barcaruolo*. « ... Les ignobles (de Callicut) sont tenus de crier en marchant, comme les gondoliers de Venise, au contour des ruës, pour ne s'entreheurter. » *Essais* (1595), liv. III, chap. V.

4. « Un bon escuyer ne redresse pas tant mon assiete, comme

Le Samedy, dousiesme de Novembre, nous en partimes au matin, et vinsmes à

La Chaffousine, cinq milles. Où nous nous mimes homes et bagage, dans une barque pour deus escus. Il a accoutumé creindre l'eau, mais ayant opinion que c'est le sul mouvemant qui offence son estomac, voulant essaïer si le mouvemant de cete riviere, qui est equable[1] et uniforme, atendu que des chevaus tirent ce bateau, l'offenseroit, il l'essaïa, et trouva qu'il n'y avoit eu nul mal[2]. Il faut passer deus ou trois portes dans cete riviere, qui se ferment et ouvrent aus passans. Nous vinmes coucher, par eau, à

Padoue, vint milles.

M. de Caselis laissa là sa compaignie, et s'y arresta en pansion, pour sept escus par mois, bien logé et treté[3]. Il eut peu avoir un lacquais pour cinq escus; et si ce sont des plus hautes pansions, où il y avoit bonne compagnie, et notammant le sieur de Millac, fils de M. de Salagnac[4]. Ils n'ont communémant point

---

fait un procureur, ou un Venitien à cheval. » *Essais* (1588), liv. III, chap. VIII. « Regardez comme un gendarme a maulvaise grace, quant il sefforce aller si droict, et se guinde sur la selle. Et comme nous disons coustumierement a la Venicienne, a comparaison dung aultre qui semble ny penser point... » *Le premier livre du Courtisan*, du Conte Baltazar de Castillon. Reduict de langue Ytalicque en Francoys. Lan Mil cinq cens quarante (Paris).

1. Edit. orig. : eguable.

2. « Par cette legere secousse, que les avirons donnent, desrobant le vaisseau soubs nous, je me sens brouiller, je ne sçay comment, la teste et l'estomach : comme je ne puis souffrir soubs moy un siege tremblant. Quand la voile, ou le cours de l'eau, nous emporte esgallement, ou qu'on nous touë, cette agitation unie, ne me blesse aucunement. C'est un remuement interrompu, qui m'offence : et plus, quand il est languissant. » *Essais* (1588), liv. III, chap. VI.

3. Probablement comme écolier en droit. V. l'Introduction.

4. Edit. orig. : le sieur de Millau, fils de M. de Salignac.—François de Gontaut, seigneur de Millac, [était le] deuxième fils d'Armand de Gontaut, seigneur de Salagnac... et Madaillan, chevalier de l'ordre

de valets et sulemant un garçon du logis, ou des fames qui les servent : chacun une chambre fort propre; le feu de leur chambre et la chandele, ils se le fournissent. Le tretemant, come nous vismes, fort bon. On y vit à tres-grande raison[1], qui est, à mon avis, la raison que plusieurs etrangiers s'y retirent, de ceus mesmes qui n'y sont plus escoliers. Ce n'est pas la coutume d'y aller à cheval par la ville ny guiere suivy. En Allemaigne je remerquois que chacun porte espée au costé, jusques aus maneuvres. Aus terres de cette Seigneurie, tout au rebours, personne n'en porte.

Dimenche apres disner, 13 de Novembre, nous en partimes pour voir des beins qu'il y avoit sur la mein droite. Il tira droit à Abano. C'est un petit village pres du pied des montaignes, au dessus duquel, trois ou quatre cent pas, il y a un lieu un peu soublevé, pierreux. Ce haut qui est fort spacieus, a plusieurs surjons de fontenes chaudes et bouillantes qui sortent du rochier. Elles sont trop chaudes entour leur source pour s'y beigner, et encore plus pour en boire. La trace autour de leur cours est toute grise, come de la cendre bruslée. Elles laissent force excremans qui sont en forme d'éponges dures. Le goust en est un peu salé et souffreus. Toute la contrée est en fumée; car les ruisseaus qui escoulent par-cy par-là dans la pleine, emportent bien louin cete chaleur et la santur. Il y a là deus ou trois maisonnetes assez mal accommodées pour les malades, dans lesqueles on derive des canals de ces eaus, pour en faire des beins aus meisons. Non

---

du Roy, conseiller du privé Conseil, chambellan du roy de Navarre, et son lieutenant general aux comté de Perigord et vicomté de Limoges. Le sieur de Millac fut tué en duel en Italie à l'âge de 22 ans. (Le P. Anselme, t. VII, p. 309.) Son frère aîné, Jean de Gontaut, était né en 1553.

1. A très bon compte.

sulemant il y a de la fumée où est l'eau, mais le rochier mesme fume par toutes ses crevasses et jointures, et rand chaleur partout, en maniere qu'ils en ont percé aucuns endroits, où un home se peut coucher, et de çete exhalation se rechauffer et mettre en sueur : ce qui se faict soubdeinemant. Il mit de cet' eau en la bouche, apres qu'elle fut fort reposée pour perdre sa chaleur excessive : il leur trouva le goust plus salé qu'autre chose.

Plus à mein droite[1], nous decouvrions l'abbaïe de Praïe, qui est fort fameuse pour sa beauté, richesse et courtoisie à recevoir et treter les etrangiers[2]. Il n'y voulut pas aler, faisant état que toute cette contrée, et notamment Venise, il avoit à la revoir à loisir, et n'estimoit rien cete visite ; et ce qui la lui avoit fait entreprandre, c'estoit la faim extreme de voir cete ville. Il disoit qu'il n'eut sçeu arrester ny à Rome, ny ailleurs en Italie en repos, sans avoir reconnu Venise, et pour cet effaict s'étoit detourné de chemin. Il a laissé à Padoue, sur cet'esperance, à un maistre François Bourges, François, les œuvres du Cardinal Cusan, qu'il avoit acheté à Venise[3].

De Abano, nous passames à un lieu nommé S. Pietro, bas, et avions toujours les montaignes à notre main droite, fort voisines[4]. C'est un païs de preries et pascages qui est de memes tout en fumée en divers

---

1. Edit. orig. : Plus, à mein droite, nous...

2. L'abbaye bénédictine de Praglia. A. d'Ancona.

3. Nicolas de Cusa (1401-1464) assista au concile de Bâle comme archidiacre de Trèves. Dans son traité *De concordantia catholica*, publié à cette époque, il attaquait la donation de Constantin et soumettait les papes aux conciles œcuméniques. Il fut pourtant nommé évêque de Brixen, puis cardinal (1448).

4. San Pietro Montagnon ; peut-être y avait-il un hameau nommé San Pietro basso. La route longeait les monts Euganéens, collines volcaniques.

lieus de ces eaus chaudes, les unes brulantes, les autres tiedes, autres froides : le goust un peu plus mort et mousse que les autres, moins de santur de souffre, et, quasi pouint du tout, un peu de salure. Nous y trouvames quelques traces d'antiques bastimans. Il y a deux ou trois chetifves maisonnettes autour, pour la retraite des malades; mais, à la verité, tout cela est fort sauvage, et ne serois d'avis d'y envoïer mes amis [1]. Ils disent que c'est la Seigneurie qui n'a pas grand souin de cela, et creint l'abord des Seigneurs etrangiers. Ces derniers beins lui firent resouvenir, disoit il, de ceus de Preissac, pres Dax [2]. La trace de ces eaus est toute rougeastre, et mit sur sa langue de la boue ; il n'y trouva nul goust; il croit qu'elles soint plus ferrées.

De là nous passames le long d'une tres belle maison d'un Jantilhome de Padoue [3], où estoit M. le Cardinal d'Este, malade des goutes, il y avoit plus de deus mois, pour la commodité des beins, et plus, le voisinage des Dames de Venise [4]; et tout jouingnant de là [5] vinmes coucher à

---

1. Ce membre de phrase doit être une note de Montaigne.

2. Préchacq-les-Bains, sur l'Adour, à quatre petites lieues de Dax. — Edit. orig. : près d'Ax.

3. Il donne plus loin le nom du seigneur Pic.

4. Louis d'Este (1538-1586), fils d'Hercule II, duc de Ferrare, et de Renée de France, archevêque d'Auch, cardinal depuis 1561. Il était oncle à la mode de Bretagne d'Henri III, et frère du duc de Ferrare d'alors. La maison où il était logé était sans doute le château de Cattajo, construit par la famille vénitienne des Obizzi. Le pape, dit M. d'Ancona, venait de chasser de Rome le cardinal, à cause d'une rixe entre ses domestiques et les sbires pontificaux. V. la note sur Veronica Franco, p. 169, et Brantôme, t. III, p. 42. « ... A toutes occasions, et mesmement pour tous François, il est infiniement splendide et honorable, et vrayement et de fait Protecteur des affaires de France, comme il en a le titre et la charge. » *Lettre* de Paul de Foix, du 29 oct. 1581.

5. Edit. orig. : jouingnant, de là...

Bataille[1], huit milles, petit village sur le canal Del Fraichine, qui n'ayant pas de profondur, deus ou trois pieds par fois, conduit pourtant des batteaus fort chargés[2]. Nous fumes là servis de plats de terre et assietes de bois à faute d'estein ; autremant assés passablemant.

Le Lundy matin je m'en partis devant avec le mulet. Ils alarent voir des beins qui sont à cinq cens pas de là, par la levée le long de ce canal[3]. Il n'y a, à ce qu'il rapportoit, qu'une maison sur le being, avec dix ou douze chambres. En May et en Aoust ils disent qu'il y va assés de jans, mais la pluspart logent audit bourg ou à ce Chateau du seigneur Pic, où logeoit M. le Cardinal d'Este. L'eau des beins descend d'une petite crope de montaigne, et coule par des canals en ladite maison et au dessous; ils n'en boivent point, et boivent plustot de celle de S. Pierre, qu'ils envoïent querir. Elle descent de cete mesme crope par des canaus tout voisins de l'eau douce, et bonne; selon qu'elle prand plus longue ou courte course, elle est plus ou moins chaude. Il fut pour voir la source jusques au haut, ils ne la lui surent montrer, et le païerent[4] qu'elle venoit sous terre. Il lui trouve à la bouche peu de goust, come à celle de S. Pierre, peu de santur de souffre, peu de salure. Il pense que qui en boiroit en recevroit meme effaict que [de] celes de S. Pierre. La trace qu'elle faict, par ses conduicts, est rouge. Il y a en cete maison des beins et d'autres lieus où il degoute sulemant de l'eau, sous laquelle on presante le mambre malade. On lui dict que communéemant

1. Battaglia, sur le Frassine.

2. Edit. orig. : fort étranges.

3. Eaux thermales de Battaglia.

4. Et le payèrent de cette raison ou de cette baie.

c'est le front, pour les maus de teste. Ils ont aussi en quelques endrets, de ces canals, faict de petites logettes de pierres, où on s'enferme, et puis ouvrant le souspirail de ce canal, la fumée et la chalur font incontinant fort suer; ce sont étuves seches, de quoy ils en ont de plusieurs façons. Le principal usage est de la fange. Elle se prand dans un grand bein qui est audessous de la maison, au descouvert, a-tout un instrumant de quoy on la puise pour la porter au logis qui est tout voisin. Là ils ont plusieurs instrumans de bois propres aus jambes, aus bras, cuisses, et autres parties, pour y coucher et enfermer lesdicts mambres, ayant ramply ce vesseau de bois tout de cete fange; laquelle on renouvelle selon le besouin. Cete boue est noire come cele de Barbotan, mais non si graveleuse[1], et plus grasse, chaude d'une moïene chaleur, et qui n'a quasi pouint de santur. Tous ces beins-là n'ont pas grande commodité, si ce n'est le voisinage de Venise; tout y est grossier et maussade.

Ils partirent de Bataille, apres des-juner, et suivirent ce canal, qu'on nomme le canal à deus chemins, élevés d'une part et d'autre. Bien pres de là ils rancontrarent le pont du canal[2]. En cet endroit on a fait des voutes par le dehors de la hauteur[3] desdicts chemins, sur lesquelles les voyageurs passent. Les voutes par le dedans[4] se vont baissant jusques au niveau du fonds de ce canal : là où il se faict un pont de pierre qui soutient ces deus voutes, sur lequel pont coule ce canal. Par le dessus d'une voute à l'autre, sur ce canal, il y a un pont fort haut, soubs lequel passent les bateaux qui

1. Edit. orig. : graneleuse.

2. Cette phrase est placée dans une édition après : et suivirent ce canal. Elle manque dans les autres.

3. Edit. orig. : des routes par le dehors, de la hauteur..,

4. Edit. orig. : Les routes par le dedans...

suivent le canal, et audessus ceus qui veulent traverser ce canal. Il y a un autre gros ruisseau tout au fond de la pleine, qui vient des montaignes, duquel le cours traverse ce canal. Pour le conduire, sans interrompre ce canal, a été faict ce pont de pierre sur lequel court le canal, et au-dessous duquel court ce ruisseau et le tranche sur un planchier revestu de bois par les flancs, en maniere que ce ruisseau est capable de porter basteaus; il aroit assés de place et en largeur et en hauteur. Et puis sur le canal d'autres bateaus y passant continuellemant, et sur la voute du plus haut des pons, des coches : il y avoit trois routes l'une sur l'autre.

De là, tenant tous-jours ce canal à mein droite, nous couteiames[1] une vilete nommée Montselise[2], basse, mais de laquelle la closture va jusques au haut d'une montaigne, et enferme un vieus chateau qui appertenoit aus antiens seigneurs de cete ville : ce ne sont asteure que ruines. Et laissant là les montaignes à droite, suivismes le chemin à gauche, relevé, beau, plain, et qui doit estre en la saison plein d'ombrages; à nos costés des pleines tres fertiles, aïant, suivant l'usage du païs, parmy leurs champs de bleds, force abres rangés par ordre, d'où pandent leurs vignes. Les beufs fort grands et de couleur gris, sont là si ordineres, que je ne trouvay plus etrange ce que j'avois remerqué de ceux de l'Archiduc Fernand. Nous nous rancontrames sur une levée, et des deus parts des marets qui ont de largeur plus de quinse milles, et autant que la veue se peut estandre. Ce sont autrefois esté des grands estangs, mais la Seigneurie s'est essaïé de les assecher, pour en tirer du labourage; en quelques

1. Nous côtoyâmes.

2. Monselice.

endrets ils en sont venus à-bout, mais fort peu. C'est à presant une infinie étandue de païs boueus, sterile, et plein de cannes. Ils y ont plus perdu que gagné à lui vouloir faire changer de forme.

Nous passames la riviere d'Adisse, sur nostre mein droite, sur un pont planté sur deus petits bateaux capables de quinse ou vint chevaux; coulant le long d'une corde attachée à plus de cinq cens pas de là dans l'eau; et pour la soutenir en l'air, il y a plusieurs petits bateaux jetés entre deus, qui, à tout des fourchettes, soutienent cete longue corde. De là nous vinmes coucher à

Rovigo, vint et cinq milles, petite vilete appertenant encore à ladite Seigneurie.

Nous logeames au dehors. Ils commençarent à nous y servir du sel en masse, duquel on en prend come du sucre. Il n'y a pouint moindre foison de viandes qu'en France, quoyqu'on aïe acoutumé de dire, et de ce qu'ils ne lardent pouint leur rosti, ne lui oste guiere de saveur. Leurs chambres, à faute de vitres et closture des fenestres, moins propres qu'en France; les licts sont mieux faicts, plus unis, à tout force de materas; mais ils n'ont guiere que des petits pavillons mal tissus, et sont fort espargnans de linsuls blancs[1]. Qui iroit sul, ou à petit trein, n'en auroit pouint La cherté, comme en France, ou un peu plus.

C'est là la ville de la naissance du bon Celius, qui s'en surnomma *Rodoginus*[2] : elle est bien jolie, et y a une tres-belle place; la riviere d'Adisse passe au milieu.

---

1. Linceuls, draps de lit.

2. Luigi Ricchieri, humaniste, né vers 1450 à Rovigo, prit le nom de Ludovicus Cœlius Rhodiginus. Il fut appelé par Louis XII à Milan vers l'an 1509 pour y professer les lettres grecques et latines; il enseigna ensuite à Padoue, où il mourut en 1525, de douleur,

Mardy au matin, 15[e] de Novembre, nous partismes de là, et apres avoir faict un long chemin sur la chaussée, come celle de Blois, et traversé la riviere d'Adisse, que nous rancontrames à nostre mein droite, et apres, celle du Po, que nous trouvames à la gauche, sur des pons pareils au jour precedant, sauf que sur ce planchier il y a une loge qui s'y tient, dans laquelle on paie les tribus en passant, suivant l'ordonnance qu'ils ont là imprimée et prescripte; et au milieu du passage arretent leur bateau tout court, pour conter et se faire paier avant que d'aborder[1]. Apres estre descendus dans une pleine basse, où il samble qu'en temps bien pluvieus le chemin seroit inaccessible, nous nous randimes d'une trete, au soir, à

FERRARE, vint milles. Là pour leur foy et bollette[2] on nous arresta longtemps à la porte : et ainsi à tous. La ville est grande comme Tours, assise en un païs fort plein ; force palais ; la pluspart des rues larges et droites ; fort peu peuplée.

Le Mercredy au matin MM. d'Estissac et de Montaigne alarent baiser les meins au Duc[3]. On lui fit

---

dit-on, à cause de la captivité de François I[er]. Il avait publié *Antiquarum lectionum libri XVI*. auxquels on ajouta 14 livres après sa mort. Jules César Scaliger, qui avait été son disciple, l'appelait le Varron de son siècle. (Moreri.)

1. « Les Romains payoient ce qui estoit deu aux bateliers, pour leur voiture dez l'entrée du bateau, ce que nous faisons apres estre rendus à port. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XLIX.

2 Bulletin de santé.

3. Alphonse II d'Este (1533-1597), fils d'Hercule II et de Renée de France, duc de Ferrare depuis l'année 1558. — Le jeune seigneur d'Estissac présenta au duc deux lettres de recommandation, de Henri III et de la reine-mère. M. A. d'Ancona en donne la traduction italienne, conservée aux Archives d'état de Modène. Voici la retraduction de la lettre du roi : « Mon oncle, le seigneur d'Estissac désirant de se rendre de plus en plus digne de continuer le service, que tous ses prédécesseurs ont toujours et anciennement

entendre leur dessein : il envoya un Seigneur de sa Court les recueillir, et mener en son Cabinet, où il étoit avec deux ou trois, qui les attendoit. [Nous passames au travers de plusieurs chambres closes, où il y avoit plusieurs Jantils-homes bien vétus. On nous fit tous entrer. Nous le trouvames debout contre une table [1].] Il mit la mein au bonnet, quand ils entrarent, et se tint tous-jours descouvert tant que M. de Montaigne parla à luy, qui fut assés longtems. Il lui demanda premieremant, s'il entendoit la langue? et lui ayant esté respondu que *oui*, il leur dict en Italien tres-eloquent, qu'il voïoit tres volantier les Jantils-homes de cette nation, étant serviteur du Roy Tres Crestien, et tres-obligé. Ils eurent quelques autres propos ensamble, et puis se retirarent; le Seigneur Duc ne s'étant jamais couvert.

Nous vismes en un'eglise [2], l'effigie de l'Arioste, un peu plus plein de visage qu'il n'est en ses livres; il

---

fait à ce royaume, il s'en va de présent en Italie afin de s'y arrêter quelque temps et s'appliquer cependant aux plus vertueux et honnêtes exercices qui s'y font chacun jour, et parce que je désire en tout ce qui m'est possible favoriser son voyage, et l'accompagner en ce désir sien, je vous prie, mon oncle, tant qu'il restera dans vos contrées, de lui faire faire toutes les gracieuses et meilleures accueillances que vous pourrez, en manière qu'il connaisse par effet en quelle recommandation vous avez tout ce qui vous est recommandé de ma part, étant un gentilhomme qui mérite qu'on lui fasse faveur. Priant Dieu, mon oncle, de vous avoir en sa sainte et digne garde,

De Saint-Maur des Fossés le 27e d'août 1580,

Votre bon neveu,

Henri. »

La lettre de Catherine de Médicis est conçue à peu près dans les mêmes termes.

1. Ces trois phrases, que j'ai mise entre crochets, sont une note de Montaigne. — Edit. orig. : contre une table, qui les attendoit.

2. Dans l'église Saint-Benoît.

mourut eagé de cinquante-neuf ans le 6 de Juing 1533[1]. Ils y servent le fruit sur des assietes. Les rues sont toutes pavées de briques. Les portiques qui sont continuels à Padoue et servent d'une grande commodité pour se promener en tous temps à couvert et sans crotes, y sont à dire. A Venise les rues et pavés de mesme matiere, et si pandant, que il n'y a jamais de boue. J'avoy oblié à dire de Venise, que le jour que nous en partimes, nous trouvames sur nostre chemin, plusieurs barques, aïant tout leur vantre chargé d'eau douce : la charge du bateau vaut un escu randue à Venise, et s'en sert-on à boire ou à teindre les draps. Estant à Chaffousine, nous vismes comment à tout des chevaus, qui font incessamment tourner une rouë, il se puise de l'eau d'un ruisseau et se verse dans un canal, duquel canal lesdits bateaux la reçoivent, se presantans audessous.

Nous fumes tout ce jour-là à Ferrare, et y vimes plusieurs belles Eglises, jardins et maisons privées, et tout ce qu'on nous dit etre remerquable : entre autres, aux Jesuates, un pied de rosier qui porte fleur tous les mois de l'an, et lors mesmes s'y en trouva une qui fut

---

1. Montaigne a remarqué cette date, parce que c'est l'année de sa naissance. — Il cite volontiers l'Arioste ; il l'avait beaucoup aimé, mais il nous dit, en 1580, « que cette vieille ame poisante, ne se laisse plus chatouiller, non seulement à l'Arioste, mais encores au bon Ovide. » Il se fâche « de la bestise et stupidité barbaresque » de ceux qui le comparent à cette heure à Virgile : « et qu'en diroit Arioste luy-mesme?

O seclum insipiens et infacetum. » (Catulle.)

Il fait ensuite, à sa guise, « la comparaison de l'Æneide et du Furieux. Celuy-là on le voit aller à tire d'aisle, d'un vol haut et ferme, suyvant tousjours sa poincte : cestuy-cy voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses aisles, que pour une bien courte traverse : et prendre pied à chasque bout de champ, de peur que l'haleine et la force luy faille. » *Essais*, liv. II, chap. x.

donnée à M. de Montaigne. Nous vismes aussi le Bucentaure que le Duc avoit faict faire pour sa nouvelle fame, qui est belle et trop june pour lui, à l'envi de celui de Venise, pour la conduire sur la riviere du Po[1]. Nous vismes aussi l'arsenal du Duc, où il y a une piece longue de trente cinq pans, qui porte un pied de diametre[2].

Les vins nouveaus troubles que nous beuvions, et l'eau tout ainsi trouble qu'elle vient de la riviere, lui faisoint peur pour sa colicque. A toutes les portes des chambres de l'hostelerie, il y a escrit : *Ricordati della boletta*[3]. Soudein qu'on est arrivé, il faut envoyer son nom au magistrat et le nombre d'homes, qui mande qu'on les loge, autremant on ne les loge pas[4].

---

1. Le duc de Ferrare était allé chercher à Viadana sa troisième femme, Marguerite Gonzague, fille du duc de Mantoue, et l'avait ramenée à Ferrare le 22 février 1578; il avait alors 45 ans; il mourut en 1597 sans enfants.

2. Alphonse Ier, aïeul de ce duc, avait fait fondre deux énormes coulevrines *la Giulia* et *la Regina*, et une bombarde chantée par l'Arioste, *il Gran Diavolo*. A. d'Ancona. — L'empan, ou pan, était de 0m24.

3. N'oubliez pas le bulletin (de la Santé).

4. Montaigne vit le Tasse à l'hôpital Sainte-Anne, où il était détenu depuis 1579. « Infinis esprits se treuvent ruinez par leur propre force et soupplesse. Quel sault vient de prendre de sa propre agitation et allegresse, le plus judicieux, le plus delicat, le plus formé à l'air de cette bien antique, naifve et pure poësie, qu'autre poëte Italien aye jamais esté? N'a-il pas dequoy sçavoir gré à cette sienne vivacité meurtriere? à cette clarté qui l'a aveuglé? à cette exacte, et tendue apprehension de la raison, qui l'a mis sans raison? à la curieuse et laborieuse queste des sciences, qui l'a conduit à la bestise? à cette rare aptitude aux exercices de l'ame, qui l'a rendu sans exercice et sans ame? J'eus plus de despit encore que de compassion, de le voir à Ferrare en si piteux estat survivant à soy-mesmes, mescognoissant et soy et ses ouvrages ; lesquels sans son sçeu, et toutesfois à sa veuë, on a mis en lumiere incorrigez et informes. » *Essais* (1582), liv. II, chap. XII. Dans l'édition de 1588 et dans ses corrections postérieures, Montaigne

Le judy matin nous en partimes et suivimes un païs plein et tres fertile, difficile aus jans de pied en tamps de fange, d'autant que le païs de Lombardie est fort gras, et puis les chemins etant fermés de fossés de tous costés, ils n'ont de quoy se guarantir de la boue à cartier[1] : de maniere que plusieurs du païs marchent à-tout ces petites echasses d'un demy pied de haut. Nous nous randismes au soir, d'une trete, à

Boulongne, trante milles. Grande et belle ville plus grande et puplée de beaucoup que Ferrare. Au logis où nous logeames, le june seigneur de Montluc y étoit arrivé une heure avant, venant de France, et s'arresta en ladite ville pour l'escole des armes et des chevaus[2].

---

atténue les louanges qu'il avait données au poète : « l'un des plus judicieux, ingenieux et plus formés à l'air de cette antique et pure poësie, qu'autre poëte Italien aye de long temps esté. »

1. En s'écartant du chemin. « J'ayme les pluyes et les crotes comme les cannes. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

2. Ce jeune seigneur de Monluc doit être Blaise de Monluc, petit-fils et héritier du maréchal. Son père, Pierre-Bertrand, surnommé le capitaine Perot, fut tué en 1566 à Madère, après avoir pris la ville d'assaut; comme il s'était marié le 6 juillet 1563, son fils aîné pouvait avoir seize ans et demi. Blaise de Monluc alla bientôt continuer ses exercices à Rome; il y fréquenta Montaigne, visita avec lui Ostie, et l'accompagna à son départ de Rome jusqu'à la première poste. Notre auteur sans doute ne manqua pas de faire lire au jeune homme l'émouvante page des *Essais*, qui rapporte une confidence du maréchal, « entre ses autres regrets, le desplaisir et crevecœur qu'il sentoit de ne s'estre jamais communiqué » à « celuy de ses enfans, qui mourut en l'Isle de Maderes, brave Gentil-homme à la verité et de grande esperance » *Essais* (1580), liv. II, chap. VIII. « Il laissa un filz fort jeune, dit Brantôme (t. IV, p. 42), lequel n'a rien dégénéré en valeur au père; il l'a tousjours bien monstré partout où il s'est trouvé, despuis que fort jeune il a commancé à porter les armes, et pour sa fin en ce siège d'Ardres (1596), où, après avoir faict plus qu'un Cæsar en une saillie qu'il fit sur l'Espaignol, deffaict deux ou trois corps de garde, nettoyé une grand' part des trenchées, et traisné quelques pieces dans le fossé, fut emporté

Le vendredy nous vismes tirer des armes le Venitian qui se vante d'avoir trouvé des inventions nouvelles en cet'art là, qui commandent à toutes les autres; come de vray, sa mode de tirer est en beaucoup de choses differante des communes. Le meilleur de ses escoliers estoit un june home de Bordeaus, nomé Binet[1]. Nous y vismes un clochier carré, antien, de tele structure, qui[2] est tout pandant et samble menasser sa ruine[3]. Nous y vismes aussi les escoles des sciences, qui est le plus beau batimant que j'aye jamais veu pour ce service[4].

Le samedy apres disner nous vismes des Comediens, de quoy il se contenta fort, et y print, ou de quelque autre cause, une doleur de teste qu'il n'avoit santy il y avoit plusieurs ans; et si, en ce tems là, il disoit se trouver en un'indolence de ses reins, plus pure qu'il n'avoit acoustumé il y avoit longtans, et jouissoit d'un benefice

---

d'une canonnade, au moins ses deux cuisses; et mourut en telle opinion, qu'un chascun a dict depuis que, luy vivant, la place ne pouvoit estre prise, comme despuis ell' a estée fort aisément. »

1. Peut-être celui dont parle Brantôme, t. VI, p. 212 : « Il y a quelque temps que de Bourdeaux partit un filz de madame la présidente Poynet, qui s'appelloit Binet, et s'en alla voir le monde. Il pratiqua si bien les bandes espaignolles, qu'il parloit la langue mieux que la sienne; et y est tellement parvenu que le roy d'Espaigne le cognoit et luy a baillé à Naples une compaignée de gens de pied; et se faict appeler *Carlos de Villamor*, ce m'a dict M. de Lanssac; et le roy d'Espaigne luy en parla estant en Espaigne, luy disant la nourriture dudict Binet; mais avant il avoit esté avec moy. Que c'est du noble François, qui est né à tout quand il veut! »

2. Peut-être faut-il lire : de bele structure, qui — ou bien : de tele structure, qu'il... — Mais au XVIe siècle on écrit assez souvent *qui* pour *qu'il*.

3. La tour Garisenda, construite en 1110, haute de 49 m. 60, inclinée de 3 m. 04. A côté d'elle la tour Asinelli, plus vieille d'un an, est haute de 97 m. 61 et inclinée de 1 m. 23.

4. L'Archiginnasio, construit en 1562.

de vantre, tel qu'au retour de Banieres : sa doleur de teste lui passa la nuict.

C'est une ville toute enrichie de beaus et larges portiques et d'un fort grand nombre de beaus palais. On y vit comme à Padouë, ou environ, et à tres-bonne raison ; mais la ville un peu moins paisible pour les parts antienes qui sont entre des partis d'aucunes races de la ville, desqueles l'une a pour soy les Francés de tout tamps, l'autre les Espaignols qui sont là en grand nombre[1]. En la place, il y a une une tres-belle fontene[2].

Le dimanche, il avoit deliberé de prandre son chemin à gauche vers Imola, la marche d'Ancone et Lorette, pour jouindre à Rome; mais un Alemant lui dict qu'il avoit esté volé des banis sur le duché de Spolete. Einsin il print à droite vers Florance. Nous nous jettames soudin dans un chemin aspre et païs montueux, et vinmes coucher à

Loyan[3], sese milles, petit village assés mal commode. Il n'y a en ce village que deus hosteleries qui sont fameuses entre toutes celles d'Italie, de la trahison qui s'y faict aus passans, de les paistre de belles promesses de toute sorte de commodités, avant qu'ils mettent pied à terre, et s'en mocquer quand ils les tiennent à leur mercy : de quoy il y a des proverbes publiques.

Nous en partimes bon matin lendemein, et suivismes jusques au soir, un chemin qui, à la verité,

---

1. Chaque cité d'Italie était divisée en deux partis, les Guelfes, favorisés par la France, et les Gibelins, soutenus par les Espagnols et l'empereur. Ces derniers, selon Montaigne, étaient à Bologne les plus nombreux. Il fait allusion à la *race* des Bentivoglio, qui avait pour ennemis les Cannetules, les Gisleri, les Malvezzi, et beaucoup d'autres familles.

2. La fontaine de Neptune, par Jean Bologne de Douai, érigée en 1564.

3. Lojano.

est le premier de notre voïage qui se peut nommer incommode et farouche, et parmy les montaignes plus difficiles qu'en nulle autre part de ce voïage : nous vinsmes coucher à

SCARPERIE[1], vint et quattre milles. Petite villete de la Toscane, où il se vend force estuis et ciseaux, et samblable marchandise[2].

Il avoit là tous les plesirs qu'il est possible, au debat des hostes. Ils ont cete costume d'envoïer audevant des etrangiers sept ou huict lieuës, les éconjurer de prandre leur logis. Vous trouverez souvent l'hoste mesme à cheval, et en divers lieus plusieurs homes bien vestus[3] qui vous guetent ; et tout le long du chemin, lui qui les vouloit amuser, se faisoit plaisammant entretenir des diverses offres que chacun lui faisoit, et il n'est rien qu'ils ne promettent[4]. Il y en eut un qui lui offrit en pur don un lievre, s'il vouloit sulemant visiter sa maison. Leur dispute et leur contestation s'arreste aus portes des villes, et n'osent plus dire mot. Ils ont cela en general de vous offrir un guide à cheval à leurs despans, pour vous guider et porter partie de votre bagage jusques au logis où vous allez; ce qu'ils font tousjours, et païent leur despense. Je ne scay s'ils y sont obligés par quelque ordonnance à cause du dangier des chemins. Nous avions faict le marché de ce que nous avions à païer et à recevoir à Loïan, des Boulongne, pressés[5] par les jans de l'hoste où nous logeames et ailleurs, il[6] envoioit quelqu'un de nous autres, visiter

---

1. Scarperia.

2. Peut-être fallait-il lire : force cousteaus et ciseaus.

3. Edit. orig. : biens vestus.

4. Il y a là, dans les édit. orig., une note : *Anche ragazze e ragazzi.* « Ils promettent même des jeunes filles et des jeunes garçons. » J'ignore si cette note est de Montaigne ou de Querlon.

5. Edit. orig. : dès Boulogne. Pressés...

6. Montaigne.

tous les logis, et vivres et vins, et santir les conditions, avant que descendre de cheval, et acceptoit la meilleure ; mais il est impossible de capituler si bien qu'on échape à leur tromperie : car ou ils vous font manquer[1] le bois, la chandelle, le linge, ou le fouin que vous avez oblié à specifier. Cete route est pleine de passans : car c'est le grand chemin et ordinere à Rome.

[Je fus là averty d'une sotise que j'avois faite, ayant oblié à voir à dix milles deça Loïan, à deus milles du chemin, le haut d'une montaigne, d'où en tamps pluvieus et orageus et de nuict, on voit sortir de la flame d'une extreme hauteur ; et disoit le rapporteur qu'à grandes secousses il s'en regorge par fois des petites pieces de monnoie, qui a quelque figure[2]. Il eut fallu voir que c'étoit que tout cela[3].]

Nous partimes lendemein matin de Scarperia, ayant notre hoste pour guide, et passames un beau chemein entre plusieurs collines peuplées et cultivées. Nous détournames en chemin sur la mein droite environ deus milles, pour voir un palais que le Duc de Florence y a basti depuis douse ans, où il amploïe tous ses cinq sens de nature pour l'ambellir. Il samble qu'expres

1. Edit. orig. : car où il vous font manquer... — Il faut peut-être lire : marquer.

2. C'est un petit volcan que l'on appelle les feux de Pietramala. Il jette des flammes à un pied de hauteur, un peu plus haut si le temps est humide. Quant aux pièces de monnaie qui en sortent, c'est évidemment une fable. A. d'Ancona.

3. « Je vois ordinairement, que les hommes, aux faicts qu'on leur propose, s'amusent plus volontiers à en chercher la raison, qu'à en chercher la verité. Ils passent par dessus les presuppositions, mais ils examinent curieusement les consequences. Ils laissent les choses, et courent aux causes. Plaisans causeurs. » *Essais* (1588-95), liv. III, chap. XI. — Cet alinéa, que j'ai mis entre crochets, paraît être une note de Montaigne.

il aïe choisy un'assiete incommode, sterile et montueuse, voire et sans fontenes, pour avoir cet honneur de les aler querir à cinq milles de là, et son sable et chaus, à autres cinq milles. C'est un lieu, là où[1] il n'y a rien de plein. On a la veue de plusieurs collines, qui est la forme universelle de cete contrée. La maison s'apelle Pratellino[2]. Le bastimant y est meprisable à le voir de louin, mais de pres il est tres-beau, mais non des plus beaus de notre France. Ils disent qu'il y a six vints chambres mublées; nous en vismes dix ou douse des plus beles. Les meubles sont jolis, mais non magnifiques.

Il y a de miraculeus, une grotte à plusieurs demures et pieces : cete partie surpasse tout ce que nous ayons jamais veu ailleurs. Elle est encroutée et formée partout de certene matiere qu'ils disent estre apportée de quelques montaignes, et l'ont cousue à tout des clous imperceptiblemant[3]. Il y a non-sulemant de la musicque et harmonie qui se faict par le mouvemant de l'eau, mais encore le mouvemant de plusieurs statues que l'eau esbranle, [et porte à divers actes,] plusieurs animaus qui s'y plongent pour boire, et choses samblables. A un sul mouvemant, toute la grotte est pleine d'eau, tous les sieges vous rejallissent l'eau aus fesses; et, fuiant de la grotte, montant contremont les eschaliers du chateau, il sort d'eus en deus degrés de cet eschalier, qui veut donner ce plesir, mille filets d'eau qui vous vont baignant jusques au haut du logis.

La beauté et richesse de ce lieu ne se peut represanter par le menu. Audessous du chasteau, il y a, entre

1. Edit. orig. : là, où...

2. La villa de Pratolino, que le grand-duc François Ier de Médicis commença de construire en 1573. Il n'en reste que le parc. Bernard Buontalenti fut l'architecte du palais.

3. Des pierres ponces.

autres choses, une allée large de cinquante pieds, et longue de cinq cens pas ou environ, qu'on a rendue quasi égale, à grande despanse; par les deus costés il y a des longs et tres beaus acoudouers de pierre de taille; de cinq ou de dix en dix pas, le long de ces acoudouers, il y a des surjons de fontenes dans la muraille, de façon que ce ne sont que pouintes de fontenes tout le long de l'allée. Au fons, il y a une belle fontene qui se verse dans un grand timbre[1] par le conduit d'une statue de marbre, qui est une fame faisant la buée. Ell'esprint[2] une nape de marbre blanc, du degout de laquelle sort cet'eau, et au dessous il y a un autre vesseau, où il samble que ce soit de l'eau qui bouille, à faire buée. Il y a aussi une table de mabre en une salle du chasteau en laquelle il y a six places, à chacune desqueles on soubleve de ce mabre un couvercle à tout un anneau, audessous duquel il y a un vesseau qui se tient à ladite table. Dans chacun desdits six vesseaus, il sourd un tret de vive fontene, pour y refreschir chacun son verre, et au milieu un grand à mettre la bouteille. Nous y vismes aussi des trous fort larges dans terre, où on conserve une grande quantité de nege toute l'année, et la couche lon sur une lettiere de herbe de genet, et puis tout cela est recouvert bien haut en forme de piramide de glu[3], come une petite grange. Il y a mille gardoirs, et se batit le corps d'un geant, qui a trois coudées de largeur à l'ouverture d'un euil; le demurant proportionné de mesmes, par où se versera une fontene en grand abondance[4]. Il y a mille gardoirs et

1. Auge, bassin.

2. Elle exprime, elle tord.

3. De *glui*, ou paille de seigle.

4. L'Apennin, colosse de Jean Bologne; il est assis et presse de la main gauche la tête d'un monstre qui crache de l'eau en abondance. A. d'Ancona.

estancs, et tout cela tiré de deus fontenes, par infinis canals de terre. Dans une tres-belle et grande voliere, nous vismes des petits oiseaus, come chardonerets, qui ont à la cuë deus longues plumes, come celles d'un grand chappon. Il y a aussi une singuliere etuve.

Nous y arrestames deus ou trois heures, et puis reprimes notre chemin et nous randimes par le haut de certenes colines à

Florence, 17 milles. Ville moindre que Ferrare en grandeur, assise dans une plene, entournée de mille montaignettes fort cultivées. La riviere d'Arne passe au travers et se trajette à tout des pons. Nous ne trouvasmes nuls fossés autour des murailles.

Il fit ce jour là deus pierres et force sable, sans en avoir eu autre resantimant que d'une legiere dolur au bas du vantre.

Le mesme jour nous y vismes l'escuirie du grand Duc, fort grande, voutée, où il n'y avoit pas beaucoup de chevaus de prix : aussi n'y estoit-il pas ce jour-là. Nous vismes là un mouton de fort etrange forme ; aussi un chameau, des lions, des ours, et un animal de la grandeur d'un fort grand matin de la forme d'un chat, tout martelé de blanc et noir, qu'ils noment un tigre[1]. Nous vismes l'Eglise St. Laurent, où pandent

1. Environ cinquante ans avant Montaigne, Epistemon, c'est-à-dire Rabelais, avait visité Florence avec plusieurs compagnons dignes de lui, mais aussi avec un moine qui ne demandait « que la retrete » comme la petite troupe de Montaigne. « Nous estions bien bonne compaignie de gens studieux, amateurs de peregrinité, et convoyteux de visiter les gens doctes, antiquitez, et singularitez d'Italie. Et lors curieusement contemplions l'assiete et beaulté de Florence, la structure du dome, la sumptuosité des temples, et palais magnificques. Et entrions en contention, qui plus aptement les extolleroit par louanges condignes : quand un moine d'Amiens, nommé Bernard lardon, comme tout fasché et monopolé nous dist. Je ne sçay que diantre vous trouvez icy tant à louer. J'ay aussi bien contemplé comme vous, et ne suys aveuigle plus que vous. Et puys? Qu'est

encore les enseignes que nous perdismes sous le Mareschal Strozzi, en la Toscane[1]. Il y a en cet' Eglise plusieurs pieces en plate peinture[2] et tres-beles statues excellentes, de l'ouvrage de Michel Ange[3]. Nous y vismes le dome, qui est une tres-grande Eglise, et clochier tout revestu de mabre blanc et noir : c'est l'une des beles choses du monde et plus sumptueuses[4].

M. de Montaigne disoit, jusques lors n'avoir jamais veu nation où il y eut si peu de beles fames que l'Italiene[5]. Les logis, il les trouvoit beaucoup moins commodes qu'en France et Allemaigne ; car les viandes n'y

---

ce? Ce sont belles maisons. C'est tout. Mais Dieu, et monsieur sainct Bernard nostre bon patron soit avecques nous, en toute ceste ville encores n'ay je veu une seulle roustisserie. et y ay curieusement reguardé et consyderé... Je ne sçay quel plaisir avez prins voyans les Lions, et Afriquanes (ainsi nommiez vous, ce me semble, ce qu'ilz appellent Tygres) pres le beffroy : pareillement voyans les Porczespicz et Austruches on palais du seigneur Philippes Strossy. Par foy, nos fieulx, j'aimeroys mieulx veoir un bon et gras oyzon en broche. Ces Porphyres, ces marbres sont beaulx. Je n'en diz poinct de mal. Mais les Darioles (pièces de four) d'Amiens sont meilleures à mon guoust. Ces statues antiques sont bien faictes, je le veulx croire. Mais par sainct Ferreol d'Abbeville, les jeunes bachelettes de nos pays sont mille foys plus advenentes. » *Le quart livre*, chap. XI.

1. Au combat de Marciano, le 12 août 1554, où Strozzi fut vaincu par le marquis de Marignan, lieutenant de l'empereur en Toscane.

2. Peinture exécutée sur une surface plate. — Montaigne veut parler des fresques, et entre autres du Martyre de saint Laurent, par Bronzino.

3. Les tombeaux de Julien et de Laurent de Médicis. Michel-Ange est le seul artiste nommé par Montaigne, avec un messer Tomaso de Sienne, architecte de fontaines. — Il faut peut-être lire : plusieurs excellentes pieces...

4. Le campanile de Giotto.

5. « Ils (les Italiens) ont plus communément des belles femmes, et moins de laydes que nous : mais des rares et excellentes beautez, j'estime que nous allons à pair. » *Essais* (1588), liv. III, chap. V.

sont ny en si grande abondance à moitié qu'en Allemaigne, ny si bien appretées. On y sert sans larder et en l'un et en l'autre lieu ; mais en Allemaigne elles sont beaucoup mieus assesonnées, et diversifiées[1] de sauces et de potages. Les logis en Italie de beaucoup pires ; nulles salles ; les fenétres grandes et toutes ouvertes, sauf un grand contrevant de bois qui vous chasse le jour, si vous en voulez chasser le soleil ou le vent : ce qu'il trouvoit bien plus insupportable et irremediable que la faute des rideaus d'Allemaigne. Ils n'y ont aussi que des petites couchetes à tout des chetifs pavillons, un, pour le plus, en chaque chambre, à tout une carriole au dessous[2] ; et qui haïroit à coucher dur, s'y trouveroit bien ampesché. Egale ou plus grande faute de linge. Les vins communéemant pires ; et à ceus qui en haïssent une douceur lache, en cete seson insupportables[3]. La cherté, à la verité, un peu moindre. On tient que Florence soit la plus chere ville d'Italie. J'avoy faict marché avant que mon maistre arrivat à l'hostelerie de l'Ange, à sept reales pour home et cheval par jour, et quatre reales pour home de pied.

Le mesme jour nous vismes un palais du Duc, où il prant plesir à besouigner lui mesmes, à contrefaire des pierres orientales et à labourer le cristal : car il est Prince souingneus un peu de l'Archemie et des ars mechaniques, et surtout grand Architecte[4].

---

1. Edit. orig. : et diversité.

2. Edit. orig. : des petites cahutes. — Au lieu de *carriole*, je lirais volontiers paillole (paillasse), ou vaïole. On appelle *vaïole*, en certains patois, la balle d'avoine, et la paillasse qui en est garnie (comparez l'italien *vaglio*, crible, van) ; mais je n'ai pu trouver ce mot dans les dictionnaires de la langue d'oc.

3. Edit. orig. : insupportable.

4. Ce palais était le casino de Saint-Marc. A. d'Ancona. — Archemie est pour arquemie, alchimie.

Landemein M. de Montaigne monta le premier au haut du dome, où il se voit une boule d'airain doré qui samble d'embas de la grandur d'une bale, et quand on y est, elle se treuve capable de quarante homes[1]. Il vit là que le mabre de quoy cete Eglise est encroutée, mesme le noir, car cet ouvrage est tout diversifié et labouré, comance deja en beaucoup de lieus à se demantir, et se font à la gelée et au soleil, qui lui fit creindre que ce mabre ne fut pas fort naturel[2]. Il y voulsit voir les maisons des Strozzes et des Gondis, où ils ont encore de leurs parans. Nous vismes aussi le palais du Duc, où Cosimo son pere a faict peindre la prinse de Siene et nostre bataille perdue[3] : si est-ce qu'en divers lieus de cete ville, et notammant audit palais aus antiennes murailles, les fleurs-de-lis tiennent le premier rang d'honur[4].

MM. d'Estissac et de Montaigne furent au disner du grand Duc : car là on l'appelle ainsi[5]. Sa fame estoit

1. Peut-être faut-il lire : de quattre homes; car cette boule n'a que 2 m. 40 de diamètre.

2. Edit. orig. : mesme le noir, comance deja en beaucoup de lieus à se demantir, et se font à la gelée et au soleil, *mesmes le noir :* car cet ouvrage est tout diversifié et labouré, *ce* qui lui fit creindre...

3. Peintures de G. Vasari dans la salle du Conseil au Palais Vieux.

4. Ces fleurs de lis rappellent que Florence s'est donnée en 1267 à Charles d'Anjou, en 1313 à Robert d'Anjou, tous deux rois de Naples. A. d'Ancona. — Commynes (liv. VII, chap. XI) rapporte que les Florentins, en 1494, lorsque Charles VIII fut entré dans leur ville, « changerent leurs armes, qui estoient la fleur de lis rouge, et en prindrent de celles que le Roy portoit ».

5. « De vray, à voir les nostres (nos rois) tous seuls à table, assiegez de tant de [parleurs et] regardans inconnuz, j'en ay eu souvent plus de pitié que d'envie. [Le Roy Alphonse disoit que les asnes estoyent en cela de meilleure condition que les Roys : leurs maistres les laissent paistre à leur aise, là où les Roys ne peuvent pas obtenir cela de leurs serviteurs.] » *Essais* (1580 et 1588), liv. I, chap. XLII. — C'est le pape Pie V qui avait donné au duc Cosme I[er] le titre de Grand-Duc et de Sérénissime.

assise au lieu d'honnur; le Duc audessous; audessous du Duc, la belle-seur de la Duchesse; audessous de cete-cy, le frere de la Duchesse, mary de cete-cy[1]. Cete Duchesse est belle à l'opinion Italienne, un visage agreable et imprieux, le corsage gros, et de tetins à leur souhait[2]. Elle lui sambla bien avoir la suffisance d'avoir angeolé ce Prince, et de le tenir à sa devotion long-tamps. Le Duc est un gros home noir, [de ma taille[3],] de gros mambres, le visage et contenance pleine de courtoisie, passant tous-jours descouvert au travers de la presse de ses jans, qui est belle. Il a le port sein, et d'un homme de quarante ans. De l'autre costé de la table étoint le Cardinal, et un autre june de dix-huict ans, les deux freres du Duc. On porte à boire à ce Duc et à sa fame dans un bassin, où il y a un verre plein de vin descouvert, et une bouteille de verre pleine d'eau; ils prennent le verre de vin et en versent dans le bassin autant qu'il leur samble, et puis le ramplissent d'eau eus-mesmes, et rasséent le verre

1. François-Marie Ier de Médicis, fils de Cosme Ier, né en 1541, régnait depuis 1574, reconnu par l'Espagne l'année suivante et par l'empereur en 1576. De sa première femme, Jeanne d'Autriche, il avait un fils, nommé Philippe, qui mourut en 1582. Devenu veuf en 1578, il avait épousé sa maîtresse, une Vénitienne, Bianca Capello, proclamée grande-duchesse en 1579. Ils moururent tous deux en 1587, après un dîner de chasse à la villa de Poggio. On accusa de les avoir empoisonnés le cardinal de Médicis (1551-1609), qui succéda à son frère sous le nom de Ferdinand Ier. — Leur autre frère était Pierre (mort en 1604), ou Jean, fils naturel de Cosme Ier, que Montaigne rencontra l'année suivante près de Sarzane. — Le frère de la grande-duchesse était Victor Capello. — Marie de Médicis, fille du grand-duc et de Jeanne d'Autriche, avait alors sept ans. Montaigne ne se doutait guère qu'il avait sous les yeux le futur beau-père d'Henri de Navarre.

2. « Les Italiens la façonnent (la beauté) grosse et massive : les Espagnols vuidée et estrillée. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XII.

3. Ces trois mots, que j'ai mis entre crochets, sont évidemment de la main de Montaigne.

dans le bassin que leur tient l'echanson. Il metoit assés d'eau ; elle quasi pouint. Le vice des Allemans de se servir de verres grans outre mesure, est icy au rebours de les avoir extraordinairemant petits[1].

Je ne scay pourquoy cete ville soit surnommée belle par priviliege ; elle l'est, mais sans aucune excellence sur Boulogne, et peu sur Ferrare, et sans compareson au dessous de Venise[2]. Il faict à la verité beau decouvrir de ce clochier, l'infinie multitude de maisons qui ramplissent les collines tout au tour à bien deus ou trois lieues à la ronde, et cete pleine où elle est assise qui samble en longur, avoir l'étandue de deus lieuës : car il samble qu'elles se touchent, tant elles sont dru semées. La ville est pavée de pieces de pierre plate sans façon et sans ordre.

L'apres disnée eus quatre Jantilshomes, et un guide, prindrent la poste pour aller voir un lieu du Duc qu'on nome Castello[3]. La maison n'a rien qui vaille ; mais il y a diverses pieces de jardinage, le tout assis sur la pante d'une coline, en maniere que les allées droites sont toutes en pante, douce toutefois et aisée ; les transverses sont droites et unies. Il s'y voit-là plusieurs bresseaux tissus et couvers fort espés, de tous abres odoriferans, come cedres, ciprés, orangiers,

---

1. « ... Les petis verres sont les miens favoris : et me plaist de les vuider, ce que d'autres evitent comme chose mal seante. Je trempe mon vin plus souvent à moitié, par fois au tiers d'eau. » *Essais* (1588), liv. III, chap. xiii.

2. Dans le *Munster* de la collection Payen, que Montaigne avait peut-être acheté en route, il y a, p. 177, le passage suivant, souligné à l'encre : « Les epithetes des villes d'Italie : Venise a este appellée la riche par singularite, Milan la populeuse ou la grande, Gennes la superbe, Florence la belle, Bolongne la grasse, Ravenne l'anciene, Naples la gentile, et Rome la saincte. » — Au mois de juin, il con fessera que c'est avec raison que Florence se dit *la bella*.

3. Villa à une bonne lieue au N.-O. de Florence.

citronniers, et d'oliviers, les branches si jouintes et entrelassées, qu'il est aisé à voir que le soleil n'y sauroit trouver antrée en sa plus grande force, et des allées[1] de cyprés, et de ces autres abres disposés en ordre si voisins l'un de l'autre, qu'il n'y a place à y passer que pour trois ou quatre. Il y a un grand gardoir, entre les autres, au milieu duquel on voit un rochier contrefaict au naturel, et samble qu'il soit tout glacé audessus, par le moïen de cete matiere de quoi le Duc a couvert ses grottes à Pratellino, et audessus du roc une grande medalle de cuivre, represantant un home fort vieil, chenu, assis sur son cul, ses bras croisés, de la barbe, du front, et poil duquel coule sans cesse de l'eau goutte à goutte de toutes pars, representant la sueur et les larmes, et n'a la fontene autre conduit que celui là[2]. Ailleurs ils virent, par tres-plesante experience, ce que j'ai remerqué cy dessus[3] : car se promenant par le jardin, et en regardant les singularités, le jardinier les aïant pour cet effect laissé de compaignie, come ils furent en certin endroit à contempler certenes figures de mabre, il sourdit sous leurs pieds et entre leurs jambes, par infinis petits trous, des trets d'eau si menus qu'ils étoint quasi invisibles, et representans souverenemant bien le dégout d'une petite pluïe, de quoy ils furent tout arrosés, par le moïen de quelque ressort souterrin que le jardinier remuoit à plus de deux çans pas de là, avec tel art que de là en hors, il faisoit hausser et baisser ces élancemans d'eau, come il lui pleisoit, les courbant et mouvant à la mesure qu'il vouloit : ce mesme jeu est là en

---

1. Edit. orig. : force. et des tailles... — Var. : force. Les tailles...

2. Le mot *médaille*, qui signifiait un bas-relief de forme ronde. était employé quelquefois au lieu de *statue;* ainsi par Brantôme, t. IX, p. 31.

3. A Augsbourg.

plusieurs lieux. Ils virent aussi la maistresse fontene qui sort par le canal de deus fort grandes effigies de bronse, dont la plus basse prant l'autre entre les bras, et l'étrint de toute sa force; l'autre demy pasmé, la teste ranversée, samble randre par force par la bouche cet'eau, et l'élance de tele roideur, que outre la hauteur de ces figures, qui est pour le moins de vint pieds, le tret de l'eau monte à trante-sept brasses au delà[1]. Il y a aussi un cabinet entre les branches d'un abre tous-jours vert, mais bien plus riche que nul autre qu'ils eussent veu : car il est tout etoffé des branches vifves et vertes de l'abre, et tout partout ce cabinet si fermé[2] de cete verdure qu'il n'y a nulle veuë qu'au travers de quelques ouvertures qu'il faut praticquer, faisant escarter les branches çà et là; et au milieu, par un cours qu'on ne peut deviner, monte un surjon d'eau jusques dans ce cabinet au travers et milieu d'une petite table de mabre[3]. Là se faict aussi la musicque d'eau, mais ils ne la peurent ouïr; car il étoit tard à jans qui avoint à revenir en la ville. Ils y virent aussi le timbre des armes du Duc tout au haut d'un portal, tres-bien formées de quelques branches d'abres nourris et entretenus en leur force naturelle par des fibres qu'on ne peut guiere bien choisir[4]. Ils y furent en la seison la plus ennemie des jardins, qui les randit encore plus emerveillés. Il y a aussi là une belle grotte, où il se voit toute sorte d'animaus represantés au naturel, randant qui par bec, qui par l'aisle, qui par l'ongle ou l'oreille ou le naseau, l'eau de ces fontenes.

1. Fontaine à huit faces, œuvre du Tribolo. Le groupe d'Hercule étouffant Antée est de Bartolommeo Ammannati. A. d'Ancona.

2. Edit. orig. : ce cabinet *est* si fermé...

3. Cette yeuse existait encore récemment à la villa della Petraia

4. Apercevoir, découvrir.

J'obliois qu'au palais de ce prince en l'une des sales il se voit la figure d'un animal à quatre pieds, relevé en bronse sur un pilier, representanté au naturel, d'une forme étrange, le devant tout écaillé, et sur l'eschine je ne sçay quelle forme de mambre, come des cornes. Ils disent qu'il fut trouvé dans une caverne de montaigne de ce païs, et mené vif il y a quelques années[1]. Nous vimes aussi le palais où est née la Reine mere[2].

Il vousit, pour essayer toutes les commodités de cete ville, come il faisoit des autres, voir des chambres à louër, et condition[3] des pansions; il n'y trouva rien qui vaille. On n'y trouve à louer des chambres qu'aus hosteleries à ce qu'on lui dit, et celes qu'il vit, mal-propres[4] et plus cheres qu'à Paris beaucoup, et qu'à Venise mesme; et la pansion chetifve, à plus de douze escus par mois pour maistre. Il n'y a aussi nul exercice qui vaille ny d'armes ny de chevaus ou de lettres. L'estein est rare en toute cete contrée, et n'y sert-on qu'en vesselle de cete terre-peinte, assés mal propre.

Judy au matin, 24e de Novembre, nous en par-

1. La *Chimère* de bronze antique fut déterrée en 1558 sous les murs d'Arezzo. Ce que Montaigne prend pour des écailles est une crinière de lion. Il répète ici un peu trop naivement ce qu'il a entendu ou cru entendre : que ce monstre fut amené vif; de même qu'il dira ailleurs : « Il y a des contrées où les hommes naissent sans teste, portant les yeux et la bouche en la poitrine, etc. » *Essais* (1588), liv. II, chap. XII. Mais dans son livre *De la génération de l'homme, des monstres* (1573), Ambroise Paré décrit des monstres encore plus invraisemblables, et de belles gravures accompagnent son texte.

2. Catherine de Médicis, née le 13 avril 1519 au palais Médicis (Riccardi), de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de La Tour d'Auvergne.

3. Edit. orig. : et *la* condition.

4. Edit. orig. : vit *étoient* mal-propres.

tismes, et trouvames un païs mediocremant fertile, fort peuplé d'habitations, et cultivé partout, le chemin bossu et pierreus, et nous randimes fort tard, d'une trete qui est fort longue, à

SIENE. trante deus milles, quatre postes ; ils les font de huict milles, plus longues qu'ordinairemant les nostres[1].

Le Vandredy il la reconnut curieusemant, notamant pour le respect de nos guerres[2]. C'est une ville inegale, plantée sur un dos de colline où est assise la meillure part des rues ; ses deus pantes sont par degrés ramplies de diverses rues, et aucunes vont encore se relevant contre-mont, en autres haussures. Elle est du nombre des belles d'Italie, mais non du premier ordre, de la grandur de Florance[3] : son visage la tesmoigne fort antienne. Elle a grand foison de fontenes, desqueles la pluspart des privés desrobent des veines, pour leur service particulier. Ils y ont des bones caves et fresches. Le dome, qui ne cede guiere à celui de Florance, est revetu dedans et dehors quasi partout, de ce mabre ci : ce sont des pieces carrées de mabre, les unes espesses d'un pied, autres moins, de quoi ils encroutent, come d'un lambris, ces batimans faicts de bricques, qui est l'ordinere matiere de cette nation. La plus bele piece de la ville, c'est la place-ronde, d'une tres-bele grandur, et alant de toutes parts se courbant

---

1. Les édit. orig. n'ont pas de virgule après *milles*.

2. Les Siennois, se révoltant contre l'empereur, chassèrent la garnison espagnole (5 août 1552), et Lansac prit possession de leur ville au nom du roi de France. Assiégés par le marquis de Marignan, qui venait de battre le maréchal Strozzi à Marciano (2 août 1554), la famine les força à capituler. Monluc, l'âme de la défense, sortit, le 21 avril 1555, avec armes et bagages ; et 677 Siennois, tant nobles que gens du peuple, suivirent sa petite troupe, emmenant leurs femmes et leurs enfants, pour fonder la *République siennoise retirée à Montalcino. Commentaires* de Monluc, t. II.

3. Var. : *ni* de la grandeur de Florance.

vers le palais qui faict l'un des visages de cete rondur, et moins courbe que le demurant[1]. Vis-à-vis du palais, au plus haut de la place, il y a une tres-belle fontene, qui par plusieurs canals, ramplit un grand vesseau où chacun puise d'une tres-belle eau[2]. Plusieurs rues viennent fondre en cete place par des pavés tissus en degrés. Il y a tout plein de rues, et demures tres antiennes : de Ciaia, de Tolomei, Colombini, et encore de Cerretani; [la principale est cele de Piccolomini][3]. Nous vismes des tesmoingnages de trois ou quatre çans ans. Les armes de la ville qui se voient sur plusieurs piliers, c'est la Louve qui a pandus à ses tetins Romulus et Remus.

Le Duc de Florance trete courtoisement les grans qui nous favorisarent, et a[4] pres de sa personne, Silvio Piccolomini, le plus suffisant jantilhome de notre tamps à toute sorte de science, et d'exercice d'armes[5]. Come celui qui a principalemant à se garder de ses propres sujects, il abandonne[6] à ses villes le souin de les fortifier, et s'atache à des citadelles qui sont munitionnées et guardées avec toute despance et diligeance, et avec tel supçon qu'on ne permet qu'à fort peu de jans d'en aprocher.

---

1. La place del Campo, et le Palais Public.

2. La fontaine Gaia, ornée de bas-reliefs de Jacopo della Quercia.

3. Edit. orig. : rues, et nombres très antiennes : la principale est cele de Piccolomini, de celle-là...

4. Edit. orig. : et *il* a.

5. Silvio Piccolomini, fils d'Enea qui avait pris une grande part à la révolte de Sienne, fut en grande faveur à la cour des grands-ducs, et fit la guerre en Flandre, en Transylvanie et aux pays barbaresques. Il mourut en 1614. C'est le père du fameux général Ottavio Piccolomini. A. d'Ancona. — Montaigne dîna chez lui à Florence au mois de juin suivant.

6. Edit. orig. : d'armes, come... sujects. Il abandonne... — Correction faite par A. d'Ancona.

Les fames portent des chapeaus en leurs testes, la pluspart. Nous en vismes qui les ostoint par honeur, come les homes, à l'endret de l'élevation de la Messe. Nous etions logés à la Couronne, assés bien, mais tousjours sans vitres et sans chassis.

M. de Montaigne étant enquis du concierge de Pratellino, come il étoit étonné de la beauté de ce lieu, apres les louanges, accusa[1] fort la ledur des portes et fenestres : de grandes tables de sapin, sans forme et ouvrage, et des serrures grossieres et ineptes[2] come celes de nos villages; et puis la couverture de tuiles creus ; et disoit, s'il n'y avoit moyen ny d'ardoise, ny de plomb ou airin, qu'on devoit au moins avoir caché ces tuiles par la forme du batimant : ce que le concierge dit qu'il le rediroit à son maistre.

Le Duc laisse encore en estre les antiennes marques et divises de cete ville, qui sonent partout LIBERTÉ ; si est-ce que les tumbes et epitaphes des Francés qui sont morts, ils les ont emportées de lurs places et cachées en certein lieu de la ville, sous coleur de quelque reformation du batimant et forme de leur eglise.

Le Samedy 26 apres disner nous suivismes un pareil visage de païs, et vinsmes souper à

BUONCOUVENT[3], douze milles, *Castello* de la Toscane : ils appellent einsin des villages fermés qui pour leur petitesse ne meritent pouint le nom de ville.

Dimenche bien matin nous en partismes, et parce que M. de Montaigne desira de voir Montalcin pour l'accouintance que les François y ont eu[4], il se des-

1. Edit. orig. : *(il)* accusa...

2. Edit. orig. : et nieptes...

3. Buonconvento.

4. La petite république de Montalcino se défendit quatre ans, mais, abandonnée par Henri II au traité de Cateau-Cambrésis

tourna de son chemin à mein droite, et avec MM. d'Estissac, de Mattecoulon, et du Hautoi, ala audict Montalcin, qu'ils disent estre une ville mal-bastie de la grandur de Saint-Emilion[1], assise sur une montaigne des plus hautes de toute la contrée, toutefois accessible. Ils rancontrarent que la grand'messe se disoit, qu'ils ouïrent. Il y a, à un bout, un chateau où le Duc tient ses garnisons; mais à son avis tout cela n'est guiere fort, etant ledict lieu commandé d'une part par une autre montaigne voisine de çant pas. Aus terres de ce Duc, on meintient la memoire des François en si grande affection, qu'on ne leur en faict guiere souvenir que les larmes ne leur en viennent aus yeux. La guierre mesmes leur samblant plus douce, avec quelque forme de liberté, que la paix qu'ils jouissent sous la tyrannie. Là, M. de Montaigne s'informant s'il n'y avoit point quelques sepulchres des François. on lui respondit qu'il y en avoit plusieurs en l'Eglise S. Augustin, mais que par le commandemant du Duc on les avoit ensevelis.

Le chemin de cete journée fut montueus et pierreus, et nous randit au soir à

La Paille[2], vint trois milles. Petit village de cinq ou six maisons au pied de plusieurs montaignes steriles, et mal plaisantes.

Nous reprimes notre chemin lendemein bon matin le long d'une fondriere fort pierreuse, où nous passames et repassames çant fois un torrant qui coule

---

(3 avril 1559). elle dut se rendre au grand-duc Cosme de Médicis.

> Le Roy (disent icy ces baniz de Florence)
> Du sceptre d'Italie est frustré désormais...
> Et l'exemple Sienois rendra par ceste paix
> Suspecte aux estrangers la Françoise alliance.
>
> *Les Regrets* de J. du Bellay, CXXIV.

1. Saint-Emilion, petite ville près de Libourne (Gironde).

2. Hameau sur la Paglia, affluent de droite du Tibre.

tout le long. Nous rancontrames un grand pont basti par ce Pape Gregoire[1], où finissent les terres du Duc de Florance, et entrames en celes de l'Eglise[2]. Nous rancontrames Acquapendente, qui est une petite ville, et se nome je crois einsin à cause d'un torrant, qui tout jouignant de là, se precipite par des rochiers en la pleine. Delà nous passames S. Laurenzo qui est un Castello, et par Bolsena[3] qui l'est aussi, tournoïant autour du lac qui se nome Bolsena, long de trante milles et large de dix milles, au milieu duquel se voit deus rochiers come des isles, dans lesquels on dict estre des monasteres. Nous nous randismes d'une trete par ce chemin montueus et sterile à

Montefiascon, vint six milles. Villette assise à la teste de l'une des plus hautes montaignes de toute la contrée. Elle est petite, et monstre avoir beaucoup d'antienneté.

Nous en partimes matin, et vinmes à traverser une bele pleine et fertile, où nous trouvames Viterbo, qui avoit une partie de son assiette couchée sur une croupe de montaigne. C'est une belle ville, de la grandur de Sanlis. Nous y remercames beaucoup de belles maisons, grande foison d'ouvriers, belles rues et plesantes; en trois endroits d'icelle, trois tres-beles fontenes. Il s'y fut arresté pour la beauté du lieu, mais son mulet qui aloit devant, etoit desja passé outre. Nous commenceames là à monter une haute cote de montaigne, au pied de laquelle au deça, est un petit lac qu'ils noment de Vico. Là, par un bien plesant

---

1. Grégoire XIII.

2. Le pont Centino. « Le pape a fait encore un pont sur la rivière Paglia sur le chemin de la Toscane, pour le bien des voyageurs, car chaque année auparavant il s'y en noyait beaucoup. » *Relation* de l'ambassadeur vénitien Jean Corraro. A. d'Ancona.

3. Edit. orig. : Bolseno.

vallon, entourné de petites collines, où il y a force bois (commodité un peu rare en ces contrées-là), et de ce lac, nous nous vinmes randre de bonne heure à

Rossiglione[1], dix-neuf milles. Petite ville et chateau au Duc de Parme[2], comme aussi il se treuve sur ces routes plusieurs maisons et terres appartenans à la case Farnese.

Les logis de ce chemin sont des meilleurs, d'autant que c'est le grand chemin ordinere de la Poste. Ils prennent cinq juilles[3] pour cheval à journée et à louer deux juilles pour poste[4]; et à cete mesme reison, si vous les voulés pour deus ou trois postes ou plusieurs journées, sans que vous vous mettés en nul souin du cheval : car de lieu en lieu les hostes prenent charge des chevaus de leurs compaignons; voire, si le vostre vous faut, ils font marché que vous en puissiés reprandre un autre ailleurs sur vostre chemin. Nous vismes par experience qu'à Siene, à un Flamant qui estoit en nostre compaignie, inconnu, estrangier, tout sul, on fia un cheval de louage pour le mener à Rome, sauf qu'avant partir, on païe le louage; mais au demeurant le cheval est à vostre mercy, et sous vostre foy que vous le metrés où vous prometés.

M. de Montaigne se louoit de leur coustume de disner et de souper tard, selon son humeur : car on n'y disne, aus bonnes maisons, qu'à deus heures apres midy, et soupe à neuf heures; de façon que, où nous trouvames des comedians, ils ne comançent à jouer

---

1. Ronciglione.

2. Octave Farnèse (1520-1586).

3. *Giuli*, monnaie frappée par Jules III, valant 13 sous 4 deniers. A. d'Ancona.

4. Edit. orig. : pour cheval à courre, et à louer deux juilles pour poste; — Var. : pour cheval à course et à louer, deus milles pour poste; et...

qu'à six heures aus torches, et y sont deus ou trois heures, et apres on va souper. Il disoit que c'estoit un bon païs pour les paresseux, car on s'y leve fort tard[1].

Nous en partimes lendemein trois heures avant le jour, tant il avoit envie de voir le pavé de Rome. Il trouva que le serein donnoit autant de peine à son estomac le matin que le soir, ou bien peu moins, et s'en trouva mal jusqu'au jour, quoyque la nuit fut sereine[2]. A quinse milles nous découvrimes la ville de Rome, et puis la reperdismes pour longtems. Il y a quelques villages en chemin et hostelleries. Nous rancontrames aucunes contrées de chemins relevés et pavés d'un fort grand pavé, qui sambloit à voir quelque chose d'antien, et plus pres de la Ville, quelques masures evidemmant tres antiques, et quelques pierres que les Papes y ont faict relever pour l'honneur de l'antiquité. La plus part des ruines sont de briques, tesmoings les Termes de Diocletian, et d'une brique petite et simple, come la nostre, non de cete grandur et espessur qui se voit aus antiquités et ruines antienes en France et ailleurs. Rome ne nous faisoit pas grand' monstre à la reconnoistre de ce chemin. Nous avions

---

1. « La paresse à me lever, donne loisir à ceux qui me suyvent, de disner à leur aise, avant partir. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX. « Je m'esbransle difficilement, et suis tardif par tout : à me lever, à me coucher, et à mes repas. C'est matin pour moy que sept heures... » *Essais* (1588) liv. III, chap. XIII.

2. « Combien de nations, et à trois pas de nous, estiment ridicule la craincte du serein, qui nous blesse si apparemment : et nos bateliers et nos paysans s'en moquent... Nature m'a aussi d'autre part apporté les siennes (ses mollesses)... De m'offenser d'un long serein. Car depuis quelques années, aux courvées de la guerre, quand toute la nuict y court, comme il advient communément, apres cinq ou six heures, l'estomach me commence à troubler, avec vehemente douleur de teste : et n'arrive point au jour, sans vomir. Comme les autres s'en vont desjeuner, je m'en vay dormir : et au partir de là, aussi gay qu'au paravant. » *Essais* (1588). liv. III, chap. XIII.

louing sur nostre main gauche, l'Apennin, le prospect du païs mal plaisant, bossé, plein de profondes fandasses, incapable d'y recevoir nulle conduite de gens de guerre en ordonnance[1] : le terroir nud sans abres, une bonne partie sterile, le païs fort ouvert tout autour, et plus de dix milles à la ronde, et quasi tout de cete sorte, fort peu peuplé de maisons. Par là nous arrivames sur les vint heures, le dernier jour de Novembre, feste de Saint André, à la porte del Popolo, à

Rome, trante milles. On nous y fit des difficultés, come ailleurs, pour la peste de Gennes[2].

Nous vinmes loger à l'Ours, où nous arrestames encore lendemein; et le deuxieme jour de decembre primes des chambres de louage chés un Espaignol, vis-à-vis de Sancta Lucia della Tinta[3]. Nous y estions bien accommodés de trois belles chambres, salle, garde manger, escuirie, cuisine, à vint escus par mois : sur quoi l'hoste fournit de cuisinier et de feu à la cuisine. Les logis y sont communéemant meublés un peu mieus qu'à Paris, d'autant qu'ils ont grand foison de cuir doré, de quoi les logis qui sont de quelque pris, sont tapissés. Nous en pusmes avoir un à mesme pris que du nostre, au Vase d'or, assés pres de là, mublé de drap d'or et de soie, come celui des rois; mais outre ce que les chambres y estoint sujettes, M. de Montaigne estima que cete magnificence estoit nonsulemant inutile, mais encore penible pour la conservation de ces meubles, chaque lict estant du pris de

---

1. En ordre de bataille.

2. La peste de Gènes commença en 1579 et fit 28000 victimes. A. d'Ancona.

3. Dans la rue Monte-Brianzo, à quelques pas du Tibre, en amont du Pont Saint-Ange. M. d'Ancona suppose que c'est au numéro 25 de cette rue.

quatre ou cinq çans escus[1]. Au nostre, nous avions faict marché d'estre servis de linge, à peu pres come en France; de quoi, selon la coustume du païs, ils sont un peu plus espargnens[2].

M. de Montaigne se faschoit d'y trouver si grand nombre de François, qu'il ne trouvoit en la rue quasi personne qui ne le saluoit en sa langue[3]. Il trouva nouveau le visage d'une si grande court et si pressée de prelats et gens d'eglise, et lui sambla plus puplée d'homes riches, et coches, et chevaus de beaucoup, que nulle autre qu'il eut jamais veue. Il disoit que la forme des rues en plusieurs choses, et notammant pour la multitude des homes, lui represantoit plus Paris que nulle autre où il eut jamais esté.

La Ville est, d'à-cette-heure, toute plantée le long de la riviere du Tibre deça et dela. Le quartier montueus, qui estoit le siege de la vieille ville, et où il faisoit tous les jours mille proumenades et visites, est seisi[4] de quelques eglises et aucunes maisons rares et jardins des Cardinaus. Il jugeoit par bien claires apparences, que la forme de ces montaignes et des pantes, estoit du tout changée[5] de l'antienne, par la hauteur

---

1. « En cette commodité de logis que je cherche, je n'y mesle pas la pompe et l'amplitude : je la hay plustost : mais certaine proprieté simple, qui se rencontre plus souvent aux lieux où il y a moins d'art, et que Nature honore de quelque grace toute sienne, *Non ampliter sed munditer convivium.* » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

2. Edit. orig. : espargneus.

3. « On dict bien vray, qu'un honneste homme, c'est un homme meslé. Au rebours (de noz jeunes courtisans), je peregrine tressaoul de nos façons : non pour chercher des Gascons en Sicile, j'en ay assez laissé au logis : je cherche des Grecs plustost, et des Persans : j'accointe ceux-là, je les considere : c'est là où je me preste, et où je m'employe. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

4. Occupé. — Edit. orig. : scisi.

5. Edit. orig. : changé.

des ruines, et tenoit pour certin qu'en plusieurs endroits nous marchions sur le feste des maisons toutes antieres. Il est aisé à juger, par l'arc de Severe, que nous somes à plus de deus picques au dessus de l'antien planchier; et de vrai, quasi partout, on marche sur la teste des vieus murs que la pluye et les coches decouvrent.

Il combattoit ceus qui lui comparoint la liberté de Rome à celle de Venise, principalement par ces argumens : que les maisons mesmes y estoint si peu sures, que ceus qui y apportoint des moïens un peu largemant, estoint ordineremant conseillés de donner leur bourse en garde aus Banquiers de la Ville, pour ne trouver leur coffre crocheté, ce qui estoit avenu à plusieurs : *Item*, que l'aller de nuit n'estoit guiere bien assuré : *Item*, que ce premier mois, de decembre, le general des Cordeliers fut demis soudenemant de sa charge et enfermé, pour en son sermon, où estoit le Pape et les Cardinaus, avoir accusé l'oisiveté et pompes des Prelats de l'Eglise, sans en particulariser autre chose, et se servir sulemant, avec quelque aspreté de voix, des lieus communs et vulgaires sur ce propos : *Item*, que ses coffres avoint esté visités à l'entrée de la ville pour la doane, et fouillés jusques aus plus petites pieces de ses hardes, là où en la pluspart des autres villes d'Italie, ces officiers se contentoint qu'on [les] leur eut simplemant presanté : Qu'outre cela, on lui avoit pris tous les livres qu'on y avoit trouvé pour les visiter, à quoy il y avoit tant de longur, qu'un home qui auroit autre chose à faire les pouvoit bien tenir pour perdus[1]; joing que les regles y estoint si extraordineres que les heures de Nostre-Dame, parce

1. Parmi ses livres se trouvait un exemplaire des *Essais*, qui ne lui fut rendu que le 20 mars, avec censure, après un examen qui dura trois mois et vingt jours.

qu'elles estoint de Paris, non de Rome, leurs estoint suspectes, et les livres d'aucuns docteurs d'Allemaigne contre les Heretiques, parce qu'en les combatans ils faisoint mantion de leurs erreurs. A ce propos il louoit fort sa fortune, de quoy n'estant aucunemant adverty que cela luy deut arriver, et estant passé au travers de l'Allemaigne, veu sa curieusité, il ne s'y trouva nul livre defandu. Toutefois aucuns Seigneurs de là luy disoint, quand il s'en fut trouvé, qu'il en fut esté quitte pour la perte des livres.

Douze ou quinze jours apres nostre arrivée, il se trouva mal; et pour une inusitée défluxion de ses reins qui le menassoit de quelque ulcere, il se depucela, par l'ordonnance d'un medecin françois du Cardinal Rambouillet[1], aydé de la dexterité de son Appoticaire, à prendre un jour de la casse à gros morceaus, au bout d'un cousteau trampé premieremant un peu dans l'eau, qu'il avala fort ayséemant, et en fit deus ou trois selles. Landemein il print de la terebentine de Venise, qui vient, disent-ils, des montaignes de Tirol, deus gros morceaus enveloppés dans un'oblie, sur un culier d'argent, arrosé d'une ou deus goutes de certin sirop de bon goust; il n'en sentit autre effaict que l'odur de l'urine à la violette de mars. Apres cela, il print à trois fois, mais non tout de suite, certene sorte de breuvage qui avoit justemant le goust et couleur de l'amandé : aussi lui disoit son medecin, que ce n'estoit autre chose; toutefois il panse qu'il y avoit des quatre semances froides[2]. Il n'y avoit rien en cete

1. Charles d'Angennes, ambassadeur de France, puis cardinal (1570), mort en 1587, gouverneur de Corneto.

2. Amandé, boisson faite de lait et d'amandes broyées. Les quatre semences froides majeures étaient le concombre, le melon, la citrouille et la courge; les mineures, la laitue, l'endive, la chicorée et le pourpier.

derniere prise de malaysé et extraordinere, que l'heure du matin : tout cela, trois heures avant le repas. Il ne santit non plus à quoi lui servit cet almandé; car la mesme disposition lui dura encor apres; et eut depuis une forte colicque, le vint et troisieme [decembre]; de quoi il se mit au lict environ midy, et y fut jusques au soir qu'il randit force sable, et apres une grosse pierre, dure, longue et unie, qui arresta cinq ou six heures au passage de la verge. Tout ce temps, depuis ses beings, il avoit un grand benefice de ventre, par le moyen duquel il pansoit estre defandu de plusieurs pires accidans. Il déroboit lors plusieurs repas, tantost à disner, tantost à souper.

Le jour du Noel, nous fumes ouir la messe du pape à S. Pierre, où il eut place commode pour voir toutes les cerimonies à son ayse[1]. Il y a plusieurs formes particulieres : l'evangile et l'espitre s'y disent premieremant en latin et secondemant en grec, comme il se faict encore le jour de Pasques et le jour de S. Pierre. Le pape donna à communier à plusieurs autres; et officioint avec lui à ce service les cardinaus Farnese,

1. Ugo Buoncompagno, né à Bologne en 1502, fut élu pape en 1572 et prit le nom de Grégoire XIII; il mourut en 1585. Il réforma le calendrier, et ordonna que le lendemain du 4 octobre 1582 s'appellerait 15 octobre : en France le lundi 20 décembre succéda au dimanche 9. « ... L'eclipsement nouveau des dix jours du Pape, m'ont prins si bas, que je ne m'en puis bonnement accoustrer. Je suis des années, ausquelles nous comtions autrement. Un si ancien et long usage, me vendique et rappelle à soy. Je suis contraint d'estre un peu heretique par là. Incapable de nouvelleté, mesme corrective. » *Essais* (1595), liv. III, chap. x. « On dit, que ce reglement se pouvoit conduire d'un façon moins incommode : soustraiant à l'exemple d'Auguste, pour quelques années, le jour du bissexte : qui ainsi comme ainsin, est un jour d'empeschement et de trouble : jusques à ce qu'on fust arrivé à satisfaire exactement ce debte. » *Essais* (1588), liv. III, chap. xi.

Medicis[1], Caraffa[2] et Gonzaga. Il y a un certin instrumant à boire le calisse, pour prouvoir la surté du poison[3]. Il lui sambla nouveau, et en cete messe et autres, que le pape et cardinaus et autres prelats y sont assis, et, quasi tout le long de la messe, couverts, devisans, et parlans ensamble. Ces ceremonies samblent estre plus magnifiques que devotieuses.

Au demourant il lui sambloit qu'il n'y avoit nulle particularité en la beauté des fames, digne de cete préexcellance que la reputation donne à cete ville sur toutes les autres du monde; et au demurant que, come à Paris, la beauté plus singuliere se trouvoit entre les meins de celles qui la mettent en vante.

Le 29 de decembre M. d'Abein, qui estoit lors Ambassadur, jantil home studieus et fort amy de longue mein de M. de Montaigne, fut d'advis qu'il baisat les pieds au pape[4]. M. d'Estissac et lui se mirent

1. Ferdinand de Médicis, que Montaigne venait de voir au dîner du grand-duc son frère à Florence, devint grand-duc en 1587 et dépouilla la pourpre en 1588 pour épouser Christine de Lorraine.

2. C'était un cousin de ce cardinal Caraffa, dégradé et étranglé sous le pape Pie IV, dont Montaigne entretint un jour complaisamment le maître d'hôtel. « Il m'a fait un discours de cette science de gueule, avec une gravité et contenance magistrale, comme s'il m'eust parlé de quelque grand poinct de théologie. » *Essais* (1580), liv. I, chap. LI.

3. La *fistola* (ou chalumeau) formée de trois petits tuyaux d'or.

4. Louis Chasteigner, seigneur d'Abain et de la Roche-Posay, né le 15 février 1535 au château de la Roche-Posay sur l'Indre, apprit les sciences et les langues sous Joseph Scaliger, fut ambassadeur à Rome de 1575 à 1581, plus tard gouverneur de la haute et basse Marche, et mourut à Moulins le 29 septembre 1595. Il avait signalé son courage dans un grand nombre de combats, depuis celui de Saint-Denis jusqu'à celui de Fontaine-Française. (Moreri.) C'était un « savant ambassadeur ami de Scaliger, qui correspondait avec Vettori (philologue de Florence) et prenait à Rome des leçons de Muret. » (P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, cité par A. d'Ancona.) Ronsard composa les épitaphes de deux de ses

dans le coche dudict Ambassadur. Quand il fut en son audiense, il les fit appeller par le camerier du pape. Ils trouvarent le pape, et avecque lui l'ambassadur tout sul, qui est la façon ; il a pres de lui une clochette qu'il sonne, quand il veut que quelcun viengne[1] à lui. L'ambassadur assis à sa mein gauche descouvert; car le pape ne tire jamais le bonnet à qui que ce soit, ny nul ambassadur n'est pres de lui la teste couverte. M. d'Estissac entra le premier, et apres lui M. de Montaigne, et puis M. de Mattecoulon, et M. du-Hautoi. Apres un pas ou deus dans la chambre, au couin de laquelle ledict pape est assis, ceus qui antrent, qui qu'ils soyent, mettent un genouil à terre, et atendent que le Pape leur donne la benediction, ce qu'il faict; apres cela ils se relevent et s'acheminent jusques environ la mi-chambre. Il est vray que la pluspart ne vont pas à luy de droit fil, tranchant le travers de la chambre, eins gauchissant un peu le long du mur, pour donner, apres le tour, tout droit à lui. Etant à ce mi chemin, ils se remettent encor un coup sur un genouil, et reçoivent la seconde benediction. Cela faict, ils vont vers luy jusques à un tapis velu, estandu à ses pieds, sept ou huict pieds plus avant. Au bord de ce tapis ils se mettent à deus genous. Là l'Ambassadur qui les presantoit se mit sur un genouil à terre, et retroussa la robe du pape sur son pied droit, où il y a une pantouffle rouge, à tout une croix blanche audessus. Ceus qui sont à genous se tirent[2] en cete assiete jusques à son pied, et se panchent à terre, pour le baiser. M. de Montaigne disoit, qu'il avoit haussé

---

frères, Roch et Antoine. Montaigne nous apprend, à la date du 6 mars, que Louis d'Abain partait de Rome. Son successeur, Paul de Foix, ne reçut sa nomination que le 11 mai.

1. Edit. orig. : veingne.

2. Edit. orig. : se tienent.

un peu le bout de son pied. Ils se firent place l'un à l'autre, pour baiser, se tirant à quartier, tousjours en ce pouint. L'Ambassadur, cela faict, recouvrit le pied du Pape, et se relevant sur son siege, luy dict ce qu'il luy sambla pour la recomandation de M. d'Estissac et de M. de Montaigne. Le Pape, d'un visage courtois, admonesta M. d'Estissac à l'estude et à la vertu, et M. de Montaigne de continuer à la devotion qu'il avoit tousjours porté à l'eglise[1] et service du Roi treschrestien, et qu'il les serviroit volantiers où il pourroit : ce sont services de frases Italiennes. Eus, ne lui dirent mot; eins aiant là reçeu une autre benediction, avant se relever, qui est signe du congé, reprindrent le mesme chemin. Cela se faict selon l'opinion d'un chacun : toutefois le plus commun est de se sier[2] en arriere à reculons, ou au moins de se retirer de costé, de maniere qu'on reguarde tous-jours le Pape au visage. Au mi-chemin, come en allant, ils se remirent sur un genou, et eurent un'autre benediction, et à la porte encore sur un genou, la derniere benediction.

Le langage du Pape est Italien, santant son ramage Boulognois, qui est le pire idiome d'Italie; et puis de sa nature il a la parole mal aysée[3]. Au demourant, c'est un tres beau vieillard, d'une moyenne taille et droite, le visage plein de majesté, une longue barbe blanche, eagé lors de plus de quatre-vins ans[4], le plus

1. L'ambassadeur n'avait pas manqué de dire au pape que Montaigne avait traduit en français « La Theologie naturelle de Raymond Sebon Docteur excellent entre les modernes, en laquelle par l'ordre de nature, est demonstrée la verité de la Foy chrestienne et catholique. » Cette traduction, qui avait paru en 1569, allait être réimprimée en 1581.

2. Se mouvoir, du latin *ciere*.

3. Paul de Foix dit que le pape a naturellement « une certaine difficulté d'haleine, et la voix casse ». *Lettre* du 4 sept. 1581.

4. Ou plutôt âgé d'un peu moins de 79 ans.

sein pour cet eage, et vigoureus qu'il est possible de desirer, sans goute, sans colicque, sans mal d'estomach, et sans aucune subjection : d'une nature douce, peu se passionant des affaires du monde, grand batissur, et en cela il lairra à Rome et ailleurs un singulier honneur à sa memoire [1]; grand aumosnier, je dis hors de toute mesure. Entre autres tesmoingnages de cela, [il n'est nulle fille à marier à laquelle il n'eide pour la loger, si elle est de bas-lieu, et conte l'on en cela sa liberalité pour arjant contant. Outre cela,] [2] il a basti des collieges pour les Grecs, pour les Anglois, Escossois, François, pour les Allemands, et pour les Polacs, qu'il a dotés de plus de dix mille escus chacun de rante à perpetuité; outre la despanse infinie des bastimans. Il l'a faict pour appeller à l'eglise les enfans de ces nations-là corrumpues de mauvaises opinions contre l'eglise; et là les enfans sont logés, nourris, habillés, instruicts, et accommodés de toutes choses, sans qu'il y aille un quatrin du leur, à quoy que ce soit. Les charges publiques penibles, il les rejette volantiers sur les espaules d'autrui, fuïant à se donner peine. Il prete tant d'audiences qu'on veut. Ses responses sont courtes et resolues, et perd-on temps de lui combattre sa response par nouveaus argumans. En ce qu'il juge juste, il se croit; et pour son fils mesme, qu'il eime furieusemant, il ne s'es-

---

1. « L'emploitte (des richesses) me sembleroit bien plus royale, comme plus utile, juste et durable, en ports, en havres, fortifications et murs : en bastiments somptueux, en eglises, hospitaux, colleges, reformation de ruës et chemins : en quoy le Pape Gregoire treziesme lairra sa memoire recommandable à long temps... » *Essais* (1595), liv. III, chap. VI.

2. « Ce qui est enfermé entre deux crochets, est ajouté en marge de la main de Montaigne. » Note du premier éditeur. J'ai mis entre crochets les deux derniers mots.

branle pas contre cete siene justice[1]. Il avanse ses parans, [mais sans aucun interest[2] des droits de l'eglise, qu'il conserve inviolablemant. Il est tres-magnifique en bastimans publicques et reformation des rues de cete ville]; et à la verité, a une vie et des meurs ausquels il n'y a rien de fort extraordinere ny en l'une ny en l'autre part, [toutefois inclinant beaucoup plus sur le bon].

Le dernier de Decembre eus deus disnarent chez M. le Cardinal de Sans, qui observe plus des cerimonies Romeines que nul autre François[3]. Les Benedicite et les Graces fort longues, y furent dites par deus Chapelins, s'antrerespondans l'un l'autre à la façon de l'office de l'eglise. Pandant son disné, on lisoit en Italien une perifrase[4] de l'Evangile du jour. Ils lavarent avec lui et avant et apres le repas. On sert à chacun une serviette pour s'essuïer; et devant ceus à qui on veut faire un honneur particulier, qui tient le siege à costé ou vis-à-vis du maistre, on sert des grans quarrés d'argent qui portent leur saliere, de mesme façon que ceus qu'on sert en France aus grans. Audessus de cela, il y a une serviette pliée en quatre; sur cete serviette le pein, le cousteau, la forchette, et le culier. Audessus de tout cela une autre serviette, de laquelle il se faut servir, et laisser le demurant en l'estat qu'il est : car

---

1. Jacopo Boncompagni, né le 8 mai 1548 à Bologne, d'une jeune servante, légitimé vers 1552, fut nommé en 1572 châtelain de Saint-Ange (Montaigne le désigne ordinairement par ce titre de Castellan), acheta en 1579 le duché de Sora, et mourut en 1612, comblé d'honneurs. Grégoire l'avait exilé quelque temps à Pérouse, en 1576, pour avoir voulu soustraire à la justice un de ses domestiques. A. d'Ancona.

2. Dommage.

3. *Eus deus :* Montaigne et le jeune d'Estissac; le cardinal de Sens est Nicolas de Pellevé.

4. On dirait aujourd'hui : paraphrase.

apres que vous estes à table, on vous sert, à costé de ce quarré, une assiette d'arjant ou de terre, de laquelle vous vous servez. De tout ce qui se sert à table, le Tranchant en donne sur des assietes à ceus qui sont assis en ce rang-là, qui ne metent point la mein au plat, et ne met-on guiere la mein au plat du mestre. On servit aussi à M. de Montaigne, comme on faisoit ordineremant chés M. l'Ambassadur, quand il y mangeoit, à boire en cette façon : c'est qu'on lui presantoit un bassin d'arjant, sur lequel il y avoit un verre avec du vin et une petite bouteille de la mesure de celle où on met de l'ancre, pleine d'eau. Il prend le verre de la mein droite, et de la gauche cete bouteille, et verse autant qu'il lui plait d'eau dans son verre, et puis remet cete bouteille dans le bassin. Quand il boit, celui qui sert, lui presante ledit bassin au dessous du menton, et lui remet apres son verre dans ledict bassin. Cete cerimonie ne se faict qu'à un ou deux pour le plus au dessous du maistre. La table fut levée soudein apres les graces, et les chaises arrangées tout de suite le long d'un costé de la salle, où M. le Cardinal les fit soir apres lui. Il y survint deus homes d'Eglise, bien vetus, à tout je ne scay quels instrumans dans la mein, qui se mirent à genouil devant lui, et lui firent entendre je ne scay quel service qui se faisoit en quelque Eglise, il ne leur dit du tout rien : mais come ils se relevarent apres avoir parlé et s'en alloint, il leur tira un peu le bonnet.

Un peu apres il les mena dans son coche à la sale du Consistoire, où les Cardinaus s'assemblarent pour aller à Vespres. Le Pape y survint, et s'y revetit pour aller (aussi) à Vespres. Les Cardinaus ne se mirent point à genou à sa benediction, come faict le peuple, mais la receurent avec une grand inclination de la teste.

Le troisieme de Janvier 1581, le Pape passa devant nostre fenestre : marchoint devant lui environ deus

çans chevaus de personnes de sa court de l'une et l'autre robbe. Aupres de lui estoit le Cardinal de Medicis qui l'entretenoit couvert, et le menoit disner chez lui. Le Pape avoit un chapeau rouge, son accoustremant blanc, et capuchon de velours rouge, come de coustume, monté sur une hacquenée blanche, harnachée de velours rouge, franges et passemant d'or. Il monte à cheval sans secours d'escuyer, et si court son 81e an. De quinse en quinse pas, il donnoit sa benediction. Apres lui marchoint trois Cardinaus, et puis environ çant homes d'armes, la lance sur la cuisse, armés de toutes pieces, sauf la teste. Il y avoit aussi une autre hacquenée de mesme parure, un mulet, un beau coursier blanc, et une lettiere qui le suivoint, et deus porte manteaus qui avoint à l'arson de la selle, des valises.

Ce mesme jour, M. de Montaigne print de la terebentine, sans autre occasion, sinon qu'il estoit morfondu, et fit force sable aprés.

L'onsieme de janvier, au matin, come M. de Montaigne sortoit du logis à cheval pour aller *in Banchi*[1], il rancontra qu'on sortoit de prison Catena, un fameus voleur, et capitaine des banis, qui avoit tenu en creinte toute l'Italie, et duquel il se contoit des murtres enormes, et notammant de deus Capucins ausquels il avoit fait renier Dieu, prometant sur cete condition leur sauver la vie, et les avoit massacrés apres cela, sans aucune occasion, ny de commodité, ny de vanjance[2]. Il s'arresta pour voir ce spectacle. Outre la forme de France, ils font marcher devant le criminel un grand crucifix couvert d'un rideau noir, et à pied

1. Chez les banquiers.

2. Catena, qui était resté douze ans banni, avait commis 54 assassinats. Il y eut à son supplice plus de trente mille spectateurs. *Avvisi di Roma* cités par M. d'Ancona.

un grand nombre d'homes vetus et masqués de toile qu'on dict estre des jantils homes et autres apparans de Rome, qui se vouent à ce service de accompaigner les criminels qu'on mene au supplice et les cors des trespassés, et en font une confrerie. Il y en a deus de ceus là, ou moines, ainsi vetus et couvers, qui assistent le criminel sur la charrete et le preschent, et l'un d'eus lui presante continuellemant sur le visage et lui faict baiser sans cesse un tableau où est l'Image de Nostre Seigneur. Cela faict que on ne puisse pas voir le visage du criminel par la rue. A la potance, qui est une poutre entre deus appuis, on lui tenoit tous-jours cete image contre le visage, jusques à ce qu'il fut élancé. Il fit une mort commune, sans mouvemant et sans parole; estoit home noir, de trante ans ou environ. Apres qu'il fut estranglé, on le detrancha en quattre cartiers. Ils ne font guiere mourir les homes que d'une mort simple, et exercent leur rudesse apres la mort. M. de Montaigne y remerqua ce qu'il a dict ailleurs, combien le peuple s'effraïe des rigurs qui s'exercent sur les cors mors; car le peuple, qui n'avoit pas santi[1] de le voir estrangler, à chaque coup qu'on donnoit pour le hacher, s'écrioit d'une voix piteuse[2]. Soudein qu'ils sont morts, un ou plusieurs Jesuistes ou autres,

---

1. Senti de pitié.

2. « Je conseillerois que ces exemples de rigueur, par le moyen desquels on veut tenir le peuple en office, s'exerçassent contre les corps des criminels. Car de les voir priver de sepulture, de les voir bouillir, et mettre à quartiers, cela toucheroit quasi autant le vulgaire, que les peines, qu'on fait souffrir aux vivans; quoy que par effect, ce soit peu ou rien. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XI. « Je me rencontray un jour à Rome, sur le point qu'on deffaisoit Catena, un voleur fameux : on l'estrangla sans aucune emotion de l'assistance, mais quand on vint à le mettre à quartiers, le bourreau ne donnoit coup, que le peuple ne suivist d'une voix pleintive, et d'une exclamation, comme si chacun eust presté son sentiment à cette charongne. » *Essais* (1582), ibid.

se mettent sur quelque lieu hault, et crient au peuple, qui deça, qui delà, et le preschent pour lui faire gouster cet exemple.

Nous remerquions en Italie, et notammant à Rome, qu'il n'y a quasi pouint de cloches pour le service de l'eglise, et moins à Rome qu'au moindre village de France; aussi qu'il n'y a pouint d'images, si elles ne sont faites de peu de jours. Plusieurs antiennes eglises n'en ont pas une [1].

Le quatorsieme jour de janvier, il reprint encor de la terebentine, sans aucun effect apparent.

Ce mesme jour je vis deffaire deus freres [2], antiens serviteurs du secretaire du Castellan, qui l'avoint tué quelques jours auparavant de nuict en la ville, dedans le palais mesme dudict seigneur Jacomo Buoncompaigno, fils du pape. On les tenailla, puis coupa le pouing devant ledict palais, et l'ayant coupé, on leur fict mettre sur la playe des chappons qu'on tua et entr'ouvrit soudenemant. Ils furent deffaicts sur un échaffaut

---

1. Plus loin il remarque aussi que les églises sont moins belles en Italie qu'en France. Le Tasse, dans sa *Lettre où il compare l'Italie à la France* (1572). ouvrage cité dans les *Essais* (1588, liv. III, chap. XI). admire en France le nombre des églises, leur grandeur et magnificence, leurs clochers, les toitures de laves, et surtout la beauté des verrières, mais il en juge l'architecture barbare; « et puis il n'y a œuvre de peinture et de sculpture, sinon grossière et sans proportions... En somme, autant les églises de France l'emportent en nombre et en grandeur de murailles massives et durables, autant les nôtres sont supérieures en architecture et en ornement de tableaux, et en statues. » — Rome manquait de cloches : donc *L'isle sonnante*, qu'elle soit de Rabelais ou d'un de ses imitateurs, n'était pas ou n'était plus un portrait fidèle de cette ville.

2. C'est le secrétaire qui parle; Montaigne ne recherchait pas ces spectacles. « Les morts je ne les plains guere, et les envierois plustost; mais je plains bien fort les mourans... Les executions mesme de la justice, pour raisonnables qu'elles soient, je ne les puis voir d'une veuë ferme. » *Essais* (1580). liv. II, chap. XI. C'est par *rencontre* qu'il a assisté au supplice de Catena.

et assommés à tout une grosse massue de bois et puis soudein esgorgés. C'est un supplice qu'on dict par fois usité à Rome. D'autres tenoint qu'on l'avoit accommodé au meffaict, d'autant qu'ils avoint einsi tué leur maistre.

Quant à la grandur de Rome, M. de Montaigne disoit que l'espace qu'environnent les murs, qui est plus des deus tiers vuide, comprenant la vieille et la neufve Rome, pourroit égaler la cloture qu'on fairoit autour de Paris, y enfermant tous les faubourgs de bout à bout. Mais si on conte la grandur par nombre et presse de maisons et habitations, il panse que Rome n'arrive pas à un tiers pres de la grandur de Paris[1]. En nombre et grandur de places publicques, et beauté des rues, et beauté de maisons, Rome l'amporte de beaucoup.

Il trouvoit aussi la froidur de l'hyver fort approchante de celle de Guascogne. Il y eut des gelées fortes autour de Noel, et des vans frois insupportablemant. Il est vray que lors mesme il y tonne, gresle, et esclaire fort souvent.

Les palais ont force suite de mambres les uns apres les autres. Vous enfilés trois et quatre salles, avant que vous soyés à la maistresse. En certeins lieus où M. de Montaigne disna en cerimonie, les buffets ne sont pas où on disne, mais en un'autre premiere salle, et va-t-on vous y querir à boire, quand vous en demandés; et là est en parade la vesselle d'arjant.

---

1. « L'enceinte est à peu près égale à celle de Paris, peut-être un peu moins grande... Vous savez que la ville peut passer pour déserte... Il n'y a presque d'habité que la partie comprise entre le Tibre, le mont de la Trinité, Monte-Cavallo et le Capitole: ce qui peut faire un bon tiers de la ville. Ajoutez à cela le Trastevere... Tout le reste consiste en jardins, en champs, en grands édifices, en ruines et en quelques rues peuplées par-ci par-là. » Président de Brosses, lettre XXXVII.

Judy vint-sixieme de janvier, M. de Montaigne étant allé voir le mont Janiculum, delà le Tibre, et considerer les singularités de ce lieu là, entre autres, une grande ruine d'un vieus mur avenue deus jours auparavant, et contempler le sit de toutes les parties de Rome, qui ne se voit de nul autre lieu si cleremant; et delà estant descendu au Vatican, pour y voir les statues enfermées aus niches de Belveder, et la belle galerie que le pape dresse des peintures de toutes les parties de l'Italie, qui est bien pres de sa fin [1]; il perdit sa bourse et ce qui estoit dedans, et estima que ce fut que, en donnant l'aumone à deus ou trois fois, le tems estant fort pluvieus et mal plesant, au lieu de remettre sa bourse en sa pochette, il l'eut fourrée dans les découpures de sa chausse.

Touts ces jours là, il ne s'amusa qu'à étudier Rome. Au commancemant il avoit pris un guide françois; mais celui-là, par quelque humeur fantastique, s'estant rebuté, il se pica, par son propre estude, de venir à bout de cete science, aidé de diverses cartes et livres qu'il se faisoit lire le soir, et le jour alloit sur les lieus mettre en pratique son apprantissage : si que en peu de jours il eut ayséemant reguidé son guide [2].

Il disoit, qu'on ne voïoit rien de Rome que le Ciel sous lequel elle avoit esté assise et le plant de son gite ; que cete science qu'il en avoit estoit une science abstraite et contemplation, de laquelle il n'y avoit rien qui tumbat sous les sens ; que ceus qui disoint qu'on y voyoit au moins les ruines de Rome, en disoint trop : car les ruines d'une si espouvantable machine rappor-

1. C'est la Galerie géographique ou des Cartes, qui sont peintes à fresque.

2. Parmi les quelques volumes que l'on a retrouvés portant la signature de Montaigne, il y a *Le Antichità di Roma*, par Lucio Mauro. P. Bonnefon, t. I, p. 257.

teroint plus d'honneur et de reverence à sa memoire; ce n'estoit rien que son sepulcre. Le monde ennemi de sa longue domination, avoit premieremant brisé et fracassé toutes les pieces de ce corps admirable, et parce qu'encore tout mort, ranversé, et desfiguré, il lui faisoit horreur, il en avoit enseveli la ruine mesme. Que ces petites montres de sa ruine qui paressent encores au dessus de la biere, c'étoit la fortune qui les avoit conservées pour le tesmoingnage de cete grandur infinie que tant de siecles, tant de fus[1], la conjuration du monde reiterée à tant de fois à sa ruine, n'avoint peu universelemant esteindre. Mais qu'il estoit vraisamblable que ces mambres desvisagés qui en restoint, c'estoint les moins dignes, et que la furie des ennemis de cete gloire immortelle, les avoit portés, premieremant, à ruiner ce qu'il y avoit de plus beau et de plus digne; que les bastimans de cete Rome bastarde qu'on aloit asteure atachant à ces masures antiques, quoi qu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siecles presans, lui faisoint resouvenir propremant des nids que les moineaus et les corneilles vont suspandant en France aus voutes et parois des eglises que les Huguenots viennent d'y demolir. Encore creignoit-il à voir l'espace qu'occupe ce tumbeau, qu'on ne le reconnut pas tout, et que la sepulture ne fut elle-mesme pour la pluspart ensevelie. Que cela, de voir une si chetifve descharge, come de morceaus de tuiles et pots cassés, estre antiennemant arrivée à un monceau de grandur si excessive, qu'il egale en hauteur et largeur plusieurs naturelles montaignes[2] [car il le comparoit en hauteur à la mote de Gur-

1. De feux.

2. Le mont Testaccio a 35 mètres de hauteur et mille pas de tour. Il s'est formé du débris des vastes amphores que l'on déchargeait au port du Tibre.

son[1], et l'estimoit double en largeur], c'étoit une expresse ordonnance des destinées, pour faire santir au monde leur conspiration à la gloire et préeminance de cete ville, par un si nouveau et extraordinere tesmoingnage de sa grandur.

Il disoit ne pouvoir aiséemant faire convenir, veu le peu d'espace et de lieu que tiennent aucuns de ces sept mons, et notammant les plus fameus, comme le Capitolin et le Palatin, qu'il y ranjat un si grand nombre d'edifices. A voir sulemant ce qui reste du tample de la paix[2], le long du Forum Romanum, duquel on voit encore, la chute toute vifve, come d'une grande montaigne, dissipée en plusieurs horribles rochiers : il ne samble que deus tels batimans peussent[3] en toute l'espace du mont du Capitole, où il y avoit bien 25 ou 30 tamples, outre plusieurs maisons privées. Mais, à la verité, plusieurs conjectures qu'on prent de la peinture de cete ville antienne, n'ont guiere de verisimilitude, son plant mesme estant infinimant changé de forme ; aucuns de ces vallons estans comblés, voire dans les lieus les plus bas qui y fussent : come, pour exemple, au lieu du Velabrum, qui pour sa bassesse recevoit l'esgout de la ville, et avoit un lac, s'estant[4] eslevé des mons de la hauteur des autres mons naturels qui sont autour delà, ce qui se faisoit

---

1. Château du Périgord, habité par Louis de Foix, comte de Gurson, à deux lieues au N.-E. du château de Montaigne. C'est à Diane de Foix, comtesse de Gurson, que Montaigne avait dédié son chapitre *De l'Institution des enfans*, parce qu'il avait eu beaucoup « de part à la conduite » de son mariage.

2. Le temple de la Paix, dédié par Vespasien en 77, fut détruit par le feu sous Commode. Il semble que Constantin y ait substitué sa basilique. Peut-être Montaigne veut-il dire : le temple de la Concorde.

3. Edit. orig. : peussent *tenir*...

4. Edit. orig. : s'est tant...

par le tas et monceaus des ruines de ces grans bastimans ; et le monte Savello n'est autre chose que la ruine d'une partie du teatre de Marcellus. Il croioit qu'un antien romain ne sauroit reconnoistre l'assiete de sa ville, quand il la verroit. Il est souvent avenu qu'apres avoir fouillé bien avant en terre, on ne venoit qu'à rencontrer la teste d'une fort haute coulonne qui estoit encor en pieds au dessous. On n'y cherche point d'autres fondemens aus maisons, que des vieilles masures ou voutes, come il s'en voit au dessous de toutes les caves, ny encore l'appuy du fondemant antien ny d'un mur qui soit en son assiete. Mais sur les brisures mesmes des vieus bastimans, come la fortune les a logés, en se dissipant[1], ils ont planté le pied de leurs palais nouveaus, come sur des gros loppins de rochiers, fermes et assurés. Il est aysé à voir que plusieurs rues sont à plus de trante pieds profond au dessous de celles d'à-cete-heure.

Le 28e de Janvier, il eut la colicque qui ne l'empescha de nulle de ses actions ordineres, et fit une pierre assés grossette et d'autres moindres.

Le trantiesme, il fut voir la plus antienne cerimonie de religion qui soit parmy les homes, et la considera fort attentivemant et avec grande commodité : c'est la Circoncision des Juifs[2].

---

1. Lorsqu'ils s'écroulaient, tombaient en ruines.

2. « Sommes nous pas bien bruttes, de nommer brutale l'operation qui nous faict ? Les peuples, és religions, se sont rencontrez en plusieurs convenances : comme sacrifices, luminaires, encensements, jeusnes, offrandes : et entre autres, en la condemnation de cette action. Toutes les opinions y viennent, outre l'usage si estendu des circoncisions. » *Essais* (1588, la 1re phrase de 1595), liv. III, chap. v. « ... Outre l'usage si estendu du tronçonement du prepuce qui en est une punition. » *Exemplaire de Bordeaux.* — « A l'origine, cet usage n'eut ni la généralité ni la signification religieuse qu'on lui donna plus tard. C'était une opération que beaucoup de tribus pratiquaient et qui avait sa raison physiologique. Sans cette

Il avoit des-ja veu une autrefois leur Synagogue, un jour de samedy le matin, où ils chantent desordonnéemant, comme en l'eglise Calvinienne, leurs prieres, certenes leçons de la bible en hebreu accommodées au tems. Ils ont les cadances de son pareilles, mais un desaccord extreme, pour la confusion de tant de vois de toute sorte d'eages : car les enfans, jusques au plus petit eage, sont de la partie, et tous indifferammant entandent l'hebreu. Ils n'apportent non plus d'attention en leurs prieres que nous faisons aus nostres, devisant parmy cela d'autres affaires, et n'apportant pas beaucoup de reverence à leurs mysteres. Ils lavent les mains à l'entrée, et en ce lieu là ce leur est execration de tirer le bonnet; mais baissent la teste et le genouil[1] où leur devotion l'ordonne. Ils portent sur les espaules ou sur la teste certains linges, où il y a des franges attachées : le tout seroit trop long à deduire. L'apres-disnée tour à tour leurs docteurs font leçon sur le passage de la bible de ce jour là, le faisant en Italien. Apres la leçon, quelque autre docteur assistant, choisit quelcun des auditeurs, et par fois deus ou trois de suite, pour argumanter contre celui qui vient de lire, sur ce qu'il a dict. Celui que nous ouïmes, lui sambla avoir beaucoup d'eloquence et beaucoup d'esprit en son argumentation.

Mais, quant à la circoncision, elle se faict aus maisons privées, en la chambre du logis de l'enfant, la plus commode et la plus clere. Là où il fut, parce que le logis estoit incommode, la cerimonie se fit à l'antrée de la porte. Ils donnent aus enfans un parein et une mareine, comme nous : le pere nomme l'enfant. Ils

---

opération, certaines races de l'Orient seraient condamnées à une demi-impuissance et à de fâcheuses impuretés. » Renan, *Histoire du peuple d'Israel*, t. I, chap. IX.

1. Edit. orig. : et le genous...

les circoncisent le huitiesme jour de sa naissance. Le parein s'assit sur une table, et met un orillier sur son giron : la mareine lui porte là l'enfant, et puis s'en va. L'enfant est enveloppé à nostre mode ; le parein le développe par le bas, et lors les assistans, et celui qui doit faire l'operation, commancent trestous à chanter, et accompaignent de chansons toute cete action qui dure un petit quart d'heure. Le ministre peut estre autre que rabbi, et quiconque ce soit d'antre eus, chacun desire estre appellé à cet office, parce qu'ils tiennent que c'est une grande benediction d'y estre souvent employé : voire ils achettent d'y estre conviés, offrans, qui un vestemant, qui quelque autre commodité à l'enfant, et tiennent que celui qui en a circoncy jusques à certain nombre qu'ils sçavent, estant mort, a ce priviliege que les parties de la bouche ne sont jamais mangées des vers. Sur la table où est assis ce parein, il y a quant et quant[1] un grand appret de tous les utils qu'il faut à cet'operation. Outre cela, un home tient en ses meins une fiolle pleine de vin et un verre. Il y a aussi un brazier à terre, auquel brazier ce ministre chauffe premieremant ses meins, et puis trouvant cet enfant tout destroussé, comme le parein le tient sur son giron la teste devers soy, il lui prant son mambre, et retire à soy la peau qui est au-dessus, d'une mein, poussant de l'autre la gland et le mambre audedans. Au bout de cete peau qu'il tient vers ladite gland, il met un instrumant d'arjant qui arreste là cete peau, et empesche que la tranchant, ne vienne à offenser la gland et la chair. Apres cela, d'un couteau il tranche cete peau, laquelle on enterre soudein dans de la terre qui est là dans un bassin parmy les autres apprets de ce mystere. Apres cela le ministre vient, à belles ongles, à froisser encor quelque autre

1. En même temps.

petite pellicule qui est sur cete gland et la deschire à force, et la pousse en arriere au-delà de la gland. Il samble qu'il y ait beaucoup d'effort en cela et de dolur; toute fois ils n'y trouvent nul dangier, et en est tousjours la plaie guerie en quatre ou cinq jours. Le cry de l'enfant est pareil aus nostres qu'on baptise. Soudein que cete gland est ainsi descouverte, on offre hastivemant du vin au ministre qui en met un peu à la bouche, et s'en va ainsy sucer la gland de cet enfant, toute sanglante, et rand le sang qu'il en a retiré, et incontinant reprent autant de vin jusques à trois fois. Cela faict, on lui offre, dans un petit cornet de papier, d'une poudre rouge qu'ils disent estre du sang de dragon [1], de quoy il sale et couvre toute cete playe, et puis enveloppe bien propremant le mambre de cet enfant à tout des linges taillés tout expres. Cela faict, on lui donne un verre plein de vin, lequel vin, par quelques oreisons qu'il faict, ils disent qu'il benit. Il en prant une gorgée, et puis y trampant le doigt en porte par trois fois à tout le doigt quelque goutte à sucer en la bouche de l'enfant; et ce verre apres, en ce mesme estat, on l'envoye à la mere et fames qui sont en quelque autre endroit du logis, pour boire ce qui reste de vin. Outre cela, un tiers prant un instrumant d'arjant, rond come un esteuf [2], qui se tient à une longue queue, lequel instrumant est percé de petits trous come nos cassolettes, et le porte au nés premieremant du ministre, et puis de l'enfant, et puis du parein : ils présuposent que ce sont des odeurs pour fortifier et éclaircir les esprits à la devotion [3]. Il a toujours cependant la bouche toute sanglante.

1. Résine rouge employée comme astringent. *Dict.* de Hatzfeld.

2. Petite balle pour jouer à la longue paume.

3. « Les medecins pourroient, ce crois-je, tirer des odeurs, plus

Le 8, et depuis encore le 12, il eut un ombrage de colicque et fict des pierres sans grand doleur.

Le Quaresme-prenant qui se fit à Rome cet'année là, fut plus licentieus, par la permission du pape, qu'il n'avoit esté plusieurs années auparavant : nous trouvions pourtant que ce n'estoit pas grand'chose. Le long du cours, qui est une longue rue de Rome, qui a son nom pour cela, on faict courir à l'envi, tantost quattre ou cinq enfans, tantost des Juifs, tantost des vieillards tout nuds, d'un bout de rue à autre. Vous n'y avés nul plesir que de les voir passer davant l'endret où vous estes. Autant en font-ils des chevaus, surquoi il y a des petits enfans qui les chassent à coups de fouet, et des anes et des buffles poussés à tout des eguillons par des jans de cheval. A toutes les courses, il y a un pris proposé, qu'ils appellent *el palo* : des pieces de velours ou de drap [1]. Les jantils homes, en certein endret de la rue où les dames ont plus de veue, courent sur des beaus chevaus la quintaine, et y ont bonne grace : car il n'est rien que cete noblesse sache si communéemant bien faire que les exercices de cheval [2]. L'eschaffaut que M. de Montaigne fit faire leur cousta trois escus. Il estoit aussi assis en un tres beau endret de la rue.

Ces jours-là toutes les belles jantifames de Rome s'y virent à loisir : car en Italie elles ne se masquent pas

---

d'usage qu'ils ne font : car j'ay souvent apperçeu qu'elles me changent, et agissent en mes esprits, selon qu'elles sont. Qui me fait approuver ce qu'on dit, que l'invention des encens et parfuns aux Eglises, si ancienne et espandue en toutes nations et religions, regarde à cela, de nous resjouir, esveiller et purifier le sens, pour nous rendre plus propres à la contemplation. » *Essais* (1588), liv. I, chap. LV.

1. *Il palio*, poêle. — Edit. orig. : (ce sont) des pieces...

2. Quintaine : poteau fiché en terre, et garni d'un bouclier contre

come en France, et se monstrent tout à descouvert[1]. Quant à la beauté parfaite et rare, il n'en est, disoit il, non plus qu'en France, et sauf en trois ou quattre, il n'y trouvoit nulle excellence : mais communéemant elles sont plus agreables, et ne s'en voit point tant de ledes qu'en France[2]. La teste, elles l'ont sans compareson plus avantageusemant accommodée, et le bas audessous de la ceinture[3]. Le cors est mieus en France : car icy elles ont l'endret de la ceinture trop lache, et le portent comme nos fames enceintes[4]; leur conte-

lequel on s'exerce à frapper de la lance, à lancer des traits, etc. Hatzfeld.

Voicy le Carneval, menons chascun la sienne,
Allons baller en masque, allons nous pourmener...
Voyons courir le pal à la mode ancienne,
Et voyons par le nez le sot bufle mener...
Sus donc despeschons nous, voicy la pardonnance :
Il nous fauldra demain visiter les saincts lieux,
Là nous ferons l'amour, mais ce sera des yeux,
Car passer plus avant c'est contre l'ordonnance.

J. du Bellay, *Les Regrets*, sonnet CXX.

1. Les *jantifames* en France portaient toujours un masque de velours noir pour se préserver du hâle.

2. « C'est une desplaisante coustume, et injurieuse aux dames, d'avoir à prester leurs levres à quiconque a trois valets à sa suitte, pour mal plaisant qu'il soit, et nous mesmes n'y gaignons gueres ; car comme le monde se veoid party, pour trois belles il nous en fault baiser cinquante laides... » *Essais* (1588), liv. III, chap. v.

3. « Quant aux choses indifferentes, comme vestemens, qui les voudra ramener à leur vraye fin, qui est le service et commodité du corps, d'où depend leur grace et bien-seance originelle, pour les plus fantasticques à mon gré qui se puissent imaginer, je luy donray entre autres... cette longue queuë de veloux plissé, qui pend aux testes de nos femmes, avec son attirail bigarré... » *Essais* (1580), liv. I, chap. xxii.

4. « Pour faire un corps bien espagnolé, quelle gehenne ne souffrent elles guindées et sanglées, à tout de grosses coches (entailles) sur les costez, jusques à la chair vive? ouy quelques fois à en mourir. » *Essais* (1580), liv. I, chap. xl.

nance a plus de majesté, de mollesse, et de douceur. Il n'y a nulle compareson de la richesse de leurs vetemans aus nostres : tout est plein de perles et de pierreries. Partout où elles se laissent voir en publicq, soit en coche, en feste, ou en theatre, elles sont à part des homes : toutefois elles ont des danses entrelassées assés libremant, où il y a occasion de deviser et de toucher à la mein.

Les hommes sont fort simplemant vetus, à quelque occasion que ce soit, de noir et de sarge de Florence; et parce qu'ils sont un peu plus bruns que nous, je ne say comment ils n'ont pas la façon de Ducs, de Contes et de Marquis, comme ils sont, eins l'apparence [1] un peu vile : courtois au demurant, et gracieus tout ce qu'il est possible, quoique die le vulgaire des François, qui ne peuvent appeller gracieus ceus qui supportent mal-ayséemant leurs débordemans et insolence ordinere. Nous faisons, en toutes façons, ce que nous pouvons pour nous y faire décrier. Toutefois ils ont une antienne affection ou reverance à la France, qui y faict estre fort respectés et bien venus ceus qui meritent tant soit peu de l'estre, et qui sulemant se contiennent sans les offenser [2].

Le jour du Jeudy-Gras, il entra au festin du Castellan. Il y avoit un fort grand appret, et notammant

---

1. Edit. orig. : (vu qu'ils) ont l'apparence... — Var. : ayant l'apparence...

2. « Je remarque ici, en général, que cette ardente vivacité des Français, jointe à la mauvaise habitude de préférer tout haut ce qui se fait chez eux à ce qui se pratique ailleurs, est une des principales causes pour lesquelles ils sont plus mal vus chez l'étranger qu'aucune autre nation. Elle fait dire qu'on ne peut les avoir pour compagnons; qu'ils veulent être maitres partout, et qu'ils ne parlent que d'un ton despotique. Le caractère en dessous de la nation italienne sympathise mal avec nos manières ouvertes et peu circonspectes. » Président de Brosses, lettre XLII.

un amphiteatre tres-artificiellemant et richemant disposé pour le combat de la barriere, qui fut faict de nuict avant soupper, dans une grange quarrée, avec un retranchemant par le milieu, en forme ovale. Entre autres singularités, le pavé y fut peint en un instant de divers ouvrages en rouge, aiant premieremant enduit le planchier de quelque platre ou chaus, et puis couchant sur ce blanc une piece de parchemin ou de cuir, façonnée à piece levée des ouvrages qu'on y vouloit; et puis à-tout une epoussette teinte de rouge, on passoit par dessus cette piece et imprimoit-on au travers des ouvertures, ce qu'on vouloit sur le pavé, et si soudeinemant, qu'en deus heures la Nef d'une eglise en seroit peinte. Au souper, les Dames sont servies de leurs maris qui sont debout autour d'elles, et leur donnent à boire et ce qu'elles demandent. On y servit force volaille rotie, revetue de sa plume naturelle comme vifve; des chappons cuits tout entiers dans des bouteilles de verres; force lievres, connils[1], et oiseaus vifs en paste[2]; des plientes[3] de linge admirables. La table des Dames, qui estoit de quattre plats, se levoit en pieces, et au dessous de celle-là il s'en trouva un'autre toute servie et couverte de confitures.

Ils ne font nulles masquarades pour se visiter. Ils en font, à peu de frais, pour se promener par la ville en publicq, ou bien pour dresser des parties à courre la bague. Il y en eut deus belles et riches compaignies de cette façon le jour du Lundy-Gras, à courre la

---

1. Lapins.

2. Edit. orig. : vifs (emplumés) en paste ; — Le mot (emplumés) a été ajouté par le premier éditeur : mais c'était bien des oiseaux vivants que l'on enfermait dans des pâtés.

3. Il faut peut-être lire : des pentes. Le linge garnissait les murailles en guise de tapisseries.

quintaine : surtout ils nous surpassent en abondance de tres-beaus chevaus.

Aïant doné congé à celui de mes jans qui conduisoit cete bele besouigne, et la voïant si avansée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-mesmes[1].

Le 16 Fevrier, revenant de la station, je rancontray, en une petite Chapele, un Pretre revetu, ambesouigné à guerir un *spiritato*[2] : c'étoit un home melancholique et come transi. On le tenoit à genous davant l'Autel, aïant au col je ne scai quel drap par où on le tenoit ataché[3]. Le Pretre lisoit en sa presance force oresons et exorcismes, comandant au Diable de laisser ce cors, et les lisoit dans son breviaire. Apres cela il detournoit son propos au patiant, tantost parlant à lui, tantost parlant au Diable en sa personne, et lors l'injuriant, le battant à grans coups de pouin, lui crachant au visage. Le patiant repondoit à ses demandes quelques responses ineptes : tantost pour soi, disant come il santoit[4] les mouvemans de son mal; tantost pour le Diable, combien il creignoit Dieu, et combien ces exorcismes agissoint contre lui. Apres cela qui dura longtams, le Pretre, pour son dernier effort, se retira à l'Autel et print la Custode de la mein gauche, où etoit le *Corpus Domini*[5]; en l'autre mein tenant une bougie alumée, la teste ranversée contre bas, si qu'il la faisoit fondre et consomer, prononçant cependant des oresons, et au bout des paroles de menasse et de rigur contre le Diable, d'une vois la plus haute et

1. Tout le reste du *Journal* est écrit de la main de Montaigne.

2. Possédé, démoniaque.

3. C'était peut-être une étole.

4. Var. : disant come où il santoit.

5. Le ciboire contenant les hosties consacrées.

magistrale qu'il pouvoit. Come la premiere chandele vint à defaillir pres de ses doits, il en print un'autre, et puis une seconde, et puis la tierce [1]. Cela faict, il remit sa Custode, c'est à dire, le vesseau transparant où etoit le *Corpus Domini*, et vint retrouver le patiant, parlant lors à lui come à un home, le fit détacher et le randit aus siens pour le ramener au logis. Il nous dict que ce Diable là etoit de la pire forme, opiniatre, et qui couteroit bien à chasser; et à dix ou douze Jantil'homes qui etions là, fit plusieurs contes de cete sciance, et des experiances ordineres qu'il en avoit, et notammant que le jour avant il avoit deschargé une fame d'un gros Diable, qui, en sortant, poussa hors cete fame par la bouche, des clous, des epingles et une touffe de son poil. Et parce qu'on lui respondit, qu'elle n'etoit pas encores du tout rassise, il dit que c'etoit une autre sorte d'esperit plus legier et moins malfaisant, qui s'y etoit remis ce matin-là; mais que ce janre (car il en scait les noms, les divisions, et plus particulieres distinctions), etoit aisé à esconjurer. Je n'en vis que cela. Mon home ne faisoit autre mine que de grinser les dans et tordre la bouche, quand on lui presantoit le *Corpus Domini*, et remachoit par fois ce mot, *Si fata volent* [2]; car il etoit Notere, et scavoit un peu de latin [3].

---

1. Et la troisième qui restait : quatre en tout.

2. Si les destins le veulent.

3. « Les sorcieres de mon voisinage, courent hazard de leur vie, sur l'advis de chasque nouvel autheur, qui vient donner corps à leurs songes. Pour accommoder les exemples que la divine parolle nous offre de telles choses : tres-certains et irrefragables exemples, et les attacher à nos evenemens modernes : puisque nous n'en voyons, ny les causes, ny les moyens : il y faut autre engin que le nostre... Dieu en doit estre creu : c'est vrayement bien raison. Mais non pourtant un d'entre nous, qui s'estonne de sa propre narration (et necessairement il s'en estonne, s'il n'est hors du sens)... Je

Le premier jour de Mars, je fus à la station à S. Sixte. A l'Autel principal, le Prestre qui disoit la Messe, etoit audelà de l'Autel, le visage tourné vers le peuple : derriere lui il n'y avoit personne. Le Pape y vint ce mesme jour : car il avoit quelques jours auparavant faict remuer de cete Eglise les Noneins qui y etoint, pour etre ce lieu là un peu trop escarté[1], et y avoit faict accommoder tous les povres qui mandioint par la ville, d'un tres-bel ordre. Les Cardinaus donarent chacun vint escus pour acheminer ce trein, et fut faict des aumosnes extremes par autres particuliers. Le Pape dota cet Hospital de 500 écus par mois[2].

Il y a à Rome force particulieres devotions, et confreries, où il se voit plusieurs grands tesmoingnages de pieté. Le commun me samble moins devotieus qu'aus bones villes de France, plus serimonieus bien : car en cete part là ils sont extremes. J'ecris ici en liberté de consciance, en voici deus examples. Un quidam etant avecques une courtisane, et couché sur un lit et parmi la liberté de cete pratique-là, voila sur les 24 heures, l'*Ave Maria* soner : elle se jeta tout soudein du lit à terre, et se mit à genous pour y faire sa priere. Etant avecques un'autre, voila la bone mere [car notammant les jeunes ont des vieilles gouver-

---

suis lourd, et me tiens un peu au massif, et au vray-semblable... » *Essais* (1588), liv. III, chap. xi.

1. Var. : trop escartées.

2. Il y avait près de Saint-Sixte un couvent de moniales fondé par saint Dominique. L'air y était mauvais; elles mouraient toutes prématurément. Les papes Pie V et Grégoire XIII les aidèrent à construire un nouveau couvent et l'église Saint-Dominique sur le mont Magnanapoli. 850 mendiants furent conduits dans l'ancien monastère « en grand triomphe » ; mais « ils y allaient à contre-cœur, se plaignant du mauvais air et de leur liberté perdue » et ils s'en échappèrent bientôt presque tous. D'après divers ouvrages et chroniques cités par A. d'Ancona.

nantes, de quoi elles font des meres ou des tantes], qui vient hurter à la porte, et avecques cholere et furie arrache du col de cette jeune[1] un lasset qu'elle avoit. où il pandoit une petite Notre-Dame, pour ne la contaminer de l'ordure de son peché : la jeune santit un'extreme contrition d'avoir oblié à se l'oster du col, come ell'avoit acostumé[2].

L'Ambassadur du Moscovite vint aussi ce jour-là à cete station, vetu d'un manteau d'escarlate, et une soutane de drap d'or, le chapeau en forme de bonnet de nuit de drap d'or fourré, et au dessous une calote de toile d'arjant[3]. C'est le deusieme Ambassadur de Moscovie qui soit venu vers le Pape. L'autre fut du tamps du Pape Pol 3e[4]. On tenoit là que sa charge portoit d'emouvoir le Pape à s'interposer à la guerre que le Roy de Polouigne faisoit à son maistre, allegant que c'etoit à lui à soutenir le premier effort du

---

1. Edit. orig. : de cette jeune (fille)...

2. « La Royne de Navarre Margueritte, recite d'un jeune Prince, et encore qu'elle ne le nomme pas, sa grandeur l'a rendu assez connoissable, qu'allant à une assignation amoureuse, et coucher avec la femme d'un Advocat de Paris, son chemin s'addonnant au travers d'une Eglise, qu'il ne passoit jamais en ce lieu sainct, allant ou retournant de son entreprinse, qu'il ne fist ses prieres et oraisons. Je vous laisse à penser, l'ame pleine de ce beau desir, à quoy il employoit la faveur divine. Toutesfois elle allegue cela pour un tesmoignage de singuliere devotion. Mais ce n'est pas par cette preuve seulement qu'on pourroit verifier que les femmes ne sont gueres propres à traiter les mysteres de la Theologie. Une vraye priere, et une religieuse reconciliation de nous à Dieu, elle ne peut tomber en une ame impure et soubsmise, lors mesmes, à la domination de Satan. » *Essais* (1580), liv. I, chap. LVI.

3. C'était un ambassadeur d'Ivan IV le Terrible, premier tsar de Russie, à qui le roi de Pologne Stéphane Bathory fit cinq ans la guerre.

4. Il était venu à Rome auparavant deux ambassadeurs de Russie, l'un en 1472 auprès de Sixte IV, l'autre auprès de Clément VII (entre 1523 et 1525). A. d'Ancona.

Turc; et si son voisin l'affoiblissoit, qu'il demeureroit incapable à l'autre guerre, qui seroit une grand fenestre ouverte au Turc, pour venir à nous; offrant encore se reduire en quelques differences de relligion qu'il avoit avecq l'Eglise Romaine. Il fut logé ches le Castellan, come avoit eté l'autre du tamps du Pape Pol, et nourri aus despans du Pape. Il fit grand instance de ne baiser pas les pieds du Pape, mais sulemant la mein droite, et ne se vousit randre qu'il ne lui fut tesmoingné que l'Ampereur mesme etoit sujet à cete serimonie : car l'example des Rois ne lui suffisoit pas. Il ne savoit parler nulle langue que la siene, et etoit venu sans truchemant. Il n'avoit que trois ou quatre homes de trein, et disoit estre passé avecq grand dangier travesti, au travers de la Polouigne. Sa nation est si ignorante des affaires de deça, qu'il apporta à Venise des lettres de son maistre adressantes au grand Gouvernur de la Seigneurie de Venise. Interrogé du sans de cete inscription [1], qu'ils pansoint que Venise fut de la dition du Pape [2], et qu'il y envoïat des Gouvernurs, com'à Boulouigne et ailleurs. Dieu sache de quel gout ces magnifiques reçeurent cet'ignorance. Il fit des presans et là et au Pape, de subelines [3] et renars noirs, qui est une fourrure encores plus rare et riche.

Le 6 de Mars, je fus voir la Librerie du Vatican, qui est en cinq ou six salles tout de suite. Il y a un grand nombre de livres atachés sur plusieurs rangs de pupitres; il y en a aussi dans des coffres, qui me furent tous ouverts; force livres écris à mein et notammant un Seneque et les Opuscules de Plutarche [4]. J'y vis de

1. Sous-entendu : il répondit.

2. Juridiction, domination.

3. Zibelines.

4. « Quant à mon autre leçon qui mesle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprens à renger mes humeurs et mes conditions,

remercable la statue du bon Aristides à tout une bele teste chauve, la barbe espesse, grand front, le regard plein de douceur et de magesté : son nom est escrit en sa base tres antique[1]; un livre de China[2], le charactere sauvage, les feuilles de certene matiere beaucoup plus tendre et pellucide[3] que notre papier; et parce que elle ne peut souffrir la teinture de l'ancre, il n'est escrit que d'un coté de la feuille, et les feuilles sont toutes doubles et pliées par le bout de dehors où elles se tienent. Ils tienent que c'est la membrane de quelque abre. J'y vis aussi un lopin de l'antien papirus, où il y avoit des caracteres inconnus : c'est un' écorce d'abre. J'y vis le Breviaire de S. Gregoire ecrit à mein : il ne porte nul tesmoingnage de l'année, mais ils tienent que de mein à mein il est venu de lui. C'est Missal à peu-pres come le nostre, et fut aporté au dernier Concile de Trante pour servir de tesmoingnage à nos serimonies. J'y vis un livre de S. Thomas d'Aquin, où il y a des corrections de la mein du propre autheur, qui ecrivoit mal, une petite lettre pire que la miene. Item une Bible imprimée en parchemin, de celes que Plantein vient de faire en quatre langues, laquelle le Roy Philippes a envoïée à ce Pape, come il dict en l'inscription de la relieure ; l'ori-

---

les livres qui m'y servent plus ordinairement, c'est Plutarque, dépuis qu'il est François, et Seneque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, elle y est traictée à pieces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, dequoy je suis incapable. Comme sont les Opuscules de Plutarque et les Epistres de Seneque, qui est la plus belle partie de ses escrits, et la plus profitable. » *Essais* (1580), liv. II, chap. x.

1. Ælius Aristide, rhéteur grec qui vécut à Smyrne du temps de Marc-Aurèle.

2. Chine.

3. Translucide.

ginal du livre que le Roy Henry d'Angleterre composa contre Luter, lequel il envoia, il y a environ cinquante ans, au Pape Leon dixiesme, soubscrit de sa propre mein, avec ce beau distiche latin, aussi de sa mein :

Anglorum Rex Henricus, Leo décime, mittit
Hoc opus, et fidei testem et amicitiæ[1].

Je leus les Prefaces, l'une au Pape, l'autre au Lectur : il s'excuse sur ses occupations guerrieres et faute de suffisance; c'est un langage latin bon pour scholastique.

Je la vis sans nulle difficulté[2]; chacun la voit einsin, et en extrait ce qu'il veut; et est ouverte quasi tous les matins, et si fus conduit partout et convié par un Jantilhome, d'en user quand je voudrois. M. notre Ambassadur[3] s'en partoit en mesme tamps, sans l'avoir veue, et se pleignoit de ce qu'on lui vouloit faire faire la cour au Cardinal Charlet, maistre de cete Librerie pour cela ; et n'avoit, disoit il, james peu avoir le moïen de voir ce Seneque ecrit à la mein, ce qu'il desiroit infinimant[4]. La fortune m'y porta, come je tenois sur ce tesmoingnage la chose pour desesperée. Toutes choses sont einsin aisees à certeins biais, et inac-

---

1. Le roi des Anglais Henri t'envoie, Léon dixième,
Cet ouvrage, témoin et de sa foi et de son amitié.

Montaigne dit : ce *beau* distique, parce qu'il ne tint guère ses promesses. Il y a une faute de quantité, que fait remarquer Meusnier de Querlon, au premier vers, *decime* n'ayant que des brèves. Ce volume a pour titre *Adsertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum ;* il est de 1520.

2. La Bibliothèque.

3. Louis d'Abain.

4. Le cardinal Guillaume Sirleto refusait à Muret la communication d'un manuscrit de Zosime, comme d'un livre impie et scélérat. Ch. Dejob, *Marc-Antoine Muret*, cité par A. d'Ancona.

cessibles par autres. L'occasion et l'opportunité ont leurs privilieges, et offrent souvant au peuple ce qu'elles refusent aus Rois. La curiosité s'ampeche souvant elle mesmes, come faict aussi la grandur et la puissance.

J'y vis aussi un Vergile ecrit à mein, d'une lettre infiniemant grosse et de ce caractere long et etroit, que nous voïons ici aus inscriptions du tamps des Amperurs, come environ le siecle de Constantin, qui ont quelque façon gothique, et ont perdu cete proportion carrée qui est aus vieilles escritures latines [1]. Le Vergile me confirma, en ce que j'ai tousjours jugé, que les quatre premiers vers qu'on met en l'Œneide sont ampruntés : ce Livre ne les a pas [2]. Il y a des Actes des Apostres escrits en tres belle lettre d'or grecque, aussi vifve et recente que si c'etoit d'aujourd'hui. Cete lettre est massifve et a un cors solide et eslevé sur le papier, de façon que si vous passés la mein pardessus, vous y santés de l'espessur. Je croi que nous avons perdu l'usage de cete escriture.

Le 13 de Mars, un vieil Patriarche d'Antioche, Arabe, tres-bien versé en cinq ou six langues de celes de delà, et n'aïant nulle connoissance de la grecque, et autres notres, avecq qui j'avois pris beaucoup de familiarité, me fit present d'une certene mixtion pour le secours de ma gravelle, et m'en prescrivit l'usage par escrit. Il me l'enferma dans un petit pot de terre, et me dit que je la pouvois conserver dix et vint ans, et en esperoit tel fruit, que de la premiere prinse je serois tout à fait

---

1. Ce manuscrit de Virgile paraît être celui que l'on nomme *Romanus*, orné de peintures, consulté vers 1454 par Politien *in intima vaticana bibliotheca*. A. d'Ancona.

2. Ce sont les quatre vers qui commencent ainsi :

Ille ego, qui quondam, gracili modulatus avena
Carmen...

gueri de mon mal. Afin que si je perdois son escrit, je le retreuve ici : il faut prandre cete drogue s'en alant coucher, aïant legieremant soupé, de la grossur de deus pois. la mesler à de l'eau tiede, l'aïant froissée sous les dois, et laissant un jour vuide entre deus, en prandre par cinq fois.

Disnant un jour à Rome avecq nostre Ambassadur, où estoit Muret et autres sçavans[1], je me mis sur le

1. Marc-Antoine de Muret, né à Muret près de Limoges en 1526, mort à Rome en 1585, professa en 1547 au Collège de Guyenne à Bordeaux. Montaigne, qui étudiait alors la logique à la Faculté des Arts de cette ville, le compte parmi ses « precepteurs [domestiques] », (*Essais*, 1582 et 88, liv. I, chap. xxv) ; il joua au collège dans un *Jules César*, tragédie latine du jeune professeur. Muret enseigna ensuite les humanités au collège du cardinal Le Moine, à Paris. « Etant à Toulouse, et s'y étant laissé aller à des familiarités criminelles avec un de ses écoliers, nommé François Menge Fremiot, natif de Dijon, il fut condamné en 1554 par contumace à être brûlé avec son disciple dans la place de saint Georges à Toulouse. Un conseiller l'ayant averti des mesures qu'on avoit prises contre lui, il prit la fuite et passa en Italie, où il trouva de justes estimateurs de son mérite, principalement à Venise. » (Moreri ; cette derniere phrase est sans malice.) On l'appela en 1560 à Rome, où il fut professeur de droit, de philosophie et d'éloquence, et entra dans les ordres en 1576. Il avait pu en 1562 accompagner à Paris le cardinal Hippolyte d'Este. Entre ses harangues, il y en a une prononcée devant Grégoire XIII *touchant l'heureux succès de Charles IX en la punition des chefs hérétiques rebelles* (1573). Il faut noter aussi l'oraison funèbre de l'ambassadeur Paul de Foix. Montaigne loue son éloquence : « Marc Antoine Muret, que la France et l'Italie recognoist pour le meilleur orateur du temps... » *Essais* (1595), liv. I, chap. xxv. Il était poète en français, en latin et en grec. « En 1552, dit P. Bonnefon (t. I. p. 46), il faisait imprimer un *Discours sur l'excellence de la théologie*, prononcé le 5 février, tandis qu'à la fin de la même année il dédiait à Jean Brinon des *Juvenilia* fort légères et que, l'année suivante, il commentait assez indiscrètement les *Amours* de Ronsard. » C'est donc lui, sans doute, que vise ce passage des *Essais* : « J'ay veu en ma jeunesse, un galant homme, presenter d'une main au peuple des vers excellens et en beauté et en desbordement ; et de l'autre main en mesme instant, la plus quereleuse et espineuse reformation theologienne,

propos de la traduction Françoise de Plutarche, et contre ceus qui l'estimoint beaucoup moins que je ne fais, je meintenois au moins cela : Que où le Traductur a failli le vrai sans de Plutarche, il y en a substitué un autre vraisamblable, et s'entretenant bien aus choses suivantes et précedentes[1]. Pour me montrer qu'en cela mesme je lui donnois trop, il fut produit deus passages, l'un duquel ils attribuent l'animadversion au fils de M. Mangot, Avocat de Paris, qui venoit de partir de Rome[2], en la vie de Solon environ

---

dequoy le monde se soit desjeuné il y a long temps. Les hommes vont ainsin. On laisse les loix, et preceptes suivre leur voye, nous en tenons une autre. » Liv. III, chap. IX (1588). Cf. Ch. Dejob, *Marc-Antoine Muret*, Paris, Thorin, 1881.

1. « Je donne avec grande raison, ce me semble, la palme à Jacques Amiot, sur tous noz escrivains François, non seulement pour la naïfveté et pureté du langage, en quoy il surpasse tous autres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu developper si heureusement un autheur si espineux et ferré (car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entens rien au Grec, mais je voy un sens si beau, si bien joint et entretenu, par tout en sa traduction, que ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'autheur, ou ayant par longue conversation, planté vivement dans son ame, une generale idée de celle de Plutarque, il ne luy a aumoins rien presté qui le desmente, ou qui le desdie) : mais sur tout, je lui sçay bon gré, d'avoir sçeu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire present à son païs. Nous autres ignorans estions perdus, si ce livre ne nous eust relevé du bourbier, etc... » *Essais* (1580), liv. II, chap. IV. Quelque savant avait déjà mis en doute, devant Montaigne, la fidélité du traducteur. Il ne changea rien à ce passage. Seule l'édition posthume met « avec raison » au lieu de « avec grande raison », et supprime « si beau » dans la phrase « mais je voy un sens si beau, si bien joint » : ce qui du reste ne donne pas raison à Muret.

2. Claude Mangot, célèbre avocat du parlement de Paris, eut deux fils. L'un, nommé Claude comme son père, fut pendant quelques mois garde des sceaux de France, grâce à la protection de Concini (1616-1617). L'autre, Jacques Mangot, étudia le grec sous le fameux Denis Lambin (mort en 1572) et la jurisprudence sous Cujas ; il mourut le 30 août 1587, à l'âge de 36 ans, étant avocat

sur le milieu, où il dict que Solon se vantoit d'avoir affranchi l'Attique, et d'avoir osté les bornes qui faisoint les separations des hæritages. Il a failli, car le mot grec signifie certenes marques qui se metoint sur les terres qui etoint engagées et obligées, affin que les acheturs fussent avertis de cete hypotheque. Ce qu'il a substitué des *limites*, n'a point de sans accommodable; car ce seroit faire les terres non libres, mais communes. Le latin d'Estiene s'est aproché plus pres du vrai. Le secont, tout sur la fin du treté de la nourriture des enfans, d'observer, dict il, ces regles, cela se peut plustost souhaiter que conseiller. Le grec, disent-ils, sone, cela est plus desirable qu'esperable, et est une forme de proverbe qui se treuve ailleurs. Au lieu de ce sans cler et aisé, celui que le traductur y a substitué est mol et etrange; parquoi recevant leurs praesuppositions du sans propre de la langue, j'avouai de bone foi leur conclusion.

Les eglises sont à Rome moins belles qu'en la pluspart des bones viles d'Italie, et en general en Italie et en Allemaigne, encore communéemant moins belles qu'en France. A S. Pierre, il se voit à l'antrée de la nouvelle eglise, des enseignes pandues pour trophées: leur escrit porte, que ce sont enseignes gaignées par le Roy sur les Huguenots; il ne specifie pas où et quant. Aupres de la chapelle Gregoriane [1], où il se voit un nombre infini de veux atachés en la muraille, il y a entr'autres un petit tableau carré, assés chetif et mal peint, de la bataille de Moncontour [2]. En la salle

du roi en sa cour du parlement, et « surnommé la Perle du Palais, à cause de la singulière probité, rare doctrine et vertus très-grandes qui reluisoient en ce personnage ». L'Estoile, t. III, p. 62; et *Dict.* de Moreri.

1. Bâtie dans l'église Saint-Pierre par Grégoire XIII sur les plans de Michel-Ange.

2. Où les Huguenots, commandés par Coligny, furent vaincus

audavant la chapelle S. Sixte [1], où en la paroi, il y a plusieurs peintures des accidans memorables qui touchent le S. Siege, comme la bataille navale de Jan d'Austria [2], il y a la representation [3] de ce Pape, qui foule aus pieds la teste de cet Amperur qui venoit pour lui demander pardon, et les lui baiser, non pas les paroles dictes, selon l'histoire, par l'un et par l'autre [4]. Il y a aussi deus andrets où la blessure de M. l'Amiral de Chatillon est peinte et sa mort, bien authantiquemant [5].

---

par le duc d'Anjou (depuis Henri III) et Tavannes, le 3 octobre 1569.

1. En la Salle Royale, vestibule de la chapelle Sixtine.

2. La bataille de Lépante, 7 octobre 1571.

3. Edit. orig. : ou en la paroi, il y a... la bataille de Jan d'Austria, navale. Il y a la representation...

4. Montaigne a lu cette histoire, qui est peut-être un conte, dans l'*Apologie pour Hérodote* de Henri Estienne, parue en 1566, d'où il a tiré plusieurs anecdotes pour les *Essais*. « Car c'est un'histoire assez commune, et qui n'a point esté oubliée par ceux qui ont escrit les vies des papes, qu'Alexandre III ayant commandé à l'empereur Frédéric [Barberousse] de se prosterner en terre, et luy demander pardon (devant un grand peuple assemblé au mesme lieu, à-sçavoir en l'église de Saint-Marc à Venise), l'empereur obéyssant à son commandement se prosterna. Mais incontinent ce gentil pape, luy mettant le pied sur la gorge (ou sur le col, selon les autres) vint à dire : « Il est escrit, *Tu marcheras sur l'aspic et le basilisque, et fouleras aux pieds le lion et le dragon.* » L'empereur, fort indigné d'un tel outrage, respondit, — « Non pas à toy, mais à Saint Pierre. » Alors le foulant derechef du pied, dict, — « Et à moy et à Pierre. » Edit. Ristelhuber, t. II, p. 416.

5. Aussitôt reçue la nouvelle de la Saint-Barthélemy, Grégoire XIII charge l'ambassadeur de France d'écrire au roi « que cest evenement luy a esté cent fois plus agreable que cinquante victoires semblables à celle que ceulx de la ligue obtindrent l'année passée contre le Turcq », à Lépante. Il chanta un *Te Deum*, ordonna des feux de joie, fit tirer le canon du château Saint-Ange, se rendit en procession avec les cardinaux à Saint-Louis des Français, proclama un jubilé, fit frapper une médaille et commanda les pein-

Le 15 de Mars, M. de Monluc me vint trouver à la pouinte du jour, pour executer le dessein que nous avions faict le jour avant, d'aler voir Ostia [1]. Nous passames le Tibre sur le pont Notre-Dame et sortismes par la porte *del Porto*, qu'ils nomoint antienemant *Portuensis* : delà nous suivimes un chemin inegal et mediocremant fertile de vins et de bleds ; et au bout d'environ huit milles, venant à rejouindre le Tibre, descendimes en une grande pleine de preries et pascages, au bout de laquelle etoit assise une grand ville [2], de quoi il se voit là plusieurs belles et grandes ruines qui abordent au lac de Trajan, et qui est un regorgemant de la mer Tyrrhene, dans lequel se venoint randre les navires ; mais la mer n'y done plus que bien peu, et encore moins à un autre lac qui est un peu au-dessus du lieu, qu'on nomoit Lac de Claudius [3]. Nous pouvions diner là avecq le Cardinal de Peruse qui y estoit [4], et il n'est à la verité rien si courtois que ces Seigneurs-là et leurs servitURS ; et me manda ledict Sr. Cardinal, par l'un de mes jans qui passa soudein par là, qu'il avoit à se pleindre de moi ; et ce mesme valet

---

tures de la Salle Royale pour commémorer cet événement. A. d'Ancona. — Montaigne n'aimait pas la Réforme : il était « desgouté de la nouvelleté ». Mais sûrement il détestait ce massacre dont il n'a jamais parlé : « L'ambition, l'avarice, la cruauté, la vengeance, n'ont point assez de propre et naturelle impetuosité : amorçons-les et les attisons, par le glorieux titre de justice et devotion. Il ne se peut imaginer un pire estat des choses, qu'où la meschanceté vient à estre legitime : et prendre avec le congé du magistrat, le manteau de la vertu. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XII.

1. Marc-Antoine de Monluc, fils aîné du maréchal, et oncle du jeune Blaise de Monluc, avait été tué en 1557 sous les murs de cette ville.

2. Porto, ou port de Trajan.

3. Edit. orig. : l'Arc de Claudius. — C'était le Port de Claudius.

4. Fulvio della Cornia, de Pérouse (1517-1583), neveu de Jules III, évêque de Porto depuis 1580. A. d'Ancona.

fut mené boire en la sommellerie dudict Cardinal, qui ne avoit nulle amitié ny conoissance de moi, et n'usoit en cela que d'une hospitalité ordinere à tous etrangiers qui ont quelque façon ; mais je creignois que le jour nous faillit à faire le tour que je voulois faire, aïant fort alongé mon chemin pour voir ces deus rives du Tibre.

Là nous passames à bateau un petit rameau du Tibre, et entrames en l'isle Sacrée, grande d'environ une grande lieue de Gascouigne, pleine de pascages. Il y a quelques ruines et colonnes de mabre, com'il y en a plusieurs en ce lieu de Porto, où estoit cete vieille ville de Trajan ; et en fait le Pape desenterrer tous les jours et porter à Rome. Quand nous eusmes traversé cet'isle, nous rancontrames le Tibre à passer, de quoi nous n'avions nulle commodité pour le regard des chevaus, et estions à mesmes[1] de retourner sur nos pas; mais de fortune voilà arriver à l'autre rive les sieurs du Bellai, Baron de Chasai, de Marivau, et autres[2] : surquoi je passai l'eau, et vins faire troque avec ces jantilshomes qu'ils prinsent nos chevaus et nous les leurs.

---

1. Sur le point.

2. Le sieur du Bellai est sans doute Martin marquis du Bellai, qui devint lieutenant de roi de la province d'Anjou et mourut en 1637 : fils de René du Bellai qui fut député aux Etats de Blois en 1588. *Dict.* de Moreri. — Le sieur de Marivau est un des fils de Jean de l'Isle seigneur de Marivaut, lieutenant général au gouvernement de l'Ile-de-France, mort en 1572 : soit Claude, qui servit dans l'armée d'Henri IV contre la Ligue, fut nommé gouverneur de Laon (1594), lieutenant général au gouvernement de l'Ile-de-France, et mourut en 1598 à l'âge de 46 ans ; soit Jean, capitaine des gardes-du-corps d'Henri III, qui fut tué en duel d'un coup de lance par Claude de Marolles, ligueur, le 2 août 1589, sous les murs de Paris ; soit François, sieur de Trainel, qui fut gouverneur d'Amiens et mourut en 1611. — Je n'ai pu découvrir qui était ce baron de Chasai, appelé plus loin, dans le texte italien, baron di Chase.

Einsin ils retournarent à Rome par le chemin que nous etions venus, et nous par le leur qui estoit le droit d'Ostia.

Ostia, quinse milles, est assise le long de l'antien canal du Tibre; car il l'a un peu changé, et s'en eslouigne tous les jours. Nous dejunasmes sur le pouin à une petite taverne; audelà nous vismes la Rocca, qui est une petite place assés forte où il ne se fait nulle garde. Les Papes, et notammant celui-ci, ont faict en cete coste de mer dresser des grosses tours ou vedettes, environ de mille en mille, pour prouvoir à la descente que les Turcs y faisoint souvant, mesme en tamps de vandanges, et y prenoint betail et homes. De ces tours à tout un coup de canon, ils s'entravertissent les uns les autres d'une si grande soudeineté, que l'alarme en est soudein volée à Rome. Autour d'Ostia sont les salins, d'où toutes les terres de l'Eglise sont proveues : c'est une grande plene de marets où la mer se desgorge.

Ce chemin d'Ostia à Rome, qui est *Via Ostiensis*, a tout plein de grandes merques de son antienne beauté, force levées, plusieurs ruines d'aqueducs, et quasi tout le chemin semé de grandes ruines, et plus de deus parts dudict chemin encore pavé de ce gros cartier noir, de quoi ils planchoint[1] leurs chemins. A voir cete rive du Tibre, on tient aiséemant pour vraïe cete opinion, que d'une part et d'autre tout etoit garni d'habitations de Rome jusques à Ostie. Entr'autres ruines, nous rancontrames environ à mi chemin sur notre mein gauche, une tres bele sepulture d'un Prætur Romein, de quoi l'inscription s'y voit encore entiere. Les ruines de Rome ne se voient pour la pluspart que par le massif et espais du bastimant. Ils faisoint de grosses murailles de brique, et puis ils les

1. Plancher, aujourd'hui planchéier : paver.

encroutoint ou de lames de mabre ou d'autre pierre blanche, ou de certein simant ou de gros carreau enduit par dessus. Cete croute, quasi partout, a eté ruinée par les ans, sur laquelle etoint les inscriptions : par où nous avons perdu la pluspart de la connoissance de teles choses. L'ecrit se voit où le bastimant estoit formé de quelque muraille de taille espoisse et massifve.

Les avenues de Rome, quasi par tout, se voient pour la pluspart incultes et steriles, soit par le defaut du terroir, ou, ce que je treuve plus vraisamblable, que cete ville n'a guiere de maneuvres et homes qui vivent du travail de leurs meins. En chemin je trouvai, quand j'y vins, plusieurs troupes d'homes de villages qui venoint des Grisons et de la Savoïe, gaigner quelque chose en la saison du labourage des vignes et de leurs jardins; et me dirent que tous les ans c'etoit leur rante. C'est une ville toute cour et toute noblesse : chacun prant sa part de l'oisifveté ecclesiastique. Il n'est nulle rue marchande, ou moins qu'en une petite ville; ce ne sont que palais et jardins. Il ne se voit nulle rue de la Harpe ou de St. Denis; il me samble tousjours estre dans la rue de Seine, ou sur le cai des Augustins à Paris. La ville ne change guiere de forme pour un jour ouvrier ou jour de feste. Tout le Caresme il se faict des stations; il n'y a pas moins de presse un jour ouvrier qu'un autre. Ce ne sont en ce temps que coches, Prelats et Dames.

Nous revinmes coucher à Rome, quinze milles.

Le 16 de Mars, il me print envie d'aler essaïer les eteuves de Rome, et fus à celes de St. Marc, qu'on estime des plus nobles; j'y fus tresté d'une curieuse[1] façon, sul pourtant, et aveq tout le respect qu'ils peuvent. L'usage y est d'y mener des amies, qui veut, qui

1. Edit. orig. : moïenne.

y sont frotées aveq vous par les garçons. J'y appris que de chaus vifve et orpimant[1], démeslé à-tout de la lessifve, deus pars[2] de chaus et la tierce d'orpimant, se faict cete drogue et ongant de quoi on faict tumber le poil, l'aiant appliqué un petit demi quart d'heure[3].

Le 17, j'eus ma cholique cinq ou six heures supportable, et randis quelque tamps apres une grosse pierre come un gros pinon[4] et de cete forme.

Lors nous avions des roses à Rome et des artichaus; mais pour moi je n'y trouvois nulle chaleur extraordinere, vestu et couvert come chés moi. On y a moins de poisson qu'en France; notammant leurs brochets ne valent du tout rien, et les laisse t'on au peuple. Ils ont raremant des soles et des truites, des barbeaus fort bons et beaucoup plus grans qu'à Bourdeaus, mais chers. Les daurades y sont en grand pris, et les mulets plus grands que les nostres et un peu plus fermes. L'huile y est si excellante, que cete picure qui m'en demure au gosier en France, quand j'en ai beaucoup mangé, je ne l'ai nullemant ici. On y mange des resins frés tout le long de l'an, et jusques à cet'heure il s'en treuve des tres-bons pandus aus treilles. Leur mouton ne vaut rien, et est en peu d'estime.

Le 18, l'Ambassadur de Portugal fit l'obediance au

---

1. Sulfure jaune d'arsenic.

2. Edit. orig. : deus part.

3. « Ils (les anciens) se faisoyent souvent pinceter le poil par tout, comme les femmes Françoises ont pris en usage depuis quelque temps, de faire leur front, quoy qu'ils eussent des oignemens qui servoyent à cela, de faire tomber le poil, qu'ils appelloient psilotrum. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XLIX. Il est probable que le garçon qui frottait Montaigne remarqua qu'il était fort velu : « J'ay... la complexion sanguine et chaude,

Unde rigent setis mihi crura, et pectora villis. »

Essais (1580), liv. II, chap. XVII.

4. Pignon, amande de la pomme de pin.

Pape du Royaume de Portugal, pour le Roy Philippes. Ce mesme Ambassadur qui estoit ici pour le Roy trespassé et pour les Etats contrarians au Roy Philippes[1]. Je rancontrai au retour de Saint Pierre un home qui m'avisa plesammant de deus choses : que les Portuguais faisoint leur obediance la semmene de la Passion[2], et puis que ce mesme jour la station estoit à Saint Jean Porta Latina, en laquelle Eglise certains Portuguais, quelques années y a, etoint antrés en une étrange confrerie. Ils s'espousoint masle à masle à la messe, aveq mesmes serimonies que nous faisons nos mariages, faisoint leurs pasques[3] ensamble, lisoint ce mesme evangile des nopces, et puis couchoint et habitoint ensamble. Les esperts[4] romeins disoint que, parce qu'en l'autre conjonction de masle et femelle, cete sule circonstance la rand legitime, que ce soit en mariage, il avoit samblé à ces fines jans que cet'autre action deviendroit pareillemant juste, qui l'auroit authorisée de serimonies et misteres de l'Eglise. Il fut brulé huit ou neuf Portuguais de cete bele secte[5].

Je vis la pompe Espaignole. On fit une salve de canons au Chateau St. Ange, et fut l'Ambassadur con-

---

1. Don Jean Gomez de Silva, ambassadeur du roi de Portugal Sébastien, tué dans une bataille au Maroc en 1578, puis du cardinal Henri, mort en 1580, enfin de Philippe II, qui s'était emparé de ce royaume par la force, malgré les Etats qui avaient proclamé un autre roi, dom Antonio. — Paul de Foix, dans une lettre du 15 mai 1581, dit au roi « qu'il est tout certain que sa Saincteté et tout ce College sont marris de ce que le Royaume de Portugal n'est demeuré Royaume à part sans avoir esté joint à un plus grand Estat ».

2. Ils souffraient ce qu'ils ne pouvaient empêcher.

3. Edit. orig. : leur pasques...

4. Edit. orig. : Les esperis...

5. Onze, tant Espagnols que Portugais, furent brûlés (1578). A. d'Ancona.

duit au Palais[1] par les trompettes et tambours et archiers du Pape. Je n'entrai pas audedans voir la harangue et la serimonie. L'Ambassadur du Moscovite, qui étoit à une fenestre parée pour voir cete pompe, dict qu'il avoit été convié à voir une grande assamblée : mais qu'en sa nation, quand on parle de troupes de chevaus, c'est tousjours vint et cinq ou trante mille, et se mocqua de tout cet appret, à ce que me dict celui mesmes qui étoit commis à l'antretenir par truchemant.

Le Dimanche des Rameaus, je trouvai à vespres en un'eglise, un enfant assis au costé de l'autel sur une chese, vestu d'une grande robe de taffetas bleu neufve, la teste nue, aveq une courone de branches d'olivier, tenant à la mein une torche de cire blanche alumée. C'étoit un garçon de 15 ans ou environ, qui, par ordonnance du Pape, avoit eté ce jour là delivré des prisons, qui avoit tué un autre garçon.

Il se voit à St. Jean de Latran du mabre transparant.

Landemein le Pape fit les sept Eglises[2]. Il avoit des botes du costé de la cher[3], et sur chaque pied une crois de cuir plus blanc. Il mene tousjours un cheval d'Espaigne, une haquenée et un mulet, et une lettierre, tout de mesme parure ; ce jour là le cheval en etoit à dire. Son escuier avoit deus ou trois peres d'esperons

---

1. Edit. orig. : au Chateau St. Ange et au Palais, et fut l'Ambassadur conduit par... — Une relation latine de cette cérémonie, extrêmement détaillée, que donne A. d'Ancona, mentionne au château Saint-Ange « *ingens bombardarum sonitus, quasi tonitruum* », mais nulle salve de canons au palais.

2. Sainte-Croix de Jérusalem, Saints Sébastien et Fabien, Saint Jean de Latran, Saint-Laurent, Sainte-Marie Majeure, Saint-Paul, et Saint-Pierre : les deux premières bâties sur les Catacombes, les cinq autres églises patriarcales.

3. Le côté du cuir où étaient les poils tourné en dedans.

dorés en la mein, et l'attendoit au bas de l'eschele Saint Pierre[1]; il les refusa et demanda sa lettierre, en laquele il y avoit deus chapeaus rouges quasi de mesme façon pandans atachés à des clous.

Ce jour au soir me furent randus mes *Essais*, chatiés selon l'opinion des Docturs Moines. Le *Maestro del sacro palasso*[2] n'en avoit peu juger que par le rapport d'aucun Frater François, n'entandant nullemant notre langue; et se contantoit tant des excuses que je faisois sur chaque article d'animadversion que lui avoit laissé ce François, qu'il remit à ma consciance de rabiller[3] ce que je verrois etre de mauvés gout. Je le suppliai, au rebours, qu'il suivit l'opinion de celui qui l'avoit jugé, avouant en aucunes choses, come d'avoir usé du mot de *fortune*, d'avoir nommé des Poëtes hæretiques, d'avoir excusé Julian, et l'animadversion sur ce que celui qui prioit, devoit etre exampt de vitieuse inclination pour ce tamps; *item*, d'estimer cruauté ce qui est audelà de mort simple; *item*, qu'il falloit nourrir un enfant à tout faire, et autres teles choses, que c'etoit mon opinion, et que c'etoit choses que j'avois mises, n'estimant que ce fussent erreurs; à d'autres niant que le correctur eut entendu ma conception[4]. Ledict *Maestro*, qui est un habill' home,

1. De l'escalier de Saint-Pierre.

2. « Le maître du sacré palais est toujours pris parmi les dominicains. » Président de Brosses, lettre XLII. — Celui auquel Montaigne eut affaire se nommait Sisto Fabri, Lucquois, né en 1541, professeur de théologie à l'Université de Rome en 1579, élu général de l'ordre en 1583, mort en 1594 après avoir été déposé du généralat par Sixte V, sous prétexte qu'il était goutteux. A. d'Ancona.

3. De corriger dans la censure.

4. Voici tous les passages censurés, excepté ceux où Montaigne met en scène la Fortune, qui sont innombrables, et qu'il excusait ainsi : « Je luy laisse pour moy (au dire humain) dire fortune, des-

m'excusoit fort, et me vouloit faire santir qu'il n'etoit pas fort de l'avis de cete reformation, et pledoit fort ingenieusemant pour moi en ma presance, contre un autre qui me combatoit, Italien aussi. Ils me retindrent le livre des histoires de Souisses traduit en François, pour ce sulemant que le traductur est hæretique,

---

tinée, accident, heur, et malheur, et les Dieux, et autres frases, selon sa mode vulgaire. » *Essais* (1588), liv. I, chap. LVI. — « Il me semble aussi de la poësie qu'elle a eu sa vogue en nostre siecle. Nous avons foison de bons artisans de ce mestier-là... Beze, Buchanan... » *Essais* (1580), liv. II, chap. XVII. « George Bucanan, ce grand poëte Escossois. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XXV. Montaigne faisait allusion plus tard à ce point particulier de la censure. « J'accuse merveilleusement cette vitieuse forme d'opiner : Il est de la Ligue : car il admire la grace de Monsieur de Guyse... Et ne conceday pas au magistrat mesme, qu'il eust raison, de condamner un livre, pour avoir logé entre les meilleurs poëtes de ce siecle, un heretique. N'oserions nous dire d'un voleur, qu'il a belle greve? Faut-il, si elle est putain, qu'elle soit aussi punaise? » *Essais* (1595), liv. III, chap. X. — L'éloge de « l'Empereur Julian, surnommé l'Apostat, » se trouve au livre II des *Essais* (1580), chap. XIX, *De la liberté de conscience :* « C'estoit à la verité un tres-grand homme et rare; comme celuy, qui avoit son ame vivement tainte des discours de la philosophie, ausquels il faisoit profession de regler toutes ses actions : et de vray il n'est aucune sorte de vertu, dequoy il n'ait laissé de tres-notables exemples. » Il y revient encore au chapitre suivant. — « Il faut avoir l'ame nette, au moins en ce moment, auquel nous le prions, et deschargée de passions vitieuses : autrement nous luy presentons (à Dieu) nous mesmes les verges, dequoy nous chastier... Voyla pourquoy je ne louë pas volontiers ceux, que je voy prier Dieu plus souvent et plus ordinairement, si les actions voisines de la priere, ne me tesmoignent quelque amendement et reformation. » *Essais* (1580), liv. I, chap. LVI. Loin de corriger ce passage, notre philosophe le renforçait plus tard : « Et l'assiette d'un homme meslant à une vie execrable la devotion, semble estre aucunement plus condemnable, que celle d'un homme conforme à soy, et dissolu par tout. » *Essais* (1595), même chapitre. — « Quant à moy, en la justice mesme, tout ce qui est au delà de la mort simple, me semble pure cruauté. Et notamment à nous, qui devrions avoir respect d'en envoyer les ames en bon estat; ce qui ne se peut, les ayant agitées et desesperées par tourmens insupportables. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XI. Il répète la première

duquel le nom n'est pourtant pas exprimé[1]; mais c'est merveille combien ils connoissent les homes de nos contrées : et le bon, ils me dirent que la preface etoit condamnée.

Ce mesme jour en l'Eglise Saint Jean de Latran, au lieu des Pœnitenciers ordineres qui se voient faire cet office en la pluspart des Eglises, Monseignur le Cardinal St. Sixte estoit assis à un couin, et donoit sur la teste de une baguette longue qu'il avoit en la mein, aus passans, et aus dames aussi, mais d'un visage sousriant et plus courtois, selon leur grandur et beauté[2].

Le Mecredi de la semmene seinte, je fis les sept Eglises aveq M. de Foix, avant disner, et y mismes environ cinq heures[3]. Je ne sçai pourquoi aucuns se

---

phrase au chap. xxvii du même livre. — « ... Qu'on rende hardiment un jeune homme commode à toutes nations et compagnies, voire au desreglement et aux excés, si besoing est. Qu'il puisse faire toutes choses, et n'ayme à faire que les bonnes... Il rira, il follastrera, il se desbauchera avec son Prince. Je veux qu'en la desbauche mesme, il surpasse en vigueur et en fermeté ses compagnons, et qu'il ne laisse à faire le mal, ny à faute de force ny de science, mais à faute de volonté. » *Essais* (1580), liv. I, chap. xxv.

1. Probablement Simler, *La République des Suisses*, mise en françois, Paris, Du Puy, 1577. A. d'Ancona.

2. Philippe Boncompagni, neveu du pape, né en 1548, cardinal de 1573, grand pénitencier en 1579, mort en 1586.

3. Paul de Foix, né en 1528, de la famille des comtes de Foix, après avoir enseigné à Toulouse le droit civil alla à la cour d'Henri II, qui lui donna un état de conseiller clerc en la Grand' chambre; mais il se compromit avec Anne du Bourg par son esprit de tolérance envers les protestants : il fut mis à la Bastille, puis relâché, moyennant amende honorable (1560). Très favorisé de Catherine de Médicis, il fut successivement ambassadeur en Ecosse, en Angleterre, à Venise, conseiller d'Etat, envoyé en ambassade vers le pape et plusieurs princes d'Italie, puis vers le roi de Navarre. Il accompagna la reine-mère dans le voyage qu'elle fit en Guyenne, Languedoc, Provence et Dauphiné, et prit congé d'elle à Lyon en 1579 pour se rendre à Rome. Il y sollicita les bulles pour

scandalisent de voir libremant accuser le vice de quelque particulier Prelat, quand il est connu et publicq; car ce jour là, et à S. Jan de Latran, et à l'Eglise Ste. Croix en Jerusalem, je vis l'histoire, escrite au long en lieu tres apparant, du Pape Silvestre second, qui est la plus injurieuse qui se puisse imaginer[1].

---

l'archevêché de Toulouse, que lui avait cédé le cardinal d'Armagnac. Mais il était soupçonné d'hérésie, sa cause était pendante devant le Saint-Office, et le pape ne lui accorda ces bulles qu'en 1582. Il avait reçu le 11 mai 1581 la dépêche par laquelle le roi le nommait son ambassadeur ordinaire à Rome. Il y mourut à la fin de mai 1584. Ses *Lettres* écrites de Rome à Henri III (du 15 mai 1581 au 4 novembre 1582) ont été imprimées à Paris en 1628. Muret fit en latin son oraison funèbre, dont voici quelques passages, tirés de l'ouvrage précédent : « Je l'ay veu jeune, homme fait, et vieil, car je n'avois gueres que deux ans plus que luy, et je ne pense pas qu'il se soit jamais presenté à mes yeux autre que luy qui ait eu le mesme avantage que les Grecs attribuent à Alcibiades, à sçavoir que sa beauté a esté également plaisante et agreable en toute sorte d'aage... Ceux qui le hantoient avoient un plaisir non-pareil en sa conversation... [Il était] juste, entier, continent, moderé, amateur de la paix et de la concorde, veritable, ouvert, candide, et connivant plus aisément aux fautes d'autruy qu'aux siennes propres. » — Montaigne avait dédié, par lettre du 1er septembre 1570, à son illustre compatriote les vers français de la Boëtie. Il fit de lui un bel éloge : « Cette perte (du bon monsieur de Pibrac, mort en 1584), et celle qu'en mesme temps nous avons faicte de monsieur de Foix, sont pertes importantes à nostre couronne. Je ne sçay s'il reste à la France dequoy substituer un autre coupple, pareil à ces deux Gascons, en syncerité, et en suffisance, pour le conseil de nos Roys. C'estoyent ames diversement belles, et certes selon le siecle, rares et belles, chacune en sa forme. Mais qui les avoit logees en ce siecle, si desconvenables et si disproportionnees à nostre corruption, et à nos tempestes? » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX. Il le nomme déjà dans les *Essais* (1580), liv. I, chap. XXVIII.

1. L'inscription latine de la basilique Sainte-Croix en Jérusalem portait que ce pape en mourant (l'an 1003) avait ordonné « pour la punition de ses crimes que son cadavre fût attaché à des chevaux indomptés et traîné par la ville ». A Saint-Jean de Latran, il y a

Le tour de la ville que j'ai faict plusieurs fois du coté de la terre[1], depuis la porte del Popolo, jusques à la porte S. Paulo, se peut faire en trois bones heures ou quatre, alant en trousse, et le pas; ce qui est delà la riviere se faict en une heure et demie, pour le plus.

Entr'autres plesirs que Rome me fournissoit en caresme, c'étoint les sermons[2]. Il y avoit d'excellans precheurs, come ce Rabi renié qui preche les Juifs le Sammedi apres diner, en la Trinité. Il y a tousjours 60 Juifs qui sont tenus de s'y trouver. Cetui etoit un fort fameus Doctur parmi eus; et par leurs argumans mesmes[3], leurs Rabis, et le texte de la bible, combat leur creance. En cete sciance et des langues qui servent à cela, il est admirable. Il y avoit un autre prechur qui prechoit au Pape et aus Cardinaus, nomé Padre Toledo[4]; [en profondur de sçavoir, en pertinance et disposition, c'est un home tres rare]; un autre tres-eloquent et populere, qui prechoit aus Jesuistes, non sans beaucoup de suffisance parmi son excellance de langage : les deus derniers sont Jesuistes. C'est merveille combien de part ce colliege tient en la Chretianté; et croi qu'il ne fut jamais confrerie et cors parmi nous qui tint un tel ranc, ny qui produisit enfin des effaicts tels que fairont ceus ici, si leurs desseins continuent. Ils possedent tantost toute la chretianté : c'est une

---

au contraire une longue Epitaphe en distiques composée à sa louange par Serge IV, son successeur. A. d'Ancona.

1. Montaigne emploie ici le mot *terre* dans le sens de *ville*, comme l'italien. C'est le tour des quartiers de la rive gauche du Tibre.

2. « Le prescheur est bien de mes amys, qui oblige mon attention, tout un sermon. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

3. Edit. orig. : leurs argumans, mesmes leurs...

4. Jésuite espagnol, fait cardinal en 1593, le premier de son ordre, mort en 1596. A. d'Ancona.

pepiniere de grands homes en toute sorte de grandur. C'est celui de nos mambres qui menasse le plus les hæretiques de notre tamps[1].

Le mot d'un prechur fut que nous faisions les Astrolabes de nos coches[2]. Le plus commun exercice des Romeins, c'est se promener par les rues, et ordineremant l'entreprinse de sortir du logis se faict pour aler sulemant de rue en rue, sans avoir où s'arreter ; et y a des rues plus particulieremant destinées à ce service. A dire vrai, le plus grand fruit qui s'en retire, c'est de voir les Dames aus fenetres, et notammant les courtisanes qui se montrent à leurs jalousies, aveques un' art si traitresse, que je me suis souvant esmerveillé come elles piquent ainsi notre veue ; et souvant etant descendu de cheval sur le champ, et obtenu d'etre ouvert, je admirois cela, de combien elles se montroint plus beles qu'elles n'etoint[3]. Elles scavent se presanter par ce qu'elles ont de plus agreable ; elles vous presante-

1. Montaigne, maire de Bordeaux, blâma et fit surveiller de près les Jésuites qui, jouissant des bâtiments et revenus du prieuré de Saint-James, obligés pour cela de recueillir et faire élever les enfants trouvés, négligeaient fort ce devoir (mars 1582). Au temps de la Ligue, le maréchal de Matignon, son successeur, qui l'appelait fréquemment à ses conseils, chassa les Jésuites de cette ville. Il est probable que notre philosophe ne songea pas à défendre ces ennemis fougueux d'Henri de Navarre, lui qui faisait des vœux pour ce roi « lors mesme, dit-il, quil m'en faloit confesser à mon curé ». *Lettre* au roi, du 18 janvier 1590. Remarquons en outre que Montaigne était l'ami d'Etienne Pasquier, l'avocat de l'Université contre les Jésuites (1565), le violent écrivain du *Catéchisme des Jésuites* (1602).

2. L'astrolabe servait à mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. Dans les phrases qui suivent Montaigne explique ce bon mot.

3. « Voyez en Italie, où il y a plus de beauté à vendre, et de la plus parfaite qu'en nulle autre nation, comment il faut qu'elle cherche d'autres moyens estrangers, et d'autres arts pour se rendre aggreable : et si à la verité, quoy qu'elle face estant venale et

ront sulemant le haut du visage, ou le bas ou le costé, se couvrent ou se montrent, si qu'il ne s'en voit une sule lede à la fenetre. Chacun est là à faire des bonetades et inclinations profondes, et à recevoir quelque euillade en passant. Le fruit d'y avoir couché la nuict pour un ecu ou pour quatre, c'est de leur faire einsi landemein la court en publiq[1]. Il s'y voit aussi quelques Dames de qualité, mais d'autre façon et contenance bien aisée à discerner. A cheval on voit mieus; mais c'est affaire ou aus chetifs come moi[2], ou aus

---

publique, elle demeure foible et languissante. » *Essais* (1582), liv. II, chap. xv.

> Se pourmener en housse, aller voir d'huis en huis
> La Marthe, ou la Victoire, et s'engager aux Juifz :
> Voilà, mes compagnons, les passetemps de Rome.
>
> J. du Bellay, *Les Regrets*, sonnet LXXXIV.

> En mille crespillons les cheveux se frizer.
> Se pincer les sourcilz, et d'une odeur choisie
> Parfumer hault et bas sa charnure moisie,
> Et de blanc et vermeil sa face desguiser...
> Siffler toute la nuict par une jalousie...
> Des courtisannes sont les ordinaires jeux.
>
> Sonnet XCII.

1. « Ils font les poursuyvans en Italie, et les transis, de celles mesmes qui sont à vendre : et se defendent ainsi : Qu'il y a des degrez en la jouyssance : et que par services ils veulent obtenir pour eux, celle qui est la plus entiere. Elles ne vendent que le corps. La volonté ne peut estre mise en vente, elle est trop libre et trop sienne. Ainsi ceux cy disent, que c'est la volonté qu'ils entreprennent, et ont raison. » *Essais* (1588), liv. III, chap. v. « Pour arrester sa fuitte (de la volupté), et l'estendre en preambules; entre-eux, tout sert de faveur et de recompense : une œillade, une inclination, une parolle, un signe. » *Ibid.*

2. « Je me tiens debout, tout le long d'un jour, et ne m'ennuye point à me promener. Mais sur le pavé, je ne puis aller qu'à cheval. A pied, je me crotte jusques aux fesses : et les petites gens, sont subjects par ces ruës, à estre chocquez [et coudoyez] à faute d'apparence. » *Essais* (1588), liv. III, chap. xiii. Dans ce passage du *Journal* Montaigne veut dire plutôt qu'il n'est pas assez grand seigneur pour rouler carrosse à Rome.

jeunes homes montés sur des chevaus de service qui manient. Les persones de grade ne vont qu'en coche, et les plus licentieus, pour avoir plus de veue contremont, ont le dessus du coche entr'ouvert à clervoises[1]; c'est ce que vouloit dire le prechur de ces astrolabes.

Le Judy-saint au matin, le Pape en pontificat se met sur le premier portique de S. Pierre, au second etage, assisté des Cardinaus, tenant, lui, un flambeau à la mein. Là d'un costé, un Chanoine de St. Pierre lit à haute vois une bulle latine où sont excommuniés une infinie sorte de jans, entre autres les Huguenots, sous ce propre mot, et tous les Princes qui detiennent quelque chose des terres de l'Eglise : auquel article les Cardinaus de Medicis et Caraffe, qui etoint jouignant le Pape, se rioint bien fort[2]. Cete lecture dure une bone heure et demie; car à chaque article que ce Chanoine lit en latin, de l'autre costé le Cardinal Gonsague, aussi descouvert, en lisoit autant en Italien. Apres cela le Pape jeta cete torche alumée contre bas au peuple, et par jeu ou autremant, le Cardinal Gonsague un'autre; car il y en avoit trois alumées. Cela choit

1. A claire-voie.

2. A la date du 7 août de cette année, Paul de Foix rapporte au roi que, le Grand-duc de Florence s'étant emparé du château de Campo rseoli dans l'état de l'Eglise, le pape s'en plaignit, mais que le cardinal de Médicis, lui apportant la réponse de son frère le Grand-duc, « ne luy parla si humblement que sa Saincteté s'attendoit; et pense-t'on que luy et son frere ont quelque mécontentement du Pape qui les pousse outre l'interest. Il y en a aussi plusieurs autres des meilleures maisons de Rome et des environs, comme Colonna, Orsina, Savelli, Vitelli, qui sont malcontents, parce que sa Saincteté leur a fait saisir depuis quelque temps des terres comme appartenantes à la Chambre Apostolique : et m'a esté rapporté qu'un des jours de la semaine passée fut trouvé escrit en divers endroits des murailles du Palais de sainct Pierre, où le Pape habite, qu'en procedant comme l'on avoit fait jusques icy, et n'usant point d'autre diligence, le Palais seroit en une nuict saccagé, et possible aussi le Pape mesme fait prisonnier. »

sur le peuple ; il se faict en bas tout le trouble du monde à qui ara un lopin de cete torche, et s'y baton bien rudemant à coup de pouin et de baton. Pandant que cete condamnation se lit, il y a aussi une grande piece de taffetas noir qui pant sur l'acoudoir dudict portique, davant le Pape. L'excommunication faite, on trousse ce tapis noir, et s'en descouvre un autre d'autre colur ; le Pape lors done ses benedictions publiques.

Ces jours se montre la Veronique qui est un visage outrageus[1], et de colur sombre et obscure, dans un carré come un grand miroir[2]. Il se montre aveq grand serimonie du haut d'un popitre qui a cinq ou six pas de large[3]. Le prestre qui le tient a les meins revetuës de gans rouges, et y a deus ou trois autres prestres qui le soutienent. Il ne se voit rien aveq si grande reverance, le peuple prosterné à terre, la pluspart les larmes aus yeux, aveq de ces cris de commiseration. Une fame, qu'on disoit estre *spiritata*[4], se tampetoit, voïant cete figure, crioit, tandoit et tordoit les bras. Ces prestres se promenans autour de ce popitre, la vont presantant au peuple, tantost ici, tantost là ; et à chaque mouvemant, ceus à qui on la presante s'escrient. On y monstre aussi en mesme tamps et mesme serimonie, le fer de lance, dans une bouteille de cristal. Plusieurs fois ce

---

1. Au sens passif. — Edit. orig. : ouvrageus.

2. Linge avec lequel sainte Véronique essuya le visage de Jésus-Christ montant au Calvaire, et qui garda son image sanglante.

3. Popitre, estrade. — « Là aussi (en l'Isle de Cassade) nous dit estre un flasque de sang vreal, chose divine et à peu de gens congnue. Panurge fist tant par belles prieres avec les Sindicqs du lieu, qu'ils le nous monstrerent : mais ce fut avec plus de ceremonie et solennité plus grande trois fois, qu'on ne monstre à Florence les Pandectes de Justinian, ne la Veronnique à Romme. » Rabelais, *Le Cinquiesme livre*, chap. x.

4. Possédée.

jour se faict cete montre, aveq un'assamblée de peuple si infinie, que jusques bien louin au dehors de l'Eglise, autant que la veue peut arriver à ce popitre, c'est une extreme presse d'homes et de fames.

C'est une vraïe Court Papale : la pompe de Rome et sa principale grandur, est en apparences de devotion. Il faict beau voir l'ardur d'un peuple si infini à la religion ces jours-là. Ils ont çant confreries et plus, et n'est guieres home de qualité qui ne soit ataché à quelcune : il y en a aucunes pour les étrangiers. Nos Roys sont de cele du Confalon. Ces societés particulieres ont plusieurs actes de communication religieuse, qui s'exercent principalemant le Caresme ; mais ce jour-ici ils se promenent en troupes, vetus de toile : chacune compaignie a sa façon, qui, blanche, rouge, bleue, verte, noire, la pluspart les visages couvers.

La plus noble chose et magnifique que j'aie vue, ny ici ny ailleurs, ce fut l'incroiable nombre du peuple espars ce jour là par la ville aus devotions, et notammant en ces compaignies. Car outre un grand nombre d'autres que nous avions veu le jour, et qui etoint venues à S. Pierre, come la nuict commança, cete ville sambloit etre tout'en feu ; ces compaignies marchant par ordre vèrs S. Pierre, chacun portant un flambeau, et quasi tous de cire blanche. Je croi que il passa davant moi douse mille torches pour le moins; car despuis huit heures du soir jusques à minuit, la rue fut tousjours plene de cete pompe, conduite d'un si bon ordre et si mesuré, qu'encore que ce fussent diverses troupes et parties de divers lieus, il ne s'y vit jamés de breche ou interruption : chaque cors aiant un grand cheur de musique, chantant tousjours en alant, et au milieu des rancs une file des Pœnitanciers qui se foitent à-tout des cordes ; de quoi il y en avoit cinq çans, pour le moins, l'eschine toute escorchée et ensanglantée d'une piteuse façon.

C'est un œnigme que je n'entans pas bien encores; mais ils sont tous meurtris et cruelemant blessés, et se tourmantent et batent incessammant. Si est-ce qu'à voir leur contenance, l'assurance de leur pas, la fermeté de leurs paroles[1], (car j'en ouis parler plusieurs), et leur visage (car plusieurs estoint descouvers par la rue), il ne paroissoit pas sulemant qu'ils fussent en action penible, voire ny serieuse, et si y en avoit de junes de douse ou trese ans. Tout contre moi, il y en avoit un fort june, et qui avoit le visage agreable; une june fame pleignoit de le voir einsin blesser. Il se tourna vers nous, et lui dit, en riant : *Basta, disse che fo questo per li lui peccati*, *non per li miei*[2]. Non sulemant ils ne montrent nulle destresse ou force à cete action, mais ils le font aveq allegresse, ou pour le moins aveq tele nonchalance, que vous les voiés s'entretenir d'autres choses, rire, criailler en la rue, courir, sauter, come il se faict à une si grand presse où les rancs se troublent. Il y a des homes parmi eus qui portent du vin qu'ils leur presantent à boire : aucuns en prennent une gorgée. On leur done aussi de la dragée, et plus souvant ceus qui portent ce vin en metent en la bouche, et puis le soufflent et en mouillent le bout de leurs foits, qui sont de corde, et se caillent et se colent du sang, en maniere que, pour le demesler, il les faut mouiller; à aucuns ils soufflent ce meme vin sur leurs plaïes. A voir leurs souliers et chausses, il paret bien que ce sont persones de fort peu, et qui se vandent pour ce service, au moins la pluspart. On me dict bien qu'on gressoit leurs espaules de quelque chose; mais j'y ai veu la plaïe si vive, et l'offance si longue, qu'il

1. Ou : de leur parole. — Edit. orig. : de leur paroles.

2. « Assez pleurer! dis-toi bien que je fais cela pour tes péchés, et non pour les miens! » Le texte est altéré, mais le sens n'est pas douteux.

n'y a nul medicamant qui en sceut oster le santimant; et puis ceus qui les louent, à quoi faire, si ce n'etoit qu'une singerie?[1]

Cete pompe a plusieurs autres particularités. Come ils arrivoint à S. Pierre, ils n'y faisoint autre chose, sinon qu'on leur venoit à montrer *el Viso Santo*[2], et puis ressortoint et faisoint place aus autres.

Les Dames sont, ce jour là, en grande liberté; car toute la nuit les rues en sont pleines, et vont quasi toutes à pied. Toutes fois, à la verité, il samble que la ville soit fort reformée[3], notammant en cete desbauche. Toutes euillades et apparances amoureuses cessent.

Le plus beau sepulchre, c'est celui *di Santa Rotunda*[4], à cause des lumineres. Entr'autres choses, il y a un grand nombre de lampes roulant et tournoïant sans cesse de haut en bas.

La veille de Pasques, je vis à S. Jean de Latran, les Chefs S. Pol et S. Pierre qu'on y montre, qui ont encore leur charnure, teint et barbe, come s'ils vivoint : S. Pierre, un visage blanc un peu longuet, le teint vermeil et tirant sur le sanguin, une barbe grise fourchue, la teste couverte d'une mitre papale; S. Pol, noir, le visage large et plus gras, la teste plus grosse, la barbe grise, espesse. Ils sont en haut dans un lieu expres. La façon de les montrer, c'est qu'on apele

---

1. « Mais ne voit-on encore tous les jours le Vendredy Sainct en divers lieux un grand nombre d'hommes et femmes se battre jusques à se déchirer la chair et percer jusques aux os? Cela ay-je veu souvent et sans enchantement. Et disoit-on, car ils vont masquez, qu'il y en avoit, qui pour de l'argent entreprenoient en cela de garantir la religion d'autruy; par un mespris de la douleur, d'autant plus grand, que plus peuvent les éguillons de la devotion, que de l'avarice. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XL.

2. *Il Viso Santo*, la Sainte Face.

3. Pendant la semaine sainte.

4. *Santa Maria Rotonda*, le Panthéon d'Agrippa.

le peuple au son des cloches, et que à secousses, on devale contre bas un rideau au derriere duquel sont ces testes, à costé l'une de l'autre. On les laisse voir le tamps de dire un *Ave Maria*, et soudein on remonte ce rideau; apres on le ravale de mesmes, et cela jusques à trois fois: on refaict cete montre quatre ou cinq fois le jour. Le lieu est elevé de la hautur d'une pique, et puis de grosses grilles de fer, au travers lesqueles on voit. On alume autour par le dehors, plusieurs sierges; mais il est mal aisé de discerner bien cleremant toutes les particularités; je les vis à deus ou trois fois. La polissure de ces faces avoit quelque ressamblance à nos masques.

Le Mercredi apres Pasques, M. Maldonat qui etoit lors à Rome, s'enquerant à moi de l'opinion que j'avois des mœurs de cete ville, et notammant en la Religion, il trouva son jugemant du tout conforme au mien[1], que le menu puple etoit, sans compareson, plus devot en France qu'ici; mais les riches, et notammant courtisans, un peu moins. Il me dict davantage qu'à ceus qui lui allegoint que la France etoit toute perdue de heresie, notammant aus Espaignols, de quoi il y en a grand nombre en son Colliege, il maintenoit qu'il y avoit plus d'homes vraïmant religieus, en la sule ville de Paris, qu'en toute l'Espaigne ensamble[2].

1. Edit. orig. : au mien, (*sçavoir*,) que...

2. Son Collège : la compagnie de Jésus. Dans la *Satyre Menippée* le duc de Mayenne parle « de ces bons catholiques Espagnols nos amis, qui nous veulent apprendre à croire en Dieu ». — « A Milan et Crémone, villes du Roi d'Hespaigne, [Philippes de Mornay] courut presques semblable péril (d'être reconnu pour un protestant), où estant sondé par quelques Hespagnols importuns, ung d'eux luy dit que tous les Françoys estoient Luthériens, il respondit que c'estoit comme qui diroit que tous les Hespagnolz fussent Marans (Mores et Juifs mal convertis). » *Mémoires* de Madame de Mornay, édit. de Witt, t. I, p. 33.

Ils font tirer leurs bateaux à la corde contremont la riviere du Tibre, par trois ou quatre paires de buffles.

Je ne sçai come les autres se treuvent de l'air de Rome; moi je le trouvois tres-plesant et sein. Le Sr. de Vielart disoit y avoir perdu sa subjection à la migrene : qui etoit aider l'opinion du peuple, qu'il est tres-contrere aus pieds et commode à la teste[1]. Je n'ai rien si enemi, à ma santé, que l'ennui et oisifveté : là, j'avois tousjours quelque occupation, sinon si plesante que j'usse peu desirer, au moins suffisante à me desennuïer : visiter[2] les antiquités, les Vignes, qui sont des jardins et lieus de plesir, de beauté singuliere, (et là où j'ai aprins combien l'art se pouvoit servir bien à pouint d'un lieu bossu, montueus, et inegal; car eus ils en tirent des graces inimitables à nos lieus pleins, et se prævalent tres-artificielemant de cete diversité. Entre les plus beles sont celes des Cardinaus d'Este, à Monte-Cavallo; Farnese, al Palatino; Ursino, Sforza, Medicis; cele du Pape Jule; cele de Madama; les jardins de Farnese, et Cardinal Riario[3] à Transtevere; de Cesis[4], *fuora della porta del populo*[5]. Ce sont beautés ouvertes à quiconque s'en veut servir, et à quoi que ce soit, fut ce à y dormir et en compaigne, si les maistres n'y sont, qui n'aiment guiere)[6] : ou aller ouir des ser-

1. Paul Vialard professa jusqu'en 1587 la rhétorique à la Sapienza (université de Rome); il avait 150 écus d'appointements. A. d'Ancona.

2. Edit. orig. : *comme à* visiter...

3. Edit. orig. : et (du) Cardinal Riario...

4. Edit. orig. : de Cesio...

5. *Del popolo*, hors de la Porte du Peuple. La vigne de *Madama* tirait son nom de Marguerite de Parme, fille de Charles-Quint.

6. Edit. orig. : singuliere, et là où... qui n'aiment guiere : — Il faut peut-être lire : qui n'y vont guiere) : — Ou bien : qui n'aiment guiere y aller) : ouir des sermons... — Au lieu de : en compaigne, il vaut mieux lire : en compaignie.

mons, de quoi il y en a en tout tamps, ou des disputes de Theologie; ou encore parfois, quelque fame des publiques, où j'ai trouvé cet'incommodité, qu'elles vandent aussi cher la simple conversation (qui etoit ce que j'y cherchois, pour les ouïr deviser et participer à leurs subtilités,) et en sont autant espargnantes que de la negociation entiere[1]. Tous ces amusemans m'ambesouignoint assés: de melancholie, qui est ma mort, et de chagrin, je n'en avois nul'occasion, ny dedans ny hors la maison. C'est einsin, une plesante demure, et puis argumanter par-là, si j'eusse gouté Rome plus privéemant, combien elle m'eut agreé; car, en verité, quoique j'y aïe emploïé d'art et de souin, je ne l'ai connue que par son visage publique, et qu'elle offre au plus chetif etrangier[2].

Le dernier de Mars, j'eus un acces de cholique, qui me dura toute la nuit, assés supportable; elle m'emeut

1. « Comme celuy qui ne demande point qu'on me tienne pour meilleur que je suis, je diray cecy des erreurs de ma jeunesse : non seulement pour le danger qu'il y a, mais encores par mespris, je ne me suis guere adonné aux accointances venales et publiques. » *Essais* (1588), liv. III, chap. III. « Et tout licencieux qu'on me tient, j'ay en verité plus severement observé les loix de mariage, que je n'avois ny promis ny esperé. Il n'est plus temps de regimber quand on s'est laissé entraver. » *Essais* (1588), liv. III, chap. v. « Telle a les mœurs desbordees, qui a la volonté plus reformee que n'a cet'autre, qui se conduit soubs une apparence reglee. Comme nous en voyons, qui se plaignent d'avoir esté vouees à chasteté, avant l'aage de cognoissance : j'en ay veu aussi, se plaindre veritablement, d'avoir esté vouees à la desbauche, avant l'aage de cognoissance. Le vice des parens en peut estre cause : ou la force du besoing, qui est un rude conseiller. » *Essais, ibid.*

2. Montaigne aurait préféré la conversation des dames à celle des courtisanes. Mais il en fut pour ses frais : les Romains fermaient jalousement leurs maisons. « Les mariages de ce pays là (l'Italie), clochent en cecy. Leur coustume donne communement la loy si rude aux femmes, et si serve, que la plus esloignee accointance avec l'estranger, leur est autant capitalle que la plus voisine. » *Essais* (1588), liv. III, chap. v.

le ventre, avec des tranchées, et me dona un'acrimonie d'urine, outre l'acoutumée. J'en randis du gros sable et deus pierres.

Le Dimanche de Quasimodo, je vis la serimonie de l'aumone des pucelles. Le Pape a, outre sa pompe ordinere, vint cinq chevaus qu'on mene davant lui, parés et houssés de drap d'or, fort richemant accommodés, et dix ou douse mulets, houssés de velours cramoisi, tout cela conduit par ses Estaffiers, à pied : sa lettiere couverte de velours cramoisi. Au davant de lui, quatre homes à cheval portoint, au bout de certeins batons, couverts de velours rouge, et dorés par le pouignet et par les bous, quatre chapeaus rouges : lui etoit sur sa mule. Les Cardinaus qui le suivoint etoint aussi sur leurs mules, parés de leurs vetemans pontificaus, les cuhes[1] de leurs robes etoint attachées à-tout un'eguillette, à la tetiere de leurs mules. Les pucelles etoint en nombre çant et sept ; elles sont chacune accompaignées d'une vieille parante. Apres la Messe, elles sortirent de l'Eglise et firent une longue procession. Au retour de là, l'une apres l'autre passant au Cueur de l'Eglise de la Minerve, où se faict cete serimonie, baisoint les pieds au Pape ; et lui leur aiant doné la benediction, done à chacune, de sa mein, une bourse de damas blanc, dans laquelle il y a une cedule[2]. Il s'entant qu'aiant trouvé mari, elles vont querir leur aumosne, qui est trante-cinq escus pour tete, outre une robe blanche qu'elles ont chacune ce jour là, qui vaut cinq escus[3]. Elles ont le visage cou-

1 Queues.

2. Promesse de payer.

3. « Quand une fille du commun a la protection du bâtard de l'apothicaire d'un cardinal, elle se fait assurer cinq à six dots, à cinq ou six églises, et ne veut plus apprendre ni à coudre ni à filer. » Président de Brosses, lettre XLIV.

vert d'un linge, et n'ont d'ouvert que l'endret de la veue.

Je disois des commodités de Rome, entr'autres, que c'est la plus commune ville du monde, et où l'etrangeté et differance de nation se considere le moins ; car de sa nature c'est une ville rappiecée d'etrangiers ; chacun y est come chés soi. Son Prince ambrasse toute la chretianté de son authorité ; sa principale jurisdiction oblige les etrangiers en leurs maisons, come ici ; à son election propre [1], et de tous les Princes et Grans de sa Court, la consideration de l'origine n'a nul pois. La liberté de la police de Venise, et utilité de la trafique la peuple d'étrangiers ; mais ils y sont come chés autrui pourtant. Ici ils sont en leurs propres offices et biens et charges ; car c'est le siege des persones ecclesiastiques. Il se voit autant ou plus d'étrangiers à Venise, (car l'affluance d'étrangiers qui se voit en France, en Allemaigne, ou ailleurs, ne vient pouint à cete compareson), mais de resseans et domiciliés beaucoup moins [2]. Le menu peuple ne s'effarouche non plus de notre façon de vetemans, ou Espaignole ou Tudesque, que de la leur propre, et ne voit-on guiere de belitre qui ne nous demande l'aumosne en notre langue.

Je recherchai pourtant [3], et amploiai tous mes cinq sans de nature pour obtenir le titre de Citoyen Romein, ne fut-ce que pour l'antien honur, et religieuse me-

1. Edit. orig. : ici, à son election propre ; et...

2. « Et puis cette mesme Rome que nous voyons, merite qu'on l'ayme. Confederée de si long temps, et par tant de tiltres, à nostre couronne. Seule ville commune, et universelle. Le magistrat souverain qui y commande, est recognu pareillement ailleurs : c'est la ville metropolitaine de toutes les nations Chrestiennes. L'Espaignol et le François, chacun y est chez soy. Pour estre des Princes de cet estat, il ne faut qu'estre de Chrestienté, où qu'elle soit. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

3. C'est pourquoi je recherchai...

moire de son authorité. J'y trouvai de la difficulté; toutefois je la surmontai, n'y ayant amploïé nulle faveur, voire ny la sciance sulemant d'aucun François. L'authorité du Pape y fut amploïée, par le moïen de Philippo Musotti, son Maggior-domo, qui m'avoit pris en singuliere amitié, et s'y pena fort[1]; et m'en fut depeché lettres *3°. Id. Martii 1581*[2], qui me furent randues le 5 d'Avril tres autantiques, en la mesme forme et faveur de paroles que les avoit eues le Seigneur Jacomo Buon-Compagno, Duc de Sore, fils du Pape[3]. C'est un titre vein; tant-y-a que j'ai receu beaucoup de plesir de l'avoir obtenu[4].

---

1. Alexandre (et non Philippe) Musotti, Bolonais, fut trésorier secret du pape (1572), évêque d'Imola, préfet du palais apostolique (1579), puis nonce à Venise. A. d'Ancona.

2. Le 13 mars 1581.

3. Edit. orig. : Duc de Sero...

4. « Elle (la Fortune) m'a faict quelques faveurs venteuses, honnoraires, et titulaires, sans substance. Et me les a aussi à la verité, non pas accordées, mais offertes. » Cela peut être vrai du collier de l'ordre de Saint-Michel, et des titres de gentilhomme de la chambre du roi Henri III (1576) et du roi de Navarre (1577), comme de la charge de maire de Bordeaux (1581), mais non pas de ce titre de citoyen romain. « Parmy ses faveurs vaines, je n'en ay point qui plaise tant à cette niaise humeur, qui s'en paist chez moy qu'une bulle authentique de bourgeoisie Romaine : qui me fut octroyée dernierement que j'y estois, pompeuse en seaux, et lettres dorées : et octroyée avec toute gratieuse liberalité. Et par ce qu'elles se donnent en divers stile, plus ou moins favorable : et qu'avant que j'en eusse veu, j'eusse esté bien aise, qu'on m'en eust montré un formulaire : je veux, pour satisfaire à quelqu'un, s'il s'en trouve malade de pareille curiosité à la mienne, la transcrire icy en sa forme. » Voici la traduction d'un passage de cette bulle. « ... Il plaît au Sénat et au Peuple Romain que très illustre Michel de Montaigne, très distingué en toutes choses, et très cher à ce peuple glorieux, soit admis, lui et sa postérité, au titre de Citoyen Romain, et pourvu de tous les privilèges et honneurs dont jouissent ceux qui sont nés citoyens et patrices Romains, ou qui sont devenus tels au meilleur titre. En quoi le Sénat et le Peuple Romain estiment

Le 3 d'Avril je partis de Rome bon matin, par la porte S. Lorenzo *Tiburtina*. Je fis un chemin assés plein, et pour la pluspart fertile de bleds, et à la mode de toutes les avenues de Rome, peu habité. Je passai la riviere *del Teverone*, qui est l'antien *Anio*. premieremant au pont de Mammolo; secondemant, au pont Lucan, qui retient encore son antien nom. En ce pont il y a quelques inscriptions antiques, et la principale fort lisable. Il y a aussi deus ou trois sepultures Romeines le long de ce chemin ; il n'y a pas autres traces d'antiquités et fort peu de ce grand pavé antien, et est *Via Tiburtina*.

Je me randis à disner à

TIVOLI, quinse milies : c'est l'antien *Tibur* tout couché aux racines des monts[1], s'etandant la ville le long de la premiere pante, assés roide, qui rant son assiete et ses veues tres-riches : car elle comande une pleine infinie de toutes parts, et cete grand Rome. Son prospect est vers la mer et ha derriere soi les

---

qu'ils lui paient une dette plutôt qu'ils ne lui font un présent, et que c'est eux-mêmes plutôt que lui qui reçoivent un bienfait, car, en acceptant ce droit de cité, il gratifie la cité elle-même d'un singulier ornement et honneur... L'an de la fondation de Rome 2331... » « N'estant bourgeois d'aucune ville, je suis bien aise de l'estre de la plus noble qui fut et qui sera onques. Si les autres se regardoient attentivement, comme je fay, ils se trouveroient comme je fay, pleins d'inanité et de fadaise. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX. — Dans un manuscrit du Vatican, nº 9693, il est fait mention de ce droit de cité accordé à Montaigne, « *Socrate della Francia* ». Notre philosophe dut se présenter ensuite au conseil communal pour « rendre grâces en public au Peuple Romain ». A. d'Ancona.

1. Réminiscence d'Horace, Odes, III, 4 :

... Seu mihi frigidum
Præneste seu Tibur supinum
Seu liquidæ placuere Baiæ.

— Edit. orig : *Tiburtum* couché...

monts; cete riviere du Teverone la lave, et pres de là prant un merveilleus saut, descendant des montaignes et se cachant dans un trou de rochier, cinq ou six çans pas, et puis se randant à la pleine où elle se joue fort diversemant et se va joindre au Tibre un peu au dessus de la ville.

Là se voit ce fameus palais et jardin du Cardinal de Ferrare : c'est une tres-bele piece, mais imparfaicte en plusieurs parties, et l'ouvrage ne s'en continue plus par le Cardinal presant[1]. J'y considerai toutes choses fort particulieremant; j'essaïerois de le peindre ici, mais il y a des livres et peintures publiques de ce sujet. Ce rejallissemant d'un' infinité de surjons d'eau bridés et eslancés par un sul ressort qu'on peut remuer de fort louin, je l'avoi veu ailleurs en mon voïage et à Florance, et à Auguste, come il a eté dict ci dessus. La musique des orgues, qui est une vraïe musique et d'orgues natureles, sonans tousjours toutefois une mesme chose, se faict par le moïen de l'eau qui tumbe aveq grand violance dans une cave ronde, voutée, et agite l'air qui y est, et le contreint de gaigner, pour sortir, les tuyaus des orgues et leur fournir de vent[2]. Un' autre eau poussant une roue à tout certeines dents, faict batre par certein ordre le clavier des orgues; on y oit aussi le son de trompetes contrefaict. Ailleurs on oit le chant des oiseaus, qui sont des petites flutes de bronse qu'on voit aus regales[3], et randent le son pareil à ces petits pots de terre pleins d'eau que les petits

---

1. La villa d'Este fut construite en 1549 par Ligorio pour Hippolyte d'Este, dit le cardinal de Ferrare, fils d'Alphonse Ier duc de Ferrare et de Lucrèce Borgia, archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, de Lyon, évêque d'Autun, abbé de Flavigny, mort à Rome en 1572 dans sa soixante et unième année. Le « Cardinal presant » était Louis d'Este, son neveu.

2. Edit. orig. : et lui fournir...

3. Un des jeux de l'orgue.

enfans souflent par le bec[1], cela par artifice pareil aus orgues ; et puis par autres ressors on faict remuer un hibou, qui, se presantant sur le haut de la roche, faict soudein cesser cete harmonie, les oiseaus etant effraïés de sa presance, et puis leur faict encore place : cela se conduit einsin alternativement, tant qu'on veut. Ailleurs il sort come un bruit de coups de canon ; ailleurs un bruit plus dru et menu, come des harquebusades : cela se faict par une chute d'eau soudeine dans des canaux, et l'air se travaillant en mesme tamps d'en sortir, enjandre ce bruit[2]. De toutes ces invantions ou pareilles, sur ces mesmes raisons de nature, j'en ai veu ailleurs.

Il y a des estancs ou des gardoirs, aveq une marge de pierre tout au tour, aveq force piliers de pierre de taille haus, audessus de cet accoudoir, eslouignés de quatre pas environ l'un de l'autre. A la teste de ces piliers sort de l'eau aveq grand force, non pas contremont, mais vers l'estanc. Les bouches etant einsi tournées vers le dedans et (se) regardant l'une l'autre, jetent l'eau, et l'esperpillent dans cet estanc, avec tele violance, que ces verges d'eau viennent à s'entrebatre et rancontrer en l'air, et produisent dans l'estanc une pluïe espesse et continuelle. Le soleil tumbant là-dessus enjandre, et au fons de cet estanc et en l'air, et tout autour de ce lieu, l'arc du ciel si naturel et si apparant qu'il n'y a rien à dire de celui que

1. Instrument que l'on nomme aujourd'hui une ocarina.

2. « Quel plaisir est-ce de contempler les belles et claires eaux coulantes à l'entour de vostre maison semblans vous tenir compagnie ? Qui rejaillissent en haut par un million d'inventions, qui parlent, qui chantent en musique, qui contrefont le chant des oiseaux, l'escoupeterie des arquebusades, le son de l'artillerie, comme tels miracles se voyent en plusieurs lieux, mesme à Tivoli, à Pratoli et autres de l'Italie ? » Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture* ; septiesme lieu, Avant-propos.

nous voïons au Ciel. Je n'avois pas veu ailleurs cela.

Sous le palais, il y a des grands crus[1], faits par art, et soupiraus, qui randent une vapur froide et refrechissent infinimant tout le bas du logis : cete partie n'est pas toutefois parfaicte.

J'y vis aussi plusieurs excellantes statues, et notammant une Nymphe dormante, une morte; et une Pallas celeste ; [l'Adonis qui est chés l'Eveque d'Aquino ; la Louve de bronse, et l'Enfant qui s'arrache l'espine, du Capitole ; le Laocoon et l'Antinoüs, de Belvedere ; la Comedie, du Capitole; le Satyre, de la vigne du Cardinal Sforza ; et de la nouvelle besouigne, le Moïse, en la sepulture de S. Pietro in Vincula ; la belle fame qui est aus pieds du Pape Pol tiers en la nouvelle Eglise de S. Pierre. Ce sont les statues qui m'ont le plus agreé à Rome[2].]

Pratolino est faict justemant à l'envi de ce lieu. En richesse et beauté des grottes, Florance[3] surpasse infinimant; en abondance d'eau, Ferrare[4]; en diversité de jeus et de mouvemans plesans tirés de l'eau, ils sont pareils : si le Florantin n'a quelque peu plus de mignardise en la disposition et ordre de tout le cors du lieu. Ferrare en statues antiques, et en palais Florance[5]; en assiete du lieu, beauté du prospect, sur-

1. Creux.

2. Ces phrases que j'ai mises entre crochets sont évidemment une note de Montaigne. — Il admire le *Moïse* de Michel-Ange comme il avait admiré ses statues de Florence. « La belle fame » du tombeau de Paul III est la *Justice*, par Guillaume della Porta, alors toute nue, et recouverte par le Bernin d'une draperie en bronze, « depuis l'indiscrétion d'un Espagnol, dont l'imagination étoit trop vive, » dit Meusnier de Querlon.

3. Pratolino, villa du grand-duc de Florence.

4. Tivoli, palais du cardinal de Ferrare.

5. Edit. orig. : et en palais ; Florance en...

passe infinimant Ferrare, et dirois en toute faveur de nature, s'il n'avoit ce malheur extreme que toutes ses eaus, sauf la fontene qui est au petit jardin tout en haut, et qui se voit en l'une des salles du palais, ce n'est qu'eau du Teveron duquel il a desrobé une branche, et lui a donné un canal à part pour son service. Si c'etoit eau clere et bone à boire, come elle est aucontraire trouble et lede, ce lieu seroit incomparable, et notammant sa grande fontene qui est la plus belle manufacture et plus belle à voir, aveq ses despandances, que null'autre chose ny de ce jardin ny dailleurs. A Pratoline, au contrere, ce qu'il y a d'eau est de fontene et tirée de fort louin. Parce que le Teveron descent des montaignes beaucoup plus hautes, les habitans de ce lieu s'en servent come ils veulent, et l'example de plusieurs privés rant moins esmerveillable cet ouvrage du Cardinal.

J'en partis landemein apres disner, et passai à cete grande ruine à mein droite du chemin de nostre retour, qu'ils disent contenir six milles et etre une ville, come ils disent le *Prædium* d'Adrian, l'Amperur[1].

Il y a sur ce chemin de Tivoli à Rome, un ruisseau d'eau souffreuse qui le tranche[2]. Les bors du canal sont tout blanchis de souffre, et rand un odur à plus d'une demie lieue de là : on ne s'en sert pas de la medecine. En ce ruisseau se treuvent certeins petits corps bastis de l'escume de cete eau, ressamblant si propremant à notre dragée, qu'il est peu d'homes qui ne s'y trompent, et les habitans de Tivoli en font de toutes sortes

1. Edit. orig. : come ils disent être le *Prædium*... — Une ville, c'est-à-dire une villa. La Villa Adriana comprenait environ 70 hectares.

2. *Aquæ Albulæ.*

de cete mesme matiere, de quoi j'en achetai deus boites 7 s. 6 d.[1]

Il y a quelques antiquités en la ville de Tivoli, comme deus Termes qui portent une forme tres antique, et le reste d'un Tample où il y a encore plusieurs piliers entiers : lequel Tample ils disent avoir eté le Tample de leur antiene Sybille. Toutefois sur la cornice de cet' Eglise, on voit encore cinq ou six grosses lettres qui n'etoint pas continuées ; car la suite du mur est encore entiere. Je ne sçais pas si au davant il y en avoit, car cela est rompu ; mais en ce qui se voit, il n'y a que CE.. ELLIUS L. F. Je ne scai ce que ce peut estre[2].

Nous nous randimes au soir à

Rome, quinse milles, et fis tout ce retour en coche sans aucun ennui, contre ma costume[3].

Ils ont un'observation ici beaucoup plus curieuse qu'ailleurs : car ils font differance aus rues, aus car-

---

1. Sept sols six deniers. — « Plusieurs m'ont certifié qu'il y a un lac à Rome, nommé Thioli, duquel les eaux qui passent par les rivages d'iceluy, s'attachent et congèlent contre les herbages et autres choses pendantes sur les bords desdits rivages, j'ay veu plusieurs desdites pierres, qui ont esté apportées du lac susdit, qui sont fort blanches et belles, à cause des pores et concavitez percées et spongieuses et embrouillées par diverses formes que les herbes leur ont causé. » Bernard Palissy, *Discours admirables*, édit. A. France, p. 346.

2. L'inscription est L. CELLIO L. F., et l'on a découvert au-devant un E que l'on croit la dernière lettre du mot CURANTE. En effet L. Cellius est dit, dans une autre inscription, préposé aux travaux publics. A. d'Ancona.

3. « Or je ne puis souffrir long temps, (et les souffrois plus difficilement en jeunesse,) ny coche, ny littiere, ny bateau, et hay toute autre voiture que de cheval, et en la ville, et aux champs. Mais je puis souffrir la lictiere, moins qu'un coche : et par mesme raison, plus aisement une agitation rude sur l'eau, d'où se produict la peur, que le mouvement qui se sent en temps calme. » *Essais* (1588), liv. III, chap. VI.

tiers de la ville, voire aus departemens de leurs maisons, pour respect de la santé, et en font tel estat qu'ils changent de habitation aus sesons ; et de ceus mesmes qui les louent, qui[1] tient deus ou trois Palais de louage à fort grand despance, pour se remuer aux sesons, selon l'ordonance de leurs Medecins.

Le 15 d'Avril, je fus prandre congé du Maistre *del sacro Palazzo* et de son compaignon, qui me priarent ne me servir pouint de la censure de mon Livre, en laquelle autres François les avoint avertis qu'il y avoit plusieurs sotises; qu'ils honoroint et mon intention et affection envers l'Eglise et ma suffisance, et estimoint tant de ma franchise et consciance, qu'ils remetoint à moi mesmes de retrancher en mon Livre, quand je le voudrois reimprimer, ce que j'y trouverois trop licentieus, et entr'autres choses, les mots de *fortune*[2]. Il me sambla les laisser fort contans de moi; et pour s'excuser de ce qu'ils avoint einsi curieusemant veu mon Livre et condamné en quelques choses, m'allegarent plusieurs Livres de notre tamps de Cardinaus et Religieus de tres-bone reputation, censurés pour quelques teles imperfections, qui ne touchoint nulemant la reputation de l'authur ny de l'euvre en gros ; me priarent d'eider à l'Eglise par mon eloquance (ce sont leurs mots de courtoisie), et de faire demure en cete ville paisible et hors de trouble avecques eus. Ce sont persones de grande authorité et cardinalables.

Nous mangions des artichaus, des feves, des pois, environ la mi-Mars. En Avril il est jour à leur dix heures, et crois aus plus longs jours, à neuf.

---

1. Tel.

2. Montaigne ne changea pas un mot aux passages censurés. Les *Essais* ne furent mis à l'*Index* que par un décret du 12 juin 1676. P. Bonnefon, t. II, p. 38.

En ce tamps là je prins, entr'autres, connoissance à un Polonois le plus privé ami qu'eut le Cardinal Hosius, lequel me fit presant de deus examplaires du livret qu'il a faict de sa mort, et les corrigea de sa mein [1].

Les douceurs de la demure de cete ville s'estoint de plus de moitié augmentées en la praticant ; je ne goutai jamais air plus tamperé pour moi, ny plus commode à ma complexion.

Le 18 de Avril, j'alai voir le dedans du Palais du Sig. Jan George Cesarin, où il y a infinies rares anticailles et notamant les vraies testes de Zenon, Possidonius, Euripides, et Carneades, come portent leurs inscriptions græques tres antienes. Il a aussi les portrets des plus belles Dames Romeines vivantes, et de la seignora Clœlia-Fascia Farnese, sa fame, qui est, sinon la plus agreable, sans compareson la plus eimable fame qui fut pour lors à Rome, ny que je sçache ailleurs [2]. Celui ci dict etre de la race des Cœsars, et porte par son droit le confalon de la noblesse Romeine ; il est riche et a en ses armes la colonne avec l'ours qui y est

---

1. Stanislas Hozyusz (1504-1579), évêque de Kulm, cardinal en 1561, envoyé par Paul IV au Concile de Trente comme légat *a latere*, nommé par Grégoire XIII grand pénitencier. Le Polonais que fréquenta Montaigne doit être Stanislas Reskke qui écrivit une *Oraison funèbre* (Rome, 1579, in-4°) et plus tard la *Vie* du cardinal : il devint ambassadeur de Sigismond III à la cour de Naples. A. d'Ancona. — « Non par ce que Socrates l'a dict, mais par ce qu'en verité c'est mon humeur, et à l'avanture non sans quelque tort [1595 : excez], j'estime tous les hommes mes compatriotes : et embrasse un Polonois comme un François ; postposant cette lyaison nationale, à l'universelle et commune. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

2. Fille du cardinal Alexandre Farnèse, dont on disait qu'il avait fait trois belles choses au monde : le palais Farnèse, l'église du Gesù et la belle Clelia. Devenue veuve en 1585, son père la remaria malgré elle à Marco Pio de Savoie, seigneur de Sassuolo. Elle fut chantée par les poètes, sans être une Lucrèce. A. d'Ancona.

ataché, et au dessus de la colonne un'egle eploiée[1].

C'est une grande beauté de Rome que les vignes et jardins, et leur seson est fort en esté.

Le Mercredy, 19 d'Avril, je partis de Rome apres disner, et fumes conduits jusques au pont de Mole[2] par MM. de Marmoutiés de la Trimouille[3], du Bellay, et autres jantils homes. Aïant passé ce pont, nous tournames à mein droite, laissant à mein gauche le grand chemin de Viterbe par lequel nous etions venus à Rome, et à mein droite le Tibre et les Monts. Nous suivimes un chemin decouvert et inegal, peu fertile et pouint habité; passames le lieu qu'on nome *prima porta*, qui est la premiere porte à sept milles de Rome, et disent aucuns que les murs antiens de Rome aloint jusques là, ce que je ne treuve nullemant vraisamblable[4]. Le long de ce chemin, qui est l'antiene *via Flaminia*, il y a quelques antiquités inconnues et rares ; et vinmes coucher à

Castel-Novo, sese milles. Petit castelet qui est de la case Colonne, enseveli entre des montaignetes en un sit qui me represantoit fort les avenues fertiles de nos montaignes Pirenées sur la route d'Aigues-Caudes.

Landemein 20 d'Avril, nous suivimes ce mesme païs montueus, mais tres plesant, fertile et fort

---

1. On fit, en 1513, cette pasquinade sur les armes d'un cardinal Cesarini :

Redde aquilam imperio, Columnis redde columnam,
Ursam Ursis : remanet sola catena tibi.

« Rends l'aigle à l'Empire, rends aux Colonna la colonne, l'ourse aux Ursins : il ne te reste que la chaîne. »

2. Ponte Molle.

3. François de la Tremoille, baron (et en 1584 marquis) de Noirmoustier, mort en 1608. Son père, Claude de la Tremoille, était mort en 1566 à l'âge de vingt-deux ans (Moreri).

4. A Prima-Porta il y a les ruines d'une villa de Livie.

habité, et vinmes arrivés[1] à un fons le long du Tibre, à Borguet[2], petit castelet apartenant au Duc Octavio Farnese.

Nous en partismes apres disner, et apres avoir suivi un tres plesant vallon entre ces collines, passames le Tibre à Corde[3], où il se voit encore des grosses piles de pierre, reliques du pont qu'Auguste y avoit faict faire pour atacher le païs des Sabins, qui est celui vers lequel nous passames, aveq celui des Falisques, qui est de l'autre part[4]. Nous rancontrames apres Otricoli, petite villette appartenant au Cardinal di Peruggi[5]. Au davant de cete ville, il se voit en une belle assiete, des ruines grandes et importantes[6]; le païs montueus et infiniemant plesant, presante un prospect de region toute bossée, mais tres fertile partout et fort puplée. Sur ce chemin se rancontre un escrit, où le Pape dict avoir faict et dressé ce chemin, qu'il nome *viam Boncompaignon*, de son nom. Cet usage de mettre einsi par escrit et laisser tesmouignage de tels ouvrages, qui se voit en Italie et Allemaigne, est un fort bon eguillon; et tel qui ne se soucie pas du publiq, sera acheminé par cet'esperance de reputation,

1. Edit. orig. : vinmes arriver...

2. Borghetto.

3. Le premier éditeur et M. d'Ancona pensent qu'il faut lire : à Orte. Mais cette ville se trouve en amont et à trois lieues au moins du pont d'Auguste, et nullement sur le chemin de Borghetto à Otricoli. L'*Itinéraire* de Schott (1601) dit au voyageur allant d'Otricoli à Rome, p. 267 : Tyberim postea trajicies pontonibus (sur des barques) ad Augusti pontem... — Il faut peut-être lire : à corde, c'est-à-dire dans un bac attaché à une corde (comme à Rovigo); ou bien : à bateau, à barque, si le mot a été fort mal transcrit.

4. Sur la rive droite du Tibre.

5. Le cardinal de Pérouse, évêque de Porto.

6. Les ruines d'Otriculum, d'où l'on a tiré un buste fameux de Jupiter.

de faire quelque chose de bon [1]. De vrai, ce chemin etoit plus la pluspart mal aisé [2], et à presant on l'a randu accessible aus coches mesmes jusques à Lorette.

Nous vinmes coucher à

Narni, dix milles, *Narnia* en latin. Petite ville de l'Eglise, assise sur le haut d'un rochier, au pied duquel roule la riviere Negra [3], *Nar* en latin; et d'une part ladite ville regarde une tres plesante plene où ladicte riviere se joue et s'enveloppe estrangemant. Il y a en la place une tres-belle fontene. Je vis le dome, et y remercai cela que la tapisserie qui y est, a les escrits et rimes Françoises de notre langage antien. Je ne sçeus aprandre d'où cela venoit; bien aprins je du peuple qu'ils ont de tout tamps grand'inclination à notre faveur. Ladicte tapisserie est figurée de la passion, et tient tout l'un costé de la nef. Parceque Pline dict qu'en ce lieu là se treuve certeine terre qui s'amollit par la chaleur et se seche par les pluies, je m'en enquis aus habitans qui n'en sçavent rien. Ils ont a un mille pres de là, des eaus fredes qui font mesme effaict des notres chaudes; les malades s'en servent, mais elles sont peu fameuses. Le logis, selon la forme d'Italie, est des bons, si est-ce que nous n'y avions pouint de chandelle, eins par tout de la lumiere à huile.

Le 21, bon matin, nous descendismes en une tres-plesante vallée où court ladicte riviere Negra, laquele riviere nous passames sur un pont aus portes de Tarni [4] que nous traversames, et sur la place vismes une colonne fort antique qui est encore sur ses pieds. Je n'y aperçus nulle inscription, mais à coté il y a la statue

1. Voir ce qu'il disait à Vérone de ces inscriptions, et la note sur ce passage.

2. Peut-être : pour la pluspart...

3. Ou Nera.

4. Terni.

d'un Lion relevée, audessous de laquelle il y a en vieilles lettres une dedicace à Neptune, et encore ledict Neptunus insculpé en mabre à tout son equipage. En cete mesme place il y a une inscription, qu'ils ont relevée en lieu eminant : à un A. Pompeius A. F. les habitans[1] de cete ville, qui se nome *Interamnia*[2], pour la riviere de Negra qui la presse d'un coté et un autre ruisseau par l'autre, ont erigé une statue pour les services qu'il a faict à ce peuple ; la statue n'y est pas, mais je jugeai la vieillesse de cet escrit, par la forme d'escrire en diptonge[3] *periculeis* et mots samblables. C'est une belle villete en singulieremant plesante assiete. A son cul d'où nous venions, ell'a la pleine tres fertile de cete valée, et au delà, les coteaus les plus cultivés, habités. Et, entr'autres choses, pleins de tant d'oliviers, qu'il n'est rien de plus beau à voir, atandu que parmi ces couteaus, il y a quelquefois des montaignes bien hautes qui se voient jusques sur la sime labourées et fertiles de toutes sortes de fruis. J'avois bien fort ma cholique, qui m'avoit tenu 24 heures, et etoit lors sur son dernier effort ; je ne lessai pourtant de m'agreer de la beauté de ce lieu là.

Delà nous nous engajames un peu plus avant en l'Appennin, et trouvasmes que c'est à la verité une belle grande et noble reparation, que de ce nouveau chemin que le Pape y a dressé, et de grande despanse et commodité. Le peuple voisin a eté contreint à le batir ; mais il ne se pleint pas tant de cela que de ce que sans aucune recompanse, où il s'est trouvé des terres labourables, vergiers, et choses samblables, on n'a rien espargné pour cete esplanade[4]. Nous vismes

---

1. Edit. orig. : eminant, à un A. Pompeius A. F. Les habitans...

2. Interamna.

3. Diphthongue.

4. « On a commencé en cette ville (à Rome) gros aparat, pour le

à nostre mein droite une tete de colline plesante, sesie d'une petite villete. Le peuple la nome *Colle Scipoli :* ils disent que c'est antienemant *Castrum Scipionis*. Les autres montaignes sont plus hautes, seches et pierreuses, entre lesquelles et la route d'un torrant d'hyver, nous nous randismes à

SPOLETO, dix-huit milles. Ville fameuse et commode, assise parmi ces montaignes et au bas. Nous fumes contreins d'y montrer notre bollette, non pour la peste qui n'estoit lors en nulle part d'Italie, mais pour la creinte en quoi ils sont d'un Petrino, leur citoïen, qui est le plus noble bani volur d'Italie, et duquel il y a plus de fameus exploits, duquel ils creignent et les villes d'alentour d'etre surpris[1].

Cete contrée est semée de plusieurs tavernes; et où il n'y a pouint d'habitation, ils font des ramées où il y a des tables couvertes et des eufs cuits et du fromage et du vin. Ils n'y ont pouint de burre et servent tout fricassé de huille.

Au partir de là, ce mesme jour apres disner, nous nous trouvasmes dans la vallée de Spoleto, qui est la plus bele pleine entre les montaignes qu'il est possible de voir, large de deus grandes lieues de Gascouigne. Nous descouvrions plusieurs habitations sur les croupes voisines. Le chemin de cette pleine est de la suite de

---

recevoir (Charles Quint) et a lon faict par le commandement du Pape un Chemin nouveau par lequel il doit entrer... pour lequel Chemin dresser et equaller on a demoly et abattu plus de deux cents maisons et trois ou quatre Eglises ras terre... Mais c'est pityé de veoir la ruine des maisons qui ont esté demolies et n'est faict payement ny rescompense aucune es seigneurs d'icelles. » Rabelais, *Lettre à monseigneur de Maillezais* du 28 janvier 1536.

1. Petrino Leoncilli avait été la terreur de l'Ombrie ; il était entré plusieurs fois à Spolète et à Terni pour y commettre des meurtres et des pilleries ; il ne fut tué qu'en 1582. A d'Ancona. — C'est le bruit de ses exploits qui avait détourné Montaigne d'aller de Bologne tout droit à Lorette.

ce chemin que je vien de dire du Pape, droit à la ligne, come une carriere faicte à poste [1]. Nous laissames force villes d'une part et d'autre; entr'autres sur la mein droite, la ville de Trevi. Servius dict sur Virgile, que c'est *Oliviferæque Mutiscae*[2], de quoi il parle Liv. 7. Autres le nient et argumantent au contrere; tant-y-a que c'est une ville pratiquée sur une haute montaigne et d'un endret étandue tout le long de sa pante jusques à mi montaigne. C'est une tres-plesante assiete, que cete montaigne chargée d'oliviers tout au tour. Par ce chemin là nouveau, et redressé depuis trois ans, qui est le plus beau qui se puisse voir, nous nous randismes au soir à

FOLIGNI [3], douze milles. Ville bele, assise sur cete pleine qui me represanta à l'arrivée le plan de Sainte-Foi, quoiqu'il soit beaucoup plus riche et la ville beaucoup plus bele et peuplée sans compareson. Il y a une petite riviere ou ruisseau qui se nome Topino. Cete ville s'apelloit antienemant *Fulignium* [4], autres *Fulcinia*, bastie au lieu de *Forum Flaminium*.

Les hosteleries de cete route, ou la pluspart [5], sont comparables aux Françoises, sauf que les chevaus n'y treuvent guiere que du foin à manger. Ils servent le poisson mariné et n'en ont guiere de frais. Ils servent des feves crues par toute l'Italie, et des pois et des amandes vertes, et ne font guiere cuire les artichaux. Leurs aires sont pavés de carreau. Ils atachent leurs beufs par le muffle, à-tout un fer qui leur perce l'entredeus des naseaus come des buffles. Les mulets de

---

1. Comme un lieu dressé exprès pour une course ou pour manier les chevaux.

2. *Mutuscæ*.

3. Foligno.

4. *Fulginium*.

5. Edit orig. : où la pluspart....

bagage, de quoi ils ont foison et fort beaus, n'ont leurs pieds de davant ferrés à notre mode, eins d'un fer ront, s'entretenant tout au tour du pied, et plus grand que le pied. On y rancontre en divers lieus les Moines qui donent l'eau benite aus passans, et en atandent l'aumone, et plusieurs enfans qui demandent l'aumone, prometant de dire toute leur disene de pati-notres, qu'ils montrent en leurs meins, pour celui qui la leur aura baillée. Les vins n'y sont guiere bons.

Landemein matin, aïant laissé cete bele pleine, nous nous rejetames au chemin de la montaigne, où nous retrouvions force beles pleines, tantost à la teste, tantost au pied du mont. Mais sur le comancemant de cete matinée, nous eusmes quelque tamps un tres-bel object de mille diverses collines, revetues de toutes pars de tres-beaus ombrages de toute sorte de fruitiers et des plus beaus bleds qu'il est possible, souvant en lieu si coupé et præcipitus, que c'etoit miracle que sulemant les chevaus puissent avoir accés. Les plus beaus vallons, un nombre infini de ruisseaus, tant de maisons et villages par-ci par-là, qu'il me resouvenoit des avenues de Florance, sauf que ici il n'y a nul palais ny maison d'apparance; et là [1] le terrein est sec et sterile pour la pluspart, là où en ces collines il n'y a pas un pousse de terre inutile. Il est vrai que la seson du printamps les favorisoit. Souvant, bien louin au-dessus de nos testes, nous voions un beau vilage, et sous nos pieds, come aus Antipodes, un autre aiant chacun plusieurs commodités et diverses : cela mesme n'y done pas mauvés lustre, que parmi ces montaignes si fertiles l'Apennin montre ses testes refrouignées et inaccessibles, d'où on voit rouller plusieurs torrans, qui aïant perdu cete premiere furie, se randent là tost-apres dans ces valons des ruisseaus tres-plesans et tres-dous.

1. Aux environs de Florence.

Parmi ces bosses, on descouvre et au haut et au bas plusieurs riches pleines, grandes par fois à perdre de veue par certein biaiz du prospect. Il ne me samble pas que nulle peinture puisse represanter un si riche païsage.

De-là nous trouvions le visage de notre chemin, tantost d'une façon, tantost d'un'autre, mais tousjours la voïe tres-aisée; et nous randismes à disner à

La Muccia, vingt milles. Petite villete assise sur le fluve de Chiento[1].

De-là nous suivismes un chemin bas et aisé au travers ces mons, et parceque j'avoi donné un soufflet à notre vetturin[2], qui est un grand excés selon l'usage du païs, temouin le vetturin qui tua le Prince de Tresignano, ne me voiant plus suivre audict vetturin, et en etant tout à part moi un peu en humur, qu'il fit des informations ou autres choses, je m'arretai contre mon dessein (qui etoit d'aler à Tolentino) à souper à

Valchimara[3], huit milles. Petit village, et la poste, sur ladicte riviere de Chiento.

---

1. Sur un affluent et non loin du Chienti. — Edit. orig. : Petite villote...

2. « On incorpore la cholere en la cachant... Je conseille qu'on donne plustost une nazarde à son valet [1595 : une buffe à la jouë de son valet], un peu hors de saison, que de gehenner sa fantasie, pour representer cette sage contenance. — Quand je me courrouce, c'est le plus vifvement, mais aussi le plus briefvement, et secretement que je puis : je me pers bien en vistesse, et en violence, mais non pas en trouble : si que j'aille jettant à l'abandon, et sans choix, toute sorte de parolles injurieuses, et que je ne regarde d'assener pertinemment mes pointes, où j'estime qu'elles blessent le plus : car je n'y employe communement, que la langue. » *Essais* (1588), liv. II, chap. xxxi. Le président de Brosses, lettre LV, dit : les postes sont « parfaitement bien servies, et l'on marche à sa guise sans dépendre de personne, ce que l'on ne peut faire avec des voiturins qu'il faudrait d'ailleurs, à tout moment, rouer de coups de bâton, et c'est une fatigue ».

3. Valcimara.

Le Dimanche landemein, nous suivimes tousjours ce valon entre des montaignes cultivées et fertiles jusques à Tolentino, petite viliete, au travers de laquele nous passames et rancontrames apres le païs qui s'applanissoit, et n'avions plus à nos flancs que des petites cropes fort accessibles ; raportant cete contrée fort à l'Agenois, où il est le plus beau le long de la Garonne ; sauf que, come en Souisse, il ne s'y voit nul chateau ou maison de gentilhome, mais plusieurs villages ou villes sur les coteaus. Tout cela fut, suivant le Chiento, un tres-beau chemin, et sur la fin, pavé de brique, par où nous nous randismes à disner à

Macerata, dix-huit milles. Belle ville de la grandur de Libourne, assise sur un haut en forme aprochant du ront, et se haussant de toutes pars egalemant vers son vantre. Il n'y a pas beaucoup de bastimans beaus. J'y remercai un Palais de pierre de taille, tout taillé par le dehors en pouinte de diamans carrée, come le Palais du Cardinal d'Este à Ferrare[1] : cete forme de constructure est plesante à la veue. L'antrée de cete ville, c'est une porte neufve, où il y a d'escrit[2] : *Porta Boncompaigno*, en lettres d'or ; c'est de la suite des chemins que ce Pape a redressés. C'est ici le siege du Legat pour le païs de la Marque. On vous presante en ces routes la cuison[3] du cru, quand ils offrent leurs vins : car ils en font cuire et bouillir jusques au dechet de la moitié, pour le randre meillur. Nous santions bien que nous etions au chemin de Lorette, tant les chemins etoint pleins d'alans et venans ; et plusieurs, non homes particuliers sulemant, mais compaignies de personnes riches faisant le voïage à pied, vestus en pelerins, et

1. Le *Palais des Diamants*, à Ferrare, revêtu de marbres à facettes, achevé en 1567.

2. Edit. orig. : descrit.

3. Cuisson. — Edit. orig. : cuiton.

aucunes avec un'enseigne et puis un crucifix qui marchoit davant, et eus vetus d'une livrée.

Apres disner, nous suivismes un païs commun, tranchant tantost des pleines et aucunes rivieres, et puis aucunes collines aisées, mais le tout tres-fertile, et le chemin pour la pluspart pavé de carreau couché de pouinte. Nous passames la ville de Recanati, qui est une longue ville assise en un haut, et etandue suivant les pîis et contours de sa colline ; et nous randismes au soir à

Lorette, quinze milles.

C'est un petit village clos de murailles, et fortifié pour l'incursion des Turcs, assis sur un plant un peu relevé, regardant une tres-bele pleine, et de bien pres la mer Adriatique ou golfe de Venise ; si qu'ils disent que, quant il fait beau, ils descouvrent au delà du golphe les montaignes de l'Esclavonie : c'est enfin une tres-bele assiete. Il n'y a quasi autres habitans que ceus du service de cete devotion, come hostes plusieurs, (et si les logis y sont assés mal propres), et plusieurs marchans, sçavoir est, vandurs de cire, d'images, de patenostres, agnus Dei[1], de Salvators, et teles danrées, de quoi ils ont un grand nombre de beles boutiques et richemant fournies. J'y lessai pres de 50 bons escus pour ma part. Les Prestres, jans d'Eglise, et Colliege de Jesuites, tout cela est rassamblé en un grand Palais qui n'est pas antien, où loge aussi un Gouvernur, home d'Eglise, à qui on s'adresse pour toutes choses, sous l'authorité du Legat et du Pape.

Le lieu de la devotion, c'est une petite maisonete fort vieille et chetifve, bastie de brique[2], plus longue

1. *Agnus Dei*, médaille en cire portant en effigie l'Agneau mystique. Hatzfeld.

2. « Elle est bâtie de pierres d'un gris jaunâtre, taillées en forme de petites briques. » Le Président de Brosses, lettre LIII.

que large. A sa teste, on a faict un moïen[1], lequel moïen a à chaque costé, une porte de fer ; à l'entredus une grille de fer : tout cela grossier, vieil, et sans aucun appareil de richesse. Cette grille tient la largeur d'une porte à l'autre ; au travers d'icelle, on voit jusques au bout de cete logette, et ce bout, qui est environ la cinquieme partie de la grandur de cete logette, qu'on renferme, c'est le lieu de la principale relligion. Là se voit au haut du mur, l'image Notre Dame, faicte, disent-ils, de bois ; tout le reste est si fort paré de vœux riches de tant de lieus et princes, qu'il n'y a jusques à terre pas un pousse vuide, et qui ne soit couvert de quelque lame d'or ou d'arjant. J'y peus trouver à toute peine place, et avec beaucoup de faveur, pour y loger un tableau dans lequel il y a quatre figures d'arjant attachées : cele de Notre-Dame, la miene, cele de ma fame, cele de ma fille. Aux pieds de la miene[2], il y a insculpé sur l'arjant : *Michael Montanus, Gallus Vasco, Eques Regii Ordinis* 1581 ; a cele de ma fame, *Francisca Cassaniana uxor* ; à cele de ma fille, *Leonora Montana filia unica*[3] ; et sont toutes de ranc à genous dans ce tableau, et la Notre-Dame au haut au devant. Il y a un'autre antrée en cete chapelle que par les deus portes de quoi j'ai parlé, laquelle antrée respont au dehors. Entrant donc par là en cete chapelle, mon tableau est logé à mein gauche contre la porte qui est à ce couin, et je l'y ai laissé tres curieusemant ataché et cloué. J'y avois faict mettre une chenette et un aneau d'arjant, pour par icelui le pandre à quelque clou ; mais ils aimarent mieus l'atacher tout à faict. En

1. Un mur (ou séparation) de milieu.

2. Edit. orig. : au pieds...

3. Michel de Montaigne, Français de Gascogne, chevalier de l'Ordre du Roi, 1581 ; Françoise de la Chassaigne sa femme ; Léonor de Montaigne, leur fille unique.

ce petit lieu est la cheminée de cete logette, laquelle vous voiés en retroussant certeins vieus pansiles[1] qui la couvrent. Il est permis à peu d'y entrer ; voire par l'escriteau de devant la porte, qui est de metal tres-richemant labouré, et encore y a-t-il une grille de fer audavant cete porte, la defance y est que, sans le congé du Gouvernur, nul n'y entre. Entr'autres choses, pour la rarité, on y avoit laissé parmi d'autres presans riches, le cierge qu'un Turc frechemant y avoit envoïé, s'etant voué à cete Nostre-Dame, estant en quelque extreme necessité, et se voulant eider de toutes sortes de cordes.

L'autre part de cete casete, et la plus grande sert de chapelle, qui n'a nulle lumiere du jour, et a son Autel audessous de la grille contre ce moïen duquel j'ai parlé. En cete chapelle, il n'y a nul ornemant, ny banc, ny accoudoir, ny peinture ou tapisserie au mur : car de soi-mesmes il sert de reliquere. On n'y peut porter nulle espée, ny armes, et n'y a nul ordre ny respect de grandur.

Nous fismes en cete chapelle-là nos Pasques, ce qui ne se permet pas à tous ; car il y a lieu destiné pour cet effaict, à cause de la grand'presse d'homes qui ordinerement y communient. Il y a tant de ceus qui vont à toutes heures en cete chapelle, qu'il faut de bon'heure mettre ordre qu'on y face place. Un Jesuite Allemant m'y dit la messe, et dona à communier.

Il est defendu au peuple de rien esgratigner de ce mur ; et s'il etoit permis d'en amporter, il n'y en auroit pas pour trois jours. Ce lieu est plein d'infinis miracles, de quoi je me raporte aus Livres ; mais il y en a plusieurs et fort recens de ce qui est mesavenu à ceus qui par devotion avoint amporté quelque chose de ce batimant, voire par la permission du Pape ; et un petit

1. *Pensiles* (*panni*), rideaux suspendus.

lopin de brique qui en avoit eté osté lors du concile de Trante, y a eté raporté[1].

Cete casete est recouverte et appuiée par le dehors en carré, du plus riche bastimant, le plus labouré et du plus beau mabre qui se peut voïr; et se voit peu de pieces plus rares et excellantes. Tout autour et audessus de ce carré, est une belle grande Eglise, force beles chapelles tout au tour, tumbeaus, et entr'autres celui du Cardinal d'Amboise, que M. le Cardinal d'Armaignac y a mis[2]. Ce petit carré est come le Cœur des autres Eglises; toutefois il y a un cœur, mais c'est dans une encouignure. Toute cete grande Eglise est couverte de tableaus, peintures, et histoires[3]. Nous y vismes plusieurs riches ornemans, et m'étonai qu'il ne s'y en voïoit encore plus, veu le nom fameus si antienemant de cete Eglise. Je croi qu'il refondent les choses antienes, et s'en servent à autres usages[4]. Ils estiment les aumones en arjant monoïé à dix mille escus.

Il y a là plus d'apparance de relligion qu'en nul autre lieu que j'aïe veu. Ce qui s'y pert, je dis de l'arjant ou autre chose digne, non d'être relevée sulemant,

1. On conserve la lettre de Jean Soarez, évêque de Coïmbre, par laquelle il renvoyait une petite pierre qu'il avait obtenue de Pie IV; tombé gravement malade, on le persuada que Dieu le punissait d'avoir endommagé cette muraille sainte. A. d'Ancona.

2. Louis d'Amboise, né vers 1479, fait cardinal par Jules II, mort en 1517 à Ancône. Georges d'Armagnac, né vers 1500, évêque de Rodez, ambassadeur à Venise et à Rome, cardinal en 1544, archevêque de Toulouse, nommé en 1576 colégat du cardinal de Bourbon en Avignon, mort en 1585. — On croit reconnaitre le tombeau de Louis d'Amboise sous de grandes armoiries en bronze, décorées des insignes cardinalices, soutenues par deux lions de marbre rouge de Vérone. A. d'Ancona.

3. Images, sculptées ou peintes.

4. Le *vœu* de Montaigne ne se trouve pas mentionné parmi les objets précieux de la *Santa Casa* dans la *Relation* de Murri, imprimée en 1792, avant les déprédations françaises. A d'Ancona.

mais desrobée, pour les jans de ce metier, celui qui le treuve, le met en certein lieu publique et destiné à cela; et le reprant là, quiconque le veut reprandre, sans connoissance de cause. Il y avoit, quand j'y etois, plusieurs teles choses, patenostres, mouchoirs, bourses sans aveu, qui etoint au premier occupant. Ce que vous achetés pour le service de l'Eglise et pour y laisser, nul artisan ne veut rien de sa façon, pour, disent-ils, avoir part à la grace : vous ne païés que l'arjant ou le bois, d'aumone et de liberalité bien, mais en verité ils le refusent. Les jans d'Eglise, les plus officieus qu'il est possible à toutes choses, pour la confesse, pour la communion, et pour nulle autre chose, ils ne prenent rien. Il est ordinere de doner à qui vous voudrés d'entre eus de l'arjant, pour le distribuer aus pauvres en vostre nom, quand vous serés parti. Come j'etois en ce sacrere [1], voilà arriver un home qui offre au premier Prestre rancontré, une coupe d'arjant, disant en avoir faict veu ; et parceque il l'avoit faict de la despanse de douse escus, à quoi le calice ne revenoit pas, il paya soudein le surplus audict Prestre, qui pleidoit du païemant et de la monnoïe, comme de chose due tresexactemant, pour eider à la parfaicte et consciantieuse execution de sa promesse ; cela faict, il fit entrer cet home en ce sacrere, offrir lui-mesmes ce calice à Nostre-Dame, et y faire une courte oreson, et l'arjant le jeta au tronc commun. Ces examples, il les voient tous les jours, et y sont assés nonchalans. A-peine est reçu à doner qui veut, au moins c'est faveur d'etre accepté.

J'y arretai Lundi, Mardi et Mercredi matin ; apres la messe, j'en partimes. Mais, pour dire un mot de l'experience de ce lieu, où je me plus fort [2], il y avoit en

1. Sanctuaire.

2. Que je me plus fort à entendre

mesme tamps là Michel Marteau, seigneur de la Chapelle, Parisien, june home tres riche, aveq grand trein[1]. Je me fis fort particulieremant et curieusemant reciter

1. Michel de La Chapelle-Marteau, maître des comptes, un des principaux auteurs de la Journée des Barricades, fut élu le 17 mai 1588 prévôt des marchands, « homme accort, dit L'Estoile, advizé, et, au surplus, archiligueur, et qui estoit la créature du duc de Guise et de sa maison ». Député de Paris aux Etats de Blois et président du tiers-état, il y fut arrêté avec son beau-père, le président de Neuilly, après le meurtre du duc de Guise (23 déc.), mais bientôt remis en liberté. De Thou (liv. XCVI) dit que Mayenne, assisté de La Chapelle-Marteau, eut une conférence avec le moine Jacques Clément qui allait assassiner Henri III (le 1er août 1589). Parmi les pièces de vers qui accompagnent la *Satyre Menippée*, il y a deux épigrammes *Sur le vœu d'un navire d'argent fait à Nostre Dame de Lorette, par Marteau, prevost des marchands*, 1590. Le péril passé, il oublia ce vœu, fait solennellement par lui et par les échevins de Paris assiégé, à Notre-Dame, en présence du légat. (Palma-Cayet, *Chronologie novennaire*, Petitot, série I, t. XL, p. 100.) Le 18 oct. de cette année, Boucher fut élu à sa place prévôt des marchands. « On disoit, à Paris... que si un Marteau avoit assommé le peuple, qu'un Boucher l'escorcheroit. » (L'Estoile, t. V, p. 58.) — Michel Marteau eut l'occasion de rendre service à Montaigne, le jour où notre philosophe fut mis à la Bastille : « Julius 10. 1588. Entre trois et quatre apres midi estant logé aus Fausbours S. Germain à Paris et malade d'un espece de goutte qui lors premieremant m'avoit sesi il y avoit justement trois jours, je fus pris prisonier par les capitenes et peuple de Paris. C'estoit au temps que le Roy en estoit mis hors par Monsieur de Guise, fus mené en la Bastille et me fut signifié que c'estoit à la sollicitation du Duc d'Elbeuf et par droit de represailles au lieu d'un sien parant jantilhomme de Normandie que le Roy tenoit prisonnier à Roan. La reine mere du roy avertie par M. Pinart secretaire d'estat de mon emprisonnemant obtint de Monsieur de Guise qui estoit lors de fortune aveq elle et du prevost des marchans vers lequel elle envoia (monsieur de Villeroy secretaire d'estat s'en souignant aussi bien fort en ma faveur) que sur les huit heures du soir du mesme jour un maistre d'hotel de la roine me vint faire mettre en liberté moienant les rescrits du dict seigneur duc et dudict prevost adressans au clerc (à Bussy Le Clerc) capitene pour lors de la Bastille. C'estoit la premiere prison que j'eusse. » Note manuscrite de Montaigne ; Payen, *Documents inédits sur Montaigne*, n° 3.

et à lui et à aucuns de sa suite, l'evenemant de la guerison d'une jambe qu'il disoit avoir eüe de ce lieu ; il n'est possible de mieus ny plus exactemant former l'effaict d'un miracle. Tous les Chirurgiens de Paris et d'Italie s'y etoint faillis. Il y avoit despandu plus de trois mille escus : son genou enflé, inutile, et tres-dolureus, il y avoit plus de trois ans, plus mal, plus rouge, enflammé, et enflé, jusques à lui doner la fievre ; en ce mesme instant, tous autres medicamans et secours abandonés, il y avoit plusieurs jours ; dormant, tout à coup, il songe qu'il est gueri et lui samble voir un escler ; il s'eveille, crie qu'il est gueri, apele ses jans, se leve, se promene, ce qu'il n'avoit faict onques puis son mal ; son genou desenfle, la peau fletrie tout autour du genou et come morte, lui [va] tousjours[1] despuis en amandant, sans null'autre sorte d'eide. Et lors il etoit en cet etat d'entiere guerison, etant revenu à Lorette ; car c'etoit d'un autre voïage d'un mois ou deus auparavant qu'il etoit gueri, et avoit eté cepandant à Rome aveq nous. De sa bouche et de tous les siens, il ne s'en peut tirer pour certein que cela[2].

---

1. Edit. orig. : lui tousiours...

2. « J'ay veu la naissance de plusieurs miracles de mon temps. Encore qu'ils s'estouffent en naissant, nous ne laissons pas de prevoir le train qu'ils eussent pris, s'ils eussent vescu leur aage... Car quiconque croit quelque chose, estime que c'est ouvrage de charité, de la persuader à un autre. Et pour ce faire, ne craint point d'adjouster de son invention, autant qu'il voit estre necessaire en son compte, pour suppleer à la resistance et au deffaut qu'il pense estre en la conception d'autruy... Il y a du mal'heur, d'en estre là, que la meilleure touche de la verité, ce soit la multitude des croyans, en une presse où les fols surpassent de tant, les sages, en nombre... La premiere persuasion prinse du subject mesme, saisit les simples : de là elle s'espand aux habiles, soubs l'authorité du nombre et ancienneté des tesmoignages... Et à la verité, il est requis un bien prudent, attentif, et subtil inquisiteur, en telles recherches : indifferent, et non preoccupé. Jusques à cette heure, tous ces miracles et evenemens estranges, se cachent devant moy. Je n'ay veu monstre

Le miracle du transport de cete maisonete, qu'ils tienent etre celle là propre où en Nasaret nasquit Jesus-Christ, et son remuemant premieremant en Esclavonie, et depuis pres d'ici, et enfin ici, est attaché à de grosses tables de mabre en l'Eglise le long des piliers, en langage Italien, Esclavon, François, Alemant, Espaignol[1]. Il y a au Cœur, un'anseigne de nos Rois pandue, et non les armes d'autre Roy.

Il disent qu'ils y voïent souvant les Esclavons à grans tropes venir à cete devotion, aveq des cris, d'aussi loin qu'ils descouvrent l'Eglise de la mer en hors, et puis sur les lieus tant de protestations et promesses à Nostre Dame, pour retourner à eus ; tant de regrets de lui avoir doné occasion de les abandoner, que c'est merveille.

Je m'informai que de Lorette, il se peut aler le long de la marine, en huit petites journées, à Naples, voiage que je desire de faire. Il faut passer à Pescare et à la *cita* de Chiete[2], où il y a un *Procaccio*[3] qui part tous les Dimanches pour Naples.

Je offris à plusieurs Prestres de l'arjant ; la pluspart s'obstina à le refuser, et ceus qui en acceptarent, ce fut à toutes les difficultés du monde. Ils tienent là et gardent leur grein dans des caves, sous la rue. Ce fut le le 25 d'Avril que j'offris mon veu.

A venir de Rome à Lorette, auquel chemin nous fumes quatre jours et demi, il me couta six écus de

---

et miracle au monde, plus expres, que moy-mesme. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XI.

1. La maison de Nazareth où naquit la Vierge Marie et où fut conçu Jésus-Christ, fut transportée par les anges, en 1291, sur la côte de Dalmatie, non loin de Fiume, et de là en la Marche, à deux endroits, avant de se fixer à Lorette.

2. Pescara, Chieti.

3. *Procaccio*, courrier.

monnoïe, qui sont 50 sols piece, pour cheval, et celui qui nous louoit les chevaus les nourrissoit et nous. Ce marché est incommode, d'autant qu'il hastent vos journées, à cause de la despanse qu'ils font, et puis vous font treter le plus escharsemant qu'ils peuvent[1].

Le 26, j'allai voir le Port à trois milles delà, qui est beau ; et y a un fort qui despant de la communauté di Ricanate [2].

Don Luca-Giovanni *Beneficiale*, et Giovanni-Gregorio da Cailli; *Custode de la Secrestia*, me donnarent leurs noms, affin que, si j'avois affaire d'eus ou pour moi ou pour autrui, je leur escrivisse : ceus-là me firent force courtoisies[3]. Le premier comande à cete petite chapelle, et ne vousit rien prandre de moi. Je leur suis obligé des effaicts et courtoisies qu'ils m'ont faictes de parole.

Ledict Mercredi apres disner, je suivis un païs fertile, descouvert, et d'une forme meslée, et me randis à souper à

Ancona, quinze milles. C'est la maitresse ville de la Marque : la Marque etoit aus latins *Picœnum*[4]. Elle[5] est fort peuplée et notammant de Grecs, Turcs, et Esclavons, fort marchande, bien bastie, costoiée de deus grandes butes qui se jetent dans la mer, en l'une desqueles est un grand fort par où nous arrivasmes. En l'autre qui est fort voisine, il y a un'Eglise. Entre ces deus butes[6], et sur les pandans d'icelles, tant d'une part que d'autre, est plantée cete ville : mais le prin-

---

1. Avarement. — De là la querelle avec le vetturin.

2. Recanati.

3. *Beneficiato*, bénéficier ; *Custode della Sagrestia*, gardien ou custode de la sacristie.

4. *Picenum*.

5. Ancône.

6 Edit. orig. : fort voisin, il y a un'Eglise entre ces deus butes, et...

cipal est assis au fons du vallon et le long de la mer, où est un tres-beau port, où il se voit encores un grand arc à l'honur de l'Amperur Trajan, de sa fame, et de sa seur.

Ils disent que souvant en huit, dix, ou douse heures on trajecte en Esclavonie. Je croi que pour six escus ou un peu plus, j'eusse treuvé une barque qui m'eut mené à Venise. Je donai 33 pistolets pour le louage de huit chevaus jusques à Luques, qui sont environ huit journées[1]. Doit le vetturin nourrir les chevaus, et au cas que j'y sois quatre ou cinq jours plus que de huit, j'ai les chevaus, sans autre chose que de paier les despans des chevaus et garçons.

Cete contrée est pleine de chiens couchans excellans, et pour six escus il s'y en trouveroit à vandre. Il ne fut jamais tant mangé de cailles, mais bien maigres.

J'arrestai le 27 jusques apres disner, pour voir la beauté et assiete de cete ville : à St. Creaco, qui est l'Eglise de l'une des deus butes, il y a plus de reliques de nom, qu'en Eglise du monde, lesqueles nous furent montrées[2].

Nous averasmes[3] que les cailles passent deça de la Sclavonie à grand foison, et que toutes les nuits on tant des rets au bord de deça et les apele-t-on à tout cete leur voix contrefaicte, et les rapele-t-on du haut de l'air où elles sont sur leur passage ; et disent que sur le mois de Septambre elles repassent la mer en Sclavonie.

J'ouis la nuit un coup de canon des la Brusse[4]. Au

1. Pistolet, demi-écu d'or d'Espagne.

2. On conserve à San Ciriaco un morceau de la croix, la pointe de la lance, un morceau d'un des clous de la croix, etc. A. d'Ancona.

3. Reconnûmes pour vrai.

4. De l'Abruzze.

roiaume[1] et audelà de Naples, il y a de lieuë[2] en lieuë une tour ; la premiere qui descouvre une fuste de Corsere[3], faict signal à-tout du feu à la seconde vedette, la seconde à la tierce, d'une tele vitesse qu'ils ont trouvé qu'en une heure du bout de l'Italie l'avertissemant court jusques à Venise.

Ancone s'apeloit einsin antienemant du mot grec, pour l'encouignure que la mer faict en ce lieu[4] ; car ses deus cornes s'avancent et font un pli enfoncé, où est la ville couverte par le davant de ces deus testes et de la mer, et encore par derriere d'une haute bute, où autrefois il y avoit un fort. Il y a encores une Eglise Grecque, et sur la porte, en une vieille pierre, quelques lettres que je pense Sclavones. Les fames sont ici communemant beles, et plusieurs homes honetes et bons artisans.

Apres disner, nous suivismes la rive de la mer qui est plus douce et aisée que la notre de l'Ocean, et cultivée jusques tout jouignant de l'eau, et vinmes coucher à

Senigaglia[5], vint milles. Bele petite ville, assise en une tres-bele pleine tout jouignant la mer, et y faict un beau port ; car une riviere descendant des mons la lave d'un costé[6]. Ils en font un canal garni et revestu de gros paus[7] d'une part et d'autre, là où les bateaus se metent à l'abri et en est l'entrée close. Je n'y vis nulle antiquité ; aussi logeames nous hors la ville, en une

1. Au royaume de Naples.

2. Edit. orig. : des (Var. : de) la Brusse, au roiaume et audelà de Naples. Il y a...

3. Bâtiment de bas bord à voile et à rames.

4. Ἀγκών, courbure, coude.

5. Senigallia ou Sinigaglia.

6. La Misa.

7. Edit. orig. : de gros pans...

belle hostelerie qui est la sule de ce lieu. On l'apeloit antienemant *Senogallia*, de nos ancetres qui s'y plantarent, quand Camillus les eut batus [1]; elle est de la juridiction du Duc d'Urbin.

Je ne me trouvois guiere bien. Le jour que je partis de Rome, M. d'Ossat se promenant aveq moi, je vousis saluer un autre jantilhome [2] : ce fut d'une tele indiscretion, que de mon pousse droit j'allai blesser le couin de mon euil droit, si que le sang en sortit soudein, et y ai eu longtamps une rougeur extreme ; lors elle se guerissoit, *Erat tunc dolor ad unguem sinistrum* [3].

J'obliois à dire, qu'à Ancone, en l'Eglise de St. Creaco, il y a une tumbe basse d'une *Antonia Rocamoro*, *patre*, *matre Valletta*, *Galla*, *Aquitana*, *Paciotto* [4] *Urbinati*, *Lusitano nupta*, qui est enterrée depuis dix ou douze ans [5].

Nous en partismes bon matin, et suivismes la marine

---

1. Sena Gallica.

2. Arnauld d'Ossat, né en 1536, près d'Auch, d'un pauvre artisan, fut élevé par charité, étudia le droit à Paris et à Bourges, et devint conseiller au présidial de Melun. Paul de Foix l'emmena comme secrétaire à Rome en 1574, puis en 1580. Après la mort de cet ambassadeur, il fut successivement secrétaire du cardinal d'Este, du cardinal de Joyeuse, agent de la reine Louise, veuve d'Henri III ; il négocia l'abjuration d'Henri IV, et fut nommé en récompense, coup sur coup, évêque de Rennes, ambassadeur à Florence et à Venise, conseiller d'Etat, et cardinal (1599). Il mourut en 1604 à Rome. On verra plus loin que Montaigne lui écrivit une lettre des bains de Lucques. — Amelot de la Houssaie a donné une bonne édition des Lettres du cardinal d'Ossat.

3. « Je sentais alors une douleur à cet ongle sinistre, (qui m'avait blessé). » — Il joue peut-être sur le mot *sinistrum*, qui signifie : de gauche ; peut-être aussi a-t-on mal lu le mot *unguem*.

4. Edit. orig. : *Paciocco*.

5. M. A. d'Ancona donne de cette inscription deux copies que l'on doit corriger et compléter l'une par l'autre. C'est le tombeau d'une Antonia Rocamoro, « *quæ equiti Franc. Paciotto Urbinati Lusitan. Christi Ordinis nupsit* », « qui épousa Francesco Paciotto

par un tres-plesant chemin ; jouignant nostre disnée nous[1] passames la riviere Metro, *Metaurus*, sur un grand pont de bois, et disnames à

Fano, quinze milles. Petite ville en une bele et tres-fertile pleine, jouignant la mer, assés mal bastie, bien close. Nous y fumes tres bien tretés de pein, de vin et de poisson ; le logis n'y vaut guiere. Ell'a cela sur les autres villes de cete coste, come Senigaglia, Pesaro, et autres, qu'elle a abondance d'eaus douces, plusieurs fontenes publiques et puis particulieres[2], là où les autres ont à chercher leur eau jusques à la montaigne. Nous y vismes un grand arc antien, où il y a un'inscription sous le nom d'Auguste, *qui muros dederat*[3]. Elle s'apelloit *Fanum*, et etoit *Fanum Fortunae*[4].

Quasi en toute l'Italie, on tamise à tout des roues[5], où un Boulangier fait plus de besouigne en un'heure que nous en quatre. Il se treuve quasi à toutes les hosteleries, des rimeurs, qui font sur le champ des rimes accommodées aus assistans[6]. Les instrumans sont en toutes les boutiques jusques aus ravaudurs des carrefours des rues.

Cete ville est fameuse sur toutes celes d'Italie, de belles fames[7] : nous n'en vismes nulle, que tres-ledes;

---

d'Urbin, chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal », et qui mourut en 1572. Paciotto est un célèbre ingénieur militaire. Montaigne, lisant *Aquitana* au lieu de *equiti*, avait cru retrouver là une compatriote.

1. Edit. orig. : chemin jouignant nostre disnée ; nous...

2. Il faut peut-être lire : et puis (puits) particuliers.

3. Qui avait entouré la ville de murailles.

4. Temple de la Fortune.

5. On blute la farine avec des roues.

6. Et qui les chantent sur le luth, ou sur un autre instrument de musique.

7. Edit. orig. : d'Italie : de belles fames nous... — Correction faite par M. A. d'Ancona.

et à moi qui m'en enquis à un honete home de la ville, il me dit que le siecle en estoit passé. On païe en cete route environ dix sous pour table [1], vint sous par jour pour home, le cheval pour le louage et despans environ 30 s. sont 50 s. [2] Cete ville est de l'Eglise.

Nous laissames sur cete mesme voïe de la Marine, à voir un peu plus outre, Pesaro, qui est une bele ville et digne d'etre veuë, et puis Rimini, et puis cet'antiene Ravenne; et notammant à Pesaro, un beau bastimant et d'étrange assiete que faict faire le Duc d'Urbin, à ce qu'on m'a dict [3] : c'est le chemin de Venise contre bas.

Nous laissames la Marine et primes à mein gauche, suivant une large pleine au travers de laquele passe Metaurus. On descouvre partout d'une part et d'autre des tres beaus couteaus, et ne retire pas mal le visage de cete contrée à la pleine de Blaignac à Castillon. En cete pleine de l'autre part de cete riviere, fut donée la bataille de Salinator et Claudius Nero, contre Asdrubal, où il fut tué [4]. A l'antrée des montaignes qui se rancontrent au bout de cete pleine, tout sur l'antrée, se treuve

FOSSUMBRUNE [5], quinze milles, apartenant au Duc d'Urbin : ville assise contre la pante d'une montaigne, aïant sur le bas une ou deus beles rues fort droites, egales et bien logées ; toutefois ils disent que ceus de

---

1. Par repas.

2. Au total 50 sous par cavalier.

3. La villa dite *della Vedetta*, commencée en 1572 par le duc François-Marie d'Urbin. A. d'Ancona.

4. Asdrubal Barca, allant rejoindre son frere Annibal avec une armée de 60 000 hommes, fut vaincu et tué, et sa tête jetée dans le camp d'Annibal, qui s'écria : « Je reconnais la fortune de Carthage ! » (207 avant J.-C.).

5. Fossombrone.

Fano sont beaucoup plus riches qu'eus. Là il y a sur la place un gros piedestal de mabre, aveq une fort grande inscription, qui est du tamps de Trajan, à l'honur d'un particulier habitant de ce lieu, et un'autre contre le mur qui ne porte nulle enseigne du tamps. C'etoit antienemant *Forum Sempronii;* mais ils tienent que leur premiere ville etoit plus avant vers la pleine, et que les ruines y sont encores en bien plus bele assiete [1]. Cete vile a un pont de pierre pour passer Metaurus, vers Rome, *per viam Flaminiam*. Parceque j'y arrivai de bon'heure, (car les milles sont petites et nos journées n'etoint que de sept ou huit hures à chevaucher), je parlai à plusieurs honetes jans qui me contarent ce qu'ils savoint de leur ville et environs. Nous vismes là un jardin du Cardinal d'Urbin [2], et force pieds de vigne entés d'autre vigne. J'entretins un bon home faisur de Livres, nomé Vincentius Castellani, qui est de là [3].

J'en partis landemein matin, et apres trois milles de chemin, je me jetai à gauche et passai sur un pont la Cardiana [4], le fluve qui se mesle à Metaurus, et fis trois milles le long de aucunes montaignes et rochiers sauvages, par un chemin etroit et un peu mal aisé, au bout duquel nous vismes un passage de bien 50 pas de long, qui a eté pratiqué au travers de l'un de ces haus rochiers [5]; et parceque c'est une grande besouigne, Auguste qui y mit la mein le premier, il y avoit un'in-

1. Les ruines de *Forum Sempronii* sont à 1 500 mètres de là, du côté de Fano.

2. Jules, fils de François-Marie Ier de la Rovere (1533-1578), mort à Fossombrone. A d'Ancona.

3. Professeur de belles-lettres, commentateur de Salluste, mort en 1601. A. d'Ancona.

4. Le Candigliano.

5. C'est le défilé du Furlo où passait la voie Flaminienne; le tunnel a 30 mètres de long. 5 m. 50 de large et 4 m. 50 de haut.

scription en son nom, que le tamps a effacée, et s'en voit encores un'autre à l'autre bout, à l'honur de Vespasien. Autour de là il se voit tout plein de grans ouvrages des bastimans du fons de l'eau, qui est d'une extreme hautur, audessous du chemin, des rochiers coupés et aplanis d'une espessur infinie, et le long de tout ce chemin, qui est *via Flaminia*, par où on va à Rome, des traces de leur gros pavé qui est enterré pour la pluspart, et leur chemin qui avoit 40 pieds de large n'en a plus quatre.

Je m'etois détourné pour voir cela et repassai sur mes pas, pour reprandre mon chemin que je suivis par le bas d'aucunes montaignes accessibles et fertiles. Sur la fin de notre trete, nous comançames à monter et à descendre, et vinmes à

Urbin, seize milles. Ville de peu d'excellence, sur le haut d'une montaigne de moïene hautur, mais se couchant de toutes parts selon les pantes du lieu, de façon qu'elle n'a rien d'esgal, et partout il y a à monter et descendre. Le marché y estoit, car c'étoit Sammedi.

Nous y vismes le Palais qui est fort fameus pour sa beauté : c'est une grand'masse, car elle prant jusques au pied du mont. La veue s'étand à mille autres montaignes voisines, et n'a pas beaucoup de grace. Come tout ce bastimant n'a rien de fort agreable ny dedans ny autour, n'aïant qu'un petit jardinet de 25 pas ou environ. Ils disent qu'il y a autant de chambres que de jours en l'an ; de vrai, il y en a fort grand nombre, et à la mode de Tivoli et autres Palais d'Italie, vous voiés [1] au travers d'une porte, souvant 20 autres portes qui se suivent d'un sans, et autant par l'autre sans, ou plus. Il y avoit quelque chose d'antien, mais le principal fut

1. Edit. orig. : ou environ, ils disent... en l'an (Var. : dans l'an) ; de vrai... Palais d'Italie. Vous voiés...

basti (en) 1476, par Frederic Maria de la Rovere [1], qui ha leans plusieurs titres et grandurs de ses charges et exploits de guerre; de quoi ses murailles sont fort chargées, et d'une inscription qui dict que c'est la plus bele maison du monde. Ell'est de brique, toute faicte à voutes, sans aucun planchier, come la pluspart des bastimans d'Italie.

Cetui-ci est son arriere neveu [2]; c'est une race de bons Princes et qui sont eimés de leurs sujets. Ils sont de pere en fis tous jans de lettres, et ont en ce Palais une bele Librairie; la clef ne se treuva pas. Ils ont l'inclination Espaignole. Les armes du Roy d'Espaigne se voient en ranc de faveur, et l'ordre d'Engleterre et de la Toison, et rien du notre. Ils produisent eus mesmes, en peinture [3]. Le premier Duc d'Urbin, june home qui fut tué par ses sujets pour son

1. Ou plutôt Frédéric de Montefeltro. Il commença la construction de ce palais avant 1468. « Cestuy entre ses aultres louables choses en laspre scituation Durbin ediffia ung Palais le plus beau selon loppinion de plusieurs qui soit en toute Lytalie. Et si bien le fournit de toutes choses opportunez qui sembloit non ung palais, mais une Cite forte en forme de palais. Et non seullement de ce dont lon use comme vaisselle dargent, paremens de chambres, de riches draps, dor, de soye. Et daultres semblables accoustrementz. Mais pour aornement y adjousta une infinite de statues anticques de Marbre et de Bronze, Painctures tres singulieres, instrumens de musicque de toutes sortes. Et si ne voulut quil y eust chose, qui ne fust tres exquise et excellente. En apres assembla (avec une tresgrosse despence) ung grant nombre de tresexcellentz et tresrares livres Grecz, Latins, et Hebrieulx, lesquelz il fist tous estoffer dor et dargent. Estimant que cella fust la suppreme excellence de son grant palays. » Castiglione, éd. cit., fol. 8.

2. François-Marie II de la Rovère, sixième et dernier duc d'Urbin (1549-1631), dont Frédéric de Montefeltro était le trisaïeul.

3. Edit. orig. : en peinture, le premier... — Castiglione recommande à son *Courtisan* d'avoir « propre congnoissance de paindre... Beaucoup daultres de noble maison (que les Fabiens de Rome), se sont trouves qui ont este celebrez en cest art, duquel oultre quil soit tresnoble et digne, lon tyre plusieurs utilitez, et principallement

injustice : il n'etoit pas de cete race[1]. Cetui-ci a épousé la sur de M. de Ferrare, plus vieille que lui de dix ans. Ils sont mal ensamble et separés, rien que pour la jalousie d'elle, à ce qu'ils disent[2]. Einsin, outre l'eage d'elle qui est de 45 ans, ils ont peu d'esperance d'enfans, qui rejetera, disent-ils, cete duché à l'Eglise, et en sont en peine.

Je vis là l'effigie au naturel de Picus Mirandula[3]. Un visage blanc, tres-beau, sans barbe, de la façon de 17 ou 18 ans, le nés longuet, les yeus dous, le visage maigrelet, le poil blon, qui lui bat jusques sur les espaules, et un estrange acoutremant. Ils ont en beaucoup de lieus d'Italie cete façon de faire des vis, voire fort droites et etroites, qu'à cheval vous pouvés monter à la sime; cela est aussi ici avec du carreau mis de pouinte. C'est un lieu, disent-ils, froit, et le Duc faict ordinere d'y estre seulemant l'esté; pour prouvoir à cela, en deus de leurs chambres, il s'y voit d'autres chambres carrées en un couin, fermées de toutes pars, sauf quelque vitre qui reçoit le jour de la chambre; au dedans de ces retranchemans est le lit du maistre.

---

a la guerre a pourtrayre pays, situations, Riviers, Pontz, Chasteaulx, Forteresses, et semblables choses. » Fol. 58.

1. Oddantonio de Montefeltre, créé duc en 1443 par le pape Eugène IV, fut l'année suivante, à l'âge de dix-huit ans, « tué par tumulte du peuple », parce qu'il « estoit tousjours apres les nobles dames pour les honnir et deshonnorer ». S. Munster.

2. Lucrèce d'Este, née en 1535, de douze ans plus âgée que le duc, qui l'épousa en 1570, mourut en 1598. « ... Pour le divorce qui est, si long-temps y a, entre lui et sa femme, cete alliance a plustost causé diminution qu'acroissement d'amitié et de bonne intelligence entre ces deux Maisons. Et lui, se voyant le dernier de sa race, et qu'aprés lui son Duché revient au Saint Siege, il s'est plus adonné à l'étude, et à la contemplation, qu'à l'action... » *Lettres* du cardinal d'Ossat, 20 déc. 1597.

3. Pic de la Mirandole (1463-1494).

Apres disner je me destourné encores de cinq milles, pour voir un lieu que le peuple de tout tamps apele *Sepulchro d'Asdrubale*, sur une colline fort haute et droite qu'ils noment *Monte deci*[1]. Il y a là quatre ou cinq mechantes maisonetes et une Eglisete, et se voit aussi un bastimant de grosse brique ou carreau, rond de 25. pas ou environ, et haut de 25. pieds. Tout au tour il y a des acoudoirs de mesme brique de trois en trois pas. Je ne sçai comant les Massons apelent ces pieces, qu'ils font pour soutenir come des becs[2]. On monta audessus, car il n'y a null'entrée par le bas. On y trouva une voute, rien dedans, nulle pierre de taille, rien d'escrit; les habitans disent qu'il y avoit un mabre, où il y avoit quelques marques, mais que de notre eage il a eté pris. D'où ce nom lui aïe eté mis, je ne sçai, et je ne croi guiere que ce soit vraïmant ce qu'ils disent. Bien est il certein qu'il fut deffaict, et tué assés pres de là.

Nous suivismes apres un chemin fort montueus, et qui devint fangeus pour une sule heure qu'il avoit pleu, et repassames Metaurus à gué, come ce n'est qu'un torrant qui ne porte pouint de bateau, lequel nous avions passé un'autrefois depuis la disnée, et nous randismes sur la fin de la journée par un chemin bas et aisé à

CASTEL DURANTE[3], quinze milles. Villete assise en la pleine, le long de Metaurus, apartenant au Duc d'Urbin. Le peuple y faisoit fus de joïe et feste de la nais-

---

1. Monte d'Elce. Ce monument, qui semble être un tombeau d'avant les Romains, mesure 26 m. 80 de circonférence et 5 mètres de hauteur. A. d'Ancona.

2. Peut-être des arcs-boutants. Montaigne, n'ayant pas trouvé le mot, avait écrit « des acoudoirs ».

3. Aujourd'hui Urbania.

sance d'un fils masle, à la Princesse de Besignan, sur de leur Duc[1].

Nos vetturins déselent leurs chevaus à mesure qu'ils les débrident, en quelqu'etat qu'ils soint, et les font boire sans aucune distinction. Nous bevions ici, et à Urbin, des vins sophistiqués, pour les adoucir[2].

Le Dimanche matin nous vinmes le long d'une pleine assés fertile et les couteaus d'autour, et passames premieremant une petite bele vile, S. Angelo, apartenant audit Duc, le long de Metaurus, aïant des avenues fort beles. Nous y trouvasmes en la ville des petites reines du micareme, parceque c'étoit la veille du premier jour de Mai[3]. De là, suivant cete pleine, nous traversames encores une autre villete de mesme jurisdiction, nomée Marcatello, et par un chemin qui comançoit deja à santir la montaigne de l'Apennin, vinmes diner à

Borgo-a-Pasci, dix milles. Petit village et chetif logis pour une soupée, sur l'ancouignure des mons.

Apres disner nous suivismes premieremant une petite route sauvage et pierreuse, et puis vinmes à monter un haut mont de deus milles de montée, et quatre

---

1. Isabelle, fille de Guidobaldo II, princesse de Bisignano, morte en 1619. A. d'Ancona. — Edit. orig. : Besigna.

2. Que l'on sophistiquait pour les adoucir. — Edit. orig. : Nous bevions ici des vins sophistiqués, et à Urbin, pour les adoucir... — Les premiers éditeurs supposaient, à tort, qu'il manquait là quelque chose.

3. Montaigne parle encore un peu plus loin de ces *Belles de mai*. « La coustume est tres ancienne de choisir des plus belles et jeunes filles des quartiers, que l'on attife gorgiesement avec couronnes de fleurs, guirlandes, joyaux et accoutrements de soie sur des thrones et sièges eslevés en guise de jeunes déesses posées dans des niches, communément appelées *Mayes*, auxquelles tous les passants, au moins de condition honneste, sont invités et obligés de contribuer quelque piece d'argent, moyennant un baiser. » César Nostradamus, cité par Frédéric Mistral (Notes du chant V de *Calendal*).

milles de pante[1]; le chemin escailleus et ennuieus : mais non effroïable ny dangereus, les præcipices n'estant pas coupés si droit que la veuë n'aïe où se soutenir. Nous suivismes le Metaurus jusques à son gite, qui est en ce mont ; einsi nous avons veu sa naissance et sa fin, l'aïant veu tumber en la mer à Senogallia[2]. A la descente de ce mont, il se presantoit à nous une tres belle et grande pleine, dans laquele court le Tibre qui n'est qu'à 8 milles ou environ de sa naissance, et d'autres monts audelà : prospet representant assés celui qui s'offre en la Limaigne d'Auvergne, à ceus qui descendent le Pui de Domme à Clermont. Sur le haut de nostre mont se finit la Jurisdiction du Duc d'Urbin, et comance cele du Duc de Florance, et cele du Pape à mein gauche. Nous vinmes souper à

BORGO S. SEPOLCHRO, treize milles. Petite ville en cete pleine, n'aiant nulle singularité, audict Duc de Florance; nous en partimes le premier jour de May.

A un mille de cete ville, passames sur un pont de pierre la riviere du Tibre, qui a encores là ses eaus cleres et belles, qui est signe que cete colur sale et rousse, *Flavum Tiberim*, qu'on lui voit à Rome, se prant du meslange de quelqu'autre riviere[3]. Nous traversames cete pleine de quatre milles, et à la premiere colline trouvames une villete à la teste. Plusieurs filles et là et ailleurs sur le chemin, se metoint au devant de nous, et nous sesissoint les brides des

---

1. Le monte Maggiore, qui a 1351 mètres d'altitude, domine la source du Métaure.

2. A 4 ou 5 lieues au N.-O. de cette ville.

3. C'est plus bas, dans les plaines argileuses de l'Ombrie,

Que le Tybre tortu de jaune se colore.

— *Flavum Tiberim* est un souvenir d'Horace (*Vidimus flavum Tiberim... Cur timet flavum Tiberim tangere ?... Flavus quam Tiberis lavit...*).

chevaus, et là en chantant certeine chanson pour cet effaict, demandoint quelque liberalité pour la feste du jour. De cete colline, nous nous ravalames en une fondriere fort pierreuse, qui nous dura longtamps le long du canal d'un torrant, et puis eusmes à monter une montaigne sterile et fort pierreuse, de trois milles à monter et descendre, d'où nous descouvrimes une autre grande pleine, dans laquele nous passames la riviere de Chiasso, sur un pont de pierre[1], et apres la riviere d'Arno, sur un fort grand et beau pont de pierre, au deça duquel nous logeames à

Ponte Boriano, petite maisonete, dix-huit milles. Mauvés logis, come sont les trois prœcedans, et la pluspart de cete route. Ce seroit grand folie de mener par ici des bons chevaus, car il n'y a pouint de fouin.

Apres disner, nous suivismes une longue pleine toute fendue de horribles crevasses que les eaus y font d'une estrange façon, et croi qu'il y faict bien led en hiver; mais aussi est on apres à rabiller le chemin. Nous laissames sur nostre mein gauche, bien pres de la disnée, la ville d'Arezzo, dans cete mesme pleine, à deus milles de nous ou environ. Il samble toutesfois que son assiete soit un peu relevée. Nous passames sur un beau pont de pierre et de grande hautur la riviere de Ambra, et nous randismes à souper à

Lavenelle[2], dix milles. L'hostellerie est audeça dudict village d'un mille ou environ, et est fameuse; (aussi) la tient-on la meillure de Thoscane, et a-t-on raison; car à la raison des hosteleries d'Italie, elle est des meillures. On en faict si grand feste, qu'on dict que la noblesse du pais s'y assamble souvant, come chés le More, à Paris, ou Guillot, à Amians[3]. Ils y servent des

1. La Chiassa, torrent qui se jette dans l'Arno. A. d'Ancona.

2. Levanella.

3. Rabelais fait mention de Guillot : « ... En beau cabaret assez

assietes d'estein, qui est une grande rarité. C'est une maison sule, en tres bele assiete d'une pleine[1], qui a la source d'une fonteine à son service.

Nous en partismes au matin, et suivismes un tres beau chemin et droit en cete pleine, et y passames au travers quatre villetes ou bourgs fermés, Montevarca[2], S. Giovanni, Fligline et Anchisa[3], et vinmes disner à

Pian della Fonte, douze milles. Assés mauvés logis, où est aussi une fonteine un peu au dessus ledict bourg d'Anchisa, assis au val d'Arno, de quoi parle Petrarca, lequel on tient nai dudict lieu Anchisa, au moins d'une maison voisine d'un mille, de laquelle on ne treuve plus les ruines que bien chetifves ; toutefois ils en remerquent la place[4]. On semoit là lors des melons parmi les autres qui y etoint deja semés, et les esperoit-on recueillir en Aoust.

Cete matinée j'eus une pesantur de teste et trouble de veue come de mes antienes migrenes, que je n'avois santi il y avoit dix ans[5]. Cete valée où nous passames, a eté autrefois toute en marés, et tient Livius, que Annibal fut contreint de les passer sur un Elefant, et pour la mauvese seson y perdit un euil[6].

---

retirant à celluy de Guillot en Amiens. Croyez que la repaisaille feut copieuse, et les beuvettes numereuses. » Le quart livre, chap. LI.

1. Edit. orig. : assiete, d'une pleine qui...

2. Montevarchi. — Edit. orig. : Mantenarca.

3. Figline et Ancisa.

4. Pétrarque est né à Arezzo, mais sa maison paternelle dominait le bourg d'Ancisa.

5. « J'ay laissé envieillir et mourir en moy, de mort naturelle, des rheumes ; defluxions goutteuses ; relaxation ; battement de cœur ; micraines ; et autres accidens, que j'ay perdu, quand je m'estois à demy formé à les nourrir. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

6. « Annibal lui-même, ayant les yeux malades d'abord à cause de cette mauvaise saison de printemps mêlée de chaleurs et de froids, porté par le seul éléphant qui lui restait, afin d'être plus élevé au-

C'est de vrai un lieu fort plat et bas, et fort sujet au cours de l'Arne. Là je ne vousis pas disner, et m'en repantis; car cela m'eut eidé à vomir, qui est ma plus prompte guerison : autremant je porte cete poisantur de teste un jour et deus, come il m'avint lors. Nous trouvions ce chemin plein du peuple du païs, portant diverses sortes de vivres à Florance. Nous arrivasmes à

FLORANCE, douze milles, par l'un des quatre pons de pierre qui y sont sur l'Arne.

Landemein, apres avoir ouï la messe, nous en partismes, et biaisant un peu le droit chemin, allames pour voir Castello, de quoi j'ai parlé ailleurs; mais parceque les filles du Duc y etoint, et sur cete mesme heure aloint par le jardin ouïr la messe, on nous pria de vouloir atandre, ce que je ne vousis pas faire. Nous rancontrions en chemin force prossessions; la baniere va devant, les fames aprés, la pluspart fort beles, a tout des chapeaus de paille, qui se font plus excellans en cete contrée qu'en lieu du monde, et bien vetues pour fames de village, les mules et escarpins blancs. Apres les fames, marche le Curé, et apres lui les masles. Nous avions veu le jour avant une prossession de Moines, qui avoint quasi tous de ces chapeaus de paille.

Nous suivismes une tres bele pleine fort large, et à dire le vrai, je fus quasi contreint de confesser que ny Orleans, ny Tours, ny Paris mesmes[1], en leurs environs, ne sont accompaignés d'un si grand nombre de maisons et villages, et si louin, que Florance : quant à beles maisons et Palais, cela est hors de doubte. Le

dessus de l'eau, ayant enfin la tète appesantie par les veilles et le brouillard nocturne et l'air des marécages, et parce qu'il n'avait pas le temps et point d'endroit pour se guérir, perdit un œil. » Tite-Live, XXII, 2.

1. Edit. orig. : ny Paris, mesmes en...

long de cete route, nous nous randismes à disner à

PRATO, dix milles, petite ville audict Duc, assise sur la riviere de Bisanzo[1], laquelle nous passames sur un pont de pierre à la porte de ladicte ville. Il n'est nulle region si bien accommodée, entr'autres choses, de pons et si bien estoffés; aussi le long des chemins partout on rancontre des grosses pierres de taille, sur lesqueles est escrit ce que chaque contrée doit rabiller de chemin, et en respondre. Nous vismes là au Palais dudict lieu les armes et nom du Legat du Prat, qu'ils disent etre oriunde de là[2]. Sur la porte de ce Palais est une grande statue coronée, tenant le monde en sa mein, et à ses pieds, *Rex Robertus*[3]. Ils disent là que cete ville a été autreffois à nous; les flurs de lis y sont partout : mais la ville de soi porte de gueules semé de flurs de lis d'or. Le dome y est beau et enrichi de beaucoup de mabre blanc et noir.

Au partir de là, nous prismes un'autre traverse de bien 4 milles de destour, pour aller *al Poggio*, maison de quoi ils font grand feste apartenant au Duc, assis sur le fluve Umbrone[4]; la forme de ce bastimant est le modele de Pratolino. C'est merveille, qu'en si petite masse il y puisse tenir çant tres beles chambres. J'y vis, entr'autres choses, des lits grand nombre de tres-bele etoffe, et de nul pris: ce sont de ces petites

---

1. Bisenzio. — Edit. orig. : petite ville, dix milles...

2. *Oriundus*, originaire de là. — Le cardinal Nicolas, dit de Prato, dominicain, évêque d'Ostie et de Velletri, accompagna, comme légat du pape, l'empereur Henri VII dans son expédition en Italie. Il mourut en Avignon (1321). A. d'Ancona. — Montaigne crut peut-être qu'on lui parlait du chancelier Duprat, cardinal-légat (1463-1535).

3. Robert d'Anjou, roi de Pouille, à qui la ville de Prato se donna en 1313. A. d'Ancona.

4. Poggio a Cajano, sur l'Ombrone, villa de Laurent le Magnifique, bâtie par Julien de Sangallo.

etoffes bigarrées, qui ne sont que de leine fort fine, et les doublent de tafetas à quatre fils de mesme colur de l'estoffe. Nous y vismes le cabinet des distiloirs du Duc et son ouvroir du tour, et autres instrumans : car il est grand mechanique.

Delà par un chemin tres droit et le païs extrememant fertile, le chemin clos d'abres ratachés de vignes[1], qui faict la haie, chose de grande beauté, nous nous randismes à souper à

Pistoie, quatorze milles. Grande ville sur la riviere d'Umbrone ; les rues fort larges, pavées come Florance, Prato, Lucques, et autres, de grandes plaques de pierre fort larges. J'obliois à dire que des salles de Poggio, on voit Florance, Prato et Pistoïa, de la table : le Duc etoit lors à Pratolino. Audict Pistoïe, il y a fort peu de peuple, les Eglises belles, et plusieurs belles maisons. Je m'enquis de la vante des chapeaus de paille, qu'on fit 15 s. Il me samble qu'ils vaudroint bien autant de frans en France. Aupres de cette ville et en son territoire, fut ancienemant deffaict Catilina[2]. Il y a à Poggio, de la tapisserie represantant toute sorte de chasses ; je remercai entr'autres une pante de la chasse des Autruches, qu'ils font suivre à gens de cheval, et enferrer à-tout des Javelots.

Les Latins apelent Pistoïa, *Pistorium ;* elle est au Duc de Florance. Ils disent que les brigues antienes des maisons de Cancellieri et Pansadissi[3], qui ont eté autrefois, l'ont einsi randue come inhabitée, de maniere qu'ils ne content que huit milles ames en tout ; et Luques qui n'est pas plus grande, fait vint et cinq mille habitans et plus.

1. Edit. orig. : d'abres, ratachés de vignes qui..,

2. Catilina y périt avec la plupart de ses soldats, en 62 avant J.-C.

3. Panciatici. A. d'Ancona.

Messere Tadeo Rospigliosi[1], qui avoit eu de Rome lettre de recommandation en ma faveur, de Giovanni Franchini, me pria à disner le landemein, et tous les autres qui etions de compaignie[2]. Le Palais fort paré, le service un peu faroche[3] pour l'ordre des mets, peu de viande, peu de valets ; le vin servi encores apres le repas, come en Allemaigne.

Nous vismes les Eglises : à l'elevation, on y sonnoit en la maitresse Eglise les trompettes. Il y avoit parmi les enfans de ceurs des Prestres revestus, qui sonnoint des saquebutes[4]. Cete povre ville se païe de la liberté perdue sur cete veine image de sa forme antiene. Ils ont neuf premiers[5] et un Gonfalonier qu'ils elisent de deus en deus mois. Ceus-ci ont en charge la police, sont nourris du Duc, com'ils etoint antienemant du Publiq, logés au Palais, et n'en sortent jamais guiere que tous ensamble, y etant perpetuelemant enfermés. Le Gonfalonier marche devant le Potesta que le Duc y envoïe, lequel Potesta en effaict a toute puissance ; et ne salue ledict Gonfalonier persone, contrefaisant une petite roïauté imaginere. J'avois pitié de les voir se paitre de cete singerie, et cepandant le Grand-Duc a accreu les subsides des dix pars sur les antiens[6].

La pluspart des grans jardins d'Italie nourrissent l'herbe aus maistresses allées et la fauchent. Environ

---

1. Il fut à plusieurs reprises gonfalonier de la ville. A. d'Ancona. — Edit. orig. : Rospiglioni.

2. G. Franchini, légiste distingué, Conservateur de Rome, qui fut en 1582, Provéditeur du château Saint-Ange. A. d'Ancona.

3. Farouche, étrange.

4. Trompette grave à pompe mobile s'allongeant et se raccourcissant.

5. *Priori*.

6. C'est-à-dire : celui qui payait onze écus d'impôts en paye aujourd'hui vingt et un. — Var. : supsides.

ce tamps-là comançoint à murir les serises; et sur le chemin de Pistoïe à Luques, nous trouvions des jans de village qui nous presentoint des bouquets de freses à vandre.

Nous en partismes Judi, jour de l'Ascension apres disner, et suivismes premieremant un tamps cete pleine, et puis un chemin un peu montueus, et apres une tres-belle et large pleine. Parmi les champs de bled, ils ont force abres bien rangés, et ces abres couvers et ratachés de vigne de l'un à l'autre : ces champs samblent etre des jardins. Les montaignes qui se voïent en cete route sont fort couvertes d'abres, et principalemant d'oliviers, chataigniers, et muriers pour leurs vers à soïe. Dans cete pleine se rancontre

Lucques, vint milles. Ville d'un tiers plus petite que Bourdeaus, libre, sauf que pour sa foiblesse elle s'est jettée sous la protection de l'Amperur et maison d'Austriche. Elle est bien close et flanquée; les foscés peu enfoncés, où il court un petit canal d'eaus, et pleins d'herbes vertes, plats et larges par le fons. Tout au tour du mur, sur le terre-plein de dedans, il y a deus ou trois rancs d'abres plantés qui servent d'ombrage, et disent-ils de fascines à la necessité. Par le dehors vous ne voyés qu'une forest qui cache les maisons. Ils font tousjours garde de trois cens soldats etrangiers. La ville fort peuplée, et notammant d'artisans de soïe; les rues étroites. mais belles, et quasi partout des belles et grandes maisons. Ils passent au travers un petit canal de la riviere Cerchio [1]; ils batissent un Palais de cent trente mille escus de despanse, qui est bien avansé. Ils disent avoir six vins mille ames de sujets, sans la ville. Ils ont quelques Chatelets [2], mais nulle ville en leur subjection. Leurs Jantils-

1. Serchio.

2. *Castelli*, bourgs entourés de murailles.

hommes et jans de guerre font tous estat de marchandises : Les Buonvisi y sont les plus riches. Les Estrangiers n'y entrent que par une porte où il y a une grosse Garde.

C'est l'une des plus plesantes assietes de ville que je vis jamais, environnée de deus grans lieues de pleine, belle par excellance, au plus étroit[1], et puis de belles montaignes et collines, où pour la pluspart ils se sont logés aus champs. Les vins y sont mediocremant bons; la cherté à vint sols par jour; les hosteleries à la mode du païs, assés chetives. Je receus force courtoisies de plusieurs particuliers, et vins et fruits et offres d'arjant.

J'y fus Vandredi, Sammedi et en partis le Dimanche apres disner, pour autrui, non pas pour moi qui etois à jun. Les collines les plus voisines de la ville sont garnies de tout plein de maisons plesantes, fort espais; la plus part du chemin fut par un chemin bas, assés aisé entre des montaignes, quasi toutes fort ombragées et habitables partout le long de la riviere de Cerchio. Nous passames plusieurs villages et deus fort gros bourgs Reci[2] et Borgo, et au deça ladicte riviere que nous avions à notre mein droite, sur un pont de hautur inusitée, ambrassant d'un surarceau[3] une grande largeur de ladicte riviere, et de cette façon de pons nous en vismes trois ou quatre. Nous vinmes sur les deus heures apres midi au

Bein della Villa[4], seize milles. C'est un païs tout

---

1. Edit. orig. : lieus de pleine, belle par excellance au plus étroit, et...

2. Decimo. A. d'Ancona.

3. Peut-être : d'un sul arceau.

4. « ... J'ay choisi jusques à cette heure, à m'arrester et à me servir de celles (des eaux), où il y avoit plus d'amœnité de lieu, commodité de logis, de vivres et de compagnies, comme sont en France, les bains de Banieres : en la frontiere d'Allemaigne, et de Lorraine, ceux de Plombieres ; en Souysse, ceux de Bade ; en la

montueus. Audavant du bein, le long de la riviere [1], il y a une pleine de trois ou quatre çans pas, audessus de laquele le bein est relevé le long de la cote d'une montaigne mediocre, et relevé environ come la fonteine de Banieres, où l'on boit pres de la ville. Le Site où est le bein a quelque chose de plein, où sont trante ou quarante maisons tres-bien accommodées pour ce service, les chambres jolies, toutes particulieres, et libres qui veut, à-tout un retret [2], et ont un'entrée pour s'entreatacher, et un'autre pour se particulariser. Je les reconnus quasi toutes avant que de faire marché, et m'aretai à la plus belle, notammant pour le prospect qui regarde (au moins la chambre que je choisis) tout ce petit fons, et la riviere de la Lima, et les montaignes qui couvrent ledict fons, toutes bien cultivées et vertes jusques à la sime, peuplées de chataigniers et oliviers, et ailleurs de vignes qu'ils plantent autour des montaignes, et les enceignent en forme de cercles et de degrés. Le bort du degré vers le dehors un peu relevé, c'est vigne; l'enfonceure de ce degré, c'est bled. De ma chambre j'avois toute la nuit bien doucemant le bruit de cete riviere. Entre ces maisons est une place à se proumener, ouverte d'un costé en forme de terrasse, par laquele vous regardés ce petit plein sous l'allée d'une treille publique, et voiés le long de la riviere dans ce petit plein, à deus cens pas sous vous [3], un beau petit village qui sert aussi à ces beins, quand il y a presse [4]. La pluspart des maisons neufves, un

---

Toscane, ceux de Lucques ; et notamment ceux *della Villa*, desquels j'ay usé plus souvent, et à diverses saisons. » *Essais* (1582), liv. II, chap. XXXVII.

1. La Lima.

2. Edit. orig. : un retret (chacune)...

3. Edit. orig. : cens pas, sous vous, un...

4. Voici le même paysage vu par un grand poète. « Les habitations

beau chemin pour y aler, et une belle place audict village. La pluspart des habitans de ce lieu se tienent là l'hiver, et y ont leurs boutiques, notammant d'apotiquererie; car quasi tous sont Apotiqueres.

Mon hote se nome le Capitene Paulini, et en est un[1]. Il me dona une salle, trois chambres, une cuisine et encore un'apant[2] pour nos jans, et là dedans huit lits, dans les deus desquels il y avoit pavillon; fournissoit de sel, serviete le jour, à trois jours une nape, tous utansiles de fer à la cuisine, et chandeliers, pour unse escus, qui sont quelques sous plus que dix pistolets, pour quinze jours. Les pots, les plats, assietes qui sont

---

des bains de Lucques sont situées dans un village enfermé par de hautes montagnes, ou assises sur l'une de ces mêmes montagnes, non loin de la source principale. Un groupe pittoresque de maisons a vue sur cette ravissante vallée. Mais il en est quelques-unes solitaires, éparpillées sur les pentes, auxquelles il faut grimper péniblement au travers de vignes, de myrtes, de chèvrefeuilles, de lauriers, d'oliviers, de géraniums et autres fleurs et nobles plantes, véritable paradis sauvage. Je n'ai jamais vu de vallée plus ravissante, surtout quand de la terrasse du bain supérieur où s'élèvent les sombres cyprès, on plonge sur le village. On y voit le pont, qui passe sur une petite rivière qu'on appelle la Lima, laquelle. partageant en deux parties le village, se précipite à chaque extrémité en petites cascades sur des masses de rochers, et y fait grand bruit, comme si elle voulait dire les plus jolies choses, et que sa voix fût incessamment couverte par le bavardage multiple des échos.

Le charme principal de cette vallée consiste sans doute en ce qu'elle n'est ni trop grande ni trop petite, que l'âme du spectateur ne s'y sent point violemment dilatée, mais qu'elle trouve, au contraire, à se remplir complétement de ce délicieux aspect. Les cimes des montagnes elles-mêmes, comme dans toute la chaîne des Apennins, loin d'être défigurées en découpures grotesques... s'y déroulent, au contraire, en formes arrondies et verdoyantes, qui semblent exprimer une civilisation artistique, et s'harmonisent mélodieusement avec le bleu pâle du ciel. » Henri Heine, *Reisebilder*, t. II, p. 129.

1. Le capitaine de la compagnie d'ordonnance du bourg était alors Paulino di Cherubino ou Cherubini. A. d'Ancona.

2. Une appendice, comme on disait au XVIe siècle.

de terre, nous les achetions, et verres et couteaus; la viande s'y treuve autant qu'on veut, veau et chevreau; non guiere autre chose. A chaque logis on offre de vous faire la despanse, et croi qu'à vint sous par home on l'aroit par jour; et si vous la voulés faire, vous trouvés en chaque logis quelque home ou fame capable de faire la cuisine. Le vin n'y est guiere bon; mais qui veut en fait porter ou de Pescia ou de Lucques.

J'arrivai là le premier, sauf deus Jantilhomes Bolonois qui n'avoint pas grand trein; einsi j'eus à choisir e , à ce qu'ils disent, meilleur marché que je n'eusse eu en la presse, qu'ils disent y etre fort grande; mais leur usage est de ne comancer qu'en Juin, et y durer jusques en Septambre : car en Octobre ils le quitent et s'y fait des assamblées souvant pour la sule recreation; ce qui se faict plustost, come nous en trouvasmes qui s'en retournoint y aïant deja eté un mois, ou en Octobre, est extraordinere.

Il y a en ce lieu une maison beaucoup plus magnifique que les autres des Srs de Buonvisi, et certes fort belle; ils la noment le Palais[1]. Elle a une fontene belle et vive dans la salle, et plusieurs autres commodités. Elle me fut offerte, au moins un appartement de quatre chambres que je voulois, et tout, si j'en eusse eu besouin. Les quatre chambres meublées come dessus, ils me les eussent laissées pour vint escus du païs pour quinse jours; j'en vousis doner un escu par jour. Pour la consideration du tamps et pris, qui change, mon hoste[2] n'est obligé à notre marché que pour le mois de May; il le faudra refaire, si j'y veus plus arrester.

1. La princesse Elisa Bacciochi l'acheta, et le fit démolir. A. d'Ancona.

2. Edit. orig. : par jour pour la consideration... change. Mon hoste...

Il y a ici de quoi boire et aussi de quoi se beigner : Un bein couvert, vouté, et assés obscur, large come la moitié de ma salle de Montaigne. Il y a aussi certein esgout qu'ils noment *la Doccia ;* ce sont des tuïeaus par lesquels on reçoit l'eau chaude en diverses parties du cors et notamment à la teste, par des canaus qui descendent sur vous sans cesse, et vous vienent batre la partie, l'eschauffent, et puis l'eau se reçoit par un canal de bois, come celui des buandieres, le long duquel elle s'ecoule[1]. Il y a un autre bein vouté de mesme et obscur pour les fames : le tout d'une fonteine de laquelle on boit, assés mal plaisammant assise, dans une enfonceure où il faut descendre quelques degrés.

Le Lundi huit de Mai au matin, je pris à grande difficulté de la casse que mon hoste me præsanta, non pas de la grace de celui de Rome, et la pris de mes meins. Je disnai deus heures apres, et ne peus achever

---

1. « Chasque nation a des opinions particulieres, touchant leur usage (des eaux), et des loix et formes de s'en servir, toutes diverses : et selon mon experience l'effect quasi pareil... En Italie, quand ils boivent neuf jours, ils s'en baignent pour le moins trente ; et communément boivent l'eau mixtionnée d'autres drogues, pour secourir son operation. On nous ordonne icy, de nous promener pour la digerer : là on les arreste au lict, où ils l'ont prise, jusques à ce qu'ils l'ayent vuidée, leur eschauffant continuellement l'estomach, et les pieds. Comme les Allemans ont de particulier, de se faire generalement tous corneter et vantouser, avec scarification dans le bain : ainsin ont les Italiens leurs *doccie*, qui sont certaines gouttieres de cette eau chaude, qu'ils conduisent par des cannes, et vont baignant une heure le matin, et autant l'apres disnée, par l'espace d'un mois, ou la teste, ou l'estomach, ou autre partie du corps, à laquelle ils ont affaire. Il y a infinies autres differences de coustumes, en chasque contrée : ou pour mieux dire, il n'y a quasi aucune ressemblance des unes aux autres. Voylà comment cette partie de medecine, à laquelle seule je me suis addonné, quoy qu'elle soit la moins artificielle, si a elle sa bonne part de la confusion et incertitude, qui se voit par tout ailleurs en cest' art. » *Essais* (1582), liv. II, chap. XXXVII.

mon disner; son operation me fit randre ce que j'en avois pris, et me fit vomir encores despuis. J'en fis trois ou quatre selles avec grand dolur de vantre, à cause de sa vantosité qui me tourmanta pres de vint-quatre heures, et me suis promis de n'en prandre plus. J'eimerois mieus un acces de cholique, aiant mon vantre einsin esmeu, mon gout alteré, et ma santé troublée de cete casse : car j'etois venu là en bon estat, en maniere que le Dimanche apres souper, qui etoit le sul repas que j'eusse faict ce jour, j'alai fort alegremant voir le bein de Corsena, qui est à un bon demi mille de là, à l'autre visage de cete mesme montaigne, qu'il faut monter et devaler apres, environ à mesme hautur que les beins de deça.

Cet autre bein est plus fameus pour le bein et *la Doccia;* car le nostre n'a nul service receu communéemant, ny par les Medecins ny par l'usage, que le boire; et dict-on que l'autre est plus antienemant conu. Toutefois pour avoir cete vieillesse qui va jusques aus siecles[1] des Romeins, il n'y a nulle trace d'antiquité ny en l'un ny en l'autre[2]. Il y a là trois ou quatre grans beins voutés, sauf un trou sur le milieu de la voute, com'un soupirail; ils sont obscurs et mal plaisans. Il y a un'autre fonteine chaude à deus ou trois çans pas de là un peu plus haut en ce mesme mont, qui se nome de Saint Jan, et là on y a faict une loge à trois beins aussi couverts; nulle maison voisine, mais il y a de quoi y loger un materas pour y reposer quelque heure du jour. A Corsena, on ne boit du tout pouint. Au demurant, ils diversifient l'operation de ses eaus qui refreche[3], qui eschauffe, qui pour telle maladie, qui

---

1. Edit. orig. : au siecles...

2. Rien ne prouve que les Romains aient connu ces eaux. A. d'Ancona.

3. Rafraîchit, du verbe refreschier, refrescher.

pour telle autre, et là-dessus mille miracles; mais en somme, il n'y a nulle sorte de mal qui n'y treuve sa guerison [1]. Il y a un beau logis à plusieurs chambres, et une vintene d'autres non guiere beaus. Il n'y a nulle compareson en cela de leur commodité à la nostre, ny de la beauté de la veuë, quoiqu'ils aïent nostre riviere à leurs pieds et que leur veue s'etande plus longue dans un vallon, et si sont beaucoup plus chers. Plusieurs boivent ici, et puis se vont beigner là. Pour cet' heure Corsena a la reputation.

Le Mardi, neuf de Mai 1581, bon matin, avant le soleil levé, j'alai boire du surjon mesme de notre fonteine chaude, et en beus sept verres tout de suite, qui tienent trois livres et demie : ils mesurent einsi. Je croi que ce seroit à douze, notre carton [2]. C'est un'eau chaude fort modereéemant, come celle d'Aigues-Caudes ou Barbotan, aïant moins de gout et saveur que nulle autre que j'aïe jamais beu. Je n'y peus apercevoir que sa tiedur, et un peu de douceur. Pour ce jour elle ne me fit null'operation, et si fus cinq heures despuis boire jusques au disner, et n'en randis une sule goute. Aucuns disoint que j'en avois pris trop peu : car là ils en ordonent un fiasque : sont deus boccals qui sont huit livres, sese ou dix et sept verres des miens. Moi je pense qu'elle me trouva si vuide à cause de ma medecine, qu'elle trouva place à me servir d'alimant.

---

1. « Et encores que je n'y aye apperceu aucun effect extraordinaire et miraculeux : ains que m'en informant un peu plus curieusement qu'il ne se faict, j'aye trouvé mal fondez et faux, tous les bruits de telles operations, qui se sement en ces lieux là, et qui s'y croyent (comme le monde va se pippant aisément de ce qu'il desire) toutes fois aussi, n'en ay je veu nul que ces eaux ayent empiré... » *Essais* (1582), liv. II, chap. XXXVII.

2. A douze livres notre quarte. (Meusnier de Querlon.) La quarte valait au XVIIIe siècle deux pintes, la pinte un peu moins d'un litre.

Ce mesme jour je fus visité d'un jantil home Boulonois, Colonel de douse çans homes de pied, aus gages de cete Seigneurie, qui se tient à quatre milles des Beins[1]; et me vint faire plusieurs offres, et fut aveq moi environ deus heures; comanda à mon hoste et autres du lieu de me favoriser de leur puissance. Cete Seigneurie a cete regle de se servir d'Officiers etrangiers, et dispose son peuple aus vilages par nombre et selon la contrée, leur done un Colonel à leur comander : qui a plus grande, qui moindre charge. Les Colonels sont païés; les Capitaines qui sont des habitans du païs ne le sont qu'en guerre, et comandent aus compaignies particulieres lors du besouin. Mon Colonel avoit sese escus par mois de gages, et n'a charge que de se tenir prest.

Ils vivent plus sous regle en ces beins ici qu'aus nostres, et junent fort notammant du boire. Je m'y trouvois mieus logé qu'en nuls autres beins, fut-ce à Banieres. Le sit du païs est bien aussi beau à Banieres, mais en nuls autres beins; les lieus à se beigner à Bade surpassent en magnificence et commodité tous les autres de beaucoup ; le logis de Bade comparable à tout autre, sauf le prospet d'icy.

Mercredi bon matin, je rebeus de cet'eau, et etant en grand peine du peu d'operation que j'en avoi senti le jour avant : car j'avoi bien faict une selle soudein apres l'avoir prise, mais je randois cela à la medecine du jour præcedant, n'aiant faict pas une goute d'eau qui retirat à celle du bein : j'en prins[2] le Mecredi, sept verres mesurés à la livre, qui fut pour le moins double *de* ce que j'en avois pris l'autre jour, et croi que je n'en ai jamais tant pris en un coup. J'en santis

1. Au bourg de Borgo, comme il le dit plus loin.

2. Edit. orig. : le jour avant ; car.... à celle du bein. J'en prins...

un grand desir de suer, auquel je ne vousis nullemant eider, aïant souvant oui dire que ce n'etoit pas l'effaict qu'il me faloit; et, come le premier jour, me contins en ma chambre, tantost me promenant, tantost en repos. L'eau s'achemina plus par le derriere, et me fit faire plusieurs selles laches et cleres, sans aucun effort. Je tien qu'il me fit mal de prandre cete purgation de casse, car l'eau trouvant nature acheminée par le derriere et provoquée, suivit ce trein-là ; là où je l'eusse, à-cause de mes reins, plus desirée par le devant ; et suis d'opinion, aus premiers beins[1] que je pranderai, de sulemant me preparer aveq quelque june le jour avant.

Aussi crois-je que cet'eau soit fort lache et de peu d'operation, et par consequant sure et pouint de hasard : les aprantis et delicats y seront bons. On les prant pour refrechir le foïe, et oster les rougeurs de visage : ce que je remerque curieusemant pour le service que je dois à une tres vertueuse Dame de France[2]. De l'eau de Saint Jan, on s'en sert fort aus fars, car ell'est extrememant huileuse. Je voïois qu'on en amportoit à pleins barrils aus païs etrangiers[3], et de cele que je beuvois encore plus, à force asnes et mulets, pour Reggio, Modene, la Lombardie, pour le boire[4].

1. Edit. orig. : au premiers beins...

2. Sans doute Mme de Montaigne.

3. L'*Abbrege de la propriete des bains de Plommieres* de J. le Bon nous apprend, p. 51, « qu'à Lyon se fait une traffique et piperie de l'eaue des bains de Luc, que les marchands estrangers font apporter, qu'ils en tirent plus de profit que les Lyonnois ne font de leurs vignes particulierement et privement. Faut il que la ruse et fraude endorme tousjours la simplicité des Françoys ? Elle sert autant beuë, que non beuë, et jettee par terre, y reste il rien de plus de la miniere ny de son essence en une eaue refroidie, gardee et portee. Bien loing soient ils les meschans ! »

4. On a une lettre d'Alphonse, duc de Ferrare, datée du 11 mai

Aucuns la prenent ici dans le lit, et leur principal ordre est de tenir l'estomac et les pieds chaus, et ne se branler guieres. Les voisins la font porter à trois ou quatre milles à leurs maisons. Pour montrer qu'elle n'est pas fort aperitive, ils ont en usage de faire aporter de l'eau d'un bein pres de Pistoïe, qui a le goust acre et est tres chaude en son nid[1] ; et en tienent les Apotiqueres d'ici pour en boire avant celle d'ici, un verre, et tienent qu'elle achemine cete ci, etant active et aperitive. Le segond jour je rendis de l'eau blanche, mais non sans quelque alteration de colur, com'ailleurs, et fis force sable ; mais il etoit acheminé par la casse, car j'en rendois beaucoup le jour de la casse.

J'appris là un accidant memorable. Un habitant du lieu, soldat qui vit encore, nomé Giuseppe, et comande à l'une des galeres des Genevois en forçat[2], de qui je vis plusieurs parans proches, etant à la guerre sur mer, fut pris par les Turcs. Pour se mettre en liberté, il se fit Turc, [et de cete condition il y en a plusieurs, et notammant des montaignes voisines de ce lieu, encore vivans,] fut circuncis, se maria là. Estant venu piller cete coste, il s'elouigna tant de sa retrete que le voilà, aveq quelques autres Turcs, attrapé par le Peuple qui s'etoit soublevé. Il s'avise soudein de dire qu'il s'estoit venu randre à esciant, qu'il estoit

---

1525, à l'Arioste, alors gouverneur d'une vallée des Apennins. « Messer Ludovico, Nous voulons que tout de suite vous nous mandiez par la voie des voituriers dix charges d'eau des bains de la Villa, la faisant prendre au meilleur endroit et avec la plus grande diligence possible, et usant de tout soin pour que nous soyons servi bien et vite. » A. d'Ancona.

1. A sa source. C'est de l'eau du Tettuccio, dont il reparle plus loin, qui sourd à Montecatini, entre Pescia et Pistoia.

2. Des Génois. Il était peut-être comite, commandant la chiourme d'une galère.

Chretien, fut mis en liberté quelques jours apres, vint en ce lieu, et en la maison qui est vis-à-vis de cele où je loge : il entre, il rancontre sa mere. Elle lui demande rudemant qui il etoit, ce qu'il vouloit : car il avoit encore ses vestemans de Matelot, et etoit estrange de le voir là. Enfin il se faict conetre : car il etoit perdu despuis dix ou douse ans, ambrasse sa mere. Elle aïant faict un cri, tumbe toute éperdue, et est jusques au landemein qu'on n'y conessoit quasi pouint de vie, et en etoint les Medecins du tout desesperés. Elle se revint enfin et ne vescut guiere depuis, jugeant chacun que cete secousse lui acoursit la vie [1]. Nostre Giuseppe fut festoïé d'un checun, receu en l'Eglise à abjurer son erreur, receut le Sacremant de l'Eveque de Lucques, et plusieurs autres serimonies : ce n'etoit que baïes [2]. Il etoit Turc dans son ceur, et pour s'y en retourner, se desrobe d'ici, va à Venise, se remesle aus Turcs. Reprenant son voïage, le voilà [3] retumbé entre nos meins, et parceque c'est un home de force inusitée et soldat fort entandu en la Marine, les Genevois le gardent encore, et s'en servent, bien ataché et garroté.

Cette Nation a force soldats qui sont tous enregistrés, des habitans du païs, pour le service de la seigneurie. [Les Colonels n'ont autre charge que de les exercer souvant, faire tirer, escarmoucher, et teles

---

1. « La surprise d'un plaisir inesperé nous estonne de mesme.

Ut me conspexit venientem...
Diriguit visu in medio, calor ossa reliquit,
Labitur, et longo vix tandem tempore fatur. (Virgile.)

Outre la femme Romaine, qui mourut surprise d'aise de voir son fils revenu de la routte de Cannes... » *Essais* (1588 et 1580), liv. I, chap. II.

2. Tromperies. — Edit. orig. : (mais) ce n'etoit...

3. Edit. orig. : aus Turcs, reprenant son voïage. Le voilà...

choses[1].] Ils[2] n'ont nuls gages, mais ils peuvent porter armes, mailles, harquebouses, et ce qui leur plait; et puis ne peuvent etre sesis au cors pour aucun debte, et à la guerre reçoivent païe. Parmi eus sont les Capitenes, Anseignes, Sarjans [et sont tous du païs]. Il n'y a que le Colonel qui doit estre de necessité étrangier et païé. Le Colonel del Borgo, celui qui m'etoit venu visiter le jour avant, m'envoïa dudict lieu (qui est à quatre milles du bein) un home, avec sese citrons et sese artichaus.

La douceur et foiblesse de cet'eau s'argumante encore de ce que elle se tourne si facilemant en alimant; car elle se teint et se cuit soudein, et ne done pouint ces pouintures des autres à l'appetit d'uriner, come je vis par mon experiance et d'autres en mesme tamps.

Encore que je fusse plesammant et tres commodemant logé et à l'envi de mon logis de Rome, si n'avois-je ny chassis ny cheminée, et encore moins vitres en ma chambre. Cela montre qu'ils n'ont pas en Italie les orages si frequans que nous; car cela, de n'avoir autres fenetres que de bois quasi en toutes les maisons, ce seroit une incommodité insupportable : outre ce, j'etois couché tres-bien. Leurs lits, ce sont petits mechans treteaux sur lesquels ils jetent des esses[3], selon la longur et largeur du lit; là dessus une paillasse, un materas, et vous voilà logé tres bien, si vous avés un pavillon. Et pour faire que vos treteaux et esses ne paroissent, trois remedes : l'un d'avoir des bandes, de

---

1. Edit. orig. : Les Colonels... et teles choses, et sont tous du païs. — C'est probablement deux notes de Montaigne, réunies ensemble et introduites dans le texte par Querlon. J'ai transporté plus loin la seconde *et sont tous du païs;* elle ne peut concerner les colonels, qui étaient tous étrangers (p. 320).

2. Les soldats.

3. Ais.

mesme le pavillon [1], come j'avois à Rome; l'autre, que votre pavillon soit assés long pour pandre jusques à terre, et couvrir tout, qui est[2] le meillur ; le tiers, que la couverte qui se ratache par les couins aveq des boutons, pande jusques à terre, qui soit de quelque legere etoffe, come de futeine blanche, aïant audessous un' autre couverte pour le chaut. Au moins j'aprans pour mon trein cet'epargne pour tout le commun de chés moi, et n'ai que faire de chaïits. On y est fort bien, et puis c'est une recette contre les puneses.

Le mesme jour, apres disner, je me beignai, contre les regles de cete contrée, où on dict que l'une operation ampeche l'autre ; et les veulent distinguer, boire tout de suite, et puis beigner tout de suite. Ils boivent huit jours, et beignent trante : boire en ce bein [3] et beigner en l'autre. Le bein est tres-dous et plesant ; j'y fus demi heure, et ne m'esmeut qu'un peu de sueur : c'etoit sur l'heure de souper. Je me cochai au partir delà, et soupai d'une salade de citron sucrée, sans boire ; car ce jour je ne beus pas une livre [4], et croi, qui eut tout conté jusques au landemein, que j'avoi randu par ce moien à peu pres l'eau que j'avoi prise. C'est une sotte costume de conter ce qu'on pisse. Je ne me trouvois pas mal, eins gaillard, come aus autres beins ; et si etois en grand peine de voir que mon eau ne se randoit pas, et à l'advanture m'en etoit il autant advenu ailleurs. Mais ici de cela, ils font un accidant mortel, et des le premier jour si vous faillés à randre les deus pars au moins, ils vous conseillent d'abandonner le boire, ou prandre medecine. Moi, si je juge bien de

1. De même étoffe que le pavillon. — Edit. orig. : de mesme (que) le pavillon...

2. Edit. orig. : (ce) qui est...

3. De la Villa : l'autre, de Corsena.

4. Il ne but pas une livre (deux verres) à ses repas.

ces eaus, elles ne sont ny pour nuire beaucoup, ny pour servir : ce n'est que lacheté et foiblesse, et est à craindre qu'elles eschauffent plus les reins qu'elles ne les purgent ; et croi qu'il me faut des eaus plus chaudes et aperitives.

Le Jeudi matin j'en rebeus cinq livres, creignant d'en estre mal servi et ne les vuider. Elles me firent faire une selle, uriner fort peu, et ce mesme matin escrivant à M. Ossat, je tumbé[1] en un pansemant si penible de M. de la Boetie, et y fus si longtamps, sans me raviser, que cela me fit grand mal[2].

Le lit de cet'eau est tout rouge et rouillé, et le canal par où elle passe : cela, meslé à son insipidité, me faict crere qu'il y a bien du fer, et qu'elle resserre. Je ne randis le Jeudi, en cinq heures que j'atandis à disner, que la cinquiesme partie de ce que j'avois beu.

La vaine chose que c'est que la medecine. Je disois par rancontre, que me rapantois de m'estre tant purgé, et que cela faisoit que l'eau me trouvant vuide, servoit d'alimans et s'arretoit. Je vien de voir un Medecin imprimé, parlant de ces eaus, nomé Donati, qui dit qu'il conseille de peu disner, et mieus souper [si l'on continue] landemein à boire[3] : je croi que ma conjec-

---

1. Edit. orig. : tumbe...

2. Sur Estienne de La Boétie, né le 1er novembre 1530, mort le 18 août 1563, voir P. Bonnefon, t. I, p. 102. « Depuis le jour que je le perdy... je ne fay que trainer languissant : et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XXVII. « O mon amy ! En vaux-je mieux d'en avoir le goust, ou si j'en vaux moins ? j'en vaux certes bien mieux. Son regret me console et m'honnore. Est-ce pas un pieux et plaisant office de ma vie, d'en faire à tout jamais les obseques ? Est-il jouyssance qui vaille cette privation ? » *Essais* (1595), liv. II, chap. VIII.

3. Donati, *Des eaux de Lucques, appelées vulgairement de la Villa*, 1580. A. d'Ancona.

ture lui sert : son compaignon Franciotti, est au contrere, come en plusieurs autres choses[1].

Je santois ce jour là quelques poisanteurs de reins que je creignois que les eaus mesmes me causassent, et qu'elles s'y croupissent : si est-ce qu'à conter tout ce que je randois en 24 heures, j'arrivois à mon pouint à peu pres, atandu le peu que je beuvois aus repas.

Vandredi je ne beus pas, et au lieu de boire, m'alai beigner au matin et m'y laver la teste, contre l'opinion commune du lieu.

C'est un usage du païs d'eider leur eau par quelque drogue meslée, come de sucre candi, ou manne, ou plus forte medecine encore[2], qu'ils meslent au premier verre de leur eau et le plus ordineremant, de l'eau *del Testuccio*, que je tatai : elle est salée. J'ai quelque soupçon que les Apotiqueres, au lieu de l'envoïer querir pres de Pistoïe où ils disent qu'elle est,

1. Franciotti, *Traité du Bain de la Villa au territoire de Lucques*, 1552. A. d'Ancona. « Quant à la varieté et foiblesse des raisons de cet'art, elle est plus apparente qu'en aucun'autre art, » dit Montaigne : *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII. Et dans sa 2e édition (1582), il semble rapporter les *raisons* des deux savants médecins : « A ceux qui sont aux bains, il est plus salubre de manger peu le soir, affin que le breuvage des eaux qu'ils ont à prendre lendemain matin, face plus d'operation, rencontrant l'estomach vuide, et non empesché. Au rebours, il est meilleur de manger peu au disner, pour ne troubler l'operation de l'eau, qui n'est pas encore parfaite, et ne charger l'estomach si soudain, apres cet autre travail, et pour laisser l'office de digerer, à la nuict, qui le sçait mieux faire que ne fait le jour, où le corps et l'esprit, sont en perpetuel mouvement et action. Voila comment ils vont bastelant, et baguenaudant [à noz despens] en tous leurs discours, [et ne me sçauroient fournir proposition, à laquelle je n'en rebastisse une contraire, de pareille force.] » — Edit. orig. : et mieus souper. *Come je continuai* landemein à boire, je croi... — Les mots *Come je continuai*, soulignés par le premier éditeur, ont sans doute été mis par lui au lieu de quelques mots qu'il n'a pas su lire. Je les remplace par les trois mots entre crochets.

2. Edit. orig. : medecine, encore qu'ils...

sophistiquent quelque eau naturelle : car je lui trouvai la saveur extraordinaire, outre la salure. Ils la font rechaufer et en boivent au comancemant un, deus, ou trois verres. J'en ai veu boïre en ma presance, sans aucun effaict. Autres mettent du sel dans l'eau au premier et second verre ou plus. Ils y estiment la sueur quasi mortelle, et le dormir, aïant beu. Je santois grand action de cet'eau vers la sueur.

Assaggiamo di parlar un poco questa altra lingua, massime essendo in queste contrade dove mi pare sentire il più perfetto favellare della Toscana, particolarmente tra li paesani che non l'hanno mescolato et alterato con li vicini.

Il Sabbato la mattina a bona ora andai a tor l'acqua di Bernabò. Questa è una fontana fra le altre di questo monte : et è maraviglia come ne ha tante e calde, e fredde. Non è troppo alto. Ha forse tre miglia di cir-

---

Essayons de parler un peu cette autre langue, d'autant que je suis en ces contrées où il me semble entendre le plus parfait langage de la Toscane, particulièrement entre ceux du pays qui ne l'ont pas mêlé et altéré avec les voisins [1].

Le samedi matin de bonne heure j'allai prendre l'eau de Barnabé. C'est une fontaine entre les autres de cette montagne : et c'est merveille de voir qu'elle en a tant, et chaudes et froides. Elle n'est pas trop

---

1. On peut regretter que Montaigne, pour s'exercer à parler italien, ait écrit une partie du *Journal* en cette langue ; il y était réduit à un vocabulaire restreint, et gêné dans l'expression de sa pensée : «... En Italie je disois ce qu'il me plaisoit en devis communs : mais aux propos roides, je n'eusse osé me fier à un idiome, que je ne pouvois plier ny contourner, outre son alleure commune. J'y veux pouvoir quelque chose du mien. » *Essais* (1588), liv. III, chap. v.

cuito. Non si beve che della nostra fontana principale, e di questa altra che s'usa pochi anni fa. Un Bernabò leproso avendo assaggiato et acque, e bagni di tutte le altre fontane, si risolse[1] *a questa abbandonato : dove guari. Di là è venuta in credito. Non ci è case intorno, e solamente una piccola coperta, e sedie di pietra intorno al canale : il quale essendo di ferro, e messo là poco fa, è la più parte mangiato di sotto. Si dice, ch'è la forza dell'acqua che lo consuma : et è molto verisimile. Questa acqua è un poco più caldetta che l'altra, e, per l'opinione publica, più grave, e violenta. Ha un poco più d'odore di sulfine*[2]*, ma tuttavia poco : e dove cade, imbianca il loco di colore di cenere come le nostre, ma poco. Discosta del mio alloggiamento un miglio poco manco, girando il piede della*

---

haute. Elle a peut-être trois milles de tour. On ne boit que de notre fontaine principale, et de cette autre, dont on use depuis peu d'années. Un Barnabé, lépreux, ayant essayé et les eaux et les bains de toutes les autres fontaines, abandonné, s'adressa à celle-ci, où il guérit. C'est de là qu'elle est venue en crédit. Il n'y a point de maisons autour, et seulement un petit couvert, et des sièges de pierre autour du canal : lequel étant de fer, et mis là depuis peu, est pour la plupart rongé en dessous. On dit que c'est la force de l'eau qui le consume, et c'est fort vraisemblable. Cette eau est un petit peu plus chaude que l'autre et, selon l'opinion publique, plus lourde et violente. Elle a un peu plus d'odeur de soufre, mais peu pourtant : et, où elle tombe, elle blanchit le lieu d'une couleur de cendre comme les nôtres, mais peu. Elle est à un peu moins d'un mille de mon logis, en contournant le pied de la

---

1. Il faut peut-être lire : *si rivolse*, il s'adressa : bien que *rivolgere* ne s'emploie pas au passé défini.

2. Montaigne a peut-être écrit *sulfure*, soufre, en italianisant le mot latin.

montagna, suo sito è più basso assai che tutte le altre calde. E circa una lancia, o due, del fiume. Ne tolsi[1] *cinque libre con qualche disagio perchè non stava troppo bene della persona questa mattina. Il giorno innanzi avea fatto un grande esercizio di tre miglia circa di poi pranzo al caldo, e di poi cenare. Sentii l'effetto di questa acqua di qual cosa più gagliardo : cominciai a smaltirla fra una mezz' ora. Presi una gran svolta come di due miglia per tornare a casa. Non so se questo esercizio estraordinario mi portasse giovamento, perchè gli altri giorni tornava subito alla mia stanza acciocchè l'aria mattutina non mi freddasse : e le case non sono trenta passi discoste del fonte. La prima acqua che buttai fuora, fu naturale con arenella assai : le altre albe, e crude. Flati infiniti. Circa la terza libra ch'io smaltii, cominciò*

---

montagne : son assiette est beaucoup plus basse que toutes les autres chaudes; elle est environ à une pique ou deux de la rivière. J'en pris cinq livres avec un peu de malaise, parce que ce matin je n'étais pas trop bien portant. Le jour avant j'avais fait une grande promenade d'environ trois milles, après dîner à la chaleur, et après souper. Je sentis l'effet de cette eau quelque peu plus gaillard ; je commençai à la rendre au bout d'une demie heure. Je fis un grand détour, d'à peu près deux milles, pour rentrer à la maison. Je ne sais si cet exercice extraordinaire me porta secours, car les autres jours je retournais aussitôt à ma chambre, de peur que l'air matinal ne me refroidît : et les maisons ne sont pas à trente pas de la fontaine. La première eau que je vidai fut naturelle, avec beaucoup de sable : les autres blanches et crues. Vents infinis. Vers la troisième livre que je rendis, elle commença de reprendre je ne sais quoi

---

1 Edit. orig. : *del fiume, ne tolsi...*

di ripigliare non so che di rosso. Più della metà aveva messa giù innanzi il desinare.

Voltante questa montagna di tutti versi trovai molte polle di fontane calde. Et oltre a questo dicono ancora li contadini, ch'in certi lochi l'inverno si vede, ch'ella fuma : argomento che ce n'è ancora d'altre. Mi paiono a me quasi calde a un modo, senza odore, senza sapore, senza fumo al paragone delle nostre. Viddi un altro loco a Corsenna più basso assai che li bagni, dove sono gran numero d'altre doccie più comode che le altre. Dicono essi, che sono più fontane che fanno questi canali ; che sono otto, o dieci ; et hanno in capo un scritto di diversi nomi a ogni canale, la Saporita, la Dolce, la Innamorata, la Corona[1], *la Disperata ec. accennando gli effetti loro. A la verità sono certi canali più caldi l'un che l'altro.*

---

de roux. J'en avais rendu plus de la moitié avant le dîner.

Je trouvai de nombreux surgeons de fontaines chaudes en contournant cette montagne de toutes parts. Et en outre les paysans disent encore qu'en certains lieux, l'hiver, on voit qu'elle fume : preuve qu'il y en a encore d'autres. Elles me paraissent à moi chaudes quasi de la même façon ; sans odeur, sans saveur, sans fumée, en comparaison des nôtres. Je vis un autre lieu à Corsena beaucoup plus bas que les bains, où il y a grand nombre d'autres douches plus commodes que les autres. Eux disent que ce sont plusieurs fontaines qui font ces canaux, qu'il y en a huit ou dix ; et ils ont un écriteau de divers noms à la tête de chaque canal : la Savoureuse, la Douce, l'Amoureuse, la Couronne, la Désespérée, etc., signifiant leurs effets. A la vérité certains canaux sont plus chauds l'un que l'autre.

---

1. Il faut peut-être lire : *la Coronale*, la Colonelle. A. d'Ancona.

Le montagne d'intorno sono quasi tutte fertili di grano, et uva, e dove cinquanta anni per l'addietro erano piene di boschi, e di castagne. Poche[1] *montagne pelate si vedono con la neve al capo, ma discoste assai. Il popolo mangia pane di legna : così dicono in proverbio pane di castagne, ch'è loro principale ricolta : et è fatto come quel che si domanda in Francia* pein d'espisse. *Di bode e biscie, non ne vidi mai tante. E per paura delle biscie li ragazzi non hanno l'ardire più volte di ricogliere le fragole : che ce ne fa grandissima abondanzia nella montagna, e fra le siepi.*

Alcuni a ogni bicchiere d'acqua pigliano tre, o quattro grani di coriandro confetto per far sventare. La dome-

---

Les montagnes d'alentour sont quasi toutes fertiles de blé et raisin, au lieu qu'il y a cinquante ans elles étaient pleines de bois et de châtaigniers. On voit quelques montagnes pelées avec la neige à la cime, mais fort lointaines. Le peuple mange du *pain de bois :* ainsi nomment-ils en proverbe le pain de châtaignes, qui sont leur principale récolte : et il est fait comme celui que l'on appelle en France pain d'épice[2]. De crapauds et de serpents, je n'en ai jamais tant vu. Et par peur des serpents mainte fois les enfants n'ont pas le courage de cueillir les fraises : de quoi il y a très grande abondance dans la montagne et parmi les buissons.

Quelques-uns, à chaque verre d'eau, prennent trois ou quatre grains de coriandre confit pour chasser les vents. Le dimanche de Pâques 14 mai[3], je pris de l'eau

---

1. Edit. orig. : *et uva. E dove... e di castagne, poche...*

2. « Le changement, quel qu'il soit, estonne et blesse. Allez croire que les chastaignes nuisent à un Perigourdin, ou à un Lucquois : et le laict et le fromage aux gens de la montaigne. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

3. Le dimanche de Pentecôte.

nica di Pasqua 14 di Maggio presi dell'acqua di Bernabò cinque libre e più, perchè il vetro mio capiva più d'una libra. Le quattro principali Feste dell'anno le chiamano Pasqua. Buttai assai d'arenella la prima volta : et avanti che fusseno due ore, avea smaltito più di dui terzi dell'acqua secondo che l'aveva presa con voglia d'orinare et appetito usato alli altri bagni. Mi tenne il corpo lubrico : e mi scaricai di quella banda assaissimo. La libra d'Italia non è che di 12 oncie.

Si vive quì a bonissimo mercato. La libra di carne di vitella bonissima, e tenerissima, circa tre soldi Franzesi. Ci fa assai trutte, ma piccole. Ci sono buoni artigiani a far parasoli : e se ne porta di quì per tutto. Il paese è montuoso : e si trova poche strade pari. Tuttavia ce ne sono d'assai piacevoli : e fino alli viali della montagna sono la più parte lastricati.

---

de Barnabé cinq livres, et plus, car mon verre tenait plus d'une livre. (Les quatre principales fêtes de l'année, ils les appellent Pâques[1].) Je fis beaucoup de sable la première fois, et en moins de deux heures j'avais rendu plus des deux tiers de l'eau, d'autant que je l'avais prise avec envie d'uriner et avec appétit comme aux autres bains. Elle me lubrifia le corps, et je me déchargeai très fort de ce côté. (La livre d'Italie n'est que de 12 onces[2].)

On vit ici à très bon marché. La livre de chair de veau, très bonne et très tendre, environ trois sous de France. Il y a beaucoup de truites, mais petites. Il y a de bons artisans à faire parasols, et on en porte ici partout. Le pays est montueux, et on trouve peu de routes planes. Toutefois il y en a de fort plaisantes, et, jusqu'aux chemins de la montagne, la plupart sont pavées.

---

1. Pâques, *Pasqua maggiore* ou *Pasqua d'uova* (des œufs) : l'Ascension ; la Pentecôte, *Pasqua di rose* ; et Noël, *Pasqua di ceppo* (des étrennes).

2. La livre française était de 16 onces.

Feci dopo pranzo un ballo di contadine, e ci ballai ancor io per non parer troppo ristretto. In certi lochi d'Italia, come in tutta la Toscana, et Urbino, fanno le donne gl'inchini alla Francese delli ginocchi..

Darente del canale di questa fontana della villa c'è un marmo quadro che ci è stato messo sono giusto 110 anni queste cal. di Maggio, dove sono scritte le virtù di questo fonte. La lascio perchè si trova questa scritta in assai libri stampati dove si parla de'bagni di Lucca. A tutti li bagni si ritrovano assai orioli per il servizio comune. Ne aveva sempre due su la mia tavola, che mi furono prestati. Questa sera non mangiai altro che tre fette di pane arrostite con buturo, e succara senza bere.

Après dîner je donnai un bal de paysannes, et j'y dansai moi aussi pour n'avoir pas l'air trop dédaigneux. En certains lieux d'Italie, comme en toute la Toscane et Urbin, les dames font les inclinations à la française, des genoux [1].

Devant le canal de cette fontaine de la Villa il y a un marbre carré, que l'on a mis là il y a eu juste 110 ans à ces calendes de mai [2], où sont écrites les vertus de cette fontaine. Je laisse cette inscription, car elle se trouve en beaucoup de livres imprimés où l'on parle des bains de Lucques. A tous les bains on retrouve beaucoup de petites horloges pour le service commun. J'en avais toujours deux sur ma table, qu'on m'avait prêtées [3]. Ce soir je ne mangeai rien que trois tranches de pain, rôties avec beurre et sucre, sans boire.

---

1. « Qui n'attribuoit à stupidité et à bestise, de les voir (des sauvages) muets, ignorans la langue Françoise, ignorans nos baisemains, et nos inclinations serpentées ; nostre port et nostre maintien, sur lequel sans faillir, doit prendre son patron la nature humaine ? » *Essais* (1580), liv. II, chap. XII.

2. Le 1er mai.

3. Probablement des sabliers.

Lunedì giudicando, che questa acqua avesse abbastanza aprito la strada, ritornai a ripigliare quella della fontana ordinaria, e ne presi cinque libre. Non mi mosse a sudore come avea usato fare. La prima volta ch'io smaltiva l'acqua, buttava delle arenella che parevano in fatti pietre spezzate. Questa acqua mi parse, a comparazione di quella di Bernabò, come fredda, conciosiacosachè quella di Bernabò abbia una caldezza molto moderata, e non arrivi di gran lunga a quelle di Plomieres, nè all'ordinaria di Banieres. Fece buon effetto d'ambedue le bande : e così fu la mia ventura di non credere questi Medici ch'ordinavano d'abbandonare il bere subito ch'il primo giorno non succedeva.

Il Martedì 16 di Maggio, come è l'usanza di queste bande (e mi piace) intermessi il bere : e stetti al bagno un'ora e più, sotto la polla, perchè mi pare l'acqua fredda in altri lochi. Ebbi paura (sentendo durar tuttavia questi

---

Lundi, jugeant que cette eau avait suffisamment ouvert les voies, je retournai prendre celle de la fontaine ordinaire, et j'en pris cinq livres. Elle ne m'émut pas à sueur, comme elle avait coutume de faire. La première fois que je rendis l'eau, je fis des sables, qui paraissaient en fait des pierres mises en pièces. Cette eau me parut, en comparaison de celle de Barnabé, comme froide; encore que celle de Barnabé ait une chaleur fort modérée, et soit bien loin d'atteindre celles de Plombières, ni l'ordinaire de Bagnères. Elle fit bon effet des deux côtés : et ainsi ce fut mon bonheur de ne pas croire ces médecins, qui ordonnaient d'abandonner le boire s'il ne réussissait pas dès le premier jour.

Le mardi 16 de mai, comme c'est l'usage de ces côtés (et il me plaît), j'interrompis le boire, et je restai au bain une heure et plus, sous le surgeon, parce que l'eau me paraît froide aux autres endroits. J'eus peur (sentant durer toujours ces vents dans le bas-

venti nel ventricolo, et intestino, senza dolore, e pochi al stomaco) che l'acqua ne desse particulare causa : per questo l'intermessi. Mi piacque molto il bagno sì che mi ci fussi volentieri addormentato. Non mi mosse il sudore, sì bene il corpo. M'asciugai bene, e stetti un pezzo nel letto.

Si fanno le rassegne de i soldati d'ogni Vicariato ogni mese. Il Colonnello, nostro uomo, dal quale riceveva un mondo di cortesie, fece la sua. Erano 200 soldati piquieri et harquebusieri. Li fece combattere. Sono troppo pratichi[1] *per paesani. Ma questo è il suo principale carico di tenerli in ordine, et insegnare la disciplina militare.*

Il popolo fra se è tutto diviso in la parte Francese, e Spagnola : e tuttavia si fanno questioni d'importanza in questa briga. Di questo fanno publica dimostrazione. Le donne e gli uomini di nostra parte portano li mazzi di

ventre et l'intestin, sans douleur, et peu de vents à l'estomac) que l'eau n'en fût cause particulière : c'est pourquoi je l'interrompis. Ce bain me plut beaucoup, et tant, que je m'y serais volontiers endormi. Il ne m'émut pas à suer, mais bien à aller. Je m'essuyai bien, et restai quelque temps au lit.

Tous les mois on fait les revues des soldats de chaque vicariat. Le Colonel, notre homme, de qui je recevais un monde de courtoisies, fit la sienne. Ils étaient 200 soldats, piquiers et arquebusiers. Il les fit combattre. Ils sont fort bien exercés, pour des paysans. Mais c'est là sa principale charge, de les tenir en ordre et de leur enseigner la discipline militaire.

Tout le peuple est partagé entre le parti français et l'espagnol : et en cette querelle il se produit sans cesse des disputes sérieuses. Ils en font démonstration publique. Les femmes et les hommes de notre parti

1. Au lieu de *troppo pratichi*, je lirais volontiers *truppe pratiche* : ce sont des troupes bien exercées.

fiori sur l'orecchia dritta, la berretta, fiocchi di capelli, et ogni tal cosa : gli Spagnuoli dall'altra banda.

Questi contadini, e le lor donne, sono vestiti da gentiluomini. Non si vede contadina che non porti le scarpe bianche, le calzette di filo belle, il grembiale d'ermesino di qualche colore : e ballano, fanno capriole e molinetti molto bene.

Quando si dice il Principe in questa Signoria s'intende il Consiglio de' 120. Il Colonnello non può pigliar moglie senza licenzia del Principe, e l'ha con grande difficultà perchè non vogliono, che faccia amici, e parentadi nella patria : e non può ancora comprar nissuna possessione. Nissun soldato parte della patria senza licenza : e ce ne

---

portent sur l'oreille droite les bouquets de fleurs, le bonnet, les touffes de cheveux et telle autre chose : les Espagnols, de l'autre côté [1].

Ces paysans et leurs femmes sont vêtus en gentilshommes. On ne voit pas de paysanne qui ne porte les escarpins blancs, les beaux bas de fil, le tablier d'armoisin [2] de quelque couleur : et elles dansent fort bien, faisant cabrioles et moulinets.

Quand on dit le *Prince*, en cette Seigneurie, cela s'entend du Conseil des 120. Le colonel ne peut prendre femme sans la permission du Prince, et il l'obtient avec grande difficulté, car on ne veut pas qu'il se fasse amis et parentés dans le pays : et il ne peut aussi acquérir aucune propriété. Pas un soldat ne quitte sa patrie sans licence ; il y en a beaucoup qui

---

1. Aucunefois en accoustrement d'homme,
Je passageoy pompeusement par Rome
Sur un cheval de mesme enharnaché,
Et le pennache à la guelphe attaché,
Ne me montrois moins superbe et vaillante,
Qu'une Marphise, ou une Bradamante.

J. du Bellay, *Jeux Rustiques, La vieille Courtisanne.*

2. Taffetas très léger.

sono molti mendicanti per povertà in queste montagne; e del guadagno comprano le armie loro.

Mercordì fui al bagno, e ci stetti più d'un'ora, sudai là un poco, mi bagnai la testa. Si vede là, che l'uso Todesco è comodo l'invernata a scaldar panni, et ogni cosa, a queste loro stufe, perchè il bagnaiuolo nostro tenendo un poco di carbone sotto un focone, et alzandogli la bocca con un mattone acciocchè riceva l'aria per nutrire il fuoco, scalda benissimo, e subito, li panni, anzi più comodamente ch'il fuoco nostro. Il focone è un bacino nostro.

Quì si domandano bambe le zitelle, e giovani da marito: e putti li ragazzi fin alla barba.

Il Gobbia fui un poco più sollecito, e presi il bagno più per tempo, sudai un poco al bagno, bagnai la testa sotto la polla. Sentiva le forze un poco indebolite del bagno, un poco di gravezza ai reni, buttando tuttavia le arenelle

---

mendient par pauvreté dans ces montagnes, et de leur gain ils achètent leurs armes.

Mercredi je fus au bain et j'y restai plus d'une heure; je suai là un peu, et je me baignai la tête. On voit là que l'usage allemand de chauffer les habits et toute chose à leurs poêles, l'hiver, est commode; car notre baigneur, tenant un peu de charbon sous un *focone* (le *focone* est ce que nous appelons un bassin), et lui haussant le bec avec une brique afin de recevoir l'air pour nourrir le feu, chauffait aussitôt et très bien les habits, beaucoup plus commodément qu'à notre feu.

Ici on appelle *bambe* les petites filles, et les jeunes filles en âge de se marier, et *putti* les garçons jusqu'à la première barbe.

Le jeudi je fus un peu plus empressé, et pris le bain de meilleure heure; je suai un peu au bain et me baignai la tête sous le surgeon. Je sentais mes forces un peu affaiblies par le bain, un peu de pesanteur aux reins, faisant toujours les sables comme après boire, et

come del bere, e delle flegma assai. Anzi mi pareva, che facessino il medesimo effetto che bevute.

Continuai Venerdì. Ogni giorno si vendeva infinite some di questo fonte, e dell'altro di Corsenna, per diverse parti d'Italia. Mi pareva, che questi bagni mi rischiarassino il viso. Era travagliato sempre da questi flati circa il pettignone senza dolore, e per questo buttava nell'orine molta schiuma, e bulle che non si sfacevano di molto tempo. Qualche volta ancora de i peli negri, pochi. Mi sono accorto altre volte, che ne buttava assai. Per ordinario faceva l'orine torbide e cariche di roba. Sopra il suolo suo aveva l'orina del strutto.

Questa nazione non ha il nostro costume di mangiar tanta carne. Non si vende altro che carne ordinaria. Non ne sanno appena il prezzo. Un levoratto bellissimo in

---

beaucoup de flegmes. Et il me semblait bien que les eaux faisaient le même effet qu'en les buvant.

Je continuai vendredi. Chaque jour on vendait des charges infinies de cette fontaine, et de l'autre de Corsena, pour diverses parties de l'Italie. Il me semblait que ces bains m'éclaircissaient le visage. J'étais travaillé toujours de ces vents vers le pénil, sans douleur ; et c'est pourquoi je faisais dans mes urines force écume et bulles, qui restaient longtemps sans se défaire. Quelquefois encore des filets noirs, mais peu. Je me suis aperçu d'autres fois que j'en faisais beaucoup. D'ordinaire je faisais des urines troubles et chargées de matière. L'urine, à la surface, avait quelque chose de gras[1].

Cette nation n'a pas notre coutume de manger tant de chair. On ne vend que de la viande ordinaire. De l'autre ils en savent à peine le prix. Un levreau, fort

---

1. « Or sens-je quelque chose qui crousle ; ne vous attendez pas que j'aille m'amusant à recognoistre mon poux, et mes urines, pour y prendre quelque prevoyance ennuyeuse. » *Essais* (1588), liv. III, chap. xi.

questa stagione mi fu venduto alla prima parola, come di dire, sei soldi nostri. Non se ne caccia, non se ne porta, perché nissun li compra.

Il Sabbato perchè faceva un tempo torbido, e vento tal che si sentiva il difetto di pannate, e vetri, mi stetti cheto senza bagnare, e senza bere. In questo vedeva un grand'effetto di queste acque, ch'il Fratello mio che mai non s'era accorto di far arenella nè da se, nè nelli altri bagni dove aveva bevuto con esso me, ne buttava quì tuttavia infinite.

La Domenica mattina mi bagnai, non la testa : e feci dipoi pranzo un ballo a premi publici, come si usa di fare a questi bagni : e volsi dare il principio di questo anno.

---

beau, en cette saison me fut vendu au premier mot, à peu près six de nos sous. On ne les chasse pas, on n'en apporte pas, car nul ne les achète [1].

Le samedi, comme il faisait un temps trouble, et un vent tel que l'on sentait le manque de chassis et de vitres, je me tins coi, sans me baigner et sans boire. Je voyais un grand effet de ces eaux en ceci, que mon frère, qui ne s'était jamais aperçu qu'il eût fait du sable, ni naturellement, ni aux autres bains où il avait bu comme moi-même, en faisait toutefois ici infiniment.

Le dimanche matin je me baignai, mais non la tête; et après dîner je donnai un bal avec prix publics, comme on a coutume de faire à ces bains, et j'en voulus ouvrir la saison de cette année. D'abord, cinq ou

---

1. « Car combienque le proverbe soit tout commun, *Jeune chair et vieil poisson*, nos ancestres n'ont-ils pas eu bien peu d'esprit au pris de nous, quand ils mangeoyent les mères et laissoyent les enfans ?... Et toutesfois ce que nous dirons de nos ancestres quant à ceci, il le nous faudra dire de plusieurs nations de nostre temps. Car à Venise mesmement j'ay ouy dire à quelques seigneurs qu'ils avoyent appris des ambassadeurs du Roy de France à eux envoyez, que les perdreaux et les levraux estoyent bons à manger. » Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, tome II, p. 129.

Prima, cinque o sei giorni innanzi, feci publicare per tutti i lochi vicini la festa. Il giorno innanzi mandai particolarmente a invitare tutti li Gentiluomini, e Signore, che si trovavano all'uno e l'altro bagno. Gli faceva invitar io al ballo, e poi alla cena.

Mandai a Lucca per li premi. L'uso è, che se ne danno più, per non parer scegliere una sola donna fra tutte, per schifare e gelosia, e sospetto. Ce n'è sempre otto, o dieci per le donne : per gli uomini due, o tre. Fui richiesto da molte di non scordare chi se stessa, chi la nipote, chi la figliuola. Gli giorni innanzi Messer Giovanni da Vincenzo Saminiati, secondo che gliene avea scritto, molto mio amico, mi fece portar di Lucca una cintura di corame, et una berretta di panno nero per gli uomini. Per le donne dui grembiali di tafetas, l'uno verde, l'altro pavonazzo (perchè bisogna avvertire, che ci sia sempre qualche

---

six jours avant, je fis publier la fête par tous les lieux voisins. La veille j'envoyai inviter particulièrement tous les gentilshommes et dames qui se trouvaient à l'un et à l'autre bain. Je les faisais inviter au bal, et puis au souper.

J'envoyai à Lucques pour les prix. L'usage est que l'on en donne plusieurs, pour ne pas avoir l'air de choisir une seule femme entre toutes, pour éviter et jalousie et soupçon. Il y en a toujours huit ou dix pour les femmes : pour les hommes deux ou trois. Beaucoup de femmes me prièrent de ne pas oublier, qui elle-même, qui sa nièce, qui sa fille. Les jours précédents, Messer Jean de Vincent Saminiati, mon grand ami, me fit apporter de Lucques, suivant ce que je lui en avais écrit, une ceinture de cuir et un bonnet de drap noir pour les hommes[1]. Pour les femmes, deux tabliers de taffetas, l'un vert, l'autre violet (car il

---

1. On a de Giovanni di Vincenzo Saminiati une *Chronique lucquoise* des origines de la cité jusqu'en 1572, et un *Traité d'Agriculture*, ces deux ouvrages manuscrits. A. d'Ancona.

premio più onorevole per favorir una o due che volete) due grembiali di buratto, 4 carte di spille, 4 paia di scarpette (ma di queste ne diedi uno a una bella giovane fuora del ballo) un paro di pianelle (il quale giunsi a un paro di scarpette, e ne feci di questi dui uno solo premio), 3 reti di cristallo, e 3 intrecciature, che facevano tre premi ; 4 vezzetti. Furono premi 19 per le donne. Venne tutto a sei scudi poco più. Ebbi cinque fiffari. Gli dava a mangiare tutto il giorno, et un scudo a tutti : che fu la mia ventura, perchè non lo fanno a questo prezzo. Questi premi s'appiccano a un certo cerchio molto adornato d'ogni banda, e si mettono alla vista del mondo.

Cominciammo noi il ballo con le vicine alla piazza : e temeva al principio, che restassimo soli. Fra poco giunse gran compagnia di tutte le bande, e particolarmente

---

faut vous avertir qu'il y a toujours quelque prix plus honorable, pour une ou deux que vous voulez favoriser), deux tabliers d'étamine, quatre cartons d'épingles, quatre paires d'escarpins (mais de celles-là j'en donnai une à une belle jeune fille en dehors du bal[1]), une paire de mules (laquelle je joignis à une paire d'escarpins, et je fis de ces deux un seul prix) ; trois réseaux de cristal et trois tresses, qui faisaient trois prix ; quatre petits colliers. Il y eut dix-neuf prix pour les femmes. Le tout revint à six écus, ou un peu plus. J'eus cinq fifres. Je leur donnais à manger toute la journée, et un écu pour eux tous : ce qui fut heureux pour moi, car ils ne le font pas à si bon marché. Ces prix se suspendent à un certain cercle fort bien orné de toute part, et s'exposent à la vue du monde.

C'est nous qui commençâmes le bal avec les voisines sur la place : et je craignais d'abord que l'on nous laissât tout seuls. En peu de temps il vint grande compagnie de tous côtés, et particulièrement plusieurs

---

1. Ah ! coquin de Gascon ! s'écrie M. A. d'Ancona.

parecchi Gentiluomini di questa Signoria, e Gentildonne, le quali io ricevetti, et intrattenni secondo la mia possa. Tanto è, che mi parve, che ne restassino satisfatti. Perchè faceva un poco caldo, andammo alla sala del palazzo di Buonvisi molto convenevole.

Come il giorno cominciò a calare sulle 22 m'indrizzai alle Gentildonne di più importanza : e dicendo, che non mi bastava l'ingegno, e l'ardire di giudicar di tante bellezze, e grazia, e buon modi ch'io vedeva a queste giovani, le pregava, pigliassino questo carico di giudicare esse, e premiare la compagnia secondo i meriti. Fummo là su le cerimonie perchè esse rifiutavano questo carico che pigliavano a troppa cortesia. In fine ci mescolai questa condizione, che se lor piacesse ricevermi ancora di consiglio loro, ne diria la mia opinione. Per effetto fu, ch'i' andava scegliendo con gli occhi or questa, or quella : dove non mancai a aver certo rispetto alla bellezza, e vaghezza, pro-

---

gentilshommes et gentilsfemmes de cette Seigneurie, lesquels je reçus et entretins selon mon pouvoir. Tant y a, qu'il me sembla qu'ils en demeuraient satisfaits. Comme il faisait un peu chaud, nous allâmes dans la salle, fort convenable, du palais de Buonvisi.

Sur les 22 heures, comme le jour commençait à baisser, je m'adressai aux gentilsfemmes de plus d'importance : et disant que je n'avais pas assez d'esprit et de hardiesse pour juger de tant de beautés et de grâce et de bonnes manières que je voyais à ces jeunes femmes, je les priais de prendre cette charge de juger elles-mêmes et de récompenser la compagnie selon les mérites de chacune. Nous fîmes là quelques cérémonies, car elles refusaient cette offre, qu'elles estimaient de trop de courtoisie. Enfin j'y mêlai cette condition, que s'il leur plaisait de me recevoir moi aussi de leur conseil, j'en dirais mon avis. En effet, j'allais choisissant des yeux tantôt celle-ci, tantôt celle-là : où je ne manquai pas d'avoir un certain égard à la beauté et

ponendo, che la grazia del ballo non dipendeva solamente del movimento de' piedi, ma ancora del gesto, e grazia di tutta la persona, e piacevolezza, e garbo. Gli presenti furono così distribuiti, chi più, chi manco, secondo il valore, questa Signora offerendoli alle ballatrici da parte mia, et io al contrario rimettendo a Lei questo obbligo tutto. Andò la cosa assai ordinatamente, e regolatamente : fuora che una di queste rifiutò il premio. Ben mi mandò pregare, che io lo dessi per amor suo a un'altra : e questo non lo comportai. Questa non era delle più favorite. Si chiamava una per una dal suo loco, e veniva a trovare questa Signora, e me, ch'eramo a sedere darente l'un l'altro. Io dava il presente che mi pareva, alla Signora, basciandolo :

---

gentillesse, donnant pour raison que la grâce de la danse ne dépendait pas seulement du mouvement des pieds, mais encore des gestes et grâce de toute la personne, et de l'agrément et du galbe. Les présents furent ainsi distribués, à l'une plus, à l'autre moins, selon leur valeur, cette dame les offrant aux danseuses de ma part, et moi au contraire en reportant sur elle toute l'obligation. La chose alla fort ordonnément et réglément : excepté qu'une de celles-ci refusa le prix. Elle m'envoya bien prier de le donner pour l'amour d'elle à une autre : mais cela, je ne le souffris point. Celle-ci n'était pas des plus favorisées. On appelait l'une après l'autre de sa place, et elle venait trouver cette dame et moi, qui étions assis l'un à côté de l'autre. Je donnais à la dame le présent qu'il me plaisait, en le baisant[1] : et elle, le prenant, le donnait à la

---

1. « Qu'ils (nos Roys) se desplaisent de cette vilaine chaussure, qui montre si à descouvert nos membres occultes... ces longues tresses de poil effeminees : cet usage de baiser ce que nous presentons à nos compaignons, et nos mains en les saluant : ceremonie deuë autresfois aux seuls Princes... et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses : elles se verront incontinent esvanouyes et descriées. » *Essais* (1588), liv. I, chap. XLIII.

e Lei pigliandolo lo dava alla Giovane dicendole con buon modo : ecco il Signor Cavaliere che vi fa questo bel presente : ringrazia. Anzi n'avete l'obbligo a sua Signoria che vi ha indicato degna di premiarvi fra tante altre. Ben mi rincresce, che non sia il presente più degno di tale virtù vostra : diceva, secondochè erano. Fu d'un tratto fatto il medesimo alli uomini. Non si mettono in questo conto li Gentiluomini, nè Gentildonne, conciosiachè abbino parte della danza. Alla verità è bella cosa, e rara a noi altri Francesi, di veder queste contadine tanto garbate vestite da Signore ballar tanto bene : et a gara di nostre Gentildonne le più rare in questa virtù, ballano altro[1].

Invitai tutti alla cena, perchè li banchetti in Italia non è altro ch'un ben leggiero pasto di Francia. Parecchi pezzi di vitella, e qualche paro di pollastri, è tutto. Ci

---

jeune femme, lui disant avec bonne grâce : « Voici le seigneur cavalier qui vous fait ce beau présent : rendez-lui grâces. — Vous en avez plutôt l'obligation à Sa Seigneurie, qui vous a jugée digne d'être récompensée parmi tant d'autres. Bien me fâche-t-il que le présent ne soit plus digne de telle qualité qui est en vous, » disais-je, selon ce qu'elles étaient. Puis on fit de même pour les hommes. Ni les gentilshommes ni les gentilsfemmes ne concourent avec les autres, encore qu'ils prennent part à la danse. En vérité c'est belle chose et rare à nous autres Français, de voir ces paysannes si gracieuses, vêtues en dames, baller si bien : et à l'envi de nos gentilsfemmes les plus rares en cet art ; mais elles dansent autrement.

Je les invitai tous à souper, car les banquets en Italie, ce n'est autre chose qu'un bien léger repas de France. Plusieurs pièces de veau et quelque paire de

---

1. Peut-être faut-il lire : *et a gara di nostre Gentildonne : le più rare in questa virtù ballano alto.* Les plus rares en cet art dansent haut (font des sauts et des pirouettes légères).

stettero a cena il Colonnello di questo Vicariato Sig. Francesco Gambarini Gentiluomo Bolognese, mio come fratello[1] *: un Gentiluomo Francese, non altri. Fuora che feci mettere a tavola Divizia. Questa è una povera contadina vicina duo miglia de i bagni, che non ha, nè il marito, altro modo di vivere che del travaglio di lor proprie mani, brutta, dell'età di 37 anni. La gola gonfiata. Non sa nè scrivere, nè leggere. Ma nella sua tenera età avendo in casa del patre un zio che leggeva tuttavia in sua presenzia l'Ariosto, et altri poeti, si trovò il suo animo tanto nato alla poesia, che non solamente fa versi d'una prontezza la più mirabile che si possa, ma ancora ci mescola le favole antiche, nomi delli Dei, paesi, scien-*

---

poulets, voilà tout. Restèrent à souper le Colonel de ce Vicariat, Seigneur François Gambarini, gentilhomme bolonais, qui était pour moi comme un frère[2] : un gentilhomme français ; point d'autres. Si ce n'est que je fis mettre à table Divizia. C'est une pauvre paysanne du voisinage, à deux milles des bains, qui n'a, et son mari non plus, d'autre moyen de vivre que le travail de leurs propres mains : laide, âgée de 37 ans. Le cou gonflé. Elle ne sait ni écrire, ni lire. Mais dans son âge tendre, ayant à la maison paternelle un oncle qui sans cesse lisait en sa présence l'Arioste et d'autres poètes, son esprit se trouva si bien né pour la poésie, que non seulement elle fait des vers d'une promptitude la plus admirable qui se puisse, mais encore elle y mêle les fables antiques, les noms

---

1. Il faut peut-être lire : *mio con fratello*, ou bien : *io con mio fratello*. V. la note suivante.

2. On est un peu surpris de voir Montaigne regarder ce colonel comme un frère : le passage est sans doute altéré. « C'est à la verité un beau nom, et plein de dilection que le nom de frere, et à cette cause en fismes nous luy (La Boëtie) et moy nostre alliance... » *Essais* (1580), liv. I, chap. XXVII.

zie, uomini clari, come se fusse allevata alli studi. Mi diede molti versi in favor mio. A dir il vero non sono altro che versi, e rime. La favella elegante, e speditissima.

La compagnia del ballo fu di cento persone forestiere, e più, con questo che il tempo fusse incomodo : che allora si fa la ricolta grande e principale di tutto l'anno, di seta : et in questi giorni s'affaticano senza rispetto di festa nissuna a coglier mattina e sera le foglie di mori per loro bigatti e frugelli : et a questo lavoro s'adoprano tutte queste giovani.

Il Lunedì la mattina fui al bagno un poco più tardi perchè mi feci radere, e tosare. Mi bagnai la testa, e la docciai più d'un quarto d'ora sotto la gran polla.

---

des Dieux, pays, sciences, hommes illustres, comme si on l'avait nourrie aux études. Elle me donna force vers en mon honneur. A dire le vrai, ce n'est autre chose que vers et rimes. Le débit élégant et très rapide [1].

La compagnie du bal fut de cent personnes étrangères et plus, malgré que le temps fût incommode : car c'est alors que l'on fait la grande et principale récolte de toute l'année, celle de la soie : et ces jours-là ils peinent, sans respect d'aucune fête, à cueillir matin et soir les feuilles des mûriers, pour leurs chenilles et vers-à-soie : et à ce travail sont occupées toutes ces jeunes femmes.

Le lundi matin je fus au bain un peu plus tard, parce que je me fis raser et tondre. Je me baignai la tête, et la douchai plus d'un quart d'heure sous le grand surgeon.

---

1. Les improvisateurs ne sont pas rares en Italie, même parmi les illettrés. Montaigne en avait rencontré à Fano et ailleurs, « quasi à toutes les hosteleries ». On connaît les *vocératrices* de Corse.

Del mio ballo fu tra li altri il Signor Vicario che tiene la ragione. Si domanda un Magistrato semestre, che la Signoria manda a ogni Vicariato per iudicar delle cause civili in prima instanzia, e definisce a certa piccola somma. C'è un altro Officiero per le cause criminali. A costui diedi ad intendere, che mi pareva ragionevole, che la Signoria mettesse qualche regola (il che sarebbe molto facile : e line diedi gli modi che mi parevano più a proposito) che un numero infinito di mercanti, che vengono quà a pigliar di queste acque, e le portano per tutta l'Italia, portassino fede di quanta acqua si caricano, per levarli l'occasione di far qualche furfanteria. Di che gli dava una esperienzia mia, ch'era tale. Uno di questi mulattieri venne a mio oste uomo privato, e lo pregò darli una scritta per testimonio che lui portava via

---

De mon bal fut entre autres le seigneur Vicaire, qui rend la justice. Ainsi appelle-t-on un magistrat semestriel, que la Seigneurie mande à chaque vicariat pour juger des causes civiles en première instance, et jusqu'à certaine petite somme il juge sans appel[1]. Il y a un autre officier pour les causes criminelles. Au premier je donnai à entendre, qu'il me paraissait raisonnable, que la Seigneurie mît quelque règle (ce qui serait très facile : et je lui en donnai les moyens qui me semblaient plus à propos), afin que ce nombre infini de marchands, qui viennent là prendre de ces eaux et les portent par toute l'Italie, portassent une attestation de la quantité d'eau dont ils se chargent, pour leur ôter l'occasion de faire quelque friponnerie. De quoi je lui donnais une mienne expérience, qui était telle. Un de ces muletiers vint trouver mon hôte, homme privé, et le pria de lui donner un écrit, pour témoigner qu'il emportait 24 charges de cette eau : et

---

1. Dans le premier semestre de 1581, le vicaire de la Val-di-Lima était Francesco di Paolino Massei. A. d'Ancona.

24 some di questa acqua : e non ne aveva che quattro. L'oste al principio lo rifiutò per questo : ma l'altro soggiunse, che fra quattro o sei giorni era per tornare a cercarne venti some. Diceva io, che questo mulattiere non era tornato. Ricevette molto bene questo mio avviso il Signor Vicario; ma s'ingegnò quanto potè, a sapere chi era questo testimonio, e chi era il mulattiere, qual forma, qual cavalli. Nè l'uno nè l'altro mai non li volsi dire, mai. Li dissi ancora, ch'io voleva dar principio a questo costume che si vede in tutti li bagni famosi d'Europa, che le persone di qualche grado ci lasciano le arme loro, pegno dell'obbligo c'hanno a queste acque : del che Lui me ne ringraziò molto per la Signoria.

In questi giorni si cominciava in qualche lochi a segare il fieno. Il Martedì stetti al bagno due ore, e m'adocciai la testa un quarto d'ora poco più.

Ci venne ai bagni in questi giorni un Cremonese mer-

---

il n'en avait que quatre. L'hôte d'abord le refusa pour cette raison : mais l'autre ajouta, que dans quatre ou six jours il devait revenir en chercher vingt charges. Et je disais moi, que ce muletier n'était pas revenu. Le seigneur Vicaire reçut fort bien ce mien avis ; mais autant qu'il put il s'ingénia pour savoir qui était ce témoin, et qui était le muletier, quelle figure, quelles bêtes. Je ne lui voulus jamais dire ni l'un ni l'autre. Je lui dis encore, que je voulais donner commencement à cette coutume, qui se voit en tous les bains fameux d'Europe, que les personnes de quelque qualité y laissent leurs armes, en gage de l'obligation qu'elles ont à ces eaux : de quoi il me remercia fort pour la Seigneurie.

Ces jours-là on commençait en quelques endroits à faucher le foin. Le mardi je restai au bain deux heures, et me douchai la tête un peu plus d'un quart d'heure.

Il vint aux bains ces jours-là un Crémonais, mar-

cante abitante in Roma. Pativa di molte infermità estraordinarie. Parlava tuttavia, andava, e, da quel che si vedeva, assai allegro della vita. Il principal difetto era alla testa : per la debolezza della quale dice, ch'avea in modo persa la memoria, che mangiando mai non si ricordava di quel che li era stato messo innanzi alla tavola. Se partiva di casa per andar per qualche suo servizio, dieci volte bisognava, che tornasse a casa a domandar dove era per andare. Il Pater noster *a pena lo poteva finire : dal fine veniva cento volte al principio, non s'avvedendo mai al fine, ch'avesse cominciato, nè al ricominciare, ch'avesse finito. Era stato sordo, cieco ; e patito dolor di denti. Sen-*

---

chand, habitant à Rome. Il souffrait de beaucoup d'infirmités extraordinaires. Il parlait cependant, il allait, et, à le voir, d'une vie fort allègre. Le principal défaut était à la tête : par la faiblesse de laquelle, il dit qu'il avait perdu la mémoire à un tel point, qu'en mangeant il ne se rappelait jamais ce qu'on lui avait servi à table. S'il partait de chez lui pour aller à quelque sienne affaire, dix fois il lui fallait retourner à la maison, demander où il devait aller. Le patenôtre, à peine le pouvait-il finir : de la fin il revenait cent fois au commencement, ne s'avisant jamais à la fin qu'il eût commencé, ni en recommençant qu'il eût fini[1]. Il avait été sourd, aveugle ; et avait souffert de maux de

---

1. « Ma librairie, qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison : s'il me tombe en fantasie chose que j'y vueille aller chercher ou escrire, de peur qu'elle ne m'eschappe en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre... Et si je durois à vivre long temps, je ne croy pas que je n'oubliasse [mon nom propre, comme ont faict d'autres... Et pour mon interest, je rumine souvent, quelle vie c'estoit que la leur : et si sans cette piece (la mémoire), il me restera assez pour me soustenir avec quelque aisance. Et y regardant de pres, je crains que ce defaut, s'il est parfaict, perde quasi toutes les functions de l'ame.] » *Essais* (1580 et 1588), liv. II, chap. XVII.

tiva tanto calore alle reni, che bisognava, che ci avesse sempre un pezzo di piombo intorno. Viveva sotto la regola de i Medici con una religiosissima osservanzia già più anni. Era cosa piacevole di veder le diverse ordinazioni de i Medici di diverse parti d'Italia tanto contrari, e particolamente sul fatto di questi bagni, e doccie : che di venti consulte non ci erano due d'accordo, anzi accusavano, e dannavano l'una l'altra quasi tutte d'omicidio. Pativa costui un accidente per la cosa de i venti mirabile, cioè che li uscivano con tanta furia gli flati per le orecchie, che il più delle volte non lo lasciavano dormire. Anzi quando sbadacciava sentiva sentiva subito uscire venti grandissimi per le orecchie. Diceva, per avviare il ventre, ch'il migliore rimedio che avesse, era di metter quattro

---

dents. Il sentait tant de chaleur aux reins, qu'il fallait qu'il y eût sans cesse alentour un morceau de plomb. Il vivait sous la règle des médecins avec une très religieuse observance depuis plusieurs années déjà. C'était chose plaisante de voir les diverses ordonnances des médecins de diverses parties de l'Italie, si contraires (et singulièrement sur le fait de ces bains et douches), que, de vingt consultes, il n'y en avait pas deux d'accord ; mais elles se condamnaient l'une l'autre quasi toutes, s'accusant d'homicide[1]. Cet homme souffrait à cause des vents un accident admirable : c'est que les vents lui sortaient par les oreilles avec tant de furie, que le plus souvent ils ne le laissaient pas dormir. Bien plus, quand il bâillait il sentait aussitôt sortir par ses oreilles de très grands vents. Il disait que, pour acheminer le ventre, le meilleur remède qu'il eût,

---

1. « Y a il aucun de ceux qui se sont laissez aller à cette miserable subjection, qui ne se rende esgalement à toute sorte d'impostures ? qui ne se mette à la mercy de quiconque a cette impudence, de luy donner promesse de sa guerison ? » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

coriandri confetti grossi un poco nella bocca, e poi avendoli bagnati e levigati un poco, metterli nel buso : e che facevano un apparentissimo, e subito effetto. A lui vidi il primo di questi cappelli grandi fatti di piume di pavone, coperti di tafetaso leggiero, il buso del capo alto[1] *d'un gran palmo, e grosso : e là dentro una scuffia di ermesino secondo la grandezza della testa acciocch'il sole non penetri; e le ale intorno d'un piede e mezzo di larghezza, in iscambio de' nostri parasoli che a la verità danno fastidio a portarli a cavallo.*

Perchè mi son altre volte pentito di non aver più minutamente scritto sul suggetto delli altri bagni, per pigliar regola et essempio ai seguenti, questa volta mi voglio stendere, e slargare.

était de mettre dans sa bouche quatre coriandres confits assez gros, et puis les ayant baignés et mâchés un peu, de les mettre dans le fondement : et qu'ils faisaient un effet très apparent et subit. C'est à lui que je vis le premier de ces grands chapeaux faits de plumes de paon, couverts de taffetas léger, la forme haute d'une grande palme, et grosse : et là-dedans une coiffe d'armoisin de la grandeur de la tête, afin que le soleil ne pénètre pas; et tout autour les ailes d'un pied et demi de largeur, en échange de nos parasols, qui véritablement sont ennuyeux à porter à cheval[2].

Parce que je me suis autrefois repenti de n'avoir pas écrit plus en détail au sujet des autres bains, pour y prendre règle et exemple aux suivants, cette fois je me veux étendre et élargir[3].

---

1. Edit. orig. : *leggiero il buso del capo, alto...*

2. « Nulle saison m'est ennemye, que le chaut aspre d'un soleil poignant. Car les ombrelles, dequoy depuis les anciens Romains l'Italie se sert, chargent plus les bras, qu'ils ne deschargent la teste. » *Essais* (1588), liv. III, chap. IX.

3. « A faute de memoire naturelle, j'en forge de papier. Et comme

Il Mercordì andai al bagno. Sentii un calore nel corpo, e sudore oltra il solito, un poco di debolezza, siccità, et asprezza nella bocca, e non so che stordimento all'uscire del bagno, come m'accadeva a tutti li altri per la caldezza delle acque Plomieres, Banieres, Preissac. A quelle di Barbotan, et a questo, no, se no questo Mercordì ; sia che ci era andato molto più per tempo che li altri giorni, non avendo ancora scaricato il corpo, sia che trovai l'acqua assai più calda del solito. Ci fui una ora e mezza, e circa un quarto d'ora m'adocciai la testa.

Faceva molte cose contra la regola comune. D'addocciarmi nel bagno, perchè l'uso è di fare particolarmente l'uno, e poi l'altro. D'addocciarmi di quest'acqua, dove pochi

---

Le mercredi j'allai au bain. Je sentis une chaleur dans le corps, et une sueur plus grandes que de coutume, un peu de faiblesse, de la sécheresse et de l'âpreté dans la bouche, et je ne sais quel étourdissement au sortir du bain, comme il m'arrivait à tous les autres pour la chaleur des eaux : Plombières, Bagnères, Preissac. A celles de Barbotan et à ce bain, jamais, sinon ce mercredi ; soit parce que j'y avais été beaucoup plus tôt que les autres jours, avant d'avoir déchargé le corps, soit parce que je trouvai l'eau beaucoup plus chaude que de coutume. J'y fus une heure et demie, et me douchai la tête environ un quart d'heure.

Je faisais maintes choses contre la règle commune. De me doucher dans le bain, parce que l'usage est de faire à part l'un, et puis l'autre. De me doucher de cette eau, tandis qu'il y a peu de personnes qui n'aillent

---

quelque nouveau symptome survient à mon mal, je l'escris : d'où il advient, qu'à cette heure, estant quasi passé par toute sorte d'exemples : si quelque estonnement me menace : feuilletant ces petits brevets descousus, comme des feuilles Sybillines, je ne faux plus de trouver où me consoler, de quelque prognostique favorable, en mon experience passée. » *Essais* (1595), liv. III, chap. XIII.

sono che non vadano alle doccie dell'altro bagno, e là ne pigliano di questa polla, o quella, chi prima, chi seconda, chi terza, secondo la prescritta de' Medici. Di bere, e poi bagnare, e poi bere, mescolando così li giorni l'un fra l'altro, dove gli altri bevono certi giorni, e poi d'un tratto si mettono in bagno. Di non osservar il spazio del tempo, perchè li altri bevono dieci giorni al più, e bagnano 25 giorni al manco di mano in mano. Di bagnarmi una sola volta il giorno, dove si bagna sempre due volte. D'addocciarmi così poco tempo, dove si stà sempre una ora al manco la mattina, e la sera il medesimo. Quanto al chericare che si fa da tutti, e poi si mette su questo loco un pezzettin di rasa con certe reti che la fermano su la testa, la mia testa leva non ne avea bisogno.

---

aux douches de l'autre bain, et là en prennent de tel ou tel surgeon, l'un du premier, l'autre du second, un autre du troisième, suivant la prescription des médecins. De boire, et puis me baigner, et puis boire, mêlant ainsi les jours entre eux, tandis que les autres boivent un certain nombre de jours et puis se mettent au bain plusieurs jours de suite. De ne pas observer la durée du temps, parce que les autres boivent dix jours au plus, et se baignent vingt-cinq jours au moins sans interruption. De me baigner une seule fois le jour, au lieu qu'on se baigne toujours deux fois. De me doucher si peu de temps, au lieu qu'on y reste toujours au moins une heure le matin, et le soir de même. Quant à me faire tondre comme ils font tous, et puis on met à cet endroit une petite pièce de satin avec certains réseaux qui la tiennent sur la tête, ma tête polie n'en avait pas besoin [1].

---

1. «... Quelles que soient ces inepties (les *Essais*), je n'ay pas deliberé de les cacher, non plus qu'un mien pourtraict chauve et grisonnant, où le peintre auroit mis non un visage parfaict, mais le mien. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XXV.

Questo medesimo giorno la mattina venne a visitarmi il Signor Vicario delli principali Gentiluomini di questa Signoria, venendo appunto delli altri bagni dove alloggiava. Fra l'altre cose mi narrò una mirabile istoria di se stesso, che la puntura d'un scargioffolo[1] *al polpastrello del pollice certi anni fa l'avea messo prima in tal termine, che fu per morirne d'un crudelissimo mancamento d'animo; e di là cascò in tal miseria, che fu cinque mesi al letto senza moversi, stando continuamente sopra li reni, li quali sì essendo scaldati di questo oltra modo, partorirono il calculo del quale ha patito assai, più d'un anno, e di coliche. In fine il Padre suo Governator di Velitri li mandò certa pietra verde che li era venuta nelle mani per il mezzo d'un Frate ch'era stato in India. La quale pietra mentre l'ha avuta addosso, non ha mai sentito nè dolore, nè corso d'a-*

Ce même jour au matin vint me visiter le seigneur Vicaire, un des principaux gentilshommes de cette Seigneurie, venant tout exprès des autres bains où il logeait. Entre autres choses il me conta une merveilleuse histoire sur lui-même : que la piqûre d'un escarbot dans le bout charnu du pouce, il y a quelques années, l'avait mis d'abord en tel terme. qu'il faillit en mourir d'une très cruelle défaillance, et de là tomba en telle misère, qu'il fut cinq mois au lit sans remuer. restant continuellement sur les reins, lesquels s'en étant échauffés outre mesure, enfantèrent le calcul, dont il a souffert beaucoup, plus d'un an, et de coliques. Enfin son père, gouverneur de Velletri, lui manda certaine pierre verte, qui lui était venue en mains par le moyen d'un moine qui avait été dans l'Inde. Laquelle pierre, pendant qu'il l'a eue sur le dos, il n'a jamais senti ni douleur, ni flux de sable. Et

---

1. Bartoli et A. d'Ancona mettent en note *carciofo*, qui signifie : artichaut. Pourtant Meusnier de Querlon traduit : d'un scarabée ; comme s'il y avait *scarafaggio*. Je crois que ce dernier mot est le bon, et je le traduis par escarbot.

renella. Et in questo stato era dipoi dui anni. Quanto alla puntura li era rimasto il dito, e quasi tutta la mano, inutile, e ancora il braccio tanto indebolito, ch'ogni anno vienne a i bagni di Corsenna per adocciarsi questo braccio e mano, come faceva allora.

Il Comune qui è molto povero. Mangiavano in questi tempi delle more verdi, le quali coglievano delli arbori che spogliavano della fronde per gli bigatti.

Perchè era rimaso dubbioso il mercato dell'affitto della casa per il mese di Giugno, volsi chiarirmene con l'oste, il quale sentendo come io era richiesto da tutti sui vicini, e particolarmente dal patrone del palazzo de' Bonvisi che me l'avea offerto a un scudo d'oro per giorno, si risolse di lasciarmelo quanto mi pareria a ragione di 25 scudi d'oro per mese cominciando questo patto il primo di Giugno, e fin là il primo mercato.

---

il se trouvait en cet état depuis deux ans. Quant à la piqûre, le doigt lui était resté, et quasi toute la main, inutile, et encore le bras si affaibli, que chaque année il vient aux bains de Corsena pour se doucher ce bras et cette main, comme il faisait alors.

Le commun ici est fort pauvre. Ils mangeaient en ce temps des mûres vertes, lesquelles ils cueillaient aux arbres, qu'ils dépouillaient de leur feuillage pour les vers-à-soie.

Comme le marché de la location de la maison était demeuré douteux pour le mois de juin, je voulus m'en éclaircir avec l'hôte, lequel, entendant comme j'étais requis de tous ses voisins, et particulièrement du patron du palais des Bonvisi[1], qui me l'avait offert à un écu d'or par jour, résolut de me la laisser autant qu'il me plairait à raison de 25 écus d'or par mois, commençant ce traité au premier de juin, et le premier marché allant jusque-là.

---

1. Du patron, c'est-à-dire du gardien, du régisseur ou du fermier.

Questo loco è pienissimo d'invidi fra li abitatori. e d'inimicizie occulte mortali conciò che siano tutti parenti.

Mi diceva quì una donna questo proverbio :

Chi vuol, che la sua donna impregni
Mandila al bagno, e non ci vegni.

Questo nella mia casa fra l'altre cose m'era assai grato, che per una via pari mi veniva del bagno al letto, e corta di 30 passi. Mi dispiaceva di veder questi mori spogliati di fronde. e far a mezza state viso d'invernata. Le arenelle ch'io buttava continuamente, mi parevano assai più rozze che del solito, e mi lasciavano non so che puntura al cazzo.

Ogni giorno si vedeva d'ogni banda portar a questo loco saggi di diversi vini in piccoli fiaschetti acciò che a chi piacesse delli forestieri ch'erano quà, ne mandasse a recare : et erano pochissimi buoni vini ; leggieri, aggretti,

---

Ce lieu est très plein d'envies entre les habitants, et d'inimitiés occultes mortelles, encore qu'ils soient tous parents.

Une dame ici me disait ce proverbe :

Qui veut avoir de sa femme un garçon
L'envoie aux bains et garde la maison.

Une chose entre autres dans mon logis m'était fort agréable, c'est que je m'en venais du bain au lit par un chemin égal, et court de 30 pas. Il me déplaisait de voir ces mûriers dépouillés de feuillage, et faire à la mi-été visage d'hiver. Les sables que je rendais continuellement, me paraissaient beaucoup plus raboteux que d'habitude, et me laissaient je ne sais quelle piqûre au catze.

Chaque jour on voyait apporter de toute part en ce lieu des essais de divers vins dans de petits fiasques, afin que celui des étrangers qui étaient là à qui le vin plairait en envoyât quérir, et il y avait très peu de

e crudi bianchi, o veramente grossi, aspri, rozzi[1], *se non chi mandasse a Lucca, o a Pescia per il Trevisano bianco, forte maturo, e non per questo troppo delicato.*

Il Giovedì, festa del Corpus Domini, presi il bagno un'ora e più, temperato; ci sudai pochissimo, e n'uscii senza alterazione alcuna: m'adocciai la testa mezzo quarto d'ora, et al ritorno al letto m'addormentai un pezzo. A questo bagnare, et adocciare, pigliava più di piacere che altramente. Sentiva nelle mani, et altre parti del corpo, della bruzzura, e m'accorgeva di più, che delli paesani di quà ce n'erano molti rognosi, e putti che pativano del latine. Si fa qui come altrove, che quel che cerchiamo noi con tanta difficultà, l'hanno gli paesani in dispregio: e ne vidi assai, che mai non avevano gustate queste acque, e ne face-

---

bons vins : légers, aigrelets et crus, les blancs, ou vraiment gros, âpres, les rouges; à moins d'envoyer à Lucques ou à Pescia pour le *trebbian* blanc, fort, mûr, et non pourtant trop délicat [2].

Le jeudi, fête du *Corpus domini* [3], je pris le bain une heure et plus, tempéré; j'y suai très peu, et j'en sortis sans altération aucune : je me douchai la tête un demi quart d'heure, et retournant au lit je m'endormis pour quelque temps. A ce bain et douche, je prenais plus de plaisir qu'autrement. Je sentais aux mains et autres parties du corps un peu d'éruption, et je m'apercevais de plus, que parmi les gens de ce pays il y en avait beaucoup de rogneux, et beaucoup d'enfants qui souffraient des croûtes de lait. Il arrive ici comme ailleurs, que ce que nous cherchons, nous, avec tant de difficulté, les gens du pays l'ont en mépris : et j'en vis beaucoup, qui n'avaient jamais goûté de ces eaux, et les

---

1. Montaigne a voulu dire : les rouges, *rossi*.

2. *Trebbiano*, vin blanc; celui de Montecarlo, près de Pescia, était fort renommé. A. d'Ancona.

3. La Fête-Dieu.

vano cattivo indizio. Con questo ci sono pochi vecchi.
Con le flegma ch'io buttava nell'orina (quel che mi accade di continuo) si vedevano delle arenella inviluppate. e sospese. Mi pareva sentire questo effetto del bagno quando sottoponeva il pettignone alla polla, che mi spingeva fuora i venti. E di certo ho sentito subito, e chiaramente, scemare il sonaglio mio dritto se per caso l'aveva qualche volta gonfiato, come assai volte m'avviene. Di questo conchiudo quasi, che questa gonfiatura si faccia per mezzo de i flati che si rinchiudono.
Il Venerdì mi bagnai al solito, et adocciai la testa un pezzetto più. La quantità estraordinaria ch'io buttava d'arenella di continuo, mi faceva dubitare, che potesse essere stata rinchiusa nelle reni perchè se ne fusse fatto, chi la ristringesse, una grossa palla: e che più presto fusse che l'acqua la facesse concepire, e di mano in mano partorire. Il Sabbato mi bagnai due ore, et adocciai più d'un quarto.

---

jugeaient mauvaises. Avec cela, il y a peu de vieillards.
Avec les flegmes que je rendais dans l'urine (ce qui m'arrive continuellement) on voyait des sables enveloppés et suspendus. Il me semblait sentir cet effet du bain, quand je mettais le pénil sous le surgeon, qu'il me chassait les vents au-dehors. Et certes j'ai senti soudain, et clairement, diminuer mon grelot de droite, si par hasard je l'avais quelquefois gonflé, comme il m'advient assez souvent. De quoi je conclus presque, que ce gonflement se fait par le moyen des vents qui s'y renferment.

Le vendredi je me baignai comme de coutume, et douchai la tête un petit peu plus. La quantité extraordinaire de sable que je rendais continuellement, me faisait douter qu'il eût pu être renfermé dans les reins, car on en aurait fait, en le resserrant, une grosse balle: et je supposais plutôt que c'était l'eau qui le faisait concevoir et enfanter peu à peu. Le samedi je me baignai deux heures, et douchai plus d'un quart d'heure.

La Domenica stetti cheto. Al qual giorno un Gentiluomo Bolognese faceva la festa d'un altro ballo. A questo ballo una donna si messe a ballare avendo sur la testa una anguistara piena d'acqua ; e tenendola soda, e ferma, non mancò di molti movimenti gagliardi[1].

Il mancamento d'oriuoli ch'è in questo loco, et in la più parte d'Italia, mi pareva molto discomodo.

Al bagno c'è una Madonna, e questi versi :

Auspicio fac, Diva, tuo, quicumque lavacrum
Ingreditur, sospes ac bonus hinc abeat.

Non si può assai lodare e per la bellezza, e per l'utile, questo modo di cultivare le montagne fin alla cima facen-

---

Le dimanche je restai coi. Ce jour-là un Gentilhomme Bolonais donnait la fête d'un autre bal. A ce bal une femme se mit à baller ayant sur la tête une aiguière pleine d'eau; et, la tenant solide et ferme, ne manqua pas de force mouvements gaillards[2].

Le manque d'horloges qu'il y a en ce lieu, et en la plupart de l'Italie, me semblait fort incommode[3].

Au bain il y a une Notre-Dame, et ces vers :

Vierge divine, de ce bain
Fais que l'on sorte bon et sain.

On ne peut assez louer, et pour la beauté et pour le profit, cette manière de cultiver les montagnes jus-

---

1. Cette phrase, dans les Edit. orig., est placée plus loin, après : *mettendoci tutto vigne.*

2. « Tout ainsi qu'en la danse et en nos bals, j'ay remerqué, que ces hommes de vile condition, qui en tiennent escole, pour ne pouvoir representer le port et la decence de nostre noblesse, en recompense de cette grace, qu'ils ne peuvent imiter, cherchent à se recommander par des sauts perilleux, et autres mouvemens estranges et basteleresques. » *Essais* (1580), liv. II, chap. x.

3. Montaigne semble parler ici d'horloges publiques.

dosi in forma di scaloni delli cerchi intorno d'esse, e l'alto di questi scaloni adesso appoggiandolo di pietre, adesso con altri ripari, se la terra di se non stà soda ; il piano del scalone, come si riscontra più largo, o più stretto, empiendolo di grano ; e l'estremo del piano verso la valle, cioè il giro, e l'orlo, aggirandolo di vigna ; e dove (come verso le cime) non si può ritrovar, nè fare piano, mettendoci tutto vigne.

Si stupivano i medici di vedere la più parte di nostri Francesi bere la mattina, e poi bagnarsi il medesimo giorno.

Lunedì la mattina stetti al bagno due ore. Non mi ci adocciai perchè presi tre libre d'acqua per capricio, la quale mi mosse del corpo. Bagnava gli occhi ogni mattina, tenendoli aperti nell'acqua. Non ne sentiva effetto nè d'un verso, nè d'altro. Queste tre libre d'acqua credo che le smaltii al bagno dove pisciai assai volte, e poi sudai un

---

qu'à la cime, faisant autour d'elles des cercles en forme de grands degrés, et la hauteur de ces degrés, l'appuyant tantôt de pierres, tantôt d'autres remparts, si la terre ne se tient pas ferme d'elle-même ; le plain de ce degré, selon qu'il se rencontre plus large ou plus étroit, le remplissant de blé ; et l'extrémité du plain vers la vallée, c'est-à-dire le tour et bord, l'entourant de vigne ; et là où (comme vers les cimes) on ne peut retrouver ni faire de plain, mettant tout en vignes.

Les médecins s'étonnaient fort de voir la plupart de nos Français boire le matin, et puis se baigner le même jour.

Lundi matin je restai au bain deux heures. Je ne m'y douchai point, parce que je pris par fantaisie trois livres d'eau, laquelle me fit aller du corps. Je me baignais les yeux chaque matin, les tenant ouverts dans l'eau. Je n'en sentais point d'effet, ni en bien ni en mal. Ces trois livres d'eau, je crois que je les rendis au bain, où je pissai assez souvent, et puis je suai un peu

poco più del solito, e per il secesso, sentendo mi[1] *gli giorni passati il corpo stitico fuora dell'ordinario usava delli sopraddetti 3 grani di coriandro confetto. li quali mi scacciavano molte ventosità donde era pienissimo, roba poco. Con questo che io mi purgassi mirabilmente i reni, non lasciava di sentirci qualche punture : e giudicava, che fusseno più presto ventosità che altro. Martedì stetti due ore al bagno, m'adocciai mezza ora, non bevvi. Mercordì stetti una ora e mezza al bagno, m'adocciai mezza ora circa.*

Fin adesso a dir la verità, di quella poca pratica, e domestichezza ch'io aveva con questa gente, non scorgeva questi miracoli d'ingegni e discorsi che gliele dà la fama. Non ci vedeva veruna facultà straordinaria : anzi maravigliarsi e far troppo conto di queste piccole forze nostre. In modo che questo giorno avendo certi Medici a fare una

---

plus que d'habitude ; et quant au retrait, me sentant ces jours passés le corps constipé plus que d'ordinaire, j'usais des susdits trois grains de coriandre confit, lesquels me chassaient force ventosités, dont j'étais tout plein : de matière, peu. Encore que je me purgeasse merveilleusement les reins, je ne laissais pas d'y sentir quelques piqûres : et j'estimais que c'était plutôt ventosités qu'autre chose. Mardi je restai deux heures au bain : je me douchai une demie heure, et ne bus point. Mercredi je restai une heure et demie au bain : je me douchai environ une demie heure.

Jusqu'à présent, pour dire la vérité, par ce peu de pratique et de familiarité que j'avais avec cette nation, je n'y découvrais pas ces miracles d'esprit et de raison, que lui donne la renommée. Je n'y voyais aucune faculté extraordinaire : mais plutôt je les voyais s'émerveiller et faire trop de compte de ce peu que nous valons[2]. En sorte que, ce jour-là, certains médecins ayant à

---

1. Edit. orig. : *e per il secesso. Sentendo mi...*

2. «... Les Italiens qui se vantent, et avecques raison, d'avoir

consulta importante per un Signore giovane Signor Paulo de Cesis (nipote del Cardinal de Cesis) ch'era in questi bagni; da parte sua mi vennero a pregare, che mi piacesse d'intendere le loro opinioni e controversie, perchè lui era risoluto di stare del tutto al giudizio mio. Me ne rideva fra me stesso. M'accaddero assai di simili altre cose e quì, et in Roma.

---

faire une consultation importante pour un jeune seigneur, le seigneur Paul de Cesis (neveu du cardinal de Cesis), qui était à ces bains, ils me vinrent prier de sa part, qu'il me plût d'entendre leurs opinions et controverses, parce qu'il était, lui, résolu de s'en tenir du tout à mon jugement[1]. J'en riais à part moi[2]. Il m'arriva beaucoup d'autres choses pareilles, et ici et à Rome.

---

communément l'esprit plus esveillé, et le discours plus sain que les autres nations de leur temps... » *Essais* (1580), liv. I, chap. LI. « Le plus fructueux et naturel exercice de nostre esprit, c'est à mon gré la conference... De nostre temps, les Italiens en retiennent quelques vestiges, à leur grand profit : comme il se voit par la comparaison de nos entendemens aux leurs. » *Essais* (1588), liv. III, chap. VIII. «... (Des esprits) de la commune façon, ils en ont beaucoup plus (que nous), et evidemment. La brutalité y est sans comparaison plus rare : d'ames singulieres et du plus haut estage, nous ne leur en devons rien. » *Essais* (1588), liv. III, chap. V.

1. Pier Donato Cesi (1520-1586), fait cardinal en 1570, nommé par Grégoire XIII légat de Bologne. Son neveu, Paul-Emile, grâce à un don de 70 000 écus que lui fit le cardinal, devint marquis de Riano, et duc de Selce ; il mourut en 1611. A. d'Ancona.

2. Les médecins ont eu tort de ne pas « rendre leurs assemblées et consultations plus religieuses et secretes : aucun homme profane n'y devoit avoir accez, non plus qu'aux secretes ceremonies d'Æsculape. Car il advient de cette faute, que leur irresolution, la foiblesse de leurs argumens, divinations et fondements, l'aspreté de leurs contestations, pleines de haine, de jalousie, et de consideration particuliere, venants à estre descouvertes à un chacun, il faut estre merveilleusement aveuglé, si on ne se sent bien hazardé entre leurs mains. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

Sentivami ancora tal volta abbagliar gli occhi quando mi affaticava o a leggere, o a fissarli incontra a qualche obietto splendente e chiaro : e n'era in gran travaglio d'animo sentendo continuarmi questo difetto dal giorno che mi pigliò la migrena ultimamente presso a Firenze : cioè una gravezza di testa sur la fronte senza dolore, un certo annuvolar degli occhi che non mi curtava la vista, ma non so come me la turbava alle volte. Di poi la migrena ci era ricascato due o tre volte : et in questi dì si fermava più, lasciandomi pure al restante le azioni libere. Ma dipoi questo addocciarmi la testa mi ripigliava ogni giorno : e cominciai di avere li occhi bagnati, come anticamente, senza dolore e rossore : come ancora questo patire della

---

Je me sentais encore parfois éblouir les yeux, quand je me fatiguais soit à lire, soit à les fixer contre quelque objet resplendissant et clair[1] : et j'en étais en grand travail d'esprit, sentant me continuer cette incommodité depuis le jour que me prit la migraine dernièrement près de Florence : à savoir une pesanteur de tête sur le front sans douleur, un certain ennuager des yeux, qui ne me raccourcissait point la vue, mais, je ne sais comment, me la troublait parfois. Depuis, la migraine y était retombée deux ou trois fois : et ces jours-là s'y arrêtait davantage, me laissant du reste cependant les actions libres. Mais depuis que je me douchais ainsi la tête, elle me reprenait tous les jours : et je commençai d'avoir les yeux pleurants, comme anciennement, sans douleur ni rougeur : comme

---

1. « L'aspreté de l'esté m'est plus ennemie que celle de l'hyver : car outre l'incommodité de la chaleur, moins remediable que celle du froid, et outre le coup que les rayons du soleil donnent à la teste : mes yeux s'offencent de toute lueur esclatante : je ne sçaurois à cette heure disner assiz, vis à vis d'un feu ardent, et lumineux. Pour amortir la blancheur du papier, au temps que j'avois plus accoustumé de lire, je couchois sur mon livre, une piece de verre, et m'en trouvois fort soulagé. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

testa erano più di dieci anni che non l'avea sentito fino a questa migrena.

Temendo anco, che quest'acqua non m'indebolisse la testa, per questo il Giovedì non volsi adocciarmi e mi bagnai una ora.

Il Venerdì, il Sabbato, la Domenica feci pausa a tutta sorte di cura per rispetto di questo, e che mi trovava assai men allegro della vita, scacciando sempre arenella in furia : ma la testa sempre ad un modo non si saldava in suo bono stato. A certe ore sentiva lì questa alterazione ch'era augmentata del travaglio della fantasia.

Il Lunedì la mattina bevvi in 13 bicchieri 6 libre e mezza d'acqua della fontana ordinaria. Ne smaltii circa 3 libre di bianca, e cruda, innanzi il pasto; il resto poco a poco. Questo mal di testa con cio che non fusse continuo, nè molto molesto, m'impeggiorava assai la carnagione. Non ci sentiva difetto, o debolezza, come anticamente alle volte,

---

aussi cette douleur de tête, il y avait plus de dix ans que je ne l'avais sentie, jusqu'à cette migraine.

Craignant encore que cette eau ne m'affaiblît la tête, pour cela le jeudi je ne voulus pas me doucher, et je me baignai une heure.

Le vendredi, le samedi, le dimanche je cessai toute sorte de soin à cause de cela, et que je me trouvais de vie beaucoup moins allègre, chassant toujours du sable furieusement : mais la tête, toujours de même, ne se rétablissait point en son bon état. A certaines heures je sentais là cette altération, qui était augmentée par le travail de la fantaisie.

Le lundi matin je bus, en 13 verres, 6 livres et demie d'eau de la fontaine ordinaire. J'en rendis environ 3 livres de blanche et crue, avant le dîner; le reste, peu à peu. Ce mal de tête, quoiqu'il ne fût ni continuel ni fort gênant, m'empirait beaucoup le teint. Je ne sentais à la tête nul manque ou faiblesse, comme anciennement parfois, mais seulement un

ma solamente peso su li occhi con un poco di vista turbida.

Questo giorno cominciarono al nostro piano a tagliare la segola.

Il Martedì al far del giorno andai alla fontana di Bernabò, e ci bevvi 6 libre in sei volte. Pioveva un poco. Sudai un poco. Mi mosse il corpo, e lavò gagliardamente le budella. Per questo non possi giudicare quanto ne avea reso. Orinai poco, ma in due ore avea pigliato colore. Innanzi che passasse il giorno naturale la smaltii tutta, e più che non avea bevuto di tutta sorte di bevanda. Non bevvi ch'una voltetta per pasto mezza libra. Cenava poco[1].

Si tiene quì a dozzina sei scudi d'oro, poco più, per mese uno alloggiato in camera particulare, comoda quanto volete : un servitore altrettanto. Chi non servitore, sarà ancor servito dall'oste di più cose a mangiare convenevolmente.

---

poids sur les yeux, avec un peu de trouble à la vue.

Ce jour-là ils commencèrent dans notre petite plaine à couper le seigle.

Le mardi au point du jour j'allai à la fontaine de Barnabé, et j'y bus 6 livres en six fois. Il pleuvait un peu. Je suai un peu. Cette eau me fit aller du corps, et lava gaillardement les boyaux. C'est pourquoi je ne pus pas juger combien j'en avais rendu. J'urinai peu, mais en deux heures elle avait pris couleur. Avant que fût passé le jour naturel je la rendis toute, et plus que je n'avais bu de toute sorte de boisson. Je ne bus qu'un petit coup à dîner, une demie livre. Je soupais peu.

On loue ici pour six écus d'or, ou un peu plus, par mois, un logement en chambre particulière, aussi commode que vous voulez : avec un valet, même prix. Qui n'a point de valet sera encore fourni par l'hôte de plusieurs choses pour manger convenablement.

---

1. Ces trois phrases (depuis : *Innanzi*) sont placées dans les Edit. or g. après l'alinéa suivant.

Il Mercordì piovoso presi 7 libre in 7 volte dell'ordinaria, e le smaltii, e quel ch'io avea bevuto di più.

Il Giobbia ne presi 9 libre, cioè d'un tiro prima 7, e poi avendo cominciato di smaltirla ne mandai a cercare altre due libre. La smaltii per ogni banda. Beveva pochissimo al pasto.

Venerdì, e Sabbato, feci il medesimo. Domenica mi stetti cheto.

Lunedì presi 7 bicchieri, 7 libre. Buttava sempre arenella ma un poco manco che del bagno, del quale in questo effetto viddi ancora l'essempio in assai d'altri in un medesimo tempo. Questo dì sentii un dolore al pettignone come del cascar di pietre, e ne feci una picciola.

Il Martedì una altra. E posso dire quasi affermatamente essermi accorto, che questa acqua ha forza di spezzarle, perchè d'alcune al calare ne sentiva la grossezza, e poi le

---

Le mercredi, pluvieux, je pris 7 livres en 7 fois de la fontaine ordinaire, et les rendis, et ce que j'avais bu de plus.

Le jeudi j'en pris 9 livres, savoir d'abord 7 de suite, et puis ayant commencé de la rendre, j'en envoyai chercher deux autres livres. Je la rendis de tout côté. Je buvais très peu à dîner.

Vendredi et samedi, je fis de même. Dimanche je me tins coi.

Lundi je pris 7 verres, 7 livres. Je jetais toujours du sable, mais un peu moins qu'à la suite du bain, et de cet effet du bain je vis encore l'exemple en beaucoup d'autres personnes en un même temps. Ce jour-là je sentis une douleur au bas du ventre, comme de la chute de pierres, et j'en fis une petite.

Le mardi, une autre. Et je puis dire et presque affirmer m'être aperçu que cette eau a la force de les mettre en pièces, car à la chute de quelques-unes j'en sentais la grosseur, et puis je les rendais

buttava in pezzi più minuti. Questo Martedì ne bevvi 8 libre in 8 volte.

Se Calvino avesse saputo, che gli Frati Predicatori di quì si nominavano Ministri, senza dubbio avesse dato altro titolo alli suoi.

Mercordì presi 8 libre, 8 bicchieri. La smaltiva quasi sempre, fino alla mezza parte, cruda e naturale in tre ore, poi qualche mezza libra di rossa e tinta; il resto di poi pasto, e la notte.

In questa stagione si radunava la gente al bagno. E di quelli essempi ch'io vedeva, et opinione delli Medici, medesimamente del Donato scrittore di queste acque, io non avea fatto grande errore di bagnarmi la testa in questo bagno, perchè ancora usano, essendo al bagno, d'adocciarsi il stomaco con una lunga canna, attaccandola d'una banda alla polla, e dell'altra al corpo dentro il

---

en pièces plus menues. Ce mardi je bus 8 livres en 8 fois.

Si Calvin avait su que les Frères Prêcheurs d'ici se nommaient Ministres, sans doute il aurait donné aux siens un autre titre.

Mercredi je pris 8 livres, 8 verres. Je la rendais quasi toujours, jusqu'à la moitié, crue et naturelle, en trois heures : puis, quelque demie livre de rousse et foncée; le reste, après dîner et la nuit.

En cette saison se rassemblaient les gens au bain. Et d'après ces exemples que je voyais, et l'opinion des médecins, mêmement de Donati, qui a écrit sur ces eaux, je n'avais pas fait grande erreur de me baigner la tête en ce bain, car ils ont coutume aussi, étant au bain, de se doucher l'estomac [1] avec une longue canne, l'attachant d'un côté au surgeon, et de l'autre au corps dedans le bain; et puisque d'ordinaire ils prenaient la douche pour la tête de cette même eau, et que ce

---

1. La poitrine.

bagno, e poichè d'ordinario si pigliava la doccia per la testa di questa istessa acqua : e quel dì che si pigliava, si bagnavano. Così per aver io mescolato l'uno e l'altro insieme, non potti far grande errore, o in cambio della canna d'aver presa l'acqua del proprio canale della fontana. E forse ch'io ho mancato in questo di non continuarla. E quel sentimento ch'io n'ho fin adesso, par[1] *essere, c'ho mosso gli umori, i quali col tempo si fussero scacciati, e purgati. Costui permetteva, ch'in un medesimo giorno si bevesse, e bagnasse. Et io mi pento di non aver preso l'ardire, come ne aveva voglia, e con qualche discorso, di berla nel bagno la mattina. Bernabò la lodava molto, ma con queste ragioni et argomenti medicinali. L'effetto di queste acque sopra dell'arenella che continuava in me tuttavia, non si vedeva in parecchi altri liberi di questa infermità. Il che dico per non risol-*

même jour qu'ils la prenaient, ils se baignaient, ainsi, moi, pour avoir mêlé l'un et l'autre ensemble, je n'ai pu faire grande erreur, ou pour avoir, au lieu de me servir de la canne, pris l'eau du propre canal de la fontaine. Et peut-être que j'ai eu tort de ne pas continuer. Et d'après ce que j'en ai senti jusqu'à présent, il se peut que j'aie ému les humeurs, lesquelles avec le temps se fussent chassées et purgées. Ce médecin permettait qu'en un même jour on bût et se baignât. Et je me repens de n'avoir pris la hardiesse, comme j'en avais envie, et avec quelque raison, de la boire dans le bain le matin. Il louait fort l'eau de Barnabé, mais toujours avec ces discours et arguments de médecins. L'effet de ces eaux sur le sable, qui continuait en moi sans relâche, ne se voyait pas en plusieurs autres, libres de cette infirmité. Ce que je dis pour ne pas me

1. Bartoli dit que ce mot étant mal écrit, on peut lire *par* ou *puo*.

vermi, ch'elle producessero l'arenella che buttavo fuora[1].

Giovedì la mattina fui al bagno una ora senza bagnar la testa, e innanzi il giorno, per aver il primo loco. Di questo, credo, e dell'aver poi dormito al letto, mi sentii male, la bocca asciutta e sitibonda, e caldo in modo che la sera andando al letto bevvi dui grandi bicchieri di quest'acqua rinfrescata. Del che non ne sentii altra mutazione.

Il Venerdì stetti cheto. Il Ministro Frate di S. Francesco (così chiamano li Provinciali) valente uomo, e cortese, et erudito, che era al bagno con molti altri Frati di diversa sorte, mi mandò un bel presente di vino bonissimo, massepanni, et altre cose da mangiare.

Il Sabbato non mi curai, et andai a desinare a Menalsio, villaggio bello e grande alla cima dell'una di queste

---

résoudre à croire qu'elles produisissent le sable que je rendais.

Jeudi matin je fus au bain une heure sans me baigner la tête, et avant le jour, pour avoir la première place. Pour cette cause, je crois, et pour avoir ensuite dormi au lit, je me sentis mal, la bouche sèche et altérée, et échauffé de telle sorte, que le soir allant au lit je bus deux grands verres de cette eau refroidie. De quoi je ne sentis nul autre changement.

Le vendredi je restai coi. Le Ministre frère de S. François (ainsi appellent-ils les Provinciaux[2]), honnête homme et courtois et érudit, qui était au bain avec maints autres frères de diverse sorte, m'envoya un beau présent de vin très bon, massepains, et autres choses à manger.

Le samedi je ne me soignai pas, et j'allai dîner à Menabbio, beau et grand village à la cime d'une de ces

---

1. Edit. orig. : *buttano fuora.*

2. Provincial, franciscain supérieur de toutes les maisons de son ordre que compte une province.

montagne. Portai del pesce, e fui ricevuto in casa d'un soldato ricco che ha molto viaggiato in Francia et altri lochi, e preso moglie. et arricchito in Fiandra. Signor Santo si domanda. Sono là infiniti soldati contadini, bella chiesa, e pochi che non abbino viaggiato molto, divisissimi in queste parti di Spagna, e Francia. Senza avvedermene messi un fiore all'orecchia manca. Lo pigliavano a ingiuria li Francesini. Di poi pranzo salii al Forte, ch'è un loco munito di mura grandi alla cima giusto del colle ertissimo, ma pertutto cultivatissimo. E quì per li balzi strabocchevoli, per li dirupi, e lochi ripidi, e scoscesi colli, si trova non solamente vigna, e gran, ma prato ancora : e non hanno erba nel piano. Mi calai poi per un altro verso del monte, dritto.

La Domenica la mattina andai al bagno con parecchi altri Gentiluomini. Ci stetti mezza ora. Mi venne dal Sig. Ludovico Pinitesi un bello presente d'un caval carico

---

montagnes. Je portai du poisson, et fus reçu chez un soldat riche, qui a beaucoup voyagé en France et autres lieux. et qui a pris femme et s'est enrichi en Flandre. Il se nomme le seigneur Santo. Il y a là nombre infini de soldats paysans (belle église,) et bien peu qui n'aient voyagé beaucoup, très divisés en ces partis d'Espagne et de France. Sans y prendre garde, je mis une fleur à l'oreille gauche. Les Francésins le prenaient à injure. Après dîner je montai au fort, qui est un lieu muni de grands murs juste à la cime de la colline, très âpre, mais partout très bien cultivée. Et là parmi les rochers escarpés, parmi les précipices et lieux roides et écailleuses collines, on trouve non seulement vigne et blé, mais encore des prés : et ils n'ont pas d'herbe dans la plaine. Je descendis après par un autre versant du mont, tout droit.

Le dimanche matin, j'allai au bain avec plusieurs autres gentilshommes. J'y restai une demie-heure. Il me vint du seigneur Ludovico Pinitesi un beau pré-

di frutti bellissimi, e fra gli altri de i fichi primi. de i quali non cen'era ancora visti al bagno, e dodici fiaschi di vino suavissimo. Et in medesimo tempo il sopraddetto Frate altre sorte di frutti in grande quantità: sì che ne poteva ancora io usar liberalità a i paesani.

Di poi pranzo fu il ballo, dove si radunarono parecchi Gentildonne ben vestite, ma di bellezza comune, con ciò che fusson delle più belle di Lucca.

La sera mi mandò il Sig. Ludovico di Ferrari Cremonese, molto mio conoscente, un presente di scatole di cotognato bonissimo, e muschiato, e certi limoni, e delli melaranci di grandezza estraordinaria.

La notte mi prese un poco innanzi il far del giorno il

---

sent d'un cheval chargé de fruits très beaux, et entre autres des premières figues, desquelles on n'avait encore point vu au Bain, et douze fiasques d'un vin très exquis[1]. Et en même temps, le susdit frère m'envoya d'autres sortes de fruits en grande quantité : si bien que j'en pouvais encore faire des libéralités aux gens du pays.

Après dîner il y eut le bal, où s'assemblèrent plusieurs gentilsfemmes bien vêtues, mais de beauté commune, encore qu'elles fussent des plus belles de Lucques.

Le soir le seigneur Ludovico di Ferrari, Crémonais[2], que je connaissais beaucoup, m'envoya un présent de boîtes de cotignac très bon et musqué[3], et quelques limons, et des oranges de grosseur extraordinaire.

La nuit, un peu avant le point du jour, me prit la

---

1. Lodovico di Gerardo Penitesi fut gonfalonier de Lucques, ce qui était le plus grand honneur de la république. A. d'Ancona.

2. Sans doute ce marchand qui demeurait à Rome.

3. Confiture de coings. « Apres devisoient des leçons leues au matin, et parachevant leur repas par quelque confection de cotoniat, (Gargantua) s'ecouroit les dens... » Rabelais, *Gargantua*, chap. XXIII. « S'il (Quaresmeprenant) toussoit, c'estoient boytes de Coudignac. » *Le Quart livre*, chap. XXXII.

grancio alla polpa della gamba dritta con grandissimo dolore non continuo, ma vicendevole. Stetti in questo disagio una mezza ora. Non era molto tempo che n'avea sentito, ma mi passò in un baleno.

Il Lunedì andai al bagno, e ci fui una ora, il stomaco sotto la polla. Mi pizzicava sempre un poco questa vena della gamba.

Giusto ora cominciammo a sentir li caldi, e le cicale, niente di più ch'in Francia : e fin adesso mi parevano le stagioni più fresche ch'in casa mia.

Le nazioni libere non hanno la distinzione delli gradi delle persone come le altre : e fino alli infimi hanno non so che di signorile a'lor modi. Domandando l'elemosina mescolanci sempre qualche parola d'autorità : Datemi l'elemosina : volete? Datemi l'elemosina, sapete. Come dice quest'altro in Roma : Fate ben per voi.

---

crampe, au mollet de la jambe droite, avec douleur très grande, non continue mais intermittente. Ce malaise me dura une demie-heure. Il n'y avait pas longtemps que j'avais senti une crampe : mais elle m'avait passé comme un éclair.

Le lundi j'allai au bain, et j'y fus une heure, l'estomac sous le surgeon. Cette veine de la jambe me pinçait toujours un peu. Juste alors nous commençâmes à sentir les chaleurs, et entendre les cigales, rien de plus qu'en France : et jusque là les saisons me paraissaient plus fraîches que chez moi.

Les nations libres n'ont pas comme les autres la distinction des rangs des personnes : et même ceux du bas peuple ont je ne sais quoi de seigneurial à leurs manières. Demandant l'aumône, ils y mêlent toujours quelque mot d'autorité : « Donnez-moi l'aumône : voulez-vous? Donnez-moi l'aumône, vous savez. » Comme dit cet autre à Rome : « Faites bien pour vous [1]. »

---

1. « Si elles (les femmes) ne nous peuvent faire du bien que par

Il Martedì stetti al bagno una ora.

Il Mercordì 21 di Giugno a buona ora mi partii della villa, avendo ricevuto della compagnia che ci era di donne et uomini, prendendo congedo, tutte le significazioni d'amorevolezza che potevo desiderare. Me ne venni per montagne erte, ma piacevoli pure, e coperte, a

Pescia, *12 miglia, piccolo castello sopra il fiume Pescia del Fiorentino. Belle case, strade aperte : vini famosi del Trebbiano ; sito fra oliveti foltissimi : la gente affezionatissima alla Francia : e per questo dicono, che porta la lor città per arme un Delfino.*

Dipoi pranzo riscontrammo una bella pianura molto popolata di castella, e case. E per una mia trascuratezza

---

Le mardi je restai au bain une heure.

Le mercredi 21 juin de bonne heure je partis de la Villa, ayant reçu de la compagnie qui y était, des dames et des hommes, en prenant congé, toutes les marques d'amitié que je pouvais désirer. Je m'en vins par montagnes âpres, mais pourtant plaisantes et couvertes, à

Pescia, 12 milles, petit bourg fermé sur la rivière Pescia, du Florentin. Belles maisons, rues ouvertes; vins fameux du Trebbian; situé entre olivettes très épaisses; le peuple très affectionné à la France : et c'est pourquoi, disent-ils, leur cité porte pour armes un Dauphin[1].

Après dîner nous rencontrâmes une belle plaine fort peuplée de châteaux et maisons. Et par mégarde

---

pitié : j'ayme bien plus cher ne vivre point, que de vivre d'aumosne. Je voudrois avoir droit de le leur demander, au stile auquel j'ay veu quester en Italie : *Fate ben per voi...* » *Essais* (1588), liv. III, chap. v. — C'était un Sicilien, nommé Mastro Antonino, qui allait par les rues de Rome avec une cassette en criant ainsi ; et on l'avait surnommé *Fate ben per voi*. A. d'Ancona.

1. Ce sont des armes parlantes, poisson se disant en italien *pesce*.

mi scordai, come era il mio proposito, e disegno risoluto, di veder il Monte Catino dove è l'acqua salata e calda del Tettuccio, la quale lasciai un miglio discosto della mia strada a man dritta circa sette miglia di Pescia, e non me n'avvidi che non fussi quasi giunto a

PISTOIA, *11 miglia. Fui alloggiato fuora la città, dove venne a visitarmi il Figliuolo del Ruspigliosi*[1].

Chi va per l'Italia con altri cavalli che di vettura non intende ben le cose sue. E di cambiarli di luoco in luoco mi pare più comodo, che di mettersi in mano di vetturini per lungo viaggio. Di Pistoia a Firenze, che sono 20 miglia, non costano i cavalli che 4 juilli.

Di là passando per la città di Prato venni a desinare a

CASTELLO *in una osteria dirimpetto al palazo del Granduca, dove fummo di poi desinare a considerare più*

---

j'oubliai de voir, comme c'était mon propos et dessein résolu, le Monte Catino[2], où est l'eau salée et chaude du Tettuccio, laquelle je laissai à un mille de ma route à main droite, à environ sept milles de Pescia, et ne m'en avisai pas que je ne fusse quasi arrivé à

PISTOÏE, 11 milles. Je fus logé hors de la ville, où vint me visiter le fils du seigneur Rospigliosi[3].

Qui va par l'Italie avec autres chevaux que de louage, n'entend pas bien ses intérêts. Et d'en changer de lieu en lieu me paraît plus commode, que de se mettre aux mains de vetturins pour un long voyage. De Pistoïe à Florence, où il y a vingt milles, les chevaux ne coûtent que 4 jules.

De là passant par la ville de Prato, je vins dîner à

CASTELLO, dans une hôtellerie vis-à-vis le palais du Grand-duc, où après dîner nous fûmes considérer plus

---

1. Edit. orig. : *Ruspiglioni*. Corrigé par A. d'Ancona.

2. Les bains de Monte Catini.

3. Chez qui Montaigne avait dîné en allant à Lucques.

minutamente questo giardino. E m'avvenne là come in più altre cose: l'immaginazione trapassava l'effetto. L'avea visto l'invernata ignudo, e spogliato. Giudicava della sua bellezza futura nella più dolce stagione più che non mi parve al vero. Castello, 17 miglia. Dipoi desinare venni a

Firenze, 3 *miglia.*

Il Venerdì viddi le publiche processioni, e il Granduca in cocchio. Tra l'altra pompa ci vedeva un carro in faccione di teatro dorato di sopra, où erano quattro Fanciullini, et un Frate vestito, e che rappresentava S. Francesco dritto, tenendo le mani come si vede dipinto, una corona sul cucullo: o Frate, o uomo travestito da Frate con una barba posticcia. Ci erano alcuni fanciulli della città armati, e fra loro uno per S. Giorgio. Li venne incontra alla piazza un gran drago assai goffamente appoggiato, e portato d'uomini, buttando foco per la bocca con rumore.

---

en détail ce jardin. Et il m'advint là comme en plusieurs autres choses : l'imagination outrepassait l'effet. Je l'avais vu l'hiver, nu et dépouillé. De sa beauté future en la plus douce saison je jugeais mieux qu'elle ne me parut au vrai. Castello, 17 milles. Après dîner je vins à

Florence, 3 milles.

Le vendredi je vis les processions publiques, et le Grand-duc en coche[1]. Faisant partie de la pompe, on voyait un char en façon de théâtre, doré par dessus, où étaient quatre petits enfants, et un frère vêtu, et qui représentait S. François, droit, tenant les mains comme on le voit peint, une couronne sur le capuce un frère, ou un homme travesti en frère avec une barbe postiche. Il y avait quelques enfants de la ville, armés, et l'un d'eux en S. Georges. Il vint contre lui sur la place un grand dragon, assez grossièrement appuyé et porté par des hommes, jetant feu par la gueule avec

---

1. Montaigne allait voir célébrer les fêtes de saint Jean-Baptiste, patron de Florence. A. d'Ancona.

Il fanciullo li dava della lancia, e della spada, e lo scannava.

Fui accarezzato d'un Gondi ch'abita a Lione : il quale mi mandò vini bonissimi, cioè Trebisiano.

Faceva un caldo da stupire li medesimi paesani.

Quella mattina al spuntar del giorno ebbi la colica al lato dritto. M'afflisse tre ore circa.

Mangiai allora il primo pepone. Delli cetrioli, mandole, se ne mangiava in Firenze del principio di Giugno.

In su le 23 si fece il corso delli cocchi in una grande e bella piazza intornata d'ogni banda di belle case, quadrata, più lunga che larga. A ognun capo della lunghezza fu messa un'aguglia di legno quadrata, e dall'una all'altra attaccato un lungo fune acciò non si potesse tra-

---

bruit. L'enfant lui donnait de la lance et de l'épée, et l'égorgeait.

Je fus caressé par un Gondi, qui habite à Lyon [1]: lequel m'envoya des vins très bons, du trebisian.

Il faisait une chaleur à étonner même ceux du pays.

Ce matin au point du jour j'eus la colique au côté droit. Elle m'affligea environ trois heures.

Je mangeai alors le premier melon. Des concombres, des amandes, on en mangeait à Florence depuis le commencement de juin.

Sur les 23 heures on fit la course des coches en une grande et belle place, entourée de toute part de belles maisons, carrée, plus longue que large [2]. A chaque bout de la longueur fut mise une aiguille de bois carrée, et de l'une à l'autre attachée une longue corde. afin que l'on ne pût traverser la place : et quelques

---

1. Peut-être Antoine de Gondi, banquier.

2. La place de Sainte-Marie Nouvelle : les deux aiguilles ou pyramides de bois servant de bornes furent remplacées en 1608 par des obélisques en marbre posés sur des tortues de bronze. Ces courses de la veille de la Saint-Jean avaient été établies en 1563 par Cosme Ier. A. d'Ancona.

versare la piazza : et alcuni danno di traverso per stroppare la detta canape. Tutti gli balconi carichi di donne. et in un palazzo il Granduca, la Moglie, e sua corte. Il popolo il lungo della piazza, e su certi palchi, come io ancora. Correvano a gara cinque cocchi vuoti. E della sorte presero tutti il luogo ad un lato dell'una piramide. E si diceva d'alcuni, ch'il più discosto avevano il vantaggio per dar più comodamente il giro. Partirono al suono delle trombe. Il terzo giro intorno la piramide donde si prende il corso, è quel che dà la vittoria. Quel del Granduca mantenne sempre il vantaggio fin alla terza volta. A questa il cocchio del Strozzi ch'era sempre stato il secondo, affrettandosi più che del solito a freno sciolto, e stringendosi, messe in dubbio la vittoria. M'avveddi, ch'il silenzio si ruppe dal popolo quando viddero avvicinarsi Strozzi, e con gridi, e con applauso darli tutto il favore che si poteva

---

hommes vous mettent ledit cordage en travers pour vous empêtrer[1]. Tous les balcons chargés de dames, et dans un palais le Grand-duc, sa femme et sa cour. Le peuple, le long de la place et sur de certains échafauds, comme moi aussi. Cinq coches vides couraient à l'envi. Et ils prirent tous leur place tirée au sort sur un côté d'une des pyramides. Et quelques-uns disaient, que le plus éloigné avait l'avantage pour tourner plus commodément. Ils partirent au son des trompettes. Le troisième tour autour de la pyramide d'où l'on prend sa course, est celui qui donne la victoire. Le coche du Grand-duc garda toujours l'avantage jusqu'à la troisième volte. A celle-ci, le coche de Strozzi, qui avait toujours été le second, se hâtant plus qu'il n'avait fait, à bride abattue, et se joignant à l'autre, mit en doute la victoire. Je m'aperçus que le silence fut rompu par le peuple quand ils virent Strozzi s'approcher, et que de leurs cris et de leur applaudissement ils lui donnè-

1. Montaigne a forgé ici un mot *stroppare* qui sent la Gascogne ; le patois jurassien dit *entrouper*, pour *empêtrer*.

alla vista del Principe. E poi quando venne questa disputa e litigio a essere giudicato fra certi Gentiluomini, gli Strozzeschi rimettendo all'opinione del popolo assistente: del popolo si alzava subito un crido uguale, e consentimento publico al Strozzi, il quale in fine lo ebbe, contra la ragione al parer mio. Valerà il palio cento scudi. Mi piacque questo spettacolo più che nissun altro che avessi visto in Italia, per la sembianza di questo corso antico.

Perchè quel giorno era la vigilia di S. Giovanni furono messi certi piccoli fochi alla cima del Duomo in giro a due, o tre gradi, donde si lanciavano raggi in aria. Si dice, ch'in Italia non è uso, come in Francia, di far fuochi di S. Giovanni.

Il Sabbato S. Giovanni : ch'è la festa principale di Firenze, e la più celebrata in maniera che fin alle zitelle

---

rent toute la faveur possible à la vue du Prince. Et puis quand cette dispute et litige vint pour être jugée entre certains gentilshommes, les Strozzesques s'en rapportant à l'opinion du peuple assistant, du peuple s'élevait soudain un cri unanime, et consentement public à Strozzi, lequel enfin l'emporta, contre la justice à mon avis[1]. Le poêle peut valoir cent écus. Il me plut, ce spectacle, plus que nul autre que j'eusse vu en Italie, pour la ressemblance de cette course antique.

Parce que ce jour-là était la veille de S. Jean, on mit certains petits feux tout autour de la cime du Dôme, à deux ou trois hauteurs, d'où se lançaient en l'air des fusées volantes. On dit qu'en Italie ce n'est pas l'usage comme en France de faire des feux de S. Jean[2].

Le samedi, S. Jean : qui est la fête principale de Florence, et la plus célébrée, de manière qu'à cette

---

1. Jean-Baptiste Strozzi vivait dans l'intimité du Cardinal de Médicis, qui devint le grand-duc Ferdinand Ier. Il était neveu du maréchal Strozzi, ennemi acharné de cette famille.

2. Des feux de joie dans les rues.

si vedono quella festa al publico : e non ci vidi pure gran bellezza. La mattina alla piazza del palazzo il Granduca comparse su uno palco il lungo delle mura del palazzo (sotto un cielo) ornate di ricchissimi tapeti, lui avendo a lato il Nunzio del Papa a man sinistra, e molto più di là l'Imbasciadore di Ferrara. Là li passavano innanzi tutte le sue Terre e Castella, secondo ch'erano chiamate d'un araldo. Come per Siena si presentò un Giovane vestito di velluto bianco e nero, portando alla mano certo gran vaso argenteo, e la figura della Lupa Sanese. Fece costui sempre in questo modo una proferta al Granduca, ed orazione piccola. Quando ebbe finito costui, secondo ch'erano nominati venivano innanzi certi Ragazzi mal vestiti su cattivissimi cavalli, e mule, portando qui una coppa d'argento, qui una bandiera rotta e ruinata. Questi in

---

fête on voit en public jusqu'aux jeunes filles : et je n'y vis pourtant pas grande beauté. Le matin, sur la place du palais, le Grand-duc comparut sur un échafaud (sous un ciel), le long des murs du palais ornés de très riches tapis, ayant à son côté à main gauche le Nonce du Pape, et beaucoup plus loin l'Ambassadeur de Ferrare. Là passaient devant lui toutes ses Terres et Châteaux, à mesure qu'ils étaient appelés par un héraut [1]. Comme pour Sienne se présenta un jeune homme vêtu de velours blanc et noir, portant à la main certain grand vase d'argent, et la figure de la Louve siennoise. Celui-là fit, toujours en cette façon, une offrande et petite harangue au Grand-duc. Quand celui-là eut fini, à mesure qu'ils étaient nommés venaient se présenter certains garçons mal vêtus sur de très mauvais chevaux et mules, portant qui une coupe d'argent, qui une bannière rompue et ruinée. Ceux-ci en grand

---

1. C'est ce qu'on appelait les *Hommages* ou l'*Obédience des Etats*. A. d'Ancona. — Terres et châteaux : villes, et bourgs fermés de murailles.

gran numero passavano il lungo via senza far motto, senza rispetto, e senza cerimonia in foggia di burla più ch'altramente, et erano le Castella e Luochi particolari dipendenti del Stato di Siena. Ogni anno si rinova questo per forma.

Passò ancora là un carro, e una piramide quadrata di legno, grande, portando intorno certi gradi delli Putti vestiti chi d'un modo, chi d'un altro, da Angeli, o Santi : et alla cima che veniva d'altezza a pari delle più alte case, un S. Giovanni, uomo travestito a suo modo, legato a un pezzo di ferro. Seguivano questo carro gli Officieri, e particolarmente quelli della zecca.

Marciava all'estremo un altro carro, sul quale erano certi Giovani che portavano tre palii per li corsi diversi, avendo a canto i cavalli barberi ch'erano per correre a gara quel giorno, e i garzoni che li dovevano cavalcare con le insegne de i Padroni, che sono Signori de'primi. Li cavalli piccioli, e belli.

---

nombre passaient outre le long de l'échafaud, sans dire mot, sans respect et sans cérémonie, en guise de farce plutôt qu'autrement, et c'étaient les Châteaux et Lieux particuliers dépendant de l'Etat de Sienne. Chaque année cela se renouvelle pour la forme.

Il passa encore là un char, et une pyramide carrée de bois, grande, portant autour de certains degrés des petits garçons vêtus qui d'une manière, qui d'une autre, en Anges ou en Saints : et à la cime, qui égalait en hauteur les plus hautes maisons, un S. Jean, homme travesti à sa mode, lié à une pièce de fer. Les officiers suivaient ce char, et particulièrement ceux de la Monnaie.

Marchait en dernier un autre char, sur lequel étaient certains jeunes gens qui portaient trois poêles pour les courses diverses, ayant à côté les chevaux barbes qui allaient courir à l'envi ce jour-là, et les garçons qui les devaient chevaucher avec les enseignes de leurs maîtres, qui sont des premiers seigneurs. Les chevaux petits et beaux.

Non mi pareva il caldo più violento ch'in Francia. Tuttavia per schifarlo in queste stanze di osteria, era sforzato di dormire la notte su la tavola della sala, mettendovi materassi, et lenzuola; non ci ritrovando a locare nissun alloggiamento comodo, perchè questa città non è buona a' forestieri; e per schifare ancora gli cimici, di che sono gli letti infestatissimi.

Non c'è quantità di pesci, e non si mangia di trote, et altri pesci, che di fuora, e marinati. Viddi, ch'il Granduca mandava a Giovan Mariano Milanese alloggiato in la medesima osteria dove io era, un presente di vino, pane, frutti, pesci: ma gli pesci vivi piccoli dentro gli rinfrescatori di terra.

Aveva io tutto il giorno la bocca arida et asciutta, et un'alterazione non di sete, ma di caldezza interna quale

---

Le chaud ne me paraissait pas plus violent qu'en France. Toutefois, pour l'esquiver en ces chambres d'hôtellerie, j'étais forcé de dormir la nuit sur la table de la salle, y mettant matelas et linceuls; n'y trouvant à louer aucun logement commode, car cette ville n'est pas bonne aux étrangers; et pour échapper encore aux punaises, de quoi les lits sont fort infestés.

Il n'y a pas grande quantité de poisson, et on ne mange de truites et autres poissons, que ceux de dehors et marinés. Je vis que le Grand-duc envoyait à Giovan Mariano, Milanais [1], logé en la même hôtellerie que moi, un présent de vin, pain, fruits et poissons : mais les poissons vifs, petits, dans les rafraîchissoirs de terre.

J'avais tout le jour la bouche aride et sèche, et une altération non de soif, mais de chaleur interne, la-

---

1. Probablement Giovanni Marliani, Milanais, homme de confiance du grand-duc, et qui le servit en Espagne comme agent secret. A. d'Ancona.

ho sentita altre volte ai caldi nostri. Non mangiava altro che frutti, e insalate con zucchero. In fine non stava bene.

Quelli diporti che si pigliano al fresco in Francia di poi la cena, quì innanzi. E nelli più lunghi giorni cenano spesso di notte. Fra le sette, et otto, la mattina si fa il giorno.

Di poi pranzo si corse il palio de i barbi. Lo vinse il cavallo del Cardinale de Medicis. Vale questo palio scudi 200. È cosa poco dilettevole, perchè, essendo su la strada, non vedete altro che passar in furia questi cavalli.

La Domenica viddi il palazzo de' Pitti, e fra l'altre cose una mula in marmo rappresentando un'altra mula ancora viva, per li lunghi servizi c'ha fatto a menar roba per questa fabbrica. Questo dicono i versi latini.

---

quelle j'ai sentie autrefois aux chaleurs de chez nous. Je ne mangeais rien que des fruits et des salades sucrées. Enfin je n'étais pas bien.

Ces divertissements à la fraîcheur qui se prennent en France après le souper, ici c'est avant. Et dans les plus longs jours ils soupent souvent de nuit. Il fait jour, le matin, entre les sept et huit.

Après dîner on courut le poêle des barbes. Le cheval du Cardinal de Médicis l'emporta. Ce poêle vaut 200 écus. C'est chose peu plaisante, car, étant dans la rue, vous ne voyez rien que passer en furie ces chevaux.

Le dimanche je vis le palais des Pitti, et entre autres choses une mule en marbre représentant une autre mule encore vivante, à cause des longs services qu'elle a faits à mener des matériaux pour ce bâtiment. C'est ce que disent les vers latins [1].

---

1. C'est un bas-relief de marbre noir sur un fond de marbre blanc, avec ce distique :

Lecticam, lapides et marmora, ligna, columnas
Vexit, conduxit, traxit et ista tulit.

La cour du palais Pitti fut commencée vers 1568. A. d'Ancona.

Il Sabbato era il palazzo del Granduca aperto, e pieno di contadini, ai quali era aperta ogni cosa : e la gran sala piena di diversi balli chi di quà, chi di là. Questa sorte di gente credo, che fusse qualche immagine della libertà perduta che si rinfreschi a questa Festa principale della Città. Al palazzo vimmo quella Chimera c'ha fra le spalle una testa (con le corna et orecchie) che nasce, et il corpo di foggia d'uno piccolo leone[1].

Il Lunedi fui a desinare in casa del Signor Silvio Piccolomini molto conosciuto per la sua virtu, et in particolare per la scienzia della scherma. Ci furono messi innanzi molti discorsi, essendoci buona compagnia d'altri Gentiluomini. Dispregia lui del tutto l'arte di schermare

---

Le samedi le palais du Grand-duc était ouvert, et plein de paysans, auxquels était ouverte toute chose : et la grande salle pleine de divers bals, l'un ici, l'autre là. Pour cette sorte de gens je crois que c'était quelque image de la liberté perdue, qui se rafraîchit à cette fête principale de la ville. Au palais nous vîmes cette Chimère qui a entre les épaules une tête naissante (avec les cornes et oreilles), et le corps à la guise d'un petit lion.

Le lundi je fus dîner chez le seigneur Silvio Piccolomini, fort connu pour sa vertu, et en particulier pour sa science de l'escrime. Maints discours y furent mis en avant, y ayant bonne compagnie d'autres gentilshommes[2]. Lui, il méprise tout à fait l'art d'escrimer des

---

— « .... Les Atheniens ordonnerent que les mules et mulets, qui avoyent servy au bastiment du temple appellé Hecatompedon, fussent libres, et qu'on les laissast paistre par tout sans empeschement. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XI.

1. Cette phrase, dans les Édit. orig., est jointe à l'alinéa précédent.

2. « J'observe en mes voyages cette practique, pour apprendre tousjours quelque chose, par la communication d'autruy, qui est

delli maestri Italiani, del Veniziano, di Bologna, Patinostraro, et altri. Et in questo loda solamente un suo criado ch'è a Brescia dove insegna a certi Gentiluomini questa arte. Dice, che non ci è regola, nè arte in l'insegnare volgare : e particolarmente accusa l'uso di spinger la spada innanzi, e metterla in possa del nimico ; e poi, la botta passata, di rifar un altro assalto, e fermarsi[1] *; perchè dice, che questo è del tutto diverso di quel che si vede per esperienza delli combattenti. Lui era in termine di far stampar un libro di questo suggetto. Quanto al fatto di guerra, spregia assai l'artiglieria : e in questo mi piacque molto.*

---

maîtres italiens, du Vénitien de Bologne, du Patinostraro, et autres[2]. Et en cela il loue seulement un sien domestique qui est à Brescia, où il enseigne cet art à certains gentilshommes. Il dit qu'il n'y a règle ni art en la façon d'enseigner vulgaire : et particulièrement accuse l'usage de pousser l'épée en avant, et s'arrêter, et la mettre au pouvoir de l'ennemi ; et puis, la botte passée, de refaire un autre assaut ; car, dit-il, c'est tout à fait différent de ce que l'on voit par expérience aux combattants. Il était sur le point de faire imprimer un livre à ce sujet. Quant au fait de la guerre, il méprise fort l'artillerie : et en cela me plut beaucoup[3]. Il loue

---

une des plus belles escholes qui puisse estre, de ramener tousjours ceux, avec qui je confere, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux. » *Essais* (1580), liv. I, chap. xvi.

1. Je suppose que ces deux mots : *e fermarsi*, doivent être placés après : *di spinger la spada innanzi*.

2. « Le Patenostrier » était un maître d'armes de Rome « très-excellent en cet art », dit Brantôme, t. VI, p. 315.

3. « Il est bien plus seur de s'asseurer d'une espée que nous tenons au poing, que du boulet qui eschappe de nostre pistole, en laquelle il y a plusieurs pieces, la poudre, la pierre, le rouët, desquelles la moindre qui viendra à faillir, vous fera faillir vostre fortune. Mais quant à cett'arme-là, j'en parleray plus largement, où je feray comparaison des armes anciennes aux nostres : et

Loda il libro della Guerra *di Machiavelli, e segue le sue opinioni. Dice, che di questa sorte d'uomini che provvedono al fortificare, il più eccellente che sia, si trova adesso in Firenze al servizio del Granduca Simo.*

Si costuma qui di metter neve nelli bicchieri di vino. Ne metteva poco io non stando troppo bene della persona, avendo assai volte dolor di fianchi, e scacciando tuttavia arenella incredibile; oltre a questo non potendo riaver la testa, e rimetterla al suo primo stato. Stordimento, e non so che gravezza sugli occhi, la fronte, le guancie, denti, naso, e parte d'innanzi. Mi messi in fantasia, che fussero

---

le livre *De la guerre* de Machiavel, et suit ses opinions[1]. Il dit que de cette sorte d'hommes qui pourvoient à la fortification, le plus excellent qui soit se trouve à présent à Florence au service du Grand-duc Sérénissime[2].

On a coutume ici de mettre de la neige dans les verres de vin[3]. Moi j'en mettais peu, n'étant pas trop bien portant, ayant fort souvent douleur de flancs, et chassant toujours un sable incroyable; outre cela ne pouvant ravoir ma tête, et la remettre en son premier état. Etourdissement, et ne sais quelle pesanteur sur les yeux, le front, les joues, dents, nez et parties de la

---

sauf l'estonnement des oreilles, à quoy meshuy chacun est apprivoisé, je croy que c'est un'arme de fort peu d'effect, et espere que nous en quitterons bien tost l'usage. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XLVIII.

1. Dans son traité de l'*Art de la guerre*, écrit vers 1515, Machiavel dit, au livre III, que les coups de la grosse artillerie portent à faux le plus souvent ; que les fusils et la petite artillerie causent plus de dommages, mais qu'il est facile de les éviter en en venant aux mains.

2. François Paciotto d'Urbin.

3. « Et y avoit en esté (dans l'ancienne Rome), des vendeurs de nege pour refréchir le vin : et en y avoit qui se servoyent de nege en hyver, ne trouvans pas le vin encore lors assez froid. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XLIX.

gli vini bianchi dolci e fumosi, perchè quella volta che mi riprese prima la migrena, ne avea bevuti gran quantità di Trebisiano, scaldato del viaggiare, e della stagione, e la dolcezza d'esso non stancando la sete.

In fine confessai, ch'è ragione, che Firenze si dica la bella.

Quel giorno andai solo per mio diporto a veder le donne che si lasciano veder a chi vuole. Viddi le più famose : niente di raro. Gli alloggiamenti raunati in un particolare della città, e per questo spregievoli, oltra ciò cattivi, e che non si fanno in nissun modo a quelli delle puttane Romane, o Veneziane : nè anco esse in bellezza, o grazia, o gravità. Se alcuna vuole starsi fuora di questi limiti, bisogna che sia di poco conto, e faccia qualche mestiere per celarsi.

Viddi le botteghe di filattieri di seta con certi instru-

---

face. Je me mis en fantaisie, que les vins blancs doux et fumeux en étaient cause, parce que cette première fois que me reprit la migraine, j'en avais bu grande quantité de Trébisian, échauffé du voyage et de la saison, et sa douceur n'étanchant pas la soif.

Enfin je confessai que c'est justice que Florence se dise *la belle*.

Ce jour-ci j'allai seul, pour me divertir, voir les dames qui se laissent voir à qui veut. Je vis les plus fameuses : rien de rare. Les logements réunis en un quartier à part de la ville, et pour ce méprisables, mauvais en outre et qui ne sont à comparer en aucune manière à ceux des putains romaines ou vénitiennes : ni elles-mêmes en beauté ou grâce ou gravité. Si quelqu'une se veut tenir hors de ces limites, il faut qu'elle soit de peu de compte, et fasse quelque métier pour se cacher.

Je vis les boutiques des filateurs de soie avec certains instruments, lesquels une seule femme faisant

menti, gli quali spingendo in giro una sola donna, fa d'un tratto torcere, e voltare cinquecento fusi.

Martedi la mattina spinsi fuora una pietrella rossa.

Mercordi viddi la cassina del Granduca. E quel che mi parve più importante è una rocca in forma di piramide, composta e fabbricata di tutte le sorte di minere naturali, d'ogn'una un pezzo, radunate insieme. Buttara[1] poi acqua questa rocca, con la quale si verranno là dentro movere molti corpi, molini d'acqua, e di vento, campanette di Chiese, soldati di guardia, animali, caccie, e mille tal cose.

Giovedì non volsi restar a vedere correre un altro palio ai cavalli. Andai dipoi desinare a Prattolino, il qual rividdi molto minutamente. Et essendo pregato dal Casiero del Palazzo di dire la mia sentenzia di quelle bellezze, e di

---

tourner, elle fait tordre et volter à la fois cinq cents fuseaux.

Mardi, le matin, je boutai hors une petite pierre rousse.

Mercredi je vis la cassine du grand-duc[2]. Et ce qui me parut le plus important, c'est une roche en forme de pyramide, composée et bâtie de toutes les sortes de minerais naturels réunies ensemble, de chacune un morceau. Et puis cette roche jettera de l'eau, par laquelle on verra là-dedans mouvoir beaucoup de corps, moulins à eau et à vent, petites cloches d'églises, soldats de garde, animaux, chasses, et mille choses pareilles.

Jeudi je ne voulus rester à voir courir aux chevaux un autre poêle. J'allai après-dîner à Pratolino, lequel je revis fort en détail. Et étant prié par le gardien du palais de dire ma sentence sur ces beautés-là et sur

---

1. Edit. orig. : *Buttava...*

2. Sans doute le casino construit par Buontalenti dans la Via Larga. A. d'Ancona.

Tivoli, ne discorsi non comparando questi luoghi in generale, ma parte per parte, con le diverse considerazioni dell'un e dell'altro, essendo vicendevolmente vittore ora questo or quello.

Venerdì alla bottega di Giunti comprai un mazzo di Commedie, undeci in numero, e certi altri libretti. E ci viddi il testamento di Boccaccio stampato con certi discorsi fatti sul Decamerone. Questo testamento mostra una mirabile povertà e bassezza di fortuna di questo grand'Uomo. Lascia delle lenzuola, e poi certe particelle di letti a sue parenti, e sorelle. Gli libri a un certo Frate, al quale ordina, che gli comunichi a chiunque gliene richiederà. Fin a' vasi, e mobili vilissimi gli mette in conto. Ordina delle Messe, e sepultura. C'è stampato

---

Tivoli, j'en discourus, ne comparant pas ces lieux en général, mais partie par partie, avec les diverses considérations de l'un et de l'autre, étant alternativement vainqueur tantôt celui-ci, tantôt celui-là [1].

Vendredi à la boutique de Giunti j'achetai un paquet de comédies, onze en tout, et certains autres livrets. Et j'y vis le testament de Boccace imprimé avec certains *Discours* faits sur le Décaméron [2]. Ce testament montre l'admirable pauvreté et bassesse de fortune de ce grand homme. Il laisse des draps, et puis certaines pièces de lits, à ses parentes et sœurs. Les livres à un certain Frère, auquel il ordonne de les communiquer à quiconque lui en demandera. Jusqu'aux vases et meubles très vils, il les met en compte. Il ordonne des messes, et sa sépulture. Il y est imprimé comme

---

1. On a lu cette « sentence » p. 271.

2. *Annotationi et discorsi* sopra alcuni luoghi del Decameron, di M. Giovanni Boccacci ; Fatte dalli molto Magnifici Sig. Deputati da loro Altezze Serenissime... In Fiorenza nella Stamperia de i Giunti, MDLXXIIII. Boccace laissait ses livres « à son vénérable Maître Martin de l'ordre des frères ermites de saint Augustin et du couvent de Saint-Esprit de Florence ».

come s'è ritrovato di carta pergamena molto guasta, e ruinata.

Come le puttane Romane, e Veneziane si fanno alle finestre per i loro amanti, cosi queste alle porte delle lor case, dove si stanno al publico alle ore comode; e là le vedete, chi con più, chi con manco compagnia, a ragionare, e a cantare nella strada, ne' circoli.

La Domenica 2 di Luglio partii di Firenze di poi desinare, et avendo varcato l'Arno sul ponte, lo lasciammo alla man dritta seguendo il suo corso tuttavia. Passassimo delle belle pianure fertili, nelle quali sono le più famose pepo-

---

on l'a retrouvé, d'un feuillet de parchemin fort gâté et ruiné [1].

Comme les putains romaines et vénitiennes se montrent aux fenêtres pour leurs amants, ainsi celles-ci aux portes de leurs maisons, où elles se tiennent en public aux heures commodes; et là vous les voyez, dans leurs cercles, qui avec plus, qui avec moins de compagnie, causer et chanter en pleine rue.

Le dimanche 2 de juillet je partis de Florence après dîner, et ayant passé l'Arno sur le pont, nous le laissâmes à main droite, suivant toutefois son cours. Nous passâmes des belles plaines fertiles, dans lesquelles sont les plus fameuses melonnières de Toscane. Et les

---

1. « Entre les livres simplement plaisans, je trouve des modernes, le Decameron de Boccace, Rabelays, et les baisers de Jean Second, s'il les faut loger sous ce tiltre, » de modernes, car on dirait plutôt l'œuvre d'un élégiaque romain, « et des siecles un peu au dessus du nostre, l'histoire Aethiopique, dignes qu'on s'y amuse. » On a reproché parfois à Montaigne ce jugement sur Rabelais, comme trop dédaigneux. Mais ne range-t-il pas encore « entre les livres simplement plaisans » Virgile, Lucrèce, Catulle, Horace, lui si amoureux de la poésie antique ? Les autres livres, qui mêlent « un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprens, dit-il ensuite, à renger mes humeurs et mes conditions, » c'est Plutarque et Sénèque, les philosophes, les historiens. *Essais* (1580), liv. II, chap. x.

naie di Toscana. E non sono maturi gli buoni melloni che sul 15 di Luglio. E particolarmente si nomina il loco, dove si fanno li più eccellenti, Legnaia, a 3 miglia di quà Firenze.

Andassimo una strada la più parte piana e fertile, e per tutto popolatissima di case, castellucci, villaggi quasi continui. Attraversassimo fra le altre una bellina Terra nominata Empoli. Il suono di questa voce ha non so che d'antico. Il sito piacevolissimo. Non ci riconobbi nessun vestigio d'antichità fuora che un ponte ruinato vicino sur la strada. c'ha non so che di vecchiaia.

Considerai tre cose : di veder la gente di queste bande lavorare chi a batter grano, o acconciarlo, chi a cucire, a filare, la festa di Domenica. La seconda di veder questi contadini il liuto in mano, e fin alle pastorelle l'Ariosto in bocca. Questo si vede per tutta Italia. La terza di veder

---

bons melons ne sont mûrs que vers le 15 de juillet. Et particulièrement se nomme le lieu, où se font les plus excellents, Legnaia, à 3 milles en deçà de Florence [1].

Nous allâmes suivant une route la plupart plane et fertile, et partout très peuplée de maisons, petits bourgs fermés et villages quasi continus. Nous traversâmes entre autres une jolie ville, nommée Empoli. Le son de ce mot a je ne sais quoi d'antique. Le site très plaisant. Je n'y reconnus aucun vestige d'antiquité, hormis un pont ruiné tout proche, sur la route, qui a je ne sais quoi de vétusté.

Je considérai trois choses : de voir le peuple de ces côtés travailler qui à battre le grain ou à le ranger, qui à coudre, à filer, un jour de fête de dimanche. La seconde, de voir ces paysans le luth en main, et jusqu'aux pastourelles l'Arioste à la bouche. Cela se voit

---

1. « Je ne suis excessivement desireux, ny de salades, ny de fruits : sauf les melons. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

come lasciano sul campo dieci, e quindeci e più giorni il grano segato, senza paura del vicino. Sul buio giunsimo a

SCALA, *20 miglia, alloggiamento solo, assai buono. Non cenai; e dormii poco, molestato d'un dolor di denti sulla destra, il quale molte volte sentiva col mio mal di testa. Mi fatigava più nel mangiare, non potendo toccar nulla senza dolore grandissimo.*

La mattina del Lunedì 3 di Luglio seguitassimo la strada piana il lungo d'Arno, e sul fine una pianura ubertosa di biade. Capitassimo sul meriggio a

PISA, *20 miglia. Città al Duca di Firenze, posta in questo piano su l'Arno che li passa per mezzo, e di là a sei miglia si diffonde nel mare, e porta alla detta Città parecchi sorte di navili.*

Cessava in quel tempo la scuola, come è il costume tre mesi del grande caldo.

---

par toute l'Italie. La troisième, de voir comme ils laissent sur les champs dix et quinze jours et plus le blé scié, sans peur du voisin. A la brune nous arrivâmes à

SCALA, 20 milles, logis isolé, assez bon. Je ne soupai point ; et dormis peu, molesté d'un mal de dents à droite, que mainte fois je sentais avec mon mal de tête. Il me fatiguait davantage en mangeant, ne pouvant rien toucher sans une douleur très grande.

Le matin du lundi 3 juillet nous suivîmes la route plane le long de l'Arno, et sur la fin une plaine fertile en blés. Nous arrivâmes sur le midi à

PISE, 20 milles, ville au Duc de Florence, assise en cette plaine sur l'Arno, qui lui passe par le milieu, et à six milles de là se déverse dans la mer, et porte à ladite ville plusieurs sortes de navires.

En ce temps cessait l'école, comme c'est la coutume durant trois mois de la grande chaleur.

Ci riscontrassimo la compagnia delli Disiosi, di Commedianti, buonissima.

Perchè non mi satisfece l'osteria, presi a pigione una casa con quattro stanze, una sala. Aveva l'oste a far la cucina, e dar mobili. Bella casa. Il tutto per otto scudi il mese. Perchè quel ch'aveva promesso per il servigio di tavola di toaillie, e serviette, era troppo scarso (atteso ch'in Italia s'usa pochissimo di mutar serviette che quando si muta la toaillia; e la toaillia, due volte la set-

---

Nous y rencontrâmes les *Désireux*, compagnie de comédiens, très bonne [1].

N'étant pas satisfait de l'hôtellerie, je pris à loyer une maison à quatre chambres et une salle. L'hôte devait faire la cuisine, et donner les meubles. Belle maison. Le tout pour huit écus le mois. Comme ce qu'il avait promis de nappes et serviettes pour le service de table était trop mesquin (attendu qu'en Italie l'usage est de changer très peu souvent les serviettes, seulement lorsqu'on change la nappe, et la nappe deux fois

---

1. Montaigne, pendant ce séjour de trois bonnes semaines à Pise, hanta familièrement ces comédiens. Il avait joué la tragédie au collège. « C'est un exercice, que je ne meslouë point aux jeunes enfans de maison : et ay veu nos Princes s'y addonner depuis, en personne, à l'exemple d'aucuns des anciens, honnestement et louablement. Car j'ay tousjours accusé d'impertinence, ceux qui condemnent ces esbatemens : et d'injustice, ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comediens qui le valent, et envient au peuple ces plaisirs publiques. Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens, et les r'allier, comme aux offices serieux de la devotion, aussi aux exercices et jeux. La societé et amitié s'en augmente, et puis on ne leur sçauroit condonner des passetemps plus reglez, que ceux qui se font en presence d'un chacun, et à la veuë mesme du magistrat : et trouverois juste que le magistrat, et le Prince à ses despens en gratifiast quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle : [et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinez et disposez pour ces spectacles : quelque divertissement des pires actions et occultes.]» *Essais* (1588 et 1595), liv. I, chap. xxv.

timana) lasciavamo gli servitori far per loro le spese : noi all'osteria a 4 julli ogni giorno.

La casa era in un bellissimo sito, e veduta piacevole, riguardando il canale per il quale passa l'Arno, e traversa la Terra. Questo fosso è molto largo, e lungo più di 500 passi, inchinato e piegato un poco, facendo una piacevole vista, scoprendo più agevolmente per questa sua curvità l'un capo, e l'altro di questo canale, con tre ponti che là varcano l'Arno pieno di vascelli, e di mercanzie. L'una e l'altra proda di questo canale edificate di belle mura coll'appoggiarsi alla cima, come il canale delli Augustini in Parigi. Di poi all'una, e l'altra banda, larghe strade : et all'orlo delle strade un ordine di case. Era posta là la nostra.

Mercordì 5 di Luglio viddi il Duomo dove fu il palazzo d'Adriano Imperatore. Ci sono infinite colonne di marmo

---

la semaine) nous laissions les valets faire la dépense pour eux : et nous mangions à l'hôtellerie, à 4 jules par jour.

La maison était en un très beau site et vue plaisante, regardant le canal par lequel passe l'Arno et traverse la ville. Ce lit est fort large, et long de plus de cinq cents pas, incliné et plié un peu, faisant un plaisant aspect, découvrant plus aisément par cette sienne courbure l'un et l'autre bout de ce canal, avec trois ponts qui là traversent l'Arno, plein de vaisseaux et de marchandises. L'un et l'autre bords de ce canal édifiés de beaux murs avec des accoudoirs à la cime, comme le quai des Augustins à Paris. Et puis, des deux côtés, de larges rues : et bordant ces rues une rangée de maisons. C'est là qu'était placée la nôtre.

Mercredi 5 juillet je vis le Dôme, où fut le palais d'Adrien empereur [1]. Il y a infinies colonnes de marbres divers, diverses de travail et de forme ; portes très

---

1. Ou les *Thermes* de cet empereur, suivant d'autres écrivains. A. d'Ancona.

diverse ; diversi lavori, e forme ; porte bellissime di metallo. E ornata di diverse spoglie di Grecia, e d'Egitto, et edificata di ruine antiche, di modo che si vedono delle scritte a rovescio, altre mezzo tagliate, ed in certi luoghi caratteri sconosciuti, che dicono essere gli antichi Toscani.

Viddi il campanile d'una forma estraordinaria, inchinato di sette braccia come quell'altro di Bologna, et altri, intorniato di pilastri per tutto, e di corridori aperti.

Viddi la chiesa S. Giovanni vicina, ricchissima anche lei d'opere famose di scultura, e pittura. Fra gli altri d'un pulpito di marmo con spessissime figure tanto rare, che questo Lorenzo ch'ammazzò il Duca Alessandro, si dice che levò le teste d'alcune di queste statuette, e ne fece pre-

---

belles de métal. L'église est ornée de diverses dépouilles de Grèce et d'Egypte et bâtie de ruines antiques, de sorte que l'on voit des inscriptions à l'envers, d'autres à moitié taillées, et en certains endroits des caractères inconnus, qu'ils disent être les antiques toscans.

Je vis le clocher, d'une forme extraordinaire, incliné de sept brasses, comme cet autre de Bologne, et d'autres, entouré de pilastres partout et de corridors ouverts [1].

Je vis l'église Saint-Jean, voisine, très riche elle aussi d'œuvres fameuses de sculpture et peinture. Entre autres d'une chaire de marbre avec figures très serrées si rares, que ce Laurent qui tua le duc Alexandre, on dit qu'il enleva les têtes de quelques-unes de ces statuettes, et en fit présent à la Reine [2].

---

1. Il a 54 m. 50 de hauteur et 4 m. 30 d'inclinaison.

2. La chaire du Baptistère est de Nicolas Pisano (1260). On met en doute ces dégradations faites par Lorenzino (le *Lorenzaccio* de Musset). La Reine, Catherine de Médicis.

sente alla Reina. La forma della Chiesa assomiglia la Rotonda di Roma.

Il Figliuolo naturale del detto Duca vive quì: e lo viddi vecchio. Vive comodamente della liberalità del Duca, e non li cale d'altro. Ci sono cacciagioni, e pescagioni bellissime. A questo s'occupa.

Di sante reliquie, e di opere rare, e marmi, e pietre di rarità, grandezza, e lavoro mirabile, quì se ne trova quanto in nissuna altra città d'Italia.

Mi piacque sopra modo l'edificio del cimiterio che domandano Camposanto di grandezza inusitata, quadro, 300 passi di lunghezza, e 100 di larghezza. Corridore d'intorno intorno, largo di 40 passi, coperto di piombo, lastricato di marmo. Le mura piene di pitture antiche.

Gli nobili di questa Città sotto questo corridore al

La forme de l'église ressemble à la Rotonda de Rome[1].

(Le fils naturel dudit Duc vit ici, et je le vis vieux[2]. Il vit commodément de la libéralité du Duc, et ne lui chaut d'autre chose. Il y a des chasses et pêches très belles, à quoi il s'occupe.)

De saintes reliques et d'œuvres rares, et marbres et pierres de rareté, grandeur et travail admirable, on en trouve ici autant qu'en nulle autre ville d'Italie.

Outre mesure me plut l'édifice du cimetière, qu'ils nomment Camposanto, de grandeur inusitée, carré, 300 pas de longueur, et 100 de largeur. Un corridor intérieur tout autour, large de 40 pas, couvert de plomb, pavé de marbre. Les murailles pleines de peintures antiques.

Les nobles de cette ville avaient leurs sépulcres à

---

1. Au Panthéon.

2. Don Giulio, mort en 1600, avait cinq ans lorsque son père, le duc Alexandre, fut assassiné (1537). A. d'Ancona.

coperto avevano gli sepolcri loro. Ci sono gli nomi et arme delle famiglie fin a 400 : fra l'altre di Gondi Fiorentino, autore di questa casa[1] *: delle quali non ne sono appena adesso 4 casate restanti delle guerre, e ruine di questa antichissima città : del popolo così poco : è abitata*[2], *e posseduta di forestieri. Di queste nobili famiglie ce ne sono parecchi di Marchesi, Conti, e Grandi in altre bande della Cristianità o si sono traslate.*

Al mezzo di questo edificio è un luogo scoperto dove si seppellisce di continuo. Si dice affermatamente da tutti, che gli corpi che vi si mettono, in otto ore gonfiano in modo che se ne vede alzar il terreno ; le otto di poi scema, e cala ; le ultime otto si consuma la carne in modo, ch'innanzi le 24 non ci è più che le ossa ignude. Questo miracolo è simile a quell'altro del cimitero di Roma, dove se si

---

couvert sous ce corridor. Il y a les noms et armes des familles jusqu'à 400 (entre autres de Gondi, Florentin, auteur de cette maison) : desquelles il y en a maintenant à peine quatre qui habitent là, restées des guerres et ruines de cette très antique cité : du peuple aussi peu : elle est habitée et possédée par des étrangers. De ces nobles familles, il y en a plusieurs de Marquis, Comtes et Grands en d'autres parties de la Chrétienté, où elles se sont transportées.

Au milieu de cet édifice est un lieu découvert, où l'on ensevelit continuellement. Ils disent et affirment tous que les corps que l'on y met, en huit heures se gonflent de telle sorte que l'on en voit hausser le terrain; les huit après, il diminue et baisse ; les huit dernières la chair se consume de manière qu'avant les vingt-quatre heures passées il n'y a plus que les os tout nus. Ce miracle est semblable à cet autre du cimetière de Rome, où si l'on

---

1. Ce membre de phrase : *fra l'altre...* est placé dans les Edit. orig. à la fin de l'alinéa précédent.

2. Edit orig. : *così poco è abitata, e...*

mette un corpo d'un Romano, la terra lo spinge subito fuora. Questo luogo è lastricato di sotto di marmo come il corridore, e gli è messa di sopra la terra della altezza d'un braccio, o due. Dicono, che fu portata di Gerusalemme questa terra, perchè furono gli Pisani con grande armata a quella impresa. Con licenza del Vescovo si piglia un poco di questa terra, e se ne sparge nelli altri sepolcri con questa opinione che gli corpi abbino a consumare spacciatamente. Parve verisimile, perchè in un cimiterio di così fatta Città si vedono rarissime ossa, e quasi nulle, e nissun loco dove si raccoglino, e riserrino, come in altre Città.

Le montagne vicine producono bellissimi marmi, de' quali ha questa Città molti nobili artefici. In quel tempo

---

met le corps d'un Romain, la terre le repousse subitement dehors[1]. Ce lieu est pavé en dessous de marbre comme le corridor, et la terre de la hauteur d'une brasse ou deux est mise par dessus. Ils disent que cette terre fut apportée de Jérusalem, parce que les Pisans furent avec grande armée de mer à cette entreprise[2]. Avec licence de l'évêque on prend un peu de cette terre et on la répand dans les autres sépulcres, avec cette opinion que les corps vont se consumer promptement. Cela paraît vraisemblable, car pour un cimetière d'une aussi grande ville on n'y voit que de très rares ossements, et presque point, et nul endroit où on les recueille et resserre comme dans d'autres villes.

Les montagnes voisines produisent de très beaux marbres, pour lesquels cette ville a beaucoup de fameux ouvriers. En ce temps ils travaillaient pour le

---

1. C'était le cimetière de Saint-Pierre réservé aux étrangers. A. d'Ancona.

2. A la fin du XII[e] siècle, Ubaldo, archevêque de Pise, fit charger de terre du Calvaire 53 navires revenant de la croisade de Frédéric Barberousse.

lavoravano per il Re di Fez in Barberia una ricchissima opera d'un teatro ch'egli disegna con 50 grandissime colonne di marmo.

In questa Città si vede in luoghi infiniti le arme nostre, et una colonna ch'il Re Carlo 8 diede al Duomo. Et in una casa al muro verso la strada è rappresentato il detto Re al naturale in ginocchione innanzi alla Madonna, la quale pare, che li dia consiglio. Dice la scritta, che cenando il detto Re in questa casa per sorte gli cascò nell' animo di dare la libertà antica a' Pisani vincendo in questo la grandezza d'Alessandro. Gli titoli del detto Re ci sono, di Gerusalemme, di Sicilia ec. Le parole che toccano questa parte della libertà data, guaste a posta,

---

roi de Fez en Barbarie à une très riche œuvre d'un théâtre, qu'il a dessein de faire avec 50 très grandes colonnes de marbre [1].

En cette ville se voient en lieux infinis nos armes, et une colonne que le roi Charles VIII donna au Dôme. Et dans une maison, à la muraille du côté de la rue est représenté ledit roi au naturel, à genoux devant la Madone, laquelle paraît lui donner conseil. L'inscription dit que, soupant ledit roi en cette maison, il lui tomba de fortune en l'esprit de donner la liberté antique aux Pisans, surmontant en cela la grandeur d'Alexandre. Les titres dudit roi y sont, de Jérusalem, de Sicile, etc. Les mots qui touchent cette circonstance de la liberté donnée, gâtés exprès et à moitié effacés [2].

---

1. Muley-Ahmed, sultan chérif du Maroc, succéda à son frère Muley-Mohammed, qui s'était noyé en fuyant après la bataille d'Alcaçar-Quivir (1578), « cette journée, fameuse par la mort de trois Roys, et par la transmission de cette grande couronne (de Portugal), à celle de Castille ». *Essais* (1580), liv. II, chap. XXI. Muley-Ahmed mourut en 1603. — Il bâtissait peut-être une mosquée : mais les Pisans étaient trop bons chrétiens pour travailler à un tel ouvrage.

2. Charles VIII, marchant à la conquête du royaume de Naples,

et a mezzo scancellate. Altre case private hanno ancora queste arme in fregio per la nobiltà ch'il Re gli diede.

Non ci sono molti vestigi d'edifici antichi. Ci è una ruina di mattoni bella, dove fu il Palazzo di Nerone, e ne ritiene il nome : e una chiesa di San Michele, che fu di Marte.

Giovedì ch'era Festa di S. Pietro, dicono, ch'anticamente era lor costume, ch'il Vescovo andava alla Chiesa S. Pietro

---

D'autres maisons privées ont encore ces armes en ornement, pour la noblesse que le roi leur donna.

Il n'y a pas beaucoup de vestiges d'édifices antiques. Il y a une belle ruine de briques, où fut le Palais de Néron, et elle en retient le nom[1] : et une église de Saint-Michel, qui fut temple de Mars[2].

Jeudi, qui était fête de saint Pierre, ils disent qu'anciennement c'était leur coutume, que l'Evêque allât en procession à l'église Saint-Pierre, à 4 milles hors de

---

était entré dans Pise, qui lui avait été « prestée » par les Florentins (1494). Un jour les Pisans « vindrent cryer au Roy, en allant à la messe, en grant nombre d'hommes et de femmes : « Liberté ! Liberté ! » et luy supplians, les larmes aux yeulx, qu'il la leur donnast... et le Roy, qui n'entendoit pas bien que ce mot valloit... respondit qu'il estoit content... Et ce peuple commencea incontinent à cryer Noel, et vont au bout de leur pont de la riviere d'Arne (qui est ung beau pont) et gectent à terre un grant lyon, qui estoit sur ung grant pillier de marbre, qu'ilz appeloient maior, et representant la Seigneurie de Florence, et l'emporterent à la riviere : et feirent faire dessus le pillier ung roy de France, une espee au poing, qui tenoit soubz le pied de son cheval ce maior, qui est ung lyon. Et depuis, quant le roy des Rommains y est entré, ilz ont faict du Roy comme ils avoient faict du lyon : et est la nature de ce peuple d'Italie de ainsi complaire aux plus fors ; mais ceulx là estoient et sont si mal traictez que on les doibt excuser. » Commynes, liv. VII, chap. IX. Les Florentins reprirent la ville en 1509, après un long siège.

1. Bain, ou Palais de Néron.

2. La chose est controversée.

a 4 miglia fuora della Città in processione, e di là al mare, dove gettava un anello, e sposava il mare, essendo questa Città potentissima in la marina. Adesso ci va un mastro di scuola solo. Ma gli Preti in processione vanno a questa Chiesa, dove sono gran perdonanze. Dice la bolla del Papa di 400 anni poco manco (pigliandone fede d'un libro di più di 1200) che fu edificata questa Chiesa di S. Pietro : e che S. Clemente facendo l'ufficio su una tavola di marmo, li cascarono sopra tre gocciole di sangue del naso del detto Santo. Queste goccie si vedono come impresse di tre giorni in quà. Gli Genovesi ruppero questa tavola, e portarono via una di queste goccie. Per questo gli Pisani levarono il restante della detta tavola dalla detta Chiesa, e portarono nella Città loro. Ma ogni anno

---

la ville, et de là à la mer, où il jetait un anneau et épousait la mer, étant cette ville fort puissante en marine. A présent il n'y va qu'un maître d'école. Mais les prêtres en procession vont à cette église, où il y a de grands pardons. La bulle du Pape, d'il y a un peu moins de 400 ans (si j'ajoute foi à un livre qui la date d'après 1200)[1], dit que cette église fut édifiée par saint Pierre[2] : et que saint Clément faisant l'office sur une table de marbre, il tomba dessus trois gouttelettes de sang du nez dudit saint. Ces gouttes se voient, comme imprimées depuis trois jours. Les Génois rompirent cette table et emportèrent une de ces gouttes. C'est pourquoi les Pisans enlevèrent de ladite église le restant de ladite table, et l'apportèrent dans leur ville. Mais chaque année on la reporte en son lieu avec pro-

---

1. Probablement la bulle d'Innocent VI datée de 1354 en Avignon. A. d'Ancona. — Le sens de cette phrase est douteux ; voici la traduction du premier éditeur : « La Bulle du Pape qui est d'environ 400 ans dit sur la foi d'un livre qui en a plus de 1200... »

2. La basilique de Saint-Pierre *in Grado* fut bâtie avant l'an 1000, autour d'un autel de pierre, que saint Pierre, abordant en Italie, aurait élevé sur le rivage.

si riporta con processione al suo loco al detto giorno S. Pietro. Il popolo ci va tutta la notte in barche.

Il Venerdì 7 di Luglio di buona ora andai a veder le cascine di Don Pietro di Medici, discoste di due miglia della Terra. Egli ha là un mondo di possessioni che tiene da per se mettendoci di 5 in 5 anni nuovi lavoratori con pigliarne la metà dei frutti. Terreno abondantissimo di grano. Pasture dove tiene d'ogni sorte d'animali. Scavalcai per veder il particolare della casa. Ci sono gran numero di persone che travagliono a far ricotte, buturo, casci, e diversi instrumenti per questa opera.

Di là seguendo il piano capitai alla spiaggia del mar Tirreno, d'una banda scorgendo l'Erici a man dritta, dall' altra Livorno più vicino, castello posto nel mare. Di là

---

cession, audit jour de saint Pierre. Le peuple y va toute la nuit en barques.

Le vendredi 7 de juillet de bonne heure j'allai voir les cassines de don Pierre de Médicis, éloignées de deux milles de la ville[1]. Il a là un monde de possessions qu'il tient par lui-même, y mettant tous les cinq ans de nouveaux laboureurs et en prenant la moitié des fruits. Terrain très abondant en blé. Pâturages où il tient de toute sorte d'animaux. Je descendis de cheval pour voir le détail de la maison. Il y a grand nombre de personnes qui travaillent à faire recuites[2], beurre, fromages, et divers instruments pour cet ouvrage.

De là, suivant la plaine, j'arrivai à la plage de la mer Tyrrhène, d'un côté apercevant Lerici à main droite, de l'autre Livourne plus voisin, château assis dans la

---

1. Pierre de Médicis, dernier fils de Cosme Ier, venait de guerroyer pour Philippe II en Portugal ; il mourut en 1604. Sa métairie s'appelle les Cascine San Rossore.

2. Recuites ou séracées, lait caillé dont on a séparé le petit-lait.

si scuoprono a chiaro l'isola Gorgona, e più oltra Capraia, e più oltra Corsica. Diedi la volta a man manca il lungo della ripa fin che giunsimo la bocca d'Arno d'un'entrata malagevole alli navigli attesochè di diversi fiumicelli che concorrono all'Arno, si porta terra e fango che si ferma, et innalza la detta bocca. Ci comprai del pesce che mandai poi alle donne commedianti. Il lungo di quel fiume si vedono parecchi macchie di tamarisci.

Il Sabbato ne comprai un barile sei giuli, il quale feci cerchiare d'ariento. Ci andò all'artefice 3 scudi. Comprai di più una canna d'India a appoggiare, sei giuli. Un vasetto, et un bicchiere di noce d'India, che fa il medesimo effetto per la milza, e per la gravella, che il tamarisco, 8 giuli. L'artista uomo ingegnoso, e famoso da far belli

---

mer. De là on découvre clairement l'île Gorgona, et plus outre Capraia, et plus outre la Corse. Je tournai à main gauche le long du rivage, tant que nous atteignîmes la bouche de l'Arno, d'une entrée malaisée aux navires, attendu que par diverses petites rivières qui concourent à l'Arno, se porte terre et fange qui s'arrête et exhausse ladite bouche. J'y achetai du poisson, que j'envoyai après aux dames comédiennes. Le long de ce fleuve on voit plusieurs bosquets de tamaris.

Le samedi j'achetai un baril de tamaris, six jules, lequel je fis cercler d'argent. Il m'en coûta 3 écus à l'orfèvre. J'achetai de plus une canne d'Inde pour m'appuyer, six jules[1]. Un petit vase et un verre de noix d'Inde[2], qui fait le même effet pour la rate et pour la gravelle que le tamaris, 8 jules. L'artisan,

---

1. « De tout temps j'ay apprins de charger ma main et à cheval et à pied, d'une baguette ou d'un baston : jusques à y chercher de l'elegance, et m'en sejourner (reposer), d'une contenance affettée. Plusieurs m'ont menacé, que Fortune tourneroit un jour cette mignardise en necessité. Je me fonde sur ce que je seroy le premier goutteux de ma race. » *Essais* (1595), liv. II, chap. XXV.

2. Noix de coco.

instrumenti di matematica, m'insegnò, che tutti arbori portano tanti cerchi e giri, quanti anni hanno durato : e me lo fece vedere in tutti quelli ch'aveva nella bottega sua, essendo legnaiuolo. E la parte che riguarda il settentrione, è più stretta, et ha gli circuli più serrati e densi, che l'altra. Per questo si dà vanto, qualche legno[1] *che gli sia portato, di gidiucare quanti anni avesse l'arbore ; et in qual sito stasse.*

Durava fatica in questo tempo della testa che mi stava sempre d'un modo; con una tal stitichezza che non moveva il corpo senza arte e soccorso di confetti, soccorso debole. Dei reni bene secondo.

Questa Città era poco fa vituperata di cattiva aria. Ma avendo Cosimo Duca asseccati gli paduli che le sono

---

homme ingénieux et fameux à faire beaux instruments de mathématique, m'apprit que tous les arbres portent autant de cercles et ronds qu'ils ont duré d'années : et me le fit voir en tous ceux qu'il avait dans sa boutique, car il était menuisier. Et la partie qui regarde le septentrion est plus étroite, et a les cercles plus serrés et denses, que l'autre. C'est pourquoi il se vante, quelque bois qu'on lui porte, de juger combien d'années avait l'arbre, et en quelle situation il se tenait [2].

En ce temps-là durait encore la fatigue de ma tête, qui était toujours de même ; avec une constipation telle, que je n'allais point du corps sans art et secours de (coriandres) confits ; faible secours. Des reins bien, selon moi.

Cette ville était, il y a peu, décriée de mauvais air. Mais, le duc Cosimo ayant asséché les marais qui sont

---

1. Edit. orig. : *segno*.

2. Léonard de Vinci, mort en 1519, enseigne déjà, dans son *Traité de peinture*, que le nombre des cercles donne l'âge de l'arbre, mais il ajoute au contraire que « le centre de l'arbre est plus rapproché de son écorce méridionale que de l'écorce septentrionale ». Cité par A. d'Ancona.

d'ogn'intorno, stà bene. Et era cattiva a tal modo, che quando volevano confinare qualcuno, e levarlo via, lo confinavano in Pisa, dove in pochi mesi la forniva.

Questo loco non fa pernici con questo che gli Principi ci hanno messo ogni cura.

Mi venne a visitare in casa parecchi volte Girolamo Borro Medico, dottor della Sapienzia. Et essendo io andato a visitarlo il 14 di Luglio mi fece presente del suo libro del flusso e riflusso del mare in lingua volgare : e mi fece vedere un altro libro Latino ch'avea fatto de i morbi de i corpi.

---

tout alentour, cela va bien. Et il était mauvais à tel point, que quand ils voulaient confiner quelqu'un et s'en débarrasser, ils le confinaient dans Pise, où en peu de mois cet air l'achevait.

Ce lieu n'a point de perdrix, encore que les Princes y aient mis tous leurs soins.

Plusieurs fois vint me visiter chez moi Girolamo Borro, médecin, docteur de la Sapienza. Et ayant été le visiter le 14 de juillet, il me fit présent de son livre du flux et reflux de la mer, en langue vulgaire : et me fit voir un autre livre latin qu'il avait fait, des maladies des corps [1].

---

1. Girolamo Borro, d'Arezzo, professeur de philosophie à la Sapienza (Université de Rome), avait été jeté dans les prisons de l'inquisition, d'où le pape l'avait tiré ; ses collègues le forcèrent à quitter sa chaire en 1586, et il mourut à Pérouse en 1592. A. d'Ancona. « Je vy privément à Pise un honneste homme, mais si Aristotelicien, que le plus general de ses dogmes est : Que la touche et regle de toutes imaginations solides, et de toute verité, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote : que hors de là, ce ne sont que chimeres et inanité : qu'il a tout veu et tout dict. Cette sienne proposition, pour avoir esté un peu trop largement et injurieusement interpretee, le mit autrefois et tint long temps en grand accessoire (difficulté) [à l'inquisition] à Rome. » *Essais* (1588), liv. I, chap. xxv.

Quel medesimo giorno vicino a casa mia scamparono dell'arsenale 21 schiavi Turchi avendo trovata una fregata colla sua guarnigione, che il Sig. Alessandro di Piombino avea lasciata, essendo ito alla pescagione.

Tranne l'Arno, e questo suo attraversala con bellissimo modo, queste chiese, e vestigi antichi, e lavori particolari; Pisa ha poco di nobile, e piacevole. Pare una solitudine. E in questo, e forma d'edifici, e grandezza sua, e larghezza di strade, si confà assai con Pistoia. Ha un estremo difetto d'acque cattive, e c'hanno tutte del paduloso.

Uomini poverissimi, e non manco altieri, inimici, e poco cortesi ai forestieri, e particolarmente a' Francesi[1] *dopo la morte d'un Vescovo loro, Pietro Paulo Borbonio, che si dice di casa de i nostri Principi, e ce n'è di questi una casata. Costui era tanto amorevole a nostra Nazione,*

Ce même jour, proche de ma maison, s'échappèrent de l'arsenal 21 esclaves turcs, ayant trouvé une frégate avec sa garniture, que le seigneur Alexandre de Piombino avait laissée, étant allé à la pêche.

Hormis l'Arno et cette traversée de la ville qu'il fait de très belle façon, hormis ces églises et vestiges antiques, et ces travaux particuliers, Pise a peu de noble et de plaisant. Elle paraît une solitude. Et en cela, et par la forme de ses édifices et sa grandeur et largeur de rues, elle ressemble beaucoup à Pistoïe. Elle a une extrême disette d'eaux : ses eaux mauvaises, et qui ont toutes le goût de marais.

Hommes très pauvres, et non moins altiers, hostiles et peu courtois aux étrangers, et particulièrement aux Français depuis la mort d'un leur évêque, Pierre Paul Bourbon : et il y a une famille de ce nom, qui se dit de la maison de nos princes. Celui-là était si amoureux

---

1. Edit. orig. : *a' forestieri*. — Correction indiquée par Bartoli.

e tanto liberale, che aveva messo ordine, che non ci capitasse nissun Francese, che subito non li fusse menato in casa. Ha lasciato della sua bona vita, e liberalità, onoratissima memoria ai Pisani. Sono cinque, o sei anni solamente, che morì.

Il 17 di Luglio mi messi con 25 altri, a un scudo per uno, a giocare alla riffa certa roba del Fargnocola di questi Commedianti. Prima si fa alla sorte a chi tocca di giocar primo, et poi secondo, fin all'ultimo. Si segue questo ordine. Di poi essendo diverse cose a giocare, ne fecero due parti uguali. L'una guadagnava chi faceva più punti, l'altra chi ne faceva manco. Toccò a me di giocar il secondo.

Il 18 alla Chiesa di S. Francesco fra li Preti del Duomo, e gli Frati nacque un garbuglio grande. Un gentiluomo Pisano essendo seppellito alla soppradetta chiesa

---

de notre nation, et si libéral, qu'il avait mis ordre qu'il n'y arrivât aucun Français qui aussitôt ne lui fût amené chez lui. Il a laissé, de sa bonne vie et libéralité, très honorée mémoire aux Pisans. Il y a cinq ou six ans seulement qu'il est mort [1].

Le 17 de juillet, je me mis avec 25 autres, à un écu chacun, à jouer à la *riffa* certaines hardes du Fargnocola, un de ces comédiens. D'abord on tire au sort à qui il touche de jouer premier, et puis second, jusqu'au dernier. On suit cet ordre. Après, y ayant diverses choses à jouer, ils en firent deux parts égales. Qui faisait le plus de points gagnait l'une, qui en faisait le moins l'autre. Il toucha à moi de jouer le second.

Le 18, à l'église de Saint-François, entre les prêtres du Dôme et les frères naquit un grand grabuge. Un gentilhomme pisan ayant été enseveli à la susdite

---

1. Pietro Jacopo (et non Paolo) des Marquis Bourbon del Monte, ne fut archevêque de Pise que pendant dix-huit mois (1574-5). Ce surnom de Bourbon était tiré d'un prétendu diplôme de Charlemagne. A. d'Ancona.

il giorno innanzi, volevano gli Preti dir la messa. Ci vennero con li ferramenti et apparecchi loro. Cotesti allegavano l'antico costume e privilegio loro. Li Frati al contrario, che toccava a loro, non ad altri, dir la messa in chiesa loro. Volse un Prete pigliare il marmo accostatosi al grande altare. Un Frate si sforzò a levarlo via. Al qual Frate il Vicario patrone di questa chiesa di Preti diede un schiaffo. Di là in là, di mano in mano la cosa passò con pugni, con bastonate, candelieri, torchi, e simil cose : tutto fu adoprato. Fu il fine, che non fu detta la messa da nissuna parte. Fu questa stizza e tenzone di gran scandalo. Subito che ne fu sparsa la nuova ci andai : e mi venne ragguagliata ogni cosa.

église le jour avant, les prêtres voulaient dire la messe. Ils y vinrent avec leurs ferrements et appareils[1]. Ils alléguaient leur antique coutume et privilège. Les frères au contraire, qu'il touchait à eux, non à d'autres, de dire la messe en leur église. Un prêtre, ayant abordé le grand autel, voulut prendre le marbre. Un frère s'efforça de l'ôter de là. Auquel frère le Vicaire, patron de cette église des prêtres[2], donna un soufflet. De fil en aiguille, de main en main, ils en vinrent aux coups de poings, aux bastonnades, chandeliers, torches et semblables choses : tout fut mis en œuvre. La fin fut, que la messe ne fut dite d'aucune des parties. Cette fâcherie et dispute fut de grand scandale. Aussitôt qu'en fut répandue la nouvelle, j'y allai : et me fut rapporté le tout[3].

---

1. « *Les ferremens de la messe*, disent les poictevins villageoys ce que nous disons ornemens : et le manche de la parœce, ce que nous disons le clochier, par metaphore assez lourde. » Rabelais, *Declaration d'aucunes dictions plus obscures* etc..

2. Du Dôme.

3. «... Les prêtres s'élancèrent contre nos frères, les frappant de telle sorte, que même l'Inquisiteur en resta fort maltraité, et

Al 22 a l'alba arrivarono tre ligni di Corsari Turcheschi al lito vicino, e levarono via quindeci, o venti prigioni pescatori, e poveri pastori.

Il 25 andai a visitare in casa sua il Cornacchino Medico famoso, e Lettore di Pisa. Vive costui a suo modo molto diverso delle regole di sua arte. Dorme subito dopo aver desinato, beve cento volte il giorno ec. Mi fece sentire certe sue rime piacevoli, e villesche. Non fa gran

---

Le 22 à l'aube arrivèrent trois fustes de corsaires turcs au rivage voisin, et ils emportèrent quinze ou vingt prisonniers, pêcheurs et pauvres pâtres.

Le 25 j'allai visiter chez lui le Cornacchino, médecin fameux et lecteur à Pise [1]. Celui-là vit à sa mode, fort diverse des règles de son art [2]. Il dort aussitôt après avoir dîné, boit cent fois le jour, etc. Il me fit entendre certaines rimes de lui, plaisantes et champêtres. Il ne fait pas trop de compte des bains voisins

---

l'église demeura pollue par l'effusion du sang, d'où, par l'espace de 22 jours, on n'y put officier. Les auteurs principaux du désordre furent César Nuti de Fossombrone, vicaire archiépiscopal, Joseph Bocca et Simon del Pitta, chanoines et citoyens pisans. » Le vicaire fut cité à Rome, « âprement repris de l'insulte faite à l'inquisiteur », et, le 6 octobre, dut se rendre à l'église Saint-François, accompagné des deux chanoines, et demander pardon à l'inquisiteur « en son nom et au nom de tous les chanoines et prêtres. » *Chronique monacale pisane*, citée par A. d'Ancona.

1. Thomas Cornacchini d'Arezzo professa 27 ans la médecine à Pise, où il mourut en 1584. Il a écrit des ouvrages de médecine ; ses rimes italiennes sont perdues ; il reste de lui une ode latine. A. d'Ancona.

2. « Combien en voyons nous d'entr'eux (d'entre les médecins), estre de mon humeur ? desdaigner la medecine pour leur service, et prendre une forme de vie libre, et toute contraire à celle qu'ils ordonnent à autruy ? qu'est-ce cela, si ce n'est abuser tout destroussément de nostre simplicité ? Car ils n'ont pas leur vie et leur santé moins chere que nous ; et accommoderoient leurs effects à leur doctrine, s'ils n'en cognoissoyent eux mesmes la faulceté. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

conto de i bagni vicini di Pisa, ma bene di quelli di Bagno acqua discosti di 16 miglia di Pisa. Questo dice esser mirabile a levar le infirmità del fegato, (e ne narrò miracoli assaissimi) alle pietre ancora, e colica: ma consiglia, primamente che s'usi, il bere di quelli della Villa. Si risolse, che di cavar sangue in fuori, medicina non è nulla a petto a i bagni, a chi bene servire e valere se ne sa. Disse di più, ch'in quel loco de i bagni Bagno acqua sono boni alloggiamenti, e che si sta là comodamente, e ad agio.

Il 26 resi la mattina le orine torbide, e nere, più che non avessi ancora viste, con una pietrella : e non si fermò per questo il dolore ch'io aveva già patito circa venti ore sotto l'ombilico, e nel membro, agevole tuttavia a comportare senza alterazione alcuna de i reni, e del fianco. Da un pezzo in là resi un'altra pietrella, e mi calò il dolore.

---

de Pise, mais bien de ceux de Bagno-Acqua, distants de 16 milles de Pise [1]. Il les dit admirables à guérir les infirmités du foie (et il en conta fort grand nombre de miracles), pour les pierres aussi, et la colique : mais il conseille, avant d'en user, de boire de ceux de la Villa. Il conclut que, hormis la saignée, il n'y a nulle médecine comparable aux bains, à qui sait bien s'en servir et tirer avantage. Il dit de plus qu'en ce lieu des bains Bagno-Acqua il y a de bons logements, et que l'on se tient là commodément et à l'aise.

Le 26 au matin je rendis les urines troubles et noires, plus que je ne les eusse encore vues, avec une petite pierre : et ne s'arrêta pour cela la douleur que j'avais déjà soufferte environ vingt heures sous l'ombilic et au membre, aisée toutefois à supporter, sans altération aucune des reins et du flanc. Quelque temps après je fis une autre petite pierre, et ma douleur cessa.

---

1. Bains de Casciana. A. d'Ancona.

Il Giovedì 27 Luglio partimmo a buona ora di Pisa, molto satisfatto io delle cortesie et amorevolezze ch'io ci aveva ricevuto del Sig. Vintavinti, di Lorenzo Conti, del S. Miniato (abita in casa il Sig. Cavaliere Camillo Gatani : m'offrì il suo fratello per venire meco in Francia) del Borro, et altri artigiani, e mercanti con cui avea preso pratica. E tengo per certo, che non mi ci fusse mancato fin a i denari se n'avessi avuto bisogno, con questo che si tenga per Città scortesissima, e gli uomini altieri. Ma in ogni modo chi è cortese ne fa altri.

Ella è fra le altre cose abbondantissima di piggioni, e nocciuole, e funghi.

Passammo un pezzo la pianura, et al piè d'un monticello riscontrammo li bagni che domandano di Pisa. Ce ne sono

---

Le jeudi 27 juillet de bonne heure nous partîmes de Pise, fort satisfait quant à moi des courtoisies et amitiés que j'y avais reçues du seigneur Vintavinti, de Lorenzo Conti, du San Miniato (en sa maison habite le seigneur cavalier Camillo Gatani : il m'offrit son frère pour venir avec moi en France), du Borro, et autres artisans et marchands que j'avais pratiqués. Et je tiens pour certain que je n'y eusse pas manqué même de deniers, si j'en avais eu besoin, encore qu'on la tienne pour ville très discourtoise, et les hommes altiers. Mais de toute façon, qui est courtois en fait d'autres[1].

Elle est entre autres choses très abondante en pigeons et noisettes et champignons.

Nous passâmes quelque temps la plaine, et au pied d'un monticule rencontrâmes les Bains qu'on appelle de

---

1. « Il m'est souvent advenu, que sur le simple credit de mon port, et de mon air, des personnes qui n'avoient aucune cognoissance de moy, s'y sont grandement fiées, soit pour leurs propres affaires, soit pour les miennes. Et en ay tiré és païs estrangers des faveurs singulieres et rares. » *Essais* (1588), liv. III, chap. xii.

parecchi: et una scritta in marmo. ch'io non potti leggere affatto. Sono versi latini in rima, li quali fanno fede della virtù di queste acque: et è fatta la scritta il mille trecento a quel ch'io indovinai.

Il bagno più grande degli altri, et onorevole, è quadro, l'un lato fuori ben bene acconcio: scalini di marmo. Di grandezza di 30 passi ogni lato. A un cantone si vede la polla della fonte. Io ne bebbi per giudicarla. Mi parse senza sapore, e senza odore nissuno. Solamente sentiva un poco d'asprezza su la lingua. Caldezza molto mediocre. Agevolissima a bere. M'avvidi in questa polla, che nell' acqua si ritrovavano quelli corpicelli, o atomi bianchi i quali io biasimava ai bagni di Bada. e giudicava essere bruttura, e sporcizia che venisse di fuora. Adesso penso più presto, che sia qualche qualità delle miniere. Tanto più che più spessi si vedono alla polla, e dove nasce l'ac-

---

Pise. Il y en a plusieurs, et une inscription en marbre que je ne pus lire tout à fait. Ce sont vers latins en rime, lesquels font foi de la vertu de ces eaux : et fut faite l'inscription l'an mil trois cents, à ce que je devinai [1].

Le bain le plus grand et honorable est carré, et, si ce n'est d'un côté, fort bien ajusté : des degrés de marbre. Chaque côté a 30 pas de longueur. A un coin se voit le surgeon de la fontaine. J'en bus pour la juger. Elle me parut sans saveur et sans odeur aucune. Seulement je sentais un peu d'âpreté sur la langue. Chaleur très médiocre. Fort aisée à boire. Je m'avisai en ce surgeon qu'on retrouvait dans l'eau ces corpuscules ou atomes blancs, lesquels je blâmais aux bains de Bade, et jugeais être ordure et saleté venant de dehors. A présent je pense plutôt que c'est quelque qualité des minières. D'autant plus qu'on les voit plus épais au surgeon, et

---

1. Le comte Frédéric de Montefeltro la fit poser en 1312 : elle est en prose. A. d'Ancona.

qua, e dee per ragione esser più pura e netta : come ne feci sperienza più chiara a Bada. Loco ermo : cattivo alloggiamento. Sono queste acque quasi abbandonate : e chi se ne serve ci va la mattina di Pisa a quattro miglia, e torna a casa. Quel grande bagno è scoperto : e non c'è che quello che porti nissun segno d'antichità. Lo domandano bagno di Nerone. Si dice per voce publica, che quell' Imperatore per mezzo d'acquidotti tirava questa acqua al suo palazzo a Pisa

Ce n'è un altro coperto, d'opera comune, del quale si serve il vulgo : acqua chiara, e purissima. Dicono, che giova al fegato, et alle rogne che produce il suo calore. S'usa là la medesima quantità di bere ch'agli altri bagni, e di camminare avendo bevuto, et andar dietro alla natura, voglia o sudare, o per altre parti adoperarla.

Salito ch'ebbi quel monte ci apparse una bellissima

---

où l'eau prend naissance et doit par raison être plus pure et nette : comme j'en fis l'expérience plus claire à Bade. Lieu désert : mauvais logement. Ces eaux sont quasi abandonnées : et qui s'en sert, il y va le matin de Pise à quatre milles, et retourne chez lui. Ce grand bain est découvert : et il n'y a que celui-là qui porte quelque signe d'antiquité. On le nomme bain de Néron. Tout le monde dit que cet empereur par le moyen d'aqueducs tirait cette eau en son palais à Pise[1].

Il y en a un autre, couvert, d'ouvrage commun, duquel se sert le vulgaire : l'eau claire et très pure. Ils disent qu'elle fait du bien au foie, et aux rognes que produit la chaleur du foie. On use là de la même quantité de boisson qu'aux autres bains, et de cheminer ayant bu, et de suivre la nature : qu'elle veuille ou suer ou opérer par d'autres voies.

Lorsque j'eus gravi ce mont, nous apparut une très

---

1. C'est plutôt les eaux de Caldaccoli, très proches de Pise, qui étaient amenées aux Thermes d'Adrien. A. d'Ancona.

vista a considerare questa gran pianura, mare, isole, Livorno, Pisa. Calato ch'ebbilo, entrassimo nel piano di quà, nel quale è posta

Lucca, *10 miglia. Quella mattina buttai un'altra pietra molto più grande, la quale si vedeva a chiaro essere stata spiccata d'un corpo più grande: lo sa Iddio. Sia come vuole Lui.*

Eramo all'osteria come a Pisa, a 4 giuli per patrone, e 3 per servitore, un giorno. Il 28 essendo io quasi sforzato per le cortesissime offerte del Sig. Ludovico Pinitesi, presi in casa sua un appartamento terreno molto fresco, et assettato nobilmente, con cinque stanze, una sala, e cucina : e fui servito d'ogni sorte di moboli molto onoratamente, e delicatamente, secondo l'uso Italiano, il quale in

---

belle vue à considérer cette grande plaine, mer, îles, Livourne, Pise[1]. Lorsque j'en fus descendu, nous entrâmes en la plaine de deçà, dans laquelle est assise

Lucques, 10 milles. Ce matin je fis une autre pierre beaucoup plus grosse, qu'on voyait clairement avoir été détachée d'un corps plus grand; Dieu le sait. Qu'il en soit comme il le veut!

Nous étions à l'hôtellerie comme à Pise, à 4 jules par maître, et 3 par valet, un seul jour. Le 28, y étant quasi forcé par les offres très courtoises du seigneur Ludovico Pinitesi, je pris en sa maison un appartement au rez-de-chaussée, très frais et noblement ajusté, avec cinq chambres, une salle et cuisine : et je fus servi de toute sorte de meubles fort honorablement et délicatement, selon l'usage italien, lequel en beau-

---

1. Ce mont est celui de San Giuliano, « à cause duquel les Pisans ne peuvent voir Lucques ».

... Al monte,
Per che i Pisan veder Lucca non ponno.

Dante, *Inferno*, XXXIII, 30.

assai cose va non solamente a paragone, ma vince l'uso Francese.

Sono alla verità un grandissimo ornamento alli edifici d'Italia le volte alte, belle, e larghe. Rendono piacevoli et onorate le entrate delle case, perchè tutto il basso è edificato di così fatta struttura con le porte larghe. et alte. Nella state i Gentiluomini Lucchesi mangiano al publico sotto questi aditi alla vista di chiunque passa per strada.

A dire il vero per tutto dove io mi son fermato in Italia, fuora Firenze (perchè là non mi partii dell'osteria con que' disagi che si trovano in tal case, massime quando fa caldo) e Venezia (dove fummo in una casa troppo publica, e sconcia, avendo a starci poco tempo) ho sempre avuto alloggiamenti non buoni solamente, ma eziandio dilettevoli. La mia stanza appartata : non mi mancava nulla : senza impaccio o disturbo veruno. Perchè le cortesie sono sazievoli e noiose tal volta, pochissime fiate veniva a essere

---

coup de choses va non seulement à égaler, mais surpasse l'usage français.

C'est en vérité un très grand ornement aux édifices d'Italie que les voûtes hautes, belles et larges. Elles rendent plaisantes et honorables les entrées des maisons, parce que tout le bas est édifié de structure ainsi faite, avec les portes larges et hautes. En été les gentilshommes lucquois mangent en public sous ces entrées, à la vue de quiconque passe par la rue.

A dire le vrai, partout où je me suis arrêté en Italie, hormis Florence (parce que là je ne quittai pas l'hôtellerie, malgré ces incommodités que l'on trouve en telles maisons, surtout quand il fait chaud) et Venise (où nous fûmes en une maison trop publique et négligée, n'ayant à y rester que peu de temps), j'ai toujours eu des logements non seulement bons, mais encore agréables. Ma chambre était à part : il ne me manquait rien : sans empêchement ou dérangement aucun. Parce que les courtoisies sont fâcheuses et

visitato da i paesani. Dormiva, e studiava a mia posta : e quando voleva uscire aveva per tutto conversazione di donne. o d'uomini, co i quali poteva star a diporto qualche ora del giorno : e poi botteghe, chiese, piazze. E mutando sempre paese non mi mancava materia di che pascere la mia curiosità. Fra questo godeva un animo quieto secondo che comportano le mie infermità, e la vecchiaia : offerendosi pochissime occasioni per turbarlo di fuora. Sentiva un solo difetto di compagnia che mi fusse grata, essendo sforzato di gustare questi beni solo, e senza communicazione.

Giocano li Lucchesi molto bene al pallone, e sovente se

---

ennuyeuses parfois, très peu souvent venais-je à être visité des gens du pays. Je dormais et j'étudiais à mon gré : et quand je voulais sortir j'avais partout conversation de femmes ou d'hommes, avec lesquels je pouvais rester à me divertir quelque heure du jour : et puis des boutiques, des églises, des places. Et changeant toujours de pays, il ne me manquait pas de matière de quoi paître ma curiosité. Cependant je jouissais d'un esprit tranquille, autant que le comportent mes infirmités et la vieillesse[1] : s'offrant très peu d'occasions de dehors pour le troubler. Je sentais seulement un manque de compagnie qui me fût agréable, étant forcé de goûter ces biens seul et sans communication.

Les Lucquois jouent fort bien au ballon, et souvent

---

1. Montaigne avait 48 ans et 5 mois, étant né le dernier jour de février 1533. « Comment, dit le jeune Caton, à ceux qui le veulent empescher de se tuer, suis-je à cette heure en aage, où lon me puisse reprocher d'abandonner trop tost la vie ? Si n'avoit-il que quarante huict ans. Il estimoit cet aage là bien meur et bien avancé, considerant combien peu d'hommes y arrivent... Quant à moy je tien pour certain que depuis cet'aage la (de trente ans), et mon esprit et mon corps ont plus diminué, qu'augmenté, et plus reculé, qu'avancé. » *Essais* (1580), liv. I, chap. LVII.

ne vede belle partite. Non è lor costume, che gli uomini vadino per la strada a cavallo, o poco: e manco in cocchio. Le donne sì su le mule: e vanno con un servitore a piedi. Con grande difficultà si trovano case a pigionare per li forestieri, ce ne capitando pochissimi, et essendo da se quella città popolatissima. D'una casa comune con 4 stanze mobolate. et una sala, e cucina, me ne venne addomandato 70 scudi il mese d'affitto. Non si può goder la compagnia de i Lucchesi[1] *per essere tutti fino a i fanciulli occupati continuamente a faccende loro, et a far roba per il mezzo della mercanzia. Per questo è fastidiosa e dispiacevole a i forestieri alquanto.*

Al 10 d'Agosto uscimmo fuora de la Terra a diportarci con altri Gentiluomini Lucchesi de i quali avea a prestanza avuti cavalli. Mi vennero vedute delle ville assai piacevoli intorno della città a tre, o quattro miglia, con portici e

---

on en voit de belles parties. Ce n'est pas leur coutume que les hommes aillent par la rue à cheval, ou peu : et moins en coche. Les dames oui, sur les mules : et vont avec un valet à pied. Avec grande difficulté trouve-t-on des maisons à louer pour les étrangers, y venant très peu de ceux-ci, et étant d'elle-même cette ville très peuplée. D'une maison commune avec 4 chambres meublées et une salle et cuisine, on me demanda 70 écus de loyer par mois. On ne peut jouir de la compagnie des Lucquois pour être tous, jusqu'aux enfants, occupés continuellement à leurs affaires, et à s'enrichir par le moyen de la marchandise. C'est pourquoi la ville est quelque peu fastidieuse et déplaisante aux étrangers.

Le 10 août nous sortîmes hors de la ville pour nous divertir avec d'autres gentilshommes, de Lucques, de qui j'avais emprunté des chevaux. Je vis des villas très plaisantes autour de la ville, à trois ou quatre milles,

---

1. Edit. orig. : *Pisani.*

loggie che loro danno grand'ornamento. Fra l'altre una loggia grande voltata tutta per lo dentro, coperta con rami e braccia delle viti all'intorno piantate, et appoggiate sur qualche puntelli : frascata viva e naturale.

Il dolor di testa alle volte mi tralasciava per cinque, sei, e più giorni : ma non me ne poteva riavere affatto.

Mi venne un capriccio d'imparare con studi et arte, la lingua Fiorentina. Ci metteva assai tempo, e sollecitudine : ma me ne veniva fatto pochissimo utile.

Si sentì in quella stagione una caldura viepiù maggiore che non si sentiva comunemente.

Al 12 andai altresì a visitar fuori di Lucca la villa del Sig. Benedetto Buonvisi, piacevole mezzanamente. Fra l'altre cose ci viddi la forma di certi boschettucci che fanno in lochi erti. Nel spazio di 50 passi circa, piantano albori

---

avec portiques et loggias qui leur donnent grand ornement. Entre autres une loggia grande, voûtée, toute couverte par le dedans de rameaux et bras des vignes plantées à l'entour, et appuyées sur quelques soutiens : berceau vif et naturel[1].

La douleur de tête parfois me laissait pour cinq ou six jours et davantage : mais je ne m'en pouvais ravoir tout à fait.

Il me vint un caprice d'apprendre par étude et art la langue florentine. J'y mettais beaucoup de temps et de soin : mais j'en tirais fort peu de profit.

On sentit en cette saison une chaleur beaucoup plus grande qu'on ne la sentait communément.

Le 12 j'allai de même visiter hors de Lucques la villa du seigneur Benedetto Buonvisi, assez plaisante. Entre autres choses j'y vis la forme de certains petits bosquets, qu'ils font dans des lieux âpres. En l'espace de 50 pas environ ils plantent des arbres divers, de

---

1. On peut traduire aussi : toute voûtée en dedans, couverte de rameaux...

diversi, di quelli che tutto l'anno stanno verdi. Questo loco circondano di fossi piccoli, e ci fanno dentro certi vialuzzi coperti. Al mezzo un loco per il uccellaio : il quale con un fischio d'argento, e numero[1] di tordi presi a posta, e attaccati, avendo disposto d'ogni canto parecchi panie vescate, a certa stagione dell'anno, come di dire verso il Novembre, farà una mattina presa di 200 tordi : e questo non si fa, ch'a certa contrada a certo lato della città.

Al 13 la Domenica io partii di Lucca avendo ordinato, che si offrisse al detto M. Ludovico Pinitesi per rispetto della casa sua scudi 15. Il qual conto tornava a un scudo ogni giorno. Di che restò satifattissimo.

Fummo quel giorno a visitare moltissime ville delli Gentiluomini Lucchesi, pulite, gentili, e belle. Hanno acqua assaissima, ma posticcia, cioè non viva, non naturale, o continua. È maraviglia di veder tanta rarità di

---

ceux qui toute l'année restent verts. Ils enceignent ce lieu de petits fossés, et font au-dedans certaines petites allées couvertes. Au milieu, un endroit pour l'oiseleur : lequel avec un sifflet d'argent, et nombre de tourdres prises exprès et attachées, ayant disposé de toute part plusieurs panneaux englués, à certaine saison de l'année, comme qui dirait vers le mois de novembre, il fera une matinée prise de 200 tourdres : et cela ne se fait qu'en certaine contrée d'un certain côté de la ville.

Le dimanche 13 je partis de Lucques, ayant ordonné que l'on offrît pour sa maison audit M. Ludovico Pinitesi 15 écus. Lequel compte revenait à un écu par jour. De quoi il resta très satisfait.

Nous fûmes ce jour-là visiter fort grand nombre de villas des gentilshommes lucquois, propres, gentilles et belles. Ils ont de l'eau en abondance, mais postiche, c'est-à-dire non vive, non naturelle, ni continue. C'est merveille de voir si grande rareté de fontaines en un

---

1. Edit. orig. : *e nume.*

fontane in un loco così montuoso. Tirano certe acque di rivi, e per bellezza le acconciano in modo di fonti con vasi, grotte, et altri lavori di tal servizio.

Venimmo a cena quella sera in una villa del detto M. Ludovico avendo sempre in compagnia nostra M. Orazio suo figliuolo. Il quale ci ricevette molto comodamente in questa villa, e ci diede una buonissima cena di notte sotto un gran portico molto fresco, aperto d'ogni banda : e poi ci messe a dormire in bone stanze appartate, con panni di lino bianchissimi, e netti, come li avevamo goduti a Lucca nella casa del patre.

Lunedì a buon'ora partimmo di là. E nella strada senza scavalcare essendo un pezzo fermati a visitare la villa del Vescovo il quale ci era (e fummo molto accarezzati dagli uomini suoi, et invitati a restar là a desinare) venimmo a desinare a

BAGNI DELLA VILLA *15 miglia. Furono grandi le acco-*

---

lieu ainsi montueux. Ils tirent certaines eaux de rivières, et, pour la beauté, les ajustent en façon de fontaines, avec vases, grottes et autres ouvrages de tel service.

Nous vînmes souper ce soir-là en une villa dudit M. Ludovico, ayant toujours en notre compagnie M. Orazio son fils. Lequel nous reçut fort commodément en cette villa, et nous donna un très bon souper, de nuit, sous un grand portique très frais, ouvert de toute part : et puis nous mit pour dormir en de bonnes chambres séparées, avec draps de lin, très blancs et nets, comme ceux dont nous avions joui à Lucques dans la maison du père.

Lundi de bonne heure nous partîmes de là. Et sur la route, sans descendre de cheval, nous étant un peu arrêtés à visiter la villa de l'Evêque (lequel y était, et nous fûmes fort caressés de ses gens, et invités à rester là pour dîner), nous vînmes dîner aux

BAINS DE LA VILLA, 15 milles. Grands furent les ac-

glienze e carezze le quali io ebbi di tutta questa gente. Da vero si pareva, ch'io fussi ritornato in casa mia. Mi remessi in quella medesima stanza ch'io aveva da prima, al prezzo di 20 scudi al mese, e quelle stesse condizioni.

Martedì 15 d'Agosto a buona ora andai al bagno, e ci stetti poco manco d'una ora. Lo ritrovai più presto freddo che altramente. Non mi mosse punto a sudare. Giunsi a questi bagni non sano solamente, ma si può dire allegramente d'ogni parte. Dopo avermi bagnato resi le orine torbide ; e la sera avendo camminato un buon pezzo per strade alpestre, e non speditevoli, le resi affatto sanguinose : e sentii al letto non so che alterazione ai reni.

Al 16 seguitai il bagnare, e fui al bagno delle donne dove non era ancora stato, per stare appartatamente, e solo. Lo riscontrai troppo caldo ; o che lo fosse da vero, o veramente che li pori essendo aperti per la bagnatura del giorno innanzi, m'avessino agevolito a scaldarmi. Tanto

---

cueils et caresses que j'eus de tout ce peuple. De vrai, il semblait que je fusse de retour en ma maison. Je me remis en cette même chambre que j'avais la première fois, au prix de 20 écus par mois, et aux mêmes conditions.

Mardi 15 août de bonne heure j'allai au bain, et j'y restai un peu moins d'une heure. Je le retrouvai plutôt froid qu'autrement. Il ne m'émut point à suer. Je vins à ces bains non seulement sain, mais je peux dire allègrement de partout. Après m'être baigné, je rendis les urines troubles; et le soir, ayant cheminé un bon moment par routes alpestres et malaisées, je les rendis tout à fait sanguinolentes : et je sentis au lit je ne sais quelle altération aux reins.

Le 16 je continuai les bains, et, pour être à part et seul, je fus au bain des femmes où je n'avais pas encore été. Je le trouvai trop chaud, soit qu'il le fût de vrai, soit vraiment que les pores étant ouverts par le bain de la veille m'eussent fait plus aisément réchauffer.

è che ci stetti una ora il più, e sudai mezzanamente. Le orine le faceva naturali. Di sabbio nulla. Dopo pranzo mi vennero ancora le orine torbide, e rosse : et al tramontar del sole sanguinose.

Al 17 m'abbattei in quell'istesso bagno più temperato. Sudai pochissimo. Le orine torbidette con un poco di sabbio. Il colore di certa pallidezza gialla.

Al 18 stetti al suddetto bagno due ore. Sentii non so che gravezza di reni. Aveva il corpo lubrico ragionevolmente. Sin dal primo giorno mi sentii pregno di ventosità, e gorgogliare le budella. Questo effetto lo credo facilmente proprio a queste acque perchè all'altra bagnatura m'avviddi molto al chiaro, che mi recaron le ventosità a questo modo.

Al 19 andai al bagno un po' più tardi per dar loco a una donna Lucchese che si volse bagnare, e si bagnò innanzi : essendo osservata, e ragionevole questa regola, che le

---

Tant y a, que je m'y tins une heure au plus, et suai médiocrement. Les urines, je les faisais naturelles. De sable, point. Après dîner me vinrent encore les urines troubles et rousses : et au coucher du soleil sanguinolentes.

Le 17 je trouvai ce même bain plus tempéré. Je suai fort peu. Les urines un peu troubles, avec un peu de sable. La couleur, d'une certaine pâleur jaune.

Le 18 je restai au susdit bain deux heures. Je sentis je ne sais quelle pesanteur de reins. J'allais du corps raisonnablement. Dès le tout premier jour je me sentis plein de ventosités, et gargouiller les boyaux. Je crois volontiers que c'est un effet propre à ces eaux, parce que à l'autre saison je m'aperçus fort clairement qu'elles m'apportèrent de cette façon les ventosités.

Le 19 j'allai au bain un peu plus tard, pour donner place à une dame lucquoise qui se voulut baigner, et se baigna avant moi : étant observée et raisonnable cette règle, que les dames jouissent de leur bain à leur

donne godano il bagno loro a sua posta. Ci stetti due ore altresì. Mi ci venne un poco di gravezza di testa, la quale parecchi giorni s'era mantenuto in bonissimo stato. Le orine sempre torbide, ma in diverse guise, e portavano via delle arenella assai. Scorgeva altresì non so che movimenti ai reni. E s'io dirittamente sento, questi Bagni possono molto intorno a questo particolare : e non solamente dilatano, et aprono i passi, et i condotti, anzi di più spingono la materia, la dissipano, e dileguano. Buttava arenella le quali parevano proprio pietre allora spezzate, e disfatte.

La notte sentii al lato manco un principio di colica assai violento, e pungente, il quale mi straccinò un buon pezzo, e tuttavia non ebbe il progresso ordinario : non pervenne al ventre, al pettignone : e finì in modo che mi lasciò credere, che fusse ventosità.

Al 20 fui due ore al bagno. Mi diedero tutto quel giorno gran noia, e disagio grande le ventosità al basso del

---

gré. J'y restai encore deux heures. Il m'y vint un peu de pesanteur de tête : pendant plusieurs jours elle s'était maintenue en très bon état. Les urines toujours troubles, mais en diverses guises, et elles emportaient beaucoup de sables. J'observais aussi je ne sais quels mouvements aux reins. Et si je sens juste, ces bains peuvent beaucoup autour de cet endroit là : et non seulement ils dilatent et ouvrent les passages et les conduits, mais de plus ils chassent la matière, la dissipent et fondent. Je jetais des sables, lesquels paraissaient proprement des pierres alors dépecées et défaites.

La nuit je sentis au côté gauche un commencement de colique très violent et poignant, lequel me déchira un bon moment, et toutefois n'eut pas son progrès ordinaire : ne parvint pas au ventre, au pénil : et finit en sorte, qu'il me laissa croire que c'était des ventosités.

Le 20 je fus deux heures au bain. Les ventosités au bas du ventre me donnèrent tout ce jour grand ennui

ventre. Buttava di continuo le orine molto torbide, rosse, e spesse con qualche poco d'arenella. Sentiva la testa. Andava del corpo più presto oltra il solito che altramente.

Non si osservano quì le Feste con quella religione che le osserviamo noi, massimamente la Domenica. Fanno le donne la più parte de i loro lavori dopo pranzo.

Al 21 seguitai la mia bagnatura. Dapoi essermi bagnato mi dolevano i reni assai. Orinava molto torbido. Buttava arenella, ma poche. Il dolore ch io pativa allora ai reni, secondo giudicava, fu causato dalle ventosità le quali si rimenavano d'ogni verso. Della torbolanza delle orine indovinai la scesa di qualche pietra grossa.

Indovinai troppo bene. Avendo fatta la mattina questa scritta, subito dopo pranzo venni a essere molto travagliato de' dolor colici. E per non starmi troppo neghittoso mi si attaccò una giunta d'un dolore acutissimo ai denti della guancia manca, non ancora sentito. Non potendo com-

---

et grand malaise. Je rendais continuellement les urines fort troubles, rousses et épaisses, avec quelque peu de sable. Je me sentais mal à la tête. J'allais du corps plutôt mieux que d'ordinaire.

On n'observe pas ici les fêtes avec la même religion que nous, surtout le dimanche. Les femmes font la plupart de leurs travaux après dîner.

Le 21 je continuai mes bains. Après m'être baigné, les reins me faisaient très mal. J'urinais fort trouble. Je rendais des sables, mais peu. La douleur que je souffrais alors aux reins, selon ce que j'en jugeais, était causée par les ventosités, qui se remuaient de toute part. Au trouble des urines je devinai la descente de quelque grosse pierre.

Je devinai trop bien. Ayant écrit ceci le matin, aussitôt après dîner je vins à être fort travaillé des douleurs coliqueuses. Et pour ne pas me tenir trop nonchalant, il vint m'attaquer en outre aux dents de la joue gauche une douleur très aiguë, non encore sentie. Ne pouvant

portare questo disagio, dopo due o tre ore mi metti al letto, dove in poco tempo mi si levò questo dolore della guancia. L'altro stracciandomi tuttavia, e sentendo ultimamente (per vederlo moversi di loco in loco, et occupare diverse parti della persona) che fussero più presto ventosità che pietra, fui sforzato a domandar d'un servizìale ; il quale sul buio mi fu attaccato molto comodamente, d'oglio, camomillo, et anisi, e non altro. dall'ordine del speziale solo. Mene servì il Capitan Paulino con tal arte, che sentendo le ventosità che spingevano all'incontro, si posava, e tirava indietro ; e poi pian piano seguitava, a tanto che senza fastidio veruno lo pigliai intero. Non fu bisogno, che lui mi ricordasse di servarlo quanto io potessi, perchè non mi diede nissuna voglia d'andar del corpo. Sino a tre ore mi stetti così, e poi da me stesso m'ingegnai di buttarlo. Essendo fuora del letto presi un boccone di massepano a gran pena, e quattro gocciole di vino. Ritornato al letto,

---

supporter ce malaise, après deux ou trois heures je me mis au lit, où en peu de temps me quitta cette douleur de la joue. L'autre me déchirant toujours, et sentant à la fin (pour la voir remuer de lieu en lieu, et occuper diverses parties de ma personne) que c'était plutôt ventosités que pierre, je fus forcé de demander un lavement; lequel à la brune me fut lié fort commodément, d'huile, camomille et anis, et rien autre, par ordonnance du seul apothicaire. Le capitaine Paulino m'en servit avec tel art, que sentant les ventosités qui poussaient à l'encontre, il se reposait et tirait en arrière : et puis plan plan poursuivait, si bien que sans dégoût aucun je le pris tout entier. Il n'y eut pas besoin qu'il me rappelât de le garder autant que je pourrais, car il ne me donna nulle envie d'aller du corps. Je restai ainsi jusqu'à trois heures de temps, et puis de moi-même je m'ingéniai à le rendre. Etant hors du lit, je pris une bouchée de massepain à grand'peine, et quatre gouttes de vin. Retourné au lit, et un peu endormi, il me vint

e un poco addormentato, mi venne voglia d'andare al destro : e fino al giorno ne andai quattro volte, avendo sempre qualche parte del detto cristiero che non era resa.

La mattina mi sentii alleggerito molto, avendo sgombrato ventosità infinite. Mi restai con stracchezza assai, ma di dolore nulla. Desinai un poco senza appetito, bevvi senza gusto con ciò fusse ch'io mi sentissi assetato assai. Dappoi aver desinato mi si attaccò ancora una volta questo travaglio della guancia manca, del quale patii assaissimo per insino dell'ora del desinare a quella della cena. Tenendo per certo, che queste ventosità mi fussino causate del bagno, lo lasciai stare. Passai la notte con buon sonno.

La mattina mi ritrovai al destare, lasso, et affannato, la bocca asciutta, con asprezza, e mal gusto, e il fiato come se avessi avuto la febbre. Non sentiva nulla che mi dolesse, ma continuava sempre mai questo orinare estraordinario, e torbidissimo, recando seco tuttavia sabbio et arenella rossa non in molta quantità.

---

envie d'aller aux commodités : et jusqu'au jour j'y allai quatre fois, ayant toujours quelque portion dudit clystère qui n'était rendue.

Le matin je me sentis fort allégé, ayant évacué ventosités infinies. Je restai avec beaucoup de lassitude, mais de douleur point. Je dînai un peu sans appétit, je bus sans goût, encore que je me sentisse fort altéré. Après avoir dîné, encore une fois s'attaqua à moi ce travail de la joue gauche, duquel je souffris bien fort, depuis l'heure du dîner à celle du souper. Tenant pour certain que ces ventosités m'étaient causées par le bain, je le laissai là. Je passai la nuit avec bon sommeil.

Le matin je me retrouvai au réveil las et inquiet, la bouche sèche, avec âpreté et mauvais goût, et l'haleine comme si j'avais eu la fièvre. Je ne sentais rien qui me fît mal, mais toujours continuait cet uriner extraordinaire et fort trouble, charriant toujours avec soi sable et arène rousse, mais non en grande quantité.

Al 24 la mattina buttai una pietra la quale si fermò al canale. Mi stetti perfino di quella ora a quella del desinare, senza orinare, acciò me ne venisse gran voglia. Allora non senza disagio, e sangue, et innanzi, e dopo, la buttai, grande e lunga come una nocciola di pino, ma all'un capo grossa a pari d'una fava, avendo a dire il vero la forma d'un cazzo affatto affatto. Fu mia grande ventura di poterla spinger fuora. Non ne ho mai messo che stesse a petto di questa in grandezza. Aveva troppo veracemente indovinato della qualità delle mie orine questo successo. Verrò quel che n'è da seguire.

Sarà troppo grande dappocaggine, et ischifiltà la mia se tutto dì ritrovadomi in caso di morte a questo modo, e facendolami più presso ogni ora, non m'ingegni sì ch'io la

---

Le 24 au matin je fis une pierre qui s'arrêta au canal. Je me tins depuis cette heure jusqu'à celle du dîner sans uriner, afin qu'il m'en vînt grande envie [1]. Alors non sans malaise et sang, et avant et après, je la rendis, grande et longue comme une amande de pin, mais à un bout grosse à l'égal d'une fève : ayant pour dire le vrai tout à fait la forme d'un catze, tout à fait. Ce fut grand bonheur pour moi de la pouvoir chasser dehors. Je n'en ai jamais rendu aucune qui fût pareille à celle-là en grandeur. J'avais trop véritablement deviné à la qualité de mes urines cet accident. Je verrai ce qui doit suivre.

Ce sera pour moi trop grande lâcheté et faiblesse, si me retrouvant chaque jour en danger d'une mort de cette sorte, et chaque heure me la faisant plus prochaine, je ne m'ingénie tant, que je la puisse légère-

---

1. «... Il est bon de ne tomber point souvent de l'eau, car les poisans excrements qu'elle traine quant et elle, ne s'emporteront point, s'il n'y a de la violence, comme on void par experience, qu'un torrent qui roule avecques roideur, baloye bien plus nettement le lieu où il passe, que ne fait le cours d'un ruisseau mol et lasche. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

possa di leggieri sopportare quanto prima io ne sia sopraggiunto. Et in questo mezzo fia senno in pigliarsi allegramente il bene ch'a Dio piacerà di mandarci. Non c'è altra medicina, altra regola, o scienzia a schifare gli mali chenti e quali d'ogni canto, e ad ogni ora soprastanno l'uomo, che risolversi a umanamente sofferirgli, o animosamente e spacciatamente finirgli.

Al 25 d'Agosto riprese l'orina il suo colore, et io mi ritrovai della persona al stato da prima. Senza che spesse volte e dì, e notte, pativa della gota manca, ma era un

---

ment supporter aussitôt que j'en serai surpris. Et en attendant il y aura du bon sens à prendre allègrement le bien qu'il plaira à Dieu de nous envoyer. Il n'y a pas d'autre médecine, d'autre règle ou science pour éviter les maux, quels et si grands qu'ils soient, qui de toute part et à toute heure menacent l'homme, que de se résoudre à les souffrir humainement, ou à y mettre fin courageusement et promptement[1].

Le 25 d'août l'urine reprit sa couleur, et je me retrouvai de ma personne à l'état d'auparavant. Si ce n'est que mainte fois, et jour et nuit, je souffrais de la joue gauche : mais c'était une certaine douleur qui ne

---

1. Ce passage a été diversement traduit et commenté ; mais la pensée de Montaigne, bien qu'enveloppée d'un italien douteux, paraît assez claire : on peut mettre fin aux douleurs excessives par un courageux suicide, à l'exemple des anciens ; toutefois il vaut mieux, et notre philosophe espère les pouvoir souffrir jusqu'au bout en homme et en chrétien. « ... La mort est la recepte à tous maux. C'est un port tres-asseuré, qui n'est jamais à craindre, et souvent à rechercher... Aux plus fortes maladies les plus forts remedes... Dieu nous donne assez de congé, quand il nous met en tel estat, que le vivre nous est pire que le mourir... Pline dit qu'il n'y a que trois sortes de maladie, pour lesquelles eviter on aye droit de se tuer. La plus aspre de toutes, c'est la pierre à la vessie, quand l'urine en est retenuë. » *Essais* (1580), liv. II, chap. III. « La douleur, et une pire mort, me semblent les plus excusables incitations (au suicide). » *Ibid.* (1588).

certo dolore che non si fermava punto. Mi ricorda avermi dato noia cotesto male altre volte in casa mia.

Al Sabato 26 fui al bagno una ora la mattina.

Al 27 dopo desinare fui crudelmente travagliato d'un dolore di denti cocentissimo sì che ne mandai per il Medico, il quale venuto, e considerato ogni cosa, e spezialmente che in sua presenzia mi passò il dolore, giudicò, che non avesse corpo questa deflussione, se no molto sottile, e che fussero ventosità e flati i quali del stomaco montassino a la testa, e mescolati con un poco d'umore mi dessino questo disagio. Il che mi parse molto assomigliante al vero, considerato, ch'io avea patito di simili accidenti in altri lochi della persona.

Lunedì 28 d'Agosto a l'alba andai a bere alla fontana di Bernabò, e ne bevvi 7 libre, 4 oncie, a 12 oncie la libra. Mi fece andar del corpo una volta. Ne buttai poco manco di metà, innanzi pranzo. Evidentemente sentiva, che mi mandava vapori alla testa, e l'aggravava.

---

durait point. Il me souvient que pareil mal m'a ennuyé autrefois chez moi.

Le samedi 26 je fus au bain une heure le matin.

Le 27 après dîner je fus cruellement travaillé d'une douleur de dents très cuisante, si bien que j'envoyai après le médecin, lequel venu, et considérée toute chose, et spécialement qu'en sa présence me passa la douleur, il jugea que cette fluxion n'avait pas de corps, sinon fort subtil, et que c'était flatuosités et vents, lesquels de l'estomac montaient à la tête, et mêlés avec un peu d'humeur me donnaient ce malaise. Ce qui me parut fort vraisemblable, attendu que j'avais souffert de semblables accidents en d'autres lieux de ma personne.

Lundi 28 août à l'aube j'allai boire à la fontaine de Barnabé, et j'en bus 7 livres 4 onces, à 12 onces la livre. Elle me fit aller du corps une fois. J'en rendis un peu moins de la moitié avant dîner. Je sentais évidemment qu'elle m'envoyait des vapeurs à la tête et l'alourdissait.

Martedì 29 bevvi della fontana ordinaria 9 bicchieri, i quali capivano una libra uno, una oncia manco. Di subitamente mi sentii la testa. È vero, a dirla, come ella stà, che di se stessa stava male, e non s'era mai ben riavuta del mal stare ove cascò alla prima bagnatura. Più di rado la sentiva, et un po' po' d'un altro modo, perché non mi indebolivano, o abbagliavano gli occhi. d'un mese avanti. Pativa più indrio; e mai alla testa che non passasse di subito il male alla guancia manca, toccandola tutta, denti fin a i bassi, l'orecchio, parte del naso. Il dolore breve, ma il più delle volte molto cocente, il quale spessissime fiate il giorno, e la notte, mi ripigliava. Tal era in quella stagione il star della mia testa.

Ben credo, che i fumi di questa acqua tanto per il beveraggio, quanto per la bagnatura (con ciò sia cosa che più per quello che per questa) siano nocivissimi alla testa, et affermatamente si può dire di più al stomaco. E per questo

---

Mardi 29 je bus de la fontaine ordinaire 9 verres, lesquels contenaient chacun une livre moins une once. Subitement je me sentis mal à la tête. Il est vrai, à la dire comme elle va, que de soi-même elle allait mal, et n'était jamais bien sortie du mauvais état où elle était tombée à ma première saison de bains. Je la sentais plus rarement, et un peu d'une autre manière qu'un mois auparavant, car mes yeux n'étaient pas affaiblis ni éblouis. Je souffrais plus en arrière; et jamais à la tête, que le mal ne passât aussitôt à la joue gauche, la touchant toute : les dents, jusqu'aux basses, l'oreille, partie du nez. La douleur brève, mais le plus souvent fort cuisante, laquelle me reprenait très fréquemment, le jour et la nuit. Tel était en cette saison l'état de ma tête.

Je crois bien que les fumées de cette eau, tant par la boisson que par le bain (encore que ce soit plus par l'une que par l'autre), sont très nuisibles à la tête, et je peux affirmer de plus à l'estomac. Et c'est pour-

si usa da costoro comunemente delle medicine per provedere a questo caso.

Resi, mettendo in conto quel ch'io beveva a tavola (il che era molto poco, e manco d'una libra) in tutto il giorno sino all'altro domane, l'acqua, una libra manco. Dopo desinare sul tramontar del sole andai al bagno, e ci stetti 3 quarti di ora. Sudai un poco.

Al Mezzedima 30 d'Agosto bevvi 9 bicchieri, 81 oncia. Ne resi la metà innanzi pranzo.

Il Giovedì tralasciai il bere, et andai la mattina a cavallo a veder Controne, Comune molto popoloso in queste montagne. Ci sono molte belle e fertili pianure, e pascoli al colmo d'esse montagne. Ha questo Comune parecchi villette, allogiamenti di pietra comodi. I tetti loro coperti di pietra. Feci una gran girandola intorno a questi monti innanzi tornar a casa.

---

quoi ils font usage communément des médecines afin de pourvoir à ce cas.

Je rendis, en tenant compte de ce que je buvais à table (qui était fort peu, et moins d'une livre), en tout le jour jusqu'au lendemain[1], toute l'eau moins une livre. Après dîner, vers le coucher du soleil, j'allai au bain et j'y restai 3 quarts d'heure. Je suai un peu.

Le mercredi 30 août je bus 9 verres : 81 onces. J'en rendis la moitié avant dîner.

Le jeudi je délaissai le boire, et j'allai le matin à cheval voir Controne, commune fort populeuse en ces montagnes. Il y a beaucoup de belles et fertiles plaines et de pacages au comble des montagnes mêmes. Cette commune a plusieurs petites maisons de campagne[2], logements de pierre commodes. Leurs toits couverts de pierre. Je fis une grande tournée autour de ces monts avant de rentrer au logis.

---

1. Littéralement : jusqu'au surlendemain.

2. Ou bien : plusieurs hameaux.

Non mi piaceva quel smaltire dell'acqua presa ultimamente. Per questo feci pensiero di smettere il berne. E non mi piaceva perchè non tornava, e non scontrava il conto dell'orinare di quel dì col bere. Bisognava, che mi fussino rimasti dentro più di tre bicchieri della acqua del bagno. Senza che mi sopravvenne una stitichezza del corpo, avuto riguardo al mio ordinario[1].

Venerdì primo di Settembre 1581 mi bagnai una ora la mattina. Sudai alquanto al bagno, e ci buttai con l'orina dell'arenella rossa con assai quantità. Bevendo, non ne avea buttato nulla, o poca. La testa stava sempre ad un modo, cioè cattivo.

Cominciava a stentare in questi bagni. E se fussero venute nove di Francia, le quali aspettava essendo suto 4 mesi senza riceverne, era per partire alla bella prima, e

---

La façon dont j'avais rendu l'eau prise en dernier lieu ne me plaisait pas. C'est pourquoi je fis le projet de laisser d'en boire. Et elle ne me plaisait pas, parce que le compte de l'urine de ce jour là ne revenait pas à celui de la boisson. Il fallait qu'il me fût resté audedans plus de trois verres de l'eau du bain, en tenant compte de mon ordinaire. Sans parler d'une constipation qui me survint.

Vendredi 1er de septembre 1581, je me baignai une heure le matin. Je suai quelque peu au bain, et y vidai avec l'urine du sable roux en grande quantité. Je n'en avais point jeté, ou peu, quand je buvais. La tête était toujours dans le même état, c'est-à-dire mauvais.

Je commençais à être fatigué de ces bains. Et s'il me fût venu des nouvelles de France, comme j'en attendais, ayant été 4 mois sans en recevoir, j'étais prêt à

---

1. Il faut sans doute joindre ces cinq derniers mots à la phrase qui précède.

per andare più presto fornir la cura d'autunno a qual si voglia altri bagni. Andando verso Roma mi venivano riscontrati poco discosto della maestra strada i bagni Bagno acqua, quelli di Siena, e di Viterbo. Andando verso Venezia, quelli di Bologna, e poi quelli di Padoa.

Feci fare le mie arme in Pisa, dorate, e di bei colori, e vivi, per un scudo e mezzo di Francia; e poi al bagno impastarle (perchè erano in tela) su una tavola; e questa tavola la feci chiodare molto sollecitamente al muro della camera dove io stava, con quel patto, che si tenessino date alla camera, non al Capitan Paulino padrone d'essa, e che in ogni modo non ne fussino spiccate che che dovesse accadere della casa per di quì innanzi. E così mi fu promesso, e giurato da lui.

La Domenica al 3 di Settembre fui a bagnarmi, e ci

---

partir au beau premier jour, et à aller plutôt finir ma cure d'automne à n'importe quels autres bains. Allant vers Rome je rencontrais à peu de distance de la maîtresse route les bains Bagno-acqua, ceux de Sienne et de Viterbe. Allant vers Venise, ceux de Bologne[1] et puis ceux de Padoue.

Je fis faire mes armes à Pise, dorées, et de belles couleurs et vives, pour un écu et demi de France; et puis au bain je les fis coller sur une planche (car elles étaient sur toile); et cette planche, je la fis clouer fort soigneusement au mur de la chambre que j'occupais, avec cette condition, qu'on les tiendrait pour données à la chambre, non au capitaine Paulino son propriétaire, et qu'en aucune manière elles n'en seraient détachées, quoi qu'il dût advenir de la maison dorénavant. Et il me fut ainsi promis et juré par lui.

Le dimanche 3 de septembre je fus me baigner, et

---

1. Il veut peut-être parler des eaux sulfureuses de Porretta, sur le Reno, à vingt-cinq lieues de Bologne.

stetti una ora, e un po' più. Ne sentii quantità di ventosità, ma senza dolore.

La notte, e la mattina del Lunedì 4, fui crudelmente travagliato di dolor di denti : e continuai a dubitare non fusse qualche dente guasto. Masticava mastice la mattina senza pro veruno. Della alterazione che mi menava questo cocentissimo male, ne seguiva ancora la stitichezza del corpo. Per la quale non ardiva ripigliare il beveraggio del bagno : et in questo modo faceva pochissima cura. In su l'ora di desinare, e tre, o quattro ore dopo desinare, mi diede pace. Sulle venti mi si attaccò con tanta furia alla testa, et ambedue le guancie, ch'io non mi poteva reggere

---

j'y restai une heure et un peu plus. J'en sentis quantité de ventosités, mais sans douleur.

La nuit, et le matin du lundi 4, je fus cruellement travaillé d'un mal de dents : et continuai à douter que ce fût quelque dent gâtée[1]. Je mâchais le matin du mastic sans profit aucun. De l'altération que m'amenait ce très cuisant mal, s'ensuivait encore la constipation du corps : pour laquelle je n'osais reprendre la boisson du bain : en sorte que je faisais très peu de cure. Sur l'heure du dîner, et trois ou quatre heures après dîner, il me donna paix. Sur les vingt, il s'attaqua à moi avec tant de furie à la tête et à toutes les deux joues, que je ne pouvais me tenir en pieds. La

---

1. «... Contre l'humeur commune, entre les poissons mesme, il m'advient d'en trouver, et de trop frais, et de trop fermes. Ce n'est pas la faute de mes dents, que j'ay eu tousjours bonnes jusques à l'excellence ; et que l'aage ne commence de menasser qu'à cette heure. J'ay apprins dés l'enfance, à les frotter de ma serviette, et le matin, et à l'entrée et issuë de la table. Dieu faict grace à ceux à qui il soustrait la vie par le menu. C'est le seul benefice de la vieillesse. La derniere mort en sera d'autant moins plaine et nuisible : elle ne tuera plus qu'un demy, ou un quart d'homme. Voila une dent qui me vient de choir, sans douleur, sans effort : c'estoit le terme naturel de sa durée. » *Essais* (1588), liv. III, ch. XIII.

in piedi. Per la acutezza del dolore mi veniva voglia di vomitare. Era quando tutto in sudore, quando raffreddato. Questo sentire, che m'assalisse d'ogni lato, mi dava a credere, che non fosse il male causato del vizio d'un dente. Perchè in questo ch' il lato manco fusse assai più tormentato, nondimeno ambedune le tempie, e il mento, e fino alle spalle, et alla gola, d'ogni verso sentiva alle volte grandissimo dolore : sì che trapassai la più crudele notte ch'io mi ricorda avere mai passata. Era veramente rabbia, e furore.

Mandai la notte per un speziale, il quale mi diede dell' acqua vita a metter sur lato il quale più mi tormentava. Ne ricevetti un soccorso mirabile, perchè in quell'istesso instante ch'io l'ebbi messa nella bocca, mi s'appagò tutto il dolore. Ma di subito ch'io la aveva spruzzata, mi ripigliava come prima : in modo che continuamente aveva il bicchiere alla bocca. Non poteva conservarla nella bocca

---

douleur si aiguë qu'il me venait envie de vomir. Tantôt j'étais tout en sueur, tantôt refroidi. De sentir qu'elle m'assaillait de tout côté, cela me donnait à croire que le mal n'était pas causé par le vice d'une dent. Car bien que le côté gauche fût beaucoup plus tourmenté, néanmoins à toutes les deux tempes et au menton, et jusqu'aux épaules et à la gorge, de toute part je sentais parfois très grande douleur : si bien que je passai la plus cruelle nuit qu'il me souvienne d'avoir jamais passée. C'était vraiment rage et fureur.

J'envoyai cette nuit chercher un apothicaire. lequel me donna de l'eau-de-vie à mettre sur le côté qui plus me tourmentait. J'en reçus un secours admirable, car en ce même instant que je l'eus mise dans la bouche, s'apaisa toute ma douleur. Mais aussitôt que je l'avais recrachée, cela me reprenait comme avant : en sorte que j'avais continuellement le verre à la bouche. Je ne pouvais garder l'eau-de-vie dans la bouche, parce que,

perchè per la stracchezza di subito ch'il dolore mi lasciava, il sonno forte mi veniva; e venendomi il sonno, mi cascava qualche goccia di quest'acqua nella gola, e così bisognava, ch'io la spruzzassi. In sul far del giorno mi passò il dolore.

Fui visitato il Martedì mattina al letto da tutti i Gentiluomini i quali erano al bagno. Mi feci attaccare alla tempia del lato manco un empiastretto di mastice sul polso. Quel giorno sentii poco dolore. La notte mi metterono della stoppa calda sur la guancia, e la parte stanca della testa. Dormii senza dolore : ma il sonno torbido.

Mezzedima sentiva tuttavia dolere al dente, et occhio manco. Con lo orinare buttava delle arenella, ma non in quella grande quantità che le buttava la prima volta ch'io ci fui. Ne buttava certi granelli sodi, come di miglio, e rossi.

Al Giovedì 7 Settembre la mattina fui un'ora al bagno grande.

---

aussitôt que la douleur me laissait, un fort sommeil me venait à cause de ma lassitude; et me venant le sommeil, il me tombait quelque goutte de cette eau dans la gorge, et ainsi il me fallait la recracher. Sur le point du jour me passa la douleur.

Le mardi matin je fus visité au lit par tous les gentilshommes qui étaient au bain. Je me fis attacher à la tempe du côté gauche un petit emplâtre de mastic sur le pouls. Ce jour-là je sentis peu de douleur. La nuit on me mit de l'étoupe chaude sur la joue et la partie malade de la tête. Je dormis sans douleur : mais le sommeil troublé.

Mercredi je sentais toujours de la douleur aux dents et à l'œil gauche. Avec l'urine je rendais des sables, mais non en cette grande quantité que je les rendais la première fois que je vins ici. J'en jetais certains petits grains, comme de mil, fermes et roux.

Le jeudi matin 7 septembre je fus une heure au grand bain.

Quella istessa mattina mi diedero nelle mani per la via di Roma lettere del signor du Tausin scritte a Bordea al 2 d'Agosto, per le quali m'avvisa ch'il giorno innanzi, d'un publico consentimento io era suto creato Governatore di quella città : e mi confortava d'accettare questo carico per l'amor di quella Patria.

La Domenica 10 Settembre mi bagnai la mattina un'ora al bagno delle donne : et essendo un po' caldo, ci sudai alquanto.

Dopo desinare andai solo a cavallo a vedere certi altri lochi vicini, et una villetta la quale si noma Gragnaiola, e stà in la cima d'un monte de' più alti di quelle bande. Passando più là su queste cime mi paravano le più belle,

---

Ce même matin on me remit en mains par la voie de Rome des lettres du sieur du Tausin écrites à Bordeaux le 2 août, par lesquelles il m'avise que le jour avant, d'un public consentement, j'avais été créé maire de cette ville : et il me confortait d'accepter cette charge pour l'amour de cette mienne patrie[1].

Le dimanche 10 septembre, je me baignai le matin une heure au bain des dames : et, comme il était un peu chaud, j'y suai quelque peu.

Après dîner j'allai seul à cheval voir certains autres lieux voisins, et un village qui se nomme Gragnaiola[2] et se tient à la cime d'un mont des plus hauts de ces côtés. Passant au-delà sur ces cimes m'apparaissaient

---

1. « C'est une charge, qui en doibt sembler d'autant plus belle, qu'elle n'a, ny loyer ny gain, autre que l'honneur de son execution. Elle dure deux ans ; mais elle peut estre continuée par seconde eslection. Ce qui advient tresrarement. Elle le fut à moy ; et ne l'avoit esté que deux fois auparavant : quelques années y avoit, à Monsieur de Lansac ; et fraichement à Monsieur de Biron Mareschal de France. En la place duquel je succeday ; et laissay la mienne, à Monsieur de Matignon aussi Mareschal de France. Glorieux de si noble assistance. » *Essais* (1588), liv. III, chap. x. On sait que le père de Montaigne avait été maire de Bordeaux.

2. Granajolo.

e fertili, e piacevoli piaggie abitate che si possino vedere.

Essendo a ragionare con i paesani, et avendo io addomandato a uno uomo molto attempato, se essi usavano i nostri bagni, mi rispose, che lor accadeva quel ch'interviene a quelli che stanno vicino alla Madonna di Loreto, che rade volte ci vanno in pellegrinaggio : e che l'operazione delli bagni non si vede che in favore delli forestieri, e lontani. Tuttavia che li rincresceva assai quello che dopo certi anni si accorgesse, li bagni essere più nocivi che giovevoli a chi li usava. Diceva di questo essere la causa tale. Che con ciò sia cosa che a i tempi passati non ci fusse un solo speziale in queste bande, e non si vedesse nissun medico, che di rado; ora si vedeva il contrario : avendo questi tali, riguardando all'utile loro, sparso questa usanza, che non

---

les plus belles et fertiles et plaisantes collines habitées que l'on puisse voir.

Etant à causer avec les gens du pays, et ayant demandé à un homme fort âgé s'ils usaient de nos bains, il me répondit qu'il leur advenait ce qui arrive à ceux qui demeurent près de la madone de Lorette, qu'ils y vont rarement en pèlerinage : et que l'opération des bains ne se voit qu'en faveur des étrangers et de pays lointains[1]. Toutefois qu'une chose le fâchait beaucoup, c'est que depuis quelques années il s'apercevait que les bains étaient plus nuisibles que secourables à qui en usait. Il disait que telle en était la cause : c'est que, bien qu'aux temps passés il n'y eût pas un seul apothicaire de ces côtés et qu'on n'y vît que rarement un médecin, à présent on voyait le contraire : ces gens-là, qui regardent à leur profit, ayant répandu

---

1. « Ceux de la Marque d'Ancone font plus volontiers leurs vœuz à Sainct Jaques, et ceux de Galice à nostre Dame de Lorete : on fait au Liege grande feste des bains de Luques, et en la Toscane de ceux d'Aspa : il ne se voit guere de Romains en l'escole de l'escrime à Rome, qui est pleine de François. » *Essais* (1588), liv. II, chap. xv.

valevano i bagni a chi non pigliasse, non solamente e dopo, e prima, delle medicine, ma di più chi non le mescolasse con la operazione dell'acqua del bagno : la quale non facilmente consentivano che fusse presa pura. Di questo diceva seguire questo chiarissimo effetto, che più gente morisse, che non guarisse di questi bagni. E teneva per certo, ch'in poco tempo era per venire in cattivo concetto, et in disdetto al mondo.

---

cette opinion que les bains ne valaient rien à qui ne prenait des médecines, non seulement et après et avant, mais à qui ne les mêlait encore avec l'opération de l'eau du bain : laquelle eau ils ne laissaient pas facilement prendre pure. D'où il disait s'ensuivre cet effet très clair, qu'il mourait plus de gens par ces bains qu'il n'en guérissait. Et il tenait pour certain qu'en peu de temps ils allaient venir en mauvaise réputation et en mépris au monde[1].

---

1. « Les mœurs et les propos des paysans, je les trouve communement plus ordonnez selon la prescription de la vraye philosophie, que ne sont ceux de noz philosophes. » *Essais* (1595), liv. II, chap. XVII. Ces craintes du vieux paysan lucquois rappellent le conte de la « corruption » de la paroisse de Lahontan, au pied des Pyrénées. « Un medecin, à qui il print envie d'espouser une de leurs filles, et de s'habituer parmy eux... commença à leur apprendre premierement le nom des fiebvres, des rheumes, et des aposthumes, la situation du cœur, du foye, et des intestins, qui estoit une science jusques lors tresesloignée de leur cognoissance : et au lieu de l'ail, dequoy ils avoyent apris à chasser toutes sortes de maux, pour aspres et extremes qu'ils fussent, il les accoustuma pour une toux, ou pour un morfondement, à prendre les mixtions estrangeres, et commença à faire trafique, non de leur santé seulement, mais aussi de leur mort. Ils jurent que depuis lors seulement, ils ont apperçeu que le serain leur appesantissoit la teste, que le boire ayant chaut apportoit nuisance, et que les vents de l'automne estoyent plus griefs que ceux du printemps : que depuis l'usage de cette medecine, ils se trouvent accablez d'une legion de maladies inaccoustumées, et qu'ils apperçoivent un general deschet, en leur ancienne vigueur et alegresse, et leurs vies de moitié raccourcies. » *Essais* (1580), liv. II, chap. XXXVII.

Lunedì 11 di Settembre, buttai la mattina buona quantità d'arenella, e la più parte in forma di miglio. soda, rossa di sopra, di dentro bigia.

Al 12 di Settembre 1581 partimmo de i bagni della Villa la mattina a bona ora, e venimmo desinare a

LUCCA *14 miglia. Cominciavano in quei giorni a cogliersi l'uva.*

La Festa di Santa Croce è delle principali della Città : e si dà intorno a quella otto giorni libertà a chi vuole, bandito per conto di debito civile, di tornare a casa sua sicuramente per darli comodità d'attendere alla divozione.

Non ho trovato in Italia un solo buono barbiere a tosarmi la barba, et il pelo.

Al Mezzedima la sera fummo a udir le vespere al Duomo, dove fu il concorso di tutta la Città, e processioni. Si vedeva scoperta la reliquia del Volto Santo, la quale è di grandissima venerazione fra essi, conciosia cosa ch'è anti-

---

Lundi 11 de septembre, je vidai le matin bonne quantité de sable, et la plupart en forme de mil, solide, roux à la surface, de couleur bise au-dedans.

Le 12 de septembre 1581 nous partîmes des bains de la Villa, le matin de bonne heure, et vînmes dîner à

LUCQUES, 14 milles. Ils commençaient ces jours-là à cueillir le raisin.

La fête de Sainte Croix est des principales de la ville : et huit jours durant autour de cette fête l'on donne à qui le veut, banni pour raison de dette civile, liberté de rentrer chez lui sûrement, pour lui donner commodité de s'appliquer à la dévotion.

Je n'ai pas trouvé en Italie un seul bon barbier à me tondre la barbe et le poil.

Le mercredi soir nous fûmes ouïr les vêpres au dôme, où il y eut le concours de toute la ville, et des processions. On voyait découverte la relique de la Sainte Face, qui est de très grande vénération parmi eux, attendu qu'elle est très antique et fameuse de

chissima, e nobile di parecchi miracoli. Per il servizio della quale s'è edificato il Domo : sì che la picciola cappella dove si tiene questa reliquia, stà ancora al mezzo di quella grande Chiesa in loco sconcio, e contra ogni regola d'architettura. Quando furono fornite le vespere si mosse tutta la pompa a un'altra Chiesa, la quale ai tempi passati era il Duomo.

Giovedì udii la messa nel Coro del detto Duomo dove erano tutti gli Ufficiali della Signoria. Si dilettano in Lucca molto di musica : e comunemente cantano tutti. Si vede pure, che hanno pochissime bone voci. Fu cantato a questa messa con ogni sforzo : e non ci fu pure gran cose. Avevano fatto a posta un grande altare molto alto, di legno e carta, ricoperto d'immagini, e grandi candellieri d'argento, e di più vasellamenti d'argento, posti in tal guisa : un bacile al mezzo, et intorno quattro piatti ; e

---

plusieurs miracles. Pour le service de laquelle s'est édifié le dôme : si bien que la petite chapelle où l'on tient cette relique est encore assise au milieu de cette grande église, en lieu messéant et contre toute règle d'architecture[1]. Quand furent finies les vêpres, toute la pompe se rendit à une autre église, laquelle aux temps passés était le dôme.

Jeudi j'entendis la messe au chœur dudit dôme, où étaient tous les officiers de la Seigneurie. A Lucques ils se délectent fort de musique, et communément chantent tous. On voit pourtant qu'ils ont très peu de bonnes voix. Il fut chanté à cette messe avec tout le zèle possible, et ce ne fut pourtant pas grand'chose. Ils avaient fait à cette occasion un grand autel fort haut, de bois et papier, recouvert d'images et de grands chandeliers d'argent et de plusieurs vaisseaux d'argent

---

1. Cette chapelle, construite en 1484 par Matteo Civitali dans la nef principale, renferme le *Volto santo*, crucifix en bois de cèdre, sculpté, dit-on, par saint Nicodème, et apporté miraculeusement d'Orient en 782.

guarnito in questa maniera del piè sino al capo, che rendeva una forma ragguardevole e bella.

Ogni volta che dice la messa il Vescovo, come egli quel giorno la diceva, sul punto ch'egli dice Gloria in excelsis *s'attacca il fuoco a certo mazzo di stoppe, il quale s'appicca a una graticola di ferro pendente nel mezzo della Chiesa per cotale servigio.*

Già era in quelle contrade la stagione molto raffreddata et umida.

Al Venerdì 15 di Settembre mi venne quasi un flusso d'orina, cioè ch'io orinava presso a due volte più che non aveva bevuto. Se m'era rimasta nel corpo qualche parte dell'acqua del bagno, credo che la buttassi.

Al Sabbato mattina resi una pietrella aspra senza difficultà niuna. L'aveva la notte sentita un po' sul pettignone, e capo della verga.

---

posés en tel ordre : un bassin au milieu et quatre plats autour ; et garni de cette manière du pied jusqu'à la tête, ce qui faisait une figure remarquable et belle.

Chaque fois que l'évêque dit la messe, comme il la disait ce jour-là, sur le point qu'il dit *Gloria in excelsis* on met le feu à certain paquet d'étoupes, lequel s'attache à une grille de fer pendante au milieu de l'église pour un tel service [1].

En ces contrées la saison était déjà fort refroidie et humide.

Le vendredi 15 de septembre, il me vint comme un flux d'urine, c'est-à-dire que j'urinais presque deux fois plus que je n'avais bu. S'il m'était resté dans le corps quelque partie de l'eau du bain, je crois que je la vidai.

Le samedi matin je rendis une petite pierre âpre, sans difficulté aucune. Je l'avais sentie un peu la nuit, vers le pénil et entrée de la verge.

---

1. C'est probablement un symbole de la vanité des choses humaines. A. d'Ancona.

La Domenica 17[1] *di Settembre si fece la ceremonia del mutamento del Gonfaloniere della Città. Io fui a vederla al palazzo. Si lavora quasi senza rispetto della Domenica, e ci sono assai botteghe aperte.*

Al Mezzedima 20 di Settembre dopo desinare partii di Lucca, avendo prima fatto acconciar due balle di roba per mandar in Francia.

Seguitassimo una strada speditevole e piana. La contrada sterile a modo delle Lane di Gascogna[2]. *Passammo sopra un ponte fatto dal Duca Cosimo, un rio grande. In quel luogo sono mulini a far ferro, del Granduca, e bello alloggiamento. Ci sono ancora tre peschiere, o lochi appartati a modo di stagnetti rinchiusi, e lastricati di sotto di mattoni, ne i quali si conserva un numero infinito d'anguille, le quali compariscono facilmente, essendoci poca*

Le dimanche 17 de septembre on fit la cérémonie du changement du gonfalonier de la ville. Je fus la voir au palais. On travaille quasi sans respect du dimanche, et il y a beaucoup de boutiques ouvertes.

Le mercredi 20 de septembre après dîner je partis de Lucques, ayant d'abord fait faire deux balles de marchandises à envoyer en France.

Nous suivîmes une route aisée et plane. La contrée stérile à la façon des landes de Gascogne. Nous passâmes, sur un pont fait par le duc Cosimo, une grande rivière[3]. En ce lieu sont des moulins à faire le fer, au Grand-duc, et beau logement. Il y a encore trois viviers, ou lieux séparés en manière de petits étangs, enclos et pavés en dessous de briques, dans lesquels on garde un nombre infini d'anguilles, lesquelles appa-

---

1. Edit. orig. : 18.

2. Des Landes de Gascogne, qu'on appelait alors les Lanes (voir la citation de Rabelais, p. 66, note 3). — Edit. orig. : *delle Lome di Gascogna.*

3. Ponte a Cappiano, sur la Gusciana. A. d'Ancona.

ecqua. Varcammo poi l'Arno a Fucecchio, e capitammo al buio alla

Scala *20 miglia. Di Scala partii al spuntar del sole. Passai un cammino bello, e quasi pari. Il paese montuoso di montagne piccole, e fertilissime come le montagne Francesche.*

Passammo per il mezzo di Castel Fiorentino, piccola Terra chiusa di mura; e poi al piede e darente a Certaldo patria del Boccaccio, Castello bello sopra un colle. Venimmo a desinare a

Poggibonzi *18 miglia, una Terra piccola. Di là a cena a*

Siena *12 miglia. A me pare, che fusse più freddo il cielo in questa stagione in Italia, ch'in Francia.*

La piazza di Siena è la più bella che si vedda in nissuna altra Città. Si dice in quella ogni giorno la messa in un altare al publico, al quale d'ogni intorno riguardano le case, e botteghe, in modo che gli artefici, e tutto questo

---

raissent facilement, y ayant peu d'eau. Puis nous passâmes l'Arno à Fucecchio, et arrivâmes à la brune à

La Scala, 20 milles. De Scala je partis au lever du soleil. Je passai un chemin beau et presque plain. Le pays montueux de montagnes petites et très fertiles, comme les montagnes françaises.

Nous passâmes par le milieu de Castel-Fiorentino, petite ville close de murs; et puis au pied et proche de Certaldo, patrie de Boccace, beau village fermé sur une colline. Nous vînmes dîner à

Poggibonsi, 18 milles, une petite ville. De là souper à

Sienne, 12 milles. Il me semble que le temps était plus froid dans cette saison en Italie qu'en France.

La place de Sienne est la plus belle que l'on voie en aucune autre ville. On y dit tous les jours la messe à un autel en public, auquel de tout autour regardent les maisons et boutiques, en sorte que les artisans et

popolo, senza abbandonare le loro faccende, e partirsi del loco loro, la possono sentire. E quando si fa l'elevazione, si fa tocca una trombetta acciò ch'ognuno avvertisca.

Al 24[1] *di Settembre la Domenica dopo desinare partimmo di Siena. Et avendo seguito una strada speditevole, comechè un poco inuguale (quel paese essendo montuoso di colline fertili, e monti non alpestri) giunsimo a*

S. Chirico *20 miglia, un castelluccio. Alloggiassimo fuora delle mura. Il cavallo della soma essendo giaciuto in un fiumicello che passammo a guado, ruinò tutte le mie robe, e particolarmente i libri : e bisognò del tempo a asciugarle. Stavano sui colli di man stanca vicini Montepulciano, Montecello, Castiglioncello.*

---

tout ce peuple, sans abandonner leurs besognes ni partir de leur place, la peuvent entendre. Et quand se fait l'élévation, une trompette sonne pour avertir un chacun[2].

Le dimanche 24 de septembre après dîner nous partîmes de Sienne. Et ayant suivi une route aisée, quoique un peu inégale (ce pays étant montueux de collines fertiles et montagnes non alpestres), nous arrivâmes à

San Chirico, 20 milles, un petit bourg fermé. Nous logeâmes hors des murs. Le cheval de somme, s'étant couché dans un ruisseau que nous passâmes à gué, gâta toutes mes hardes et particulièrement les livres : et il fallut du temps pour les essuyer. Sur les collines voisines à main gauche il y avait Montepulciano, Monticello, Castiglioncello.

---

1. Edit. orig. : 23.

2. Cette messe se célébrait dans la chapelle de la place del Campo, au pied de la tour du Palais Public. « Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise deffend l'usage promiscue, temeraire et indiscret des sainctes et divines chansons, que le Sainct Esprit a dicté en David... Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique parmy ses vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en joué. » *Essais* (1580), liv. I, chap. LVI.

Lunedì a buona ora andai a vedere un bagno discosto di due miglia, il quale bagno si domanda Vignone, del nome d'un Castelluccio che gli è darente. Il bagno è posto in un loco un po' alto : al piede del quale passa il fiume Urcia. In questo loco ci sono una dodicina di casette, o in quel torno, poco comode, e disgustevoli, poste intorno. Non pare altro che una pidocchieria. Un gran stagno intornato di mura, e scaloni, dove si vedono bollire nel mezzo parecchi polle di questa acqua calda. La quale non avendo odore di zolfo, poco fumo, e la sua fece rossa, pare essere più tosto ferruminea che altramente. Non se ne beve. La lunghezza di questo stagno è di sessanta passi, la larghezza di trenta cinque. Ci sono in certi lochi intorno d'esso stagno lochi appartati, coperti, quattro o cinque, dove è uso di bagnarsi. Questo bagno è assai nobile.

Non si beve di questa acqua, ma sì bene di quella di S. Cassiano, la quale ha più grido, vicino del detto

---

Lundi de bonne heure j'allai voir un bain distant de deux milles, lequel bain s'appelle Vignone, du nom d'un petit bourg fermé qui est devant lui. Le bain est assis dans un lieu un peu haut, au pied duquel passe la rivière Urcia. En ce lieu il y a une douzaine de maisonnettes, ou environ, peu commodes, et dégoûtantes, posées alentour. Cela ne paraît autre qu'une pouillerie. Un grand étang, entouré de murs et degrés, où l'on voit bouillonner au milieu plusieurs surgeons de cette eau chaude, laquelle, n'ayant nulle odeur de soufre, peu de fumée, et sa lie rousse, paraît être plutôt ferrugineuse qu'autrement. On n'en boit pas. La longueur de cet étang est de soixante pas, la largeur de trente-cinq. Il y a en certains lieux autour du même étang quatre ou cinq endroits séparés, couverts, où l'on a coutume de se baigner. Ce bain est assez fameux.

On ne boit pas de cette eau, mais bien de celle de San Cassiano, laquelle a plus de bruit, proche dudit

S. Chierico 18 miglia verso Roma a man stanca della strada maestra.

Considerando la pulitezza di questi vasellamenti di terra, che paiono di porcellana sì sono bianchi e netti, e tanto a buon mercato, che veramente mi paiono più gustevoli per lo mangiare. che il stagno di Francia, massimamente brutto come si trova alle osterie.

A questi giorni mi sentiva un po' della testa, del che avea pensato dovere essere a pieno liberato. E sì, come prima, mi veniva intorno agli occhi. et alla fronte. et alle altre parti d'innanzi della testa, gravezze, debolezze. turbolenze : del che sentiva un grande travaglio d'animo.

Martedì venimmo a desinare a

LA PAGLIA *13 miglia, a dormire a*

S. LORENZO *16 miglia : cattivi alberghi. Le vindegne si cominciavano a fare in quelle bande.*

San Chirico, à 18 milles vers Rome, à main gauche de la maîtresse route.

Considérant la propreté de ces vaisselles de terre, si blanches et nettes qu'elles semblent de porcelaine, et à si bon marché, elles me paraissent vraiment plus agréables pour manger que l'étain de France, mêmement sale comme on le trouve aux hôtelleries[1].

Ces jours-là je me sentais un peu mal à la tête, de quoi j'avais pensé devoir être pleinement délivré. Et, comme avant, il me venait aussi, autour des yeux et du front et aux autres parties de devant de la tète, des pesanteurs, des faiblesses, des troubles : de quoi je sentais un grand travail d'esprit.

Mardi nous vînmes dîner à

LA PAGLIA, 13 milles ; dormir à

SAN LORENZO, 16 milles : méchantes auberges. Les vendanges commençaient à se faire de ces côtés.

---

1. Montaigne se plaignait, l'année avant, de la vaisselle de terre peinte de Toscane.

Mercordì la mattina nacque una questione tra' nostri uomini con gli Vetturini di Siena i quali considerato ch'eramo stati in viaggio più dell'ordinario, toccando loro di far le spese a i cavalli, dicevano non voler pagare la spesa di quella sera. Fu a tanto la cosa, che bisognò parlarne al Governatore, il quale avendomi udito, me la diede vinta, e messe in prigione l'uno de i Vetturini. Diceva io, che la cascata del cavallo nell'acqua, della quale aveva ruinata la più parte della mia roba, era stata causa del nostro indugiare.

Vicino alla strada maestra, discosto di qualche passi a man dritta a sei miglia di Montefiascone, o in quel torno, c'è un bagno nomato... posto in una grandissima pianura, et a tre miglia, o quattro, del monte più vicino. Fa[1] *un piccolo lago : all'un termine del quale si vede una grossa polla bollir gagliardamente, e buttar acqua da abbru-*

Mercredi matin s'émut une dispute entre nos gens et les vetturins de Sienne, lesquels, considérant que nous étions restés en ce voyage plus longtemps qu'à l'ordinaire, touchant à eux de faire les dépenses pour les chevaux, disaient ne vouloir payer la dépense de ce soir. La chose alla si loin qu'il fallut en parler au gouverneur, lequel m'ayant entendu me donna gain de cause et mit en prison l'un des vetturins. Je disais, moi, que la chute du cheval dans l'eau, qui avait gâté la plupart de mes hardes, avait été cause de notre retardement.

Proche de la maîtresse route, distant de quelques pas à main droite, à six milles de Montefiascone ou environ, il y a un bain nommé [Naviso], assis en une très grande plaine, et à trois ou quatre milles du mont le plus voisin. Il fait un petit lac : à un bout duquel on voit un gros surgeon bouillonner gaillardement, et

---

1. Edit. orig. : *pianura. Et a tre... più vicino fa...*

ciare. Puzza assai al solfo, e fa una schiuma, e fece bianca. Di questa polla d'una banda nasce un condotto, il quale mena l'acqua a duo bagni che sono in una casa vicino. La qual casa è sola con assai stanzette, ma cattive. Non credo, che ci sia gran calca. Se ne beve sette giorni dieci libre per volta : ma bisogna lasciare l'acqua un po' rinfrescare prima, per levarli quel calore, come si fa al bagno di Preissac. Il bagno si prende altrettanto. Questa casa, et il bagno, è del dominio di certa Chiesa. S'affitta cinquanta scudi. Ma oltra questo utile delli ammalati che ci vanno alla primavera, colui il quale la tiene a pigione, vende certo fango che si tira del detto lago : il qual fango serve a' cristiani, disfacendolo con oglio caldo per le rogne; o vero alle pecore rognose, e cani, disfacendolo con acqua. Questo fango, quando lo vende in-

---

jeter une eau qui vous brûle [1]. Elle pue fort le soufre, et fait une écume et lie blanche. De ce surgeon, d'un côté naît un conduit, lequel mène l'eau à deux bains qui sont en une maison voisine. Laquelle maison est seule, avec force chambrettes, mais chétives. Je ne crois pas qu'il y ait grand'presse. On en boit sept jours, dix livres chaque fois ; mais il faut laisser l'eau un peu refroidir d'abord, pour lui enlever cette chaleur, comme on fait au bain de Preissac. On prend le bain autant de jours. Cette maison, et le bain, est du domaine de certaine église[2]. Elle se loue cinquante écus. Mais outre ce profit des malades qui y vont au printemps, celui qui la tient à loyer vend certaine fange que l'on tire dudit lac : laquelle fange sert aux chrétiens, la délayant avec de l'huile chaude, pour les rognes; ou bien aux brebis rogneuses et aux chiens, en la délayant avec de l'eau. Cette fange, quand il la vend

---

1. Le bain s'appelle Naviso, et le petit lac d'eau sulfureuse *il Bagnaccio*. A. d'Ancona.

2. L'église Sant' Angelo in Spata de Viterbe. A. d'Ancona.

tera[1] *a some 2 giuli la soma : quando in palle secche, a sette quattrini per una. Ci riscontrammo assaissimi cani del Cardinal Farnese, li quali erano menati là per farli bagnare.*

Circa tre miglia di là giunsimo a

VITERBO *16 miglia. Era tal ora, che bisognò fare tutto una del pranzo e della cena. Era io allora molto roco, e raffredatto; et avea dormito vestito su una tavola a S. Lorenzo per rispetto de' cimici : quel che non m'era accaduto ch'a Firenze, et in quel loco. A Viterbo mangiai certa sorte di ghiande gensole nomate. Se ne trova in assaissimi lochi d'Italia. Sono gustevoli. Ci sono ancora tanti stornelli, che per un baiocco ne avete uno.*

Giovedì 28 di Settembre la mattina andai a vedere certi altri bagni vicini di quella Terra, posti nel piano, assai discosto e lontano del monte. Prima si vedono edifici

---

telle quelle par charges de bête, c'est 2 jules la charge : quand c'est en boules sèches, sept quattrins chacune. Nous y rencontrâmes très grand nombre de chiens du cardinal Farnèse, qu'on menait là pour les faire baigner.

A environ trois milles de là nous arrivâmes à

VITERBE, 16 milles. Il était si tard, qu'il fallut faire tout un du dîner et du souper. J'étais alors très enroué et morfondu; et j'avais dormi tout vêtu sur une table à San Lorenzo, à cause des punaises : ce qui ne m'était arrivé qu'à Florence et en ce lieu là. A Viterbe je mangeai certaine sorte de glands nommés *gensole*[2]. On en trouve en très grand nombre de lieux d'Italie. Ils sont savoureux. Il y a encore tant d'étourneaux que pour un baïoque vous en avez un.

Jeudi 28 de septembre au matin j'allai voir certains autres bains proches de cette ville, assis dans la plaine, très écartés et loin de la montagne. D'abord on voit

---

1. Edit. orig. : *in terra...*

2. Ce sont des jujubes.

in duo diversi lochi, dove erano bagni, non è molto tempo, i quali per trascuraggine sono persi. Esala tuttavia il terreno un puzzore grande. C'è più là una casettuccia, nella quale sta una polla piccinina d'acqua calda a dare un laghetto a bagnarci. Questa acqua non ha odore. Un gusto insipido. Calda mezzanamente. Giudicai, che avesse molto del ferro. Di questa se ne beve. Più là è il Palazzo che si dice del Papa perchè si tiene, ch'il papa Nicolò lo fece, o rifece. Al basso di quel Palazzo, e nel terreno in sito molto basso, sono tre polle diverse d'acque calde. L'una delle quali è per servizio di beveraggio. Quella è d'un calore mezzano, e temperato. Puzzore niuno, o odore. Nel sapore ha un poco di punta, e d'acume. Credo, che tenga molto del nitro. Era ito con intento di berne

---

des bâtiments en deux divers lieux, où étaient des bains il n'y a pas longtemps, lesquels par négligence sont perdus[1]. Le terrain exhale toutefois une grande puanteur. Il y a de plus là une méchante maisonnette, en laquelle est un surgeon tout petit d'eau chaude, de quoi faire un petit lac où l'on pourrait se baigner[2]. Cette eau n'a point d'odeur. Un goût insipide. Chaude moyennement. Je jugeai qu'elle tenait beaucoup du fer. De celle-là, on en boit. Au delà est le palais que l'on nomme du Pape, parce que l'on tient que le pape Nicolas le fit ou refit[3]. Au bas de ce palais, dans le sol, en lieu fort bas, sont trois surgeons divers d'eaux chaudes : l'un desquels est pour le service de la boisson. Celui-là est d'une chaleur moyenne et tempérée. Nulle puanteur ni odeur. Pour la saveur, cette eau a un peu de pointe et d'acuité. Je crois qu'elle tient beaucoup du nitre. J'y étais allé avec l'intention d'en

---

1. Les bains de San Paolo et les Almadiani. A d'Ancona.

2. Le bain de la Madonna. A d'Ancona.

3. Le pape Nicolas V, mort en 1455, fit construire ce palais sur les ruines d'un bain. A. d'Ancona.

tre giorni. Se ne beve come in altri lochi, quanto alla quantità. Si passeggia poi: e si loda il sudore.

Questa acqua ha grandissimo grido, e se ne porta via con some per tutta l'Italia: et a questa dà il Medico, il quale ha universalmente scritto de i bagni, il vantaggio sopra tutte l'acque d'Italia per il bere. Particolarmente se le attribuisce grande virtù per le cose de i reni. Si beve più ordinariamente in Maggio. Mi diede cattivo augurio il leggere la scritta contra il muro, d'uno che bestemmiava i Medici d'averlo mandato là, e che s'era molto impeggiorato. Di più, che il bagnaiuolo diceva, la stagione esser troppo tarda; e mi confortava freddamente a berne.

Non c'è ch'uno alloggiamento, ma grande et onestamente comodo, discosto di Viterbo d'un miglio, e mezzo. Io ci andai a piedi. Ci sono tre o quattro bagni di diversi

---

boire trois jours. On en boit comme ailleurs, quant à la quantité. On se promène après, et on loue la sueur.

Cette eau a très grand bruit, et par toute l'Italie il s'en emporte des charges : et c'est à celle-là que le médecin qui a universellement écrit des bains, donne l'avantage pour le boire sur toutes les eaux d'Italie [1]. Particulièrement on lui attribue grande vertu pour les choses des reins. On la boit plus ordinairement en mai. Ceci me donna mauvais augure, de lire contre le mur une inscription d'un qui blasphémait les médecins de l'avoir envoyé là, et qui s'était fort empiré. De plus, que le baigneur disait que la saison était trop avancée, et m'encourageait froidement à en boire.

Il n'y a qu'un logis, mais grand et honnêtement commode, à un mille et demi de Viterbe. J'y allai à pied. Il y a trois ou quatre bains de divers effets, et en outre un lieu pour les douches. Ces eaux font une

1. André Bacci, auteur d'un livre *De Thermis*, etc., imprimé à Venise en 1571. A. d'Ancona.

effetti : e di più, loco per le doccie. Fanno queste acque una schiuma bianchissima, la quale si fitta facilmente, e stà soda come ghiaccio, facendo una crosta dura sopra l'acqua. Tutto il loco si vede imbianchito, et incrostato a questo modo. Metteteci un panno lino, in un subito lo vedete carico di questa schiuma, e sodo come se fusse assiderato. Di questa cosa si nettano utilmente li denti, e se ne manda via, e vende. Masticando questa fece non si vede sapore che di terra o sabbio. Si dice, che questa è materia del marmo. Chi sa fusse per impetrarsi ancora nelli reni? Si dice tuttavia, che quella acqua che si porta in fiaschi, non fa niuna fece, e si mantiene purissima, e chiara. Credo, che se ne possa bere a piacere, e che riceva qualche gusto di quella punta per agevolire il berne.

Di là al ritorno andai in questo medesimo piano, il quale ha una lunghezza grande, e larghezza di otto miglia, a vedere il loco dove gli abitatori di Viterbo (fra i quali non è nissuno Gentiluomo, e sono tutti lavoratori, e mer-

---

écume très blanche, qui se fixe facilement et se tient ferme comme glace, faisant une croûte dure sur l'eau. Tout le lieu se voit blanchi et encroûté de cette façon. Mettez-y un morceau de toile, soudain vous le voyez chargé de cette écume et solide comme s'il était gelé. On se nettoie bien les dents avec cette matière, et on en expédie et vend. Mâchant cette lie, on ne sent que le goût de terre ou sable. On dit que c'est la matière du marbre. Qui sait si elle ne va pas se pétrifier encore dans les reins ? On dit toutefois que cette eau qui se porte en fiasques ne fait aucune lie, et se maintient très pure et claire. Je crois qu'on en pourrait boire avec plaisir, et qu'elle reçoit quelque goût de cette pointe pour aider à en boire.

Au retour de là, en cette même plaine, laquelle a une grande longueur, et une largeur de huit milles, j'allai voir le lieu où les habitants de Viterbe (entre lesquels il n'y a aucun gentilhomme, et tous sont arti-

catanti) radunano i lini, e la canape: delle quali cose fanno grande arte. Gli uomini fanno questo lavoro. Non è da donne fra loro. Ce n'era quantità grande, e di lavoratori intorno a un certo lago d'acqua medesimamente calda, e bollente d'ogni stagione. Il quale lago dicono non aver fondo: del quale si tirano poi altri laghetti tiepidi dove si mette a bagnare la canape, et il lino.

Tornato a casa, fatto questa gita andando a piè, e tornando a cavallo, buttai una piccola pietra rossa, e soda, grossa come un grosso grano di frumento. La scesa della quale avea il giorno innanzi sentita un po' in sul pettignone. Si fermò al passaggio. Per amor di agevolirle l'uscita fa bene di serrare il passo all'orina, e stringere il cazzo alquanto acciocch'esca poi più gagliardamente.

---

sans et marchands[1]) rouissent les lins et le chanvre : desquelles choses ils font grand art. (Les hommes font ce travail. Il n'y a pas de femmes entre eux.) Il y en avait grande quantité, et d'artisans, autour d'un certain lac d'une eau pareillement chaude et bouillante en toute saison[2]. Lequel lac ils disent n'avoir pas de fond : duquel on tire ensuite d'autres petits lacs tièdes, où l'on met baigner le chanvre et le lin.

Rentré à la maison, cette course faite en allant à pied et retournant à cheval, je fis une petite pierre rousse et ferme, grosse comme un gros grain de froment : dont j'avais le jour avant senti un peu la descente vers le pénil. Elle s'arrêta au passage. Si l'on veut lui rendre aisée la sortie, cela fait bien de fermer le passage à l'urine et serrer un peu le catze, afin qu'elle sorte un peu plus gaillardement. C'est le

---

1. Depuis 1327 les nobles seuls exerçaient la suprême magistrature, au nombre de quatre par trimestre, aidés du conseil des Seize et des Quarante, tous nobles aussi. A. d'Ancona.

2. Le Bulicame. A. d'Ancona.

M'apparò questa ricetta il Signor di Langon a Arsac.
Il Sabbato, Festa di S. Michele, dopo desinare andai alla Madonna del Cerquio discosta della città d'un miglio. Si va per una grande strada molto bella, pari e dritta guarnita d'alberi d'un termine e dall'altro, fatta studiosamente dal Papa Farnese. La Chiesa è bella, piena di gran religione, e di voti infiniti. Porta la scritta latina, che fa cento anni, o in quel torno, essendo un uomo assalito da alcuni ladri, e mezzo morto, ricorse a una quercia, nella quale era questa immagine della Madonna : alla quale fatto le sue preghiere, per miracolo fu invisibile a i ladri : e così scampò un pericolo evidentissimo. Di questo miracolo nacque la particolar divozione alla Madonna. Fu a torno della quercia edificata questa bellissima Chiesa. Ora

---

sieur de Langon qui m'apprit cette recette à Arsac[1].
Le samedi, fête de saint Michel, après dîner j'allai à la Madone du Chêne, éloignée d'un mille de la cité[2]. On va par une grand'route fort belle, égale et droite, garnie d'arbres d'un bout et de l'autre, faite curieusement par le pape Farnèse[3]. L'église est belle, pleine de grande religion et de vœux infinis. L'inscription latine porte qu'il y a cent ans ou environ, un homme étant assailli par quelques larrons et à moitié mort, il recourut à un chêne dans lequel était cette image de la Madone ; à laquelle ayant fait ses prières, par miracle il fut invisible aux larrons : et ainsi échappa à un très évident péril. De ce miracle naquit la dévotion particulière à la Madone. Autour du chêne fut bâtie cette fort belle église. On voit à présent le tronc du chêne

---

1. C'est probablement Estève, seigneur de Langon en Bourgès, le père de la première femme de Thomas de Beauregard, sieur d'Arsac, frère de Montaigne. Th. Malvezin, p. 137. Sur Arsac, v. plus haut p. 72.

2. Eglise bâtie de 1470 à 1525.

3. Le pape Paul III, mort en 1549.

si vede il tronco della quercia tagliato da basso, e la parte dove è posta l'immagine attacata al muro, et i rami intorno tagliati.

Al Sabbato ultimo di Settembre la mattina io mi partii di Viterbo, e presi la strada di Bagnaio, loco del Cardinal Gambaro molto ornato, e ben acconcio fra l'altre cose di fontane. Et in questa parte pare, che non solamente pareggi, ma vinca e Pratolino, e Tivoli. Prima ha l'acqua di fontana viva, che non ha Tivoli; e tanto abbondevole (che non ha Pratolino) ch'ella basta a infiniti disegni. Il medesimo Messer Tomaso da Siena, il quale ha condotto l'opera di Tivoli, o la principale, è ancora conduttore di questa la quale non è fornita : e così aggiungendo sempre nuove invenzioni alle vecchie, ha posto in questo suo ultimo lavoro assai più d'arte, di bellezza, e leggiadria. Tra

coupé du bas, et la partie où est placée l'image attachée au mur, et les branches autour coupées.

Le samedi dernier jour de septembre au matin, je partis de Viterbe et pris le chemin de Bagnaia, lieu appartenant au cardinal Gambara, fort orné, et bien accommodé entre autres choses de fontaines[1]. Et en cette partie il semble que non seulement il égale, mais surpasse et Pratolino et Tivoli. D'abord il a l'eau de fontaine vive, que n'a pas Tivoli ; et si abondante (comme ne l'a point Pratolino) qu'elle suffit à infinis desseins. Le même Messer Tomaso de Sienne qui a conduit l'ouvrage de Tivoli, ou le principal, est encore le conducteur de celui-ci, lequel n'est pas achevé : et ainsi ajoutant toujours nouvelles inventions aux vieilles, il a mis ici en son dernier travail beaucoup plus d'art, de beauté et

1. Jean-François Gambara, né à Brescia en 1533, cardinal en 1561, évêque de Viterbe de 1566 à 1583, mourut en 1587 évêque de Palestrine, et fut enterré dans l'église de Sainte-Marie-du-Chêne à Viterbe. Son oncle, le cardinal Hubert Gambara, avait bien servi le pape Clément VII contre Charles-Quint (Moreri).

mille altre membra di questo eccellente corpo si vede una piramide alta, la quale butta acqua in assaissimi modi diversi: questa monta, questa cala. A torno a questa piramide sono quattro laghetti belli, chiari, netti, gonfi d'acqua. Nel mezzo di ciascuno una navicella di pietra con due archibuggieri, i quali tirano acqua, e la balestrano contra la piramide: et un trombetto in ciascuna, che tira ancora lui acqua. E si va a torno questi laghi e piramide per bellissimi viali con appoggi di bella pietra lavorati molto artificiosamente. Ad altri piacquero più altre parti. Il Palazzo piccolo, ma pulito, e piacevole. Certo, s'io me ne intendo, porta questo loco di gran lunga il pregio dell' uso, e servizio delle acque. Lui non ci era. Ma essendo Francesco di core, come egli, ci fu fatta da i suoi tutta la cortesia et amorevolezza che si può richiedere.

Di là seguendo la dritta strada incappassimo a Caprarola Palazzo del Cardinal Farnese: il quale è di grandis-

---

d'agrément. Entre mille autres membres de cet excellent corps on voit une pyramide haute, laquelle jette l'eau en très grand nombre de façons diverses: l'une monte, l'autre descend. Autour de cette pyramide il y a quatre petits lacs beaux, clairs, nets, tout pleins d'eau. Au milieu de chacun une nacelle de pierre avec deux arquebusiers, qui tirent et lancent l'eau contre la pyramide: et un trompette en chacune, qui tire lui aussi de l'eau. Et l'on va autour de ces lacs et pyramide par de très belles allées, avec accoudoirs de belle pierre, travaillés avec beaucoup d'art. A d'autres plurent davantage d'autres parties. Le palais petit, mais joli et plaisant. Certes, si je m'y entends, ce lieu emporte le prix, et de loin, pour l'usage et service des eaux. Lui, il n'y était pas. Mais étant français, comme il l'est de cœur, nous fut faite par les siens toute la courtoisie et amitié qui se peut requérir.

De là suivant le droit chemin nous nous trouvâmes à Caprarola, palais du cardinal Farnèse : lequel palais

simo grido in Italia. Non ne ho visto in Italia nissuno che li stia a petto. Ha un gran fosso d'attorno intagliato nel tufo. L'edificio di sopra alla foggia d'un terrazzo : non si vedono le tegole. La forma cincangola, ma la quale pare quadratissima agli occhi. Dentro pure è tonda perfettamente con larghi corridori a torno, voltati tutti, e dipinti d'ogni parte. Le stanze quadre tutte. L'edificio molto grande. Sale bellissime. Fra le quali ce n'è una mirabile : nella quale alla volta di sopra, (perchè l'edifizio è voltato per tutto), si vede il globo celeste con tutte le figure. A torno alle mura il globo terrestre, le regioni, e la cosmografia, pinta ogni cosa molto riccamente sul muro istesso. In diversi altri luochi si vedono dipinte le più nobili azioni di Papa Paolo 3, e Casa Farnese. Le persone ritratte

---

a très grand bruit en Italie[1]. Je n'en ai vu aucun en Italie qui lui soit comparable. Il a un grand fossé alentour taillé dans le tuf. L'édifice est au-dessus à la guise d'une terrasse : on ne voit pas les tuiles. La forme à cinq angles, mais qui paraît aux yeux très carrée. Pourtant au dedans elle est parfaitement ronde, avec larges corridors autour[2], tous voûtés, et peints de toute part. Les chambres carrées toutes. L'édifice fort grand. Salles très belles. Entre lesquelles il y en a une admirable ; en laquelle à la voûte au-dessus (car l'édifice est voûté partout), on voit le globe céleste avec toutes les figures. Tout autour aux murailles le globe terrestre, les régions et la cosmographie, toute chose peinte fort richement sur le mur même. En divers autres lieux se voient peintes les plus fameuses actions de pape Paul III et de la case Farnèse. Les person-

---

1. Palais bâti par Vignole, de 1547 à 1559, pour le cardinal Alexandre Farnèse, neveu de Paul III. Les fresques sont du Tempesta et des frères Zuccari. A. d'Ancona.

2. De larges portiques autour de la cour intérieure, qui est ronde.

sì al vivo, che, dove il nostro Contestabile, o la Regina Madre, o i suoi Figliuoli Carlo, Enrico, e Duca d'Alanzone, e Regina di Navarra, si vedono ritratti, subito sono riconosciuti di chi li ha visti. Simigliantemente il Re Francesco, Enrico 2, Pietro Strozzi, et altri. In una medesima sala a i duo termini si vedono le effigie del Re Enrico 2 d'una banda, et al loco più onorevole ; sotto la quale lo dice la scritta Conservatore di Casa Farnese ; *all'altra si vede il Re Filippo, la cui scritta dice*, Per li molti beni da Lui ricevuti. *Ci sono anche fuora parecchi cose ragguarde-*

---

nages pourtraits si au vif que, là où notre connétable ou la Reine mère ou ses enfants Charles, Henri et duc d'Alençon et reine de Navarre se voient pourtraits, aussitôt ils sont reconnus de qui les a vus. Semblablement le roi François, Henri II, Pierre Strozzi, et autres. En une même salle aux deux bouts se voient les effigies du roi Henri II d'une part, et au lieu plus honorable ; sous laquelle l'inscription le dit : Conservateur de la case Farnèse [1] ; de l'autre on voit le roi Philippe, dont l'inscription dit : Pour les nombreux biens reçus de lui. Il y a aussi dehors plusieurs

---

1. Le pape Paul III avait créé en 1545 Pierre-Louis Farnèse, son fils naturel, duc de Parme et de Plaisance. Ce prince fut tué, deux ans après, par des conjurés, et Plaisance livrée à Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan pour Charles-Quint. Son fils Octave Farnèse put s'emparer de Parme, mais les impériaux envahirent ses Etats, que le pape, son aïeul, voulait réunir au domaine de saint Pierre. Octave s'allia en 1551 avec Henri II qui déclara la guerre à l'empereur et au pape Jules III. Le 29 avril 1552, le cardinal de Tournon fit signer une trêve de deux ans entre le pape, le roi de France et le duc de Parme. Celui-ci épousa ensuite Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, et recouvra les États de son père. — Paul de Foix écrivait à Henri III, le 12 juin 1581 : « Monsieur le Cardinal de Farnese... me disant entr'autres choses qu'il sçavoit et cognoissoit que sa maison devoit sa conservation au feu Roy Henry vostre pere, et que luy en particulier avoit plusieurs grandes obligations à la Roine vostre mere. »

voli e belle. Fra le altre una grotta la quale spruzzando l'acqua in un laghetto con arte fa parere et alla vista, et al suono, la scesa della pioggia naturalissima. Il sito sterile, et alpestro. E li bisogna tirare l'acqua delle sue fontane fino di Viterbo a otto miglia discosto.

Di là seguitando una strada pari, et una grande pianura, ci abbattemmo a grandissimi prati, in mezzo de i quali in certi lochi secchi e senza erba, si vede bollire delle polle d'acqua fredda pure, ma puzzolente al zolfo in modo che di molto lontano se ne scorge l'odore. Venimmo a dormire a

MONTEROSSI, *23 miglia. Domenica primo d'Ottobre a*

ROMA, *22 miglia. Si sentiva in quella stagione un grandissimo freddo, et un vento di tramontana agghiacciato.*

Lunedì, et alcuni giorni seguenti, io mi sentiva il stomaco indigesto. E per questa occasione feci alcuni pasti

---

choses remarquables et belles. Entre autres une grotte laquelle, répandant l'eau en un petit lac, fait avec art apparaître, et à la vue et au son, la chute de la pluie très naturelle. Le site stérile et alpestre. Et il lui faut aller tirer l'eau de ses fontaines jusqu'à Viterbe, à huit milles de distance.

De là suivant une route égale et une grande plaine, nous nous rencontrâmes en de très grands prés, au milieu desquels, en certains lieux secs et sans herbe, on voit bouillonner des surgeons d'eau, froide pourtant, mais puant le soufre de telle sorte qu'on en découvre de fort loin l'odeur[1]. Nous vînmes dormir à

MONTEROSSI, 23 milles. Dimanche premier d'octobre à

ROME, 22 milles. On sentait en cette saison un très grand froid et un vent de tramontane glacé.

Lundi, et quelques jours suivants, je me sentais l'estomac fatigué. Et à cette occasion je fis quelques repas

---

1. La Solfatara, non loin de Ronciglione. A. d'Ancona.

appartato per mangiare manco : et ebbi lubrichezza del corpo : in modo che mi sentiva assai allegro della persona, fuori che della testa la quale non si riaveva mai del tutto.

Il dì ch'io giunsi a Roma ricevetti le lettere delli Giurati di Bourdeaux, i quali mi scrivevano molto cortesemente della elezione ch'avevano fatta di me per Governatore della lor Città : e mi pregavano molto d'andarli a trovare.

La Domenica alli 8 d'Ottobre 1581 andai a vedere ne i termi di Dioclezìano in sul Monte Cavallo un Italiano il quale essendo suto molto tempo schiavo de i Turchi aveva imparato mille rare cose nel cavalcare : come, che correndo a tutta briglia si stava dritto in piè sulla sella, e gittava con ogni forza un dardo, e poi d'un tratto si calava nella

---

à part, pour manger moins[1] : et j'allai facilement du corps ; en sorte que je me sentais assez allègre de ma personne, hormis de la tête qui ne se pouvait jamais ravoir tout à fait.

Le jour que j'arrivai à Rome je reçus les lettres des Jurats de Bordeaux, lesquels m'écrivaient fort courtoisement de l'élection qu'ils avaient faite de moi pour maire de leur ville, et me priaient fort de les aller trouver.

Le dimanche 8 d'octobre 1581, j'allai voir aux Thermes de Dioclétien sur le Monte Cavallo, un Italien qui, ayant été longtemps esclave des Turcs, avait appris mille rares choses à chevaucher ; ainsi, courant à toute bride, il se tenait droit en pieds sur la selle, et jetait de toute sa force un dard, et puis d'un coup retombait en selle. Courant en furié et tenant d'une

1. « ... Quand je veux jeusner, il me faut mettre à part des souppeurs ; et qu'on me presente justement, autant qu'il est besoin pour une reglée collation : car si je me mets à table, j'oublie ma resolution. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

sella. Correndo in furia, e tenendo d'una mano all'arcione, scendeva del cavallo, toccando del piè dritto a terra, il mancino tenendo nella staffa : e più volte scendeva, e saliva sulla sella a questo modo. Faceva parecchi giri del corpo sulla sella correndo sempre. Tirava d'un arco Turchesco dinanzi, e di dietro con grande agevolezza. Appogiando la testa, e la spalla sul collo del cavallo, e stando i piè in su dritto, dava carriera al cavallo. Avendo una mazza in mano, la gittava in l'aria, e ripigliava correndo. Essendo in piede sulla sella, una lancia in mano dritto dava in un guanto, e l'infilava, come si corre all'anello. A piedi girava una piqua intorno al collo dinanzi, e dietro, avendola prima spinta forte con la mano.

---

main à l'arçon, il descendait du cheval, touchant du pied droit à terre, tenant le gauche à l'étrier : et plusieurs fois descendait et remontait en selle de cette manière. Il faisait plusieurs tours du corps sur la selle, courant toujours. Il tirait d'un arc turquois devant et derrière avec beaucoup d'aisance. Appuyant la tête et l'épaule sur le cou du cheval, et se tenant les pieds droit en l'air, il donnait carrière au cheval. Ayant une masse en main, il la jetait en l'air et la reprenait, toujours courant. Etant en pieds sur la selle, une lance en main, il donnait droit en un gant et l'enfilait, comme on court la bague. A pied il faisait tourner une pique autour de son cou devant et derrière, l'ayant d'abord heurtée fortement avec la main[1].

---

1. « J'ay veu homme donner carriere à deux pieds sur sa selle, demonter sa selle, et au retour la relever, reaccommoder, et s'y rasseoir, fuyant tousjours à bride avallée : ayant passé par dessus un bonnet, y tirer par derriere de bons coups de son arc : amasser ce qu'il vouloit, se jettant d'un pied à terre, tenant l'autre en l'estrier ; et autres pareilles singeries, dequoy il vivoit. » *Essais* (1595), liv. I, chap. XLVIII.

Al 10 d'Ottobre l'Ambasciatore di Francia mi mandò dopo desinare un staffiero per dirmi, che veniva a pigliarmi nel suo cocchio, s'io voleva; per menarmi a vedere gli moboli del Cardinale Ursino, i quali si vendevano, perchè Lui era morto questa state in Napoli: et avea lasciato erede delli suoi beni grandissimi una sua Nipote bambina. Fra le altre cose rade ci era una coperta di taffettà fodrata di piuma di cigno. Di queste pelli di cigni intere colla piuma se ne vede assai in Siena: e tutte acconcie non me ne fu domandato altro che uno scudo e mezzo. Sono grandi come una pelle di castrato: e poche basterebbono a fare una coperta a questo modo. Vidi ancora un ovo di

---

Le 10 d'octobre, l'Ambassadeur de France[1] m'envoya après dîner un estafier me dire qu'il venait me prendre dans son coche, si je voulais, pour me mener voir les meubles du Cardinal Ursin, que l'on vendait, parce qu'il était mort cet été à Naples, ayant laissé héritière de ses biens très grands une sienne nièce enfant[2]. Entre autres choses rares il y avait une couverte de taffetas fourrée de plume de cygne. De ces peaux de cygnes entières avec la plume on en voit beaucoup à Sienne : et toutes préparées, on ne m'en demanda qu'un écu et demi. Elles sont grandes comme une peau de mouton : et il suffirait de quelques-unes à faire une couverte de cette sorte. Je vis encore un œuf d'autruche travaillé

---

1. Paul de Foix.

2. Le cardinal Fulvio Orsini avait été légat *a latere* auprès de Charles IX. — Paul de Foix en parle à plusieurs reprises. « Monsieur le Cardinal Ursino depuis peu de jours en ça est tombé malade, et est en grand danger de sa vie. On luy a déja fait par deux fois des ouvertures en la teste avec du feu. — Le cardinal Ursino, qui pour sa maladie estoit allé ces jours passez au Royaume de Naples, y est mort la semaine passée, laissant un grand regret de soy à tous les gens de bien pour une infinité de bonnes et grandes qualitez qui estoient en luy. Il monstroit aussi beaucoup de bonne inclination au service de vostre Majesté. » *Lettres* du 29 mai et du 24 juillet 1581.

autrucilo lavorato intorno, e tutto pinto di belle pitture. Di più una cassetta quadra a metter gioie, nella quale ce n'era qualche quantità: ma essendo la cassa molto artatamente d'ogni banda acconcia di spere, come s'apriva la cassa, pareva che d'ogni lato, e di sopra, e di basso, fosse molto più larga, e cupa, e che ci fussino dieci volte più di gioie che non ci erano, una medesima cosa vedendosi più volte per il riverbero delle spere, delle quali spere malagevolmente si poteva scorgere.

Il Giovedì 12 d'Ottobre il Cardinal di Sans mi menò in cocchio solo seco a veder S. Giovanni, e Paolo, Chiesa della quale lui è Padrone: et è di quei Frati che fanno acque e profumi, de i quali ho parlato di sopra; posta sopra il Monte Celio. E pare, che quella altura di sito sia come fatta ad arte, essendo tutta quanta di sotto voltata

---

tout autour, et tout entier peint de belles peintures. De plus une cassette carrée à mettre des joyaux, dans laquelle il y en avait certaine quantité : mais étant la cassette avec beaucoup d'artifice ornée partout de miroirs, comme on ouvrait la cassette, il semblait que de tout côté, et en haut et en bas, elle fû beaucoup plus large et profonde, et qu'il y eût là dix fois plus de joyaux qu'il n'y en avait, une même chose se voyant plusieurs fois par la réflexion des miroirs, lesquels miroirs on pouvait malaisément découvrir.

Le jeudi 12 d'octobre, le Cardinal de Sens[1] me mena en coche seul avec lui voir Saint-Jean-et-Saint-Paul, église dont il est patron (et il l'est de ces frères qui font des eaux et parfums, desquels j'ai parlé ci-dessus[2]), assise sur le Monte Celio. Et il semble que cette hauteur de site soit comme artificielle, étant tout entière voûtée en dessous, avec grands corridors et salles sous

1. Nicolas de Pellevé.

2. Les Jésuates.

con grandi corridori, e sale sotterra. Si dice, che fusse là il Foro Ostilio. I giardini, e vigne di questi Frati sono posti in una bellissima veduta donde si scuopre la vecchia, e nuova Roma, loco per la sua altezza diripita, e cupa, appartato, e inaccessibile quasi d'ogni parte.

*Quel medesimo dì diedi una cassetta di legno ben assettata a un conduttore a mandarla a Milano : nella qual strada i mulattieri ordinariamente stanno 20 giorni. Pesava tutta la roba 150 libre, e si paga 4 baiocchi per libra, i quali tornano a 2 soldi Franceschi. Ci erano dentro molte robe di pregio, massimamente una collana d'*Agnus Dei *bellissima, e la quale non aveva la sua pari in Roma, fatta a posta per l'Imbasciatore dell'Impe-*

terre. On dit qu'il y avait là le *Forum Hostilium*[1]. Les jardins et vignes de ces frères sont assis en une très belle vue, d'où l'on découvre la vieille et la nouvelle Rome : lieu, pour sa hauteur précipiteuse et profonde, séparé et inaccessible quasi de toute part.

Ce même jour je donnai une cassette de bois bien ajustée à un conducteur pour l'envoyer à Milan : auquel chemin les muletiers ordinairement restent vingt jours. Tout le chargement[2] pesait 150 livres, et on paie par livre 4 baïoques, lesquels reviennent à 2 sous français. Il y avait dedans beaucoup de hardes de prix, mêmement une chaîne d'*Agnus dei* très belle, et qui n'avait pas sa pareille à Rome, faite exprès pour l'am-

1. « *Hic fuit Curia Hostilia* », dit l'*Itinerarium* de François Schott, Vicence, 1601. La Curie d'Hostilius, ancien lieu du réunion du Sénat, était sur le Forum, assez loin de l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul, laquelle est bâtie sur des ruines déblayées récemment (deux maisons romaines avec peintures murales païennes et chrétiennes, un oratoire chrétien des premiers siècles et une chapelle du moyen-âge). Il n'y avait pas de Forum d'Hostilius.

2. De ce conducteur.

ratrice, il quale la avea fatta benedire al Papa con un Cavalliere.

La Domenica 15 d'Ottobre la mattina io partii di Roma, e ci lasciai il mio Fratello con 43 scudi d'oro, con i quali si risolveva di poter star là, et imparar la scherma per il tempo di cinque mesi. Avea innanzi ch'io partissi, affittato una camerina polita per 20 giuli il mese. Mi fecero compagnia fino alla prima posta i signori d'Estissac, di Monluc, Baron di Chase, Marivau[1]*, et altri parec-*

---

bassadeur de l'impératrice, lequel l'avait fait bénir au pape avec un *cavalliere*[2].

Le dimanche 15 d'octobre au matin je partis de Rome, et j'y laissai mon frère avec 43 écus d'or, avec quoi il comptait pouvoir rester là et apprendre l'escrime cinq mois de temps. Il avait, avant mon départ, loué une jolie petite chambre à 20 jules par mois. Me tinrent compagnie jusqu'à la première poste les sieurs d'Estissac, de Monluc, baron de Chasai, Marivau et plusieurs autres. Et si je n'étais parti avant l'heure,

---

1. Edit. orig. : *Destissac, di Montu... Morens, et...*

2. L'impératrice Marie, fille de Charles-Quint, veuve depuis 1576 de l'empereur Maximilien II, se rendait par Milan et Gènes en Espagne, où elle mourut dans un monastère en 1603. Son ambassadeur était « le baron de Pervestan... d'une des premieres maisons de Boheme », écrivait Paul de Foix. « Ladite Imperatrice mene avec soy une sienne fille, aagée d'environ seize ans, qu'on dit estre belle, et pour espouser le Roy d'Espagne (Philippe II). » Elle avait prié « le Pere Toledo, qui a autresfois esté son confesseur, et maintenant est Predicateur de nostre sainct Pere... de la venir voir... Sa Saincteté congediant ledit Pere Jesuiste luy a fait bailler quelque quantité de chapelets et d'agnus Dei, avec quelques reliques. » *Lettre* du 16 octobre 1581. — Bartoli écrit, au mot *Cavalliere*, cette note : « Espèce de petite couronne ou enfilade de pater noster et de quelques ave maria. » Néanmoins Meusnier de Querlon traduit comme s'il y avait : *da un suo Cavaliere* : « et un de ses Gentilshommes l'avoit fait bénir par le Pape. » M. A. d'Ancona semble approuver cette traduction.

chi. E senza ch'io partii più per tempo per levar l'occasione di dar questa noia a questi Gentiluomini, ce n'erano assai d'altri in procinto per venire, i quali avevano già affittati i cavalli, come i Signori di Bellai, d'Ambres, d'Alegra, et altri. Venni a dormire a

RONCIGLIONE, *30 miglia, avendo locato fino a Lucca i cavalli a 20 giuli per uno, facendo il vetturino le spese a i detti cavalli da per se.*

Lunedì la mattina stupiva di sentire un freddo tanto acuto, che mai mi pareva aver sentito stagione tanto

---

pour ôter l'occasion de donner cet ennui à ces gentilshommes, il y en avait beaucoup d'autres sur le point de venir, qui avaient déjà loué les chevaux, comme les sieurs du Bellai, d'Ambres, d'Alègre et autres [1]. Je vins dormir à

RONCIGLIONE, 30 milles, ayant loué pour jusqu'à Lucques les chevaux à 20 jules chacun, le vetturin faisant lui-même la dépense pour lesdits chevaux.

Le lundi matin j'étais étonné de sentir un froid si aigu, qu'il me semblait n'avoir jamais senti saison si

---

1. Le baron de Chasai (Chase) m'est inconnu. — M. de Morens également ; mais il faut peut-être lire Marivau. — Le sieur d'Ambres est peut-être un descendant de François de Voisins, baron d'Ambres, capitaine et diplomate, mort en 1570. (Monluc, t. 1, p. 128 ; Brantôme, t. VII, p. 27.) — Un Christophle d'Alègre mourut à Rome en 1580, âgé de cinquante-cinq ans. (Moreri.) Si cette date est exacte, il ne peut s'agir ici que de son neveu, Yves d'Alègre, fils de cet Antoine, baron de Millaud, qui fut tué à Paris en 1573 par le baron de Viteaux, son parent. Yves devint marquis d'Alègre par adoption de son oncle (Yves, tué en 1577), ayant pris sa place comme otage donné au comte palatin Jean Casimir pour garantir les sommes promises à ses reîtres. Ceux-ci l'emprisonnèrent au château de Heidelberg : il ne fut délivré qu'en 1580 (Moreri). Peut-être vint-il alors en Italie apprendre l'escrime. On sait qu'il tua en duel le baron de Viteaux, le 7 août 1583. (L'Estoile ; Brantôme.) En 1592 les habitants d'Issoire, ville dont il était gouverneur, révoltés par ses exactions, le poignardèrent au lit, lui et sa maîtresse, Mme d'Estrées. (Aubigné, *Hist. univers.*, t. IX, p. 113.)

fredda, e di vedere in quelle bande le vendemmie, e ricolta del vino non ancora fornita. Venni a desinare a

VITERBO, *ove mi messi addosso le pelliccie, e tutti i miei ferramenti dell'inverno; e di là a cenare a*

S. LORENZO, *29 miglia. Di là venni a dormire a*

S. CHIRICO, *32 miglia. Tutte queste strade sono state assettate uguanno per ordine del Duca di Toscana: la quale opera è molto bella, e profittevole al servigio publico. Dio glielo rimeriti, perchè le vie difficillime sono per questo mezzo speditevoli e commode come le vie d'una Città. Era cosa stupenda di sentire il numero infinito di gente che andava a Roma. Si vedeva per questo conto, che i cavalli da vettura per andare a Roma erano fuora d'ogni pregio di carestia: e quei di ritorno di Roma si lasciavano per nonnulla. Presso di Siena, come in infiniti*

---

froide, et de voir de ces côtés les vendanges et récolte du vin non encore terminées. Je vins dîner à

VITERBE, où je me mis au dos mes pelisses et tous mes ferrements d'hiver[1]; et de là souper à

SAN LORENZO, 29 milles[2]. De là je vins dormir à

SAN CHIRICO, 32 milles. Toutes ces routes ont été ajustées cette année par ordre du duc de Toscane: lequel ouvrage est fort beau et profitable au service public. Dieu l'en récompense! car les chemins les plus difficiles sont par ce moyen aisés et commodes comme les rues d'une ville. C'était chose étonnante d'entendre le nombre infini de gens qui allaient à Rome. On voyait pour cette raison que les chevaux de louage pour aller à Rome étaient, par disette, tout à fait hors de prix: et ceux de retour de Rome se laissaient pour rien. Près de Sienne, comme en infinis autres lieux,

---

1. « Les embourreures de mon pourpoint, ne me servent plus que de galbe : ce n'est rien : si je n'y adjouste une peau de lievre ou de vautour : une calote à ma teste. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

2. Où il coucha de nouveau, malgré les punaises.

altri luoghi. si trova un ponte doppio, cioè ponte sopra il quale passa un'altra acqua con un canale. Giunsimo la sera a

Siena, *20 miglia. Quella notte mi sentii circa due ore della colica : e mi parse sentire la scesa della pietra.*

Il Giovedì a buona ora mi venne a trovare Guglielmo Felice Ebreo medico, il quale mi diede un gran discorso dell'ordine del mio vivere sopra il suggetto delle reni, et arenella. In quel punto mi partii di Siena : e mi riprese la colica, la quale mi durò tre, o quattro ore. Al capo delle quali m'accorsi chiaramente con un grandissimo dolore del pettignone, del cazzo, e del culo, che la pietra era cascata. Venni a cena a

Ponteaelce, *28 miglia. Buttai là una pietra più grossa ch'un grano di miglio con alcune arenella rosse, senza dolore, o difficultà al passare. Ne partii Venerdì la mattina, e nella strada mi fermai a*

---

on trouve un pont double, c'est-à-dire pont sur lequel passe une autre eau avec un canal. Nous vînmes le soir à

Sienne, 20 milles. Cette nuit je souffris environ deux heures de la colique : et il me sembla sentir la descente de la pierre.

Le jeudi de bonne heure me vint trouver Guglielmo Felice, médecin juif, lequel me donna un grand discours pour régler ma façon de vivre au sujet des reins et du sable. En ce point je partis de Sienne, et la colique me reprit, laquelle me dura trois ou quatre heures. Au bout desquelles je m'aperçus clairement, avec une très grande douleur du pénil et d'autres endroits, que la pierre était tombée. Je vins souper à

Ponteaelce[1], 28 milles. Je rendis là une pierre plus grosse qu'un grain de mil, avec quelques sables roux, sans douleur ou difficulté au passage. J'en partis vendredi matin, et m'arrêtai en route à

1. Ponte a Elsa.

ALTOPASCIO, *16 miglia. Stetti là una ora per far mangiare la biada alle bestie : dove senza gran fastidio buttai con assai sabbio una pietra lunga, parte soda, parte molle, della grandezza d'un grosso grano, e più. Riscontrammo nella strada parecchi contadini i quali coglievano la fronde delle vigne, la quale guardano per darne l'inverno a mangiare alle bestie : altri che coglievano la felce per farne lattume*[1]. *Vemmo a dormire a*

LUCCA, *8 miglia. Fui là visitato da parecchi Gentiluomini, et artigiani.*

Il Sabbato 21 d'Ottobre alla mattina mi si spinse fuora un'altra pietra, la quale si fermò un pezzo nel canale, ma n'uscì pure senza dolore, e difficultà. Questa era più tosto tonda che altramente, dura, e massiccia, aspera pure, e rozza, bianca dentro, e rossa di sopra. assai più grande ch'un grano. In quel mentre buttai tuttavia

---

ALTOPASCIO, 16 milles. Je restai là une heure pour faire manger l'avoine aux bêtes : où sans grande douleur je fis avec beaucoup de sable une pierre longue, en partie ferme, en partie molle, de la grandeur d'un gros grain, et plus. Nous rencontrâmes en chemin plusieurs paysans qui cueillaient le pampre des vignes, lequel ils gardent pour en donner l'hiver à manger aux bêtes : d'autres qui cueillaient la fougère pour en faire litière. Nous vînmes dormir à

LUCQUES, 8 milles. Je fus là visité de plusieurs gentilshommes et artisans.

Le samedi 21 d'octobre au matin il me sortit une autre pierre, qui s'arrêta un peu dans le canal, mais en sortit pourtant sans douleur ni difficulté. Celle-là était plutôt ronde qu'autrement, dure et massive, âpre pourtant et raboteuse, blanche au dedans et rousse au dehors, beaucoup plus grande qu'un grain. Et cepen-

---

1. Au lieu de *lattume*, que le premier éditeur traduit par laitage, il faut peut-être lire *letame*, fumier, litière.

arenella. Di quì si vede, che di se stessa la natura si scarica alcune delle volte; e si sente come un flusso di questa roba. Ringraziato sia Iddio, ch'esce fuora senza dolore d'importanza, e non disturba le mie azioni.

Dopo aver mangiato un'uva (perchè in questo viaggio mangiava pochissimo la mattina, o nonnulla), mi partii di Lucca senza aspettare certi Gentiluomini i quali si mettevano in ordine per venirmi ad accompagnare. Feci una bella strada, la più parte piana, avendo della man dritta gli monticelli carichi d'infiniti oliveti, alla manca paduli, e d'arente il mare.

Riscontrai in un loco del Stato di Lucca un instrumento il quale è mezzo ruinato per la trascuraggine de i detti Signori: e fa questo difetto gran danno alle campagne d'intorno. Questo instrumento era fatto per il servizio

---

dant je fis toujours du sable. D'où l'on voit que d'elle-même la nature se décharge quelquefois; et l'on sent comme un flux de cette denrée. Rendons grâce à Dieu de ce qu'elle sort sans douleur d'importance et ne trouble pas mes actions [1].

Après avoir mangé un raisin (car en ce voyage je mangeais très peu le matin, ou rien du tout), je partis de Lucques sans attendre certains gentilshommes qui se préparaient pour me venir accompagner. Je fis une belle route, plane la plupart, ayant à main droite les coteaux chargés d'infinies olivettes, à main gauche des marais, et en face la mer.

Je rencontrai en un lieu de l'état de Lucques un instrument qui est à demi ruiné par la négligence desdits Seigneurs : et ce défaut cause grand dommage aux campagnes d'alentour. Cet instrument était fait pour

---

1. « Ils ont à payer mille vœux à Æsculape, et autant d'escus à leur medecin, de la profluvion de sable aisée et abondante, que je reçoy souvent par le benefice de Nature. » *Essais* (1588), liv. III, chap. XIII.

d'asseccar le terre in questi paduli, e renderle fertili. S'era tirato un gran fosso, al capo del quale tre rote, le quali si movevano di continuo per il mezzo d'un rivo d'acqua viva, il quale veniva cascando della montagna in su queste ruote, le quali con certi vasi attaccati ad esse tiravano d'una banda l'acqua del detto fosso, e dell'altra banda la versavano dentro un altro fosso e canale più alto : il qual fosso fatto a posta, e guarnito di muro d'ogni banda portava questa acqua nel mare. Si asseccava così tutto il paese d'intorno.

Passai nel mezzo di Pietra Santa Castello del Duca di Firenza assai grande, et popolato di case, vuoto tuttavia di persone, perciocchè, a quel che si dice, l'aria ci è tanto cattiva che non si può stare, e morono la più parte, o stentano. Venimmo a cena a

Massa di Carrara, 22 *miglia : Terra la quale è al*

---

le service d'assécher les terres en ces marais et les rendre fertiles. On avait tiré un grand fossé, au chef duquel trois roues se mouvaient continuellement par le moyen d'un ruisseau d'eau vive, qui venait tombant de la montagne sur ces roues, lesquelles roues avec certains vases attachés à elles tiraient d'un côté l'eau dudit fossé, et de l'autre côté la versaient dans un autre fossé et canal plus haut : lequel fossé, fait à dessein et garni de murs de tout côté, portait cette eau dans la mer. On asséchait ainsi tout le pays d'alentour[1].

Je passai au milieu de Pietra Santa, bourg fermé au duc de Florence, fort grand et peuplé de maisons, toutefois vide d'habitants, parce que, dit-on, l'air y est si mauvais qu'on n'y peut rester, et la plupart meurent ou languissent. Nous vînmes souper à

Massa di Carrara, 22 milles : ville qui est au prince

---

1. C'est un Flamand, Guillaume Raet, qui avait proposé en 1577 d'assécher les marais par le moyen de cette noria ; ce travail fut abandonné peu d'années après. A. d'Ancona.

Principe di Massa di Casa Cibo. Si vede un Castello bello alla cima d'un monticello. Sul mezzo del detto monticello intorno al detto Castello e di sotto di esso, sono le strade, e le case intorniate di buone mura. E più basso fuora le dette mura stà un Borgo grande al piano, intorniato d'altre mura nuove. Il loco è bello, belle strade, belle case, e pitturate.

Era sforzato di bere vini nuovi; e non se ne beve altri in quelle bande : i quali con certi legni, e ghiara d'uova, si fanno tanto chiari, che non ci manca nulla del colore de i vecchi, ma hanno non so che sapore non naturale.

La Domenica 22 di Ottobre seguitai prima una strada

---

de Massa, de la case Cibo[1]. On voit un beau château à la cime d'une colline. Vers le milieu de ladite colline, autour dudit château et au-dessous de lui, sont les rues et les maisons, entourées de bonnes murailles. Et plus bas, hors lesdites murailles, est un grand bourg dans la plaine, entouré d'autres murailles neuves. Le lieu est beau, belles rues, maisons belles et peintes[2].

J'étais forcé de boire des vins nouveaux; et on n'en boit pas d'autres de ces côtés : lesquels, avec certains bois et des blancs d'œufs, se font si clairs qu'il n'y manque rien de la couleur des vieux, mais ils ont je ne sais quelle saveur non naturelle[3].

Le dimanche 22 d'octobre, je suivis d'abord une

---

1. Albéric Cibo (1532-1623), marquis de Carrare, fut créé prince du Saint-Empire et de Massa par l'empereur Maximilien II, en 1568. Massa et Carrare lui venaient de sa mère, Richarde Malaspina. (Moreri.)

2. Le bourg de Bagnara fut entouré de bastions et fossés en 1557, et devint la nouvelle Massa, que l'on appelait au XVI[e] siècle la Massa *dipinta* (peinte). A. d'Ancona.

3. On faisait infuser dans le vin nouveau des copeaux pour l'éclaircir. « Ce vin ainsi preparé est appellé vin de coipeau, aiant prins son nom des coipeaux de fousteau dont il est composé. » O. de Serres, cité par Littré.

molto piana, avendo sempre il mare Tirreno su la man manca, vicino d'una archibugiata. Et in quella strada fra noi, et il mare vimmo una ruina non molto grande, la quale gli paesani dicono essere stata una grande Città nomata Luna.

Vimmo[1] *poi a Sarrezana, Terra della Signoria di Genoa : e si vede la loro insegna, la quale è un S. Giorgio a cavallo. Tiene là una guardia di soldati Svizzeri, essendo Terra la quale è suta altre volte del Duca di Firenze. E se non s'intermettesse il Principe di Massa fra loro, non si dubita, che Pietra Santa, e Sarrezana, frontiere dell'un Stato, et dell'altro, non fussino di continuo alle mani.*

Passato Sarrezana (dove fummo sforzati pagare 4 giuli

---

route fort plane, ayant toujours la mer Tyrrhène sur la main gauche, à une portée d'arquebuse. Et en cette route, entre nous et la mer, nous vîmes une ruine qui n'est pas très grande, laquelle les gens du pays disent avoir été une grande cité, nommée Luna[2].

Nous vînmes ensuite à Sarzane, ville de la Seigneurie de Gênes : et on voit leur enseigne, qui est un saint Georges à cheval. Elle tient là une garde de soldats suisses, car c'est une ville qui a été autrefois au duc de Florence[3]. Et si le prince de Massa ne se mettait pas entre eux, on ne doute pas que Pietra Santa et Sarzane, frontières d'un état et de l'autre, ne fussent continuellement aux mains.

Passé Sarzane (où nous fûmes forcés de payer 4 jules

---

1. Montaigne a écrit peut-être : *Venimo.*

2. Luna, ville étrusque, ruinée par les Arabes en 1016, eut un évêque jusqu'en 1465. On y voit les restes d'un amphithéâtre et d'un cirque. C'est elle qui a donné son nom à la vallée de la Magra, la Lunigiana. Dante fait allusion à sa destruction au chant XVI du *Paradis.*

3. Elle fut reprise définitivement par Gênes au temps de l'expédition de Charles VIII. A. d'Ancona.

per una posta per cavallo, e dove si faceva una grande allegrezza d'artiglieria per il passaggio di Don Gioan de' Medici Fratello naturale del Duca di Firenze, il quale tornava di Genoa dell' Imperatrice, dove era ito da parte del detto Fratello, come parecchi altri Principi d'Italia erano ancora loro andati; e fra li altri si faceva gran grido della suntuosità del Duca di Ferrara, il quale venne a riscontrarla a Padoa con 400 carrozze avendo domandato licenzia alla Signoria di Vinezia d'andare nelle loro Terre con seicento cavalli, alla qual richiesta Essi aveano fatto risposta, che li concedevano di venire con certo numero alquanto minore: Lui messe tutta sua gente in carrozze, e così li menò tutti, ma diminuì il numero de i cavalli. Questo Principe Don Gianni lo iscontrai nella via, giovane assai bello di persona, accompagnato di 20

---

pour une poste par cheval, et où l'on faisait une grande allégresse d'artillerie pour le passage de don Jean de Médicis, frère naturel du duc de Florence[1], lequel retournait de Gênes d'auprès de l'impératrice, où il avait été de la part de sondit frère, comme plusieurs autres princes d'Italie étaient allés eux aussi; et entre autres on faisait grand bruit de la somptuosité du duc de Ferrare, lequel vint à sa rencontre à Padoue avec 400 carrosses, ayant demandé licence à la Seigneurie de Venise d'aller en leurs terres avec six cents chevaux, à laquelle requête eux avaient fait réponse qu'ils lui concédaient de venir avec certain nombre un peu moindre : lui mit tous ses gens en carrosses et ainsi les mena tous, mais diminua le nombre des chevaux. Ce prince don Jean, je le rencontrai en chemin, jeune homme fort beau de sa personne, accompagné

---

1. Jean de Médicis, fils naturel de Cosme Ier et de Eleonora degli Albizi, né en 1565, amena en France Marie de Médicis, et mourut en 1621, gouverneur général des armes de Venise.

uomini ben in arnese, ma su cavalli di vettura, il quale andare non disdice punto in Italia nè anco a' Principi) passato Sarezzana lasciammo a man stanca la strada di Genoa.

Per andare a Milano c'è poca differenza di passar per Genoa, o per l'altra via, e torna a uno. Desiderava veder quella Città, e l'Imperatrice che ci era. Mi disturbò, che per andarci sono due strade, l'una lunga di tre giornate di Sarrezana, la quale ha 40 miglia di cattivissima, et alpestrissima via di sassi, e precipizi, e male osterie : poco si bazzica quella via ; l'altra è per Lerici discosto tre miglia di Sarrezana, dove si mette per mare, e si passa in dodici ore in Genoa. Io non sopportando l'acqua per il difetto del stomaco, e non tanto sospettando il disagio di quella strada, quanto il stentare d'alloggiamenti per la gran calca ch'era in Genoa ; e di più, che si diceva, che la strada di Genoa a Milano non era troppo sicura di

---

de vingt hommes en bel harnois, mais sur chevaux de louage, lesquelles montures ne sont pas messéantes en Italie, même aux princes), passé Sarzane, nous laissâmes à main gauche la route de Gênes.

Pour aller à Milan il y a peu de différence de passer par Gênes ou par l'autre route, et cela revient au même. Je désirais voir cette ville, et l'Impératrice qui s'y trouvait. Ce qui m'en détourna, c'est que pour y aller il y a deux routes, l'une longue de trois journées depuis Sarzane, laquelle a 40 milles de très mauvais et très alpestre chemin de rochers et précipices et méchantes hôtelleries : cette route est peu fréquentée ; l'autre est par Lerici, à trois milles de Sarzane, où l'on se met sur mer, et l'on passe en douze heures à Gênes. Ne pouvant souffrir l'eau par la faute de mon estomac, et appréhendant moins encore le malaise de cette route que le manque de logements pour la grande presse qui était dans Gênes ; et de plus parce que l'on disait que la route de Gênes à Milan n'était pas trop

ladri; e non avendo altro in testa che il mio ritorno; mi risolsi di lasciar Genoa da parte, e seguii la strada a man dritta fra molte montagne, tenendo sempre il fondo, e vallone, il lungo del fiume Magra. Et avendola a man stanca passammo adesso per il Stato di Genoa, adesso del Duca di Firenze, adesso de i Signori di Casa Malespina. In fine per una via comodamente[1] *bona fuori di qualche passi scoscesi e diripiti giunsimo a dormire a*

PONTREMOLI, *30 miglia, Città molto lunga, popolata d'antichi edifizi; non molto belli. Ci sono alcune ruine, e si dice che si nomava delli antichi* Appua. *E adesso del Stato di Milano: et ultimamente la godevano quei di Casa*

---

en sûreté des voleurs, et parce que je n'avais autre chose en tête que mon retour, je me résolus de laisser Gênes de côté, et je suivis la route à main droite parmi force montagnes, tenant toujours le fond et vallon, le long de la rivière Magra. Et l'ayant à main gauche, nous passâmes tantôt par l'état de Gênes, tantôt du duc de Florence, tantôt des seigneurs de la case Malaspina[2]. Enfin par une route communément bonne, hormis quelques passages écailleux et précipiteux, nous vînmes dormir à

PONTREMOLI, 30 milles, ville fort longue, peuplée d'antiques édifices médiocrement beaux. Il y a quelques ruines, et l'on dit que les anciens la nommaient *Appua*[3]. Elle est à présent de l'état de Milan: et dernièrement en jouissaient ceux de la case Fiesque[4]. Le

---

1. Peut-être : *comunemente*.

2. « Le Marquisat de Malespine est un Estat libre, qui ne dépend que de l'Empire, et confine avec la Seigneurie de Genes. » Paul de Foix, *Lettre* du 13 novembre 1581.

3. Les Apuani étaient un peuple de Ligurie ; mais on doute que leur capitale Apua ait jamais existé.

4. Après la conjuration de Fiesque (1547), un gouverneur espagnol y fut envoyé, subordonné à celui de Milan. A. d'Ancona. Les Suisses de Charles VIII avaient brûlé cette ville avant la bataille de Fornoue.

Fiesca. Il sito d'essa Città è fra le montagne, et al piede d'esse.

A tavola mi fu data la prima cosa il cacio, come si fa verso Milano, e contrade d'intorno Piacenza. Mi furono date, secondo l'uso di Genoa, delle olive senza anima acconcie con oglio, et aceto, in forma d'insalata buonissime. Si dava a lavar le mani un bacile pieno d'acqua posta sopra un scannetto. Bisognava, che si lavasse ognuno le mani con esso l'acqua.

Me ne partii Lunedì 23 la mattina ; e salii, all'uscir di casa, l'Apennino alto assai, ma la strada punto difficile, nè pericolosa. Stettimo tutto il dì salendo, e calando montagne alpestre la più parte, e poco fertili. Venimmo la sera a dormire a

---

site de cette ville est entre les montagnes et à leur pied.

A table on me donna pour première chose le fromage, (comme on fait vers Milan, et dans les contrées autour de Plaisance). On me donna, selon l'usage de Gênes, des olives sans noyau, accommodées avec huile et vinaigre, en guise de salade, très bonnes. On donnait pour laver les mains un bassin plein d'eau, posé sur un petit banc. Il fallait que chacun se lavât les mains à même l'eau.

J'en partis lundi 23, le matin : et gravis, au sortir de la maison, l'Apennin fort haut, mais le chemin nullement difficile ni périlleux. Nous restâmes tout le jour à monter et descendre des montagnes, la plupart alpestres et peu fertiles[1]. Nous vînmes le soir dormir à

---

1. Dans sa retraite, Charles VIII eut beaucoup de mal à faire passer là ses « quatorze pieces de grosse artillerie et puissante. Au partir de ladicte vallee commencoit l'on à monter par ung chemin fort droict, et veiz des muletz y passer à tres grant peine. » Nos Allemands (Suisses) « se couploient deux à deux, de bonnes cordes, et s'y mettoient cent ou deux cens à la fois... » Commynes, liv. VIII, chap. VII.

FORNOVO *nel Stato del Conte di S. Secondo, 30 miglia. Mi fu piacere di vedermi uscito delle mani di quei furfanti della montagna : de i quali s'usa tutta la crudeltà a' viandanti sulla spesa del mangiare, e locare cavalli, che si possa immaginare. Mi fu là messo a tavola diverse sorte d'intingoletti in forma di mostarda buonissimi di diverse sorte. Era l'una di quelle fatta di mele cotonie. Si sente in quelle bande estrema carestia di cavalli a vettura. Sete in mano di gente senza regola, e senza fede verso i forestieri. Altri pagavano duo giuli per cavallo per posta : a me ne domandavano tre, e quattro, e cinque giuli per posta, in modo ch'ogni giorno andava più d'un scudo a logar un cavallo, perchè oltra di questo contavano due poste dove non ne era che una.*

FORNOVE, dans l'état du comte de San Secondo, 30 milles[1]. Cela me fit plaisir de me voir sorti des mains de ces forfants[2] de la montagne : qui usent envers les voyageurs de toute la cruauté imaginable, quant à la dépense du manger, et du louage des chevaux.

On me servit là à table diverses sortes de ragoûts, très bons, en forme de marmelades de diverses sortes. L'une d'elles était faite de coings.

On sent de ces côtés une extrême disette de chevaux de louage. Vous êtes dans la main de gens sans règle et sans foi envers les étrangers[3]. D'autres payaient deux jules par cheval par poste : à moi ils m'en demandaient trois, et quatre, et cinq jules par poste, en sorte que chaque jour cela montait à plus d'un écu de louer un cheval, car outre cela ils comptaient deux postes où il n'y en avait qu'une.

---

1. Il est surprenant que Montaigne ne dise pas un mot de la bataille du 6 juillet 1495, lui qui estimait tant Philippe de Commynes.

2. Coquins.

3. On dirait que Montaigne fait allusion au proverbe de Gènes . « Mer sans poissons, montagnes sans bois, *hommes sans foi*, femmes sans vergogne. »

Era là discosto di Parma due poste : e di Parma c'era fino a Piacenza quella medesima strada la quale era di Fornovo, in modo che non si slungava la via che di due poste. Non ci volsi andare per non disturbare il mio viaggio, avendo dismesso ogni altro intento. Questo loco è una piccola Villa di sei, o sette casette, posta sopra un piano il lungo della fiumara Taro, mi pare che si nomi. La quale seguitammo Martedì la mattina un pezzo venendo a desinare a

BORGO S. DONI, *12 miglia, Castelluccio, il quale il Duca di Parma comincia d'intorniare di mura belle, e ben fornite di fianchi. Si messe là a tavola della mostarda fatta di mele, e di naranchie*[1], *tagliate a pezzi in forma di codogniaco mezzo cotto.*

Là j'étais à deux postes de Parme : et de Parme jusqu'à Plaisance il y avait la même distance que de Fornove à Plaisance, en sorte que je n'aurais allongé la route que de deux postes[2]. Je n'y voulus pas aller pour ne pas déranger mon voyage, ayant laissé tout autre dessein. Ce lieu[3] est un petit village de six ou sept maisonnettes, assis dans une plaine, le long de la rivière Taro (il me semble qu'elle se nomme ainsi). Laquelle nous suivîmes quelque temps mardi matin venant dîner à

BORGO SAN DONI[4], 12 milles, petit bourg que le duc de Parme commence à entourer de murs beaux et bien fournis de flancs. On servit là à table de la marmelade faite de pommes et d'oranges taillées en morceaux, en forme de cotignac demi-cuit.

---

1. Il faut lire probablement : *di mele di naranchie*, de pommes d'orange (*melarancie*).

2. En visitant Parme.

3. Fornove, que nous prononçons à tort Fornoue.

4. Borgo San Donnino.

Di là lasciando a man dritta Cremona a medesima distanza che Piacenza, seguitando una bellissima strada pari et in un paese dove fin all'orizzonte non si vede montagna, nè inequalità, il terreno fertilissimo, mutando di posta in posta cavalli, i quali due poste io menai al galoppo per sentir le forze de i lombi : e non ci trovai nè mal, nè stracchezza : l'orina naturale.

Vicino a Piacenza ci sono due colonne grandi, l'una d'un lato della strada, l'altra dell'altra, circa quaranta passi di larghezza fra le due. A piede delle quali colonne è scritto in Latino, che si proibisce di edificare, piantare arbori, e vigne fra essi. Non so se voglia conservare la larghezza della strada solamente, o veramente, che di esse colonne fino alla città, la quale n'è distante di mezzo

---

De là, laissant à main droite Crémone, à même distance que Plaisance, nous suivîmes un très beau chemin égal, et en un pays où jusqu'à l'horizon on ne voit montagne ni inégalité, le sol très fertile, changeant de chevaux de poste en poste, lesquelles deux postes je menai au galop, pour essayer les forces de mes reins : et je n'y trouvai ni mal, ni lassitude : l'urine naturelle [1].

Proche de Plaisance il y a deux colonnes grandes, l'une d'un côté de la route, l'autre de l'autre, environ quarante pas de largeur entre les deux. Au pied desquelles colonnes il est écrit en latin que l'on défend d'édifier (planter) entre elles arbres et vignes. Je ne sais si l'on veut seulement conserver la largeur de la route; ou plutôt si de ces colonnes jusqu'à la ville,

---

1. « Voicy depuis de nouveau, que les plus legers mouvements espreignent le pur sang de mes reins. Quoy pour cela ? je ne laisse de me mouvoir comme devant, et picquer apres mes chiens, d'une juvenile ardeur, et insolente. » *Essais* (1595), liv. III, chap XIII. Sur l'exemplaire de Bordeaux, il avait écrit d'abord : « et courir des lievres a toute bride » et « insolente come un page ».

miglio, si voglia conservar la spianura scoperta come ella si vede. Venimmo a dormire a

Piacenza, *20 miglia, Città via assai grande. Essendoci giunto assai di bon' ora, la voltai d'ogni banda tre ore. Strade fangose non lastricate, piccole case. E nella piazza, dove è la sua grandezza, c'è il Palazzo della Giustizia, guarnito di botteghe da nessun conto, e le prigioni, et il concorso di tutti i Cittadini quì intorno*[1].

Viddi il Castello, il quale è nelle mani del Re Filippo, il quale ci ha guardia di 300 Spagnuoli mal pagati, a quel ch'io intesi d'essi. La Diana la mattina e la sera si sona con quelli instrumenti che noi nomamo haubois, *et essi fiffari : e si sona una ora. Ci è gran gente là dentro, e*

---

qui en est distante de demi mille, on veut conserver l'esplanade découverte comme elle se voit. Nous vînmes dormir à

Plaisance, 20 milles, ville jadis fort grande[2]. Y étant arrivé d'assez bonne heure, je la parcourus de toute part pendant trois heures. Rues fangeuses, non pavées, petites maisons. Et sur la place, où est sa grandeur, il y a le palais de justice, garni de boutiques de nulle valeur, et les prisons, et le concours de tous les citadins là autour.

Je vis le château, qui est dans les mains du roi Philippe, lequel y tient une garde de 300 Espagnols, mal payés, à ce que j'entendis d'eux-mêmes[3]. La diane matin et soir se sonne avec ces instruments que nous appelons hautbois, et eux *fiffari :* et se sonne une heure.

---

1. Les mots : *guarnito di botteghe da nessun conto*, sont placés, dans les Edit. orig., à la fin de la phrase.

2. La décadence de cette ville datait de 1447, année où elle fut prise par François Sforza, qui la fit piller par ses soldats, et fit vendre comme esclaves dix mille de ses habitants. — Je traduis *via* comme s'il y avait *gia*.

3. La garnison espagnole sortit du château en 1585. A. d'Ancona

belle pezze d'artiglieria. Il Duca di Parma non ci va mai. Lui da parte sua è alloggiato (et in quel tempo era nella Città) nella Cittadella, la quale è un Castello in un altro loco : e mai non va a questo Castello che tiene il Re Filippo.

In fine io non ci viddi nulla degno d'esser veduto, che il novo edificio di S. Augustino, edificato per di quel che il Re Filippo ci ha messo in iscambio d'una altra Chiesa di S. Augustino della quale Lui ha fatto questo Castello : ch'egli tiene parte della rendita della Chiesa stessa. La Chiesa resta a fare, et ha un bel principio. Ma le abitazioni de i Frati, i quali sono 70 di numero, et i chiostri doppi, sono forniti. Questo edificio mi pare in corridori, dormitori, cantine, et altra faccenda, il più suntuoso e magnifico che io abbia visto in niun altro loco, se ben mi ricordo, per servigio di Chiesa.

Il y a grand monde là-dedans, et belles pièces d'artillerie. Le duc de Parme n'y va jamais [1]. Lui de son côté (et en ce temps il était dans la ville) est logé dans la citadelle, laquelle est un château en un autre lieu : et jamais il ne va à ce château que tient le roi Philippe.

Enfin je n'y vis nulle chose digne d'être vue, que le nouvel édifice de Saint-Augustin, bâti avec ce que le roi Philippe y a mis en échange d'une autre église de Saint-Augustin, de laquelle il a fait ce château : car il tient une partie de la rente de l'église même. L'église reste à faire, et a un beau commencement. Mais les habitations des frères, lesquels sont au nombre de 70, et les cloîtres doubles, sont achevés. Cet édifice me paraît, en corridors, dortoirs, celliers et autre besogne, le plus somptueux et magnifique que j'aie vu en aucun autre lieu, s'il m'en souvient bien, pour service d'église.

---

1. Octave Farnèse.

Mettono a tavola il sale in mazza; il formaggio un grand pezzo senza piatto.

Il Duca di Parma aspettava in Piacenza la venuta del Figliuolo primogenito dell'Arciduca d'Austria, il quale Figliuolo io viddi a Isprug; e adesso si diceva, che andasse a Roma per essere coronato Re de' Romani.

Si porge l'acqua alle mani: et a mescolarla col vino con un cocchiaro grande d'ottone. Il formaggio che si mangia là, è del tutto simile a quelli Piacentini che si vendono per tutto.

Piacenza è dritto la mezza strada di Roma a Lione. Avea, per farla più dritta verso Milano, a andare a dormire a Marignano, 30 miglia: e di là a Milano ne sono dieci. Slungai di dieci miglia il viaggio per veder Pavia. Partii a bona ora il Mecordì 25 d'Ottobre seguitando una bella strada, nella quale orinai una pietrella molle, e sabbio assai. Passammo nel mezzo un Castelluccio del

---

Ils servent à table le sel en masse; le fromage, un grand morceau sans plat.

Le duc de Parme attendait à Plaisance la venue du fils aîné de l'archiduc d'Autriche, lequel fils je vis à Innsbruck; et l'on disait maintenant qu'il allait à Rome pour être couronné roi des Romains[1].

On présente l'eau pour les mains, et pour la mêler au vin, avec une grande cuillère de laiton. Le fromage que l'on mange là est tout à fait semblable à ces *plaisantins* qui se vendent partout.

Plaisance est juste à mi-chemin de Rome à Lyon. Je devais, pour faire ma route plus droite sur Milan, aller dormir à Marignan, 30 milles: et de là à Milan il y en a dix. J'allongeai de dix milles le voyage pour voir Pavie. Je partis de bonne heure le mercredi 25 d'octobre, suivant un beau chemin, dans lequel je fis une petite pierre molle et beaucoup de sable. Nous pas-

---

1. André, cardinal d'Autriche. Il ne fut jamais roi des Romains.

Conte Santafiore. Sul fine della via varcassimo il Po sopra un catafalco posto sopra due barche con una loggietta condotto con una longa fune appoggiata in diversi lochi sopra alcune barchetelle poste per ordine nel fiume. Vicino a quel loco si mescola il Tesino al Po. Giunsimo a bona ora a

PAVIA, *30 miglia piccole. Subito mi messi a veder le cose principali della Città, il ponte sopra il Tesino, le Chiese del Duomo, Carmini, S. Tomaso, S. Agostino, nella quale è l'arca d'Augustino, ricco sepolcro di marmo bianco con molte statue. In una certa piazza della Città si vede una colonna di mattoni, sopra la quale è una effigie, la quale pare ritratta di quell'Antonino Pio ch'è a cavallo innanzi*

---

sâmes au milieu d'un petit château du comte Santafiore. Sur la fin de notre route nous traversâmes le Pô sur un échafaud assis sur deux barques, avec une logette, conduit à l'aide d'une longue corde appuyée en divers lieux sur quelques petites barques placées en ordre dans le fleuve [1]. Près de cet endroit se mêle le Tessin au Pô. Nous vînmes de bonne heure à

PAVIE, 30 milles petits. Aussitôt je me mis à voir les choses principales de la ville : le pont sur le Tessin [2], les églises du Dôme, des Carmes, Saint-Thomas, Saint-Augustin, dans laquelle est la châsse d'Augustin, riche sépulcre de marbre blanc avec nombre de statues [3]. En une certaine place de la ville on voit une colonne de briques, sur laquelle est une effigie qui paraît faite d'après cet Antonin le Pieux qui est à cheval devant

---

1. « On passe le Pô dans un bac qui a plutôt l'air d'un pont de bateaux ambulants. » Le Président de Brosses, t. I, p. 82.

2. « Monsieur le Connestable de Mommorency au siege de Pavie, ayant esté commis pour passer le Tesin, et se loger aux fauxbourgs S. Antoine, estant empesché d'une tour au bout du pont, qui s'opiniastra jusques à se faire batre, feit pendre tout ce qui estoit dedans. » *Essais* (1580), liv. I, chap. XIV actuel.

3. Reliquaire du XIVe siècle, achevé au XVIIIe, orné de 290 figures.

al Campidoglio. Questa è più piccola, e non ha alcuna parità di bellezza. Ma quel che mi mette più in dubbio è questa statua ha delle staffe, et una sella con arcioni dinanzi, e dietro; dove l'altra non ha questo, e confà di tanto meglio con l'opinione de i dotti, che le staffe, e selle, a questo modo, sono trovate dapoi. Qualche ignorante scultore forse ha pensato, che questo ci mancasse. Viddi oltra, quel principio d'edificio del Cardinal Borromeo per il servizio delli Scolari.

La Città è grande et onestamente bella, popolata comodamente, e non ci manca artigiani d'assai sorte. Poche belle case ci sono. E quella dove fu i giorni passati alloggiata l'Imperatrice, è poca cosa. Viddi le arme di Francia,

le Capitole[1]. Celle-ci est plus petite, et il n'y a aucune égalité de beauté. Mais ce qui me met le plus en doute, c'est que cette statue a des étriers et une selle avec arçons devant et derrière, au lieu que l'autre n'en a pas et s'accorde d'autant mieux avec l'opinion des doctes, que les étriers et selles de cette façon ont été inventés depuis. Quelque ignorant sculpteur a peut-être pensé que cela y manquait[2]. Je vis en outre ce commencement d'édifice du cardinal Borromée pour le service des écoliers.

La ville est grande et honnêtement belle, peuplée commodément, et il n'y manque pas d'artisans de beaucoup de sortes. Il y a peu de belles maisons. Et celle où, ces jours passés, fut logée l'impératrice est peu de

1. Montaigne veut dire Marc-Aurèle.

2. Cette statue, amenée très anciennement de Ravenne, fut mise en pièces en 1796 parce qu'elle représentait un tyran. A. d'Ancona. « Dans la place voisine (de la cathédrale), sur une colonne, est une statue de bronze montée sur un aïeul de Rossinante, de même métal. C'est, à ce que l'on me dit, un excellent ouvrage des Romains, représentant l'empereur Antonin ; mais, au contraire, ce n'est, à mon sens, qu'un très-détestable ouvrage de quelque Ostrogoth. » Le Président de Brosses, t. I, p. 83.

ma erano scancellati i gigli. In fine non ci è cosa niuna rara.

Si danno per quelle bande i cavalli a duo giuli per posta. La meglio osteria, o, a dir meglio, il meglio albergo dove io avessi albergo[1] *di Roma fin quì, fu la posta di Piacenza : e credo la meglio d'Italia, di quella di Verona in poi. La più cattiva di questo viaggio fu il Falcone di Pavia. Quì si paga, et in Milano, la legna a partito : e si manca materassi a i letti.*

Partii di Pavia il Giobbia 26 Ottobre. Pigliai a man dritta la strada mezzo miglio discosta della dritta per veder il loco dove dicono esser stato il fracasso dell'armata del Re Francesco, il quale è un loco piano : e per veder anco la Chartrosa la quale con ragione ha il grido d'una bellissima Chiesa. La facciata dell'intrata tutta di marmo

---

chose. Je vis les armes de France, mais les lis étaient effacés. Enfin il n'y a nulle chose rare.

On donne de ces côtés les chevaux à deux jules par poste. La meilleure hôtellerie ou, pour mieux dire, la meilleure auberge où j'aie logé de Rome jusqu'ici, c'est *la Poste* de Plaisance : et, je crois, la meilleure d'Italie, après celle de Vérone. La plus méchante de ce voyage fut *le Faucon* de Pavie. Ici (et à Milan) on paie le bois à part : et il manque aux lits des matelas.

Je partis de Pavie le jeudi 26 octobre. Je pris le chemin à main droite, à un demi-mille de distance du droit chemin de Milan, pour voir le lieu où ils disent avoir été rompue l'armée du roi François, lequel est un lieu plan[2] : et pour voir aussi la Chartreuse, laquelle avec raison a le bruit d'une très belle église. La façade de l'entrée, toute de marbre avec infinis

---

1. Peut-être : *albergato.*

2. La bataille, où le roi fut fait prisonnier, fut livrée le 24 février 1525.

con infiniti lavori, è cosa veramente da stupirne. C'è di più un ornamento d'altare d'avorio, nel quale è scolpito il Vecchio e Novo Testamento. C'è oltra di questo il sepolcro di marmo di Gian Galeazzo Visconti Fondatore della Chiesa : e poi il Coro, et ornamenti del grande altare, et il chiostro d'una grandezza inusitata, e bellissimo. Queste son le più belle cose. La casa è grandissima d'intorno, e fa vista non solamente in grandezza, e quantità di diversi edifici, ma più in numero di gente, servitori, cavalli, cocchi, manovali, et artigiani. d'una Corte d'un grandis-

---

ouvrages, est chose vraiment étonnante. Il y a de plus un ornement d'autel d'ivoire, auquel est sculpté le Vieux et le Nouveau Testament. Il y a en outre le sépulcre de marbre de Jean Galéas Visconti, fondateur de l'église[1] : et puis le chœur et les ornements du grand autel et le cloître d'une grandeur inusitée, et très beau. Voilà les plus belles choses. La maison alentour est très grande, et a l'apparence, non seulement en grandeur et quantité d'édifices divers, mais plus en nombre de gens, serviteurs, chevaux, coches, manœuvres et artisans, d'une cour d'un très grand prince. On y

---

1. La chartreuse fut fondée en 1396 par Jean-Galéas Visconti, premier duc de Milan, mort en 1402. Son tombeau fut commencé en 1490 et achevé en 1562. « ... Un grant et mauvais tyran, mais honnorable. Toutesfois son corps est aux Chartreux à Pavie, pres du Parc, plus hault que le grant autel : et le m'ont monstré les Chartreux, au moins ses os (et y monte l'on par une eschelle) lesquelz sentoient comme la nature ordonne ; et ung, natif de Bourges, le m'appella sainct, et je luy demanday, en l'oreille, pourquoy il l'appelloit sainct, et qu'il povoit veoir painctes à l'entour de luy les armes de plusieurs citez qu'il avoit usurpees, où il n'avoit nul droict, et luy et son cheval estoient plus haultz que l'autel, et taillez de pierre, et son corps soubz le pied dudict cheval. Il me respondit bas : « Nous appellons, dict il, en ce pays icy, sainctz, tous ceulx qui nous font du bien. » Et il feit ceste belle eglise des Chartreux, qui à la verité est la plus belle que j'aye jamais veue, et toute de beau marbre. » Commynes, liv. VII, chap. IX.

simo Principe. Si lavora di continuo con spesa incredibile, la quale fanno i Patri delle lor intrate. Il sito è nel mezzo d'un prato bellissimo. Di là venimmo in

MILANO, *20 miglia. Questa Città è la più popolata d'Italia, grande, e piena d'ogni sorte d'artigiani, e di mercanzia : non dissimiglia troppo a Parigi, et ha molto la vista di Città Francese. Le mancano i palazzi di Roma, Napoli, Genoa, Firenze : ma di grandezza le vince tutte, e di calca di gente arriva a Venezia.*

Al Venerdì 27 Ottobre andai vedere il Castello per di fuora, e lo girai quasi tutto. E un grandissimo edificio, e di mirabile fortezza. Ci è la guardia almeno di 700 Spagnuoli, benissimo guarnita d'artiglierie, e ci facevano ancora d'ogni intorno alcuni ripari. Quel giorno mi fermai là per la grandissima pioggia che ci sopraggiunse.

---

travaille continuellement avec une dépense incroyable que font les Pères avec leurs revenus. Le site est au milieu d'un pré très beau. De là nous vînmes à

MILAN, 20 milles. Cette ville est la plus peuplée d'Italie, grande et pleine de toute sorte d'artisans et de marchandise : elle ressemble assez à Paris, et a fort l'apparence d'une ville française. Il lui manque les palais de Rome, Naples, Gênes, Florence : mais en grandeur elle les dépasse toutes, et en presse de peuple atteint Venise.

Le vendredi 27 octobre j'allai voir le château par le dehors et j'en fis presque le tour. C'est un très grand bâtiment, et de merveilleuse force. Il y a une garde au moins de 700 Espagnols, très bien fournie de pièces d'artillerie, et l'on y faisait encore tout autour quelques remparts[1]. Ce jour-là je m'arrêtai en cette ville pour la très grosse pluie qui nous survint. Jusqu'alors

---

1. Charles-Quint avait donné le duché de Milan à son fils, depuis Philippe II, en 1535.

Fin allora ci avea il tempo, e la via, molto favorevolmente servito.

Al Sabbato 28 d'Ottobre partii di Milano la mattina. Mi messi in una via piana, e bella; e con ciò fosse cosa che piovesse di continuo, e che fusse la via piena d'acqua, non ci era fango, inteso che il paese è arenoso. Venni a desinare a

BUFFALORA, *18 miglia. Varcammo là sul ponte il fiume Naville*[1] *stretto, ma fondo in modo che porta a Milano grosse barche. E un poco più in quà passammo a barche il Tesin, e venimmo dormire a*

NOVARRA, *12 miglia, Città piccola, e poco piacevole, posta in un piano. Intorno d'essa vigne, e boschetti, e terreno fertile. Di là partimmo la mattina, e venimmo a stare un pezzo, per far mangiar le bestie, a*

VERCEL, *10 miglia, Città del Duca di Savoia ancora*

---

le temps et la route nous avaient très favorablement servis.

Le samedi 28 octobre je partis de Milan le matin. Je me mis en un chemin plain et beau; et encore qu'il plût continuellement et que la route fût pleine d'eau, il n'y avait pas de boue, attendu que le pays est sablonneux. Je vins dîner à

BUFFALORA, 18 milles. Nous passâmes là sur le pont la rivière Naville, étroite mais profonde, en sorte qu'elle porte à Milan de grosses barques. Et un peu plus loin nous passâmes en barques le Tessin, et vînmes dormir à

NOVARE, 12 milles, ville petite et peu plaisante, assise en une plaine. Autour d'elle vignes et bosquets, et terrain fertile. De là nous partîmes le matin, et vînmes nous arrêter un moment, pour faire manger les bêtes, à

VERCEIL, 18 milles, ville du duc de Savoie, elle aussi en

---

1. Naviglio.

essa in piano, e lungo della Zesa fiume, il quale varcammo in barca. Il detto ha fatto in quel luogo edificar in gran fretta, et un mondo di gente, una Fortezza bellina a quel ch'io potti scorgere di fuori : e ne ha messo in sospetto i Spagnuoli vicini a quelle bande. Di là passammo per mezzo di S. German, e poi di S. Giaco piccole Castella. E seguendo sempre un bel piano, fertile massimamente di noci (perchè in quelle contrade non sono olive, nè altro oglio, che di noce) venimmo a dormire a

LIVORNO, *20 miglia, Villetta dove sono assai case. Partimmo Lunedì a buona ora, e seguendo un cammin piano, venimmo a desinar a*

CHIVAS, *10 miglia, e di là varcando assaissime fiumare, e rivi con barche, et a guado venimmo a*

---

plaine, et au bord de la Sesia, rivière que nous passâmes en barque. Ledit duc a fait en ce lieu bâtir en grande hâte et avec un monde de gens une forteresse, assez belle, à ce que je pus découvrir du dehors : et il en a mis en soupçon les Espagnols voisins de ces côtés [1]. De là nous passâmes par le milieu de San German, et puis de San Giaco, petits villages fermés. Et suivant toujours une belle plaine, fertile surtout de noix (car en ces contrées il n'y a pas d'olives, ni d'autre huile que de noix), nous vînmes dormir à

LIVORNO, 20 milles, villette où il y a assez de maisons. Nous partîmes lundi de bonne heure, et, suivant un chemin plain, vînmes dîner à

CHIVAS, 10 milles, et de là passant un très grand nombre de rivières et ruisseaux, en barques et à gué, vînmes à

---

1. Charles-Emmanuel (1562-1630), duc de Savoie depuis le 30 août 1580, épousa en 1585 Catherine d'Autriche, fille de Philippe II. — Dans une lettre du 10 juillet 1581, Paul de Foix parle de « la jalousie en laquelle on est à Milan pour la vieille citadelle que Monsieur de Savoye fait rebastir et fortifier à Verseil du costé de Milan ».

Turino, *10 miglia. Ci potevamo venire a desinare facilmente. Piccola Città in un sito molto acquoso, non molto ben edificato, nè piacevole con questo che per mezzo delle vie corra un fiumicello per nettarle delle lordure. Diedi a Turino cinque scudi, e mezzo, per cavallo, a servirmene fin a Lione, sei giornate, le spese a fare da per loro. Qui si parla ordinariamente Francese : e paiono tutti molto divoti alla Francia. La lingua popolesca è una lingua la quale non ha quasi altro che la pronunzia Italiana : il restante sono parole delle nostre.*

Ne partimmo al Martedì ultimo d'Ottobre, e venimmo il lungo d'una via pari a desinare a

S. Ambrogio, *2 poste. Di là seguendo un piano stretto fra le montagne, a dormire a*

Susa, *2 poste, Castelluccio popolato d'assai di case. Io sentiva lì un gran dolore al ginocchio dritto, il qual dolore mi avea durato assai giorni, ma andava tuttavia augumentando. Le osterie sono lì meglio che in altri lochi*

Turin, 10 milles. Nous y pouvions facilement venir dîner. Petite ville en un site plein d'eau, pas très bien bâtie, ni plaisante, quoique par le milieu des rues coure un ruisseau pour les nettoyer des ordures. Je donnai à Turin cinq écus et demi par cheval, pour m'en servir jusqu'à Lyon, six journées, les dépenses à faire par eux. Ici l'on parle ordinairement français : et ils paraissent tous fort dévoués à la France. La langue populaire est une langue qui n'a presque rien d'italien, que la prononciation : le reste, c'est de nos mots.

Nous en partîmes le mardi dernier d'octobre, et vînmes le long d'une route égale dîner à

Sant'Ambrogio, 2 postes. De là, suivant une plaine étroite entre les montagnes, dormir à

Suse, 2 postes, petit bourg fermé, assez peuplé de maisons. Je sentais là une grande douleur au genou droit, laquelle douleur m'avait duré plusieurs jours, mais allait toujours en augmentant. Les hôtelleries sont

d'Italia, buoni vini, pane cattivo, molto a mangiare, albergatori cortesi, e per tutta Savoia. Alla festa di tutti i Santi avendo udita la messa venni alla

Novalese, *una posta. Locai lì 8 marroni i quali mi portassero in sedia fin alla cima di Mon Senis, e poi al calare di l'altra mi ramassassero.*

---

là meilleures qu'en autres lieux d'Italie, bons vins, pain mauvais, beaucoup à manger, hôtes courtois, et par toute la Savoie. A la fête de Toussaint, ayant ouï la messe, je vins à

La Novalese, une poste. Je louai là huit *marrons* pour me porter en chaise jusqu'à la cime du Mont-Cenis, et puis me *ramasser* à la descente de l'autre côté[1].

Ici on parle Francés; einsi je quite ce langage étrangier, duquel je me sers bien facilemant, mais bien mal assuréemant, n'aïant eu loisir, pour etre tousjours en compaignie de François, de faire nul aprantissage qui vaille.

Je passai la montée du Montsenis moitié à cheval, moitié sur une chese portée par quatre homes, et autres quatre qui les refrechissoint. Ils me portoint sur leurs épaules. La montée est de deus heures, pierreuse et mal aisée à chevaus qui n'y sont acostumés, mais autremant sans hazard et difficulté : car la montaigne se haussant tousjours en son espessur, vous n'y voyés nul præcipice ni dangier que de broncher sous vous. Au-dessus du mont[2], il y a une plaine de deus

---

1. On appelait *marrons* les porteurs de chaise et conducteurs de *ramasse* ou traîneau. Ce mode de transport des voyageurs prit fin avec la construction de la route, achevée en 1810.

2. Edit. orig. : que de broncher. Sous vous, au-dessus du mont, il... — De broncher sous vous si vous êtes à cheval.

lieues, plusieurs maisonetes, lacs et fonteines, et la poste : point d'abres, oui bien de l' herbe et des prés qui servent en la douce saison. Lors tout étoit couvert de nege. La descente est d'une lieue coupée et droite, où je me fis ramasser à mes mesmes Marrons, et de tout leur service à huit, je donai deux escus. Toutefois le sul ramasser ne coute qu'un teston[1], c'est un plesant badinage, mais sans hazard aucun : et sans grand apetit nous disnames[2] à

Lanebourg[3], deux postes, qui est un village au pied de la montaigne, où est la Savoie, et vinmes coucher à deux lieues, à un petit vilage. Partout là il y a force truites, et vins vieus et nouveaus excellans.

De là nous vinmes, par un chemin montueus et pierreus, disner à

S. Michel, cinq lieues, village où est la poste. De la vinsmes au giste, bien tard et bien mouillés, à

La Chambre, cinq lieues, petite Ville d'où tirent leur titre les Marquis de la Chambre.

Le Vandredi, 3 de Novambre, vinmes disner à

Aiguebelle, quatre lieues, Bourg fermé, et au giste à

Montmellian, quatre lieues, Ville et Fort, lequel tient le dessus d'une petite croupe qui s'éleve au milieu de la plaine entre ces hautes montaignes ; assise ladicte Ville, audessous du dict Fort, sur la riviere d'Isere qui passe à Grenoble, à sept lieues dudict lieu. Je santois là evidammant l'excellance des huiles d'Italie : car celes de deça commançoint à me faire mal à

1. Monnaie d'argent dont la valeur a varié de 10 à 19 sous (Hatzfeld).

2. Edit. orig. : sans hasard aucun et sans grand esperit : nous disnames...

3. Lans-le-Bourg.

l'estomac, là où les autres jamais ne me revenoint à la bouche[1]. Vinmes disner à

CHAMBERI, deux lieues, Ville principale de Savoie, petite, belle et marchande, plantée entre les mons, mais en un lieu où ils se reculent fort et font une bien grande plaine.

De là nous vinmes passer le Mont du Chat, haut, roide et pierreus, mais nullemant dangereus ou mal aisé, au pied duquel se siet un grand lac[2], et le long d'icelui un Chateau nomé Bordeau, où se font des espées de grand bruit ; et au giste à

HYENE, quatre lieues, petit Bourg.

Le Dimanche matin nous passames le Rosne que nous avions à notre mein droite, apres avoir passé sur icelui un petit Fort que le Duc de Savoie y a basti entre des rochiers qui se serrent bien fort[3] ; et le long de l' un d'iceux y a un petit chemin étroit au bout duquel est ledict Fort, non guiere differant de Chiusa, que les Venitiens ont planté au bout des montaignes du Tirol. De là continuant tousjours le fond entre les montaignes, vinmes d'une trete à

S. RAMBERT, sept lieues, petite vilete audict vallon. La pluspart des Villes de Savoie ont un ruisseau qui les lave par le milieu : et les deux costés jusques audict ruisseau où sont les rues, sont couverts de grans otevans[4], en maniere que vous y etes à couvert et à sec en tout tamps ; il est vrai que les boutiques en sont plus obscures.

---

1. « Son huile (de Formie) était fort vantée : mais, pour vous dire vrai, toutes celles de Calabre, du royaume de Naples et de l'Italie entière, même celle de Lucques, la plus estimée de toutes, sont détestables, onguentifères et vrais gibiers de pharmacopole. » Président de Brosses, lettre XXVIII. Mais elles valaient mieux que l'huile de noix.

2. Le lac du Bourget.

3. Le fort de Pierre-Châtel, sur la rive droite du Rhône.

4. Auvents.

Le Lundi six de Novambre, nous partismes au matin de S. Rambert, auquel lieu le sieur Francesco Cenami, Banquier de Lyon, qui y étoit retiré pour la peste, m'envoïa de son vin et son neveu, aveq plusieurs treshonestes complimans [1]. Je partis de là Lundi bon matin, et apres estre enfin sorti tout-à-faict des montaignes, comançai d'antrer aus plaines à la Francese. Là je passai en bateau la riviere d'Ain, au port de Chesai [2], et m'en vins d'une trete à

MONLOEL [3], six lieues, petite Ville de grand passage appartenante à Monsieur de Savoie, et la derniere des sienes.

Le Mardi apres diner, je prins la poste et vins coucher à

LYON, deux postes, trois lieues. La Ville me pleut beaucoup à la voir. Le Vandredi j'achetai de Joseph de la Sone, trois courtaus neuf par le billot deux cens escus [4]; et le jour avant avois acheté de Malesieu [5] un cheval de pas, cinquante escus, et un autre courtaut trente trois. Le Samedi, jour de S. Martin, j'eus au matin grand mal d'estomac, et me tins au lit jusques apresmidi qu'il me print un flux de vantre; je ne disnai pouint et soupai fort peu. Le Dimanche douze de Novambre, le sieur Alberto Giachinotti Florentin, qui me fit plusieurs autres courtoisies, me dona à disner

---

1. La famille Cenami est lucquoise. A. d'Ancona.

2. Chazey. — Edit. orig. : au pont...

3. Montluel.

4. Le *billot* est un bâton que l'on attache le long du flanc de plusieurs chevaux menés à la file. Le billot de 9 courtauds (chevaux à qui l'on a coupé la queue et les oreilles) valant 200 écus, chaque courtaud revenait à un peu plus de 22 écus.

5. « Autre Marchand de chevaux, dont descendoit Nicolas Malezieu de l'Académie Françoise, Chancelier de Dombes. » Meusnier de Querlon.

en sa maison, et m'offrit à prester de l'argent, n'aïant eu conoissance de moi que lors.

Le Mercredi 15 de Novambre 1581, je partis de Lyon apres disner, et par un chemin montueus vins coucher à

BORDELIERE[1], cinq lieues, village où il n'y a que deus maisons.

De là le Judi matin, fimes un beau chemin plein, et sur le milieu d'icelui pres de Fur[2], petite vilette, passames à bateau la riviere de Loire, et nous randismes d'une trete à

L'HOSPITAL, huit lieues, petit bourg clos.

De là, vandredi matin, suivismes un chemin montueus, en tamps aspre de neges, et d'un vant cruel, contre lequel nous venions, et nous randismes à

TIERS, six lieues; petite Ville sur la riviere d'Allier[3], fort marchande, bien batie et peuplée. Ils font principalemant trafiq de papier, et sont renomés d'ouvrages de couteaus et cartes à jouer. Elle est egalement distante de Lyon, de St. Flour, de Moulins et du Puy. Plus je m'aprochois de chés moi, plus la longur du chemin me sambloit ennuïeuse; et de vrai, au conte des journées, je n'avois été à mi chemin de Rome à ma maison, qu'à Chamberi pour le plus[4]. Cette vile est des terres de la maison de ... apartenant à M. de

---

1. La Bourdellière, hameau de Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône).

2. Feurs (Loire).

3. Sur une petite rivière qui se jette dans la Dore, affluent de l'Allier.

4. En effet, « au conte des journées » de marche, on trouve que Montaigne alla de Rome à Chambéry en dix-neuf jours et demi (en s'arrêtant un jour à Milan), et qu'il eut dix-huit jours et demi de cheval (sans compter les séjours à Lyon et à Limoges) de Chambéry à Montaigne.

Montpansier[1]. J'y fus voir faire les cartes chés Palmier. Il y a autant d'ouvriers et de façon à cela qu'à une autre bone besouigne[2]. Les cartes ne se vandent qu'un sol les comunes, et les fines deux carolus[3].

Samedi nous suivismes la plaine de la Limaigne grasse, et apres avoir passé à bateau la Doare et puis l'Allier, vinmes coucher au

Pont-du-Chateau, quatre lieues. La peste a fort persecuté ce lieu-là, et en ouis plusieurs histoires notables. La maison du Seigneur, qui est le manoir paternel du Viconte de Canillac, fut brulée ainsi qu'on la vouloit purifier à tout du feu. Ledict sieur envoïa vers moi un de ses jans, aveq plusieurs offres verbales, et me fit prier d'escrire à M. de Foix pour la recomandation de son fils qu'il venoit d'envoïer à Rome[4].

Le Dimanche 19 de Novambre, je vins disner à

Clermont, deus lieues, et y arretai en faveur de mes jeunes chevaux.

Lundi 20 je partis au matin, et sur le haut du Pui de

---

1. Thiers, qui appartenait aux dauphins d'Auvergne, passa à la maison de Bourbon, fut donnée par François Ier au chancelier Duprat, et restituée au duc de Montpensier en 1569. Le duc de Montpensier, qui avait chargé Montaigne d'une mission à Bordeaux en 1574, mourut en 1582.

2. « Ny Perrozet ny autre, ne peut si soigneusement polir et blanchir l'envers de ses cartes, qu'aucuns joueurs ne les distinguent, à les voir seulement couler par les mains d'un autre. » *Essais* (1588), liv. III, chap. xiii.

3. Carolus, monnaie de billon frappée par Charles VIII et valant 10 deniers.

4. Jean de Montboissier, vicomte de la Motte-Canillac, seigneur de Pont-du-Château, avait épousé en 1562 Jeanne de Maumont, nièce de Brantôme à la mode de Bretagne. « De madame la viscomtesse de Canillac... sont sortis trois braves et vaillans gentilzhommes, et pour tels réputez, qui en ont faict de belles preuves, et par le tesmoignage du roy mesme. » Brantôme, *Généalogie* (écrite le 5 novembre 1602), t. X, p. 100.

Doume, randis une pierre assés grande, de forme large et plate, qui étoit au passage despuis le matin, et l'avois santie le jour auparavant, sulemant au bout de la verge; et comme elle vousit choir en la vessie, la santis aussi un peu aus reins. Elle n'étoit ni molle ni dure. Je passai à Pongibaut, où j'alai saluer en passant Madame de la Fayette, et fus une demie-heure en sa salle[1]. Cete maison n'a pas tant de beauté que de nom; l'assiete en est leide plustost qu'autremant; le jardin petit, quarré, où les allées sont relevées de bien 4 ou 5 pieds : les carreaus[2] sont en fons, où il y a force fruitiers et peu d'herbes, les cotés desdicts carreaus einsin enfoncés, revetus de pierre de taille. Il faisoit tant de nege, et le temps si aspre de vant froit, qu'on ne voïoit rien du païs. Je vins coucher à

Pont-a-Mur[3], sept lieues, petit village. Monsieur et Madame du Lude étoint à deus lieues de là.

Je vins landemain coucher à

Pont-Sarraut[4], petit village, six lieues. Ce chemin est garni de chetifves hostelleries jusques à Limoges, où toutes fois il n'y a faute de vins passables. Il n'y passe que Muletiers et Messagiers qui courent à Lyon. Ma teste n'étoit pas bien; et si les orages et vans fredureus et pluies y nuisent, je lui en donois son soul en ces routes-là, où ils disent l'hiver estre plus aspre qu'en lieu de France.

Le Mercredi 22 de Novambre de fort mauvés tamps,

---

1. Peut-être Anne de Vienne, veuve de Louis seigneur de La Fayette, Pontgibault, etc., dont le fils unique, François, fut tué à la bataille de Saint-Quentin. Leur fille, Jacqueline, avait épousé en 1557 Gui de Daillon, seigneur du Lude; Montaigne les nomme un peu plus loin.

2. Carrés.

3. Pontaumur (Puy-de-Dôme).

4. Pont-Charraud (Creuse), arrondissement d'Aubusson. — Edit. orig. : Pont-Sarrant.

je partis de là, et aïant passé le long de Feletin[1], petite Ville qui samble estre bien bastie, située[2] en un fons tout entourné de haus costaus, et étoit encore demi deserte pour la peste passée, je vins coucher à

CHASTEIN[3], cinq lieues, petit mechant village. Je beus là du vin nouveau et non purifié, à faute de vin vieux.

Le Jeudi 23 aïant tousjours ma teste en cet estat, et le tamps rude, je vins coucher à

SAUBIAC[4], cinq lieues, petit village qui est à Monsieur de Lausun[5].

De là je m'en vins coucher landemain à

LIMOGES, six lieues, où j'arretai tout le Samedi, et y achetai un mulet quatre vingt dix escus-sol, et païai pour charge de mulet de Lyon là, cinq escus, aïant esté trompé en cela de 4 livres; car toutes les autres charges ne coutarent que trois escus et deus tiers d'escu. De Limoges à Bourdeaus on païe un escu pour çant[6].

Le Dimanche 26 de Novambre, je partis apres disner de Limoges, et vins coucher

AUS CARS[7], cinq lieues, où il n'y avoit que Madame des-Cars[8]. Le Lundi vins coucher à

---

1. Felletin (Creuse).

2. Edit. orig. : situé.

3. Chatain, hameau du Monteil-au-Vicomte (Creuse).

4. Sauviat (Haute-Vienne), arrondissement de Limoges.

5. Gabriel-Nompar de Caumont, comte de Lauzun, épousa Charlotte, sœur cadette de Charles d'Estissac.

6. Pour cent livres.

7. Les Cars (Haute-Vienne), arrondissement de Saint-Yrieix.

8. Anne de Clermont-Tallard, femme de Jean d'Escars, prince de Carenci, comte de la Vauguyon, mort en 1595 : c'était un ami de La Boëtie (v. la *Lettre* de Montaigne sur la mort de ce dernier).

TIVIÉ[1], six lieues. Le Mardi coucher à

PERIGUS, cinq lieues. Le Mecredi coucher à

MAURIAC[2], cinq lieues. Le Jeudi jour de St-André, dernier Novambre, coucher à

MONTAIGNE, sept lieues : d'où j'étois parti[3] le 22 de Juin 1580, pour aler à la Fere. Par-einsin avoit duré mon Voyage 17 mois 8 jours[4].

---

1. Thiviers, arrondissement de Nontron (Dordogne).

2. Mauriac, commune de Douzillac, arrondissement de Ribérac, (Dordogne).

3. Edit. orig. : partis...

4. Montaigne écrivit cette note (publiée en 1855 par le Dr Payen) sur les *Ephémérides* de Beuther, au 30 novembre : « 1581, i'arriue en ma maison de restur de un voïage que i'auoi faict en alemaigne et en italie auquel i'auai este despuis le 22 de juin 1579 (il voulait dire 1580) iusques au dt iour auquel iour i'etoi l'année precedante arriué à rome. »

VARIANTES

DES ÉDITIONS ORIGINALES

Pages.		
53	Audelà les pons.	Audelà des pons,
54	à tout des grandes... tables	à tout de grandes... tables
55	nous disnames le mardy	nous disnames le matin
58	une grande chaleur	une grande douleur
58	qu'on mettera	qu'on mettra
62	maison de ville	maison de la ville
63	qu'il avoit faict	qu'il avoit aussi faict
63	une lieuë de là et	une lieue. Et
63	DONREMY sur Meuse.	DONREMY, sur Meuse,
64	veu ailleurs de pareils.	veu ailleurs de pareil.
66	riviere de Moselle	riviere de la Moselle,
66	Nous y entrasmes	Nous y arrivasmes
67	un peu plus d'aspreté,	un peu d'aspreté,
67	de se beingner et se beingner deux	de se beingner deux
67	Nous y vismes	Nous vismes
68	gouverneur à St. Quintin	gouverneur de St. Quintin
70	ce que se suit (*que je corrige ainsi*	ce que s'ensuit):
72	en la vessie et la pierre	en la vessie la pierre
73	27e de Septembre,	27e jour de Septembre,
74	dans le creus	dans les creus
75	les plus belles	et les plus belles
75	palais tres magnifique	palais magnifique
75	qui leur servoit	qui lui servoit
76	nous rendirent	nous redirent
77	force gens	force de gens
78	differences de religions.	différences de religion.
79	antienne, et il jouit	antienne, jouit
79	livres de revenu de la ville,	liv. de la ville,

79	se pleinsirent	se pleinirent
79	et yvrogneries	et yvrognerie
80	en une chambre;	et une chambre;
81	et ont quasi	et quasi
81	ou à une autre voisine	ou à une autre table voisine
82	à un couin	à couin
83	ou couin	ou au couin
83	leur grand voile	leur grande voile,
84	davant eus	devant eus
84	davant eux.	devant eux.
87	et des petites tables	et de petites tables
88	mais ils y viennent	et ils y viennent
93	et de santir	eins de santir
94	jusques lors :	jusques alors,
95	qui rondent	qui roulent
96	Trajan	Trayan
96	des alliées	des alliés
97	ces branches,	ses branches,
100	de deux costés	des deux costés
102	croute du pain.	croute de pain.
103	changer le dessein	changer de dessein
103	et y laissent	et *y* laissent
104	come aussi des Noneins	comme font aussi des Noneins
104	leur (le) haine ordineire	la haine ordineire
106	des tartres	des tartes
107	de ce païs-là	de ces païs-là
108	l'inconveniant du mulet de coffres,	l'inconveniant du coffre,
110	fort lisables	fort lisibles
112	rancontra	ancontra
112	Apres le sermon,	Apres ce sermon,
115	vient à degorger	vient degorger
116	audit Duc	au Duc
118	au devant de leurs vitres,	au devant leurs vitres,
118	et baissent,	et se baissent.
120	suivie de dix ou douze	suivie de douze
120	Ce faict,	Cela faict,
122	officier de la ville	officier de ville
122	à cette cause	en cette cause
123	estrange.	estrangere.
124	des gros rats,	de grots rats,
126	ceuillis,	ceuillées,
126	est plus noir	est le plus noir
127	à toutes heures	à toutes les heures
127	die son nom, et à qui	dise son nom, à qui

129	l'eglise des Luteriens	l'église de Luteriens
129	et faisant hausser	en faisant hausser
132	à douëlles	à douilles
133	aysé et comode	aysé comode
133	nous y aydant fort.	nous y aydant.
140	tout gris,	tous gris,
140	renfermée	refermée
142	tous en rond,	tout en rond,
143	estimant	et estimant
145	roues ; on montoit	roues, où montoit
145	etages ; et ce	etages. Ce
145	de tuile creux	du tuile creux
145	et en aucuns lieus	en aucuns lieus
146	du sable blanc ;	du sel blanc ;
146	pour l'appuyer	pour appuyer
149	Cete ville est	Cete ville y est
150	ont force	ont de force
151	les armes et noms	les armes et les noms
152	se couler	s'ecouler
152	cetui-ci	celui-cj
152	talers	talars
152	et force Cartes.	à force Cartes.
154	voir ou une ville	voir une ville
157	(*ajoutant*,) qu'au partir	et qu'au partir
161	il a quarante trois	il y a quarante trois
162	qui y tenoit	qui y estoit
166	septante cinq ans,	cinquante-sept ans.
171	en fumée ;	enfumée ;
172	et mettre	et se mettre
172	s'étoit detourné	se seroit detourné
172	en fumée	enfumé
173	et plus, le	et plus, (*pour*) le
174	et en Aoust	et en Avril
175	un pont de pierre qui soutient ces deux voutes, sur lequel pont coule ce canal. Par le dessus d'une voute à l'autre, sur ce canal,	un pont de pierre qui jouint ces deux routes, sur lequel pont coule ce canal par le dessus d'une voute à l'autre. Sur ce canal,
182	à-tout ces petites	à tout des petites
185	qui se peut nommer	qui peut se nommer
190	et clochier	et le clochier
196	demy pasmé,	demy pasmée,
199	d'en aprocher.	de s'en approcher.
200	de tuiles	des tuiles
		de tuile

202	au deça,	en deça,
203	sur ces routes	sur ses routes
207	des lieus communs	de lieus communs
208	qui le menassoit	qui le menassoint
211	qui qu'ils soyent,	qui qu'il soit,
213	et conte l'on	et conte-ton
216	de l'une et l'autre robbe.	de l'une et de l'autre robbe
216	et les avoit massacrés	et les avoir massacrés
220	ruine d'un vieus	ruine du vieus
220	et contemplation,	et contemplative,
221	Mais qu'il estoit	Mais estoit
221	à ces masures antiques,	à ces masures,
224	cadances de son	cadences du son
225	ne vienne	il ne vienne
226	et fames	et aux fames
230	avant soupper,	avant le soupper,
231	ambesouigné	abesouigné
232	transparant	trasparant
236	que de mein à mein	que mein en mein que de mein en à mein
236	C'est Missal	C'est un Missal
237	le Roy Henry d'Angleterre	le Roy d'Angleterre
238	Le Vergile	Ce Virgile
241	car le mot grec	car ce mot grec
241	mol et etrange;	mal et etrange:
241	où et quant.	où quant.
244	les sieurs du Bellai.	le sieur du Bellai.
244	avec ces jantilshomes	avec les jantilshomes
246	ou d'autre pierre blanche,	ou d'autres pierres blanches,
247	des barbeaus	des barbehaus
247	des tres-bons	de tres-bons
250	du mot de *fortune*,	de mot de *fortune*.
254	ce Rabi renié.	ce Rabi (en note : *Suppléez*, converti, devenu chrétien.) — Cette note montre que le mot *renié* a été ajouté par le premier éditeur.
257	en pontificat	en pontifical
258	baton. Pandant... se lit,	baton, pandant... se lit.
258	tordoit les bras.	tordoit ses bras.
259	est en apparences	est en apparance
259	il y en a aucunes	il n'y en a aucunes
259	du Confalon.	du Gonfalon.
259	que j'aie vue,	que j'ai vue,
259	à-tout des cordes;	à-tout de cordes;

260	et leur visage	leur visage
261	*di Santa Rotunda,*	de *Santa Rotunda,*
262	des cloches, et que à secousses.	des cloches à secousses :
262	le menu peuple	le meme peuple
262	notammant aus Espaignols,	et notammant aus Espaignols,
263	et oisifveté :	et l'oisifveté :
263	*del populo.*	*de populo.*
265	mulets, houssés	mulets, troussés
266	pourtant,	partant,
270	dans cet estanc,	dans cet état,
279	que de ce que sans aucune	que sans aucune
280	suite de ce chemin	suite de chemin
282	les favorisoit. Souvant, bien louin	les favorisoit souvant. Bien louin
283	de Tresignano.	de Trésignado.
284	villages ou villes	villages et villes
286	il y a insculpé	il a insculpé
287	lumiere du jour,	lumiere de jour,
289	pour nulle autre chose,	pour telle autre chose,
289	d'arjant, disant	d'arjant en disant
291	onques puis	onques depuis
292	sur les lieus	sur lieus
298	et ne retire	et ne se tire
300	plus quatre.	plus que quatre.
301	à voutes,	à voute,
301	Cetui-ci	Celui-ci
303	25. pas ou environ,	25. pas environ.
308	m'avint lors. Nous trouvions	m'avint. Alors, nous trouvions
311	liberté perdue	liberalité perdue
315	d'apotiquererie;	d'apotiquerie ;
318	et ma santé	ma santé
319	ou dix et sept	ou dix sept
320	pris l'autre jour,	pris pour l'autre jour,
322	et est tres chaude	et tres chaude
336	*dimostrazione.*	*dimonstrazione*
339	*Non ne sanno*	*Non ne fanno*
344	*regolatamente :*	*regolamente :*
345	*iudicato*	*indicato*
346	*nomi delli*	*delli nomi*
356	*si risolse*	*risolse*
365	*6 libre*	*9 libre*
397	*restanti*	*restate*
403	*all' artefice*	*all'aurefice*
428	*in pigliarsi*	*il pigliarsi*

431	*sino all'altro*	*fino all'altro*
431	*81 oncia.*	*18 oncia.*
435	*tutto il dolore.*	*tuto dolore.*
454	*come un grosso*	*come un grasso*
495	que vous y etes... tamps:	que. si vous y etes... tamps,
496	neuf par le billot	neufs par le billot
496	de pas. cinquante escus,	de pas de cinquante escus,
500	à faute de vin vieux.	à faute du vin vieux.

TABLE DES NOMS PROPRES

A

B

D

E

F

I

J

K

L

M

N

O

P

R

SAINT

S

T

U

V

W

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

ADDITIONS

Page 12, ligne 29. — Il a paru récemment une autre traduction anglaise : *The Journal of Montaigne's Travels in Italy, translated and edited with an Introduct. and Notes by* W. G. Waters... *with Portrait and other Illustrations*. Londres, Murray, 1903, 3 vol.

Page 55, note 1. — Ce monument, dont il y a une reproduction dans les *Acta Sanctorum ord. S. Benedicti* de Mabillon, a dû être exécuté, selon M. André Michel, à la fin du XIIe siècle, vers 1170-80. (Je dois cette rectification à l'obligeance de M. Joseph Bédier.)

Page 70, ligne 10. — V. aux Variantes.

Page 76, note 1. — M. Gustave Lanson, de qui je tiens plusieurs corrections, propose (dans la *Revue universitaire* du 15 fév. 1907) de rétablir ainsi le passage : et un home sans suite et sans authorité *avoir* mené quattre enseignes de gens de pied *pour* le service du roy, *contre* le Casemir en France, et estre pansionnere du Roy à trois cens escus par an, il y a plus de vint ans.

Page 133, note 4. — Sainte-Beuve a l'air de croire que le valet de Montaigne qui lui servait de secrétaire se permettait d'insérer dans le *Journal* des phrases de son cru. Il ajoute, page 170, que nous avons là sur Montaigne le témoignage d'un fidèle domestique ; et, page 173 : « A travers le secrétaire on sent de plus en plus le langage magistral... » L'illustre critique était mieux dans le vrai en disant du *Journal*, p. 161 : « C'est un simple récit, en partie dicté, et de l'écriture d'un secrétaire, en partie de la main de Montaigne... » Comme le *moi* est haïssable, c'est le secrétaire qui est censé raconter les faits et gestes de son maître, en parlant de lui à la troisième personne. Il est censé parler de soi-même à la première personne en douze passages, à propos des prix, du linge ou du vin des hôtelleries, des armoiries qu'ils y laissent, du transport des coffres ;

en deux endroits seulement il raconte ce qu'il a vu lui-même, une étuve à Mittenwald, et l'exécution de deux assassins à Rome : mais cela même a dû être dicté par Montaigne.

Page 187, ligne 20. — Edit. orig. : de plusieurs statues et portes à divers actes, que l'eau esbranle...

Page 188, ligne 4. — Edit. orig. : de pierre de taille de cinq ou de dix en dix pas : le long...

Page 224, ligne 2. — Edit orig. : le matin, (et) leurs prieres, où ils chantent...

Page 332, ligne 22. — Montaigne était toujours heureux de vérifier sur place un vers de Virgile :

Qui legitis flores et humi nascentia fraga,
Frigidus, o pueri fugite hinc, latet anguis in herba.
Bucoliq. III.

Page 478, ligne 1. — *Il sito...* Cette phrase, dans les éditions originales, est placée après les deux phrases qui suivent.

Page 495, ligne 11. — Froissart, à tout bout de champ, vante les « glaves (lances) à ces lons fiers de Bourdiaux » qui « empaloient tout oultre » les adversaires de ses gens d'armes.

Page 495, ligne 14. — D'après M. E. Courbet, éditeur des *Essais* (notice, p. cxxv), Montaigne passa le Rhône sur un pont aujourd'hui détruit, en amont du village d'Yenne. On peut donc mettre un point après *à notre mein droite*, et joindre ensemble les deux phrases, qui suivent.

Outre les passages mentionnés ci-dessus, plusieurs autres ont été corrigés pour ce deuxième tirage, ainsi : page 65, ligne 20 ; page 72, ligne 1 ; page 75, ligne 19 et suiv. : page 123, ligne 20 ; page 137, ligne 20 ; page 140, ligne 20 ; page 191, ligne 11 ; page 199 ligne 7 : page 243, ligne 16 ; page 267, ligne 10 : page 323, ligne 23 et suiv. ; page 327, ligne 17.

EVREUX, IMPRIMERIE CH. HERISSEY ET FILS



JOURNAL
de
VOYAGE

HACHETTE & Cie

[illegible]

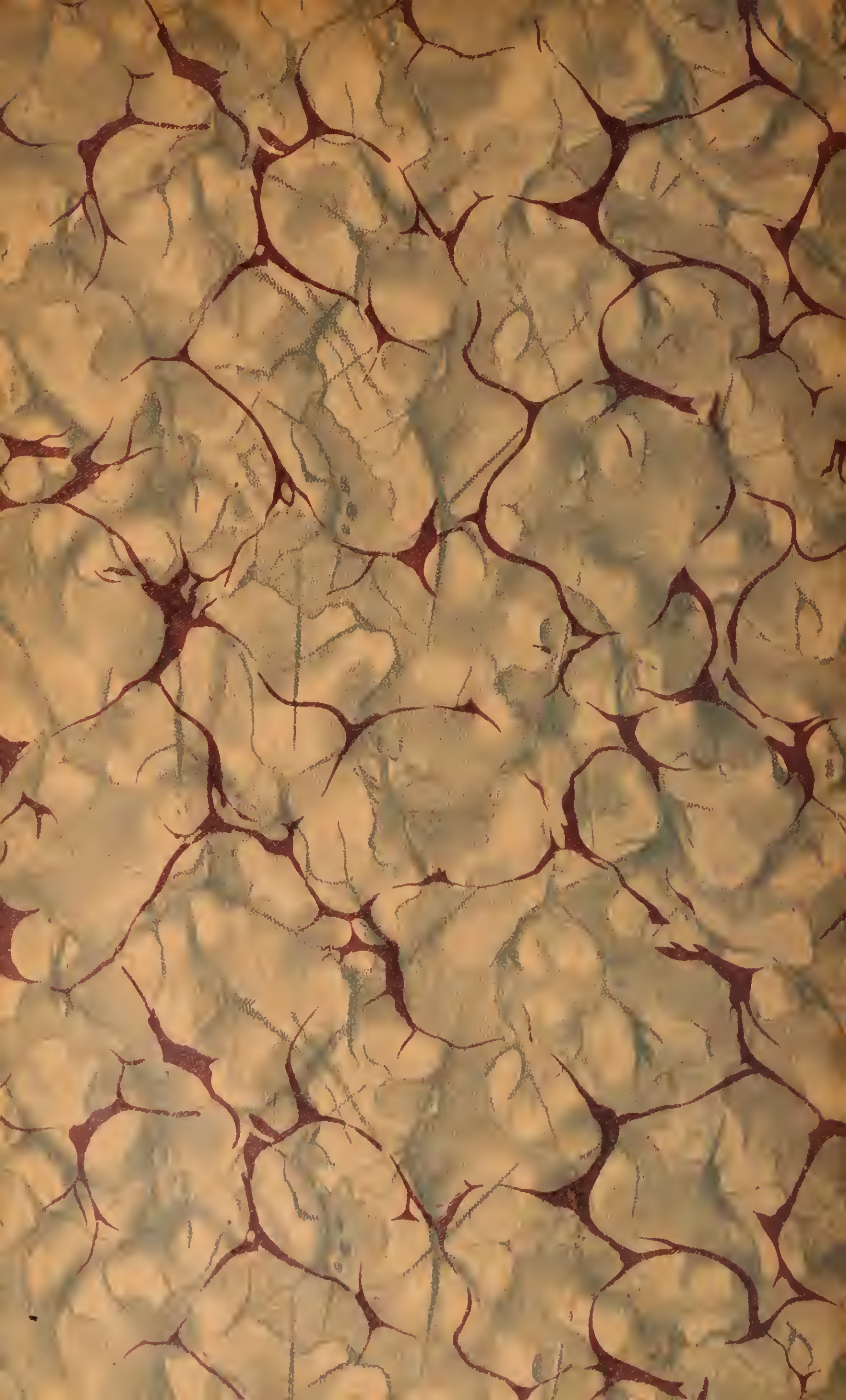
[illegible]

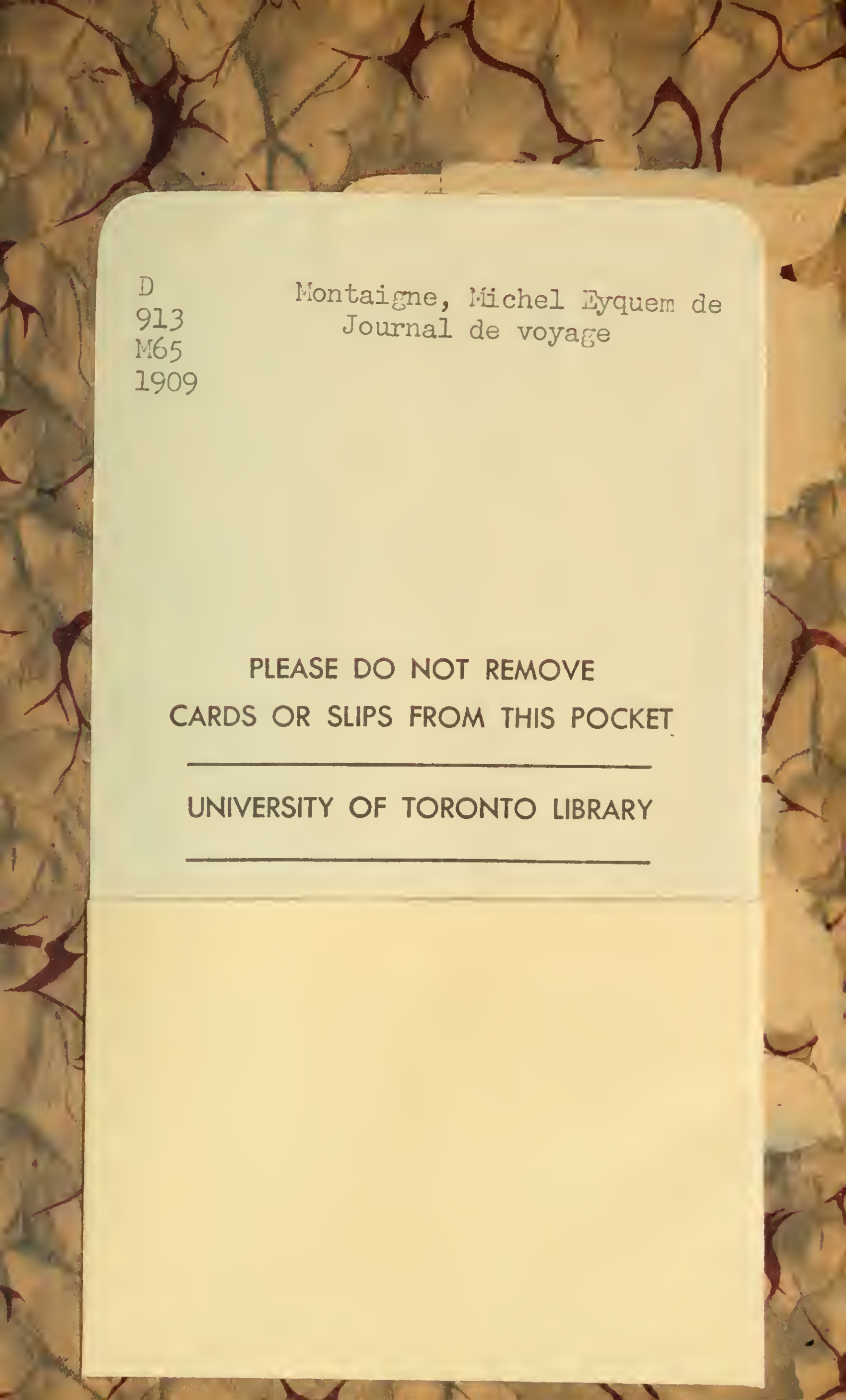
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]




D
913
M65
1909
Montaigne, Michel Eyquem de
Journal de voyage
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

